This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Can 8708.48.3 Bd. Dec. 1893.

Harvard College Library

FROM THE

SUBSCRIPTION FUND,

BEGUN IN 1858.

4 Nov. 1893.

B 55.30

LE

RÉPERTOIRE NATIONAL

OU

RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE

COMPILÉ PAR J. HUSTON

Membre de l'Institut Canadien de Montréal

" Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître."
(*Le Canadien* de 1807)

DEUXIÈME ÉDITION, PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION PAR M. LE JUGE ROUTHIER, ILLUSTRÉE DE 50 PORTRAITS, ET SUIVIE D'UNE TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

VOLUME III

MONTRÉAL
J. M. VALOIS & CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS
1626, rue Notre-Dame, 1626

1893

LE

RÉPERTOIRE NATIONAL

P. J. O. CHAUVEAU

LE

RÉPERTOIRE NATIONAL

OU

RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE

COMPILÉ PAR J. HUSTON

Membre de l'Institut Canadien de Montréal

" Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître."
(*Le Canadien* de 1807)

DEUXIÈME ÉDITION, PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION PAR M. LE JUGE ROUTHIER, ILLUSTRÉE DE 50 PORTRAITS, ET SUIVIE D'UNE TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

VOLUME III

MONTRÉAL
J. M. VALOIS & CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS
1626, rue Notre-Dame, 1626

1893

~~37573.5.3~~
~~B55.00~~
Can 8708.48.3

Subscription Fund

LE

RÉPERTOIRE NATIONAL

1844

PENSÉES POÉTIQUES ET POLITIQUES

Détruisant toute humaine chose,
Le temps ride nos fronts joyeux,
Et nos jours sont ce qu'est la rose
Qu'effeuille le vent sous nos yeux.
A chaque heure qui vient de naître
L'heure succède et va bientôt finir ;
Mais, heureux du seul bonheur d'être,
Rions à l'avenir !

D'une inconstante destinée
Étant le jouet tour à tour,
Nous dirons à chaque journée :
" Demain sera mon plus beau jour."
Aimable espoir, vis dans notre âme,
Et sur nos yeux rejetant le bandeau,
De nos jours dérobe la trame
Et l'aspect du tombeau !

Pourtant la fin que Dieu nous donne
Est la même aux hommes divers,
Car son heure également sonne
Pour l'humble et les maîtres pervers ;
Et sans attendre à l'agonie,
Ici-bas même un pouvoir détesté

Doit, abdiquant sa tyrannie,
Vouloir la liberté.

Aux temps où n'ayant plus de fêtes
Nous soupirions sous les méchants,
La tyrannie et ses conquêtes
Seules ont inspiré mes chants.
Jours nébuleux de notre histoire,
Effacez-vous de chaque souvenir :
Après vous j'ai chanté la gloire
Du plus bel avenir.

Bagot qu'honore un deuil funèbre,
Modèle aux futurs potentats,
D'un tyran proclamé célèbre
Sut conjurer les attentats.
Son nom qui dans nos pages brille,
Dans tous les cœurs par l'amour anobli,
Son nom même dans la famille
Ne craindra point l'oubli !

Metcalfe, aimé tant qu'il fut juste
(Si le blâmer n'est pas un tort),
Fût-il cent et cent fois auguste,
N'est pas l'égal du consul mort !
L'un, sans ironiques paroles,
De ce qu'il dit montra la vérité ;
Metcalfe, lui, veut des symboles,
Non la réalité.

O vous dont l'âme noble et grande
Aux devoirs sacrifia l'or,
De notre amour puisse l'offrande
Vous être un plus digne trésor !
Oui, fidèle à votre mémoire,
La voix du peuple aime à vous signaler :
Morin, vous, ses frères de gloire,
Qui vous peut égaler ?

Luttant pour la cause chérie
Du peuple avec vous toujours fort,
Vous recevrez de la patrie
Le prix d'un magnanime effort.
Impuissante sur ce rivage,

L'iniquité voit crouler ses autels,
Et tout doit enfin rendre hommage
A nos droits immortels !

1844

LE JEUNE LATOUR

TRAGÉDIE EN TROIS ACTES

PAR A. GÉRIN-LAJOIE (1)

PERSONNAGES

LE PÈRE, père du jeune Latour.

ROGER, le jeune Latour, gouverneur du Cap-de-Sable.

RICHARD, ancien précepteur de Roger, et ami du père.

RAYMOND, commandant des troupes de Roger au Cap-de-Sable.

PAMPHYLE, ami de Roger.

GARAKONTHIÉ, WAMPUN, } deux chefs iroquois supposés se trouver alors au Cap-de-Sable.

(1) M. Antoine Gérin-Lajoie est né à Yamachiche le 4 août 1824. Après avoir fait ses études au collège de Nicolet, où il composa la célèbre chanson *Un Canadien errant*, il vint à Montréal en 1844, et travailla à la rédaction de *la Minerve* pendant plusieurs années. Il fut reçu avocat, au barreau de Montréal, au mois de septembre 1848 Il prit une part active dans la fondation de l'Institut Canadien, dont il fut le président pendant plusieurs années. En 1852, il fut nommé traducteur à l'assemblée législative, et fut transféré plus tard à la bibliothèque du parlement, en qualité d'assistant-bibliothécaire. M. Gérin-Lajoie a collaboré à plusieurs revues et journaux, entre autres aux *Soirées canadiennes* et au *Foyer canadien*, dont il fut un des fondateurs. Son principal ouvrage a pour titre, *Jean Rivard*, roman de mœurs canadiennes, et a paru par livraisons dans ces deux revues. Il est aussi l'auteur d'un *Catéchisme politique ou Éléments du droit public et constitutionnel du Canada, mis à la portée du peuple*. La tragédie *le Jeune Latour* fut composée au collège de Nicolet et représentée aux exercices littéraires de cette institution en 1844. Outre ces écrits, M. Lajoie a laissé en manuscrit, sous le titre de *Dix ans en Canada*, une

La scène se passe dans une des maisons du jeune Latour, au Cap-de-Sable (1).

[La pièce débute par le chant suivant qui se fait entendre derrière le rideau.]

CHANSON

AIR : *Un jour pur éclairait mon âme.*

Je ne recherche que ta gloire
Et ton bonheur, ô mon pays,
Que les palmes de la victoire
Couronnent le front de tes fils !
Jeune guerrier, l'amour m'enflamme,
Mais connaissez-vous mon amour ?
Ah ! j'aime, tu le sais, mon âme,
Le sol où j'ai reçu le jour. } *Bis.*

histoire constitutionnelle de notre pays de 1840 à 1850, qui a été publiée d'abord dans le *Canada-Français* en 1890 et 1891, et qui a été mise en volume, depuis, par les soins de M. Henri Lajoie, son fils. M. Lajoie est mort à Ottawa le 4 août 1882.

(1) Voici ce qui fait le sujet de cette tragédie :

Pendant que les Anglais se rendaient maîtres de Québec et du Canada, le capitaine Daniel, de Dieppe, les chassait du port aux Baleines, sur les côtes de la Gaspésie, et un jeune officier nommé Latour, leur résistait au Cap-de-Sable, le seul poste, à peu près, qui restât alors aux Français dans l'Acadie. Le père de ce jeune officier, qui s'était trouvé à Londres pendant le siège de La Rochelle, et y avait épousé en secondes noces une des filles d'honneur de la reine, avait promis au gouvernement anglais de le mettre en possession du poste où commandait son fils, et sur cette promesse, on lui donna deux vaisseaux de guerre, sur lesquels il s'embarqua avec sa nouvelle épouse.

Arrivé à la vue du Cap-de-Sable, il se fit débarquer, et alla seul trouver son fils, à qui il fit un exposé magnifique du crédit dont il jouissait à la cour d'Angleterre, et des avantages qu'il avait lieu de s'en promettre. Il ajouta qu'il ne tenait qu'à lui de s'en procurer d'aussi considérables ; qu'il lui apportait l'ordre du bain, et qu'il avait pouvoir de le confirmer dans son gouvernement, s'il voulait se déclarer pour Sa Majesté britannique.

La surprise du jeune commandant fut extrême : il dit à son père qu'il s'était trompé, s'il l'avait cru capable de trahir son pays ; qu'il faisait beaucoup de cas de l'honneur que le roi d'Angleterre voulait lui faire, mais qu'il ne l'achèterait pas au prix d'une trahison ; que le monarque qu'il servait était assez puissant pour le

A. GÉRIN-LAJOIE

Qu'un autre chante sa folie
Et les attraits de son Iris,
Moi, je chanterai ma patrie,
Elle seule aura mes souris.
Je veux lui conserver ma flamme
Et lui faire à jamais la cour,
Car j'aime, tu le sais, mon âme,
Le sol où j'ai reçu le jour.

Pour elle autrefois dans les plaines
Nos aïeux ont versé leur sang,
Ils ont su repousser les chaînes ;
Moi, je veux soutenir leur rang.
Et si mon pays me réclame,
Je saurai périr à mon tour,
Car j'aime, tu le sais, mon âme,
Le sol où j'ai reçu le jour.

ACTE PREMIER

SCÈNE I

LE PÈRE (seul)

Mon sort est bien cruel ! père trop malheureux !
Pourquoi pèse sur moi la colère des cieux ? . . .
Depuis plus de deux jours mes démarches sont vaines . .
N'est-ce donc pas mon sang qui coule dans ses veines ? . .
Pleurs, prières, soupirs, rien ne le peut toucher,
A toutes mes raisons il est comme un rocher . . .

(*Raymond et Richard entrent.*)

récompenser de manière à ne pas lui donner lieu de regretter d'avoir rejeté les offres qu'on lui faisait ; et qu'en tout cas, sa fidélité lui tiendrait lieu de récompense.

Le père, qui ne s'était pas attendu à une pareille réponse, retourna aussitôt à son bord. Il écrivit le lendemain à son fils, dans les termes les plus pressants et les plus tendres ; mais sa lettre ne produisit aucun effet. Enfin, il lui fit dire qu'il était en état d'emporter par la force ce qu'il ne pouvait obtenir par ses prières ; que quand il aurait débarqué ses troupes, il ne serait plus temps pour lui de se repentir d'avoir rejeté les avantages qu'il lui offrait, et qu'il lui conseillait, comme père, de ne pas le contraindre à le traiter en ennemi.

Ces menaces furent aussi inutiles que l'avaient été les sollicitations et les prières. Latour, le père, en voulut venir à l'exécution : on

SCÈNE II

LE PÈRE, RICHARD, RAYMOND

RICHARD

L'équipage, seigneur, va se lasser d'attendre.
En nous quittant au port vous nous faisiez entendre
Qu'avant que le soleil eût ramené le jour,
Déjà sur vos vaisseaux vous seriez de retour.
Deux jours se sont passés dans une vaine attente.
Mais, lorsque devant vous enfin je me présente,
Qu'aperçois-je? . . . d'où vient cette sombre pâleur?
Ce regard où sont peints le trouble et la douleur?
Vous qui naguère encor rayonnant d'allégresse
Et montrant la gaîté d'une heureuse jeunesse,
Ne rêviez plus qu'amour, que bonheur et plaisirs!
L'inconstante fortune en trompant vos désirs,
Vous a-t-elle surpris au sein de votre joie?
A quels soucis cuisants vous paraissez en proie! . . .
Ah! parlez, si je puis vous prêter du secours,
Je suis prêt à le faire aux dépens de mes jours.

RAYMOND

Dites-nous le malheur que votre cœur déplore.
Nous vous servions jadis, commandez-nous encore.
Que voulez-vous de moi? puis-je vous soulager?
Sachez que je peux tout par l'ordre de Roger.

LE PÈRE

Que votre dévoûment me pénètre et me touche!
Mais vous ne pourrez point entendre de ma bouche
Le récit d'un malheur qui vous ferait trembler.

attaqua le fort; mais le jeune officier se défendit si bien qu'au bout de deux jours, le commandant anglais, qui n'avait pas compté sur la moindre résistance, et qui avait déjà perdu plusieurs soldats, ne jugea pas à propos de s'opiniâtrer davantage à ce siège. Il le déclara à Latour, père, qui se trouva fort embarrassé : comment, en effet, retourner en Angleterre, et s'exposer au ressentiment d'une cour qu'il avait trompée? Quant à son pays natal, il ne pouvait songer à y rentrer, après l'avoir voulu trahir. Il ne lui resta d'autre parti à prendre que de recourir à la générosité de son fils : il le pria de souffrir qu'il demeurât auprès de lui; ce qui lui fut accordé.

(*Hist. du Canada par M. Bibaud.*)

RICHARD

Quoi ! votre fermeté peut-elle s'ébranler !
Ah ! ne suspendez plus cette attente importune :
Parlez, je veux avoir part à votre infortune.

RAYMOND

Le ciel a-t-il sur vous exercé sa rigueur ?
Votre nouvelle épouse a-t-elle, par malheur,
Éprouvé quelque peine au sein de ses délices ?

LE PÈRE

Cessez, ces souvenirs sont pour moi des supplices :
Je vous avouerai tout. Vous savez le dessein
Qui m'a fait aborder dans ce pays lointain.
Albion possédait, dans sa cour magnifique,
Une jeune beauté dont l'air doux et pudique
Attira mes regards et captiva mon cœur.
Je l'aimais, de sa main je briguai la faveur.
Pour l'avoir, il fallut promettre à l'Angleterre
De soumettre à ses lois ce cap, ce coin de terre
Que mon fils gouvernait pour un peuple étranger.
J'espérais tout pour lors de la part de Roger.
Je partis d'Albion ; mon épouse chérie
Pour me suivre quitta ses amis, sa patrie,
Ce lieu de son enfance à son âme si cher,
Et brava comme moi les dangers de la mer.
Devait-elle déjà sacrifier sa vie ?
Nous voguâmes longtemps, lorsqu'enfin l'Acadie
Nous vit mettre le pied sur ses bords malheureux.
Notre ivresse était grande, et nous pleurions tous deux ;
Aussi, vous le savez, quelle réminiscence
Pouvait troubler alors notre douce espérance ?
Les plaisirs, le repos s'offraient de toutes parts,
Un heureux avenir enchantait nos regards ;
Pourtant le croiriez-vous ? . . . jouissance éphémère ! . .
O cruel souvenir ! . . . fatal titre de père ! . . .
Mon fils, mon propre fils, plein d'inhumanité,
Se révolte soudain contre ma volonté !

RAYMOND

O Dieu ! qu'ai-je entendu ! Roger vous est contraire !
Roger ravale ainsi le nom sacré de père !

Il ne veut point livrer le fort entre vos mains !
Ciel ! moi qui le croyais le plus doux des humains.

RICHARD

Et quoi ! Roger, seigneur, refuse de souscrire . . .

LE PÈRE

Oui, chers amis, ma bouche a peine à vous le dire,
Mon repos est fini, mon bonheur enchaîné ;
Je suis inconsolable, abattu, consterné ? . . .
Ingrat . . . pour lui mon cœur était plein de tendresse,
Des plus rares bienfaits je l'ai comblé sans cesse.
Et pour tout mon amour, funeste illusion,
Je ne jouirai point de son affection !
Le devoir, selon lui, doit vaincre la nature,
Et mon juste désir lui paraît une injure ;
La fortune, les rangs, les honneurs, tout enfin,
Ce cœur altier le voit avec un fier dédain.
" Je veux être, dit-il, fidèle à ma patrie,
" Vous pouvez sur-le-champ sortir de l'Acadie."
A ce mot dans mon corps tout mon sang s'est glacé ;
Je restai stupéfait, et mon cœur fut brisé ;
Je demeurai sans voix.

RICHARD

Ma surprise est extrême,
Et comme vous, seigneur, je suis hors de moi-même.
Votre fils . . . mon élève a trompé vos desseins ! . . .
Il est flétri cet arbre arrosé par mes mains,
Dont les rameaux croissants, d'une ombre salutaire
Devaient couvrir un jour votre famille entière ;
L'avais-je donc formé pour un but si fatal ?

LE PÈRE

Non, vos leçons, Richard, n'ont produit rien de mal.
Tant qu'il fut sous vos yeux son âme vertueuse
Envers moi se montrait soumise et généreuse ;
Mais depuis son départ, quelque monstre cruel
A sans doute changé son heureux naturel.
Que faire ? . . . il faut pourtant vaincre sa résistance ;
Parlons, mais si ma voix demeure sans puissance,
Il faudra que mon bras vienne à s'appesantir
Sur celui que mon cœur ne cesse de chérir ;

Car souffrirais-je enfin que Roger soit mon maître ?
A son ordre suprême irais-je me soumettre ?
Un père dont la tête est presque en cheveux blancs
Baiserait-il les pieds de l'un de ses enfants ?

RAYMOND

Et c'est pourtant ce fils dont la vertu si pure
Faisait tout votre espoir.

RICHARD

Seigneur, qu'on se rassure ;
Bien que de ses vertus il ait terni l'éclat,
Il reviendra sans peine à son premier état.

RAYMOND

Vous pouvez le changer ; l'infortune le touche ;
Parlez, et vous allez entendre de sa bouche
Ces mots tant désirés : "Je vais combler vos vœux,
" Soyez heureux, content, mon père, je le veux.
" Je vous donne ce fort ; que votre roi commande."
Vous allez voir ainsi remplir votre demande.
Votre fils est trop noble, il a trop de vertus
Pour persister longtemps dans ce cruel refus.

LE PÈRE

A fruster mes désirs sa langue est obstinée.

RICHARD

Non, n'appréhendez rien de votre destinée,
Recouvrez l'espérance ; on va vous secourir ;
Il faudra bien enfin qu'il se laisse fléchir.
C'est moi qui l'ai formé, son cœur n'est point de roche.
Je vous réponds de tout, et le moment approche
Où vous verrez, seigneur, combler tous vos souhaits.
Bannissez vos chagrins, je suis sûr du succès.

LE PÈRE

" Je puis tout espérer," oh ! que cette parole
Sait calmer mes chagrins, m'anime et me console !
Au milieu de ses maux l'homme espère toujours :
L'espérance est souvent son unique secours.
C'est elle qui ranime en ce moment ma vie,
Qui répand les douceurs dans mon âme affaiblie.

De mon état présent je demeure confus ;
Roger, j'ai donc à tort méprisé tes refus !
O vous, cœurs généreux, vous me rendez la vie.
Mais toi, que te dirai-je, ô ma moitié chérie,
Toi qui devant l'autel, en m'accordant ta main,
Voulus jusqu'à la mort partager mon destin !
Non, tu ne sauras pas la cause de ma peine,
Car à ce mot peut-être une douleur soudaine
Viendrait, ô désespoir, t'arracher de mes bras
Et me donner à moi le plus cruel trépas.
Allez, à vos désirs si Roger veut se rendre,
Accourez aussitôt en secret me l'apprendre.

RICHARD

Non, je demeure ici ; priez-le de venir,
Dites-lui que Richard voudrait l'entretenir.
Allez, dans vos desseins il faut que je l'entraîne,
Sur lui ma voix sera puissante et souveraine ;
Quelque endurci qu'il soit, je veux dompter son cœur,
Et je vous jure à vous que j'en serai vainqueur.

RAYMOND

Et moi, de mon côté, je veux vous être utile ;
Quand Roger, pour agir, consultera Pamphyle,
Sans paraître pour lors connaître vos projets,
Je pourrai seul dans l'ombre épier ses secrets.

(*Le père et Raymond sortent.*)

SCÈNE III

RICHARD (seul)

Lorsqu'autrefois Roger croissait en ma présence,
Il était envers moi rempli d'obéissance,
Doux, sage, officieux, sensible, complaisant,
Plein de respect, d'amour, surtout reconnaissant.
Ne le serait-il plus ? Non, je ne puis le croire.
Roger était trop grand, il aimait trop la gloire,
Pourrait-il aujourd'hui, pour la première fois,
Refuser d'obéir en entendant ma voix ?
Non, ce cœur généreux que la grandeur élève . . .

(*Pamphyle entre.*)

SCÈNE IV

RICHARD, PAMPHYLE

PAMPHYLE

Je suis le confident de votre ancien élève,
Et je viens de sa part savoir vos volontés,
Ou daignez un moment vous rendre à ses côtés.

RICHARD

Il ne lui plaît donc pas de venir en personne ?

PAMPHYLE

Pardonnez-lui, Richard, le trouble l'environne.
Il voit devant ses yeux son père tout en pleurs,
Dont il s'efforce en vain de calmer les douleurs.
Ah ! jugez de sa peine en présence d'un père
Qui pleure . . . et qu'il ne peut cependant satisfaire.

RICHARD

Il pleure, et c'est son fils qui l'afflige à ce point ;
Il pourrait être heureux, mais Roger ne veut point.
Qu'il faut être cruel !

PAMPHYLE

Il est tel qu'il doit être.
Il n'en faut pas juger avant de le connaître.
Moi, je sais, croyez-m'en, ce qu'il fait, ce qu'il dit.
Loin d'oublier son père, il l'aime, il le chérit ;
Mais soyez assuré que son âme est trop grande
Pour qu'elle satisfasse une injuste demande.

RICHARD

Il est, dit-on, rigide, impérieux, hautain,
Pour tout dire en un mot, c'est un fils inhumain.

PAMPHYLE

Non, non, mais il est ferme et maître de lui-même,
Il peut tout immoler à son devoir suprême.
Apprenez-le, Richard, tout cède à son devoir.
Il est juste ; oui, celui que vous peignez si noir,
Cet enfant, selon vous, et dur et sanguinaire,

Est, selon moi, cet homme indépendant, austère,
Qui, quand sur lui les monts tombent avec fracas,
Debout, reste tranquille et ne chancelle pas.
Il s'est vu mille fois menacé du supplice,
Sa langue n'a jamais prononcé l'injustice.
Il n'a qu'une parole, et quand il dit : je veux,
N'espérez rien de plus ; car la terre et les cieux,
L'univers croulerait, ou changerait de place,
Il redirait encore : oui, je veux qu'on le fasse.
C'est qu'avant de parler il a longtemps pensé,
Il a bien réfléchi, bien senti, bien pesé.
Après cela sa bouche avec indépendance
Sait prononcer tout haut ce que son âme pense.
Il n'est point en effet de ces êtres vendus,
Qui pour servir un maître en tout temps assidus,
Prostituant pour lui leurs votes mercenaires,
Immolent lâchement à leurs honteux salaires
Leur liberté, leurs droits, leurs frères, leur pays,
Leur conscience enfin, digne d'un si bas prix :
Ceux-là sont à ses yeux des idoles de boue.

RICHARD

Mais du plus saint devoir ce grand homme se joue ;
La vertu qui de l'âme annonce la grandeur,
La vertu filiale est bien loin de son cœur.

PAMPHYLE

Puisque vous le voulez, croyez cette imposture ;
Mais pour moi je l'estime et l'aime sans mesure.
Son caractère ferme est celui d'un Brutus,
Sa sublime équité celle d'un Régulus.
Son courage en tout temps va jusqu'à l'héroïsme.
Enfin je trouve en lui le vrai patriotisme,
Et le crois à l'égal de ces fameux Romains . . .

RICHARD

Eh bien, rendez-lui donc tous les honneurs divins,
Mais n'allez pas penser que jamais je m'abaisse
Devant ce demi-dieu ; non, je vous le confesse,
J'encenserais plutôt le plus lâche assassin,
Un scélérat, un traître, un parricide enfin.

PAMPHYLE

Vous méconnaissez donc la grandeur véritable,
La seule, à mon avis, qui ne soit méprisable.

RICHARD

Cruel adulateur, vous l'approuvez en tout.

PAMPHYLE

Je veux, sans le flatter, l'approuver jusqu'au bout.

RICHARD

Malheureux ! vous avez . . .

PAMPHYLE

Que pensez-vous encore ?

RICHARD

Produit ces sentiments que votre cœur adore.

(*Le père revient.*)

SCÈNE V

LE PÈRE, RICHARD, PAMPHYLE

LE PÈRE

Je m'en viens vous revoir, mes fidèles amis.

RICHARD

Pourquoi n'avez-vous pas emmené votre fils ?
N'importe, je n'ai pu le voir en ma présence,
Mais de tout ce qu'on fait j'ai pleine connaissance.
De vils adulateurs, esprits malicieux,
Ont perverti son âme et l'ont rendu comme eux.
Ces dangereux serpents en tous lieux l'environnent,
Et de leur noir venin sans cesse l'empoisonnent.

LE PÈRE

Que dites-vous, Richard ? des esprits infernaux
Inspirent à Roger leurs principes brutaux !
Ils trament contre moi quelque funeste brigue !
Mortel infortuné ! . . . le monde entier se ligue
Pour me précipiter dans le fond des malheurs . . .
Que leur ai-je donc fait à ces barbares cœurs ? . . .
N'était-ce pas assez ? . . . ah ! Richard, que ne puis-je

M'informer de leur nom, connaître leur prestige,
Je leur ferais sentir le poids de mon courroux.

RICHARD

J'en connais un, seigneur, il est auprès de vous.

PAMPHYLE

J'ai toujours soutenu, je soutiendrai sans cesse
Que votre fils pour vous doit garder sa tendresse ;
Mais qu'il agirait mal en vendant ce pays,
N'importe l'acheteur, et n'importe à quel prix.

LE PÈRE

Vous êtes ce méchant, cet homme impitoyable
Qui, du cœur de mon fils corrupteur misérable,
Le rendez insensible et semblable à l'airain !
Soyez donc satisfait de mon triste destin !

PAMPHYLE

Roger est tel encor qu'il fut dans sa jeunesse.
Vous vous imaginez qu'il n'a plus de tendresse,
Lorsque, malgré vos pleurs, vos plaintes, vos soupirs,
Il ne veut point se rendre à d'injustes désirs ;
Ah ! désabusez-vous, car, si dans son enfance,
Vous l'eussiez invité d'aller trahir la France,
Il aurait répondu : " cher auteur de mes jours,
" Moi, j'oserais trahir la France . . . mes amours . . .
" Non, j'aime mieux la mort . . . "

LE PÈRE

Pamphyle, je vous prie,
Cessez, laissez en paix cette vieille patrie.
Richard, allez vous-même, allez chercher Roger.
(*Richard sort.*)

SCÈNE VI

LE PÈRE, PAMPHYLE

PAMPHYLE

A manquer à sa foi pouvez-vous l'obliger ?
Non, non, c'est envers l'âme user de violence

Que de forcer quelqu'un contre sa conscience
A s'arracher des mains un dépôt confié.
A garder son serment Roger s'est cru lié,
Il l'a fait : d'un héros reconnaissez la marque.
Pensez-vous que, trompant la France et son monarque,
Et d'une main coupable, à ses fiers ennemis
Roger vendra sa foi, ses armes, son pays ?
Et cela pour l'amour d'un père qui l'exige?
Que serait-il après ? . . . déshonoré . . . que dis-je ! . . .
Ennemi de son roi qu'il aurait déserté,
Par un maître nouveau peut-être rejeté ;
On le désignerait sous le seul nom de traître,
Et ce serait ainsi qu'il faudrait le connaître.

LE PÈRE

Oh ! s'il voulait servir l'intérêt d'Albion,
Que de trésors seraient en sa possession !

PAMPHYLE

Les trésors ne sont rien pour un cœur magnanime.
Savez-vous ce qu'il veut ? c'est l'honneur et l'estime.
Lorsque son bras vaillant combat ses ennemis,
C'est l'honneur qu'il recherche et non pas le mépris.
Mais je me tais, que sert de vous répondre encore ?
Quant à votre dessein, sachez que je l'abhorre ;
Le meurtre à mes regards offrirait moins d'horreur.
Votre fils va venir, sondez encor son cœur :
Il dira mieux que moi combien ce cœur déteste
Vos principes pervers, votre dessein funeste.
Tâchez de le convaincre et forcez son esprit.
Mais non, de vos efforts déjà Roger se rit :
Il ne changera pas, je connais trop son âme.
Si d'un côté l'amour pour son père l'enflamme,
D'une autre part aussi je crois apercevoir
Sa fermeté marquée au coin de son devoir.
De cette grandeur d'âme, au lieu d'être la cause,
Loin de vouloir, seigneur, lui dire quelque chose,
Je retiendrai ma voix, et tous mes sentiments
Lui seront inconnus jusqu'aux derniers moments.
Ne craignez rien de moi, je saurai bien me taire.
Il ne tardera pas. Je vais vous laisser faire,
Ou si vous l'aimez mieux, je pourrai m'absenter
Et dans ce salon seul avec lui vous quitter.

LE PÈRE

Éloignez-vous d'ici ; le moindre signe, un geste,
Pourrait avoir pour nous un résultat funeste.
Pour le rendre inflexible un seul mot suffirait ;
C'est peut-être de vous que dépend notre arrêt.
Voyons, quelqu'un s'avance ; éloignez-vous, Pamphyle,
Partez, car devant vous tout serait inutile.

(*Pamphyle sort.*)

Voilà Roger qui vient . . mais non . . ce n'est pas lui.

(*Raymond rentre.*)

LE PÈRE, RAYMOND

LE PÈRE

Ah ! c'est encor Raymond, mon soutien, mon appui,
Mon ancien lieutenant lorsque, dans ma contrée,
D'un souverain français la puissance abhorrée
Sous son sceptre de fer nous tenait asservis.
Faut-il donc qu'à Roger vous demeuriez soumis !
Cher ami, devant moi si le ciel vous fait rendre,
Nous pouvons nous parler : dites, dois-je m'attendre
A recevoir de vous quelques rayons d'espoir ?
Je suis impatient, Raymond, de le savoir.

RAYMOND

J'ai vu Roger, seigneur, et puisqu'il faut le dire,
Je le crois un grand homme, et déjà je l'admire ;
Et s'il voulait enfin par un heureux retour,
En comblant vos désirs vous montrer son amour :
Si je voyais en lui la vertu filiale
De ses autres vertus paraître la rivale,
Et briller dans ce cœur comme sa fermeté,
Sa sublime justice, et sa noble fierté,
Son zèle pour son roi, son amour de la gloire,
Sa grandeur d'âme enfin . . . ah ! j'oserais le croire
Au-dessus des héros, de ces hommes fameux
Dont les noms aujourd'hui s'élèvent jusqu'aux cieux,
Pour y porter la gloire et la grandeur humaine . . .

LE PÈRE

Ah ! sa vertu, Raymond, n'est qu'une vertu vaine ;
Il n'est point vertueux, vous pouvez l'affirmer,
Car j'ai déjà tout fait pour m'en faire estimer.

RAYMOND

Tandis que votre fils s'occupe de défense,
Et parcourt les remparts, tout plein de l'espérance
De conserver au roi ce précieux dépôt,
Seigneur, à ses genoux jetez-vous aussitôt.

LE PÈRE

Mais si Roger toujours dans son refus s'obstine,
Si, malgré ma prière, un faux orgueil l'incline
A fermer, par malheur, l'oreille à mes avis
Pour écouter la voix de quelques faux amis . . .

RAYMOND

Alors que vos soldats débarquent au rivage,
Rassemblez, dès ce soir, les gens de l'équipage,
Armez-les, et soudain envahissez le fort ;
Les ombres vous mettront à l'abri de la mort.
C'est là le seul moyen que j'ose vous soumettre ;
Encor n'est-il pas sûr, et je ne puis promettre
Que vous réussirez au gré de vos souhaits.

LE PÈRE

Je dois donc avant tout ne chercher que la paix ?

RAYMOND

Oui, seigneur, autrement, de tristes destinées
Pourraient s'appesantir sur vos vieilles années .

LE PÈRE

Chut ! le voici . . .

(*Roger entre avec deux sauvages et Richard ; Raymond s'esquive.*)

SCÈNE VIII

LE PÈRE, ROGER, GARAKONTHIÉ, WAMPUN.

ROGER

Voici le chef des Iroquois,
C'est cet homme fameux dont le nom, les exploits,
L'adresse, la valeur, la fine politique

Sont aujourd'hui connus dans toute l'Amérique :
C'est Garakonthié. Dans mille occasions
Il ramènera la paix au sein des nations.
Par sa dextérité, par son adroit génie,
Mon père, voulez-vous qu'il nous réconcilie ?
Wampun, ce vieux guerrier, ce héros de nos bois,
Seconde aussi mes vœux.

WAMPUN

Amis, plus de cent fois
Ma cabane m'a vu revenir des batailles,
Et de mille ennemis j'ai fait les funérailles.

GARAKONTHIÉ

Moi le sang autrefois rougit mon tomahawk ;
Mais la main de la paix l'a jeté dans le lac.

LE PÈRE

Mais ces héros, mon fils, si leur justice est pure,
Ont-ils permis jamais d'outrager la nature ?

ROGER

Non, mon père, jamais : leurs parents sont toujours
Après le sol natal leurs plus chères amours ,
Ils aiment tendrement l'auteur de leur naissance.

RICHARD

Roger . . .

ROGER

Cher précepteur, oh ! ma reconnaissance
Ne saurait oublier quels furent vos bienfaits.
Votre mémoire en moi ne périra jamais,
Jusqu'à mon dernier jour, dans le fond de mon âme,
Elle sera, Richard, gravée en traits de flamme.
Vous m'avez inspiré, dès mes plus jeunes ans,
L'amour de mon pays, l'amour de mes parents,
Ce trésor des bons cœurs, cette vertu céleste.
Si j'ai quelque équité, si mon âme déteste
Le sacrilège impie et son discours trompeur ;
Si mon œil effrayé ne voit qu'avec horreur
Le fourbe, l'homme injuste, et ces âmes flétries
Qui trament en secret les noires perfidies ;

Enfin si j'ai gagné l'estime de mon roi,
C'est à vous, cher mentor, à vous que je le dois.

RICHARD

Je vous aime, Roger, et je vous le confesse ;
Mais je suis cependant accablé de tristesse.
En savez-vous la cause ? . . . O cruelle douleur . . .
J'ai su que l'on avait perverti votre cœur . . .
Que ce cœur autrefois et si noble et si tendre
S'est changé tout à coup, et ne veut plus se rendre
Aux désirs empressés de l'auteur de vos jours ;
Et que malgré ses pleurs vous persistez toujours
A ne lui point céder ce que son droit de père
Vous ravira bientôt dans sa juste colère.

ROGER

Si mon père consent à me laisser parler,
Je pourrai vous répondre avant de m'en aller.

LE PÈRE

O Roger, voudrais-tu renouveler ma peine ?
Chers amis, néanmoins s'il faut que je vous gêne,
Parlez ; peut-être aussi que de cet entretien
Dieu fera par bonheur résulter quelque bien . . .

GARAKONTHIÉ

Roger, prends garde à toi, le grand roi de la terre
Sur les enfants ingrats fait gronder le tonnerre.

ROGER

O mes amis ! cessez d'aggraver mes tourments,
Soyez plutôt témoins de tous mes sentiments.
Sachez qu'il m'est cruel de ne pouvoir encore
Contenter le désir d'un homme que j'honore.
Mon père me connaît ; il n'en saurait douter,
Je le chéris autant qu'avant de le quitter.
Il connaissait alors quelle était ma tendresse ;
Aujourd'hui, pourquoi donc m'accuser de bassesse ?
Mais n'importe, mon cœur le chérira toujours,
Et quand même il faudrait, pour conserver ses jours,
D'un zèle trop ardent risquer d'être victime,
J'affronterais les feux, je braverais l'abîme ;
Plein de crainte et d'amour, ne sachant résister,

Pour le sauver, partout on me verrait jeter.
Oui, si je vous voyais terrassé par la rage
D'un animal féroce ou d'un monstre sauvage,
Pour apaiser sa faim et conserver vos ans,
J'irais m'offrir moi-même à ses cruelles dents.
Enfin, demandez-moi tout ce qui se peut faire
Sans altérer les traits d'un noble caractère,
Parlez, je vous le jure à la face des cieux,
Mon père, en l'accordant, je serai trop heureux.

RICHARD

Mais l'amour filial peut-il avoir un terme ?

ROGER

Oui, certes, je le pense, et je dois rester ferme,
Si pour plaire à l'objet de mon affection
Je ne suis qu'un ingrat envers ma nation ;
S'il faut perdre ma gloire, à tant de frais acquise,
Exposer le succès d'une noble entreprise,
Trahir une patrie et ne la plus revoir,
Enfin, s'il faut manquer au plus sacré devoir.

LE PÈRE

Roger, tu vas trop loin ; ce coin de l'Acadie,
Ce terroir hérissé, ce sol de barbarie
Que la France naguère a commis à tou bras,
Voilà ce que je veux : ne me rebute pas.
J'ai soigné ton enfance, et pendant vingt années
Mes soins te préparaient d'heureuses destinées.
O gage si chéri de mon premier amour,
Quand j'ai perdu ce sein qui t'a donné le jour,
Ah ! oui, je m'en souviens, quand ta mère expirante
Me pressa sur son cœur de sa main défaillante,
Et voulut m'embrasser pour la dernière fois,
Elle pleura longtemps, et sa mourante voix
Proféra ponr adieu cette seule parole :
Mon cher époux, je meurs . . . que Roger te console . . .
O Roger . . . ô mon fils . . . regarde vers les cieux !
Ta mère y prie encor, rends-toi donc à mes vœux,
Toi qui dois m'adoucir les peines de ce monde . . .

ROGER

Ah ! cessez, ma douleur est déjà trop profonde.
Ne pleurez plus : pourquoi chercher à m'attendrir ?

Je vous chéris encore et je veux vous chérir,
Et je ferai pour vous tout ce qu'on peut attendre
De l'ami le plus cher, et du fils le plus re.
Que voulez-vous de plus? pour avoir votre amour
Faudra-t-il mériter de ne plus voir le jour?

GARAKONTHIÉ

Ton cœur est un grand cœur, et tu n'es pas un traître.

RICHARD

Songez du moins, Roger, que votre père est maître.

LE PÈRE

Pense aux maux effrayants qui vont fondre sur toi;
Pense au bien que tu peux t'acquérir près de moi.

ROGER

Vainement voudra-t-on me déclarer la guerre,
En vain l'on m'offrirait le reste de la terre,
Non, tant que je vivrai, ce fort et ce pays
Seront soumis, mon père, aux armes de Louis.

LE PÈRE

Où prends-tu, fils ingrat, une telle insolence?
Tu veux, je le vois bien, provoquer ma vengeance,
Tu voudrais m'irriter; cruel, ne sais-tu pas
Que mes vaisseaux au port sont remplis de soldats?

RICHARD

Réfléchissez, Roger . . . s'il faut que votre père
Fasse aux plus doux transports succéder la colère . . .
Mais non, songez plutôt, songez à son amour . . .
Peut-être il va demain vous quitter sans retour.
Ne vous abusez pas; vous lui devez la vie,
Lui refuseriez-vous ce coin de l'Acadie?
Mais il est temps, je crois, de prendre du repos.
La nuit qui des humains fait oublier les maux,
La nuit sur l'univers étend son noir empire;
Allons, reposons-nous, et que Dieu vous inspire
De pieux sentiments pendant votre sommeil,
Et faites-nous-en part après votre réveil.

Fin du premier acte.

CHANSON

AIR : *La Brigantine.*

O perfidie,
Fuis loin de moi,
Puisque ma vie
N'est pas pour toi.
O France chérie,
J'irais te trahir ?
Non, ma patrie,
Plutôt mourir !

Douce nature,
J'entends tes cris,
Ta voix si pure,
Ah ! j'en frémis.
Mais, France chérie,
Faut-il te trahir ?
Non, ma patrie,
Plutôt mourir !

La mort apprête
Ses dards, ses feux,
Voilà ma tête
Devant ses yeux.
Car, France chérie,
Puis-je te trahir ?
Non, ma patrie,
Plutôt mourir !

ACTE SECOND

SCÈNE I

LE PÈRE, RICHARD, RAYMOND

LE PÈRE

Je n'ai pu résister dans cette inquiétude,
Je veux enfin sortir de mon incertitude.
Le calme de la nuit règne encore en ces lieux,
Rien ne viendra troubler nos moments précieux,
Parlons en sûreté. Dites-moi que prétendre ?

Albion envers moi sera-t-elle plus tendre ?
Pourra-t-elle accorder un pardon généreux
A celui que son fils éloigne de ses yeux ?
Non, chez ce peuple fier si je retourne encore,
Je serai rejeté, car je sais qu'il abhorre
Celui qui par malheur trompe ses intérêts.
J'ai prêté devant lui des serments indiscrets :
Mais, vous le savez tous, qui pouvait me restreindre ?
De la part de Roger pouvais-je avoir à craindre,
Lui dont le naturel ainsi que les vertus
Excitaient des respects que je lui croyais dus ?
Déception funeste ! eh ! n'est-ce pas un rêve ? . . .
Peut-on penser ainsi de votre aimable élève ? . . .
Ah ! s'il venait, Richard, s'il venait devant nous
Abjurer ses serments, tomber à nos genoux . . .
Nous serions soulagés du poids qui nous accable.
Mais non, ce fils cruel, non, cette âme indomptable,
Quand même je serais le plus puissant des rois,
Aimerait mieux périr que d'écouter ma voix.
Cruel renversement ! . . . tant de trouble à mon âge ! . . .
Pour ne pas succomber j'ai besoin de courage . . .
Être dans l'infortune, et presque sans amis ! . . .

RAYMOND

Perdez-vous tout espoir ? ah ! seigneur, si mon fils,
Pour moi, comme Roger, devenait inflexible,
Je saurais parvenir à le rendre sensible ;
Car à la voix du sang l'on ne peut résister.
Vous êtes père enfin et ne pouvez douter
Que Roger, malgré lui, n'exauce vos prières,
Si vos désirs, seigneur, lui semblent nécessaires.

LE PÈRE

Mais quand même il voudrait, cette foule d'amis,
Ces affreux conseillers dont il suit les avis,
Vous les verriez bientôt l'accabler de menaces,
Le faire revenir à ses premières traces.
Ces méchants contre moi lui prêtent leur appui.
Peut-être maintenant sont-ils auprès de lui :
Ils l'entourent sans cesse et le rendent féroce.

RAYMOND

Ne leur supposons point ce caractère atroce ;
Je les connais, seigneur, ils sont hommes de bien.

En outre, votre fils ne les écoute en rien ;
Il a son sentiment, et son âme trop grande
Ne peut jamais souffrir qu'un autre la commande.
Je ne puis m'empêcher de vous le dire encor :
Votre fils vers l'honneur a déjà pris l'essor.
C'est à ce noble objet que son cœur se dévoue.
Je ne puis le haïr, il faut que je l'avoue :
Je combats ses raisons, mais je l'aime en secret,
Sur moi tout ce qu'il dit produit plus d'un effet.
Sans y trop réfléchir je vous ai dit peut-être . . .
Oui, qu'il était pieux, Roger que j'ai vu naître,
Roger que j'ai formé, que mon cœur aimait tant.
Peut-être croit-il suivre en nous contrariant
L'ordre de son devoir et de sa conscience.
Ah ! s'il en est ainsi, sortons donc du silence,
Détrompons-le, faisons les plus puissants efforts,
Montrons-lui sans délai ses erreurs et ses torts.

LE PÈRE

N'avons-nous pas choisi la route la plus sûre !
Nous avons fait parler la raison, la nature ;
Ce fut en vain : Roger resta sourd à leurs voix.
Que faire maintenant ? nous n'avons plus de choix,
Les armes, le combat, voilà notre refuge.
Je ne saurais souffrir que mon fils soit mon juge,
Et je vais lui montrer que je ne plîrai pas.

RAYMOND

Seigneur, allez plutôt vous jeter dans ses bras,
Comme un père coupable implorer votre grâce.
Car je connais Roger ; il défendra la place,
Et vos vaillants soldats, longtemps triomphateurs,
Trouveront des rivaux, peut-être des vainqueurs.
Le Canadien est brave ; il donnera sa vie,
Pourvu qu'il soit fidèle à sa mère patrie :
Oui, l'enfant de ce sol est tout plein de valeur,
Le sang de ses aïeux bouillonne dans son cœur.

LE PÈRE

Sous l'effort du grand nombre il faudra bien qu'il plie.

RAYMOND

Mais soyez sûr au moins qu'il vendra cher sa vie.

LE PÈRE

N'importe, on sentira ce que peut mon courroux.

RICHARD

Mais, Roger . . . votre fils . . . seigneur, y pensez-vous ?

LE PÈRE

Ah ! c'est lui, c'est Roger qui provoque mes armes,
Oui, c'est un fils chéri qui cause mes alarmes !
Mais parlez, dites-moi tous vos pressentiments ;
Pensez-vous que Roger gardera ses serments ?
Malgré tant de refus puis-je avoir l'espérance
D'ébranler tant soit peu sa terrible constance ?
Pour moi, je vous le dis, je crois voir clairement
Que tout restera vain sur un cœur si constant.
Quel est votre penser ?

RICHARD

Vous n'avez rien à craindre.
Sans doute votre fils va se lasser de feindre.
Ses qualités, seigneur, n'auraient pu tant changer,
Et Roger, après tout, doit être encor Roger.

RAYMOND

Ainsi que votre ami je suis enclin à croire
Que Roger va bientôt vous céder la victoire.

LE PÈRE

S'il pense à son pays, je n'aurai plus besoin,
Pour le faire changer, d'employer aucun soin.
" A la France, dit-il, je veux rester fidèle,
" Et tant que je vivrai je ferai tout pour elle."
Il tiendra sa parole et j'en suis assuré.

RAYMOND

Seigneur, au nom de père, à ce nom si sacré,
Que ne fera-t-il pas ? qu'on lui répète encore.
Et si Roger dit vrai, si son cœur vous honore,
Il va, je vous le jure, exaucer vos désirs.

LE PÈRE

Ce mot excite en moi le plus doux des plaisirs :
Que ne puis-je, Raymond, en croire à ta parole !

RICHARD

Depuis longtemps, seigneur, votre cœur se désole ;
Dans ce pénible état restera-t-il toujours ?
Non, faisons tant enfin par nos pleurs, nos discours,
Que nous puissions fléchir cette âme trop altière.
Vous, Raymond, dites-lui de venir voir son père.

(*Raymond sort.*)

SCÈNE II

LE PÈRE, RICHARD

RICHARD

Tantôt nous serons prêts à partir de ce lieu,
Attendons un moment, nous saurous tout dans peu.

LE PÈRE

Oui, l'instant est venu, la fin de la journée,
Richard, va pour jamais fixer ma destinée.
Mon état est critique et de mon avenir
L'aspect encor voilé peut me faire frémir.
Si Roger me refuse, il faut qu'un des deux meure,
Et ce sera bientôt, ce sera dans une heure.
C'est un mot de mon fils qui va tout décider :
Je tremble en y pensant ; en pourriez-vous douter ?
Jusqu'ici le bonheur a marché sur mes traces,
Et depuis un long temps, ni perte, ni disgrâces
N'avaient troublé le cours de mes jours fortunés.
Pour moi seul les plaisirs ne semblaient point bornés :
Naguère un doux hymen, en couronnant ma flamme,
Au centre de l'ivresse avait porté mon âme.
En un moment, hélas ! tout s'est évanoui,
Il ne me reste plus que des pleurs aujourd'hui.

(*Roger entre.*)

SCÈNE III

LE PÈRE, RICHARD, ROGER

LE PÈRE

Roger, termine enfin mes soucis et ma peine,
Mon trop malheureux sort vers la tombe m'entraîne ;

Si je meurs, c'est toi seul qui me feras mourir.
Ah ! cette nuit encor, plein de ton souvenir,
Je n'ai pu fermer l'œil, et des larmes amères
Sans cesse, malgré moi, tombaient de mes paupières.
Te plairas-tu longtemps à voir couler mes pleurs ?
Roger, mets, je t'en prie, un terme à mes douleurs.

ROGER

Ah ! vous aussi, mettez un terme à ma souffrance !
De vous accorder tout que n'ai-je la puissance !
Malheureux ! . . . je devais contrister vos vieux ans !
Qu'il m'est dur aujourd'hui d'être un de vos enfants ! . . .
Mais pourquoi m'affliger ? . . . non, le Dieu de justice
N'aurait pu me créer pour faire le supplice
De ceux dont la tendresse a soigné mon berceau ;
Le Seigneur m'a formé pour un destin plus beau.
Il m'a dit : " Fuis, Roger, l'injustice et la honte,
" Pour faire ton devoir que ta volonté prompte
" Affronte les travaux, les dangers et la mort."
En agissant ainsi dois-je plaindre mon sort ?

LE PÈRE

Oses-tu proférer un aveu si bizarre ?
Quoi ! tu prétends qu'un fils, bien loin d'être barbare,
En donnant à son père un horrible trépas,
Serait juste ! . . . ô mon fils, je ne te comprends pas.

ROGER

Vous interprétez mal . . .

RICHARD

Ah ! tout est inutile
Sur un cœur où l'amour ne trouve plus d'asile,
Car quelle autre raison pouvez-vous apporter ?
Aux Français, il est vrai, ce pays peut rester,
Mais si vous l'aimiez tant, vous serait-il pénible
De le voir au pouvoir d'un monarque paisible,
Au pouvoir d'un royaume et d'une nation
Dont vous devez aimer la constitution ?
Certes, vous le savez, les lois de l'Angleterre
Se sont fait admirer du reste de la terre ;
C'est le plus beau travail qu'ait fait l'esprit humain,
On le regarde encor comme un présent divin.

Je ne cacherai pas que ce peuple rebelle
Leva de temps en temps sa bannière infidèle,
Et porta la révolte au sein de son pays.
Je connais qu'à son trône il n'est pas trop soumis.
Contraste singulier : les lois les plus sublimes
Furent souvent témoins de trahisons, de crimes,
De guerres, de forfaits, et de séditions.
Mais laissons tout cela . . . Roger, nous ne saurions
Imputer ces excès à des lois aussi sages ;
Non, dans tous les pays, comme dans tous les âges,
Thémis n'a pu régner sans voir l'homme à ses yeux
Braver avec orgueil son front majestueux.

ROGER

Mais si l'Acadien voulait enfin se rendre,
En servant les Anglais pourrait-il bien prétendre
A se voir gouverner comme la nation ?
Peut-être n'aurait-il qu'un débile embryon
De ces sublimes lois qu'Albion préconise.
Et l'Acadie alors, loin de rester soumise,
Soulèverait la tête et ne pourrait souffrir
Qu'un superbe ennemi cherchât à l'asservir.
Mon peuple aime sa langue ; en proscrire l'usage,
Ce serait le réduire au dernier esclavage.
Oui, ce peuple fut fait pour n'être dépendant
Que de la nation dont il est descendant,
Et votre roi serait des rois le plus auguste,
Votre gouvernement promettrait d'être juste,
D'élever l'Acadie au niveau d'Albion,
Je ne changerais pas ma résolution ;
Au contraire, en tout temps je saurai me défendre.

LE PÈRE

Ah ! si tu crains, Roger, comme je crois l'entendre,
Qu'un despote cruel ou qu'un dur souverain
Écrase ton pays sous un sceptre d'airain,
Mon fils, détrompe-toi ; car je dois te l'apprendre :
A mon pressant désir si tu veux condescendre,
C'est toi seul qui pourras gouverner ce pays ;
Tel qu'il est en ce jour il te sera soumis.
(*Lui présentant un billet.*)
Tiens, lis, vois, c'est un ordre émané d'un monarque
Qui te donne aujourd'hui la plus illustre marque

Des sentiments d'honneur qu'il entretient pour toi,
En voulant confier l'Acadie à ta foi.

ROGER

Quoi ! ce monarque aurait assez peu de prudence
Pour vouloir reposer en moi sa confiance !
Ce roi si sage irait remettre ce pays
Au plus lâche, au plus vil de tous ses favoris !
Il récompenserait la bassesse d'un traître !
D'un peuple plein d'honneur il le ferait le maître !
Mais ne craindrait-il pas que ma perfide main,
Se jouant de tout droit, de tout principe humain,
Et faite, en quelque sorte, à manier le crime,
Ne voulût de nouveau, par ce fait magnanime,
S'attirer les faveurs et les présents des rois ?
Je ne craindrais alors les hommes ni les lois,
Je ne redouterais ni censure, ni peine,
Content, je me rirais de la justice humaine.
Mais non . . . par un serment j'ai voulu me lier.
Mon père . . . ah ! si l'amour me le fait oublier,
Loin de vouloir encore, au nom de l'Angleterre,
Commander à ma noble et malheureuse terre,
Craignant tous les humains et fuyant mes sujets,
J'irai m'ensevelir dans le fond des forêts.
Et là je cacherai ma bassesse et ma honte,
Ou plutôt que ferai-je ? ah ! la mort la plus prompte
Brisera les liens de mon iniquité ;
Elle seule mettrait mon âme en liberté.
Mais pourquoi redouter une main paternelle ?
Peut-elle me forcer à mourir infidèle,
Infidèle à la France, infidèle à mon roi,
Infidèle à mon cœur, et parjure à ma foi ?

LE PÈRE

Pourquoi retardes-tu ? mon épouse chérie
Voudrait me voir sans doute ; elle est seule et s'ennuie . . .
Faudra-t-il qu'aujourd'hui je fasse son malheur ? . . .
Irai-je lui montrer ma peine et ma douleur ? . . .
Pourra-t-elle me voir et soutenir ma vue ?
Chère épouse, pourquoi fallait-il l'avoir vue ? . . .
Mais sait-elle déjà ce qui se passe ici ? . . .
Roger . . . exauce-moi . . . je demeure transi . . .
Je me trouble, et je sens tout mon corps qui chancelle.

ROGER

O Dieu ! si vous voulez que je reste fidèle,
Prêtez-moi votre appui quand je combats mon cœur.

LE PÈRE

Que dis-tu ! cesse donc d'être blasphémateur.
(*Pamphyle entre.*)

SCÈNE IV

LE PÈRE, RICHARD, PAMPHYLE

PAMPHYLE

Une émeute, seigneur, qui vient d'être allumée,
Fait craindre quelque perte au sein de votre armée.

LE PÈRE

Mes soldats mutinés ! . . . voilà donc le destin
Qui me poursuit encor par un autre chemin !
O vous, cœurs généreux, pleurez ma destinée.
Vous soutenez vous seuls ma vie infortunée.
Je n'ai que vous d'amis, je crois voir l'univers
Ligué pour m'écraser sous le poids des revers.
Pour soulager ma peine, ah ! prêtez-moi des larmes,
Des mains de ce Caton faites tomber les armes,
Qu'il dise devant vous : Je ne puis résister,
Je suis vaincu, mon cœur ne saurait rejeter
La demande et les vœux d'un père que j'estime ;
Et ce père jamais ne sera ma victime.
Adieu. (*Le père sort.*)

SCÈNE V

RICHARD, ROGER, PAMPHYLE

PAMPHYLE

Jusqu'à la fin j'ai retenu ma voix,
Ce père m'attendrit et m'indigne à la fois.
J'ai tremblé, cher Roger, j'ai craint que ta tendresse
Ne te fit faire enfin quelque indigne bassesse.

ROGER

J'ai frémi, je l'avoue, et j'ai cru quelque temps,
Pamphyle, que j'allais abjurer mes serments.
J'ai pesé, balancé ; le devoir, la nature
Combattirent longtemps, mais soudain le parjure
S'offrant à mes regards dans toute son horreur,
Effraya mon esprit et raffermit mon cœur.
Que j'attire sur moi la louange ou le blâme,
Jamais la trahison ne souillera mon âme.

PAMPHYLE

Que j'aime ta constance et tes nobles vertus !

RICHARD

A tant de cruauté des honneurs sont rendus !
On encense un mortel que les lois de la Grèce
Auraient jeté vivant au fond d'une fournaise ;
Qu'en tout temps, qu'en tous lieux, l'on aurait regardé
Comme un monstre d'horreur et d'inhumanité . . .
Funeste aveuglement.

PAMPHYLE

Mais d'où vient que cet homme
Que l'on vit autrefois dans le sénat de Rome,
Un poignard à la main, percer de vingt-trois coups
Le grand César, son maître, et le maître de tous ?
D'où vient que ce Brutus, meurtrier de son père,
Est célébré par Rome et par la terre entière ?
D'où vient que ses exploits en tous lieux sont chantés,
Qu'on le porte en triomphe au milieu des cités ?
Ah ! c'est qu'à son devoir il fut toujours fidèle ;
C'est que pour son pays, plein d'amour et de zèle,
De tout sacrifier il n'a pas hésité,
Quand il vit qu'on voulait ravir sa liberté.
César voulait régner, c'était une injustice ;
Que César, dit Brutus, que mon père périsse,
Et malgré sa clémence il périt en effet :
Tout l'univers admire un si glorieux fait.
Et l'on voudrait qu'un fils, qu'un enfant de la France,
Pour montrer sa tendresse et sa reconnaissance,
A cet homme insensé qui lui donna le jour . . .

RICHARD (*tirant son épée*)

Homme insolent . . . (*Pamphyle tire aussi son épée.*)

ROGER (*à Pamphyle, en se jetant entre les deux*)

Tais-toi : ne me fais point la cour,
Pamphyle, en méprisant un père que j'estime
Même quand il me porte à me charger d'un crime.
Laissons tous ces discours qui ne pourraient servir
Qu'à prolonger ma peine, au lieu de la finir.
Je suis déterminé : ni larmes, ni prière,
Ne pourront ébranler ma constance première.

RICHARD

Oh ! qu'entends-je ! est-ce vous qui blasphémez ainsi ?
Vos paroles, Roger, m'ont troublé, m'ont saisi.

ROGER

Je ne blasphème point.

RICHARD

O fils impitoyable !

ROGER

Je suis juste.

RICHARD

O Roger !

PAMPHYLE

Sois toujours implacable,
Et tes amis, Roger, te prêteront leurs bras ;
Pamphyle, sois-en sûr, ne te quittera pas.

ROGER

Quaud même il le ferait, je resterais fidèle.

RICHARD

A l'amour filial ?

ROGER

Non, j'y serai rebelle
Plutôt que de trahir le devoir et l'honneur.

RICHARD

Que faut-il, dites-moi, pour toucher votre cœur ?
Dites.

ROGER

Toucher mon cœur ! que voulez-vous entendre ?
Pour changer mes serments ce qu'il faut entreprendre ?

RICHARD

Oui.

ROGER

Rien.

RICHARD

Qu'entends-je encor ! mon ami, . . mon Roger . .

ROGER

Cessez, n'espérez point de jamais me changer.

RICHARD

Roger, à vos genoux faut-il que je m'abaisse ?
Oh ! non, écoutez-moi : par toute ma tendresse,
Par ces soins que ma main vous donna si longtemps,
Par votre père enfin, changez de sentiments.

ROGER

Mais tout cela s'efface au seul nom de patrie.

RICHARD

Ah ! cher Roger, quel charme aura pour vous la vie,
Lorsque vous vous verrez maudit de vos parents,
Ou lorsque le trépas aura tranché leurs ans ?
Oh ! laissez, oubliez cette vertu stoïque,
Cet orgueil que l'on vante et qu'on nomme héroïque.

ROGER

Vous allez m'irriter.

RICHARD

Seriez-vous si cruel ! . . .

ROGER

Ah ! j'ai trop de douceur, et j'offense le ciel.

RICHARD

Ah ! que faut-il donc faire, ô mon aimable élève ?
Je me jette à vos pieds et je ne me relève
Que lorsque votre cœur révoquera sa foi.

ROGER (*en le relevant*)

Tous les hommes seraient à genoux devant moi,
L'on ne me ferait point révoquer ma parole.
Le devoir l'a dictée, elle n'est point frivole.

RICHARD

C'en est donc fait, eh bien ! va-t'en, cœur de rocher.
Tu ne peux consentir à te laisser toucher,
Fais ce qu'il te plaira, sois toujours inflexible ;
Mais, Roger, je te plains, si ton père sensible
Aux outrages cruels qu'il reçoit de son fils,
Te compte pour jamais avec ses ennemis.
Tu sentiras alors le poids de sa vengeance,
Tu recevras ta juste et digne récompense.

ROGER

N'importe, je mourrai, Richard, avec honneur,
Je concentre en cela tous les vœux de mon cœur.
Périssons, s'il le faut, sous les mains paternelles,
Mais à notre devoir soyons toujours fidèles.

RICHARD

Qui te l'a donc appris, ce barbare devoir,
Homme féroce et dur ?

ROGER

Vous devez le savoir :
Vous m'avez répété cent fois dans mon enfance :
" En tous lieux, en tout temps, sois fidèle à la France.
" Servir son Dieu, son roi, mourir pour son pays,
" Ne point courber le front devant ses ennemis,
" Honorer ses parents par un amour sincère :
" Voilà tout le devoir." Oh ! qu'il est doux à faire !
Devoir trois fois sacré, sublime et sainte loi,

Tu m'ordonnes, tu veux que je serve mon roi :
C'est là ce que je cherche et que j'ambitionne.
Oui, qu'un autre que moi de palmes se couronne,
Je ne porterai point envie à ses lauriers,
Je ne chercherai pas à fouler ses sentiers,
Au contraire, Richard, je plaindrai sa folie,
S'il ne travaille alors au bien de sa patrie . . .
Mais je vois à pas lents mon père revenir ;
Je ne pourrai donc point me rendre à ses désirs,
Non, j'aime mieux plutôt m'arracher à sa vue
Que de porter la mort à son âme abattue.
Adieu donc, essayez de calmer sa douleur.
Pour toi, mon noble ami, mon doux consolateur,
Suis-moi, viens avec moi soupirer en silence ;
Car, Pamphyle, je crains que ton zèle n'offense
Cet homme malheureux dont j'ai reçu le jour,
Et qui conserve encor mon plus ardent amour.

(*Le père entre avec Raymond.*)

SCÈNE VII

LE PÈRE, ROGER, RICHARD, RAYMOND

LE PÈRE

Reste avec moi, Roger, et qu'enfin ta parole
Bannisse mes chagrins, me charme et me console.
Tu voudrais t'en aller . . . ô mortelles douleurs !
Quoi ! dédaignerais-tu de voir couler mes pleurs ? . . .

RICHARD

Ah ! laissez-le partir, père trop misérable !
Ainsi que vous je pleure et la douleur m'accable :
Rien, rien n'a pu fléchir le cœur de votre fils ;
Je suis las d'essuyer les dédains, les mépris
J'ai fait tous mes efforts ; pleurs, prière, menace,
Oui, j'ai tout épuisé ; ma bouche enfin se lasse,
Je vois que tout est vain. Votre cœur paternel
Ferait peut-être plus sur cet enfant cruel.
Je le laisse en vos mains et je vous l'abandonne.

LE PÈRE

Que tant de cruauté me chagrine et m'étonne !

Infortuné mortel, que vais-je devenir ?
Grand Dieu ! dois-je espérer un meilleur avenir ?
Non, son horrible aspect me glace d'épouvante,
Sur moi je sens peser sa main dure et sanglante :
Ah ! viens donc, ô mon fils, viens me donner la mort.
Délivre-moi, Roger, de mon malheureux sort.
O mon fils, vois combien de peines tu me causes !
Perce-moi donc le sein . . . non, cruel, non, tu n'oses . . .
Mon sang devant tes yeux te ferait-il frémir ? . . .
Détourne tes regards et laisse-moi mourir ! . . .
Tu ne veux pas, Roger. Eh bien ! je vais moi-même
Me transpercer le cœur, Roger, ce cœur qui t'aime . . .
(*Le père tire son épée.*)

RICHARD (*saisissant l'épée du père*)

Non, seigneur, gardez-vous d'un sombre désespoir.
Quoi ! vous voulez mourir et ne jamais revoir
Vos amis, vos parents, votre épouse si chère,
Qui ne pourrait survivre à sa douleur amère ! . . .

LE PÈRE

Ah ! ce n'est qu'un vain mot que la félicité !
L'homme court vainement vers la prospérité.
Quand il pense l'avoir, sa faveur inconstante
S'envole tout à coup, et bientôt sous sa tente
Vient régner des malheurs le cortège fatal.

RICHARD

Mais violer les lois de l'amour filial,
Roger, est-il bien vrai !

ROGER

Que ma peine est cruelle,
Mon père veut mourir ou me rendre infidèle !

RICHARD

Non, livrez-lui ce fort, il sera satisfait.

ROGER

Puis-je le satisfaire aux dépens d'un forfait ?

LE PÈRE

Non, je ne mourrai point . . . insolent, tu blasphèmes !

Tu ris de ma demande, et tu dis que tu m'aimes !
Lâche, fais-moi sortir, ou bien retire-toi,
Et tantôt seulement tu viendras devant moi
Me dire si tu veux m'accorder ma demande,
Ou s'il faut, pour l'avoir, que je te le commande.

(*Roger sort.*)

SCÈNE VII

LE PÈRE, RICHARD, RAYMOND

LE PÈRE

Je ne puis le dompter, je suis encor défait,
Il préfère toujours l'honneur à l'intérêt.
Coupable fils . . . il faut que ma main le châtie,
C'est l'unique moyen de conserver ma vie.

RICHARD

Oui, parlons-lui tantôt pour la dernière fois.

LE PÈRE

Ce Cap ou le combat, je lui laisse le choix.

RAYMOND

Oui, seigneur, devant lui faites encore entendre
La prière, la voix du père le plus tendre ;
Touchez-le . . . mais enfin s'il persiste à jamais,
Que votre épée alors serve vos intérêts.
Courbez, si vous pouvez, sa tête trop altière,
Et montrez-lui, seigneur, que vous êtes son père.

LE PÈRE

Amis, vers mon épouse allons, portons nos pas.

Fin du second acte.

CHANSON

AIR : *Adieu, charmant pays de France.*

Adieu, rivage de la Loire,
O doux berceau de mes aïeux.

Je m'en vais mourir pour ta gloire,
France, je te fais mes adieux.
Si loin de toi, chère patrie,
A peine ai-je ceint un laurier,
Et déjà je quitte la vie . . .
Hélas ! trop malheureux guerrier . . . } *Bis.*

Mais je ne suis qu'à mon aurore,
Comment affronter le trépas ?
Ma nation n'a pas encore
Connu la valeur de mon bras.
Guerrier, quitteras-tu la terre
Sans y laisser un souvenir ?
Non, non, je m'arme pour la guerre,
Pour ma patrie il faut mourir.

Que mes amis près de ma cendre
Laissent échapper un soupir !
Et que mon roi daigne s'y rendre ;
Je succombe pour le servir.
Enfin, puisque c'est pour la gloire
Que j'ai voulu vivre et mourir,
Ah ! que mon nom, que ma mémoire
Traverse aux siècles à venir.

ACTE TROISIÈME

SCÈNE I

LE PÈRE, RICHARD, ROGER

ROGER

Mon père, je reviens me jeter en vos bras,
Souffrez que j'ose encor chercher votre présence.
Si votre main jadis prit soin de mon enfance,
Si vous avez pour moi supporté les travaux,
Recherché la fatigue et bravé tous les maux,
Enfin si votre cœur me chérissait naguère,
Un instant, je vous prie, écoutez ma prière,
Écoutez mes serments, mon malheur et mes vœux.
Ah ! c'est vous qui devez plutôt me rendre heureux ;

Vos chagrins renaissants empoisonnent ma vie.
Oh ! si tantôt déjà vous quittez l'Acadie,
Rendez-moi votre amour ; mes jours seront sereins.
Mais si votre bonheur était entre mes mains,
O mon père ! ah ! combien je goûterais de joie !
Que je serais heureux d'en embellir la voie,
Que vos pas chancelants vont bientôt parcourir.
Si mes serments sont faux, puissé-je ici mourir !
Oui, si mes faibles mains, si ma faible puissance
Pouvaient remplir les vœux de ma reconnaissance,
Je serais satisfait . . . Et vous que j'aime aussi,
Mon ancien précepteur ! ah ! que ne puis-je ici
Vous offrir un tribut digne de ma tendresse
Et verser sur vos jours le bonheur et l'ivresse !

LE PÈRE

Ah ! pourquoi fallait-il te rendre devant nous ?
Ta présence, Roger, a calmé mon courroux.
Oui, tu seras toujours l'objet de ma tendresse !
Mon courroux est fini ; tu me rends l'allégresse ;
J'ai peine à concevoir un dévoûment si beau.
Un jour ta mère, assise auprès de ton berceau,
Après t'avoir donné deux baisers pleins de flamme,
Se sentant tout à coup émue au fond de l'âme :
" Cher époux, me dit-elle, un jour ce tendre enfant
" Sera notre soutien, notre soulagement ;
" C'est l'honneur et l'espoir de nos vieilles années."
Elle augurait ainsi tes belles destinées ;
Et moi qui partageais son espoir et ses feux,
Je croyais entrevoir un avenir heureux.
Oui, j'étais fier de toi, toi que dans mon ivresse
Je croyais retrouver aux jours de ma vieillesse,
O ma gloire ! ô mon fils !

RICHARD

J'admire vos vertus,
Mais pour moi vos désirs sont vains et superflus.
Pourquoi me souhaiter un destin plus prospère ?
Roger, contentez-vous d'exaucer votre père.
Je suis son serviteur, je l'escorte en tous lieux :
S'il est heureux partout, partout je suis heureux ;
Son destin fait le mien ; si le malheur l'accable,
Avec lui, cher Roger, je serai misérable.

LE PÈRE

Mais nous serons heureux puisque Roger attend
Le moment fortuné d'être reconnaissant.

ROGER

Oui, je l'attends du ciel.

RICHARD

Mais quoi que ce puisse être,
Vous ferez tout pour lui ?

ROGER

Tout, si j'en suis le maître.

LE PÈRE

Ah ! cruel, je le vois, tu vas recommencer ;
Tu fais semblant d'abord de vouloir m'exaucer,
Tu te montres soumis ; c'est pour mieux me surprendre.
Quoi ! tu n'es revenu que pour me faire entendre
Ces mêmes sentiments, cette appréhension,
Ces crimes de bassesse ou bien de trahison,
Ces forfaits prétendus que ton grand cœur abhorre !
Tous ces mots, j'en suis sûr, vont résonner encore.
C'est ta seule équité, ce sont tes seuls appuis.
A tes caprices vains, tu m'immoles, mon fils.

ROGER

Oh ! si vous connaissiez le fond de mon cœur . . .

LE PÈRE

Cesse,
Tu vas me répéter tes vœux et ta tendresse,
Je suis las de t'entendre, il faut enfin finir.
Richard, retirez-vous, je vais l'entretenir ;
Je vais lui parler seul, et s'il persiste encore . . .
Alors . . . vous connaissez . . .

(*Richard se retire.*)

SCÈNE II

LE PÈRE, ROGER

LE PÈRE

O Roger, je t'implore,
Épargne-moi l'horreur de combattre mon fils.

ROGER

Mon père, mes tourments ne sont donc pas finis ?
Si je perds mon honneur vous en serez la cause !

LE PÈRE

Je veux tout obtenir, et je ne me repose
Que lorsque j'aurai vu couronner mes combats.

ROGER

A vos premiers projets vous ne renoncez pas ?
O mon père ! s'il faut que je vous sacrifie
Un bien qui m'est plus cher que celui de la vie . . .
Je n'en ai pas le droit.

LE PÈRE

Mais quel est donc ce bien ?

ROGER

C'est mon devoir.

LE PÈRE

Quoi donc ! pour toi je ne suis rien !

ROGER

Oui, vous êtes pour moi tout après ma patrie.

LE PÈRE

Ce que je te demande, est-ce une perfidie ?

ROGER

J'enfreindrais les serments que j'ai faits à mon roi ;
Auprès de mon pays je trahirais ma foi.

LE PÈRE

Qu'en résulterait-il ? une légère offense.

ROGER

La fureur, des remords, la peur de la vengeance,
Le cri de mon honneur, le désespoir enfin.

LE PÈRE

Non, livrez-moi ce fort, livrez-moi ce terrain,
C'est tout ce que je veux.

ROGER

O désir trop funeste !
Vous allez me ravir tout l'espoir qui me reste.

LE PÈRE

Roger, perdre ce Cap, est-ce un si grand malheur ?

ROGER

Vous le livrer serait vous livrer mon honneur.
Ce sol n'est pas à moi, mais il est à la France ;
Louis en est le maître, et j'en ai la défense.

LE PÈRE

L'honneur ! c'est un vain nom que la langue des rois
Se plaît à répéter pour soutenir leurs droits
Contre ceux qu'établit l'auteur de la nature ;
O vertu filiale, et si noble et si pure !

ROGER

Mon père, écoutez-moi : le temps est précieux,
Je veux vous dire encor mes raisons et mes vœux.
S'il est vrai qu'aujourd'hui votre cœur me chérisse,
De moi n'exigez pas un si grand sacrifice.
Pour défendre ce sol contre des étrangers,
L'on a vu les Français affronter les dangers,
Ni les fers, ni la mort n'ébranlaient leur courage.
S'ils voyaient l'ennemi débarquer au rivage,
Ils s'armaient tout à coup, et ces preux combattants
Sur le champ de bataille allaient mourir contents,
Heureux de conserver aux dépens de leur vie
Un pays qu'ils aimaient comme une autre patrie.
Et moi j'irais, mon père, abjurant la pudeur,
Et de ces fils de Mars indigne successeur,
Sans respect pour mon nom, j'irais ternir la gloire

Attachée à ce Cap par plus d'une victoire ? . . .
Tout ici parle d'eux : je regarde ce fort,
Ces remparts, ces maisons, ces murailles, ce port
Où pour votre malheur vos vaisseaux abordèrent,
Ces vastes bâtiments, ces champs qu'ils défrichèrent :
Mon père, ce sont là les fruits de leurs labeurs.
Pourrais-je, dites-moi, mépriser leurs sueurs
Au point de les offrir moi-même à l'Angleterre ?
Puis-je dire aux Anglais : Occupez cette terre,
C'est moi qui la gouverne, et je puis volontiers
Moi-même en enrichir des peuples étrangers ?
Que diriez-vous, héros de la Nouvelle-France ?
Ah ! vos mânes sanglants demanderaient vengeance !
Tu frémirais de rage, honneur de Saint-Malo,
Cartier, toi qui jadis arboras ton drapeau,
Le vieux drapeau français, sur cette vaste plage,
Après avoir bravé les autans et l'orage.
La Roche, au haut du ciel, en voyant ce forfait,
Tu gémirais aussi, ton cœur s'attristerait,
Toi pour qui notre sol offrait de si grands charmes
Qu'à son seul souvenir tu répandais des larmes !
Et toi surtout, Champlain, dont les soins paternels
Naguère protégeaient nos murs et nos autels !
Pour défendre Québec ton bras prenait la flamme,
Et le courage alors bouillonnait dans ton âme ;
Et s'il fallut enfin succomber sous les coups,
Tu cherchas pour ta ville un destin noble et doux.
L'on ne t'attira point par quelque vile amorce,
Jamais tu n'as cédé que vaincu par la force.
Héros de mon pays, je veux suivre vos pas,
Ce Cap, rien ne pourra l'enlever à mon bras.
Qu'on le prenne de force ; alors ma conscience,
Loin de me reprocher mon défaut de vaillance,
Lorsque je gémirai sur mon propre malheur,
Me rendra témoignage en calmant ma douleur.

(*Richard entre.*)

SCÈNE III

LE PÈRE, RICHARD, ROGER

LE PÈRE

Je n'y puis plus tenir.

RICHARD

Il est donc inflexible !
O changement fatal !

LE PÈRE

S'il n'était qu'insensible,
J'espérerais encor le vaincre et le changer,
Mais il est insolent, il se rit du danger.

RICHARD (*à Roger*)

Pouvez-vous aussi loin pousser la barbarie ?
Rien ne peut faire effet sur votre âme endurcie !
Devant nous vous bravez le hasard des combats :
Un père, dites-vous, ne me combattra pas.
Oui, mais si vous voyiez sa colère enflammée,
Si devant vos remparts conduisant son armée,
Il menaçait vos jours, en voyant son courroux,
Je vous verrais, Roger, tomber à ses genoux.

ROGER

Si je ne pouvais faire aucune résistance,
J'oserais de mon père implorer la clémence ;
Mais tant que je pourrais conserver quelque espoir,
Obéissant, Richard, à la voix du devoir,
Je tiendrais mon épée et combattrais sans craindre.

LE PÈRE

Tu te moques de moi, je saurai te contraindre
A me livrer ce fort, puisque tu ne veux pas.
J'ai là sur mes vaisseaux plus de mille soldats
Qui se sont aguerris au milieu des batailles,
Et qui vont dans ton fort semer les funérailles.
Ils n'ont pas entendu tes fureurs contre moi,
Rends-en grâces au ciel pour ton fort et pour toi,
Car ils auraient saisi leurs armes vengeresses,
Et leurs bras valeureux vous eussent mis en pièces.
Et maintenant encor je n'aurais qu'un clin d'œil
A faire, et parmi vous ils sèmeraient le deuil.
Ils sont ici tout près ; tremble que ma colère
Ne les lance sur toi.

ROGER

Sur moi seul, ô mon père ?

Non, j'ai des compagnons que m'a donnés Louis :
Ce sont de vieux soldats qui valent un bon prix.
Nos deux chefs iroquois défendront l'Acadie,
Et nous combattrons tous pour l'honneur et la vie.
Je ne sais, il est vrai, vaincre un père, un parent,
Mais je saurai mourir pour garder mon serment.

(*Pamphyle arrive.*)

SCÈNE IV

LE PÈRE, RICHARD, ROGER, PAMPHYLE

ROGER

Pamphyle, à mon secours ! je suis à la torture ;
On arme contre moi les droits de la nature,
Seul ici je soutiens les plus rudes combats.

PAMPHYLE

Mais, par bonheur, Roger, tu n'y succombes pas.

ROGER

Le penser du devoir est trop fort sur mon âme.

PAMPHYLE

Et je sais que ton cœur n'est pas un cœur de femme.

RICHARD

Non, c'est un cœur de bronze, et loin de l'amollir,
Lâche et cruel ami, vous voulez l'endurcir.

LE PÈRE

(*On lui apporte une lettre qu'il lit à voix modérée.*)

" Vos compagnons au port en hâte vous attendent,
" Les vaisseaux sont tout prêts et les voiles s'étendent ;
" Le vent est favorable, et les marins, seigneur,
" Murmurent en secret contre votre lenteur."
Mes soldats sont lassés de m'attendre au rivage ;
Il faut prendre un parti, choisissons le plus sage.
Irai-je en ce moment m'embarquer sur la mer,
Ou bien dois-je combattre un fils qui m'est si cher ?
Juste ciel ! . . . je serais trop sûr de la victoire ;

Pour moi ce dur triomphe aurait trop peu de gloire.
Vainquons par la raison, et qu'un dernier effort
En subjuguant mon fils me conquière ce fort.
Mais j'ai tout employé, que pourrai-je entreprendre ?
Hélas ! mon fils Roger ne voudra plus m'entendre.
Tout est fini pour moi ; mon honneur et mon bien,
Rang, plaisir et bonheur, je ne possède rien ;
Je vois devant mes yeux la dernière indigence.
Quoi ! tu vas donc, mon fils, souffrir en ta présence
Un père périssant sous le poids des malheurs,
Plongé dans la misère et noyé dans les pleurs ?
Quoi ! tu vas voir mourir à ta porte ton père,
Sans songer à lui tendre une main salutaire ?
Enfant dénaturé, ton cœur est-il si dur ?
Car enfin, tu le sais, le malheur le plus sûr,
Peut-être le trépas sera tout mon partage . . .
Oui, mais ce qui devrait te toucher davantage,
Songe que ton refus produira des effets
Qui te feront, mon fils, lamenter à jamais.
Car sous ces maux cruels enfin si je succombe,
Mon épouse, elle aussi, descendra dans la tombe.
Tu pourras t'honorer de ce double trépas.
Mais seras-tu tranquille ? Ah ! ne craindras-tu pas
Qu'après ta cruauté mon ombre encor sanglante
Ne porte dans ton cœur l'horreur et l'épouvante ?
Dans ton sein criminel tu porteras l'enfer ;
Tu seras furieux d'avoir plongé le fer
Dans les flancs de celui dont tu reçus la vie . . .
Mais ton âme, ô Roger, n'est pas même attendrie.
Que faut-il que je fasse ? ô puissance des cieux,
Ayez au moins pitié d'un père malheureux !
Dites-moi que tenter, après que mes prières
N'ont fait que l'endurcir dans ses erreurs premières.
Ce fils . . . mais non, mon Dieu ! non, il n'est pas cruel
Il va sécher mes pleurs ; et mon cœur paternel,
Tout à l'heure en quittant cet enfant que j'adore,
Tout tremblant de plaisir, va le bénir encore.
N'est-il pas vrai, Roger ? . . . Ah ! tu ne réponds rien ;
Eh bien, pour te fléchir je n'ai plus qu'un moyen,
C'est le dernier effort que peut tenter un père.
La nature et l'orgueil défendent de le faire,
Mais l'amour, ô mon fils, le préfère au courroux ;
Regarde, vois ton père embrasser tes genoux.

(*Il se jette à genoux : Roger le relève.*)

Ah ! laisse-moi, plutôt que d'exciter mes armes,
J'aime mieux à tes pieds t'arroser de mes larmes,
Que de faire mourir par le fer meurtrier
Un enfant que mon cœur ne saurait oublier.
Encore un mot, Roger, accorde ma demande,
La tendresse le veut, et moi, je le commande.

ROGER

Mon devoir ne veut pas.

LE PÈRE

Je ne puis résister,
Ton inflexible cœur commence à m'irriter :
Fils indigne de moi, va, va, bientôt ton père
Sur toi fera tomber sa trop juste colère.
Bientôt tu sentiras son terrible courroux ;
Tu viendras à ton tour ramper à ses genoux ;
Tu vas courber ton front, ce front si plein d'audace.
Ne t'attends pas, Roger, que je te ferai grâce ;
Tu périras, oui, oui, c'en est fait de tes jours,
Moi-même de ma main j'en veux trancher le cours ;
Tu mourras, tu le veux, ta cruauté l'exige,
Je verserai ton sang . . . mais, ô ciel ! . . quoi ! que dis-je ?
Moi, j'irais m'élancer pour égorger mon fils,
Je serais insensible à ses pleurs, à ses cris ! . . .
Oh ! non, jamais, jamais.

ROGER

Mon père, que je meure,
Que votre main me perce à cette dernière heure ;
Je préfère mourir que de vivre maudit
D'un père infortuné que mon âme chérit.
O Louis, ô Français, reprenez votre terre,
Je braverais pour vous les dangers de la guerre,
Mais porter l'étendard contre un père ! . . . ô destin ! . . .
Pourtant, c'est mon devoir, il faut le faire enfin.
Oui, je le dois, mon père, et je vous le répète :
Devant tous vos guerriers sans craindre une défaite,
Sans aller aussitôt me jeter à vos pieds
Pour livrer les drapeaux que l'on m'a confiés,
Je prendrai cette main pour essuyer mes larmes,
De l'autre, contre vous, je porterai mes armes.

LE PÈRE

Roger, tu le veux donc ? Qu'on s'apprête, soldats,

Je vous commanderai, venez, suivez mes pas ;
Venez, nobles guerriers, vous tous que la victoire
Dans les plaines de Mars a couronnés de gloire,
Venez, préparez-vous à combattre mon fils,
Vous qui faites encor trembler vos ennemis.
Je suis déterminé ; Roger, fils ingrat, tremble ;
Sur le champ de bataille allons combattre ensemble.
Allons tous deux, Richard, préparer nos soldats.
(*Le père et Richard sortent.*)

SCÈNE V

ROGER, PAMPHYLE

ROGER

Pamphyle, vers Raymond, va, dirige tes pas.
Vite, emmène avec lui nos deux guerriers sauvages :
Je veux les consulter ; mais reviens avec eux.
Vite, point de retard. (*Pamphyle sort.*)

SCÈNE VI

ROGER (*seul*)

Que je suis malheureux !
Demain je serai mort ! . . . jouet de l'infortune !
Ma vie en ce moment me charge, m'importune !
Oui, je mourrai, mon cœur ne me reproche rien ;
J'ai toujours été juste, et c'est là mon soutien.
Dans tous mes procédés je n'ai rien que j'abhorre,
Et tout ce que j'ai fait je le ferais encore.
Allons donc, ô Roger, faisons face au malheur.
(*Pamphyle rentre avec Raymond et les deux sauvages*)

SCÈNE VII

ROGER, PAMPHYLE, RAYMOND, GARAKONTHIÉ, WAMPUN

ROGER

Vous savez, chers amis, mon trouble et ma douleur ;
Je pars, je vais mourir pour mon roi, pour la France

Hélas ! et je combats l'auteur de ma naissance.
Mais j'implore pourtant le secours de vos bras,
Je combats pour mon roi, ne me refusez pas.
Seul, je serais trop faible et l'Acadie entière
Passerait au pouvoir d'une main étrangère.
Pourriez-vous le souffrir ?

GARAKONTHIÉ

Le grand Ononthio
Le premier sur ces bords a planté son drapeau,
Corlar n'est point venu : que Corlar se rappelle
Qu'en tout temps l'Iroquois ne fut point infidèle.
Qu'il apprenne aujourd'hui que notre nation
N'aime point qu'on insulte à sa gloire, à son nom.
Les nations pour nous n'ont point forgé de chaînes,
Pour nous anéantir leurs puissances sont vaines ;
Les flèches du combat reposent dans la paix,
Mais pour les aiguiser nos marteaux sont tout prêts.

WAMPUN

Je n'aime point Corlar : déjà dans ma cabane
Il a porté la mort. J'enlèverai son crâne.
Je ne souffrirai point qu'on dise à mes enfants :
Votre père fuyait devant des combattants.
A mon bras de guerrier pendra sa chevelure,
Et je boirai son sang pour venger mon injure.

PAMPHYLE

Roger, je veux aussi verser mon sang pour toi,
T'aider à conserver ce pays à ton roi.
Raymond, ce commandant et si noble et si brave,
Ne voudra pas non plus plier comme un esclave.

RAYMOND

Moi, je ne combats point.

ROGER

Qu'entends-je !

RAYMOND

Non, Roger,
Vous n'êtes qu'un ingrat ; l'on peut bien vous juger :

Votre cause est injuste, et jamais la victoire
Sur un fils si cruel ne portera sa gloire.

ROGER

On dirait que d'accord avec mes ennemis,
Le ciel veut me forcer à trahir mon pays,
Mais il n'en sera rien.

GARAKONTHIÉ (*à Raymond*)

O chef lâche et perfide,
Oui, le soleil a vu ta bravoure intrépide,
Mais ton honneur déjà commence à se flétrir,
Et les hommes diront aux siècles à venir :
Raymond devant Corlar a prosterné sa tête.

RAYMOND

Marchez donc au combat, marchez, l'armée est prête.
Commande-la, Roger, elle va t'obéir,
Et pour toi dans la plaine elle saura mourir.
Pour moi, je ne veux point périr au sein du crime.
Si d'un malheureux sort tu veux être victime,
Marche, tu trouveras de quoi combler tes vœux,
Et dans une heure au moins tu joindras tes aïeux.
Mais tu combattras seul.

WAMPUN

Que ton sabre de guerre
Rouille dans son fourreau, cache-le dans la terre.
Reste seul dans ce lieu, tandis que nos poignards
Vont aller se plonger dans le flanc des Corlars.
Insensé, si du moins nous joignons nos ancêtres,
Nos bras et nos poignards n'auront pas été traîtres.
L'âme de mon aïeul sera fière de moi,
L'âme d'Ononthio devra rougir de toi.

ROGER

Raymond, tu ne veux point commander mon armée ?

RAYMOND

Comme toi, par l'honneur mon âme est enflammée,
Mais l'honneur ne peut être où n'est pas la vertu.

ROGER

Eh bien ! gagne ton prix puisque tu t'es vendu.

Pour vous qui haïssez la fraude et l'injustice,
Nobles amis, s'il faut que ce pays périsse,
S'il faut être vaincus, que ce sol avant tout
Soit teint de notre sang.

WAMPUN

Je sens déjà qu'il bout.
Mon arc est tout bandé, mes flèches meurtrières
Iront percer le cœur des Corlars téméraires.

GARAKONTHIÉ

Que Corlar soit puni, qu'il meure sur ces bords,
Que cette nuit son âme aille joindre les morts.
Mais allons aussitôt tandis que les ténèbres
Ne couvrent point le Cap de leurs voiles funèbres,
Partons, allons, guerriers, les surprendre en chemin.

ROGER

Oui, marchons sans tarder, c'est aussi mon dessein.
Pamphyle, reste ici, si je meurs pour la gloire,
Et que mes compagnons remportent la victoire,
Tu pourras gouverner en ma place le fort.
Pour vous, nobles amis, qui partagez mon sort,
Si vos bras excités par votre ardeur guerrière
Dirigeaient par malheur vos flèches sur mon père,
Pensez à moi, songez que je suis son enfant,
Et conservez ses jours . . . mon cœur le chérit tant . . .
Pauvre père, je l'aime et pour tant de tendresse . . .
Mais partons donc enfin, car le danger nous presse.
Laissons ici Raymond, puisqu'il ne combat pas.
(*Roger sort avec les deux sauvages.*)

SCÈNE VIII

PAMPHYLE, RAYMOND

RAYMOND

Voilà de son orgueil les tristes résultats :
Pauvre Roger, il faut aujourd'hui qu'il périsse,
Mais il l'a bien voulu : son malheureux caprice
L'a conduit pas à pas jusques à provoquer
Un père généreux qui n'osait l'attaquer.

PAMPHYLE

Roger n'a toujours fait que ce qu'il devait faire.
Puisqu'il le faut, qu'il meure en combattant son père.
Ce père n'est qu'un traître, et son fils vertueux,
Vaincu, n'oserait pas sur lui lever les yeux.
Grâce au ciel, s'il n'a point l'honneur de la victoire,
Son souvenir au moins ne sera pas sans gloire,
Et je mettrai sans peine au rang de mes amis
Celui qui sera mort en servant son pays.

RAYMOND

Combattre un père ! est-il un crime plus atroce ?
Le plus méchant mortel, l'humain le plus féroce,
Et ces hommes de sang qui peuplent ces forêts,
Les a-t-on vus combattre un père ? non, jamais.
Roger du monde entier va s'attirer la haine ;
Et ce fait, selon vous, est au rang des exploits !

PAMPHYLE

Inutiles discours ! on vous l'a dit cent fois :
Il hait la trahison, c'est son devoir qu'il aime.
Le devoir sur son cœur tient un pouvoir suprême ;
Son père en vain voudrait en arrêter le cours ;
Roger fut toujours ferme, et le sera toujours.
Auprès de son devoir tout n'est rien à sa vue.
Sans doute au cri du sang son âme s'est émue,
Mais ce cri n'a rien pu sur un plus saint devoir.

RAYMOND

Ah ! le sabre à son tour saura bien l'émouvoir.
Attendons, je suis sûr que les forces guerrières
Aux portes de la place ont déjà leurs bannières ;
Un instant suffira pour s'emparer du fort,
Et Roger tout à l'heure aura connu son sort.

PAMPHYLE

Oui, Raymond, lorsqu'ici notre esprit se rappelle
Combien Roger est ferme, et loyal et fidèle,
Lorsque dans ce séjour nous nous entretenons,
Sans doute les deux chefs poussent leurs bataillons ;
Peut-être que Roger, malgré tout son courage,
Hélas ! est déjà mort, étendu sur la plage . . .

O mon aimable ami ! . . . Roger, déjà tu meurs !
Je te perds ! ah ! comment ne pas verser des pleurs ?
Mais quoi ! j'entends ces mots : je meurs pour ma patrie !
Oh ! qu'il sera pleuré de ceux qui l'ont connu !
Mais peut-être qu'aussi, connaissant sa vertu,
Le puissant Jéhovah de son bras formidable
Lui prête en ce moment un secours favorable.
Puisses-tu revenir, Roger, victorieux ;
Toujours ferme, loyal, fidèle, vertueux,
C'est là tout mon désir, héros de l'Acadie.
Te sauver du trépas, c'est conserver ma vie.
Doux ami, noble cœur, ton exemple frappant
Fera toujours sur moi l'effet le plus puissant.

(*Deux soldats amènent Roger blessé, qui entre tout à coup tenant son épée teinte de sang.*)

SCÈNE IX

RAYMOND, ROGER, PAMPHYLE

ROGER

O malheur ! ô malheur ! ô succès lamentable,
Mon père va périr ! mon armée indomptable
Soudain s'est élancée au sein des ennemis.
La terreur et la mort remplissent le pays.
La moitié des Anglais déjà sont en déroute,
Mais mon père est resté ; c'est pour mourir sans donte.
Je me suis écrié : Soldats, vaillants soldats,
Ne soyez pas vaincus, mais ne massacrez pas.
Vainement, emportés par le feu du courage,
Ils voulaient immoler les Anglais à leur rage,
Rien n'a pu retenir leur terrible valeur.
Les ennemis sont morts, et moi je suis vainqueur,
Vainqueur ! est-il possible ! oui, vainqueur de mon père !
Ah ! grand Dieu ! je l'ai vu tout couvert de poussière
Ou peut-être percé de quelque coup mortel !
J'ai voulu le sauver ; on me retient ! . . . ô ciel !
Que puis-je attendre ici ? comment rester tranquille ?
Quelle perplexité ! victoire trop facile !

(*Garakonthié et Wampun amènent le père et Richard enchaînés.*)

SCÈNE X

LE PÈRE, ROGER, RICHARD, RAYMOND, PAMPHYLE, GARAKONTHIÉ, WAMPUN

ROGER

Que vois-je ? quoi ! mon père ! on l'amène enchaîné !
Il pleure, il se désole ! ô jour infortuné !
Dois-je en croire mes yeux ! est-ce bien vous, mon père ?
O douleur, oui, c'est lui ! Que voulez-vous faire ?
Otez-leur ces liens, et laissez-les, soldats ;
Si mon père est vaincu, ne le maltraitez pas.

LE PÈRE

Roger, je suis vaincu, je suis en ta puissance,
Mais dois-je en cet état implorer ta clémence ?
Non, fais-moi massacrer, jette-moi dans les fers,
Car je mourrai toujours après de tels revers.
Vicissitude étrange ! à des jours d'allégresse
Vont déjà succéder la honte et la détresse.

ROGER

Moi vous faire souffrir ! ô Roger inhumain !
Vas-tu sur l'infortune appesantir ta main ?
Ah ! je suis trop heureux de pouvoir sans bassesse
Accorder un pardon que dicte la tendresse,
Qu'implore le malheur, que la vertu prescrit.
Qu'un tel devoir, mon père, est doux à mon esprit.
Mon cœur veut et je sens que mon honneur l'approuve.

LE PÈRE

Roger, connais-tu bien l'état où je me trouve ?
Sans biens et sans amis, je suis désespéré,
Sous le poids de mes maux je me sens attéré.
Albion qui vers toi m'a vu partir naguère
Ne porte plus sur moi que des yeux de colère,
Et la France, autrefois l'objet de mon amour,
Regrette maintenant de m'avoir mis au jour.
Car, il faut l'avouer, je fus traître envers elle ;
J'ai voulu la trahir, quand tu lui fus fidèle.
Où puis-je me cacher ? dans quel sombre pays
Dois-je porter ma honte et mes bras asservis ?
Mais ce n'est pas encor mon sort que je redoute,

Mon épouse chérie . . . elle en mourra sans doute.
Où pourra-t-elle aller ?

ROGER

Restez tous avec moi,
Restez, j'aurai pour vous cette faveur du roi ;
Je vous ferai couler des moments pleins de charme.
O mon père, à vos pieds je dépose mes armes,
Et ce bras qui tantôt domptait vos vétérans,
Ne saura désormais que soigner vos vieux ans.
Et vous aussi, Richard, vous que j'estime encore,
Consolez un ami que notre cœur adore ;
Aidez-moi, puissions-nous tous deux sécher ses pleurs.
Toi, Raymond, tu voulus aggraver mes malheurs . . .
Mais tu fus entraîné par amour pour mon père.
Je te pardonne aussi, ne crains point ma colère ;
Oublions le passé, vivons encore en paix.
Pour toi, mon noble ami, je n'oublîrai jamais
Tes préceptes d'honneur, de vertu, de courage ;
Je t'en rendrai, Pamphyle, un éternel hommage.
Ces mortels . . . tu les vois à nos ordres soumis,
Loin de les opprimer traitons-les en amis ;
Vivons heureux ensemble, et surtout que mon père
Trouve ici du bonheur l'asile salutaire.

1844

FRANÇOISE BRUNON (1)

LÉGENDE DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

I

LE BAPTÊME

Par une belle matinée du mois de juin, deux jeunes filles se trouvaient assises sur le penchant d'une petite

(1) Nous devons remarquer que les faits que nous rapportons, se passèrent dans le temps de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal. C'est le père Mesnard lui-même qui s'en est fait l'écrivain et

colline, qui élevait gracieusement sa tête couronnée de pin rouge sur le bord du lac Saint-Louis, au confluent de la Grande-Rivière et du Saint-Laurent. Aux larges épaules de l'une, à son regard de feu, à sa contenance altière et superbe, on reconnaissait facilement l'Iroquoise dans toute sa pureté. Pour l'autre, il n'y avait que son œil noir, vif et perçant qui dénotait le sang de Talasco, l'aigle d'Onnontagué. Car il y avait dans cette jeune fille de dix-huit ans, quelque chose qui, s'élevant au-dessus de la nature brute du sauvage, laissait dans l'âme une émotion profonde. Son teint avait, à un léger degré, cette couleur fauve et cuivrée des femmes des tropiques et donnait à son visage un charme indéfinissable. Sa taille svelte et élancée se dessinait parfaitement sous sa robe d'un blanc mat, et qui laissait voir ses bras arrondis et mignons. Elle s'appelait Alla. Comme nous l'avons dit, c'étaient deux Iroquoises. Comment elles se trouvaient à Saint-Louis, village outaouais, c'est ce que nous verrons par la suite.

Les deux jeunes filles étaient bien tristes. Leur tête inclinée sur leur poitrine, le front obscurci par de sombres pensées, elles se flétrissaient dans leur douleur comme les fleurs du matin dans leurs charmes sous le rayon brûlant du soleil de midi. La plus jeune surtout paraissait la plus pensive, cependant elle releva bientôt sur sa sœur son regard sec et ardent.

—Toi aussi, Statenna, tu es triste, dit-elle.

—Statenna ! pourquoi ce nom ? il n'est plus le mien, Françoise.

cet écrit fut trouvé quelque temps après sa mort par un Canadien engagé à la compagnie de l'Ouest, dans une petite caverne sur les bords du lac Huron, ainsi que son corps. A ce qu'il paraîtrait, le père Mesnard ne fut que blessé par Talasco dans la bataille que nous mentionnerons ; mais dans le tumulte on le crut mort. Il parvint cependant à se rétablir, et continua encore longtemps sa vie apostolique jusqu'au temps où il s'endormit pour toujours dans le lieu où il fut trouvé. Cet écrit fut laissé chez un des parents de celui qui le découvrit, cultivateur d'une des paroisses des environs de Montréal. —*Note de l'auteur.*

On trouvera l'écrit dont il est parlé dans cette note à la page 184 du premier volume.

—C'est qu'il me rappelle, sœur, de si beaux jours que nous avons passés là-bas à Onnontagué. Et aujourd'hui que nous allons devenir chrétiennes, il nous faut le souvenir de bien des joies éteintes afin d'oublier pendant ces instants ce que nous allons faire. Braver les ordres de notre père, Statenna, c'est si mal !

—Et toujours ce nom ! sœur.

—Si tu savais comme il est doux pour moi. Notre père Talasco était si content, quand il t'appelait de ce nom !

—Et pourquoi encore me parler de notre père ? Ne serait-ce pas mieux de remercier le Dieu des Outaouais de nous avoir fait tant de grâces, comme dit le patriarche, en nous enlevant à nos parents pour nous faire baptiser ?

—Oh ! je le remercierais bien, Rosalie, puisque tu veux que je te donne ce nom, s'il n'était que le Dieu du patriarche ; il est bon, lui, du moins. Mais les Outaouais.

—Ils sont nos frères, Françoise, il faut les aimer.

—Les aimer . . . Oui, le patriarche nous dit toujours cela. Les aimer . . . ils ont voulu tuer notre père ; ils ont massacré nos pères ; ils ont dévasté, ruiné notre patrie. Les aimer . . . ils nous ont enlevées à notre mère et c'est encore eux qui nous font chrétiennes. Les aimer . . .

—Tais-toi, Françoise, tais-toi. Car tu oublies ce que le patriarche nous a tant de fois répété.

—Je ne l'oublie pas, Rosalie. Je l'aime bien aussi, mais j'aime mieux notre père. Et toi, tu ne te souviens donc plus de ce que le chef des Outaouais disait au patriarche, quand il nous remit entre ses mains : " Fais-les chrétiennes et je serai vengé." Si tu te souvenais de cela, sœur, tu ne les aimerais pas les Outaouais.

—Est-ce que tu ne voudrais pas devenir chrétienne, Françoise ?

—Je le veux bien, Rosalie ; mais je n'aimerais pas servir la vengeance de l'ennemi de notre patrie.

—Ce n'est pas l'ennemi de notre patrie.

—Il l'a détruite, Rosalie.

—Il est notre frère, nous a dit le patriarche. Il ne peut donc pas être notre ennemi.

—Talasco nous assure le contraire, et de plus il a ajouté que le Dieu des Outaouais était le Dieu tyran de sa tribu.

—Ce ne peut être, Françoise, leur Dieu est si bon.

—C'est notre père qui l'a dit ; a-t-il pu nous tromper ?

—Le patriarche qui nous aime tant, aurait-il pu le faire ?

—Et notre père, Rosalie ?

—Tiens, Françoise, ne parlons plus de cela.

—Oh ! Rosalie, c'est si mal, vois-tu, que de faire de la peine à son père. Et puis notre mère, comme elle doit souffrir.

—Oui, c'est vrai, Alla ; comme elle va souffrir ; elle nous aimait tant, notre mère . . . Oh ! ne parlons plus de cela, Alla, ne parlons plus de cela.

Les deux jeunes filles se turent : l'émotion avait tellement surpris Rosalie qu'elle s'était oubliée jusqu'à donner à sa jeune sœur un des noms qu'elle ne voulait plus prononcer. Pour Françoise, elle était toujours là, triste et pensive.

—Oui, Statenna, ajouta-t-elle, ne parlons plus de cela. Car cela fait horriblement du mal, et pourtant, Statenna, j'aime cette douleur. Quand je pense à eux, je suis heureuse de ce bonheur que nous possédions, en voyant notre père nous regarder avec tant d'orgueil, notre mère nous presser sur son sein et nos frères tant nous aimer . . . Heureuses là . . . et ici, Statenna . . . Mais tu ne parles pas : tu ne me réponds plus.

—Ma pauvre mère ! s'écria Rosalie.

—Tu souffres, sœur ; c'est que notre patrie, elle était . . .

—Ne parle plus, Alla, ne parle plus.

—Oui, ne parlons plus. Comme moi, sœur, tu pleureras ; comme moi, la douleur te dessèche en silence. Et nous étions si heureuses là-bas . . . Oh ! comment les

aimer, ces hommes ? Comment les appeler nos frères, eux qui nous ont tout ôté ? Non, non, jamais ! Statenna.

—Ne dis pas cela, Alla ; ne fais pas ce serment. Il faut les aimer, ces hommes, il faut . . .

—A ton tour, n'achève pas.

—Mais le patriarche veut que nous les aimions.

—Il veut aussi que nous leur pardonnions. Mais comment le faire, Statenna, dis, sœur, comment le faire ?

—Il le faut néanmoins, Alla. Il faut les aimer . . . Mais silence, Alla, voilà le patriarche qui vient nous chercher pour nous baptiser.

—Oui, allons braver les ordres et encourir la haine de notre père.

En effet un prêtre venait de sortir de la petite chapelle du village et s'avançait vers les deux jeunes filles. C'était un beau vieillard d'une soixantaine d'années : ses traits depuis longtemps ridés, sa belle chevelure blanche, son corps amaigri, tout reflétait au cœur la longue suite de ses travaux. Jeune encore, il n'avait pas hésité à laisser la belle France, ses plaisirs et ses joies, pour venir au sein des forêts vierges du Canada, prêcher le Dieu qui l'inspirait. La bonté était la pensée de toute son âme et ses deux grands yeux bleus portaient l'empreinte de la douceur. Sa nature était néanmoins forte ; et si les chagrins et les souffrances avaient brûlé les fleurs de la jeunesse, le cœur était resté intact et dans ce combat même avait puisé une nouvelle vie plus forte, plus énergique que la première. C'était le père Mesnard, de la Compagnie de Jésus.

—Venez, enfants, dit le prêtre. Tous vos frères sont déjà rendus à la chapelle. Venez, on vous attend. Puis il prit les deux jeunes filles par la main.

—C'est à vous, maintenant, continua-t-il, à remercier le bon Dieu ; car vous allez recevoir ce jour l'un des plus grands bienfaits de votre vie. Il a fallu toute la bonté de ce Dieu pour vous faire passer de cet état malheureux,

dans lequel vous êtes en cet instant, à cette vie si belle qui s'ouvre devant vous.

Ils étaient arrivés à la porte de la chapelle et ils entrèrent tous trois. Le prêtre prit le vase d'eau et le leur versant sur la tête, il prononça d'une voix grave, où perçait l'émotion dont son âme était remplie, les paroles sacrées du baptême : " Je vous baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit." L'atmosphère la plus suave et la plus pure enveloppait l'autel. Le prêtre répétait la sainte poésie des psaumes, et les doux épanchements du cœur des deux jeunes filles venaient se mêler à la piété tendre du vieillard.

Les sauvages prosternés à genoux priaient avec ferveur. La religion était dans tout ce naturel que lui laisse son essence divine. Bientôt on entonna le chant de l'allégresse et de la reconnaissance. Il y eut un de ces instants de délicieuse ivresse, grand, beau, sublime, quand cet élan de joie, *Te Deum laudamus*, échappé de ces cœurs purs et sensibles, ces voix suaves et harmonienses, ce cri divin, *Sanctus*, *Sanctus*, s'élevèrent comme un concert d'anges vers le trône céleste.

La cérémonie était achevée. Les sauvages rentrèrent dans leurs cabanes. Le père Mesnard et ses deux filles adoptives gagnèrent aussi leur demeure.

—Que ce jour est beau pour vous, enfants ! dit le prêtre. Quelle joie doit inonder vos cœurs !

—Oui, mon père, dit Rosalie, nous sommes bien heureuses, et il nous faudra pour Dieu beaucoup de reconnaissance.

—De la reconnaissance, enfants, il faut que votre cœur en brûle tous les jours. Répondez, Rosalie, avez-vous jamais goûté un bonheur plus parfait ? Quand vous étiez au milieu de vos frères, que votre mère, que votre père vous aimaient tant, répondez, avez-vous été jamais plus heureuses ?

—Non, mon père, jamais.

Françoise tressaillit légèrement ; le souvenir de sa

patrie souleva sa poitrine. Le père Mesnard ne s'en aperçut pas et continua :

—Non, Rosalie, tu peux le dire, jamais vous n'avez goûté de bonheur plus pur. Et si quelquefois vous avez remercié le dieu de vos frères de là-bas, ce dieu qui enseigne le crime et le meurtre, pour les petits moments heureux que vous pensiez qu'il vous donnait, avez-vous éprouvé quelque chose de ces doux transports qui vous enivraient tantôt ? Oh ! enfants, combien vous devez aimer le Dieu qui vous promet et peut vous donner toute une vie de ce bonheur ; car ce n'est pas en ce jour seul que vous le posséderez, c'est tous les jours, tous les instants de votre vie. Prier ce Dieu, le prier encore, le prier toujours, c'est tout ce qu'il vous demande pour vous l'accorder. Et qu'il vous sera facile de le faire, grand Dieu ! quand vous serez au couvent de Montréal.

—Irons-nous bien vite, mon père ? demanda Rosalie.

—Je l'espère du moins, enfant. Seras-tu contente d'y aller ?

—Oui, mon père, c'est si beau de prier le bon Dieu en silence toute notre vie.

—Et toi, ma Françoise, tu ne dis rien. Cela te ferait-il de la peine ?

—Non . . . mon père.

—Pourquoi ce soupir, enfant ? Voyons, tu as du chagrin : tu voudrais me cacher quelque chose.

—Non, mon père, non . . . seulement quand tu as parlé de notre patrie, j'ai . . . il me semblait . . .

—Tu l'as encore regrettée ; ce souvenir est encore amer pour toi. Pauvre enfant ! il ne faut pas t'affliger ainsi. Quand tu seras à Montréal, il faudra prier Dieu pour qu'il chasse ce chagrin.

—Mais pourquoi aller là, mon père ? dit naïvement la jeune fille. Ici, près de toi, ce ne serait pas aussi bon de prier Dieu ?

—Et c'est peut-être cela plutôt qui te chagrine ?

—Non, mon père, seulement j'aimerais mieux rester avec toi.

—Mais, enfant, tu y serais plus heureuse et ton père dont tu craignais tant la colère, lorsqu'il connaîtrait que tu es chrétienne, ne pourrait pas aller là pour te prendre, tandis qu'ici il peut venir tous les jours.

—Et toi, mon père, ne pourrais-tu pas me défendre ici? Puis il me semble que je prierais mieux le bon Dieu près de toi. Ces murs me font si peur ; et j'ai tant de plaisir à respirer l'air frais, à voir le ciel bleu et les forêts verdoyantes. Mon bon père, je n'irai pas, n'est-ce pas ?

—On verra cela, mon enfant.

Tous trois restèrent silencieux. Rosalie paraissait absorbée dans son bonheur. Le prêtre réfléchissait profondément. Françoise, les yeux brillants de pleurs, attachait ses regards tristes sur lui. Le père Mesnard allait franchir le seuil de la cabane, quand la jeune fille se pencha timidement vers lui et lui dit d'une voix émue :

—Mon père, tu n'es pas fâché contre moi ? J'irai . . si tu le veux. Mais je serais plus contente de rester avec toi. Je t'aime tant, mon bon père.

Pour toute réponse, le vieillard pressa la jeune fille sur son sein. Puis un instant après, il ajouta :

—Viens prier, mon enfant, et ne pleure pas.

II

FRANÇOISE

—L'as-tu vu, Rosalie, ce canot traverser le lac? s'écria Françoise, haletante et épuiseé en entrant à la cabane. Il me semblait y reconnaître les armes de notre père ; c'était sa voix et celle du jeune chef Alleweni, celui à qui mon père me destinait. T'en souviens-tu, Rosalie?

Tout cela fut dit d'une seule haleine et si vite que Rosalie, qui était en ce moment à genoux devant un

crucifix et priait avec ferveur, n'eut que le temps de se lever. En voyant sa jeune sœur, elle lui dit d'un ton de reproche :

—D'où viens-tu donc encore, Françoise ? Mais, mon Dieu, qu'as-tu ? Que tu es pâle !

—Je viens des Sycomores, et j'ai tant couru en m'en revenant, que je suis tout essoufflée.

—Et qu'as-tu été faire aux Sycomores ? Depuis quelque temps, il me semble que tu ne pries plus, Françoise. Tu ne restes même plus à la cabane ; et tu passes tes journées dans les bois. Ne sais-tu donc pas que les bois sont bien dangereux ?

—Je n'y ai jamais rien vu, Rosalie, et d'ailleurs j'aime autant parcourir les forêts que de rester ici à regarder les Outaouais.

—Et aussi pourquoi fuir les Outaouais ?

—C'est que je ne puis les voir sans tressaillir, Rosalie.

—Mais alors pourquoi ne pas rester à la cabane et prier avec moi le bon Dieu ? Ne serait-ce pas mieux ? Notre bon père, à son retour des Cèdres, ne sera pas content de toi, car je lui dirai tout, sois-en bien certaine.

—Ne me gronde pas, ma bonne sœur. Si je pouvais toujours prier comme toi, je le ferais bien, je t'assure. Mais j'aime tant les bois, la campagne, les montagnes ; et c'est si bon de respirer, là-bas sur la colline, l'air frais du matin ! Je m'amuse tant à cueillir les fleurs, quand le soleil vient pour la première fois les saluer de ses rayons ; à marcher les pieds dans l'herbe, quand la rosée, brillante comme les rochers de glace de notre patrie en hiver, viennent éblouir nos yeux par des milliers de merveilles. Et seule sur la montagne, je me rappelle notre patrie ; je pense à notre père Talasco, à Genanhatenna, notre bonne mère. Et cette colline, ces forêts me font souvenir de cette colline, de ces forêts où nous allions chaque matin ; ce petit ruisseau, de ce petit ruisseau qui serpentait dans la plaine et où chaque soir nous allions boire et nous rafraîchir de la chaleur du jour. Elle était belle

notre patrie, Rosalie, bien belle ! . . . Mais dis-moi, as-tu vu ce canot traverser le lac ?

—Que veux-tu donc dire avec ce canot ?

—J'étais allée, comme je te l'ai déjà dit, aux Sycomores, aussitôt après le départ de notre père, pour y chercher des plantes qui devaient teindre les souliers de noces de Julie. Je . . .

—Qu'as-tu besoin de t'occuper de ces noces ? Ce sont ces pensées qui te font oublier tes prières. Ne devrais-tu pas plutôt te préparer à aller à Montréal ?

—Mais je ne suis pas encore religieuse, Rosalie, et il me semble . . . que je ne le serai jamais.

—Que dis-tu là ?

—Et d'ailleurs, ajouta vivement la jeune fille pour conjurer le courroux de sa sœur, ce n'est pas de nous que je m'occupais. Je venais de gravir le haut de la montagne, pensant toujours à notre père, quand un bruit léger, semblable à celui de l'eau fendue par des avirons, vint frapper mes oreilles. Je détournai mes regards, je vis sur le lac un canot chargé de sept personnes, avancer rapidement vers ce rivage. Je crus reconnaître le canot de notre père. Néanmoins je n'y fis aucune attention, croyant que c'était l'effet d'une illusion ; je me rendis au milieu de la forêt, toute remplie de souvenirs de notre patrie.

—Imprudente ! pourquoi tant t'éloigner des cabanes ?

—Il n'y avait pas une heure que j'y étais, que des pas précipités qui s'avançaient dans ma direction me retirèrent de ma rêverie ; j'écoutai plus attentivement : des sons de voix venaient de temps à autre mourir dans les airs près de moi. Il me semblait y distinguer nos noms, non pas nos noms de baptême, Rosalie ; c'étaient nos noms, comme on nous les donnait à Onnontagué.

—Tu t'es sans doute immédiatement sauvée, tu n'as pas écouté ?

—Je n'ai pu m'en empêcher, ma sœur ; c'était la voix de nos parents.

—Et alors qu'a-t-on dit, qu'as-tu vu ?

—Rien, Rosalie, seulement les voix devenaient de plus en plus distinctes. J'ai eu peur et je me suis sauvée vers les cabanes.

En ce moment les deux jeunes filles tressaillirent ; c'est qu'elles venaient d'entendre comme le bruit de brouissailles écrasées par la marche d'une personne pressée. Elles allaient regarder, quand la porte de la cabane s'ouvrit et laissa passer Genanhatenna. Rosalie chancela et tomba devant la croix qu'elles venaient de quitter. Quant à Françoise, ses forces parurent un instant l'abandonner, mais elle courut bientôt se jeter dans les bras de sa mère.

Pauvre enfant, elle aimait comme on aime sa mère à dix-huit ans, ignorant les passions qui dévorent les existences des hommes et qui font quelquefois oublier aux mères leurs entrailles. Ce furent des baisers, des caresses bien tendres. A voir cette joie si naïve, ce bonheur inexprimable, répandus sur toute sa figure, qui eût pu ne pas s'émouvoir ? Et cependant Genanhatenna restait immobile et pensive. Ces transports de sa fille ne reflétaient aucune trace d'émotion sur son visage froid. Il y eut pourtant un instant où elle dut être émue, car une larme brilla sous ses paupières. Mais cela passa vite. Elle redevint plus calme. Puis d'une voix vibrante et forte elle éclata comme la foudre :

—Que vois-je ! Statenna à genoux devant le Dieu ennemi de sa nation, et l'autre fille de Talasco qui pleure en voyant sa mère . . . Sont-ce bien là mes enfants ? . . Non . . . Ce n'est pas là mon Alla.

—Ma mère, s'écria la jeune fille en l'implorant.

—Non. Je pensais que c'était Statenna et ce ne sont pas même des . . . Iroquoises.

—Mais regarde-moi donc, ma mère, je suis ta fille, je suis encore Iroquoise. Je t'aime toujours.

—Ma fille, dis-tu ? . . . je n'en ai plus de fille . . . plus de fille, moi, l'épouse de Talasco. J'en avais pourtant deux que j'aimais bien. Chaque matin je les em-

brassais, je les pressais sur mon sein, et comme elles me caressaient ! Oh ! elles m'aimaient bien, mes filles !

—Ma mère, je t'aime encore !

—Je pensais les retrouver ici, mes filles qui étaient perdues. Genanhatenna, pourquoi es-tu venue jusqu'au milieu des Outaouais ? Pourquoi t'exposer au courroux des ennemis de ton époux ? . . . Chercher tes filles . . elles ne sont plus tes filles . . .

—Ma mère, reconnais-moi ; je suis ton Alla.

—Mon Alla . . . Oui, j'avais une fille de ce nom, une fille qui faisait la gloire et l'amour de ses parents . . . je m'en souviens bien de ma fille, de mon Alla, si chérie du jeune chef Alleweni . . . Tu es mon Alla, dis-tu ? tu te souviens alors combien tu étais heureuse près de moi.

—Oui, oui, ma mère, je m'en souviens.

—Tu es donc ma fille, mon Alla ? Oh ! viens sur mon sein que je puisse te voir, te regarder. J'ai enfin retrouvé mes enfants. Talasco, tu vas être heureux, tu pourras encore appeler tes filles . . Mais, mes enfants, nous sommes au milieu d'ennemis et si les Outaouais me trouvaient ici, ils me tueraient. Gagnons la forêt, sauvons-nous.

Rosalie se pressa près de la croix et une légère pâleur s'éteignit sur les lèvres de Françoise. Quant à la sauvagesse, il y eut un désespoir horrible qui se peignit sur sa figure bronzée . . .

—Malédiction ! s'écria-t-elle . . . malheur ! . . . plus de filles ! plus de filles ! Talasco, que vas-tu dire quand tu sauras que tu n'as plus de filles ; quand on te dira que ton sang va se perdre dans le silence des forêts comme l'oiseau que ta flèche meurtrière abat à tes pieds ? . . . Mais tu disais que tu étais ma fille, tu m'as donc trompée ? . . . Oh ! dis-le encore que tu es mon Alla, mon enfant. Viens consoler ton vieux père qui va mourir.

—Ma mère, s'écria la jeune fille en pressant le crucifix qui pendait sur sa poitrine, je ne puis partir, je ne puis laisser mon Dieu.

L'Iroquoise resta terrassée ; mais bientôt un affreux sourire passa sur ses lèvres, son regard étincela, ses joues se colorèrent ; puis tout à coup elle redevint calme.

—Du moins, mon Alla, tu vas venir avec moi dans la forêt, dit-elle avec une voix singulièrement adoucie ; là m'attendent ton père et le chef Alleweni ; viens les voir pour la dernière fois et que ce soit là que nous nous séparions.

—N'y va pas, Françoise, dit tout bas Rosalie, en se penchant à l'oreille de la jeune fille, ils vont t'enlever.

Françoise parut un instant hésiter, elle regarda sa mère ; elle ne put résister et elle la suivit . . . Elles étaient déjà rendues au milieu de la forêt. Genanhatenna prit la main de sa fille et s'arrêta.

—Dieu d'Areouski, s'écria-t-elle, je suis bien heureuse du moins d'avoir retrouvé mon Alla. Car tu es ma fille, toi, et tu ne m'abandonneras plus. Non, non, tu ne m'abandonneras plus. Tu ne laisseras plus ta mère, ta mère qui t'aime tant. Non, car je sens palpiter ton cœur ; il me dit que tu ne peux le faire. Tu vas venir avec moi, tu vas me suivre, n'est-ce pas, ma fille ?

L'Iroquoise était bien émue, en prononçant ces paroles ; sa poitrine était oppressée ; la pauvre enfant ne put retenir ses larmes et se précipita dans ses bras.

—Non, non, ma mère, je m'en vais avec toi. Mais il faut pour cela que tu me promettes que mon père me laissera vivre chrétienne.

—Je ne puis, Alla, car ton père a juré par le dieu d'Areouski que nul chrétien ne respirera sous le beau ciel d'Onnontagué.

—Alors, ma bonne mère, je ne puis . . . aller avec toi, te suivre ; car j'ai été marquée de ce grand signe (et elle fit sur elle le signe de la rédemption), je ne puis le renier. Pardonne à ta fille, elle ne peut plus être à toi. Et tout en disant cela, elle cherchait à presser sa mère sur son cœur, sans doute pour lui faire comprendre combien il souffrait alors.

—Va-t'en, infâme, tu n'es plus ma fille, s'écria Genanhatenna furieuse en la repoussant avec violence. Va rejoindre les ennemis de ton père et les miens.

La jeune fille alla tomber aux pieds d'un arbre. La sauvagesse se frappa le front et poussa un horrible cri. Un cri plus horrible retentit dans la forêt ; et Françoise se trouva dans un instant entre deux sauvages, le chef Alleweni et Talasco, qui lui cria d'une voix terrible :

—Vivante ou morte, tu es à moi, et il l'entraîna.

Ils venaient de franchir la dernière lisière du bois pour gagner l'île aux Cèdres. Le soleil de ses derniers rayons dorait les cimes élevées des montagnes qui bordaient l'horizon. C'était une belle soirée d'été, les vallées voisines ne retentissaient que des gazouillements des oiseaux dont les concerts sont pour les forêts les chants sublimes des anges pour la cité céleste. Les ombres couraient sur les eaux du fleuve, qui reflétait chaque nuance du ciel, chaque ondulation de la rive. La petite troupe s'avançait en silence vers le rivage. Talasco s'arrêta tout à coup. Un frémissement involontaire parcourut tous ses membres. Il pencha vivement son oreille vers la terre et écouta attentivement :

—A la nage, frères, dit-il en se levant, l'ennemi est proche.

Mais il avait à peine achevé qu'une compagnie de Français sous les ordres d'un jeune officier fondit sur lui.

—Talasco, amis, s'écria le jeune homme, et une prisonnière.

Il banda sa carabine et visa. L'éclair de la détente brillait déjà, quand Françoise se précipita devant son père en criant aux Français :

—Ne le tuez pas, c'est mon père. Épargnez-le, sauvez-le ; car si les Outaouais le prenaient, ils lui feraient souffrir mille tourments, et ce serait moi qui en serais la cause, moi qui suis sa fille. Et elle tendit les bras vers eux, désarmés par tant de charmes et de douleur. Le farouche Talasco ne dit rien. Pas le moindre indice de

terreur ne passa sur son œil calme et serein. Il eût voulu vendre sa vie chèrement ; surpris et entouré, il ne le pouvait pas. La fortune lui était contraire, mais il dédaigna de fléchir et de prier. Et lorsque les Français défilèrent à droite et à gauche pour le laisser passer, il marcha fièrement comme celui qui se croit plutôt un vainqueur qu'un vaincu. Genanhatenna le suivit, trop fidèle imitatrice du courage de son époux. Quand Françoise la vit passer, elle se pencha vers elle :

—Ma mère, encore un mot, et elle voulut l'embrasser.

L'Iroquoise lui jeta un regard de mépris :

—Encore un mot, oui, mais un mot terrible : *vengeance* ! Le jour de la vengeance de ton père viendra. J'en ai entendu la promesse dans le souffle des vents et le murmure des eaux : il viendra.

La jeune fille inclina sa tête, comme si elle eût cru à la prédiction de sa mère et posa ses lèvres sur le crucifix qui pendait à son cou. Elle resta immobile à sa place et longtemps après elle attachait encore ses regards humides sur les arbres qui venaient de la dérober à sa vue.

Le jeune officier s'avança vers elle, et la tirant de sa rêverie, il lui dit :

—Sœur, où veux-tu que l'on te conduise ?

Elle leva timidement ses deux beaux yeux sur lui :

—A Saint-Louis, frère, chez le père Mesnard.

—Chez le père Mesnard ! C'est mon oncle, c'est là que je vais. Amis, en marche ! Et se plaçant à côté de la jeune fille, le jeune officier et sa compagnie s'enfoncèrent dans l'épaisseur du bois. Ce jeune homme s'appelait Eugène Brunon.

III

EUGÈNE BRUNON

La lune venait de paraître. Ses rayons pâles descendaient en flots dans la vallée de Saint-Louis, au murmure

mélodieux du fleuve et des zéphires. Les ombres qui couvraient le lac tranquille s'enfuyaient légèrement des hauteurs en répandant sur toutes les habitations du village une teinte d'une délicieuse douceur ; c'était une de ces mélancoliques soirées d'été si fréquentes sous le beau ciel du Canada, mais que lui seul sait donner. La douce et suave fraîcheur qui s'échappait des eaux embaumées par le parfum des fleurs, courait dans les sens avec amour. Assis sur le seuil de leurs cabanes, fumant leur pipe, les Outaouais contemplaient dans un religieux silence la magnifique grandeur de la nature. Et quand un nuage s'écoulait sous la voûte céleste, leurs traits faisaient voir un léger tressaillement, car le sauvage dans le nuage noir d'un ciel pur, voit toujours un signe funeste. Mais comme depuis longtemps rien n'était venu troubler leur tranquillité, la joie reparaissait promptement sur leur front obscurci, et lançant à l'horizon, redevenu serein, des tourbillons de fumée, ils faisaient retomber de nouveau leur tête sur leur large poitrine et s'abîmaient dans cette rêverie sublime de l'homme de la forêt.

Couché mollement sur le gazon fleuri, près du ruisseau qui coulait à la porte de la cabane de son oncle, Eugène Brunon était ce soir-là, comme les autres, bien rêveur. Mais que son rêve semblait le faire souffrir ! Ses regards ardents s'attachaient sur la cabane, et d'une main tremblante il pressait sa poitrine soulevée par les nombreux battements de son cœur. Une brûlante lueur de tristesse était répandue sur sa figure un peu basanée, qu'éclairait en ce moment la lumière argentée de la lune qu'un gros nuage venait de ternir, et sa longue chevelure noire flottait négligemment sur ses épaules. Quelques larmes vinrent perler ses paupières ; puis bientôt un éclair de joie ceignit son large front. C'est qu'il venait de voir sortir une jeune fille de la cabane de son oncle, et cette jeune fille s'avançait vers lui. Mais sa joie fut de courte durée, car elle franchit le ruisseau et gagna la colline. Eugène redevint pensif. Cette jeune fille l'aimait-elle ? telle fut la question

qu'il se fit. Un instant auparavant il n'en eût pas douté. Mais pourquoi le fuir, si elle l'aimait ? Pourquoi ne pas venir passer avec lui ces quelques heures pour lesquelles, sans craindre la fatigue d'une journée d'été, il avait fait tant de marche. Oh ! non, elle ne l'aimait pas ! et un frisson glacial parcourut tous ses membres ; ses joues devinrent plus pâles que le marbre blanc d'un mausolée. Elle ne l'aimait pas ! et il s'était tant de fois dit qu'elle l'aimait, qu'il était le plus heureux des hommes. Elle ne l'aimait pas ! Oh ! comment vivre sans cela, dites, jeunes gens, comment vivre sans l'amour de la femme que l'on aime ? Ne faut-il pas plutôt mourir avant de le savoir ? Car alors en mourant, vous ne laissez qu'une vie, une vie dont plusieurs d'entre vous peut-être maudissent souvent l'existence, la vie du corps, vie d'illusion et de mensonge. Mais quand vous lui avez entendu dire à cette femme qu'elle ne vous aimait pas, alors il vous faut mourir deux fois ! donner deux vies ! la vie du corps, qui se flétrit sous les chagrins ! et la vie du cœur, vie d'amour et d'espérance ! La vie des anges au ciel ! Qui n'aurait pas de regret à la quitter !

Tout ce qu'il y a de douleur sur la terre passa dans l'âme d'Eugène. Il leva les yeux vers l'horizon pour y chercher une consolation dans la prière. " Mon Dieu !" fut tout ce qu'il put dire : il venait de voir debout devant lui la fille adoptive de son oncle.

—Françoise ! murmura-t-il tout bas.

—Frère, comme tu es triste ce soir, dit la jeune fille en s'asseyant près de lui.

—Triste, Françoise, oui, c'est vrai.

—La nuit, comme au sauvage, te donne-t-elle de sombres pensées en couvrant d'un voile sombre le nuage noir qui passe sur la lampe du bon Dieu, te fait-elle rêver ? Tu ne parles pas, frère ?

—C'est que je regardais l'oiseau de nuit qui s'en va là-bas en riant et que je me demandais pourquoi son vol te fait tressaillir.

—Il annonce, vois-tu, quelque malheur.

—Quelque malheur, sœur ?

—Oui . . . Mais pourquoi penches-tu donc ainsi la tête ; souffres-tu ?

—Non, je rêve à ce malheur dont tu parlais.

—Tu rêves donc comme le sauvage, toi ?

—Et pourquoi ne pas rêver comme lui, Françoise ?

—C'est qu'il m'avait dit que les blancs ne rêvaient pas.

—Qui te disait cela, sœur ?

—Talasco, frère.

—Ton père ! . . Oh ! c'est qu'il n'aime pas les blancs.

—Frère, ils sont bien méchants aussi.

—Méchants, Françoise ?

—Oui, frère.

—Tu ne les connais donc pas, Françoise ? Tu ne sais donc pas tout ce qu'ils ont fait pour les sauvages ?

—Qu'ont-ils fait, frère ?

—Mais pour eux ils ont laissé leur famille, leur patrie, leur bonheur.

—Oui, pour venir troubler le nôtre, n'est-ce pas ?

—Non, non, car ils voulaient vous rendre heureux.

—Et pour cela, il leur fallait massacrer nos pères, enlever leurs forêts, leurs cabanes, ruiner leur patrie ?

—Mais cela n'est pas, sœur.

—Cela n'est pas ! . . . voilà toujours ce qu'ils nous disent quand on leur reproche ce qu'ils nous ont fait. Vois, frère, si cela n'est pas. Nos forêts ne sont-elles pas habitées par les blancs ? Là-bas sur le rivage du Saint-Laurent, où est ma sœur, je crois, n'ont-ils pas chassé mes pères et brûlé leurs cabanes ? Partout l'on ne foule plus qu'un sol couvert de ruines et de cendres ; et tu dis qu'ils voulaient nous rendre heureux !

—Écoute, sœur, et tu vas voir que les blancs ne sont venus ici que pour le bonheur de ta tribu.

—Je voudrais, frère, le croire ; mais . . .

—Voyons, écoute donc.

—J'écoute, frère.

—Tu es chrétienne maintenant, Françoise, tu sais tout ce que la religion des blancs renferme de grand, de noble et de bon.

—Oui, il me semble vivre d'une nouvelle vie, depuis que j'adore leur Dieu.

—Cette religion doit donc rendre tes pères plus heureux qu'ils ne sont.

—Je le pense, frère, pour moi, du moins.

—Eh bien ! tu peux sentir en ce moment quelle reconnaissance vous devez rendre aux blancs. Pour vous faire connaître leur Dieu, ils ont franchi des mers orageuses et laissé leur patrie. De plus, ils vous apportaient des connaissances et des lumières acquises par dix-sept âges. Crois-tu que pour vous rendre malheureux ils eussent tant fait ?

—Et tout cela, frère, c'était pour notre bonheur qu'ils le faisaient ?

—Sans doute, Françoise.

—Dis donc plutôt que c'était pour leur propre bonheur, que c'était pour s'emparer de nos forêts et se rendre heureux à nos dépens ; car, frère, si les blancs étaient si heureux dans leur patrie avec ces connaissances que tu vantes tant, pourquoi viennent-ils en si grand nombre habiter notre sol, quand il n'y a que leurs patriarches qui parcourent nos cabanes pour nous apporter cette religion et ces connaissances ?

—Sœur, les Français sont bien nombreux dans leur patrie ; ils pensaient que tes frères pourraient leur donner quelque peu de la grande étendue de leur sol ; mais tes frères n'ont point voulu et même ont essayé de les chasser du lieu où ils s'étaient établis.

—Mes frères ont défendu leurs cabanes que les blancs leur enlevaient.

—Je te l'ai déjà dit, sœur, les blancs ne voulaient pas enlever vos cabanes, mais seulement en partager le toit.

—Frère, s'ils eussent voulu partager notre toit comme

des hôtes, les Iroquois les eussent acceptés avec transport, car les Iroquois sont bons.

—Les blancs le sont aussi, Françoise, et pour ce gîte qu'ils pensaient que vous leur donneriez, ils laissaient leur patrie, emportant avec eux ses plus grands trésors, sa religion et ses nobles et grandes institutions. Tu vois donc qu'ils méritaient bien le peu de terre qu'ils vous demandaient.

—Je ne le vois pas, frère, si ce n'est que pour leur religion. Pour leurs grandes et belles institutions, comme tu les appelles, nous pouvions vivre heureux sans elles comme nous avions déjà vécu. Et peut-être nous ne pourrions pas en dire autant de ces blancs, qui les connaissent depuis si longtemps, ces institutions, car pour vivre ici, toujours en guerre avec les sauvages et d'autres blancs, il faut supposer qu'ils n'étaient pas bien heureux dans leur patrie. Puis d'ailleurs je ne vois pas non plus que ces institutions soient si grandes et si belles, puisqu'il me semble que ce sont elles que permettent aux blancs de venir nous brûler nos cabanes et nos forêts, comme ils l'ont fait encore, il n'y a pas longtemps, quelques soleils avant que je fusse prise. Frère, si tu avais vu mon père comme il jurait de se venger et les maudissait.

—Pourquoi hait-il donc autant les blancs, ton père, Françoise ?

—C'est qu'ils lui ont fait bien du mal.

—Mais aussi il en a bien fait à mes frères, ton père.

—C'étaient donc tes frères, ces hommes-là ?

—Oui, sœur, dit Eugène en la regardant.

—Tu n'aurais pas fait cela, toi, frère, tu n'es pas aussi méchant qu'eux, n'est-ce pas ?

—Non, Françoise . . . Mais qu'as-tu donc ?

—Oh ! si tu savais quelle douleur qui me brûlait le cœur, tu éteins en disant cela. Car, vois-tu, frère, je te pensais maudit de Talasco, mais si tu n'es pas méchant, il n'a pas pu te maudire. Sans cela, frère, il aurait fallu ne plus t'aimer.

—Tu m'aimes, sœur ?

—Si je t'aime, frère !

Ce qui se passa dans l'âme des deux jeunes gens en ce moment, eux seuls purent en savourer toutes les délices. Seulement on vit leurs lèvres se confondre, leurs bras s'entrelacer et ceindre leurs épaules dans une étreinte d'enivrement.

—Tu m'aimais, frère ; et c'était peut-être cela qui te rendait si triste ! Ah ! pourquoi ne me l'avoir pas dit plus tôt ? Comme je t'aurais aimé !

—C'est, Françoise, que je craignais mon . . .

—Ton oncle, Eugène ? dit d'une voix grave le père Mesnard, qui venait tomber comme un coup de foudre au milieu des deux jeunes gens.

—Mon oncle ! dit le jeune homme éperdu en se jetant à ses pieds.

—Mon père ! s'écria Françoise en l'imitant.

—Mes enfants ! ajouta le bon prêtre, maîtrisant son émotion. Puis après les avoir un instant contemplés : Relevez-vous, leur dit-il, et venez que je vous embrasse tous deux. Mais chassez, chassez, enfants, cette rougeur qui couvre votre front. Vous n'avez pas commis de crime. Non, non, Eugène, car c'est une belle et sainte pensée que l'amour de deux jeunes cœurs purs et honnêtes. Seulement vous auriez pu me dire auparavant que vous vous aimiez. Si tu savais, Eugène, combien ton manque de confiance m'a fait de peine. Tu baisses la tête, tu sens combien tu as été coupable.

—Et n'est-ce pas qu'il l'est aussi, mon père, de me l'avoir caché si longtemps ?

—Mais penses-tu donc, Françoise, que ce reproche n'est pas pour toi comme pour lui ?

La jeune fille ne put répondre et elle cacha sur le sein du vieillard sa belle figure sur laquelle venait de se déposer la pourpre des nuages du soir. Une larme roula sous la blanche paupière du père Mesnard. Il prit la main droite des deux jeunes gens, et la leur mettant

l'une dans l'autre, il leur dit de cette voix qui savait attendrir les sauvages :

—Vous vous aimez, enfants ?

Il eut pour toute réponse deux regards d'amour qui brillèrent comme les étoiles des cieux.

—Eh bien, je comblerai vos vœux, je vous unirai bientôt. Puisse le Dieu que nous allons prier tous trois, bénir votre union.

Un instant après ils entrèrent dans la cabane.

Tout le village était depuis longtemps plongé dans les douceurs d'un sommeil profond. On n'entendait au loin que le cri du hibou et des oiseaux de nuit. Le père Mesnard et Eugène Brunon venaient même de s'endormir sur leurs couches de sapin. Une jeune fille seule veillait dans toute la vallée. A genoux sur son hamac, Françoise priait encore. Ce qu'elle dit à Dieu dans cette prière, nous ne sommes pas faits pour l'écrire—la main de l'ange qui veillait près d'elle, ne pourrait pas le tracer.—Oh ! qu'il dut y avoir des transports ardents, de brûlantes pensées dans ce qu'elle adressait à la divinité. Que de larmes de reconnaissance durent souvent humecter sa poitrine, et s'exhaler comme un parfum jusqu'au trône de gloire de l'Homme-Dieu. Vous qui avez aimé, jeunes femmes et jeunes filles, à vous seules est réservé le bonheur de comprendre tout ce qui dut se passer dans cette âme simple et ingénue. Vous le comprendrez, vous jeunes femmes, quand, vous rappelant le soir qui suivit votre union, il vous était alors permis d'élever votre cœur au ciel, près de celui que vous aimiez. Et vous aussi, jeunes filles, car vous n'aurez qu'à vous ressouvenir de vos pensées quand, à la clarté vacillante des étoiles, dans votre chambre de jeune fille, à genoux devant la croix, vous déposiez le baume de votre piété pour Dieu, parce que l'heure qui avait précédé ce moment un cœur haut placé avait dit au vôtre, dans un sentiment de douce ivresse, deux mots bien courts, "je t'aime," mais dont, il est vrai, les habitants du ciel

envient le doux instant de bonheur qu'ils donnent . . .

. . . . . .

Quelques jours plus tard, le père Mesnard unissait devant Dieu, deux jeunes cœurs. Après les avoir bénis il leur dit d'une voix douce et grave :

—Allez en paix, mes enfants, et puissiez-vous toujours être . . . heureux, eût-il voulu dire, mais il ne put achever . . . Le Dieu qu'il adorait et qu'il venait de recevoir l'avait-il prévenu de quelque malheur ? . . . . . .

. . . . . .

IV

LES EXPIATIONS

L'ombre marquait trois heures. Tout était calme sous le ciel et l'horizon serein ; mais l'on aurait dit que dans ce silence de la nature il y avait quelque chose qui vous faisait frissonner malgré vous, comme si des fantômes, répandus dans les airs, vous eussent glissé des mots de mort à l'oreille. Et votre effroi eût encore augmenté, en voyant dans l'intérieur d'une petite cabane, un vieillard, la tête appuyée sur sa main droite, l'œil hagard et la chevelure blanche en désordre. Son front sillonné de rides s'assombrissait de temps à autre, comme si un rêve funeste s'était emparé de son âme. Quelques larmes même s'échappaient de ses paupières et s'écoulaient furtives de ses joues desséchées. Près de lui une jeune femme, assise sur son hamac, travaillait avec courage à une écharpe de guerrier qu'elle brodait avec une dextérité incomparable. De grosses gouttes de sueur descendaient le long de ses membres délicats et sa poitrine battait violemment. Mais tout occupée de son ouvrage, elle ne faisait point d'attention à la chaleur du jour, ni à la tristesse du vieillard. Une pensée remplissait toute son âme et ce devait être une pensée d'amour, car il n'y a que celles-là qui nous font oublier notre propre existence. Elle

se leva tout à coup, et s'avançant vers le prêtre, en lui montrant son écharpe :

—Vois, mon père, lui dit-elle, je viens de l'achever. Eugène va être bien content de la recevoir à son retour.

Le père Mesnard leva tristement la tête et ses yeux humides rencontrèrent la figure de Françoise, rayonnante de joie.

—Tu pleures, mon bon père !

—Non . . . enfant, je ne pleure pas.

—Ton visage était bien triste !

—Peut-être qu'en effet j'étais triste. Un songe funeste . . . un rêve . . de malheur . . Ne me parlais-tu pas d'Eugène ?

—Oui, je te disais . . . Mais tu pleures encore. Et elle essuya les larmes que le vieillard n'avait pu retenir.

—Je n'ai rien, ma fille, dit-il. C'était ce rêve . . . qui me faisait souffrir.

—Il est donc bien effrayant ?

—Oui, enfant. Mais laissons cela et parlons d'Eugène C'est ce soir qu'il doit revenir, n'est-ce pas ?

—Il me l'a promis du moins.

—Puisse-t-il arriver bientôt !

—Oh ! j'en ai bien hâte aussi, depuis tant de temps que je ne l'ai pas vu !

—Il n'y a que huit jours qu'il est parti, et tu dis tant de temps !

—Crois-tu que pour moi ce n'est pas assez longtemps, sans le voir ?

—Tu l'aimes donc bien, enfant ?

—Comment ne l'aimerais-je pas, lui qui m'aime tant ? Il la contempla un moment :

—Pauvre enfant, goûte avec enivrement ces fleurs de la vie, car l'automne viendra bientôt.

—Pourquoi ne serais-je pas toujours heureuse, mon père ?

—Pourquoi ! Oh ! je n'en sais rien, mais il me semble

que tout l'annonce. N'as-tu pas vu hier la croix s'assombrir à ton approche ?

—Des malheurs nous menacent donc ?

—J'en ai peur, mon enfant.

—Oh ! dis, mon père ; ils ne frapperont pas Eugène ?

—Eugène, et toujours lui !

—Et pourquoi ne penserais-je pas à lui ?

—Tu l'aimes trop, ton Eugène, je te le dis, enfant. Ton cœur, tes prières, et même ton âme ne sont plus qu'à lui ! Et rien, rien pour Dieu, pas un soupir, un vœu pour conjurer le malheur.

—Je crois pourtant que je ne l'aime pas trop, mon père. Et la jeune femme leva sur le père, ses yeux dont les orbites flottaient dans les pleurs.

—Aime-le encore plus, si tu le veux, je ne te le défends pas. Mais il faudrait prier un peu plus le bon Dieu. Car souviens-toi que si tu es heureuse aujourd'hui c'est à lui que tu le dois. Et ne pas le remercier ce serait être . . .

—Ingrate, n'est-ce pas, mon père ? c'est vrai, je l'ai bien été. Mais je le prierai maintenant, je le prierai beaucoup. Il verra bien que je suis reconnaissante.

—Je sais, enfant, que tu es un noble cœur, mais pourquoi ne le remerciais-tu pas auparavant ?

—C'est que je n'y pensais pas.

Le père Mesnard ne dit plus rien. Ces derniers mots l'avaient rendu rêveur. " Je n'y pensais pas," triste et en même temps bien expressive réponse, qui renferme toute la vie humaine. N'est-ce pas, en effet, l'une de ces tristes réalités dont elle est pleine ? Pour l'homme qui se croit heureux, n'est-ce pas tout ce qu'il sait dire, quand on lui parle de Dieu et de reconnaissance ? Voyez-le avec ses larges espérances insulter à la misère dans laquelle demain peut-être il courbera sa faible et orgueilleuse existence. Demandez-lui, si dans ces rêves de grandeur, il a associé une seule pensée du ciel, il vous répondra avec dédain : " *Non*, la terre suffit pour mon

bonheur,'' comme si l'on pouvait être heureux sans bénir la main qui vous rend tel. Ne vaudrait-il pas mieux pour cet homme tomber dans cette misère qu'il dédaigne? Car alors au moins vous le verriez avec ce noble courage que vous donnent de longs tourments, ne plus rougir de lever vers son Dieu un regard d'espérance, dire une prière d'amour et faire entendre un mot de plainte, qui demande en même temps protection. Tout en lui est fort et ardent, tout en lui est triste comme son âme. Il pleure . . . ne lui faut-il pas une main amie pour sécher ses larmes ? . . .

—Tu le prieras donc avec ferveur maintenant? reprit-il après quelques instants.

—Oui, mon père, je le prierai bien.

—Il faudra même lui donner quelque chose de cet amour que tu as pour Eugène.

—Je les aimerai tous deux, mon père, de toute mon âme.

Ils restèrent silencieux. Le prêtre laissa tomber sa tête sur sa poitrine, et la jeune femme alla s'asseoir sur son lit.

—Eugène revient ce soir? demanda-t-il encore.

—Oui, il me l'a dit.

Le père Mesnard poussa un gros soupir, qui fit tressaillir Françoise. Elle se précipita vers lui, en s'écriant:

—Mon père !

—Ma Françoise, mon enfant (et il la releva et lui tendit les bras), un malheur nous menace. Il me semble voir Eugène . . .

—Achève ! mon père, achève !

—Ensanglanté.

—Eugène !

—Mourant !

—Ne dis pas cela ! et elle recula d'effroi.

—Mort ! . . continua le prêtre, mort ! pauvre Eugène !

—Mort ! mon Dieu ! Oh ! ne rêve pas ainsi . . . Il

n'est pas mort . . . je le sais, je serais morte aussi . . Tiens, écoute, le voilà qui arrive . . . près du rivage. C'est lui ! c'est lui ! je le vois. Et plus prompte et légère que la biche, elle avait disparu.

Il y eut deux cris qui retentirent dans les airs, deux cris d'amour qui s'envolèrent sur les nuages.

—Eugène !

—Françoise !

Ce fut tout ce qu'ils prononcèrent en se voyant.

Le père Mesnard avait suivi lentement sa fille adoptive. Il aperçut bientôt les deux jeunes gens qui se tenaient étroitement embrassés. Cependant le front d'Eugène Brunon était bien sombre, et si parfois un sourire s'épanouissait sur ses lèvres aux caresses de Françoise, c'était un de ces sourires qui font mal. Ses pas précipités et sa démarche troublée ne confirmèrent que trop le père dans ses doutes. Il y avait un malheur. En passant près de lui, Françoise lui montra Eugène et rentra dans la cabane. Pour le jeune officier, il lui fit un signe de sa main, et l'entraînant vers le ruisseau, il lui dit d'une voix émue :

—Mon oncle, le danger est proche : une prisonnière iroquoise, conduite hier à Montréal, a déclaré qu'un parti de sa tribu, sous les ordres de Talasco, était en campagne pour une expédition secrète, et il y a tout lieu de croire que ce poste en est le but : car des canots étrangers ont été vus mouillés dans une anse à l'île aux Cèdres. Il n'y a pas un instant à perdre, il faut que vous partiez avec Françoise.

—Moi, mon fils, partir ! que dis-tu là ? Dans le danger, abandonner ces pauvres enfants ! et il montra les Outaouais rentrant en ce moment dans le village.

—Mais, mon oncle, en restant ici, que pouvez-vous faire ?

—Mourir avec eux du moins, s'il faut qu'ils meurent.

—Ils ne mourront pas, je les défendrai de ma vie. Mais vous, partez, sauvez Françoise.

—Je ne puis partir, Eugène. Le vrai berger ne peut abandonner son troupeau.

—Ils ont juré devant leur dieu de l'exterminer, et c'est Talasco qui est à leur tête, mon oncle, s'écria le jeune homme avec désespoir. Il va tant la faire souffrir ! Au nom de Dieu, je vous en conjure, sauvez-la, sauvez-la.

—Je ne puis partir, reprit toujours l'inflexible vieillard. Leurs larmes, il est bien vrai, se confondirent dans une même douleur ; puis on les vit tous deux entrer un instant après dans la cabane.

—D'où viens-tu donc, Eugène ? demanda la tendre jeune femme, en l'apercevant, d'un ton de reproche.

Eugène Brunon semblait implorer son oncle et ses regards douloureux se promenaient lentement sur chaque objet, comme s'il eût voulu leur dire un dernier adieu.

—Mais, mon Dieu ! que tu es pâle, ajouta-t-elle en se précipitant dans ses bras ; car elle venait de voir quelques larmes qui brillaient encore sur les joues de son époux.

—Mon oncle . . . dites-le-lui . . . Pour moi, je souffre trop.

Le vieillard resta silencieux, et Françoise, l'œil en feu, regardait toujours son époux :

—Tu souffres, Eugène, tu es blessé !

—Non, Françoise, je ne le suis point.

—Mais, qu'as-tu ? tu me fais peur ; parle, parle.

—Eh bien . . . écoute . . . l'orage gronde sur nous. Talasco veut se venger . . . Il faut, Françoise, que tu partes à cet instant même pour Montréal. Mes gens . . t'attendent au détour de la pointe.

—Sans toi, Eugène !

—Oui, mon enfant, sans moi.

—Jamais, jamais ! s'écria la jeune femme.

—Mais il le faut.

—Jamais ! te dis-je, Eugène.

—Voyons, écoute, enfant. Tu dois savoir que pour moi, il m'est impossible de te suivre. Dieu, l'honneur et le devoir me commandent de rester ici pour défendre

ce poste, confié à mes soins. Si je l'abandonnais, je me couvrirais de honte et de déshonneur.

—Tu ne serais pas déshonoré pour moi, Eugène, et mon amour ! . . .

—Enfant, pourrais-tu aimer un homme avili aux yeux de ses concitoyens ? Tu ne le pourrais pas, Françoise, n'est-ce pas ?

La jeune femme baissa les yeux et une vive rougeur couvrit son front. Eugène Brunon la pressa sur son cœur, et il ajouta plus gravement :

—Maintenant, Françoise, pars et obéis-moi.

—Ne te fâche pas, Eugène, je vais partir. Mais si tu savais combien je serais heureuse de rester ici avec toi, moi, et s'il fallait mourir, qu'il me serait doux de laisser la vie près de toi. Je t'aime tant ! Elle avait à peine achevé, qu'un bruit effroyable retentit dans toute la vallée du Saint-Louis.

—Mon Dieu ! Eugène, c'est le cri de guerre de mon père. Oh ! n'y va pas, il te tuera ! et elle entrelaça ses bras autour du cou de son époux.

—Sauve-toi, enfant.

—Ah ! comment t'abandonner ? . . . Non, non . . . Eugène, je reste avec toi, je veux mourir aussi.

—Va-t'en, Françoise, va-t'en !

—Ah ! du moins, viens avec moi, et ne va pas là ; car il va te tuer . . . Épargne-le, mon Dieu, sauve-le !

—Ne crains rien, enfant, je ne mourrai pas. Mais pars, sauve-toi . . . bien loin . . .

—Adieu . . . Mon Eugène . . . Adieu.

Elle embrassa de nouveau son jeune époux et elle s'élança sur la colliue, d'où, sans être vue, elle pouvait porter ses regards sur la plaine verdoyante.

Le cri de guerre courut dans les montagnes, et elle entendit des sons vagues, errants, et comme une voix qui murmurait ces mots : *Vengeance, le jour de la vengeance de ton père viendra.*

Talasco venait de débarquer. Les Outaouais sortirent

promptement et en désordre de leurs cabanes. Ils eurent beaucoup de peine à se mettre en rangs, malgré les exhortations d'Eugène Brunon qui était à leur tête. Quelques pas plus loin, le père Mesnard, la croix à la main, s'avançait calme et serein au-devant des Iroquois. Il fit un signe au chef pour lui parler. Bon vieillard ! il ne connaissait pas l'aigle d'Onnontagué : ses paroles de paix n'étaient que pour les échos d'alentour ! Le farouche sauvage banda son arc, et le père tomba percé d'une flèche. Ce fut là le commencement de la boucherie, et une fuite honteuse s'ensuivit. Cinq braves restèrent seuls avec Eugène. Les Iroquois se jetèrent sur eux comme des tigres. Cependant une voix se fait entendre : c'était Françoise, qui a tout vu et qui se précipite dans la mêlée. Elle veut mourir avec son époux.

—Épargnez-le, frères, crie-t-elle aux Iroquois, stupéfaits et étonnés de la voir pâle, échevelée et hâletante. Il n'est pas votre ennemi, ne le tuez pas, et elle les conjure et leur tend les bras.

—Un Français, un chrétien ne serait pas notre ennemi ! s'écria Talasco ; et tous se remirent à l'œuvre de destruction et de mort.

Cependant Eugène Brunon, blessé de mille coups, accablé par le nombre et s'affaissant sur lui-même, combat toujours. Mais il vient d'apercevoir son épouse. Il tombe, un cri s'échappe de sa poitrine :

—Françoise ! qu'as-tu fait ? . . perdue . . perdue . .

Le pauvre jeune homme ! tant il avait cru que chaque goutte de son sang protégerait la fuite de celle qu'il aimait, il s'était battu comme un lion, renversant tout sous son épée terrible. En la voyant près de lui, avec son espoir s'enfuirent toutes ses forces. Mais il ne fut pas renversé seul : Françoise était dans ses bras :

—Eugène ! Eugène ! murmura la jeune femme, ne me reconnais-tu pas ? Je suis ton épouse, ta Françoise. Et elle colla ses lèvres brûlantes contre celles déjà froides du jeune homme. Eugène ouvrit lentement ses yeux

mourants ; il prononça quelques mots obscurs. Dieu ! . . ma patrie ! . . . Françoise ! . . . mon amour ! . . . Adieu . . . Et tout fut fini, il était mort . . .

Ils sont là, ces pauvres jeunes gens, lèvres contre lèvres, front contre front. Le vent, comme au jour des félicités, a entrelacé leurs cheveux qui souvent flottèrent sur leurs épaules. Ne dirait-on pas que leur cœur est encore uni dans le même baiser ? Même après le trépas de l'un, quelle mollesse dans les poses, quel enivrement dans les étreintes ! N'est-ce pas qu'ils n'étaient pas faits pour le malheur . . . la mort ? Et cependant au milieu de leurs jouissances, quand ils ne commencent qu'à s'abreuver à la coupe de la vie, voilà que tout à coup le malheur vient flétrir de son souffle empoisonné leurs candides existences. Oh ! que dans ce monde il y a d'amères illusions ! Pourquoi plutôt la mort ne va-t-elle pas chercher ses victimes au milieu de cette foule errante, vagabonde, malheureuse, criminelle ? Regardez ce jeune homme. Comme il est pâle ! comme ses joues sont creuses et desséchées, ses yeux hagards, ses lèvres livides d'amertume ! Il maudit tout : Dieu, le monde, l'instant qui le vit naître. Ses jours lui sont à charge. Croyez-vous que la mort va le frapper ? Non . . . A lui misère, honte, horreur, et longues années ! . . . et longues années ! ou le crime ! car un poignard la forcera peut-être à le laisser passer sous sa sombre bannière. Encore ce sera avec regret qu'elle l'acceptera. N'a-t-il pas maudit la vie ? . . Pourquoi la mort ne le maudirait-elle pas à son tour ?

Autrement remplirait-elle la triste mission que le ciel lui a confiée ? N'est-ce pas une vengeance qu'elle accomplit ? Tenez, voyez-la, dans sa rage, moissonner les plus belles fleurs. Elle n'attend pas même qu'elles aient exhalé leur parfum. C'est ainsi qu'elle a cueilli au printemps ces jeunes enfants, eux que la vie avait bercés des plus doux rêves ; eux qui s'étaient promis, le matin encore de ce jour-là, félicité et bonheur. Et maintenant

il ne reste plus qu'un cadavre de tant de jeunesse et d'amour ; puis une jeune femme pâle comme la mort et mourante elle-même.

Cependant les Iroquois ont cessé leur massacre. Ils seront émus devant cette grande douleur. Mais Talasco est toujours inflexible, il a levé son casse-tête.

—Arrête, père, s'écria Françoise, arrête ! reconnais du moins ton fils, il fut mon époux, et il est mort.

—Mort, eh bien, qu'il en porte la marque, répondit le sauvage, et d'un seul coup, il sépara la tête d'Eugène de son corps. Un cri d'horreur s'éleva dans les airs. C'était la première expiation de la jeune femme d'avoir trop aimé. Il n'y eut bientôt, sur les riants rivages du Saint-Louis, que des ruines et des ossements, et l'on n'entendit que les chants funèbres de l'oiseau de nuit planant au-dessus des derniers flots de fumée . . . . .

. . . . . .

Quelques jours plus tard, une autre scène se passait à Onnontagué. Tous les sauvages, réunis autour de leur chef, étaient bien tristes. Talasco se leva, et s'approchant de sa fille, il lui souleva lentement la tête :

—Écoute, enfant, lui dit-il, veux-tu renoncer à ce signe (et il montra le crucifix que Françoise avait à son cou) qui te fait reconnaître pour l'esclave des chrétiens ? Parle, car ton sang pourrait bien couler, avant le coucher du soleil, sur l'autel du dieu Aréouski.

—Arrête, frère, dit l'un des sauvages, le jeune buisson ne se jette pas si promptement au feu. Attends jusqu'au nouveau lever de l'aurore ; la voix de la mère ramènera au nid le petit qui s'égare.

—Non, non, mon père, ne me renvoie pas à ma mère. Je ne renoncerai pas à mon Dieu. Tu peux me frapper, ton couteau est déjà teint du sang de celui qui fut mon époux. Frappe, te dis-je, je ne crains rien. Ne suis-je pas Iroquoise ?

—Tu l'as dit, le pur sang des Iroquois coule dans tes veines. Je reconnais bien ma fille . . . Frères, préparez

le bûcher . . . Les ombres de cette nuit couvriront ses cendres.

La jeune femme monta d'un pas ferme snr la charpente qui devait lui servir de tombeau. Une auréole de gloire brillait sur sa figure ; ce n'était plus une femme . . . c'était un ange ! . . . Les flammes s'élevèrent avec fureur dans les airs. Elle pressa le crucifix sur ses lèvres. Talasco, furieux, se précipita sur le bûcher, et le lui arrachant, il lui fit avec son couteau une large incision en forme de croix :

—Voilà, cria-t-il, le signe que tu aimes, le signe des ennemis de ton père. Meure, et qu'il soit le compagnon de ta mort !

—Merci, mon père, murmura la jeune femme chancelante. C'est là en effet le signe de mon amour . . . je le porterai là-haut. Eugène . . . mon Dieu . . . au ciel avec lui . . . . . .

. . . . . .

Un tourbillon de fumée la déroba aux regards des spectateurs. C'était la dernière expiation de sa faute et sa jeune âme, qui dans la vallée du Saint-Louis n'avait vécu que pour le cœur, était allée rejoindre au ciel celle de son Eugène, pour là s'enivrer, au sein des délices célestes, de ces divines jouissances d'amour que la cité sainte lui enviait, et dont elle lui avait refusé de goûter sur la terre la suavité, comme si elle avait été jalouse de ce bonheur, à la coupe duquel, dans sa grandeur et sa bonté, elle avait permis à tout homme de boire à longs traits.

C. V. DUPONT (1).

(1) M. C. Vinceslas Dupont, natif de Saint-Roch-des-Aulnais, était étudiant en droit. Il se noya tragiquement, le 3 août 1846, près du quai des Indes, dans le port de Québec. Il était âgé d'environ 22 ans.

1844

BONHEUR EN FAMILLE

(*Impromptu*)

A UNE DEMOISELLE

La douce paix de cet asile
Sourit à votre âme tranquille.
A l'abri du toit paternel,
Du malheur vous bravez l'orage ;
Puissent vos jours, sans un nuage,
Ignorer un destin cruel !

Goûtez-la cette paix profonde
Que ne donna jamais le monde,
Hélas ! ni ses prestiges vains.
Le bonheur ne semble qu'un songe,
L'amitié souvent un mensonge :
Ainsi le veulent les humains !

Voyez-les au sein de leur joie :
Des soucis trop facile proie,
Le plaisir même est leur écueil.
Heureuse au toit qui vous abrite,
Pour la vanité qui s'agite
Ne dépassez jamais le seuil !

Naguère j'ai vu mes années
Comme les vôtres fortunées ;
Mon ciel était toujours d'azur ;
Mais de longs chagrins avant l'âge,
M'offrant le malheur en partage,
Ont troublé ce calme si pur !

F. M. DEROME.

1844

LANGAGE D'UN PAPILLON

(INÉDIT)

Au parterre et sur la colline
Je poursuis mon vol incertain,
Car incessamment je butine ;
Mais je n'ai pas de lendemain !

Souvent je repose mes ailes
Au calice brillant des fleurs,
Oubliant que bientôt comme elles
S'éteindront mes vives couleurs.

Je meurs ne faisant que de naître,
Après un fugitif plaisir.
Est-ce là ce qu'on appelle être,
Que vivre et puis sitôt mourir ?

Mais, déjà quittant le parterre,
A tout il me faut dire adieu ;
Tel, s'il n'est plus sur cette terre,
L'espoir doit s'envoler vers Dieu !

F. M. DEROME.

1844

LE GÉNIE DES FORÊTS

Il est dit qu'une fois, sur les arides plaines
Qui s'étendent là-bas dans les vieilles forêts,
L'esprit des noirs brouillards qui couvrent ces domaines
Dormit à l'ombre d'un cyprès.

Mais il n'était pas seul : l'air pensif, en cadence,
Pressés autour de lui, des hommes s'agitaient ;
Un chant rompit bientôt leur lugubre silence :
Voici quel chant ils écoutaient :

Foule de guerriers sans courage,
Je le sais et tu t'en souviens,
Parce que tu n'aimais qu'un indigne carnage,
Mes pères ont maudit les tiens.

Parce que tu mangeais des entrailles de femme,
Tu t'engraissais des chairs de tes amis,
Et que jamais, chez toi, n'étincelle la flamme,
Qu'autour de tremblants ennemis.

Va voir, si tu le peux, au seuil de nos cabanes,
Les pâles et rouges débris
Des chevelures et des crânes
Qu'en ton sein autrefois ma hache avait surpris.

Foule de guerriers sans courage,
Je le sais et tu t'en souviens,
Parce que tu n'aimais qu'un indigne carnage,
Mes pères ont maudit les tiens.

Viens donc ! apporte la chaudière,
Tu boiras le jus de mes os !
Viens donc ! assouvis ta colère,
Tu ne m'entendras pas pousser de vains sanglots !

Ils frappent : les haches brisées
A leurs pieds tombent en éclats ;
Ils frappent : leurs mains épuisées
Restent sans vigueur à leurs bras.

Lui, cependant, avec un rire horrible,
Le cou tendu, les yeux sans mouvement,
Sur le roc qui voyait cette lutte terrible,
Il s'asseyait en murmurant :

Viens donc ! apporte la chaudière,
Tu boiras le jus de mes os !
Viens donc ! assouvis ta colère,
Tu ne m'entendras pas pousser de vains sanglots !

A la fin, bondissant de douleur et de rage,
L'esprit de la noire forêt
Jette dans l'air un cri rauque et sauvage,
Écume, grince et disparaît.

Depuis, nul n'a foulé le morne (1) solitaire,
Alors que les vents de la nuit
Aux horreurs qui couvrent la terre
Ont mêlé leur funèbre bruit.

Car une forme surhumaine,
Hâve, dégoûtante de sang,
Accourt du milieu de la plaine,
Y dresser son front menaçant.

J. LENOIR.

1844

LA FILLE DU BRIGAND

NOUVELLE

I

UNE PREMIÈRE ENTREVUE

C'était à la fin d'une journée de septembre ; le soleil venait de disparaître derrière les montagnes et ne mêlait plus à leur sombre verdure que les derniers reflets d'une teinte de sang. De gros nuages couleur d'encre roulaient rapidement dans l'atmosphère et commençaient à jeter sur la nature l'ombre d'une nuit d'orage et de terreur. On entendait au loin le sourd murmure des flots du Saint-Laurent, le bruit monotone de la chute de Montmorency, le sifflement du vent qui s'engouffrait violemment dans les sentiers tortueux qui avoisinent la porte Saint-Louis et se brisait avec fracas sur les vieux murs qui les bordent. Déjà l'écho des solitudes répétait par intervalle les roulements du tonnerre et l'éclair sillonnait les ombres de la tempête.

(1) Colline d'Amérique.

Huit heures sonnaient aux horloges du quartier Saint-Louis ; les rues de Québec étaient désertes ; un silence effrayant régnait sur la ville. Tout annonçait une de ces nuits de vol et de meurtre que les citoyens ne voyaient arriver qu'avec crainte et qu'ils passaient dans des transes horribles. Québec vivait alors dans une époque de sang : époque à jamais mémorable dans les annales du crime, à jamais ineffaçable sur les murs des prisons ; époque de dégradation, où on avait chaque jour à enregistrer un nouveau meurtre, à punir un nouveau crime !

Une seule lumière brillait encore dans une petite auberge du faubourg Saint-Louis, unique et mauvais refuge qu'avaient pu trouver trois jeunes gens surpris par l'orage qui venait de commencer avec les symptômes les plus menaçants. C'était une chétive cabane, basse et humide, autrefois peinturée, surmontée d'une énorme enseigne portant en grosses lettres jaunes cette inscription :

AUBERGE DU FAUBOURG SAINT-LOUIS

PAR

MME LA TROUPE

Quatre petites fenêtres dont les vitres avaient été presque toutes cassées et remplacées par des fonds de chapeau et de gros paquets de linge, éclairaient ce taudis. On y entrait par une porte enfoncée dans le sol et, après avoir descendu dans l'intérieur trois ou quatre degrés, on se trouvait vis-à-vis d'un comptoir peint en bleu foncé, où étaient réunis pêle-mêle des mesures sales et rouillées, des verres estropiés, des bouteilles vides et renversées. Les murs avaient été jaunis et tachés par la fumée d'une mauvaise lampe suspendue au plafond et qui répandait dans l'appartement une lumière blafarde et une odeur forte et désagréable. Dans le fond de cette première chambre, on apercevait une autre porte vitrée qui donnait dans une espèce de salon un peu plus relevé, destiné aux

gentlemen. Cette chambre n'était éclairée que par deux vitraux entourés de mauvais rideaux tout troués, mais assez propres. Une longue table carrée la traversait d'un bout à l'autre ; vis-à-vis était un sofa de paille fixé au mur, au-dessus duquel était représenté, sur une toile peinte et d'une manière assez peu fidèle, le portrait de Napoléon.

Enfin trois chaises de bois et une autre petite table ronde complétaient tout l'ameublement de ce salon, où étaient réunis en ce moment nos trois gentilshommes, que nous nommerons Stéphane, Émile et Henri, auxquels l'hôtesse faisait les compliments et les demandes d'usage.

Mme La Troupe était une femme d'environ trente ans, grande, robuste et assez bien faite. Elle conservait encore un reste de beauté peu commune ; mais ses traits, autrefois réguliers, avaient été bouleversés par l'eau-de-vie, ses yeux rougis par des veilles continuelles, et son large front s'était couvert de rides précoces et de cicatrices. Malgré ces désavantages extérieurs, Mme La Troupe savait plaire par ses manières polies et engageantes, par son sourire gracieux et avenant, par le ton d'élévation qu'elle savait prendre avec des gens qu'elle croyait devoir respecter et qui lui paraissaient appartenir à une classe assez élevée.

Aussi, en présence de ses nouveaux hôtes, Mme La Troupe ne négligea-t-elle rien pour leur faire une réception dans les formes ; elle montra tant de grâces, tant de politesse exquise, que nos jeunes gens auraient cru avoir affaire à une dame de première qualité, s'ils n'avaient eu dans ce qui les entourait une preuve suffisante du contraire.

—Eh bien ! messieurs, leur dit-elle, en donnant un de ses sourires les plus mignons, que prenez-vous ce soir ? un verre de bière ? un verre de vin chaud ? Ce dernier, je crois, serait préférable, n'est-ce pas ? Au reste, choisissez, messieurs, j'ai du vin supérieur en bouteille, de la bière fraîche, du gin de Hollande, du brandy . . .

—Emportez-nous du vin, madame, dit Stéphane qui, en remarquant l'air d'affectation que Mme La Troupe prenait, ne put s'empêcher de rire en levant les épaules.

—C'est bien, monsieur, vous allez être servi dans l'instant.

Et Mme La Troupe se retira en saluant avec courtoisie.

—Quel air de dégradation, dit Stéphane en s'adressant à ses amis ; et pourtant n'est-il pas étonnant de rencontrer dans une femme qui ne vit qu'avec le rebut de la société un tel raffinement de politesse ?

—En effet cela paraît drôle, dit Émile ; mais n'allez pas croire, Stéphane, que cette femme a toujours été ce qu'elle est aujourd'hui.

—Comment savez-vous cela ? dit Henri.

—C'est une simple supposition que je fais, Henri, et je la crois assez fondée ; il n'est pas possible qu'une femme puisse apprendre la politesse avec des gens qui l'ignorent absolument ; la politesse ne s'acquiert qu'avec une bonne éducation.

—Vous avez raison, Émile, dit Stéphane : cette femme peut avoir et doit nécessairement avoir été bien élevée. Qui sait ? elle appartient peut-être à une famille respectable ; il y a tant d'exemples à présent qui nous prouvent qu'une pareille dégradation est possible et même facile.

L'hôtesse entra en ce moment avec une bouteille de vin cacheté et demanda à Stéphane la permission d'introduire avec eux un homme et une jeune fille qui venaient d'arriver.

—Une jeune fille dehors dans un pareil temps ! voilà du mystérieux. Et d'où viennent-ils, s'il vous plaît ? dit Stéphane en débouchant la bouteille et en faisant une grimace dédaigneuse, à l'odeur et au goût aigre et amer du vin falsifié qu'elle contenait.

—Je l'ignore, monsieur, seulement ils paraissent venir de loin, ils sont en voiture et tout couverts de boue et d'eau.

—Faites-les entrer, madame, quels qu'ils soient.

L'orage était alors à sa plus grande fureur ; le tonnerre venait de tomber à quelques pieds de l'auberge ; l'éclair sillonnait en tous sens l'atmosphère qui paraissait comme un océan de feu ; la pluie tombait par torrents ; le vent faisait craquer horriblement le toit et les pans de la maison.

—Ciel ! quel orage, dit Henri, en allant fermer une fenêtre qui venait de s'ouvrir avec violence, je n'ai jamais rien vu de si effrayant.

Mme La Troupe venait d'entrer avec les nouveaux personnages qu'elle venait d'annoncer et avec qui elle paraissait être en parfaite connaissance ; elle les introduisit sous le nom de M. Jacques et Mlle Jacques. M. Jacques salua froidement et s'empara du vieux sofa avec sa fille.

—Vous prenez quelque chose, maître Jacques ? dit Mme La Troupe.

—Oui, la mère, un verre de *gin* pour moi. Et toi, ma chère, que prends-tu, hein ? Emportez-lui un verre de cidre, s'il vous plaît.

Et maître Jacques tira de sa poche une vieille bourse de cuir et remit une pièce d'argent à l'hôtesse.

Stéphane et ses amis le considéraient avec attention ; tous trois ne pouvaient se lasser d'admirer les charmes de sa fille, qui, de son côté, jetait de temps en temps les yeux sur Stéphane, assis le plus près d'elle. Helmina n'avait pas encore seize ans ; elle était à cet âge bouillant de la jeunesse où les passions commencent à naître dans le cœur et à se refléter au dehors. Helmina était un de ces types de beauté régulière, de candeur enfantine que le peintre n'a pu encore retracer avec précision, que le poète n'a pu chanter dignement.

Son visage faiblement ovale, et d'une blancheur éblouissante mêlée à l'incarnat de la rose, était encadré dans des boucles de cheveux d'un noir d'ébène qui retombaient et flottaient sur un cou d'albâtre. Ses yeux noirs, légèrement soulevés, brillaient sur son beau front, poli comme le marbre. Elle portait un chapeau de paille

jaune surmonté d'une plume blanche, qui ne lui couvrait que le haut de la tête. Une robe de mérinos rouge foncé, presque collée sur elle par la pluie, dessinait merveilleusement sa taille bien proportionnée et donnait une faible idée du contour régulier de ses bras et de ses épaules. Ses mains blanches et potelées se croisaient comme d'elles-mêmes chaque fois que l'éclair brillait. Elle était assise près de son père, le regardait avec tendresse, et lui souriait avec grâce en laissant apercevoir ses dents d'ivoire et ses lèvres de corail.

Maître Jacques, son père, pouvait avoir quarante ans tout au plus ; il était d'une taille moyenne mais bien conditionnée, d'une physionomie grossière et rebutante, mais d'un caractère assez doux et accessible. Il portait ce soir-là un large manteau de drap bleu qui lui descendait jusqu'aux talons, un chapeau de castor gris presque tout usé qui lui couvrait une partie du front ; des pantalons couleur de poussière, une veste à l'antique, munie d'énormes boutons de corne, et traversée en tout sens par une chaîne de cuivre doré, un fichu de soie noire qui contrastait avec une chemise très blanche ; tel était à peu près l'accoutrement de maître Jacques, accoutrement qui, ainsi que celui de sa fille, ne laissait pas d'être très propre et assez à la mode.

A en juger par l'air extérieur, maître Jacques devait être un homme respectable ; aussi Stéphane s'approcha-t-il avec confiance et commença à lier conversation avec lui, tandis que sa fille alla sécher ses vêtements près d'un bon feu que l'hôtesse venait d'allumer dans un autre appartement.

—Vous avez là, M. Jacques, une charmante enfant, dit Stéphane en suivant des yeux la jeune Helmina.

—Vous êtes la centième personne qui me faites ce compliment, et pourtant, dit maître Jacques avec une modestie affectée, je ne vois pas qu'il soit mérité.

—Vous vous trompez, M. Jacques, votre fille est bien la plus belle personne que j'aie encore rencontrée ; mais

dites-moi, si toutefois il n'y a pas trop d'indiscrétion à vous le demander, il faut qu'une affaire pressante vous ait engagé à braver un temps aussi terrible ?

—Nullement, monsieur, c'est une simple promenade. Ce matin, vous le savez, le temps était superbe, j'ai voulu satisfaire le goût de ma fille en lui faisant admirer tous les beaux sites que Québec nous offre ; cela lui servira pour aujourd'hui de leçon de dessin ; vous conviendrez qu'elle ne peut avoir de plus beaux modèles que ceux de la nature.

—Votre demoiselle apprend le dessin, M. Jacques ?

—Oui, monsieur, et la musique aussi ; je ne néglige rien, voyez-vous bien, pour donner à ma fille la meilleure éducation possible, dit maître Jacques avec orgueil et en toussant avec importance.

—Vous l'avez placée dans un couvent, je suppose ?

—Non pas, monsieur, je l'ai mise en pension chez une dame respectable, et là des maîtres se rendent tous les deux jours pour l'instruire dans toutes les sciences utiles et agréables.

—Voilà qui est bien, fort bien ; si tous les parents se conduisaient comme vous envers leurs enfants, Québec, rempli d'excellents talents, ne le céderait peut-être en rien aux premières villes de l'Europe pour l'éducation.

Pendant cette conversation entre maître Jacques et Stéphane, Émile et Henri en tenaient une autre à voix basse.

—Savez-vous, Henri, dit Émile en montrant du doigt Stéphane, savez-vous que ce corps-là va devenir amoureux de la jeune fille. Sur mon âme, je parierais qu'il va en devenir fou ! Voyez-vous ces informations qu'il prend et avec quel plaisir il les reçoit ? Et puis n'avez-vous pas remarqué, il n'y a qu'un instant, ces regards brûlants qu'il lui lançait à la dérobée ? Et la belle, de son côté, ne paraissait pas tout à fait indifférente ; elle rougissait, baissait les yeux, souriait même. Tenez, Henri, il y a quelque chose là-dessous.

—Je suis assez de votre opinion, Émile. Pourtant comment Stéphane pourrait-il devenir amoureux d'une fille qu'il ne connaît nullement, qu'il n'a encore jamais vue avant aujourd'hui ?

—Bah ! Henri, on dirait que vous ne connaissez pas l'amour ; que vous ignorez qu'il prend ordinairement tout à coup, qu'une seule étincelle suffit pour l'allumer dans un cœur aussi passionné que celui de Stéphane. Au reste, tenez, voilà la jeune fille qui revient ; faites-y attention.

Stéphane, en voyant paraître Helmina, se leva et allant au-devant d'elle, il lui prit la main et la conduisit jusqu'au sofa.

—J'ai craint, mademoiselle, lui dit-il avec douceur et en lui souriant avec amour, que cet orage n'eût pour vous des suites funestes ; mais je vois avec satisfaction qu'il n'en sera rien.

—Vous êtes vraiment trop bon, monsieur, lui dit Helmina en baissant la vue, et je vous remercie de l'intérêt que vous semblez me porter.

Maître Jacques fronça le sourcil ; Émile coudoya légèrement Henri qui, de son côté, fit à Stéphane un signe d'encouragement accompagné d'un sourire qui le fit rougir ; mais il ne fit pas semblant d'avoir compris.

—Eh bien ! dit Émile à l'oreille d'Henri, ne vous l'ai-je pas dit ?

—Ma foi oui, dit Henri, ça en a pas mal l'air.

Cependant l'orage avait entièrement cessé ; la lune commençait à percer les nuages ; on n'entendait plus que le pas lourd et traînant du *watchman*. Maître Jacques se leva tout d'une pièce et les poings sur les côtés, et après avoir dédaigneusement jeté les yeux dans la chambre, il sortit avec sa fille en saluant du bout de ses doigts.

Un instant après on entendit le bruit d'une voiture qui se dirigeait dans le chemin qui conduit aux plaines d'Abraham.

II

CE QUE PEUT UNE ÉTINCELLE

Le jour n'était pas bien loin de paraître ; l'aurore avait remplacé les ténèbres épaisses de la nuit ; Stéphane frappait à la porte d'une vaste maison en pierre grise située au centre de la ville. En arrivant dans sa chambre il s'était mis au lit dans l'espérance de goûter quelque repos après la marche et les fatigues d'une nuit comme celle qui venait de finir ; mais il ne pouvait chasser loin de lui l'image de la jeune fille qu'il avait rencontrée. Helmina était toujours devant lui ; il ne pouvait se dissimuler que cet intérêt qu'il lui portait comme malgré lui n'était autre chose que l'influnce d'un amour naissant. Mais tout en retraçant à son esprit les charmes de la jeune fille, Stéphane ne pouvait s'empêcher de faire des réflexions bien amères sur l'ignorance où il était de son existence et de sa famille, parce qu'il savait que son père, homme rigide et orgueilleux, ne souffrirait pas qu'il vînt à s'amuser à une fille de naissance obscure et de fortune médiocre. Et pourtant Stéphane était porté à croire que maître Jacques, malgré son air de respectabilité et de grandeur, n'appartenait pas à une classe bien élevée. Voici comme il raisonnait : maître Jacques était en parfaite connaissance avec Mme La Troupe qui, de son côté, paraissait très familière avec lui. Maître Jacques paraissait très bien accoutumé dans l'auberge du faubourg Saint-Louis, il y venait donc souvent ; et comme Mme La Troupe ne vivait qu'avec la dernière société, comme la maison qu'elle tenait n'était fréquentée que par des misérables, il n'était pas probable que maître Jacques en eût été un des habitués, s'il eût appartenu à une classe tant soit peu respectable. De plus, maître Jacques n'entraînerait pas sa fille chez Mme La Troupe, si, comme il s'en était vanté, il n'épargnait rien pour son éducation et s'il avait tant à cœur de la bien élever.

Telles étaient, entre beaucoup d'autres, les réflexions que Stéphane faisait ; il résolut de chercher au plus vite des informations auprès de Mme La Troupe, et de lui demander, sans l'informer de ses intentions, des renseignements sur celui avec qui elle paraissait si familière et qu'il avait lui-même tant intérêt à connaître. Il s'endormit enfin dans cette résolution ; mais il n'avait pas reposé une heure qu'il fut éveillé par quelqu'un qui le tirait du bras :

—Stéphane, levez-vous ; diable ! mon ami, comme vous êtes paresseux ce matin ! j'ai pourtant marché et veillé autant que vous et voilà deux heures que je suis debout.

—Eh ! c'est vous, Émile ? dit Stéphane en s'éveillant en sursaut et en se frottant les yeux ; mais qui vous emmène donc si matin ?

—Rien, mon cher, que l'intérêt que je vous porte. Après une entrevue comme celle d'hier au soir, dit malicieusement Émile, vous avez dû passer une nuit agréable, accompagnée d'heureux songes.

—Que voulez-vous dire, Émile ? dit Stéphane en rougissant.

—Ce que je veux dire ? bah, Stéphane, ne dirait-on pas que vous voulez en faire un mystère ? Croyez-vous que je ne me souviens plus de la petite *cocotte* qui vous a si bien *emmiellé* hier au soir ?

—Mais vous badinez, Émile.

—Point du tout, monsieur le réservé ; je parle très sérieusement, aussi sérieusement que vous agissez.

—Encore une fois, Émile, expliquez-vous.

—Dans l'instant ; dites-moi franchement, mon cher Stéphane, n'est-il pas vrai que la jeune Helmina, la fille de maître Jacques pour parler plus clairement, a laissé dans votre cœur une impression ineffaçable ? n'est-il pas vrai que vous y pensez à tout instant, que vous donneriez beaucoup pour la connaître plus particulièrement ?

Émile fixa Stéphane avec attention.

—Quand cela serait vrai, dit Stéphane troublé, qu'en concluriez-vous ?

—Eh bien ! si cela était, continua Émile avec triomphe, comment appelleriez-vous cet intérêt que vous lui portez, et si cela n'était pas vrai, comment me le prouveriez-vous après l'empressement que vous avez montré hier ?

—Soit, dit Stéphane poussé au pied du mur, je veux croire avec vous que Helmina m'a intéressé, je veux croire à toutes les bonnes intentions que vous voulez bien me prêter ; mais encore une fois, qu'en conclurez-vous ?

—Pardi, ce que tout autre en conclurait : que vous l'aimez, et diablement encore.

—Vous vous trompez, Émile ; ce n'est que de l'amitié, dit Stéphane en affectant un air d'indifférence.

—De l'amitié avec une personne avec laquelle on n'a eu aucune relation, aucune liaison, vous n'y pensez pas, Stéphane ; l'amitié ne prend pas si vite que cela, au lieu que l'amour n'a besoin, pour naître, que d'un simple regard, que d'une seule parole. Allons, mon cher ami, n'essayez plus à faire un secret de votre amour ; dites que vous l'aimez, et n'en ayez pas honte ; c'est une charmante petite fille, sur mon âme !

—Oui. Est-elle de votre goût ?

—Tellement de mon goût, que si j'étais comme vous en état de choisir une belle, je n'en prendrais jamais d'autre que cette *poupée*.

—Vous la prendriez même sans la connaître, Émile ?

—Comment, sans la connaître ? Il me suffirait de connaître sa naissance, et voilà tout.

—Et si elle était d'une naissance obscure ?

—Peu importe, pourvu qu'elle fût honnête.

—Mais si votre père s'opposait à votre union ?

—J'attendrais jusqu'à l'âge de majorité ; mon père n'aurait plus rien à dire alors.

—Et en vous mariant ainsi, Émile, ne croiriez-vous pas mal agir envers votre père ?

—Point du tout, mon cher Stéphane. Comment, parce

qu'il plairait à mon père de refuser son consentement à mon union pour la seule raison que mon amante est pauvre ou d'une maison obscure, je devrais abandonner une jeune fille que j'aime, qui m'aime de même et qui peut faire mon bonheur, une jeune fille qui quelquefois aura peut-être refusé vingt autres partis pour moi ? Quel est, mon cher Stéphane, quel est le père assez déraisonnable, assez peu doué de jugement pour en agir ainsi ? Quel est le père qui se laissera guider par un orgueil assez mal placé, par un intérêt assez sordide, pour abandonner son fils parce qu'il se mariera avec une jeune et tendre fille qui n'aura peut-être d'autre défaut que le malheur d'une naissance obscure, ou d'une fortune médiocre ?

—Cet homme déraisonnable, mon cher Émile, dit Stéphane en hésitant, vous le trouverez dans mon père.

—Votre père !

—Oui, Émile, mon père ; et s'il m'est permis de le dire, c'est là son seul défaut ; il est trop épris de lui-même, trop fier de son origine et de sa fortune ; tellement fier que si j'osais me marier contre sa volonté, il me retirerait d'abord son amitié qui n'a pas de bornes pour moi, et serait capable de me déshériter.

—Vous m'étonnez, mon cher Stéphane, votre père . . Pardonnez-moi ce que je viens de dire . . .

—Vous avez bien dit, Émile, très bien dit ; je suis de votre avis, et malgré cela, vous le dirai-je ? je crois que je laisserais une fille que j'adorerais pour conserver les bonnes grâces de mon père.

—Vous ne le pourriez jamais, j'en suis persuadé.

—Jamais ! mais que me conseilleriez-vous donc de faire si je me trouvais dans un pareil dilemme ?

—Je serais bien en peine, Stéphane ; je crois qu'alors votre propre conseil vaudrait mieux que celui de tout autre.

Stéphane s'appuya le front sur le dossier d'une chaise et sembla anéanti dans de profondes réflexions ; puis se

relevant tout à coup et jetant sur Émile un regard confus et douloureux :

—Je ne vous le cacherai plus, mon cher Émile : j'aime cette jeune fille ; oui, je l'aime plus que je ne l'avais pensé d'abord ; je sens dans mes veines le feu de l'amour qui me consume ; et cependant, mon cher ami, ajouta-t-il en versant des larmes abondantes, vous voyez que cet amour est sans espoir. Les réflexions que j'ai faites hier au soir me font craindre beaucoup que cette jeune fille ne soit en effet d'une naissance peu élevée ; mais je le jurerais sur mon âme, oui, il me semble que je le jurerais avec confiance, Helmina est une enfant qui embellirait mon existence, je le sens au-dedans de moi. Je suis persuadé que son âme est aussi pure que celle d'un ange, que ses sentiments sont nobles et élevés, que ses qualités sont rares et précieuses ; et cependant, Émile, n'est-il pas pénible pour moi d'être obligé de l'abandonner parce qu'elle n'est pas issue de parents nobles ? Ah ! Émile, s'il ne tenait qu'à moi, je l'épouserais, oui, je l'épouserais quand même elle serait la fille du dernier des hommes, puisqu'elle est honnête, belle et vertueuse.

—N'anticipez pas sur les événements, mon cher Stéphane, qui sait ? les difficultés que vous vous figurez n'existent peut-être pas ; il est même possible qu'elle appartienne à une famille respectable et c'est tout ce que votre père demande ; si au contraire la fortune est contre vous, il n'est pas possible que votre père, que vous dites si indulgent pour vous, se refuse à votre mariage, en voyant votre amour, en remarquant les charmes et les vertus d'Helmina. Non, Stéphane, j'en ai la ferme conviction, votre père bénira toujours une union qui, sans reposer sur la fortune et la noblesse, produira des fruits précieux, les plus précieux que l'on puisse désirer, puisqu'elle reposera sur la vertu et l'amitié.

—Puissiez-vous dire vrai, je serais trop heureux !

—Espérez donc, et si vous me le permettez, je me joindrai à vous pour chercher toutes les informations

nécessaires sur l'existence de la jeune fille, et j'irai avec vous me jeter aux genoux de votre père, si les renseignements que nous recueillerons ne lui conviennent pas.

—Merci, Émile, merci, dit Stéphane en le serrant dans ses bras. Que je suis fortuné d'avoir un véritable ami comme vous ; car s'il est vrai que le devoir d'un ami est de partager et de diminuer la douleur de son ami, de lui offrir ses services, oh ! Émile, je puis dire que vous l'accomplissez d'une manière irréprochable.

—Si vous le voulez, Stéphane, dit Émile pour rompre une conversation qui affectait sa sensibilité, demain nous irons ensemble chez Mme La Troupe quand la nuit sera close ; nous emmènerons avec nous le gros Magloire ; car je vous avouerai franchement que je redoute de traverser le soir ces rues écartées, ordinairement infestées de brigands et de malfaiteurs.

—Vous êtes prudent, Émile, mais je vous dirai qu'en emmenant le gros Magloire, je crains encore quelque chose de plus que les voleurs.

—Que craignez-vous ?

—Mon père. S'il apprenait que j'entre dans une maison pareille, je ne sais ce qu'il en arriverait ; d'ailleurs, mon cher ami, soyez persuadé que notre réputation en souffrirait si . . .

—Vous avez raison ; quoique je ne doute nullement de la discrétion de Magloire, cependant il vaut mieux aller seuls. A demain donc, Stéphane, à sept heures du soir ; préparez vos pistolets.

—Un mot encore, s'il vous plaît, Émile ; que le secret que je viens de vous dire soit entre nous seuls jusqu'à ce que je puisse le divulguer moi-même d'une manière avantageuse pour mon intérêt.

—Ne craignez rien, la suite vous donnera une nouvelle preuve de ma discrétion. Espérez tout de l'avenir, la persévérance couronnera notre entreprise. Adieu.

Stéphane conduisit son ami jusque dans la rue.

—Oh ! j'oubliais de vous dire, dit Émile en revenant

sur ses pas, qu'on a arrêté ce matin trois voleurs sur les plaines d'Abraham.

—Grâces à Dieu, dit Stéphane avec satisfaction ; il faut espérer qu'on arrêtera bientôt tous les autres. Et après avoir serré encore une fois la main de son ami, il remonta dans sa chambre.

III

COMME QUOI L'AMOUR SE COMMUNIQUE

A l'entrée de Sainte-Foye, sur une petite éminence, était située une jolie petite maison, proprement blanchie, avec des contrevents noirs ; on y arrivait par une avenue étroite, bordée de sapins et d'érables. Le soleil venait de se lever et éclairait de ses rayons d'or cette charmante habitation ; des oiseaux perchés sur toutes les branches et sous le toit de la chaumière faisaient entendre leurs doux ramages, mêlés au murmure d'un petit ruisseau qui coulait au pied du coteau et allait se perdre au milieu du gazon et des fleurs des prairies environnantes. Une calèche verte et presque entièrement couverte de boue était renversée sur le pan de la maison. Maître Jacques et sa fille venaient d'arriver. Une grosse paysanne joufflue, en jupon d'étoffe, nommée Madelon, et une petite fille joviale et élancée s'empressaient de couvrir une table de porc fumé, de légumes et de lait chaud.

Maître Jacques et Helmina étaient assis sur un banc de jonc vis-à-vis d'un feu ardent allumé dans l'âtre. Helmina tenait constamment la vue baissée.

—Dépêche-toi, Madelon, dit maître Jacques, dépêche-toi, je ne puis faire long séjour ici.

—Dans un instant, maître Jacques ; oh dame ! par exemple, vous n's'rais pas servi comme à l'Albion, j'n'ons pas eu l'temps pour ça.

—N'importe ce que tu auras, ma bonne fille, nous avons faim, tout est superbe alors, n'est-ce pas, Helmina ?

Mais dis donc, ma fille, comme tu as l'air triste aujourd'ui ! que diable pourtant, ma mignonne, indépendamment de l'orage que nous avons essuyé, tu as eu assez d'agrément dans ta promenade. Hein ! pas vrai ?

—C'est vrai, mon père, j'ai goûté d'autant plus de plaisir avec vous qu'il m'arrive rarement de jouir aussi longtemps de votre présence.

—Bravo ! mon enfant, dit maître Jacques avec contentement ; voilà qui est bien répondu, sur mon âme. Viens m'embrasser, Helmina, tu es maintenant mon unique consolation sur la terre.

Helmina sauta au cou de son père et l'embrassa avec effusion. Maître Jacques aperçut une grosse larme sur la joue pâle de sa fille.

—Helmina, lui dit-il avec une air de douceur, tu pleures, je vois bien que tu me caches quelque chose ; si tu savais comme ce manque de confiance de ta part m'afflige.

—Je n'ai point de secret pour vous, mon père ; cette larme m'est arrachée par l'amitié que je vous porte, par la séparation que vous allez faire.—Oh ! mon père, pourquoi aussi ne pas toujours demeurer avec moi ? Quelles affaires si multipliées peuvent vous retenir aussi longtemps absent ?

Maître Jacques fronça le sourcil ; il éluda promptement les questions de sa fille.

—J'espère, Helmina, qu'un jour je pourrai vivre continuellement avec toi ; ne te chagrine pas, mon enfant. En attendant tu ne manqueras de rien, tu auras tout ce qui te fera plaisir ; mais sois gaie, ma chère, heureuse ; imite ta petite compagne Julienne ; regarde-la, elle est toujours comme l'oiseau sur la branche, chantant, sautant ; imite-la, ma fille.

—Ah ! bien oui, la Julienne, dit Madelon avec humeur, elle saute bien qu'trop, elle, par exemple ; j'vous dis, maître Jacques, qu'il n'y a pas à en jouir, ma bonne vérité.

—Allons, de la patience, Madelon, elle est jeune, elle deviendra plus sage.

Et maître Jacques s'approcha de la table, et se mit à manger avec précipitation et appétit.

—Dieu le veuille ! dit Madelon en prenant de suite deux ou trois prises de tabac.

Le mari de Madelon venait d'atteler le cheval de maître Jacques.

—Adieu donc, Helmina, dit maître Jacques, je reviendrai dans quinze jours au plus tard, sois bonne fille.

Maître Jacques monta dans sa grosse calèche et partit en faisant claquer son fouet. Helmina se retira dans sa chambre pour pleurer plus librement.

—C'est toujours bien curieux, Maurice, dit Madelon en s'adressant à son mari, que c't'homme-là n'a pas encore passé ici c'qui s'appelle une journée depuis que nous avons sa fille.

—Eh bien quoi ! dit Maurice avec rudesse, c'est qu'il a d's'affaires, c't'homme.

—Mais d's'affaires tant qu'tu voudras, à la fin un homme n'est pas un chien, faut qu'il se r'pose.

—Qui t'a dit à toi qu'il n'se r'posait pas ailleurs ?

—V'là c'que j'voudrais savoir. J'cré, ma parole d'honneur, que tu manigances avec lui, Maurice, dit Madelon en le regardant attentivement. Tu m'as l'air à connaître quelque chose.

—Tiens, te v'là encore avec tes croyances, dit Maurice en devenant pâle. Comment ça, si tu veux ?

—Comment ça ? parce que d'abord tu as toujours comme lui de l'argent à pleine poche, et ensuite parce que vous vous parlez toujours à l'oreille. Pourquoi ne contez-vous pas vos affaires tout haut ?

—Pourquoi ? dit Maurice d'un air embarrassé, parce que . . . dame, parce que . . . parce que enfin ça n'vous r'garde pas, entends-tu ? On va-t-il fourrer notre nez dans vos affaires, nous autres ? Eh bien ! chacun les siennes.

Madelon voyant son mari impatienté, n'ajouta plus rien et continua son ouvrage en grommelant.

Maurice sortit.

—C'te pauvre enfant-là a du chagrin que je n'connaissons point, Julienne, dit Madelon en entendant les sanglots entrecoupés d'Helmina. Pauvre enfant, si jeune et tant pleurer, si belle et avoir tant de chagrins ! Là ! là !

—Et pourtant si heureuse ! ajouta Julienne.

—Heureuse ? Julienne, heureuse un peu.

—Pourquoi ? n'a-t-elle pas tout ce qu'il lui faut ?

—C'est vrai, mais n'est-ce pas chucotant au moins pour elle de n'pas connaître encore les affaires de son père, de n'pas savoir queu rang elle tient dans le monde ? Son père est riche, Julienne, c'est vrai ; mais comment amasse-t-il son argent ? Il y a à présent tant de . . . que sais-je enfin ?

—Que voulez-vous dire ?

—C'que j'veux dire, Julienne ; ma foi, j'veux dire qu'un homme qui se cache comme M. Jacques et qui a toujours comme lui sa bourse bien garnie, ne peut faire rien de bien relevé.

—Vous pensez ça ?

—N'ai-je pas raison de l'penser ?

—Comme ça, dit Julienne en remuant la tête ; mais t'nez, je pense, moi, que mademoiselle Helmina a d'autre chose encore sur le cœur ; à son âge, voyez-vous, on commence à avoir des chagrins de jeune fille.

—Des chagrins de jeune fille ? qu'est-c'que t'entends par là, Julienne ?

—J'entends que mademoiselle Helmina peut avoir de l'amour. A seize ans, voyez-vous, on dit qu'c'est le bon temps pour ça.

—Mais comment veux-tu qu'elle aime ? la pauvre enfant, jamais elle ne voit personne ici ; v'là c'qui m'chagrinerait bêtement à sa place : par exemple, on sait bien c'que c'est à la fin, on aime à avoir des amis quand on est jeune.

—Et qui vous a dit que, dans les promenades qu'elle a faites avec son père, elle n'a pas rencontré quelqu'un qui lui plût ?

—Ça s'pourrait, ça s'pourrait, Julienne. Oh ! pour le coup, ça s'rait ben terrible pour elle d'aimer quelqu'un et de ne pouvoir le lui dire ; pauvre Helmina ! mais je l'saurai, oui, elle me l'dira certainement.

Helmina sortit de sa chambre en ce moment et mit fin à la conversation ; elle était pâle et abattue ; ses yeux rouges et creux dans lesquels on voyait encore rouler des larmes annonçaient qu'elle avait beaucoup pleuré. Elle essaya cependant de paraître gaie, car elle donna à Julienne un sourire forcé qui la remplit de joie.

Helmina et Julienne étaient unies et s'aimaient comme deux sœurs, et cependant leur amitié ne datait que d'un an. C'était maître Jacques qui, pour donner une compagne à sa fille, avais emmené Julienne et la nourrissait chez Maurice. Julienne avait quatorze ans. Elle était d'une beauté commune, mais d'un caractère riche et précieux. Julienne ne connaissait encore ni les peines, ni les inquiétudes ; le chagrin n'avait pas encore ridé son front, ni troublé son cœur. Toujours riante, toujours heureuse, elle ne connaissait que le jeu et le badinage, elle n'avait d'autres chagrins que ceux qu'elle partageait avec Helmina. Aussi en la voyant plongée dans la tristesse, elle n'avait pu s'empêcher de verser des larmes ; mais lorsqu'elle la vit sourire, sans penser si ce sourire tenait du désespoir ou de la gaieté, elle sentit dans son cœur la douce espérance et la ferme persuasion qu'elle s'était trompée dans ses conjectures, que le chagrin d'Helmina ne serait que passager et momentané, comme celui qu'elle avait toujours montré chaque fois que maître Jacques l'avait quittée.

Elle s'approcha donc d'Helmina en riant et en sautant.

—Irons-nous dans les champs aujourd'hui, Helmina ? lui demanda-t-elle.

—Oui, ma bonne Julienne, dit Helmina, nous irons cette

après-midi. Puis s'adressant à Madelon, je vais me reposer un peu, lui dit-elle ; vous m'éveillerez à midi, s'il vous plaît. J'ai un mal de tête effrayant.

—Vous êtes malade ? dit Madelon ; je m'en doutais ben qu'vous aviez queuque chose.

Elle suivit Helmina dans sa chambre et demeura auprès d'elle jusqu'à ce qu'elle fût endormie.

Son repos fut assez paisible, seulement de temps en temps elle s'éveillait en sursaut comme si elle eût été sous l'influence de quelque rêve effrayant, ou bien d'une fièvre maligne. Cependant les pulsations régulières de son pouls n'annonçaient rien d'inquiétant, et Madelon en appliquant sa large main sur le front pâle d'Helmina, vit avec plaisir qu'il n'était pas aussi brûlant que lorsqu'elle s'était mise au lit.

Madelon se promit bien de ne pas l'éveiller.

—Vous n'irez pas aux champs aujourd'hui, dit-elle à Julienne, Helmina est trop malade, il faut qu'elle se r'pose, et j'espère qu'elle sera mieux ben vite.

Mais à midi le bruit que Maurice fit en rentrant rompit le sommeil d'Helmina.

—Pourquoi donc vous lever sitôt, ma chère ? dit Madelon en la voyant paraître. Êtes-vous mieux au moins ?

—Oui, Madelon, je me sens très bien, grâce à vos soins ; assez bien pour accompagner Julienne à la promenade. Vous ne l'avez pas oubliée, ma chère ?

—Oh non, allez ! dit Julienne ; pourtant si cela allait vous rendre malade ? . . .

—Ne craignez rien, Julienne, au contraire, je crois que l'air me rétablira parfaitement.

—Prenez garde, lui dit Maurice d'un ton moitié brusque moitié respectueux ; prenez garde, nous en répondrions à maître Jacques.

Après avoir pris quelque chose, Helmina et Julienne sortirent et se trouvèrent bientôt dans les prés fleuris qui avoisinaient leur habitation.

Il y avait à quelques arpents de la maison une espèce de petit coteau fait en forme de pain de sucre, aplati au sommet et tout couvert de petits sapins qui, par leur verdure et l'entrelacement de leurs branches, formaient un bocage assez épais pour empêcher le soleil d'y pénétrer. Ce jour-là la chaleur était brûlante et excessive, pas le moindre air, pas le moindre souffle.

Helmina, couverte de sueurs, proposa à Julienne d'aller se reposer à l'ombre des branches pour se soustraire un peu aux rayons du soleil.

Aussitôt qu'elles y furent rendues . . .

—Ma chère amie, dit Helmina en prenant la main de Julienne, si je suis venue aujourd'hui avec vous, ne croyez pas que ce soit uniquement pour faire une promenade ; non, Julienne, j'y suis venue d'abord pour vous faire plaisir, mais surtout, vous le dirai-je? pour vous confier un secret qui m'accable.

Julienne fixa attentivement Helmina ; elle était d'une pâleur livide ; ses yeux respiraient une mélancolie grave et réfléchie, sa figure un air d'élévation et de douceur angélique. Julienne ne put s'empêcher de frémir en apercevant le changement subit qui venait de s'opérer sur les traits d'Helmina.

—Il y a bientôt six ans que je suis ici, continua Helmina, et depuis ce temps, ma chère Julienne, malgré les peines que j'ai eues, notamment celle que me cause la conduite cachée et mystérieuse de mon père, je n'en ai jamais éprouvé de plus cuisante que celle d'aujourd'hui ; car je vous l'avouerai, Julienne, quoique mon chagrin ne paraisse pas à l'extérieur d'une manière aussi frappante que ce matin, il n'en existe pas moins encore dans mon cœur et m'occupe entièrement. J'aime à vous parler de ma douleur, ma tendre Julienne, parce que je sais que vous m'aiderez à la supporter, parce que je sens qu'il est doux pour une amie de s'épancher dans le cœur de son amie ; et assurément je n'en ai point, je n'en aurai jamais de plus sincère, de plus attachée que vous.

Helmina serra la jeune fille contre son cœur.

—Vous pleurez ! Julienne, que j'aime cette marque de tendresse ! . . .

—Hier au soir, ajouta précipitamment Helmina, pour terminer au plus vite une conversation aussi pénible, hier au soir nous entrâmes dans une mauvaise auberge pour laisser passer l'orage.

—Dans une auberge ! dit Julienne tout étonnée, dans une auberge !

—Oui, Julienne, dans une auberge ; que cela ne vous surprenne pas, c'était le seul asile qui nous fût ouvert ; mais ce qui devra vous surprendre autant que moi, c'est que mon père m'a paru connaître depuis longtemps cette infâme maison, et être très familier avec la maîtresse qui se nomme Mme La Troupe.

—Mme La Troupe, dites-vous ?

—Oui, Julienne ; la connaîtriez-vous ? auriez-vous eu des relations avec cette femme ?

—Je vous le dirai dans un autre moment, ma chère Helmina ; continuez, s'il vous plaît. Mme La Troupe aubergiste ! répéta-t-elle à demi-voix, qui l'aurait pensé ?

—Et qui aurait pensé aussi, ma chère Julienne, dit Helmina sans prendre garde à la surprise de son amie, que mon père qui paraît tant se respecter, qui a en effet l'air si respectable, qui aurait pensé qu'il eût des connaissances comme cette Mme La Troupe ? Oh ! je souhaite bien que mes craintes ne se réalisent jamais, mais . . .

Helmina n'acheva pas, dans la crainte de porter à l'égard de son père, qu'elle respectait d'ailleurs, un jugement trop sévère et trop peu fondé.

—Continuez, dit Julienne, qui, en pensant encore à la nouvelle situation de Mme La Troupe, n'avait pas paru prendre garde à ce que Helmina venait de cacher ; continuez, est-ce là votre grand secret ?

—S'il n'y avait que cela, dit Helmina, je me croirais trop heureuse ; sachez donc, Julienne, que dans cette vilaine auberge j'ai rencontré . . .

—Un jeune homme ? dit Julienne, pour épargner à Helmina la difficulté d'un pareil aveu. Je m'en doutais, ma chère amie ; ce matin même j'ai cru m'apercevoir que votre chagrin venait de là, j'en ai fait la remarque à Madelon. Mais connaissez-vous son nom ?

—Non, Julienne, dit Helmina d'une voix entrecoupée et en baissant la vue, je ne connais rien de lui, et cependant je ne puis chasser son image de mon esprit ; il me semble que je pourrais passer ma vie à l'entendre et à le voir, tant il est aimable, tant il s'exprime avec douceur et avec tendresse ; je pense continuellement à lui . . . je le vois partout . . . enfin je l'aime, Julienne, oui, je l'aime ; et pourtant vous connaissez mon père, s'il venait à l'apprendre !

Helmina ne put résister plus longtemps, elle se cacha le visage dans ses deux mains et pleura amèrement.

—Pourquoi, ma chère Helmina, vous abandonner à un chagrin aussi terrible, sans connaître les dispositions de votre père ?

—Je ne les connais que trop, Julienne, il me les a apprises plus d'une fois ; il n'y a pas plus que deux semaines encore, si vous saviez le tableau peu avantageux qu'il me fit du mariage et de l'amour ! et vous croyez qu'aujourd'hui il puisse entendre favorablement . . .

—Il faut l'essayer.

—Jamais, jamais je ne l'oserai.

—Et si j'osais, moi ?

—Il rira de vous, il ne vous écoutera pas.

—Eh bien ! je conterai tout à Madelon et à Maurice ; votre père ne rira pas de tout le monde, je suppose ; il finira par le croire.

—Prenez garde, Julienne, mon père a une terrible colère ; s'il allait se fâcher !

—Laissez-moi faire, Helmina ; regagnons la maison, il n'est peut-être pas bon pour vous de rester si longtemps dehors ; le soleil commence à baisser, allons.

Helmina s'appuya sur le bras de Julienne.

Elle avait essuyé ses larmes et repris son air de calme et de sérénité apparente. En arrivant chez elles, les jeunes filles se retirèrent dans leur chambre, et Helmina pria Julienne de lui dire ce qu'elle savait de Mme La Troupe. Julienne lui fit le récit suivant, récit peut-être trop naïf et trop détaillé, mais que nous jugeons nécessaire pour la suite de notre histoire et pour mettre en relief le caractère de Julienne.

IV

HISTOIRE DE JULIENNE, DE Mme LA TROUPE ET D'HELMINA

—Vous me demandiez tantôt, Helmina, dit Julienne, si je connais Mme La Troupe ; c'était une des meilleures amies de ma pauvre défunte mère. Mme La Troupe était riche alors, bien riche ; vous comprenez maintenant ma surprise, lorsque je vous ai entendue dire qu'elle était aubergiste. Son mari était un des plus gros marchands de nos endroits ; il avait son magasin à trois ou quatre portes de notre maison ; oh ! le beau magasin ! quand j'y pense encore ! Comme il y avait de belles et bonnes choses ! C'était le magasin de tout ce qu'il y avait à la mode, de plus riche, de plus précieux. Nous n'avions pas de plus grand plaisir, maman et moi, que d'y voir entrer à toute heure du jour de belles dames, de jolies demoiselles qui ne font et n'ont à faire que cela, à courir les rues et les magasins. Tous les jours c'étaient des carrosses, toutes sortes de belles voitures qui arrivaient devant notre porte ; enfin le magasin était toujours foulé de monde. Vous pouvez penser tout l'argent que M. La Troupe amassait !

Sans compter son magasin, M. La Troupe avait encore trois ou quatre belles terres qu'il faisait cultiver par des ouvriers ; mon père en était un et jouissait auprès de son bourgeois de la plus haute estime, parce qu'il était vigilant et laborieux ; il ne nous voyait que le dimanche ;

toute la semaine il conduisait à la campagne les travaux de la ferme.

Mme La Troupe aimait, comme je vous l'ai dit, beaucoup ma mère ; elles avaient été élevées ensemble ; elle la faisait travailler et la récompensait généreusement. Toutes les semaines elle nous invitait à souper avec elle. Si vous aviez vu comme c'était arrangé ! Dieu de Dieu, quand j'y pense encore ! on ne marchait que sur de beaux tapis, on ne s'asseyait que sur des sofas de crin, on ne voyait qu'argenterie et dorure. Et comme j'en ai mangé des sucreries ! des friandises ! C'étaient des pains de savoie par ici, des gâteaux par là, et puis des pâtisseries, des bonbons de toute espèce ; tenez, Helmina, à force d'en manger, j'en étais dégoûtée, vrai comme j'vous l'dis.— Et puis ensuite des présents, comme j'en ai eu de Mme La Troupe ! C'étaient des belles robes, des beaux chapeaux, allons, jusqu'aux parasols qu'elle me donnait. Comme j'étais fière dans ce temps-là ! Quand j'y pense encore, je vous assure que ça m'tracasse l'esprit, ça m'bouleverse l'imagination.

Figurez-vous aussi, Helmina, que Mme La Troupe avait une petite fille à peu près de mon âge, belle comme un petit enfant Jésus de cire ; vous devez l'avoir vue lorsque vous êtes entrée chez sa mère ?

—Non, Julienne, probablement qu'elle était couchée.

—Oh ! c'est ça. La pauvre petite Élise, elle doit trouver du changement de coucher aujourd'hui dans un mauvais lit, elle qui ne couchait autrefois que dans la soie et sur la plume ! Qui aurait dit ça pourtant ? C'était la meilleure enfant que l'on puisse voir : complaisante, généreuse, toujours gaie, et surtout polie et pas fière du tout, qualités qui sont pas mal rares chez nos demoiselles d'aujourd'hui ; hein, Helmina ? Combien de ces prétendues filles de gros monsieurs auraient à sa place dédaigné de jouer avec une pauvre petite paysanne comme moi ! combien se seraient crues déshonorées en me saluant même ! Et cependant de toutes ces demoiselles que je vois aujour-

d'hui, je vous assure, Helmina, que pas une n'était mieux habillée ni mieux élevée qu'elle, pas une n'était plus considérée, plus vantée. C'était riche, voyez-vous ; quand on a de l'argent, on a tout avec aux yeux du monde. Mais, par exemple, Élise avait plus d'esprit, plus de jugement que toutes ces demoiselles orgueilleuses qui n'ont quelquefois d'autre mérite que celui de la fortune, d'une fortune ordinairement mal acquise, aux dépens des pauvres.

Elle m'aimait tant, elle me caressait tant que j'en étais parfois tout honteuse ; nous étions toujours ensemble ; tenez, pour bien dire, nous étions comme les deux doigts de la main, vrai comme j'vous l'dis ; aussi toutes les petites filles du voisinage en étaient devenues jalouses ; chaque fois qu'elles me rencontraient, elles me disaient : " T'es ben heureuse, la Julienne ; j'voudrais ben être à ta " place, la Julienne," et mille autres choses pareilles qui me gonflaient et me faisaient apprécier encore plus le bonheur que je goûtais auprès d'Élise.

Pauvre Élise, dit Julienne en se croisant les mains, oh ! je donnerais bien d'quoi pour la voir à présent ! Comme elle doit être changée ! comme elle doit être triste ! Et sa mère, là . . . là . . . qui mène une vie aussi misérable, comme ça doit lui faire de la peine, elle qui est si scrupuleuse, si sage ! Mais tenez, vous voyez bien, Helmina, je ne puis croire que Mme La Troupe soit aubergiste, elle qui était si vertueuse ! Pourtant, ajouta Julienne avec résignation, quand on tombe de si haut, ça donne du désespoir, et puis on ne sait pas où se jeter ! pas vrai, Helmina ?

—Oui, Julienne, oui, vous avez raison ; mais continuez.

—Il y avait deux ans que nous vivions ainsi, reprit Julienne, lorsque M. La Troupe tomba malade. J'ai entendu dire à ma mère que c'était d'avoir trop travaillé.

Je le crois bien ; c'était un homme aussi que ce M. La Troupe ; ça n'arrêtait pas plus que l'eau de la rivière. Vous pouvez penser s'il était soigné un peu ! Bonne

sainte Anne du bon Dieu, quand j'y pense encore ! Tenez, il avait six médecins à ses trousses, vrai comme j'vous l'dis ; et puis dans la maison c'était comme une vraie apothicairerie, des bouteilles de toutes sortes, des instruments de toutes espèces, des clercs de toutes façons ; malgré tout ce brouhaha auquel personne ne comprenait, il a fallu partir ; car voyez-vous, contre la volonté du bon Dieu il n'y a rien à faire.

Vous pouvez vous imaginer quel coup sa mort porta à sa famille et à la nôtre, et par tout le canton. Sainte Vierge, quand j'y pense encore ! Si vous aviez vu Mme La Troupe s'arracher les cheveux, jeter les hauts cris sur le corps de son mari en le baignant de ses larmes ; si vous aviez vu la petite Élise qui appelait son père ; si vous aviez entendu tous les domestiques et les pauvres pleurer et gémir, tout le monde regretter M. La Troupe ; il y avait d'quoi fendre un rocher en deux, vrai comme j'vous l'dis. Vous devez voir par là l'estime et l'amitié que tout le monde avait pour lui, et je vous assure qu'il le méritait. Tout le monde a perdu dans la mort de M. La Troupe : les pauvres et les riches, mais surtout nous et plus encore sa pauvre épouse et sa chère petite fille.

Vous pensez bien que Mme La Troupe ne pouvait pas conduire les affaires multipliées auxquelles elle se trouvait abandonnée ; et c'est ce qui a causé le plus grand de ses malheurs. Elle avait un frère qui demeurait à deux cents lieues : ne voulant pas confier sa fortune entre des mains étrangères, elle en chargea son frère et lui donna le pouvoir de tout conduire à son gré. Mais ce frère ingrat abusa des bontés de Mme La Troupe. C'était d'ailleurs un débauché, un dépenseur, un fripon qui ne passait son temps et ne dépensait son argent qu'en libertinage et qu'au jeu. Vous pouvez penser s'il éparpilla l'argent ; aussi ça ne pouvait pas durer bien longtemps. Mme La Troupe, qui était bonne comme la vie, se contentait de lui faire des remontrances sans penser à lui retirer le pouvoir qu'elle lui avait donné.

C'est ce qui l'a perdue, la pauvre femme. Son frère fit des dettes à force, il fallut payer, et quand on n'eut plus d'argent, on vendit les terres d'abord, et mon père, ainsi que beaucoup d'autres, se vit réduit à mendier son pain. On se défit ensuite des voitures, des maisons, des meubles, enfin du magasin ; tout fut dévoré par la cupidité des créanciers, tout fut mangé par les gens de cour, qui ne sont guère scrupuleux, lorsqu'il s'agit d'emplir leur bourse.

Voilà donc Mme La Troupe dans la rue, sans aucune ressource, et cela s'est fait, ma chère Helmina, dans l'espace de deux mois environ.

Enfin vous le dirai-je ? Mme La Troupe et sa fille vécurent pendant un an du secours des autres, non pas de celui des riches, ils furent impitoyables aussitôt qu'ils virent qu'ils n'avaient plus rien à espérer, c'est l'ordinaire ; mais aux dépens des pauvres !

Quant à nous, Helmina, épargnez-moi de vous faire le tableau de la misère que nous eûmes ; qu'il me suffise de vous dire que ma pauvre mère en est morte ! . . .

Julienne ne put continuer ; les sanglots lui coupèrent la parole ; la sensible Helmina pleura avec elle et après avoir donné un libre cours à leurs larmes :

—Pauvre Julienne, telle est la différence de notre douleur, vous pleurez pour les morts, et moi, je pleure pour les vivants, pour les absents !

—Et moi donc, dit Julienne, n'ai-je pas mon pauvre père que je n'ai point vu depuis trois mois ?

—Comment avez-vous été séparée de lui ? Continuez, Julienne, je vous en prie.

—Le reste n'est pas long, Helmina ; trois mois après la mort de ma mère, mon père fit connaissance avec le vôtre, je ne sais comment ; ils devinrent tellement amis qu'ils ne se laissaient plus. Un jour, mon père était absent, M. Jacques vint chez nous et me prenant à part :

—Julienne, me dit-il, votre père n'a plus rien à gagner ici ; il m'a témoigné le désir de laisser pour un temps le

Canada, en me demandant d'avoir soin de vous pendant son absence ; je suis à mon aise, je le lui ai promis avec plaisir ; je vais vous mettre en pension à la campagne chez une bonne femme où vous n'aurez rien à faire qu'à vous promener et à vous amuser avec ma petite fille, qui y est déjà.

Quinze jours après, mon père partit en me promettant de revenir au plus vite. Voilà mon histoire, Helmina ; je ne pouvais parler de Mme La Troupe sans vous la conter. Avant de venir ici, je fus lui dire adieu ; Élise ne pouvait se séparer de moi. Elles étaient toutes deux dans la plus profonde misère ; je suppose que Mme La Troupe, se voyant abandonnée, aura choisi la vie d'aubergiste pour dernière ressource.

—Combien y a-t-il à présent, dit Helmina, que Mme La Troupe a perdu son mari ?

—Attendez donc ; il y a environ un an . . . oui, il y a bien un an et demi ; mais, dites-moi, Helmina, est-elle comme il faut ?

—Elle n'a conservé, ma chère Julienne, qu'un peu de politesse ; cependant, malgré son air d'affectation, on peut affirmer qu'elle n'est pas à la place que Dieu lui a destinée ; on voit qu'elle n'est pas née dans la dégradation où elle est.

—Quoi, est-elle rendue à un tel point de ? . . .

—Elle est descendue au dernier échelon de la société ; l'auberge qu'elle tient paraît, par sa malpropreté, son délabrement, le rendez-vous de tous les misérables. Enfin, Julienne, je puis vous le dire sans exagérer, je suis persuadée que la malheureuse s'est livrée à la boisson.

—Cela n'est que trop possible, Helmina, dit Julienne, Mme La Troupe ayant de mauvais exemples sous les yeux ; pourvu au moins qu'elle n'entraîne pas sa malheureuse petite fille !

—Dieu ne permettra pas qu'un ange de vertu comme Élise succombe. Pauvre Élise !

—Vous m'avez dit, Helmina, que votre père connaît

parfaitement Mme La Troupe, et qu'il ne vous refuse rien : voulez-vous vous joindre à moi pour le prier de laisser Élise venir demeurer avec nous ?

—Ma chère Julienne, dit Helmina touchée du bon cœur de son amie, comme vous me touchez ! comme vous m'intéressez ! j'attendais que vous me fissiez cette demande pour la faire ensuite moi-même à mon père. Oui, Julienne, nous lui demanderons ; oui, ce seront nos premières paroles à son retour. Pauvre Élise, oui, elle viendra avec nous ; nous partagerons ses peines, elle partagera les nôtres.

—Merci, ma bonne Helmina, dit Julienne en se jetant dans ses bras, et en la serrant contre son cœur, merci, merci ! Pauvre Élise, comme elle va être contente !

—Mais, Helmina, ajouta Julienne, après quelques instants donnés à sa joie, si vous n'étiez pas fatiguée et si vous ne vous endormiez pas trop, j'aimerais à entendre raconter votre histoire. Mais non, tenez, ça n'aurait qu'à vous rendre malade encore, je me reprocherais cela toute ma vie.

—Ne craignez rien, Julienne : d'ailleurs, mon histoire n'est pas longue, et ne retardera pas longtemps votre repos.

Il est d'usage, lorsqu'on raconte sa vie, de commencer par parler de ses parents ; malheureusement, ma chère Julienne, je ne puis rien vous dire d'eux ; je n'ai jamais connu ma mère, elle mourut en me donnant le jour ; quant à mon père, vous le connaissez comme moi ; vous savez qu'il s'appelle Jacques, voilà tout ce que je sais moi-même. Que fait-il, où agit-il, quelle est sa vie ? je l'ignore. Est-il d'une bonne famille, est-il riche, est-il respecté ? je l'ignore encore. Pourquoi sa conduite est-elle aussi mystérieuse ? j'ignore tout enfin, ma chère amie. Depuis que j'ai l'âge de connaissance, jamais mon père n'a passé deux jours de suite avec moi ; jamais je n'ai pu lui arracher le moindre aveu sur la nature de ses affaires. N'est-il pas désolant pour une jeune fille comme moi, de vivre inconnue, loin de tout le monde ? N'est-il

pas pénible pour moi d'être dans la triste nécessité de ne vivre qu'avec des étrangers, de ne pas dépasser la borne de cette campagne, sans être épiée dans toutes mes démarches, dans mes regards même par un père qui ne me perd pas de vue ?

Oh ! Julienne, si vous saviez comme je souffre, lorsque dans les promenades que je fais avec mon père, je rencontre des jeunes filles qui se promènent seules dans la ville, vont où elles veulent, parlent à qui elles veulent, rient, s'amusent avec de jeunes messieurs ; si vous saviez comme je souffre, Julienne ! Je me dis en moi-même : ces demoiselles ne manquent de rien, elles voient tout ce qu'il y a de plus curieux et de plus beau, elles sortent quand elles veulent. Pourquoi n'en ferais-je pas autant, pourquoi ne serais-je pas aussi heureuse qu'elles ? J'aime tant le monde, moi, Julienne ; j'aime tant le plaisir !

—Où étiez-vous avant ? demanda Julienne.

—En pension chez une bonne femme qui m'a élevée ; oh ! je l'aimais bien ! Elle est morte un mois après que je l'ai eu laissée.

—A-t-elle laissé des enfants ?

—Un garçon seulement ; je ne sais ce qu'il est devenu.

Ici minuit sonna à la vieille horloge.

—Déjà minuit ! Julienne, dit Helmina. Dieu ! comme le temps passe vite. Couchons-nous, Julienne, tout le monde dort ici ; si Madelon nous entendait encore, elle nous gronderait. Bonne nuit, Julienne !

V

LES BRIGANDS DU CAP-ROUGE

Le Cap-Rouge, à l'époque où notre histoire se passe, était un lieu maudit et redouté de tout Québec ; c'était, suivant l'opinion d'un grand nombre, une forêt enchantée qui enfantait les brigands, et les rejetait ensuite sur la cité pour exercer leurs ravages et leurs rapines ; c'était

là que le démon tenait son conseil, qu'il méditait le crime, marquait ses victimes. C'était l'épouvantail dont se servait la superstition pour inspirer l'amour de la vertu et l'horreur du vice. Tous les soirs, disaient les vieillards, on voyait tout autour du bois des feux souterrains qui s'échappaient du sein de la terre, des fantômes qui se répandaient dans les champs, et s'exerçaient au vol, au meurtre ! Tantôt c'étaient des cadavres que l'on voyait suspendus à tous les arbres et qui semblaient gémir et maudire leurs meurtriers ; tantôt c'étaient des spectres qui prenaient toutes sortes de formes, des bêtes féroces qui s'entre-déchiraient ; et puis on entendait des hurlements, des pleurs, des sanglots, des jurements continuels : tel était le tableau que les bonnes femmes inventaient, dans leurs superstitions, en parlant du Cap-Rouge.

Cependant nous dirons que le Cap-Rouge avait une réputation si horrible et si effrayante que personne n'aurait osé, sans se faire taxer de folie et d'imprudence, le traverser dans la nuit.

Ce soir-là, le Cap-Rouge était paisible, mais c'était un silence effrayant : on apercevait à travers les branches une petite fumée noire mêlée d'étincelles et qui sortait d'un tuyau placé sur une espèce de hutte sauvage à moitié creusée dans le roc et recouverte d'arbres secs et de feuillage jauni, qui laissait échapper de l'intérieur une lueur pâle et sombre. Trois hommes fumant dans de longues pipes allemandes, étaient nonchalamment assis sur des bancs de mousse, autour d'une vieille et large souche qui leur servait de table.

Tout autour de ce repaire étaient suspendus des sabres des échelles, des cordes, des fusils, des pistolets, des couteaux, des crampons de fer et de gros paquets de clefs, le tout dans le meilleur ordre possible.

Nos brigands se regardaient de temps en temps sans rien dire et semblaient méditer quelque nouveau forfait.

Après une demi-heure de ce silence, celui qui paraissait avoir le plus d'autorité se leva tout à coup, et, après

avoir regardé par une ouverture pratiquée sur le côté de la cabane, regagna son siège en fredonnant une vieille chanson de nautonier.

—Diable (1), Lampsac, vous chantez comme un oiseau aujourd'hui, dit Mouflard qui venait de laisser sa pipe et paraissait assez disposé à entrer en conversation.

—Oui, Mouflard, et pourtant que l' . . . si j'ai envie de chanter.

—Ouache ! encore quelque fantaisie, je suppose ; vous êtes drôlement capricieux, Lampsac, soit dit entre nous ; hein, Bouleau ?

Ceci s'adressait à notre troisième personnage, qui était entièrement couché sur son banc et poussait de temps en temps de longs bâillements.

—C'est vrai, Mouflard ; mais au fait, vous autres, dit Bouleau en se mettant sur son séant, ne trouvez-vous pas que le père Munro est un peu longtemps ?

—Pas mal, en effet, dit Mouflard. Qui sait ? le vieux aurait peut-être été assez bête pour se faire empoigner.

—Paix ! s'écria Lampsac en appliquant sur la souche un vigoureux coup de poing ; respect au père, imbécile que tu es ; il y a bien assez du gros Jignac qui a manqué de se laisser accrocher.—Oh ! à propos de Jignac, savez-vous qu'il s'est fait attraper à mon goût ?

Lampsac se mit à rire à gorge déployée.

—Le gros Jignac attrapé ! dit Mouflard en l'imitant ; ah ben ! ça doit être diablement embêtant ; ah ! oui, ça doit être une curieuse farce. Contez-nous ça, Lampsac ; sur mon âme, ça doit être drôle, hein, Bouleau ? . . . Mais quand on pense qu'il dort ; que l'gros Charlot m'extermine, c't'animal-là dormirait dans l'enfer. Mais voyons donc, Lampsac, contez-nous ça ; je donnerais la bague de ma petite Julie pour connaître c't'histoire-là.

Et Mouflard s'approcha de Lampsac.

(1) Nous avons dépouillé le langage des brigands de tout ce qui pouvait choquer la pudeur et la délicatesse, mais nous avons dû conserver l'expression triviale, mais honnête.

—Non, non ; Jignac te la contera lui-même ; tiens, quand il la conte, il peut faire vingt pleureurs ; cré gros Jignac, va ! ah ! . . . ah ! . . . ah ! . . .

Lampsac et Mouflard poussèrent un tel éclat de rire que Bouleau s'éveilla en sursaut en criant avec colère : Qu'y at-t-il donc ? Queu vacarme menez-vous, bande de bêtas qu'vous êtes ? S'il y a à dormir, je veux ben que l'enfer m'étrangle ! Mais chut, entendez-vous du bruit, vous autres ?

Bouleau appliqua son doigt sur son oreille et Lampsac se jeta par terre et colla la sienne sur le seuil de la caverne.

—Tu rêves, Bouleau ; tu dors encore, fainéant.

—Allez au diable, j'vous dis que j'entends des pas, moi ; mais je parierais ben tout Québec, s'il m'appartenait, que ce n'est pas l'allure du père Munro ; il va plus pesamment qu'ça, lui, l'vieux. C'est un espion, mille gueux, c'est un espion. Sortons, Lampsac, sortons.

—Ah bien ! oui, ça s'rait assez drôle d'aller bouler la vase pour te faire plaisir, dit Mouflard en riant. J'te dis qu'tu dors, Bouleau. Entendez-vous, Lampsac ?

—Pas plus que sur la main.

—Ni moi non plus.

—Eh bien ! j'vous dis que j'ai entendu, moi ; tenez, écoutez.

Malheureusement pour Bouleau, pas le moindre bruit ne se fit entendre.

—Eh bien ! où est-il donc ton espion ? dit malicieusement Mouflard.

Bouleau lui lança un regard de rage et d'indignation ; il venait d'éprouver pour son honneur un fâcheux échec : il passait parmi ses compagnons pour avoir l'oreille d'une délicatesse infaillible, et c'était la première fois qu'il était en défaut ; aussi n'était-il pas encore parfaitement convaincu qu'il s'était trompé ; il déguisa donc sa colère en espérant que le temps viendrait corroborer ses soupçons : cette fois, malgré son peu de courage, il souhaita l'arrivée du *watchman* pour rétablir son honneur.

D'après ce que nous venons de dire, on s'imaginera avec quelle joie et quelle frayeur en même temps, Bouleau entendit quelques moments après des coups précipités à la porte ; il regarda Lampsac et Mouflard d'un œil triomphateur qui semblait leur dire : Eh bien ! êtes-vous convaincus à présent ?

—Aux armes ! dit Lampsac à demi-voix, massacre sur tout le monde ! Puis s'approchant de la porte, il cria de sa grosse voix enrouée : Qui va là ?

—C'est moi, pendards que vous êtes, répondit au dehors une petite voix grêle et coupée.

Lampsac reconnut cette voix, car il s'empressa d'ouvrir une petite porte épaisse qui roula sur ses gonds rouillés et laissa entrer un homme de moyenne taille, armé d'un poignard et portant un chapeau de paille à bords relevés, un gilet de drap bleu, des pantalons de futaine grise. Malgré ce déguisement, les brigands n'eurent pas de peine à reconnaître leur grand chef ; ils portèrent la main à leur bonnet et lui firent un salut moitié civil, moitié militaire.

Cet homme était maître Jacques, que nos lecteurs ont déjà rencontré à l'auberge du faubourg Saint-Louis.

En entrant, maître Jacques jeta autour de l'antre un regard scrutateur, puis se laissa tomber sur une vieille chaise bourrée qui lui était destinée, et après avoir ôté son gilet, il tira de sa poche une liasse de vieux papiers qu'il se mit à feuilleter avec attention.

Après cet examen silencieux qui dura un bon quart d'heure, maître Jacques se leva et après avoir fait trois ou quatre tours dans la caverne :

—Eh bien ! enfants du diable, dit-il en s'adressant aux brigands, comment va la besogne à présent ? Où est le père Munro ?

—Il est parti depuis c'matin, dit Lampsac en s'inclinant respectueusement.

—Qu'avez-vous fait depuis que je vous ai vus ?

—Pas grand'chose ; nous sommes guettés de tous

côtés ; aussi bien, dans le moment que je vous parle, Sichlou, Jeannot et Labrie s'amusent dans la prison.

—Je sais cela, dit maître Jacques d'un air embarrassé ; gare à vous au moins !

Comme il disait ces mots on frappa de nouveau à la porte, et après le cri ordinaire, le père Munro entra.

—Eh bien ! père Munro, dit maître Jacques en allant au-devant de lui, ça va-t-il ?

—Ça va, ça va, signor, dit le père Munro ; puis l'ayant tiré à part, il lui parla quelque temps à l'oreille, après quoi maître Jacques se retira en lançant aux brigands un salut de protection.

—Ha ! ha ! quand j'vous l'disais, qu'j'avais bien entendu, dit Bouleau qui n'avait pas encore oublié son espion ; j'aurais bien gagé . . .

—Peste de tes gageures, Bouleau, dit le père Munro, tu n'as qu'ça dans la gueule, sot que tu es ; il s'agit bien de vos différends. Tenez, ajouta-t-il, en jetant sur la souche une poignée de pièces d'or que les brigands regardèrent avec une avidité terrible, voilà de quoi mettre sur la piste d'en gagner d'autres. Ah çà ! mes *jars*, j'ai une fière affaire à vous proposer.

—Bravo ! bravo ! vive le père ! s'écrièrent les bandits.

—Il s'agit d'abord d'un vol avec effraction chez une personne que nous avons déjà visitée sans profit.

—Ah ! j'comprends, dit Bouleau, chez l'bonhomme Pierre . . . en effet ça va être une vieille affaire que de *giffler* c'vieux-là.

—Oui, et un diable de bon coup si nous pouvons faire voler ses piastres, ajouta Mouflard en riant.

—Il faudra l'assommer, le vieux pendard, dit Lampsac, ou que l'tonnerre m'écrase comme une puce.

—Doucement, doucement, poignée de meurtriers, dit le père Munro ; vous y allez rondement vous autres ; attendez un peu, j'ai mes plans.

—Voyons, dit Bouleau avec importance.

—D'abord, dit le père Munro, nous partons d'ici à mi-

nuit ; nous nous rendrons tout doucement chez la mère La Troupe ; là nous trouverons la bonne femme Pelouse, le petit Michel, John Mickmac et Louis Ferlampier, à qui j'ai donné rendez-vous.

—Voilà bien du monde pour un vol, dit Bouleau, fâché de ce que, comme à l'ordinaire, on ne l'avait pas consulté.

—Oh ! arrêtez donc, continua le père Munro ; j'oubliais de vous dire le principal : d'abord je me rendrai avant vous à l'auberge : disons vers 7 heures ; je verrai la Pelouse et je lui dirai d'aller faire la malade sur le perron du vieux Pierre ; le bonhomme est avare, mais on le dit assez charitable ; il n'y a pas de doute qu'il fera entrer la bonne femme, et si son mal empire, il la fera mettre au lit ; je sais cela par expérience.

—Bien imaginé, sur mon âme, dit Bouleau avec orgueil ; je n'aurais peut-être pas fait mieux.

—La bonne femme fera semblant de dormir jusqu'à ce que le vieux filou ronfle lui-même de son mieux ; alors elle se lèvera tout doucement, examinera la maison de son mieux, et aussitôt qu'elle entendra sonner deux heures, elle ouvrira un guichet, et nous fera un signal dont je conviendrai avec elle ; et puis, en avant, mes amis ! . . .

—Bien imaginé, père, bien imaginé, répéta Bouleau en frappant des mains ; mais écoutez donc un peu, si la vieille venait à éveiller quelqu'un ? . . . vous pouvez penser qu'ils ne dorment pas bien dur depuis l'épouvante que nous leur avons donnée. Ça s'rait une maudite affaire pour nous, oui !

—Ouache, Bouleau, je vous croyais plus expédient qu'ça, dit le père Munro d'un air dédaigneux.

Bouleau grinça les dents de honte et de colère.

—Si la Pelouse éveille quelqu'un, qui l'empêchera de dire qu'elle est malade, qu'elle s'est levée pour quelque cause ? Enfin t'nez, j'connais la vieille, elle est fameuse pour les histoires : elle en fera une qu'ils goberont comme du sucre du pays. Quant à nous, si nous n'entendons pas

de signal, notre plus court parti sera de décamper, quitte à recommencer un autre jour et d'une autre manière.

—Bravo, bravo ! s'écrièrent tous ensemble Lampsac, Mouflard et Bouleau.

—Et combien y aura-t-il à gagner dans cette affaire ? demanda Lampsac.

—Bah ! la menue bagatelle d'une couple de mille louis en argent et peut-être autant en effets ; c'est toujours ça d'pris en s'amusant.

—Bravo ! bravo !

—Vous y êtes donc ?

—Nous y sommes.

—A merveille ! Lampsac, du rhum, mille flambes ! du rhum, buvons à notre nouvelle entreprise. Vive, vive maître Jacques, notre bon chef !

Et les brigands répétèrent : Vive maître Jacques, notre bon chef ! et firent de si nombreuses libations qu'ils tombèrent bientôt à la renverse et dormirent aussi profondément que s'ils venaient de faire une bonne action.

Nous profiterons de ce temps pour donner une idée de leurs portraits et de leurs caractères.

Le père Munro avait environ cinquante ans. Ses cheveux blanchis trop tôt par le vice et le libertinage, descendaient en longues mèches sur son large front où l'on apercevait les traces de la décrépitude la plus basse, l'empreinte de l'ivrognerie la plus dégoûtante. Sa poitrine creuse et velue faisait continuellement entendre un râle sourd et pulmonaire. Ses traits étaient contractés par une audace effrénée, une cruauté révoltante ; ses grands yeux bleus, quoique à demi-fermés, ne portaient que des regards farouches et égarés, ses lèvres blanches laissaient apercevoir en s'entr'ouvrant des mâchoires nues et serrées l'une contre l'autre par l'habitude d'une férocité brutale ; ses longues mains décharnées et toujours fermées indiquaient des muscles et des nerfs d'acier toujours tendus avec violence.

Après maître Jacques, qui s'occupait et dont la seule charge était de conduire la troupe et de régler les comptes,

si nous pouvons nous servir de cette expression, le père Munro était le premier, l'âme de cette sociéte infernale. Rien ne se faisait sans lui. Se présentait-il un coup de maître à faire, une entreprise épineuse et pleine de dangers à mettre à exécution, un meurtre horrible à commettre, un vol combiné à exécuter, le père Munro était toujours le premier à l'œuvre. Il avait vieilli dans le crime ; personne plus que lui n'en connaissait les dangers, les hasards, les différentes phases.

Le père Munro avait tout éprouvé : la prison, la marque, le pilori, le fouet étaient pour lui des punitions familières ; enfin il avait évité trois fois le gibet en se sauvant de son cachot.

D'après ce qui précède, on doit penser que le père Munro jouissait auprès de ses semblables d'une réputation à toute épreuve. On sait que, dans une armée, un général qui est couvert de blessures, qui a affronté tous les hasards et les dangers, qui a bravé la mort et lui a échappé souvent, est élevé jusqu'aux nues par tous ses inférieurs ; que plus il est brave, plus sa réputation est brillante : il en est de même avec les brigands ; avec eux aussi, plus on est scélérat, plus on est estimé.

Passons à Lampsac.

Lampsac est le bras droit du père Munro. Il est, comme lui, hardi, féroce, entreprenant, actif, et lorsqu'il sera à son âge, il aura acquis la même renommée. Lampsac n'a que trente ans.

Il est d'une grandeur athlétique, d'une force démesurée, d'une agilité peu commune. Il n'a pas une figure tout à fait désagréable ; différent du père Munro, il ne porte pas sa férocité sur sa figure ; au contraire ses yeux bleus expriment un air de mélancolie et de bonté ; il sourit avec assez de grâce, mais il s'exprime avec rudesse, le son de sa voix est rauque et enroué ; sa démarche est pleine de noblesse et d'aisance.

Bouleau a bien la mine la plus insignifiante qu'il soit possible d'imaginer : un front bas et plat, couvert de

cheveux crêpés qui lui descendent jusque sur le nez, de gros yeux gris, morts dans leurs orbites, un gros nez épaté sur lequel on peut faire tenir un verre plein, une bouche fendue d'une manière démesurée et encadrée dans des lèvres épaisses et rougies par le rhum ; des joues enflées et couvertes de favoris roux et hérissés, un air béat et imbécile, un sourire niais et forcé, une démarche nonchalante, des manières gênées : voilà Bouleau quant au physique.

Cependant Bouleau est l'homme de cabinet de la société ; c'est lui qui, ordinairement, trame et prépare les entreprises ; c'est l'homme de consultation par excellence : on ne fait rien sans demander l'opinion de Bouleau ; on ne fait rien sans qu'il ait donné son approbation. Pourquoi cela ? parce que Bouleau est un homme de tête rare, un homme d'un jugement sain, d'un esprit juste et solide, d'une conception vaste ; parce qu'il n'a jamais failli dans ses décisions ; parce que ses conseils ont toujours porté fruit.

Mouflard n'est encore qu'un apprenti, mais un apprenti qui a du talent pour le métier, comme dit le père Munro. "Ce muffle-là, dit-il souvent en s'adressant aux autres, "vous montera bientôt sur le dos, mes enfants." Il n'en faut pas plus pour encourager notre jeune scélérat. Mouflard a quinze ans ; il est court et trapu et assez mal proportionné. Il a une figure des plus expressives, un esprit vif et bouillant, un caractère moqueur et satirique ; c'est l'enfant gâté du père Munro.

Mouflard a commencé son apprentissage sur les marchés : c'est là que le père Munro l'a pris, au milieu d'une troupe d'enfants dénaturés et fainéants qui y croupissent tous les jours dans l'inaction et la misère, et qui finiront par avoir le même sort. N'est-il pas désolant de rencontrer tous les jours des petits garçons avec des paniers ou des chiens, tout couverts de haillons, jurant, insultant tout le monde et passant des journées entières à courir les rues pour un misérable douze sous, tout au

plus ? N'est-il pas honteux d'y voir même des hommes, jusqu'à des viellards, partageant cette infâme paresse, étendus, couchés dans les auberges, à moitié ivres, et donnant ainsi le plus terrible exemple aux enfants ? Et ces hommes ont des femmes, des enfants qui languissent dans la misère, qui pleurent, qui leur demandent du pain ! Et ces enfants ont des parents, mais des parents, nous le dirons sans hésiter, des parents trop lâches, trop criminels pour les arrêter, trop insouciants pour les élever, et souvent eux-mêmes trop misérables pour leur inspirer la vertu. Qu'arrive-t-il ? Ces enfants, laissés à leur volonté, commencent par sauter la première barrière qui les sépare du vice ; ils en sautent une seconde, une troisième ; font le premier pas dans le chemin du crime qui leur paraît semé de roses, finissent par le parcourir jusqu'au bout, et meurent sur l'échafaud en maudissant leurs parents !

Et ceci se passe au sein, sous les yeux de la population la plus respectable et la plus religieuse ! dans une ville où l'on se vante de faire un grand nombre d'améliorations ; dans une ville où la loi et la justice n'épargnent rien, dit-on, pour conserver les bonnes mœurs et les faire fleurir !

Nous ne ferons plus qu'une seule réflexion, trop heureux si elle peut être goûtée.

Si la loi met tant de soins, tant d'empressement à dévoiler et à punir le crime, que n'en met-elle donc autant à le prévenir et à l'empêcher ? La chose en serait, selon nous, plus noble et plus méritoire . . . . . .

VI

UNE RENCONTRE INATTENDUE

On n'a pas oublié que Stéphane et Émile étaient convenus d'aller ensemble chez Mme La Troupe, l'hôtesse de l'auberge du faubourg Saint-Louis. Huit jours s'étaient écoulés depuis ; et Stéphane, malgré son impatience, n'avait pu encore mettre son projet à exécution.

Stéphane avait changé de moitié ; ses parents concevaient pour lui les plus tristes inquiétudes. Ce n'était plus en effet ce jeune homme droit et éclairé, plein de gaieté et d'énergie ; ce jeune homme aimable, aux yeux vifs et brillants, au teint de rose, aux cheveux bouclés, aux manières élégantes, au sourire joyeux, que nous avons rencontré à l'auberge de Mme La Troupe : Stéphane marchait aujourd'hui les yeux baissés, courbé sous le poids de sa douleur ; ses yeux s'étaient remplis d'une noire mélancolie ; ses joues étaient pâles et creuses ; on ne voyait plus dans son maintien, dans ses habits, cette recherche minutieuse qui l'avait toujours caractérisé, mais un désordre complet, marque de l'insouciance ou du malheur. Telles avaient été les suites d'un amour brûlant et sans frein.

Il était huit heures du soir ; cette fois Stéphane résolut à tout prix de satisfaire sa curiosité ; il court chez Émile, lui rappelle sa promesse. Ils partent tous deux pour se rendre chez Mme La Troupe.

En passant sous la porte Saint-Louis, ils ne purent résister à une frayeur involontaire en traversant un endroit qui avait été si souvent marqué par le sang des victimes du brigand. Craignant d'être surpris, ils tenaient continuellement la détente de leurs pistolets, prêts à la lâcher sur le premier agresseur, lorsqu'ils aperçurent tout à coup la faible lueur d'une lanterne sourde et entendirent en même temps les pas d'un homme qui marchait pesamment devant eux et faisait jaillir de tout côté la boue qu'il foulait à ses pieds.

Probablement que l'inconnu les entendit de son côté, car il s'arrêta tout court comme pour les attendre.

—Avançons, Stéphane, dit Émile, du diable ! nous sommes deux et bien armés, avançons.

Et il se mit à siffler et à augmenter le pas, sans doute pour faire voir qu'ils ne craignaient nullement.

—Que voulez-vous, mon brave ? dit Stéphane en approchant.

—Rien ; je vous attendais seulement pour avoir d'la compagnie ; car le diable m'étouffe, si je suis hardi par ici. De plus j'aimerais à savoir de vous où est l'auberge du faubourg Saint-Louis.

Encouragés par le ton de bonhomie qu'il avait pris, Stéphane et Émile ne se défièrent plus de lui.

—Nous y allons justement, dit Émile, si vous voulez faire route avec nous, vous êtes le bienvenu.

—Merci ben, j'vous paierai un coup en arrivant, dit l'homme au fanal.

Neuf heures sonnaient à la pendule de l'auberge lorsqu'ils y arrivèrent.

Mme La Troupe était à demi-couchée sur une espèce de bergère bourrée en paille, placée en dedans du comptoir, lorsqu'elle entendit ouvrir la porte, et aperçut en même temps Stéphane et Émile, suivis d'un troisième personnage qu'elle n'avait encore jamais vu.

—Tieus, tiens, dit-elle avec assez de familiarité et en allant au-devant d'eux, voyez donc, je commençais à m'assoupir. Bonjour, messieurs ; comment vous portez-vous, messieurs ?

Puis elle salua l'étranger du revers de sa main et ouvrit la porte du salon.

Stéphane et Émile n'avaient pas encore eu le temps d'examiner quelle connaissance ils venaient de faire ; ils furent frappés de l'air d'hypocrisie et d'audace peint sur sa figure : c'était Maurice, l'époux de Madelon.

Maurice était un homme entre les deux âges, grand, robuste et bien fait ; affublé d'une paire de favoris qui lui couvraient la moitié de la figure, il portait une vieille redingote d'ancienne mode, beaucoup trop longue et trop large pour lui, et par-dessous, un petit gilet de mérinos bleu ; un chapeau de paille, recouvert d'une toile cirée jaune dont les larges bords lui descendaient jusque sur les épaules ; des pantalons de bouragan gris, une chemise de laine rouge fermée avec des boutons jaunes, et de longues bottes sauvages toutes couvertes de boue.

—Allons, mes amis, dit Maurice en s'approchant de la table et avec autant de familiarité que s'il se fût adressé à des gens de son espèce, je vous ai promis un p'tit coup, que prenez-vous ? Vite, dépêchez-vous, je suis pressé.

—Merci, nous ne prenons rien à présent, dit Stéphane, qui ne voulait pas faire honneur à une offre aussi obligeante.

—C'est comme vous voudrez, dit Maurice ; pas d'gêne, sans cérémonie ; t'nez, faut qu'ça aille rondement, sans étiquette, vrai comme v'là une chandelle . . . Holà ! mère La Troupe, un verre de gin pour moi seulement, puisque ces messieurs ne veulent rien prendre ; du gin chaud, ça me r'mettra un peu.

—Vous paraissez fatigué, mon ami, dit Émile.

—Fatigué comme le diable quand il a fait sa ronde ; voyez-vous, quand on travaille comme moi en bon ch'val toute la journée, on n'est pas ben aise d'aller plaquotter la vase, le soir, pour aller chercher des remèdes.

—On n'en a que plus de mérite, dit Stéphane.

—Oui-da ! beau mérite ! j'm'en passerais tout aussi ben, j'vous assure. Allons, à votre santé, dit Maurice en avalant son verre avec une facilité et une habileté qui prouvaient assez qu'il en avait l'habitude. Voilà du bon gin, sur mon âme ! ajouta-t-il, en pressant l'une contre l'autre ses grosses lèvres violettes ; vous aurez ma pratique, la bonne femme : et puis, une fameuse, allez !

Mme La Troupe sourit dédaigneusement, comme si elle eût voulu faire voir qu'elle n'était pas accoutumée à hanter de pareilles gens.

—Oh ! à propos, la mère, j'aurais une petite proposition à vous faire, dit Maurice ; vous connaissez maître Jacques ?

Stéphane prêta l'oreille avec précaution.

—Je le connais, oui, comme une de mes pratiques, dit Mme La Troupe d'un air embarrassé.

—Et vous connaissez aussi sa fille ?

—Pour l'avoir vue une fois ici ; ces messieurs étaient justement présents.

Stéphane rougit visiblement.

—Oui-da, dit Maurice en les examinant effrontément, voilà qui s'explique sans que je m'y attendais. Mais il ne s'agit pas d'ça : vous avez une petite fille, Mme La Troupe ?

—Oui ; mais à quoi voulez-vous en venir, s'il vous plaît ? voilà des messieurs qui ont peut-être affaire à moi et qui s'ennuient probablement d'une conversation qui les intéresse peu.

—Que cela ne vous arrête pas, madame, dit Stéphane, qui était loin de trouver le temps long. Continuez, l'ami, nous allons nous entretenir de notre côté.

Et Stéphane et Émile commencèrent à demi-voix une conversation assez peu animée pour leur permettre d'entendre tout ce que Maurice et Mme La Troupe allaient se dire, mais en même temps assez bien feinte pour ôter toute espèce de méfiance dans leur esprit.

—Je viens ici, dit Maurice, de la part de maître Jacques, pour vous demander si vous permettriez à votre petite fille de venir demeurer chez moi avec Helmina et une autre p'tite jeunesse que vous avez ben connue.

—Oui ? qui est-elle ?

—Eh ! mon Dieu, la petite Julienne, la fille à Julien, qui, à c'que m'a dit maître Jacques, a travaillé longtemps pour défunt votre mari.

Mme La Troupe ne put s'empêcher de tressaillir ; ce nom lui rappelait des souvenirs pénibles, rendus plus terribles par l'horreur de sa situation actuelle.

—Oui, dit Mme La Troupe, en maîtrisant aussi vite que possible son émotion, je l'ai bien connue en effet ; mais, pour en revenir à votre demande, je vous assure qu'il m'en coûtera beaucoup de laisser aller ma petite fille ; d'ailleurs, voyez-vous, elle me sert beaucoup ici, je n'ai qu'elle ; au reste j'y penserai de nouveau et je donnerai ma réponse à maître Jacques lui-même.

—C'est bon, c'est bon.

—Et comment va-t-elle, la petite Helmina ?

—Pas trop ben, j'vous assure ; c'est justement pour elle que je viens chercher des remèdes ; et puis, entre nous, je vous dirai qu'elle est bêtement amoureuse.

—Et de qui donc ?

—Dame, de qui donc ? il faut qu'ça soit d'un de ces deux muffles-là, car elle a dit à ma femme qu'elle avait rencontré son bijou ici, et vous venez de me dire qu'ils y étaient lorsqu'elle est venue.

—Voilà du farceur, dit Mme La Troupe.

—Vous sentez ben, madame, qu'il est de mon devoir d'avertir son père.

—Vous feriez bien, certainement.

—Et cependant j'vous assure qu'ça m'coûte furieusement : c'est une si bonne enfant, et son père est si curieux ; croirez-vous qu'il ne veut pas entendre parler de mariage du tout pour sa fille ? et, entre nous, Mme La Troupe, dit Maurice en s'approchant de l'oreille de l'hôtesse, j'vous avoue qu'il a d'bonnes raisons, allez ! pour dissuader sa famille des épousailles . . . Mais voyez donc comme j'm'amuse, moi qui devais être de retour chez moi avant minuit. Ainsi donc, ajouta-t-il en sortant du salon, vous penserez à . . .

—Oui, oui, dit Mme La Troupe en le reconduisant.

—Bon ! je r'viendrai goûter à votre gin ; j'ai d's'affaires à régler sur le marché demain à dix heures, j'entrerai en passant.

Mme La Troupe revint aussitôt trouver Stéphane et Émile.

—Voilà un drôle de personnage, lui dit Stéphane ; connaissez-vous son nom ?

—Pas le moins du monde, c'est la première fois que je le vois.

—Il paraît être en grande connaissance avec maître Jacques et sa fille ?

—Vous l'avez dit ; mais à propos, dit Mme La Troupe avec malice, savez-vous qu'elle vous aime, Helmina ?

Stéphane ne fit pas semblant de comprendre et se mit

à tousser pour déguiser son émotion, et pour éviter toutes autres paroles sur un sujet qu'il voulait cacher.

—Connaissez-vous maître Jacques, madame, que fait-il?

—C'est plus que je peux dire, sur mon honneur, dit Mme La Troupe en portant la main à son cœur.

Stéphane sourit.

—Il paraît faire beaucoup d'argent, n'est-ce pas ?

—Il n'en manque jamais.

—Ses visites sont-elles fréquentes ici ?

—Passablement.

—Vient-il toujours avec sa fille ?

—Rarement ; il n'est encore venu qu'une seule fois avec elle.

—Ainsi donc, madame, vous n'avez pas la moindre idée, pas la moindre information sur les affaires de maître Jacques ?

—Je n'en connais rien du tout ; mais quel intérêt, s'il vous plaît, monsieur ? . . .

—Aucun, aucun, dit Stéphane en montrant de l'indifférence, si ce n'est celui de la curiosité. Quelle heure est-il à présent, Mme La Troupe ?

—Il est près de minuit, je crois.

—Minuit ! je ne croyais pas qu'il était si tard. Prenez-vous quelque chose, Émile ? Emportez-nous du vin, madame.

Après avoir vidé une bouteille, Stéphane et Émile quittèrent Mme La Troupe.

—Eh bien, Émile, que pensez-vous de tout cela ?

—Rien de bon, mon cher ami.

—Et que pensez-vous de cette liaison entre maître Jacques et Mme La Troupe ?

—Ma foi, dit Émile en riant, c'est vraiment pire que le mystère de l'Incarnation.

—Cet homme revient demain, si j'ai bien entendu.

—Oui, demain à dix heures, sur le marché.

—Écoutez, Émile : j'ai un projet en tête ; il faut que je sache où il demeure ; demain je le fais suivre par Magloire.

—Et que ferez-vous ensuite ?

—Je vous le dirai dans l'occasion, mon cher ami.

Ici nos deux amis se séparèrent ; Émile descendit la côte de la Congrégation et Stéphane suivit la rue Saint-Louis.

Aussitôt qu'il fut arrivé chez lui, il éveilla, sans faire de bruit, le gros Magloire, qui dormait dans une petite chambre voisine de la sienne, et lui fit signe de le suivre. Comme il était alors de la prudence d'avoir toujours une arme de défense en cas de surprise, Magloire avait déjà saisi sous son oreiller son gros couteau pointu, croyant avoir affaire à quelque voleur.

—Point de bruit, Magloire, lui dit Stéphane, tu n'as rien à craindre ce soir, et Stéphane lui fit avaler la moitié d'un gobelet de *brandy* pour le préparer en sa faveur. Il était bien persuadé que Magloire n'avait pas besoin de cela pour lui rendre service ; mais il aimait à lui donner cette marque d'encouragement, persuadé que plus un serviteur est bien traité, plus il est attaché à son maître.

—Je te demande pardon, mon cher Magloire ; si je t'éveille à une heure aussi avancée, c'est que j'aurais besoin de te parler ce soir d'une affaire qui m'intéresse beaucoup.

—Ah bien ! v'là qu'est drôle, par exemple, dit Magloire tout honteux d'une pareille excuse, v'là qu'est drôle, comme si vous n'étiez pas le maître de mes actions ; vous savez ben que j'peux veiller toute la nuit pour vous.

—Je le sais, mon brave. Il s'agit encore de me rendre service ; Magloire, es-tu disposé ?

—Comme à l'ordinaire, ben entendu ; est-ce que j'ai coutume de vous r'fuser ça ?

—Non ; mais c'est qu'il s'agit d'une *job* un peu difficile.

—Quand elle le s'rait encore vingt fois plus, on fait son possible, et puis si on ne réussit pas, eh ben dame ! c'est pas d'notre faute ; pas vrai, M. Stéphane ?

—Bien vrai, mon cher Magloire, dit Stéphane touché de cette belle réponse ; eh bien ! demain il s'agira de courir les marchés ensemble.

—C'est bon, ça nous promènera, et puis ça nous fera voir des curiosités. C'est-il tout ?

—Arrête, tu n'es qu'au commencement de l'affaire . .

A dix heures il devra s'y trouver un homme que j'ai intérêt de connaître ; et, comme personne ne peut m'en donner information, il faudra en prendre par nous-mêmes ; il s'agira donc pour toi, Magloire, de le suivre, sans qu'il s'en aperçoive, partout où il ira.

—Pourvu qu'il n'aille pas trop vite, ça ira.

—Fort bien ; tu comprends ?

—J'suppose. Est-ce tout ?

—C'est tout ; mais remarque bien l'endroit et la maison où il s'arrêtera.

—Oui, oui.

—Et si toutefois il sortait aussitôt de chez lui (voilà ce qu'il faudrait principalement), tu entreras après lui et tu demanderas si le maître de la maison est présent et à quelle heure on peut le trouver dans la journée. Remarque bien toutes les personnes que tu verras, afin de pouvoir m'en donner une idée. Enfin s'il y a une jeune fille bien jolie et que tu sois assez favorisé par le hasard pour lui remettre une lettre que je te donnerai, sans que personne te remarque, il n'y a rien que je ne te donnerai pour te récompenser. As-tu bien compris ?

—Ah ! oui, comme il faut.

—Et tu consens ?

—C'te demande !

—C'est bien, je te remercie : va te coucher maintenant ; surtout prends bien garde de dire un mot de tout ceci à qui que ce soit.

—Le diable ne me fera pas parler.

—Et tâche de faire cela sans être remarqué.

—Il n'y a pas de danger.

—C'est bon ! bonne nuit, mon brave, à demain.

Et Stéphane fit encore prendre à Magloire un verre de *brandy* qui acheva de le gagner ; il sortit en faisant mille gestes qui le divertirent un peu.

Aussitôt qu'il fut seul, Stéphane se mit en devoir d'écrire la lettre qu'il devait envoyer à Helmina. Il s'appuya longtemps la tête sur son bureau, puis après avoir retaillé vingt fois la même plume et après avoir déchiré au moins dix feuilles de papier doré et fleuri, il en plia une bien soigneusement, y introduisit une boucle de ses cheveux et la plaça dans une petite caisse en fer-blanc qui fermait à double clef. Un quart d'heure après, Stéphane accablé par les diverses impressions qu'il avait reçues dans le cours de la journée, reposait dans les bras de Morphée.

VII

MAITRE JACQUES ET MAURICE

Maurice, après être sorti de l'auberge du faubourg Saint-Louis, venait justement d'emboucher la rue Saint-M . . . lorsqu'il vit briller à quelque distance une lumière vive et scintillante placée sur le fronton d'une grande maison, dans une lanterne entourée d'une toile blanche et qui portait cette inscription en lettres d'or : " GLOBE HOTEL." Il s'avança de plus près et se levant sur le bout de ses pieds, il aperçut à travers une fenêtre maître Jacques, assis sur une longue bergère de bois, fumant un cigare et lisant une lettre en frissonnant. Il était alors une heure après minuit.

—Voilà, dit Maurice en mettant la main sur la poignée jaune de la porte, une rencontre faite à propos.

Maître Jacques en entendant ouvrir la porte remit précipitamment dans sa poche le papier qu'il tenait à la main, et ayant reconnu Maurice, il passa avec lui dans une petite chambre dont il ferma soigneusement la porte, et fit venir une bouteille de gin.

—Et d'où sors-tu donc à présent, Maurice ?

—De l'auberge du faubourg Saint-Louis, s'il vous plaît ; or çà, M. Jacques, j'ai plusieurs nouvelles à vous apprendre.

—C'est bon ; parle vite et parle plus bas.

—D'abord, dit Maurice avec intérêt, j'ai parlé à madame La Troupe par rapport à sa p'tite fille.

—Et elle consent ?

—Non pas immédiatement, elle vous donnera la réponse à vous-même.

—Ensuite ?

—Ensuite ; vous saurez que votre p'tite fille est malade.

—Malade ? et depuis quand ? non pas en danger au moins ?

—Non ; une indisposition seulement qui l'a prise il y a huit jours à propos de . . .

Maurice hésita.

—Eh bien ! à propos de quoi ? dit maître Jacques en plissant le front.

—A propos d'un jeune homme qu'elle a rencontré à l'auberge du faubourg Saint-Louis et que je viens de voir là.

—Mille diables ! dit maître Jacques en se levant brusquement et en commençant dans l'appartement une promenade désespérée ; et comment sais-tu cela ?

—Par elle-même.

—Quoi ! elle a eu l'effronterie de vous le déclarer à vous-mêmes ?

—Non pas à nous-mêmes, monsieur, mais elle l'a dit à Julienne, qui nous l'a confié ensuite.

—Voilà une folie de jeune fille qu'elle va payer cher, ou que l'enfer m'engloutisse, dit maître Jacques en frappant avec violence sur la table. Écoute, Maurice, tu sais qu'il est de mon intérêt que ma fille ne fasse aucune liaison qui pourrait nuire à nos affaires ; si malheureusement le jeune homme allait l'aimer de son côté, il n'épargnera rien pour la voir. Qui sait ? la chose ira peut-être plus loin. Helmina est jolie, il la demandera en mariage . . . et tu comprends le reste . . . Cependant, ajouta maître Jacques, il faut connaître le

merle avant de le dénicher ; dis-moi, Maurice, l'as-tu assez examiné à l'auberge pour le reconnaître partout où tu le rencontreras ?

—Comment donc ? j'ai passé une bonne partie de la nuit avec lui ; nous sommes entrés ensemble chez Mme La Troupe.

—Et d'ou sais-tu qu'il est vraiment l'amant de ma fille ?

—Dame ! comme ça, maître Jacques, vous allez voir vous-même : votre fille dit qu'elle a rencontré son oiseau chez Mme La Troupe, et . . .

—Tu as raison, Maurice, tu as raison, dit maître Jacques en se tordant les mains de rage et de désespoir ; mais au moins, ajouta-t-il, il ignore que ma fille l'aime, n'est-ce pas ?

—Oui, sans doute, qui le lui aurait dit ? J'ai parlé assez bas à Mme La Troupe pour qu'il n'ait rien entendu.

—Comment ! misérable, dit maître Jacques en se laissant tomber sur une chaise, tu l'as dit à Mme La Troupe ! Langue d'enfer ! homme bavard et indiscret qui ne peut rien garder ! Nous sommes perdus, Maurice, lui dit-il en lui lançant des regards foudroyants. Mme La Troupe lui a tout dit sans doute ; quel intérêt aurait-elle à le lui cacher ? combien au contraire n'en avait-elle pas à le lui apprendre ? Nous sommes perdus pour toujours ! Il est temps d'agir. Il faut le connaître ce jeune homme, il faut le tuer ! Quant à ma fille . . . ma fille ! . . .

Et maître Jacques resta un moment anéanti ; puis tirant une lettre de sa poche :

—Écoute, Maurice, dit-il avec un sérieux d'enfer, veux-tu me jurer que jamais tu ne dévoileras ce que je vais te dire ?

—Je le jure.

—Eh bien ! sache que Helmina . . . n'est pas . . . ma fille !

—Que dites-vous ?

—Lis cette lettre.

Maurice lut ce qui suit :

Londres, sept. 18 . . .

" Mon cher ami,—J'ai le plaisir de vous informer que " je suis sur le point de me mettre en route pour le " Canada, afin d'embrasser la chère petite fille que je " vous ai confiée et de l'emmener avec moi. Je vous " dirai à mon retour ce qui m'a engagé à prendre une " pareille détermination.

" A la hâte,

" LOUIS DES LAURIERS."

—Ce maudit homme que je croyais mort depuis dix ans, dit maître Jacques en se frappant le front. Mille malédictions ! mais que l'enfer me confonde, s'il revoit sa fille ! Maurice, il me faut encore un service.

—Parlez, maître, dit Maurice effrayé du désespoir de maître Jacques.

—Cette nuit, le père Munro et ses brigands doivent voler chez le vieux Pierre ; demain, à pareille heure, il leur faudra enlever Helmina de ta maison.

—Que dites-vous, maître Jacques ? dit Maurice en tremblant.

—Tais-toi, ma résolution est prise ; il ne sera pas dit qu'un rival l'emportera sur maître Jacques ; j'aime Helmina, Maurice, et je l'aurai à tout prix ; je vais lui avouer que je ne suis plus son père, je forgerai une lettre comme venant de la main de son véritable père à son lit de mort, je me jetterai à ses genoux et je lui demanderai sa main.

—Mais vous allez la tuer, M. Jacques.

—Tais-toi encore une fois ; écoute-moi sans rien dire. Demain soir donc, je la fais conduire par mes brigands avec Julienne dans la caverne du roc sans qu'elle sache que nous prenions part à son enlèvement ; j'irai la trouver ensuite, en lui disant que j'ai trompé les gardes ; je lui dirai tout, je la demanderai en mariage en lui promettant sa fortune et son évasion ; si elle accepte, je quitte immédiatement le Canada avec elle.

—Et si elle n'accepte pas ?

—Si elle refuse, continue maître Jacques ; alors elle saura qui je suis, et ellemour ra dans la caverne, de chagrin et de douleur.

—Et que direz-vous à son père ?

—Je lui dirai que sa fille a été enlevée ; et s'il se trouve quelqu'un capable de me trahir, ajouta-t-il en lançant un regard diabolique sur Maurice, je le tuerai sans miséricorde.

Maurice vit bien à qui ces dernières paroles s'adressaient ; il s'empressa de faire à maître Jacques les plus horribles serments.

—C'est bien, Maurice, je te connais ; je sais que tu es fidèle et discret.

Maurice se leva pour partir.

—Où vas-tu à présent ? lui demanda maître Jacques.

—Chez moi, maître, il faut que je revienne demain à dix heures.

—N'oublie pas surtout l'affaire de demain soir, et pas un mot de ce que je viens de te dire.

Maurice sortit en renouvelant ses serments.

Après avoir passé les limites de la cité, Maurice accablé de fatigues et de veilles, se laissa tomber le long d'une clôture et se prit à faire diverses réflexions sur ce qu'il venait d'apprendre. Qui l'aurait pensé, se dit-il en lui-même, maître Jacques n'est pas le père d'Helmina ! et pourtant cette lettre . . . l'impression qu'elle a faite sur lui . . . il n'y a pas à en douter. Pauvre Helmina ! quand elle va l'apprendre ; quand elle va savoir que son père est mort, qu'elle est maintenant sous la domination d'un homme qui l'aime, et qu'elle ne peut aimer ; comme elle va pleurer, lorsqu'il lui faudra, ou épouser un monstre et abandonner un jeune homme aimable, bien fait, qu'elle adore, ou bien mourir sous la domination d'un brigand, Oh ! elle va mourir, c'est certain.

Non, non ; il ne sera pas dit que Maurice, tout scélérat qu'il soit, ait pris part à un crime aussi infâme, contre

une enfant, un ange comme Helmina. Si je me trouve dans l'impossibilité de l'empêcher, du moins je ne veux point y mettre la main.

Allons, Maurice, voilà le jour sur le point de paraître, au diable ta maison d'ici à après-demain soir. Pauvre maison ! comme je vais la trouver vide ! Et Madelon, comme elle va s'ennuyer ! Et Julienne, la pauvre petite, être obligée de partager la douleur d'Helmina, parce qu'elle a su partager son amitié. Non, non, encore une fois, je veux périr à tout jamais si j'm'enfourne dans une pareille mêlée. Au diable maître Jacques, qu'il s'arrange comme il voudra.

Et Maurice reprit le chemin de la ville.

Ces réflexions pourront peut-être paraître déplacées dans la bouche d'un homme aussi dépravé que Maurice ; mais nous ferons remarquer que, quoique adonné depuis longtemps au crime, Maurice n'était pas encore tout à fait endurci. Il conservait encore en lui un reste de pitié, de compassion, surtout pour les malheureux qui n'étaient pas capables de se défendre. Maurice ne s'était jamais distingué dans les actes d'une férocité brutale ; bien loin de là, il était tendre et sensible, jamais il n'avait encore pris part aux crimes des autres brigands. Seulement il savait tout : maître Jacques, sûr de sa discrétion, ne lui cachait rien ; aussi ne pouvait-il comprendre comment il avait pu lui cacher jusqu'à ce jour qu'il n'était pas le père d'Helmina.

VIII

LA JUSTICE COMMENCE

Maurice, en parcourant les carrefours du faubourg Saint-Louis, ne voulut pas se rendre sur le marché sans entrer encore une fois chez Mme La Troupe pour goûter de ce gin excellent qui l'avait tant exalté la veille, et pour se débarrasser un peu de la boue qu'il avait

amassée dans ses excursions nocturnes ; et en cela il n'était pas guidé par la propreté, mais bien par la crainte de paraître suspect. Il augmenta donc le pas pour éviter, autant que possible, quelque rencontre désagréable ; et dans un instant il se trouva au coin de la rue de l'auberge. Il fut d'abord surpris de trouver tout fermé, mais pensant ensuite que Mme La Troupe était dans l'habitude de veiller fort tard, il crut qu'elle n'était pas encore levée.

—Hein ! hein ! la mère, t'as fait la galipote, j'cré, hier au soir ; mais faut qu'tu t'lèves, ma vieille.

Et il se mit à frapper rudement à la porte ; le bruit qu'il fit se répandit dans l'intérieur comme un écho lent et sourd, semblable à celui que l'on entend dans un vaste souterrain.

—La vieille sorcière dort comme une souche, dit Maurice après avoir attendu inutilement cinq minutes. Holà ! Mme La Troupe, ouvrez, que diable ! faut-il cogner trois heures encore ? et il appliqua dans la porte un violent coup de poing qui l'ébranla et la fit craquer horriblement ; puis il y eut encore un silence de deux minutes après lequel Maurice, dont la patience était à bout, était sur le point d'enfoncer la porte, lorsqu'il se sentit frapper sur l'épaule.

—Mais, l'ami, vous ne savez donc pas ? . . .

—Et que diable, dit Maurice, comment voulez-vous que je sache ? j'arrive justement de la campagne ; mais qu'est-il donc arrivé ?

—Oh ! si vous saviez !

—J'vous dis que je n'sais rien.

—Une affaire terrible, allez !

—Comment ?

—Tout le canton en a été épouvanté.

—Mais qu'est-ce donc ?

—Si vous saviez !

—Mais j'vous dis que je n'sais rien, encore une fois.

—Ah ! ah ! oui ; eh bien ! imaginez-vous que . . .

—Et bien ?

—Imaginez-vous que Mme La Troupe . . . vous la connaissez ?

—Oui, un peu.

—Cette grande femme-là, qui était si avenante ! eh ! mon Dieu, vous l'avez rencontrée vingt fois pour une ; vous savez bien, c'te femme qui . . .

—J'vous dis que j'la connais, dit Maurice en maîtrisant autant que possible sa colère ; mais, encore une fois, qu'est-il donc arrivé ?

—Ah ! monsieur, ce que j'n'aurais jamais pensé, ni moi, ni ma femme, ni mes amis, ni le canton, ni . . .

—Que l'diable vous emporte avec vos *ni*, je vais tâcher de savoir la chose plus vite, dit Maurice en s'éloignant.

—Arrêtez, arrêtez, monsieur ; je n'ai pas eu l'intention de vous fâcher ; c'est que, voyez-vous, c'est une affaire ! . . . Et notre importun se mit à étendre les bras et à les élever au ciel.

—De grâce, monsieur, vous vous lamenterez demain, et contez-moi aujourd'hui . . .

—Tout d'suite, entrez chez moi ; voyez-vous, j'n'aime pas à conter ça en public, on n'sait pas ce qui peut arriver. Maurice le suivit en jurant en lui-même.

—Allons, lui dit-il aussitôt qu'ils furent entrés, je suis pressé, de grâce dépêchez-vous.

—Dans l'instant ; emporte-nous un coup, Lisette : vous en prenez, j'suppose ?

—Merci, merci, c'est pas la peine, dit Maurice d'un air qui pourtant indiquait assez qu'il n'était pas accoutumé à en refuser.

—Or ça, dit notre narrateur, en reprenant le fil de son histoire, je vous dirai donc que c'te nuit, vers . . . j'cré ; dame, écoutez donc, j'cré qu'il était bien quatre heures, hein, Lisette ?

—Eh ben ! quoi donc encore ? dit Lisette en mettant sur la table une vieille bouteille française pleine jusqu'au goulot.

—Quelle heure était-il à peu près lorsque Mme La Troupe ? . . .

—Dame, il était quatre heures.

—Oui, oui, c'est ça, quatre heures, et t'nez, j'crois même qu'il n'était pas tout à fait ça.

—Mille tonnerres ! que fait l'heure ? dit Maurice en enrageant, mettez celle que vous voudrez et avancez, ou, sur mon âme, je . . .

—Oui, supposons qu'il fût quatre heures ; nous dormions bien tranquillement, ma femme et moi, car vous savez, monsieur, que le sommeil du matin est toujours le meilleur ; j'ai toujours remarqué cela ; c'est singulier, mais . . .

—Mais vous n'avancez à rien, mille millions de pies ! dit Maurice en fermant les poings.

—Tout d'un coup, ma femme qui dort moins dur que moi, et puis j'vous dirai en passant qu'c'est toujours l'ordinaire, et si vous êtes marié, monsieur, vous en direz autant que moi ; je n'sais pas, mais j'ai toujours entendu dire que . . .

—Je veux que *l'siffleu m'étouffe :* si vous n'achevez pas, je *fiche mon camp*, dit Maurice en se levant.

—Tout d'un coup donc, continue notre homme, sans s'occuper du tout des imprécations ni de l'impatience de Maurice, semblable à ces grands orateurs et à ces grands écrivains qui parlent et écrivent beaucoup sans rien dire, et qui ne font pas semblant d'entendre les sifflets et les huées de ceux qu'ils ennuient ; tout d'un coup ma femme me pousse : Johnné, qu'elle me dit, entends-tu du bruit dans la rue ?—Queu bruit ? que j'lui dis, et j'saute de mon lit, et j'sors dans la rue malgré les supplications de ma femme, car, soit dit entre nous, monsieur, j'suis brave, et j'ai toujours passé pour ça, sans m'vanter. J'me rappelle que quand j'étais dans la milice . . .

—Faites-moi grâce de vos exploits, je suis pressé : avez-vous envie de me faire manquer mes affaires ? dit

Maurice avec un ton de douceur après avoir employé inutilement tout autre moyen.

—Excusez, c'est que vous sentez bien . . . vous comprenez bien . . . vous entendez bien que, lorsqu'un homme vient à se rappeler ses belles actions, vous devez comprendre . . . qu'il n'est pas aisé . . .

—De vous endurer sans s'damner, dit Maurice.

—Oui, dit notre homme avec son imperturbable sang-froid ; ainsi me voilà dans la rue.

—Dieu soit loué ! Voilà un bon saut d'fait, dit Maurice en se frappant les mains.

—Dieu soit loué ! pas trop, monsieur, pas trop. Figurez-vous un peu que j'me trouve au milieu d'la patrouille et de trois voleurs qni venaient de défoncer chez M. Pierre . . . à ce qu'on m'a dit.

—Et Mme La Troupe ?

—Attendez donc. V'là qu'j'entends : "Il faut prendre Mme La Troupe aussi." Vous pouvez penser un peu ! Mme La Troupe était bien connue et bien estimée dans le voisinage ; j'rassemble tous mes voisins et j'allons trouver le maître d'la patrouille ; et moi, comme le chef de la bande, j'lui dis à sa barbe qu'il ne prendra pas Mme La Troupe, et puis j'lui demande : "Queu qu'vous disez pour vos raisons ?" Oh ben ! tenez, monsieur, voilà le pire d'l'affaire qui va s'montrer !

—S'il met autant d'temps à venir que l'reste, dit Maurice, préparez-moi un lit, car j'vois ben que je serai obligé de coucher ici . . .

—Alors le maître nous dit . . . mais, monsieur, je n'ai pas fait venir c't'e bouteille-là pour rien.

Et Johnné fit signe à Maurice de s'approcher ; il ne se fit pas prier.

—J'vous assure, monsieur, dit Johnné, qu'j'aime à prendre queuqu'chose quand j'conte une histoire comme ça ; ça m'dégoûte . . . J'vous disais donc que le maître de la patrouille nous dit que madame La Troupe devait être complice avec les voleurs, puisqu'elle les recevait à

toute heure dans la nuit ; "et pour vous convaincre, ajouta-t-il, mes braves (il voyait ben à qui il avait affaire, allez), je vais faire une visite avec vous dans l'auberge." Nous entrons, moi, monsieur le maître, deux de mes amis et un *watchman*. Mme La Troupe était dans l'comptoir avec sa p'tite fille qui pleurait à fendre le cœur du gros Jim. Nous nous mettons à fouiller, et à refouiller partout, fouille, fouille, fouille, et puis fouille donc, tonnerre ! sans trouver aucun effet ; le grenier, la cave, rien ne fut épargné ; madame La Troupe nous r'gardait faire sans rien dire. Enfin nous étions près de tout abandonner lorsqu'un homme de la patrouille nous cria en sortant de la cave : "Venez, venez voir." Nous suivons c't'animal, et il nous montre dans le mur une espèce de porte que nous n'avions pas encore remarquée. Jugez d'not'surprise lorsque après avoir forcé la serrure, on vit six grandes tablettes fixées dans la pierre surchargées d'argenterie ; c'étaient des chandeliers, des grands plats, des belles assiettes, des beaux bassins tout d'argent, et l'diable et son train.

Vous pouvez compter si ça m'donna un coup; madame La Troupe qu'avait toujours passé pour si honnête, si respectable ; foi de créquien, monsieur, je n'suis pas mauvais, vrai comme v'la un'bouteille ; mais t'nez, quand je m'vis trompé d'la pareille façon, ça m'mit dans un'colère ; mais dans un'colère, entendez-vous, qu'j'aurais pu tuer !

—Et vous avez pris madame La Troupe ? dit Maurice, voulant mettre fin à cet entretien qui le touchait d'assez près.

—Comme de raison ; mais écoutez, c'n'est pas tout. Nous remontons dans l'auberge, et le chef d'la patrouille, après avoir fait retirer tout l'monde excepté moi, parla à madame La Troupe, à peu près comme ça : " Madame, qu'il lui dit, on a trouvé des effets volés dans votre cave ; votre auberge est ouverte à tous les brigands, tout me porte à croire que vous agissez avec eux : par conséquent

je vais user de mon autorité pour vous faire conduire en prison."

Mme La Troupe gardait un silence complet.

—Avez-vous queuqu'chose à dire pour votre défense ? que j'lui dis.

Elle jeta autour de la chambre un regard égaré, puis elle répondit faiblement : "Rien." Puis ayant appelé vers elle sa petite fille, elle la serra longtemps contre son sein en l'arrosant de ses larmes ; il y eut en elle un moment de repentir, après quoi elle se leva tout à coup, les cheveux hérissés comme du vrai crin, les yeux tout grands ouverts, et ayant repoussé brusquement son enfant : —Ne pleure pas, lui dit-elle, ta mère a mérité son châtiment. Malheur à ceux qui m'ont perdue ! Malheur à eux ; ils périront avec moi ! Puis elle retomba évanouie sur sa chaise.

Maurice, malgré son sang-froid ordinaire, ne put s'empêcher de trembler en entendant ces derniers mots ; et dans la crainte de ne pouvoir assez déguiser son trouble, il se leva et sortit aussitôt en saluant Johnné, qui ne savait que penser d'un départ aussi brusque et aussi subit.

Maurice, comme on peut le penser, ne fut pas sans faire des réflexions terribles sur sa situation actuelle et sur l'autre, plus horrible encore, qui l'attendait d'après ce que madame La Troupe avait dit. Il traversait machinalement toules les rues, la tête basse, les bras pendants, et en prononçant souvent à demi-voix des imprécations terribles. A sa démarche, il était facile de voir qu'il était sous l'influence du désespoir. Ce fut dans cet état qu'il arriva sur le marché. Il y était depuis dix minutes, lorsqu'il entendit prononcer, à côté de lui, un nom qui le frappa ; il leva la tête, et aperçut nn homme d'un certain âge, très bien mis, qui paraissait arriver d'un long voyage ; c'était M. des Lauriers dont nos lecteurs ont déjà vu le nom sur une lettre qu'il avait adressée à maître Jacques. Maurice le considéra avec

attention ; il fut sur le point d'aller lui parler ; mais la crainte l'arrêta. Il se retira tout à coup de la halle, une idée lumineuse venait de traverser son esprit.

Bientôt on le vit marcher à pas précipités dans la rue Saint-Louis ; et, à quelque distance, on aperçut un autre homme qui suivait la même direction et qui paraissait ne pas vouloir le perdre de vue. C'était Magloire, le domestique de Stéphane.

IX

RÉVÉLATIONS

Stéphane, content d'avoir pu mettre son dessein à exécution, avait laissé la halle et s'était rendu chez lui afin d'attendre le résultat de ce dernier moyen d'avoir des informations sur l'existence de maître Jacques. Il n'y avait pas dix minutes qu'il était arrivé lorsqu'on vint lui dire que quelqu'un désirait lui parler. Il descendit dans l'antichambre et aperçut une jolie petite fille, mais d'une pâleur extrême et les yeux pleins de larmes. Élise, c'était la fille de madame La Troupe, en voyant Stéphane pour la première fois, baissa les yeux et fut si troublée qu'elle fut incapable de dire un mot.

—Que voulez-vous, ma pauvre enfant ? lui dit Stéphane avec douceur, car il s'était aperçu qu'elle avait du chagrin.

—Ma mère voudrait vous voir, répondit-elle en sanglotant.

—Quelle est votre mère, ma chère ?

—Madame La Troupe.

—Et pourquoi pleurez-vous tant ? est-il arrivé quelque malheur à votre mère ?

—Hélas ! oui, monsieur, dit Élise en se cachant les yeux dans ses deux mains, maman est en prison.

—En prison ! dit Stéphane foudroyé par cette nouvelle, en prison ! . . . Écoutez, Élise, ajouta-t-il après s'être remis un peu, cessez de pleurer, et allez dire à votre

mère que, quoiqu'il m'en coûte beaucoup d'aller lui rendre visite dans un pareil lieu, cependant elle peut m'attendre dans une demi-heure. Allez, pauvre petite.

Et Stéphane prit la main d'Élise et la conduisit en lui donnant une petite pièce d'argent.

—Un quart d'heure après, Stéphane entrait dans les prisons au milieu des jurements et des imprécations des portiers et d'une soldatesque grossière et impudente.

Les prisons ! . . . ne semble-t-il pas que ce mot seul, prisons, exprime quelque chose de terrible et d'effrayant, quelque chose de redoutable, qui glace le sang et brise le cœur ? Lorsque vous prononcez ce mot ou que vous l'entendez dire, ne vous figurez-vous pas sur-le-champ des murs épais, des cachots ténébreux et infects, des grilles et des portes de fer, des spectres hideux, des personnes décharnées ? Ne croyez-vous pas entendre des gémissements sourds, des cris aigus, des larmes continuelles, le bruit des chaînes, le fracas des criminels ? Ce mot, prison, ne vous retrace-t-il pas un séjour de douleur et de supplices, un repaire empoisonné, une caverne où le soleil n'a jamais pénétré, un purgatoire terrestre en un mot ? . . .

Entrons avec Stéphane, et voyons si le tableau que nous aurons à contempler est réellement aussi effrayant que celui que nous aurons formé dans notre imagination.

En parcourant les longs et humides corridors qui traversent la prison, en entendant l'écho sourd et entrecoupé qui répétait le bruit de ses pas, et en voyant ces énormes portes qui craquaient et roulaient lentement sur leurs gonds, Stéphane ne put s'exempter d'un certain mouvement de frayeur mêlée de dégoût. Pour arriver à la chambre de Mme La Troupe, il fallait traverser celle des hommes. C'était une vaste salle carrée, située au centre de l'édifice, et éclairée par cinq fenêtres toutes barricadées avec de grosses barres de fer. C'était là que Stéphane devait avoir sous les yeux un spectacle vraiment répugnant et horrible. En y entrant, il fut près d'être

suffoqué par l'air empesté et nauséabond répandu dans l'appartement, et écrasé par une foule de scélérats qui se pressaient autour de lui en lui tendant la main. Malheureusement, Stéphane n'ayant sur lui rien à donner à ces infâmes brigands, se fit siffler et insulter ; plusieurs même qui n'avaient pas encore perdu leur instinct brutal et leur cupidité, voulurent se jeter sur lui pour le dépouiller. Puis c'était des imprécations, des jurements et des ricanements affreux. Les uns chantaient, les autres pleuraient et gémissaient ; ici on en voyait qui étaient en proie au plus terrible désespoir ; là quelques autres se livraient à une joie sardonique et bruyante ; plus loin ils se disputaient, se maudissaient les uns les autres et se tiraient aux cheveux.

Telle était cette chambre que les geôliers appelaient *l'antre du diable*, semblable pour la malpropreté à un bourbier épais où croupissent des insectes dégoûtants, et pour le fracas à un repaire de bêtes féroces poussant de continuels hurlements, et se ruant avec rage et impétuosité les unes sur les autres.

Stéphane, en sortant de cette chambre, jeta un dernier regard sur la scène affreuse qui venait de se dérouler à ses yeux, et sentit ses membres mus par un tremblement convulsif et son cœur se briser par des pulsations violentes. Il s'appuya un instant sur la tablette d'une fenêtre.

—On voit bien, dit le geôlier en souriant de pitié, que vous n'êtes pas accoutumé à de telles visites ; mais j'avouerai aussi que je n'ai jamais vu tant de commerce qu'aujourd'hui. Allons, allons, monsieur, ne vous découragez pas : le pire est fait.

—Tant mieux, mon Dieu, dit Stéphane, en reprenant courage malgré lui, s'il n'en était pas ainsi, j'aimerais mieux retourner sur mes pas.

Le geôlier ouvrit la troisième porte qu'ils rencontrèrent et introduisit Stéphane dans un appartement proprement blanchi et balayé : c'était un nouveau spectacle, moins bruyant à la vérité, mais plus digne de pitié et plus

susceptible de faire impression sur un cœur sensible comme pouvait l'être celui de Stéphane. Parmi toutes les femmes, au nombre de trente à quarante, qui étaient rangées tout autour de la salle, une seule ne travaillait pas encore à l'œuvre pénitentiaire, c'était Mme La Troupe. Aussitôt qu'elles aperçurent le geôlier et Stéphane, elles se levèrent avec un respect mêlé de crainte et baissèrent la vue sur leur ouvrage, d'un air qui semblait demander grâce. Elles étaient assez proprement vêtues, mais maigres et décharnées, et tenant une posture nonchalante nécessaire d'après la vie sédentaire qu'elles étaient obligées de mener.

Stéphane en examinant furtivement ces femmes perdues, indignes d'un sexe qu'elles déshonoraient, frémit involontairement et porta la main à son front, comme s'il eût voulu chasser les réflexions qui l'accablaient ; mais lorsqu'il vint à remarquer attentivement Mme La Troupe qui, de son côté, le regardait en versant des larmes . . . Stéphane pleura aussi . . .

Pauvre Stéphane ! les larmes que tu répands maintenant te sont arrachées par la pitié ; dans un instant il te faudra en verser d'autres plus pénibles encore, puisqu'elles naîtront d'un amour malheureux ! . . . . . .

Et comme s'il eût eu honte de sa faiblesse, il s'essuya promptement les yeux et s'avança d'un pas assez hardi à l'extrémité de la chambre où était Mme La Troupe. Aussitôt que le geôlier se fut retiré, elle fit passer Stéphane dans une espèce de petite cellule pratiquée dans le fond de la principale chambre. Élise les suivit.

Stéphane se jeta sur un banc de bois fixé au mur et laissa retomber sa tête sur l'embrasure d'une fenêtre. Mme La Troupe le regardait avec un air de confusion et de timidité ; elle n'osait commencer l'explication du rendez-vous qu'elle avait donné.

Enfin, après un quart d'heure, Stéphane se leva brusquement comme s'il se fût réveillé d'un sommeil profond, et fixant les yeux sur Mme La Troupe :

—Pourrais-je savoir, madame, ce qui m'amène ici, dans un lieu où j'ai eu tant à souffrir ?

Mme La Troupe rougit et baissa la vue, puis elle ne répondit rien.

Stéphane se reprocha le ton d'aigreur qu'il avait pris en lui faisant cette première question ; pensant que son silence venait de là, il reprit avec plus de douceur :

—De grâce, parlez ; depuis quand êtes-vous ici ?

—Depuis hier au matin, répondit-elle sur le ton d'un condamné devant son juge.

—Par quel accident ?

—Par un accident que je devais prévoir, répondit Mme La Troupe avec plus de hardiesse.

—Que voulez-vous dire ? dit Stéphane en reprenant son air de sévérité.

—Je veux dire que j'ai bien mérité ce qui m'est arrivé.

En prononçant ces derniers mots, Mme La Troupe sentit disparaître toute sa timidité pour faire place à la colère et à la vengeance.

—Malheureuse !

Et Stéphane, honteux de se trouver en tête à tête avec une pareille femme, prit son chapeau et fut sur le point de se retirer.

—Attendez, monsieur, attendez, dit Mme La Troupe en lui prenant le bras ; il s'agira bientôt plus de votre intérêt que du mien.

Stéphane frémit.

—Sachez, poursuivit Mme La Troupe en grinçant des dents, que si je suis ici aujourd'hui, si je suis condamnée à y terminer ma vie, je dois le reprocher à un seul homme, le plus infâme, le plus exécrable que l'on puisse rencontrer. Malheur à lui ! voici le temps de la vengeance arrivé, voici le moment où ses crimes vont être dévoilés, où ses victimes vont se ruer sur lui pour le condamner et le maudire ! Maudit soit-il ! s'écria Mme La Troupe dans un violent accès de désespoir, en s'arrachant les cheveux et en se frappant la tête.

Élise effrayée s'était approchée en tremblant de Stéphane qui n'était guère plus rassuré qu'elle.

Après un quart d'heure passé dans des transes et des convulsions horribles, Mme La Troupe devint un peu plus calme ; des sueurs froides inondaient ses joues décharnées ; elle se laissa tomber sur une chaise ; puis jetant sur Stéphane des yeux égarés, elle versa des larmes abondantes, et reprit :

—Je devais être la dernière des femmes qui dût terminer sa vie aussi misérablement : il fut un temps de bonheur et d'aisance pour moi, un temps de vertu et de piété, un temps où je venais moi-même consoler et secourir les prisonniers ! Et aujourd'hui qu'est devenu ce temps ? J'étais riche, monsieur, aussi riche que ces dames qui tiennent à présent les premières places dans la société ; je suis devenue pauvre, mais au moins je puis dire que je n'ai jamais mérité ce premier malheur ; je l'ai dû à un frère en qui ma confiance avait été poussée trop loin.

Mme La Troupe raconta à Stéphane cette première partie de sa vie que nos lecteurs ont déjà apprise de la bouche de Julienne.

—Voilà, dit-elle en terminant, comment du haut de la grandeur et de la fortune je me suis vue abaissée tout à coup au dernier échelon de la société et de la misère. Mais jusqu'alors j'avais conservé une partie de mon bonheur : la vertu et la religion. Un monstre plus terrible encore que le premier méditait sourdement le projet de me plonger dans un abîme plus profond que le premier, et d'où je ne devais jamais sortir : et cet abîme, le voilà, monsieur, dit Mme La Troupe en étendant les bras et en montrant les quatre murs de sa prison ; et ce monstre, vous allez le connaître dans un instant.

Ce fut trois mois après la mort de mon époux que je le vis pour la première fois ; ses manières polies, son air de respect et de modestie, sa honte apparente, tout me porta en sa faveur. Et pourtant, qui eût pensé que c'était un hypocrite auquel je ne devais pas me fier ? oui, monsieur,

un hypocrite tel que l'enfer n'en a jamais connu, un hypocrite dont on ne pourra jamais approfondir la scélératesse et l'impudence . . .

Voyant le dénûment et la misère où nous vivions, ma chère petite fille et moi, il nous comblait de présents et de bontés, et dans toutes les transactions il montrait tant d'empressement, tant de délicatesse que je ne tardai pas à m'attacher entièrement à lui et à lui donner une amitié et une confiance sans bornes. Je lui racontai tous mes malheurs ; il feignit d'y prendre part, et se répandit en invectives et en reproches contre mon frère ; et lui-même, le monstre, roulait dans son esprit diabolique la ruine de mon âme et de ma réputation. " Madame, me dit-il, vous n'avez plus rien à espérer à la campagne ; mais si vous voulez bien profiter de l'avantage que je vais vous proposer, je suis certain que vous pourrez encore être heureuse. J'ai à Québec un hôtel qui se trouve abandonné aujourd'hui, faute d'une personne respectable et capable de remplir la fonction d'hôtelière ; je vous l'offre, madame, avec d'autant plus de confiance que je connais vos qualités et votre activité ; vous aurez, en y entrant, tout ce qui sera nécessaire pour tenir une bonne maison, et les pensionnaires ne vous manqueront pas. Je vous donne donc la préférence sur le grand nombre de personnes qui en ont déjà fait la demande.

Ma situation ne me permettait pas d'hésiter : je l'acceptai donc avec reconnaissance, et huit jours après je laissais, en pleurant, le lieu de ma naissance où j'avais passé de si heureux jours ; j'allai dire un dernier adieu à la tombe de mon époux, j'embrassai tous mes amis, et je me mis en route avec Élise et le peu d'effets qui m'étaient restés.

Me voilà rendue à cet hôtel ; mais quel hôtel, grand Dieu ! Vous l'avez vu, monsieur : c'était l'auberge du faubourg Saint-Louis telle qu'elle est aujourd'hui.

Ici Mme La Troupe s'arrêta pour donner un libre cours à ses larmes ; jusqu'ici elle n'avait eu à raconter

que le malheur ; mais elle touchait à présent à quelque chose de plus révoltant : le crime !

Stéphane, après avoir partagé sa douleur, la pria de continuer.

—Lorsque j'aperçus cette chétive masure, reprit Mme La Troupe, lorsque je remarquai le délabrement, la malpropreté et l'abandon qui m'étaient réservés, je regrettai mon premier état, ma misère tout affreuse qu'elle était ; cependant je ne voulus pas encore m'arrêter à la pensée que j'avais été trompée ; mon protecteur (je pouvais alors lui donner ce nom) m'avait paru trop plein de mérite. J'attendis avec impatience une visite de sa part ; il vint le lendemain matin.

—Est-ce là, lui demandai-je, l'hôtel ? . . . —Les misérables, se dit-il avec une colère affectée, voyez un peu s'il y a à laisser quelque chose de bon à leur disposition ; voyez comme ils ont tout massacré dans l'espace d'un mois tout au plus. Je vous demande pardon, madame, me dit-il avec déférence, j'ai été trompé moi-même ; j'avais donné permission à quelques-uns de mes gens de loger ici en attendant, et voyez, ajouta-il en levant les épaules ; mais ne vous désespérez pas ; je vais remettre en peu de temps toutes les choses en ordre ; vous serez comme une reine ; demain, je vais envoyer des ouvriers et des effets ; prenez courage, madame, vous verrez que je suis homme à tenir ma promesse ; et il se retira en me donnant deux dix schellings pour la journée.

Le lendemain, la semaine se passèrent, je ne vis arriver personne, ni ouvriers, ni mon protecteur ; ce ne fut que le mardi de la semaine suivante que j'eus sa seconde visite ; il me dit que de mauvaises affaires l'avaient empêché d'avoir des ouvriers, mais qu'il en enverrait aussitôt qu'il serait en état de les payer. Enfin, pour abréger autant que possible cette malheureuse histoire, je vous dirai que mon auberge resta telle que vous l'avez vue, qu'elle ne fut fréquentée que par le rebut de la société avec qui je m'accoutumai peu à peu, si bien que au bout

de trois mois j'en avais acquis les vices et les habitudes. A force de détours et de supplications, je parvins à apprendre que j'avais affaire à des brigands et à des scélérats dont le chef n'était autre que mon protecteur. Il m'avoua tout lui-même, et me fit de si horribles menaces, de si belles promesses, que je n'eus pas le courage d'abandonner l'auberge. Il me mit ensuite dans ses secrets et ses intérêts les plus chers ; je connaissais tous les crimes avant même leur exécution ; et ma maison devint le réceptacle de tous les effets volés.

Ce mystère ne pouvait durer longtemps. Cette nuit on a surpris les brigands au moment même où ils entraient chez moi pour cacher leur vol ; on fit des fouilles, elles ne furent pas infructueuses ; il était donc visible que j'étais leur complice ; et il m'a fallu subir le même sort.

Mme La Troupe s'était empressée de raconter la fin de son histoire pour éviter sans doute les justes remarques que Stéphane aurait pu faire, et pour abréger, autant que possible, la honte et la confusion que de pareils aveux devaient nécessairement faire naître en elle ; mais elle ne put résister plus longtemps : elle tomba évanouie sur le parquet. Élise, qui la crut morte, se jeta sur elle en l'appelant à haute voix. Ce fut une terrible scène pour Stéphane, un horrible contraste, que de voir la vertu aux prises avec le crime entre les quatre murailles d'un sombre cachot ! . . .

Mme La Troupe revint bientôt à elle ; puis, après avoir pressé sa fille sur son cœur, elle se traîna jusqu'à Stéphane, et retombant à ses genoux :

—O Stéphane, lui dit-elle en pleurant, si les prières d'une femme criminelle mais repentante peuvent avoir quelque influence sur vous, si votre cœur, en maudissant le crime et ses esclaves, peut respecter et aimer la vertu toujours pure au milieu du vice, daignez jeter les yeux sur cette chère enfant ; daignez protéger une misérable orpheline qui sans vous devra traîner sa vie dans l'infortune et l'esclavage, peut-être, hélas ! dans la scélératesse

comme son infâme mère. Oh ! dites-moi, monsieur, dites-moi que vous l'arracherez des mains des scélérats qui m'ont perdue ; dites-moi que vous la conduirez dans le chemin de la vertu, que vous la conserverez dans la pureté où elle a toujours vécu jusqu'à présent . . Viens, Élise, viens te jeter avec moi aux pieds de M. Stéphane . . . Pauvre enfant ! . . . tu n'as plus personne maintenant sur la terre ! . . .

Stéphane releva Mme La Troupe, et lui promit de prendre soin d'Élise ; puis se rappelant qu'elle lui avait donné à entendre que le rendez-vous l'intéressait autant qu'elle, il la pria de le lui apprendre.

Mme La Troupe le regarda fixement.

—Avant de vous répondre, monsieur, lui dit-elle, permettez-moi de vous faire une question. Aimez-vous encore la fille de maître Jacques ?

—Pourquoi voulez-vous savoir cela ?

—Parce que si vous ne l'aimez plus, je n'aurai rien à vous dire.

—Eh bien, supposons que je l'aime encore.

—Ce n'est pas une supposition, monsieur, je le vois bien, vos yeux m'en disent assez. Avez-vous eu des informations sur son compte ?

—Non.

—Aimeriez-vous en avoir ?

—Parlez, dit Stéphane avec crainte et inquiétude.

—Ce que je vais vous dire est terrible.

—Parlez, dit encore Stéphane d'une voix tremblante.

—Vous l'exigez donc ?

—Oui.

—Eh bien, je vous conseille d'oublier pour toujours la fille de M. Jacques.

Stéphane pâlit.

—Qu'avez-vous à dire contre elle ?

—Rien contre elle : au contraire, c'est une charmante enfant, douce, vertueuse, remplie d'excellentes qualités,

aussi pure qu'un ange, je le sais de bonne part ; mais son père . . .

—Eh bien, son père, qu'allez-vous dire ?

—Son père est . . . brigand . . .

—Un brigand !

—Le chef d'une bande de scélérats.

—Ciel ! . . .

—Le même qui m'a perdue ! . . .

—Le misérable ! . . un brigand ! . . le chef ! . . et sa fille, un ange ! . . . Horrible mystère, dit Stéphane en faisant trois ou quatre tours dans le caveau, et en sortant brusquement comme un homme que la folie vient d'accabler.

X

DELIRIUM TREMENS

Trois heures sonnent lentement. Stéphane est dans sa chambre étendu sur une bergère, le visage d'une pâleur livide, les yeux égarés, les cheveux en désordre et les poings fermés. Tout à coup il se lève, se promène à grands pas, frappe tout ce qu'il rencontre, et vient retomber sur son fauteuil ; puis il se relève encore, se roule sur le plancher, déchire ses habits, et regagne encore une fois son siège. Tantôt il grince des dents, s'arrache les cheveux, se meurtrit les bras ; tantôt il pleure, il gémit, il tremble convulsivement, puis ses yeux se ferment doucement, on dirait qu'il repose paisiblement.

Helmina, la fille d'un brigand ! . . .

M. Jacques, un brigand ! . . . Chère Helmina . . . , je l'aime . . et c'est la fille d'un brigand, d'un chef . . voilà donc les informations ! . . Et puis, mon père . . oh ! il ne voudra pas . . . non, Émile ; . . . jamais ! que dis-je ? . . . oui, je l'épouserai . . . contre mon père, oh ! mais c'est horrible ! . . . l'abandonner ! . . jamais ! . . . si belle, si vertueuse . . . Maître Jacques . . . l'infâme ; je le tuerai . . . il le mérite . . . Helmina ! Helmina ! . . .

Et Stéphane retomba dans un assoupissement léthargique qui lui fut favorable ; il s'éveilla les sens plus tranquilles, l'esprit moins agité ; il ne conservait plus qu'une douleur modérée et plus concentrée . . .

En ce moment on frappa à la porte, Stéphane s'efforça de reprendre son sang-froid habituel ; mais il ne réussit pas assez pour que Magloire ne s'aperçût pas de quelque chose.

—Eh bien, Magloire ? dit Stéphane avec précipitation, pour empêcher toute question de la part de son serviteur.

—Eh bien, mon maître, répondit Magloire sur le même ton, les affaires ont été rondement.

—Que trop peut-être, dit le malheureux en soupirant.

—Comment que trop ? ça n'peut jamais aller trop ben.

—Où demeure cet homme ?

—Justement dans une des premières maisons de Sainte. Foye, une jolie p'tite maison, sur mon âme, propre comme un sou ben frotté.

—Tu y es entré ?

—Comment donc ? vous savez ben que je n'manque jamais mon coup, dit Magloire avec importance. J'ai suivi mon *gars*, avec beaucoup de peine par exemple ; il allait d'un pas d'cheval. Je n'me suis arrêté qu'à quelques arpents de la maison, et j'me suis enfourné dans un tas d'branches ; il n'a pas été dix minutes dedans, et il a gagné le bois du Cap-Rouge.

—C'est bien cela, dit Stéphane à demi-voix, les misérables !

—Quoi ?

—Rien, Magloire, rien.

—Aussitôt que je l'ai vu dans le bois, j'suis sorti d'mon trou, et, en faisant semblant d'être ben fatigué, j'suis entré pour me r'poser. Et puis, une chance du bon Dieu, il n'y avait que deux p'tites filles, propres comme deux petites chattes, et puis jolies ! oh, dame, t'nez, j'commence à être sur l'âge pourtant, et ben j'n'ai pu m'empêcher de leur faire les yeux doux, ma parole d'honneur. Il y

en avait une surtout, justement celle à qui j'ai donné vot' lettre, t'nez, vrai comme j'm'appelle Magloire, c'est comme le petit enfant Jésus de la messe de minuit.

Stéphane sourit malgré lui.

—Tu lui as donné la lettre ?

—Eh oui, vous me l'aviez dit, pas vrai ?

—Oui ! je te remercie, Magloire . . .

Elle sait tout à présent, murmura Stéphane . . .

—Et qu'a-t-elle fait ?

—D'abord elle m'a remercié, car c'est poli, n'faut pas en parler ; ensuite elle a rougi, puis elle s'est retirée dans une autre chambre, et je ne l'ai plus revue.

—Et tu t'es retiré ?

—Non pas ; j'ai demandé ensuite à quelle heure on pourrait voir le maître de la maison ; on m'a répondu qu'il n'était chez lui qu'à l'heure des repas.

—Je vois malheureusement que tu n'as rien oublié de ta commission.

—Malheureusement, pourquoi ce mot, M. Stéphane ?

—Écoute-moi, Magloire ; j'ai cru que je pouvais aimer cette jeune fille, c'était pour le lui apprendre que tu lui as remis une lettre de ma part ; mais comme j'ai appris ce matin qu'il m'était impossible de consommer cet amour, j'aurais voulu au moins qu'il demeurât secret, qu'il mourût en moi seul.

—J'ai cru m'apercevoir en effet que vous l'aimiez, elle est si belle, elle paraît si vertueuse, si bonne enfant !

—Elle l'est en effet, Magloire, elle ferait mon bonheur ; et malgré cela . . .

—S'il m'était permis, dit Maglore avec timidité . . .

—Tu me demanderais pourquoi, n'est-ce pas ? dit Stéphane en devinant sa pensée ; eh bien, je vais te le dire ; crois-tu que le monde et mon père surtout souffrirait que j'épousasse la fille . . . d'un brigand ?

—Elle, grand Dieu, la fille d'un brigand !

—Oui, Magloire, la fille d'un brigand qui dans quelques jours peut-être périra sur l'échafaud.

—Mais, c'est impossible ! M. Stéphane, à la voir. . .

—On ne le dirait pas sans doute, et pourtant c'est le cas. C'est un mystère que je t'expliquerai une autre fois.

Stéphane se cacha le visage dans ses deux mains et pleura amèrement.

Magloire se prit à réfléchir profondément sur ce qu'il venait d'apprendre, lorsqu'on frappa doucement à la porte, et, en même temps, Stéphane, en écartant un peu ses mains, aperçut son ami Émile. Magloire voulut se retirer, mais Stéphane le retint.

—Demeure ici, Magloire, lui dit-il.

—Encore du chagrin, mon pauvre Stéphane, dit Émile en lui frappant légèrement sur l'épaule, vous n'êtes pas raisonnable.

—Voilà longtemps qu'il pleure comme ça, dit Magloire, c'en est *démontant.*

—Voyons, mon cher ami, montrez-vous plus ferme que cela ; avez-vous eu des nouvelles d'Helmina ?

—Ne m'en parlez plus, Émile ; ne me parlez plus de cela ; je n'y penserai plus, je veux l'oublier, dit Stéphane avec un air de décision pénible . . Pauvre Helmina ! . .

—De grâce dites-moi qui vous a fait prendre une résolution aussi prompte ?

—L'honneur, Émile, l'honneur, croyez-vous que ce n'est rien ?

—C'est beaucoup, mais encore, parlez.

—Oui, je parlerai ; mais ce sont d'horribles révélations que je vais vous faire.

—N'importe.

—Eh bien, vous rappelez-vous Mme La Troupe ?

—Parfaitement.

—Savez-vous où elle est maintenant ?

—Où nous l'avons vue, probablement.

—Non pas où nous l'avons vue, mais où je viens de la voir . . .

—Expliquez-vous.

—Elle est en prison . . .

—En prison ! Et vous avez été la voir ?

—Il n'y a qu'un instant.

—Et depuis quand y est-elle ?

—Depuis hier ; on a trouvé chez elle des effets volés. .

—La misérable, elle était donc complice ?

—Oui, Émile, complice ; elle me l'a avoué, elle m'a raconté sa vie ; vous ne vous êtes pas trompé, elle a été respectable, riche et vertueuse ; mais elle a été ruinée d'abord par un frère, et perdue ensuite . . . vous ne devineriez pas par qui ? . . . Par un monstre, par maître Jacques, enfin ! . . .

—Maître Jacques, Stéphane, maître Jacques !

—Oui, par maître Jacques . . . Comprenez-vous maintenant pourquoi je pleure ? . . . . . .

Maître Jacques, continua Stéphane, en retombant dans un accès de désespoir, le père d'Helmina, d'une jeune fille que j'ai tant aimée, que j'aime encore ; vous comprenez donc maintenant pourquoi je pleure ! . . .

Et Stéphane se frappait le front et se tordait les bras en répétant toujours : vous comprenez donc pourquoi je pleure !

—Du calme, de la raison, mon cher Stéphane, dit Émile en lui retenant les bras.

—Non, plus de calme, Émile, plus de repos, que lorsque la mort me le donnera ; mais toujours du chagrin, toujours des larmes.

Puis il tomba dans de nouvelles crises. Portant partout ses yeux égarés, il se leva tout à coup et se rua sur tout ce qu'il rencontra, malgré les efforts de Magloire et d'Émile . . . Le voilà, le misérable, le voilà, Émile ; le voyez-vous ? . . . Approche donc, infâme ; tenez, sa fille est avec lui. Helmina, ma chère Helmina, elle pleure . . il l'a battue, le lâche ! . . .

En même temps, son père, attiré par ses cris, ouvrit la porte.

—Qu'est-ce que ce bruit ? demanda-t-il. Mon Dieu, il est fou ! mon fils est fou !

Puis il s'avança pour parler à Stéphane.

—Tenez, dit Stéphane en le voyant venir ; le voilà encore, le scélérat, il approche, il va me tuer . . . Et Stéphane tomba sur une chaise, hors d'haleine.

—Que dit-il ? Seigneur ! dit M. D. . . . tu ne me reconnais donc pas, mon cher enfant ?

Stéphane le regarda attentivement depuis les pieds jusqu'à la tête.

—Comme tu es fou, Stéphane, tu ne reconnais pas ton père.

Stéphane le fixa encore une fois, puis il se jeta à son cou, il l'avait reconnu.

—Oh ! pardonnez, mon père, pardonnez, c'était un rêve ; pourtant non, je l'ai bien vu, n'est-ce pas qu'il est venu, il a voulu me tuer parce que j'aime sa fille, le scélérat !

—Tu te trompes, Stéphane, personne n'est venu excepté moi.

—Ne le laissez plus entrer, mon père, c'est un brigand, maître Jacques !

—De qui veux-tu parler, pauvre enfant ?

—Je parle, continua Stéphane, en regardant au fond de l'appartement et montrant du bout de son doigt, je parle de celui qui était là il n'y a qu'un instant, de maître Jacques, le père d'Helmina.

Stéphane tomba épuisé dans les bras de son père.

Émile et Magloire le transportèrent doucement sur son lit ; son repos fut assez paisible.

—Mon cher Émile, dit M. D . . . croyez-vous à des suites dangereuses pour sa santé ?

—Il n'en sera rien, j'espère, monsieur, si toutefois Stéphane sait modérer sa douleur et prendre un peu plus sur lui.

—Pauvre enfant ! . . . mais dites-moi, quel est ce

maître Jacques dont il me parlait ? Sans doute un homme qu'il se figurait ?

—Je vais vous raconter cette histoire en peu de mots, dit Émile en parlant le plus bas possible. Il y a environ quinze jours, Stéphane rencontra une jeune fille dont il devint amoureux, sans même connaître sa famille et sa naissance. Nous avons fait ensemble beaucoup de perquisitions à cet égard, et ce n'est qu'aujourd'hui que votre fils a appris que son amante est la fille d'un brigand nommé maître Jacques.

—Le malheureux ! *s'enmouracher* d'un pareille fille !

—Je vous assure, monsieur, que c'est la plus charmante enfant que j'aie rencontrée ; et de plus, Stéphane a appris que aux qualités extérieures elle réunissait encore celles du cœur et de la vertu.

—Comment cela peut-il être dans la fille d'un brigand ?

—Je l'ignore ; mais je sais que c'est le cas.

—Quand tout cela serait vrai, mon cher Émile, vous conviendrez que sa naissance gâte tout cela.

—Malheureusement oui ; et voilà ce qui cause tout le chagrin de votre fils.

—Pourvu au moins, dit M. D. . . . d'un air découragé, que la jeune fille ignore cet amour.

—Elle le sait, monsieur, dit Magloire, je lui ai remis une lettre de la part de M. Stéphane qui le lui a appris.

—Mille damnations ! il ne manquait plus que cela. Peut-il avoir poussé la folie jusqu'à ce point !

—Il le regrette beaucoup à présent, soyez-en persuadé, dit Émile.

—Il est bien temps vraiment de le regretter ; mais croyez-vous que la jeune fille l'aime de son côté ?

—J'en suis certain.

—L'insensée ! elle se connaît pourtant ! . . .

—Pardon, monsieur, dit Magloire ; j'ai entendu dire à M. Stéphane qu'elle ignorait elle-même que son père est un brigand.

—Quel coup pour elle lorsqu'elle l'apprendra ! dit Émile.

—Mais c'est donc un mystère ? dit M. D. . . en levant les mains au ciel.

XI

ENLÈVEMENT

Magloire avait à peine quitté l'habitation de Maurice que Julienne avait déjà rejoint son amie, qui n'eut rien de plus pressé que de lui montrer la lettre qu'elle venait de recevoir, ainsi que la boucle de cheveux de Stéphane.

—Ce sont bien là ses cheveux, dit l'amante en rougissant ; et cette lettre, lisez-la, ma bonne amie ; il doit venir me voir. O ciel ! s'il allait se rencontrer avec mon père . . .

Julienne lut attentivement la lettre, puis la remettant à la jeune fille, elle vit ses yeux humides et deux grosses larmes glisser comme des perles sur la pourpre de ses joues.

—Pourquoi pleurer, ma chère ? cette lettre ne doit-elle pas au contraire vous rendre l'espérance et la joie ?

—Non, Julienne ; il est vrai que je connais et son nom et son amour ; pour toute autre que moi cette réciprocité qu'il m'avoue serait le bonheur ; mais pour moi, à quoi me servira-t-il, sinon à me rendre encore plus malheureuse que je ne le suis à présent ?

—Pourquoi ces idées sombres ? Attendez donc que vous n'ayez plus d'espérance ; alors il sera bien assez temps de pleurer.

—Je suis certaine que mon père se refusera à tout.

—Qui vous l'a dit ?

—Sa conduite récente envers moi, ses conseils contre le mariage, son mépris avoué envers les jeunes gens.

—Allez-vous montrer cette lettre à Madelon ?

—Qu'en dites-vous ?

—Je ne vois pas pourquoi nous la lui cacherions plus que le reste.

—Vous avez raison, Julienne, elle la verra. Tenez, je crois entendre sa voix, la voilà qui revient des champs.

En effet le son d'une voix grêle et cassée se fit entendre chantant une chanson de paysan, et peu après Madelon entra avec le lait de ses vaches.

—J'avons de la pluie, mes enfants, voilà les poules qui *gourgoussent ;* j'avons du mauvais temps.

—Toujours du mauvais temps, dit-elle en entrant.

—Toujours du mauvais temps, dit Julienne, cela devient fatigant.

—T'as raison, ma fille ; épi, c'est qu'ça fait tort, parce que quand il mouille la journée des sept frères martyrs, on a d'la pluie pendant quarante jours. C'est une vieille remarque, ça, épi c'est immanquable.

—Mais dites donc, les enfants, Maurice est-il venu aujourd'hui ?

—Oui, un instant.

—Que peut faire le cher homme toujours hors de la maison ?

—Or ça, Madelon, dit Julienne en branlant la tête, nous avons eu de la visite tandis que vous étiez absente.

—Oui ! qui donc ? queuqu'*faraud*, ma fille ?

—Non, mais un messager de *faraud*, par exemple.

—Pas possible ! et pour qui ? dit Madelon en faisant la moue.

—Dame, pour Helmina.

—Tout d'bon ?

La jeune fille rougit et baissa les yeux.

—Tiens, tiens, il fallait ça pourtant ; et que t'a-t-il dit, ma mignonne ?

—Bah, dit Julienne, il ne lui a rien dit, c'est trop commun ça ; mais il lui a apporté une lettre.

—Une lettre ! ah ben, sûrement tu vas m'montrer ça, Helmina, ça doit être futé, par exemple ! un cavalier d'la ville, hein ! ça n'badine pas.

Helmina sourit malgré elle, puis ayant tiré de son sein une lettre délicatement pliée, elle la remit à Madelon.

—N'faut pas avoir honte, mon enfant, dit Madelon en s'apercevant du trouble d'Helmina, n'faut pas avoir honte ; faut toujours qu'ça vienne un jour ; *par guenne*, va, j'étais ben plus jeune que toi, moi, et j'avais déjà des *farauds ;* oh dame, par exemple, j'avais de *l'atout*, d'la *manigance ;* épi, j'étais assez jolie dans c'temps-là. Voyons, lis-moi ça, ma belle.

—Julienne vous la lira mieux que moi.

Julienne lut ce qui suit :

" A ma chère Helmina . . . "

—Hein ! c'est chaud ! c'est chaud ! dit Madelon.

" J'ose espérer que vous ne rejetterez pas ce léger sou-
" venir d'un homme qui vous adore et qui n'aspire qu'au
" moment de vous prouver d'une manière plus sensible
" l'amour que vos charmes ont glissé dans son cœur.
" S'il m'était permis de lire dans l'avenir, si je pouvais,
" sans témérité et sans blesser votre délicatesse, porter
" mes regards dans les replis secrets de votre pensée,
" aurais-je le bonheur d'y découvrir quelque faveur,
" quelque inclination à mon égard ? J'ai en moi le
" sentiment intime, quoique peu fondé, que vous daigne-
" rez au moins me faire parvenir quelques-unes de ces
" paroles si douces et si expressives dont j'ai ressent
" tout dernièrement l'influence.

" Tout à vous,

" STÉPHANE D . . . "

—Ah ben, en v'là pourtant une lettre à mon goût, s'écria Madelon en frappant du plat de sa main sur l'épaule d'Helmina. Sainte Anne du bon Dieu, comme c'est ben tourné ! mais ça dit dedans qu'vous avez reçu quelque chose, il m'semble, hein ?

Helmina lui passa la boucle de cheveux.

—Tiens, c't'idée ! avez-vous vu c'coup ? Oh ! p'tit Jésus ! dit Madelon en examinant avec une scrupuleuse attention ; justement les cheveux du défunt p'tit Pierre,

mon p'tit garçon ; mais c'est frappant ! Dieu des bons anges ! les beaux cheveux ! Écoutez donc, ma fille, vous devez être fière comme une reine au moins d'avoir un *merle* aussi futé qu'ça.

Helmina ne répondit rien.

—Écoutez-moi, Helmina, il faudra placer ces cheveux dans un p'tit cadre, faut garder ça ; pas vrai, Julienne ?

—Je suppose.

—J'aimerais mieux les brûler, dit Helmina en pleurant.

—Pourquoi donc ?

—Parce que si mon père . . .

—On l'ramènera à la raison, l'bonhomme, faut qu'il change.

—Jamais, Madelon !

—Jamais . . . ah ben, nous verrons, dit Madelon avec impatience ; j'vais lui parler au *dret* du visage, moi ; ça serait ben curieux par exemple, s'il n'entendait pas l'bon sens des choses. Allons, mes p'tites filles, plus d'chagrin, on va souper. Mais voyez donc un peu comme Maurice est longtemps ; l'infâme est damnant, sur mon âme . . . Approchez, approchez, il mangera après les autres . . . pourvu qu'il vienne, encore, ça s'ra beau . . . Et Madelon commença à manger avec un appétit dévorant.

—Tiens, un éclair, dit Julienne en se signant.

—Ah ! oui, j'avons de l'orage, dit Madelon en l'imitant ; c'est sûr que mon *man* va coucher en chemin. Mais mange donc, Helmina, faut qu'tu manges pour rester belle ; si ton *faraud* allait te trouver maigre, ça n's'rait pas drôle ; oui, mange donc . . .

—Il fera moins de dépenses, dit Helmina en s'efforçant de prendre le ton de la plaisanterie.

—C't'idée, dit Madelon en riant à gorge déployée. Allons, Julienne, puisqu'on ne mange plus, ôtons la table. On va s'coucher de bonne heure ce soir ; quand il tonne comme ça, moi, j'aime mieux être dans le lit ; on dit qu'il y a moins d'danger.

Une demi-heure après, Madelon priait au pied de son lit. Helmina et Julienne s'étaient retirées dans leur chambre et parlaient de la journée qui venait de s'écouler.

Il était dix heures lorsqu'elles se mirent au lit ; Julienne ne tarda pas à sommeiller. Helmina dormit aussi ; mais ce fut un sommeil convulsif, un rêve horrible. Toute entière à son amour, à ses réflexions pénibles, elle s'était endormie en prononçant le nom de son amant et en caressant la lettre qu'il lui avait envoyée. Alors l'amour, toujours inexorable pour ses victimes, lui donna un de ces rêves entremêlés de jouissance et de douleur, un de ces rêves qui, en se formant dans une imagination aussi vaste et aussi exaltée que celle d'Helmina, semblent laisser dans l'esprit les traces d'une réalité effrayante.

Helmina se crut transportée sur les bords d'une charmante petite rivière où elle soupirait tendrement la mélodie ordinaire des amants. Puis tout à coup ayant porté les yeux sur la rive opposée, elle aperçut Stéphane qui l'appelait et lui tendait les bras. Et elle lui montrait de sa main l'abîme qui les séparait. Alors elle vit Stéphane se précipiter dans les ondes, lutter contre le courant des rapides et venir enfin se reposer à ses genoux . . . . . .

Mais tout à coup un nuage noir se forma un peu plus haut que la cime des sapins, s'abaissa lentement sur le rivage, s'élança avec rapidité sur la surface de l'eau et vint planer sur les deux amants.

—L'orage, disait Helmina, mon Dieu, déjà l'orage !

Puis elle crut entendre une voix qui partait du nuage et qui lui répéta :

—L'orage, Helmina, gare à toi !

Et Stéphane s'écria :

—Ne crains rien, Helmina, il n'y a jamais d'orage pour les amants ! . . .

Aussitôt le nuage descendit entre eux deux, se dissipa, et un homme parut.

Et il se jeta sur Stéphane, et Helmina vit tomber son amant ; elle voulut le relever.

—Arrête, lui dit le monstre, arrête, jeune fille . . .

Elle reconnut son père.

Et maître Jacques l'accabla de menaces et d'injures ; et elle se sentit tout à coup enlever du rivage et transporter dans un noir cachot ; puis un éclair jaillit, elle crut que c'était une arme à feu ; elle s'éveilla en sursaut, et le roulement du tonnerre qu'elle entendit en même temps contribua à la fortifier dans sa terreur. Un tremblement nerveux s'empara d'elle ; elle se crut réellement sous la domination des esprits, sous le sceptre d'un tyran.

O Helmina, tu n'as point fait de rêve ; ton imagination ne t'a rien exagéré cette fois ! . . .

Tout à coup elle entendit un bruit sourd de pas précipités autour de la maison ; puis un murmure de voix étouffées ; un frôlement ménagé, un cliquetis d'armes. Elle se leva doucement, puis gagnant le lit de Julienne :

—Julienne, dit-elle en l'éveillant, entends-tu ?

—Quoi, Helmina ?

—Entends-tu ? répéta Helmina en tremblant.

—Mais non, je n'entends rien.

—Écoute ; ils approchent . . .

—Oh ! mon Dieu, dit Julienne en se mettant sur son séant . . .

—Ce sont des brigands, Julienne ; qu'allons-nous faire ? de pauvres femmes seules ! . . .

—Ils approchent encore ! . . . Seigneur, ayez pitié de nous ! . . Éveillons Madelon.

Et Helmina courut à son lit.

—Madelon, des brigands, dit Helmina en lui tirant le bras.

—Tiens, tiens, dit Madelon en bâillant, allez donc, hein, c'est l'vent.

—Non, Madelon, j'vous assure, j'ai entendu marcher et parler.

—Ah ! ben dame, si vous l'avez dans votre tête.

Et Madelon se leva tout endormie et renversa une chaise avec violence.

Puis il y eut un silence terrible au dedans et au dehors.

Les brigands étaient immobiles comme des statues.

—Ils sont éveillés, mille damnations, dit Lampsac ; il faut les laisser recoucher.

—Oui, ça s'ra mieux, dit Bouleau, il vaut toujours mieux faire les choses sans fracas.

—Et sans danger, n'est-ce pas ? flandrin de poltron, dit Mouflard avec un air de plaisanterie offensante.

—Silence, pendards de *va-nu-pieds*, ou je vous brûle, dit maître Jacques, qui s'était masqué et déguisé horriblement afin de pouvoir être présent à l'affaire sans être reconnu.

—Vous voyez ben qu'vous vous êtes trompées, peureuses, dit Madelon en se remettant au lit.

—Oh ! oui, dit Julienne, ce n'est rien.

Helmina, quoique peu rassurée, fut obligée de faire comme elles ; mais elle ne dormit pas.

—Les voilà endormies encore une fois, dit maître Jacques à voix basse, écoutez-moi. Aussitôt que la porte sera enfoncée, Bouleau et Mouflard s'empareront chacun de leur brassée ; et toi, Lampsac, tu feras semblant de retenir Maurice, car lui aussi jouera son rôle avec nous ; mais si par hasard tu t'apercevais qu'il veut le jouer tout de bon, c'est-à-dire faire le métier de traître, fais-lui goûter de tes *dragées*. Quant à Madelon, je m'en charge ; allons, êtes-vous prêts ?

Les brigands firent un signe affirmatif.

Arriver sur le perron, enfoncer la porte et empoigner les jeunes filles, fut l'affaire d'un instant ; tellement que Madelon crut en être quitte pour avoir été serrée, un peu brutalement à la vérité.

Aussitôt que les voleurs furent partis, elle appela Helmina et Julienne . . . Point de réponse ! . . .

Elle se leva, alluma sa lampe, et gagnant leur cham-

bre, elle trouva les lits vides . . . les jeunes filles n'y étaient plus.

A cette vue la pauvre Madelon se sentit écraser malgré elle, et tomba à la renverse sur le parquet . . . Elle était évanouie . . .

Les brigands s'étaient déjà rendus à l'entrée du bois du Cap-Rouge ; ils avaient déposé pour un instant leur fardeau sur les feuilles.

Helmina était muette et inactive ; pas une parole, pas une larme.

Sa malheureuse compagne, Julienne, poussait, par intervalles, des sanglots entrecoupés, et murmurait des plaintes si touchantes, que les brigands, tout insensibles et inhumains qu'ils étaient, ne pouvaient s'empêcher d'en être touchés. Bouleau surtout, le plus sensible des quatre, était tellement ému que, sans la crainte d'une mort inévitable et certaine, il les aurait mises en liberté.

—Tiens, Mouflard, disait-il tout bas en lui frappant sur l'épaule, je n'ai pas coutume de faire cas des larmes, eh ben, que l'diable me *tarabuste*, ça m'bouleverse le corps et l'esprit tout ensemble de voir ces pauvres p'tites *criatures* pleurer comme ça.

Mouflard ne répondit rien.

—Allons, allons, mes enfants, dit Lampsac en s'efforçant de diminuer sa grosse voix, ne pleurez pas tant, ou que Satan m'épouvante, ça va aller mal.

—Où nous menez-vous donc, barbares ? dit Julienne ; avons-nous mérité ce que vous nous faites ?

—Silence, jeune fille, dit Lampsac, vous avez bien à vous plaindre vraiment ; vous n'avez pas mis pied à terre, et puis vous allez être nourries, hébergées sans rien faire.

Julienne se tut.

Maître Jacques ne disait rien, sa voix pouvait le trahir.

—Allons, mes *jars*, dit Lampsac, en route !

—Attendez donc, dit Bouleau, mille bombes, j'suis fatigué en diable ; j'sue comme un bourreau.

—Oh ! le vilain flandrin ! dit Lampsac.

—Nous marcherons, dit Julienne, qui, malgré le mépris et la haine qu'elle avait pour ses ravisseurs, ne put fermer son cœur à un reste de pitié, et dédaignait de se faire porter plus longtemps par des misérables de cette espèce ; nous marcherons, n'est-ce pas, Helmina ?

—N'as-tu pas honte, Bouleau ? dit Mouflard, avec son ironie ordinaire.

—Va au diable, impitoyable bavard, dit Bouleau en serrant les dents.

Lampsac alluma une lanterne et battit la marche. Après lui venaient Helmina et Julienne suivies de Mouflard, de Bouleau et de maître Jacques qui marchait le dernier.

Il est impossible de donner une idée de l'impression terrible que dut faire sur l'esprit des jeunes filles cette marche horrible dans des sentiers tortueux, à travers les ténèbres d'un bois aussi redouté que le Cap-Rouge, à la lueur des éclairs, au bruit du tonnerre, et au milieu d'une troupe de brigands impitoyables qui proféraient à tout moment, dans leur langue diabolique, les plus horribles jurements, les blasphèmes les plus dégoûtants.

Après avoir parcouru la moitié du bois, ils prirent un sentier qui faisait un angle droit avec le premier, et qui conduisait sur la pente du cap ; puis, au bout d'une dizaine d'arpents, ils descendirent dans une espèce de cavité pratiquée dans la pierre, et, après avoir écarté quelques branches vertes et quelques troncs d'arbres, ils firent sauter une trappe, descendirent trois ou quatre degrés, et se trouvèrent dans un carré irrégulier tout tapissé de mousse et éclairé seulement par des trous de tarière percés de distance en distance dans la voûte du souterrain. C'était la CAVERNE DU ROC, où devaient vivre Helmina et Julienne. Lampsac alluma trois lampes de cuivre doré suspendues à la voûte, et après avoir montré aux jeunes filles une armoire remplie de mets de toutes sortes, il se retira avec Bouleau et Mouflard.

Cette fois maître Jacques n'était pas entré.

Aussitôt qu'ils furent sortis, Helmina ne put maîtriser plns longtemps sa douleur ; elle se mit à pleurer et remplir la caverne de ses cris et de ses plaintes. Julienne essaya vainement de la consoler ; Julienne avait elle-même trop besoin de consolation pour pouvoir en offrir aux autres. Elles pleuraient encore lorsqu'elles virent le jour percer faiblement à travers les misérables ouvertures de leur cachot et faire pâlir un peu la lumière des lampes. Julienne fit deux ou trois tours dans le souterrain, ouvrit l'armoire et prit quelques bouchées à la hâte, plutôt par nécessité que par goût, puis elle vint s'asseoir près de son amie.

—Que va faire la pauvre Madelon, mon Dieu, lorsqu'elle va se trouver seule ? dit Julienne.

—Et lorsque mon père lui demandera sa fille ? ajouta Helmina. Quel infâme dessein peuvent avoir ces misérables ?

—Nous ne l'apprendrons peut-être que trop un jour, ma chère Helmina . . . . . .

Cette première journée de leur captivité, la plus terrible sans doute, se passa dans les pleurs et le désespoir.

XII

UNE ENTREVUE TERRIBLE

Le jour était sur le point de finir ; la nuit était déjà commencée dans la caverne du roc, et les jeunes filles se disposaient à ensevelir, si cela se pouvait, leur douleur dans le repos, lorsqu'elles entendirent en tressaillant des pas au-dessus de leur tête ; bientôt après, elles virent paraître Mouflard qui venait allumer les lampes.

—Il y a, dit-il, à votre porte, un homme qui désirerait vous parler ; préparez-vous à sa visite.

—Qu'il entre, dit Julienne avec un dédain énergique ; puisse-t-il être le bourreau qui terminera notre malheureuse existence !

Mouflard sortit, puis ouvrant la porte une seconde fois :

Entrez, dit-il, puisque vous avez la permission ; mais gare à vous !

C'était maître Jacques.

—O mon père ! dit Helmina, en courant à lui.

—O Helmina ! dit maître Jacques avec une tendresse hypocrite, dans quel cachot te vois-je enfermée ! . . . et vous aussi, pauvre Julienne . . .

Il versa des larmes feintes.

—Comment avez-vous pu découvrir notre retraite ?

—Je te le dirai plus tard, Helmina, dit maître Jacques pour éviter d'autres questions qui auraient pu le trahir ; aujourd'hui j'ai quelque chose de plus sérieux à t'apprendre, un secret plus intéressant à te dévoiler.

—Que dites-vous, mon père ?

—Écoute, Helmina ; ne me donne plus ce nom . . .

—O mon Dieu, dit Helmina à demi-voix, il me renie pour sa fille ! qu'ai-je donc fait pour mériter tant de châtiments à la fois ? O mon père ; . . . non jamais je ne pourrai vous appeler autrement . . . mon père, mon père ! . . .

—Helmina, te dis-je, je ne suis point ton père.

—Ciel ! tu l'entends, Julienne, il me renie encore une fois.

—Mais écoute donc, dit maître Jacques avec un mouvement d'impatience, que diable ! écoute donc. Tiens, ajouta-t-il, en lui passant un papier, voici une lettre de celui qui fut véritablement l'auteur de tes jours ; il me l'a écrite deux jours avant sa mort.

—Jamais je ne le croirai, non jamais !

—Mais il faut que tu le croies, puisque c'est la vérité. J'ai voulu jusqu'à présent recevoir de toi ce doux titre, parce que je savais qu'en même temps tu me témoignerais plus de respect, plus d'obéissance ; mais aujourd'hui, Helmina, qu'il s'agit de ton avenir, je dois t'apprendre le nom et les intentions de ton véritable père à ton égard : lis cette lettre.

Helmina prit la lettre et après l'avoir lue attentivement :

—Est il possible, dit-elle, que vous ne me trompez pas ?

—Me crois-tu capable de le faire ?

—Seigneur ! qui l'aurait pensé ?

—Tu as dû remarquer sur cette lettre, continua maître Jacques, que ton père m'a donné le pouvoir de disposer à ton égard comme je l'entendrais. Te voilà d'âge maintenant à penser sérieusement à l'avenir, à une union, par exemple.

Helmina rougit.

—Si jusqu'aujourd'hui je t'ai parlé avec désavantage du mariage, ne crois pas que je parlais suivant mon cœur. Non, Helmina ; j'en agissais ainsi parce que j'étais bien persuadé que l'amour entre bien assez vite sans qu'on le précipite dans le cœur d'une jeune fille comme toi.

Helmina conçut une faible espérance en voyant maître Jacques tellement changé ; mais se rappelant aussitôt la situation où elle était :

—Comment voulez-vous donc, dit-elle en rougissant, que je pense à mon avenir dans ce cachot ?

—Tu en sortiras, Helmina, je me plaindrai à la justice ; les misérables ! il faudra bien qu'ils te délivrent.

—Merci, merci, mon père . . . monsieur . . . je ne sais comment vous appeler à présent, dit Helmina avec embarras.

—O Helmina ! dit maître Jacques en se jetant à ses genoux avec le sentiment d'une passion brutale et en cessant de la tutoyer ; si vous ne pouvez plus me donner le nom de père, il en est un autre bien plus beau, bien plus expressif auquel je peux aspirer et que vous pouvez me donner.

Et maître Jacques lui prit la main et la serra contre son cœur.

—Que voulez-vous dire, monsieur ? dit Helmina en retirant sa main.

—Oui, Helmina, continua maître Jacques, je me croirais le plus heureux des hommes si, à la suite de cette amitié que vous m'avez toujours témoignée et que

j'ai essayé de mériter, vous mettiez le comble à votre bonté en m'accordant à présent votre amour, en me donnant le nom d'époux.

—Que dit-il, Julienne, dit Helmina foudroyée par ces dernières paroles, que dit-il ?

—Je dis, reprit maître Jacques sur le même ton, que je serais le plus fortuné des époux si j'avais pour épouse un ange comme vous, une jeune fille aussi belle, aussi tendre et aussi vertueuse que vous. Je dis que, pour faire le bonheur d'une épouse comme vous, je n'épargnerais rien, rien au monde.

—Mon Dieu, dit Helmina, que faire ?

—Que faire ? oh ! Helmina, dites-moi que vous m'aimez, que vous serez ma fiancée. Dites-le-moi, aimable fille, je vous en conjure, et je ferai tout pour vous.

Et maître Jacques voulut s'appuyer la tête sur ses genoux ; Helmina se leva en le repoussant.

—Est-ce pour abuser de ma position, monsieur, dit-elle avec un air imposant, que vous . . . ?

—Non, Helmina, non, mais je vous aime . . .

—Eh bien, dit Helmina en prenant un sang-froid et un ton de sévérité qui ne lui étaient pas naturels, sachez que je ne puis vous aimer, moi.

—Ingrate, dit maître Jacques en changeant de ton et en versant des larmes, ingrate, vous oubliez donc tout ce que j'ai fait pour vous ; vous oubliez que vous me devez tout ? Mais que dis-je ? non, Helmina, votre cœur n'est pas capable d'ingratitude ; jamais je ne pourrai le croire.

—Écoutez, monsieur, dit Helmina touchée jusqu'aux larmes, ma reconnaissance pour vous est sans bornes, je crois vous l'avoir prouvée plus d'une fois, et je suis prête à le faire encore ; mais quant à cet amour que vous réclamez, monsieur, encore une fois, mon cœur s'y refuse et s'y refusera toujours.

—Et moi, dit maître Jacques en prenant un dernier moyen de la toucher, je ne pourrai jamais en aimer d'autres que vous. Vous me refusez ; adieu donc, Helmina,

adieu, vous ne me reverrez jamais, jamais, entendez-vous ?

—De grâce, monsieur, ne m'accablez pas, dit Helmina en versant un torrent de larmes, je vous le repète, je ne puis vous aimer . . . j'aime déjà.

Puis tirant la lettre de Stéphane et la présentant à maître Jacques :

—Lisez, monsieur, dit-elle, puisqu'il faut tout vous avouer.

—Voilà donc ce que je devais craindre, dit maître Jacques en se relevant tout à coup et en reprenant sa férocité habituelle, un rival ! mille malédictions ! un rival ! Je devais m'y attendre ; mais . . . ajouta-t-il, en faisant trembler sa voix, et en déchirant la lettre, il périra ce rival, dussé-je périr avec lui ! Puis jetant sur Helmina des regards farouches,—Helmina, lui dit-il, fille ingrate, fille dénaturée, répétez-moi que vous ne pouvez pas m'aimer, que vous l'aimez encore, répétez-le-moi, et je n'insiste plus.

—Je le répète, dit Helmina en essuyant ses larmes et en passant de la pitié au mépris et au courage le plus héroïque contre maître Jacques.

—Fort bien, jeune fille, dit-il en grinçant des dents, fort bien. Et moi, je le répète aussi, votre amant mourra de ma main ; et vous, mademoiselle, vous ne sortirez jamais d'ici. Sachez que c'est moi qui vous ai fait conduire dans ce cachot pour vous enlever à mon rival, et soyez persuadée que vous y demeurerez tant que vous persisterez dans votre fol entêtement.

—Vous ! dit Hilmina ; mais qui être-vous donc ?

—Je suis le chef des brigands.

—Misérable ! dit Helmina incapable de maîtriser plus longtemps son indignation, et vous me croyez assez vile, assez infâme moi-même pour m'unir avec un brigand comme vous ? Jamais, maître Jacques, jamais, monstre ! . .

Maître Jacques écumait de rage.

—Qui l'aurait pensé ? un brigand ! celui que j'ai si

longtemps appelé mon père, celui qui paraissait si digne de porter ce nom respectable . . . le monstre ! . . .

—Le monstre ! répéta Julienne aussi exaspérée que son amie.

—Ah çà, jeunes filles, je vous ordonne de vous taire.

—Tu es un monstre, répéta Helmina, je te le répéterai toujours ; je ne crains point de vengeance, prends ma vie, elle m'est à charge depuis qu'elle depend d'un scélérat de ton espèce.

Maître Jacques s'arrachait les cheveux, se ruait sur les pierres avec frénésie ; puis s'arrêtant tout à coup et pour tâcher de mortifier la jeune fille :

—Helmina, lui dit-il, cette lettre que tu as vue, je l'ai feinte ; ton père est encore vivant, peut-être est-il arrivé en ce moment dans cette ville ; mais tu mourras sans le voir.

—Tu mens, infâme brigand, tu mens, dit Helmina.

—Tais-toi, fille impudente, je te dis que ton père vit encore, et si tu pousses ma fureur à bout, je t'emporterai dans quelques jours sa tête sanglante.

Helmina commençait à croire.

—Écoute, dit-elle, que me demandes-tu pour que je le voie ?

—Ton amour.

—Mon Dieu ! mon Dieu ! dit Helmina, toujours cela.

Puis elle commença à pleurer.

—Ah ! ah ! jeune fille, dit maître Jacques avec une satisfaction d'enfer, tu veux me résister, mais tu le paieras cher ; penses-y bien.

Puis il fit semblant de partir.

—Attendez un peu, cruel, dit Julienne en tombant à ses genoux, pitié, pitié pour de pauvres enfants comme nous. Nous sommes incapables de te nuire ; laisse-nous aller en liberté, et nous jurerons de ne jamais dévoiler l'ignoble mystère que tu viens de nous expliquer.

Maître Jacques jeta un éclat de rire sardonique.

—Y penses-tu, jeune fille, pour qui me prends-tu ?

—Pour un homme qui n'a pas encore éteint toute sensibilité dans son cœur, continua Julienne en lui prenant la main et en l'arrosant de larmes. Oh ! j'en suis persuadée, monsieur, vous ne rejetterez pas plus longtemps la prière de pauvres jeunes filles que vous avez paru tant aimer jusqu'aujourd'hui. Consentez au moins à ce que nous retournions chez Madelon.

—Jeune fille, dit maître Jacques, ma résolution est prise ; ne pense pas me fléchir par tes lamentations et tes larmes ; ce que je n'ai pu obtenir de cette jeune impudente, dit-il en montrant Helmina, ne crois pas l'obtenir de moi. J'ai essayé tous les moyens, les pleurs, les menaces, les supplications, les promesses, elle a tout réjeté. Eh bien, je me jouerai pareillement de toutes les ressources que vous prendrez pour faire changer mes sentiments. Non, Julienne, jamais tu n'obtiendras rien de moi. Je puis être sensible encore, mais jamais contre mes plus chers intérêts ; j'aime Helmina, je l'aime et j'ai droit à son amour plus que tout autre ; elle s'y refuse, et tu crois que je serais assez étourdi, assez insensé pour abondonner tout à coup cette affection que je lui promettais, que j'ai caressée si longtemps dans mon esprit, pour la livrer à un rival que je hais, que je maudis ? Ah ! jeune fille, tu ne me connais pas ! Encore une fois, n'espère jamais me fléchir.

—Mais son père, monsieur, son père . . . qu'allez-vous lui dire, car il vous redemandera sa fille sans doute ?

—Je lui dirai que sa fille a été enlevée, et si je le vois disposé à tout tenter pour me démasquer, voilà ce que j'emploierai pour arrêter ses poursuites, dit maître Jacques en montrant un pistolet pendu à sa ceinture. Si, au contraire, cette jeune entêtée me voulait pour son époux, alors, Julienne, j'abandonnerais pour toujours le *métier de brigand ;* je la demanderais à son père, et je vivrais avec elle du fruit de mes épargnes . . .

—De tes épargnes, monstre ! s'écria Helmina qui, entendant ces derniers mots, sentit renaître sa noble fureur ;

de tes épargnes, infâme ! peux-tu appeler ainsi ce que l'enfer te fera payer si cher un jour . . . qui n'est peut-être pas éloigné.

Maître Jacques trembla malgré lui, puis reprenant aussitôt sa fermeté diabolique :

—Tu l'entends, Julienne, mille damnations ! tu le vois, elle méprise tout ce que je lui propose. Eh bien ! Helmina, que l'enfer se déchaîne contre moi, que le ciel m'accable du poids de sa vengeance ! mais toi, je te le répète, tu mourras ici.

Puis se tournant du côté de la porte :

—Lampsac, Mouflard, s'écria-t-il, ici, esclaves de mes volontés ! . . .

Et les deux brigands entrèrent armés de toutes pièces, et vinrent courber la tête devant leur chef.

—Voici, dit maître Jacques, deux misérables filles que je mets sous vos charges ; elles doivent apprendre ce que c'est que de me résister.

Les brigands saisirent la détente de leurs pistolets.

—Arrêtez, brigands, leur dit-il, une mort si prompte leur serait trop douce : elles mourront de faim . . .

Maître Jacques fixa Helmina pour voir quelle impression cette sentence avait faite sur elle ; puis remarquant que la jeune fille conservait son dédain et son énergie :

—Je vous défends, ajouta-t-il, de laisser entrer qui que ce soit ici ; vous ôterez ces lampes ; vous fermerez toutes les ouvertures et vous les enchaînerez ; je veux être obéi, entendez-vous ?

Les brigands sortirent en faisant un signe de soumission.

—Il est encore temps, Helmina, dit maître Jacques d'un ton moitié affectueux, moitié sévère ; persistez-vous dans votre résolution ?

Pour toute réponse Helmina lui lança un regard de mépris héroïque.

Maître Jacques sortit en grinçant des dents et en faisant des serments épouvantables.

Aussitôt après, les jeunes filles entendirent sur la voûte de la caverne un bruit de pas sourds ; c'étaient les brigands qui bouchaient alternativement toutes les ouvertures ; en dix minutes, elles se trouvèrent dans l'obscurité la plus complète.

Puis elles se mirent à genoux et adressèrent à l'Éternel la prière des captifs ; puis elles s'endormirent en priant, et ce fut un rêve du ciel.

Elles virent un ange étincelant descendre au milieu d'elles ; la lumière qu'il répandait semblait embraser la caverne.

Et l'ange leur dit :

" Vierges captives, le Seigneur a entendu votre prière ; et l'encens de votre vertu a traversé les nuages épais de la voûte céleste, et s'est répandu autour du trône de Jésus comme une odeur de myrrhe et d'ambroisie. Et le Seigneur ayant abaissé les yeux sur la terre, a dit des paroles qui ont réjoui les anges : " Bénies soient les vierges du Canada qui gémissent dans les ténèbres pour la vertu et la religion."

Et les intelligences célestes ont répété en chœur. " Bénies soient les vierges du Canada qui gémissent dans les ténèbres pour la vertu et la religion."

Puis les jeunes filles entendirent en même temps la harpe de David et les mélodies des anges.

Et l'ange joignant ses deux mains et les séparant aussitôt, ouvrit la caverne, et Helmina vit paraître son père et son amant qui lui tendaient les bras.

Et l'ange remonta au ciel, et le concert céleste recommença. Puis un autel s'éleva sur le gazon, et le prêtre bénit Helmina et son fiancé ! . . .

Puis elle aperçut dans le lointain un gibet sanglant ; elle détourna les yeux et les porta sur l'avenir qui venait de se dérouler devant elle : c'était un avenir de délices et de bonheur.

Puis tout disparut comme un rêve, et Helmina s'endormit paisiblement.

XIII

PLAINTES DE L'AMOUR—CONFESSION

—Le soleil va disparaître, Stéphane ; allons sous les peupliers de l'Esplanade, rêver à l'amour infortuné. Viens, trop malheureux ami, viens à l'ombre du crépuscule, au murmure de l'oiseau plaintif, du zéphyr caressant, t'entretenir sur les rêves du jeune âge, les hasards de la vie ! . . . . . .

. . . . . .

Et Émile pressait le bras de Stéphane ; et tous deux suivaient lentement la rue Saint-Louis dans un morne silence.

Arrivés à la balustrade qui avoisine l'église de la congrégation, Stéphane l'arrêta tout à coup, et s'appuya sur la barrière qu'ils devaient franchir. Une voix angélique venait de le frapper : c'était celle d'une jeune et tendre vierge qui mêlait aux accords du piano, la mélodie de ses chants passionnés et douloureux. Elle chantait la romance si expressive :

Ce que je désire et que j'aime,
C'est encore toi, etc . . .

—Entendez-vous, Émile ? . . . dit Stéphane . . . O jeune fille, que ta voix soit bénie ! . . . Et moi aussi pourtant je pourrais chanter :

Ce que je désire et que j'aime,
C'est encore toi . . .

O Helmina ! . . . Oui, c'est encore toi que je désire, toujours toi ! . . . seulement toi !

Et Émile entraîna Stéphane sur la terrasse de l'Esplanade ; et tous deux se laissèrent tomber sur le gazon . .

Il y eut un silence de quelques minutes.

—Jusqu'à quand, Stéphane vous abandonnerez-vous donc à un chagrin sans espoir ?

—Tant que le soleil luira sur mon existence, Émile, il luira sur mon chagrin ; n'essayez plus à le chasser de mon cœur ; je mourrais trop tôt sans lui ! . . .

—Pauvre ami ! dit Émile en prenant sa main brûlante et en la serrant dans les siennes . . . vous pleurerez donc toujours ! . . .

—Toujours, Émile, toujours ! . . Helmina ! Helmina ! s'écria-t-il d'une voix mourante, comment t'oublier aujourd'hui ? comment effacer de mon esprit cette douce impression que tu y as laissée . . . comment ne pas se rappeler ton sourire si divin . . ta voix si mélodieuse . . tes charmes . . . ta pureté ? . . . Oh ! Émile, quand votre cœur se sera ouvert au bonheur des amants . . . . alors vous direz comme moi . . . toujours aimer, ou toujours pleurer . . . Toujours pleurer ! . . . point d'alternative . . . toujours des larmes ! . . . toujours souffrir . . . jamais jouir ! . . . voilà mon sort ! . . .

Et Stéphane s'appuya la tête sur les genoux d'Émile qu'il arrosa de ses larmes.

Puis il y eut encore un silence parfait qui n'était troublé que par la brise du soir.

—Mon cher Stéphane, dit Émile d'un air inspiré, voulez-vous m'écouter ?

—Parlez, Émile, je suis toujours disposé à vous écouter.

—Eh bien ! il est encore un moyen pour vous d'épouser Helmina.

—De grâce, Émile, ne badinez pas ainsi.

—Je parle sérieusement.

—Si c'était vrai !

—Vrai comme Dieu existe. Vous êtes certain d'abord qu'Helmina est vertueuse ?

—Je le jurerais sur mon âme . . c'est un ange qu'Helmina !

—Voilà tout ce que je veux savoir ; maintenant mon parti est pris.

—Qu'allez-vous faire, Émile ?

—Vous le saurez plus tard.

—Prenez garde . . . oh ! prenez garde.

—Ne craignez rien.

Émile reconduisit Stéphane jusque chez lui et reprit la rue Saint-Louis. En détournant le coin de la rue Sainte-Ursule, il se rencontra face à face avec deux hommes dont l'un ne lui était pas inconnu : c'était Maurice.

—Ah ben, que l'bon Dieu m'bénisse ! dit Maurice, v'là une rencontre qui vient comme les cheveux sur la soupe ; mais n'importe, t'nez, après tout j'cré qu'ça n'sera pas mauvais. Ah çà, monsieur, ajouta-t-il, en s'adressant à Émile, voulez-vous nous suivre ?

—Pourquoi, s'il vous plaît ?

—Dame, pourquoi, vous l'assurez dans un instant ; tout c'que j'peux dire à présent, c'est qu'vous n'en aurez pas de r'gret.

—Il m'en a dit tout autant qu'à vous, dit l'inconnu, qui n'était autre que M. des Lauriers.

Après avoir détourné ensemble trois ou quatre rues, Maurice s'arrêta devant une petite maison d'assez chétive apparence, que ses compagnons ne tardèrent pas à prendre pour une auberge de la dernière qualité. Après avoir monté un escalier, ils se trouvèrent dans une chambre toute tapissée dont Maurice ferma bien soigneusement la porte et les fenêtres ; et comme il s'aperçut que ces précautions minutieuses commençaient à le rendre passablement suspect :

—Ne craignez rien, messieurs, leur dit-il à demi-voix, c'est que j'ai des secrets que personne autre que vous ne doit entendre.

Puis ayant tiré de sa poche une lettre repliée en tout sens :

—Reconnaissez-vous ce papier ? dit-il en s'adressant à M. des Lauriers.

—Que veut dire ceci, monsieur ? connaîtriez-vous monsieur . . . ?

—Ne nommez personne à présent.

—De grâce, dites-moi où il demeure, voilà deux jours

que je le cherche. Et ma fille, monsieur, ma chère petite fille ? . . .

—Vous la reverrez, monsieur, elle vous sera rendue ; mais après que je vous aurai dévoilé un secret d'enfer, un mystère terrible ; mais après que vous aurez juré sur votre âme de l'ensevelir à jamais dans l'oubli.

—Je le jure, dit M. des Lauriers.

Maurice se leva et après avoir ouvert une porte qui donnait dans un autre appartement :

—Avant de vous initier à ce mystère, qui ne vous intéresse que secondairement, dit-il à Émile, j'aimerais à dire quelques mots à monsieur. Auriez-vous objection à passer dans cette chambre pour un intant ?

Émile ne savait que penser de cette foule de formalités, et de cette recherche d'expressions et de politesse dans un homme qu'il avait toujours vu si brusque et si grossier ; cependant il se rendit promptement à l'invitation de Maurice, qui le reconduisit et ferma sur lui la porte à double tour de clef.

Cette dernière précaution prise, Maurice se plaça le plus près possible de M. des Lauriers, et demeura cinq minutes le front appuyé sur les mains comme s'il eût voulu recueillir ses idées. Puis il se jeta tout à coup à ses genoux, les yeux remplis de larmes.

—Que faites-vous, mon ami ? dit M. des Lauriers en voulant le relever.

—Laissez-moi, monsieur, dit Maurice avec l'air d'un repentir sincère, vous voyez devant vous le plus criminel des hommes ; si votre fille gémit dans un cachot . . .

—Ma fille dans un cachot ! . . .

—Oui, monsieur, et par ma faute.

—Misérable, dit M. des Lauriers en le repoussant, misérable ! . . . et tu n'as pas honte de faire un pareil aveu devant son père ? . . . Va, scélérat, tu vas payer cela de ta tête, ajouta-t-il en voulant se retirer.

—Voilà donc l'effet de votre promesse ? dit Maurice en se relevant et en prenant un ton d'indignation doulou-

reuse ; vous ne vous rappelez donc plus le serment que vous venez de faire ?

M. des Lauriers frémit.

—Parle donc, infâme ; je me tairai puisqu'il me faut t'écouter sans avoir le droit de te punir, mais je t'avertis qu'il me faut ma fille.

—Vous l'aurez, monsieur, je vous conduirai moi-même à la caverne où maître Jacques l'a enfermée.

—Maître Jacques ! dites-vous ?

—Oui, maître Jacques, celui à qui vous l'avez confiée ; c'est un de ses moindres crimes !

—Mais quel homme est-ce donc ?

—Le chef des brigands du Cap-Rouge dont je fais partie.

—Lui ! . . . vous ! . . . dit M. des Lauriers en tremblant.

—Vous comprenez donc maintenant pourquoi je vous demandais grâce, dit Maurice en retombant aux pieds de M. des Lauriers ; pour l'amour de ce que vous avez de plus cher au monde, daignez me pardonner et me guider dans la nouvelle route que je veux suivre à l'avenir ; oui, j'en prends à témoin le Dieu que j'ai toujours méconnu jusqu'à présent, c'en est décidé, j'abandonne le crime ! . Puis-je espérer, monsieur ? dites-le-moi.

—Si votre repentir est sincère, malheureux, je vous le promets, dit M. des Lauriers vaincu par sa sensibilité. Mais, de grâce, hâtez-vous de me mettre dans les bras de mon Helmina, si toutefois elle a su au milieu du crime se conserver digne de son père.

—Elle l'est, monsieur, dit Maurice, soyez-en persuadé ; elle a été bien élevée ; ma femme est trop vertueuse elle-même.

—Votre femme, dites-vous ?

—Oui, c'est elle qui l'a instruite dans la religion, qu'elle a toujours pratiquée comme un ange.

—Pauvre Helmina ! . . . Et comment ce misérable Jacques s'est-il comporté avec elle ?

—Il lui a toujours caché son genre de vie, et tant qu'il l'a regardée comme sa fille, il a agi avec elle en honnête homme ; mais aujourd'hui qu'il la regarde comme son amante . . .

—Son amante ! . . . quelle indignité !

—C'est un amour désordonné, engendré par une infâme jalousie.

—Est-ce que ma fille aimerait quelqu'un ?

—Oui, un beau jeune homme des plus aimables ; justement l'ami du jeune monsieur qui est entré avec nous ; maître Jacques l'a appris, et craignant que cet amour ne vînt à avoir des suites funestes à ses affaires, il a fait transporter Helmina dans un souterrain, lui a avoué qu'il n'était pas son père et lui a demandé sa main. Elle a refusé entièrement.

—Quelle grandeur d'âme !

—Ce refus, continua Maurice, a tellement exaspéré maître Jacques, qu'il a juré à Helmina qu'elle mourrait dans son cachot. Et alors il lui a déclaré qu'il était le chef des brigands.

—Quel enchaînement d'infamies ! . . . mais comment aurait-il soutenu devant moi ? . . .

—Il avait intention de vous tromper en disant qu'Helmina avait été enlevée.

—Le scélérat ! . . . et vous saviez tout cela, monsieur, et vous n'avez pas eu le courage de l'empêcher ?

—Je n'en ai pas eu la force ; maître Jacques a su se rendre si redoutable ! . . . dit Maurice avec regret et confusion.

—Je vous le pardonne, dit M. des Lauriers, en considération de votre repentir et des aveux que vous venez de me faire ; de votre côté, j'exige que vous accomplissiez votre promesse et que vous me rendiez ma fille. Mais avant, faites entrer ce monsieur qui est dans l'autre chambre et qui attend avec tant d'impatience ; je vais tout lui confier.

Maurice ouvrit la porte et introduisit Émile.

—Permettez-moi, monsieur, dit M. des Lauriers, en allant au-devant de lui et en lui serrant la main amicalement, de vous faire une question qui vous paraîtra d'abord indiscrète : n'est-il pas vrai qu'un de vos amis, monsieur . . . Comment le nommez-vous, Maurice ?

—M. Stéphane, c'est le seul nom que je lui connaisse.

—Vous voulez parler de Stéphane D . . . ? demanda Émile.

—Stéphane D . . ! dit M. des Lauriers avec surprise ; mais, mon Dieu, je connais son père comme mon *Pater*, c'était un de mes meilleurs amis. N'est-il pas vrai que ce jeune homme est amoureux d'une fille nommée Helmina ?

—La question n'est pas mal indiscrète en effet, dit Émile avec réserve ; néanmoins, je vous dirai qu'il est vrai que M. Stéphane a aimé cette jeune fille jusqu'au moment où il a appris qu'elle était la fille d'un brigand.

—Il le sait ? dit Maurice ; qui le lui a donc appris ?

—Il ne l'aime donc plus à présent ? dit M. des Lauriers.

—Il lui faut l'abandonner nécessairement, quoiqu'il l'ait bien aimée.

—Pauvre jeune homme ! . . . il est temps de le désabuser : allez donc dire à votre ami que la jeune fille qu'il aime est, non la fille de maître Jacques, mais bien la fille d'un des meilleurs amis de son père, M. des Lauriers.

—Vous, monsieur ? mais c'est impossible, dit Émile.

—Oui, moi ; et si vous en doutez, dit M. des Lauriers en lui présentant l'extrait de baptême d'Helmina, voici de quoi vous en convaincre.

—Quel heureux hasard ! Le pauvre Stéphane . . . il va en mourir de joie ; je me hâte de lui annoncer cette nouvelle, dit Émile en ouvrant la porte pour sortir.

—Attendez, monsieur, dit M. des Lauriers en le retenant, ne brusquons pas les choses ; réservez-moi le plaisir de la lui apprendre moi-même. Je vous prie donc de vous trouver demain à deux heures à ma maison, rue des Jardins, avec M. Stéphane et son père, sans leur dire un mot

de ce que vous venez d'entendre. Puis-je compter sur vous ?

—Je vous en donne ma parole la plus sacrée.

—Cela suffit.

Émile sortit.

—Maintenant, Maurice, êtes-vous prêt à remplir votre promesse ?

—Je ne l'ai pas oubliée, monsieur, mais je crois qu'il vaut mieux attendre à demain matin. La caverne est dans le bois du Cap-Rouge ; il serait dangereux de s'y risquer à l'heure qu'il est ; le jour, il n'y a rien à craindre, jamais les voleurs ne s'y tiennent.

—Et maître Jacques n'y fait pas de visites dans la journée ?

C'est bien rare.

—En ce cas-là, dit M. des Lauriers, voici ce que nous allons faire : vous allez venir coucher avec moi, e demain, à six heures au plus tard, il faut qu'Helmina soit délivrée. Après cela, il faudra trouver maître Jacques et l'emmener avec vous chez moi ; je veux voir de quel front il soutiendra l'examen que je lui ferai. Cela fait-il ?

—Parfaitement ; mais le coup, c'est d'attirer maître Jacques dans nos filets sans qu'il s'en doute ; cependant, j'essaierai.

—Oui, oui, et je suis certain que vous réussirez. Oh ! mais j'oubliais . . . il faut que votre femme soit de la scène aussi.

—Comme vous voudrez ; vous avez envie, je vois bien, de faire un coup de théâtre.

XIV

LE BONHEUR VA COMMENCER

Un jour radieux va paraître. Cessez de gémir, Helmina et Julienne, pauvres jeunes filles qui n'avez soupiré

jusqu'à présent que les plaintes de la mort et de la captivité ; le malheur ne doit pas toujours subsister ; l'orage ne peut pas toujours durer . . .

Assez longtemps vous avez pleuré dans les ténèbres d'une existence infortunée ; assez longtemps vos yeux se sont noyés dans les larmes, votre cœur s'est brisé dans la douleur ; voici le jour des consolations arrivé . . . l'orage ne peut pas toujours durer . . .

Le ciel est pur, le tonnerre ne gronde plus ; les vents furieux se sont enfuis, les nuages noirs se sont dispersés ; ne craignez plus . . . l'orage ne peut pas toujours durer . . .

N'entendez-vous pas au dehors de votre cachot l'oiseau naguère plaintif qui gazouille l'hymne de la délivrance, le chant de l'hymen, le triomphe de l'amour constant ? n'entendez-vous pas au dedans de vous-mêmes une voix mystérieuse qui vous répète souvent : Espérez . . . l'orage ne peut pas durer toujours ?

O Helmina . . . ô Julienne, filles de prédilection, vierges chéries du ciel ; nous vous le répétons avec toute la nature : Espérez, le temps du bonheur va paraître ; car il est bien en nous aussi une voix qui nous dit : L'orage ne peut pas durer toujours . . . . . .

Les jeunes filles venaient d'ouvrir les yeux à l'obscurité de leur prison, lorsqu'elles entendirent tout à coup le craquement lointain des branches, et un bruit de pas précipités qui approchaient sensiblement ; puis, bientôt après, elles entendirent le murmure d'une conversation assez animée.

—Voilà une voix, dit Helmina en prêtant l'oreille, qui ne m'est pas tout à fait inconnue ; je puis assurer au moins que ce n'est pas celle de maître Jacques ; qu'en dites-vous, Julienne ?

—O mon Dieu ! s'écria Helmina en tremblant au bruit de deux coups de feu qui retentirent et allèrent se perdre lentement dans l'épaisseur du bois. Puis, aussitôt après, la porte s'ouvrit violemment, et deux hommes parurent.

—Que vois-je ? dit Helmina ; Maurice ! est-ce bien vous ?

Et elle tomba à ses genoux.

—Et toi, Julienne, tu ne me reconnais donc pas ? dit Julien en la serrant dans ses bras.

—Ciel ! mon père ! . . . je vous vois donc encore une fois avant de mourir . . . je ne demande plus rien, je mourrai contente . . .

—Tu ne mourras pas, ma chère fille ; tu vivras pour pardonner à ton malheureux père.

—Et vous aussi, pauvre Helmina, dit Maurice, vous vivrez pour m'inspirer votre vertu !

—Vous allez enfin être rendues à la liberté ; un bonheur sans bornes vous attend ; il y a déjà assez longtemps que nous risquons notre vie pour le crime, aujourd'hui nous devons la risquer pour le bien, pour arracher l'innocence des mains d'un brigand qui nous a malheureusement perdus, mais que nous haïssons.

—Que dites-vous, Maurice ? dit Helmina ; je ne vous comprends pas.

—Le temps est trop précieux pour que je vous détaille aujourd'hui cette malheureuse histoire, vous la connaîtrez plus tard ; qu'il me suffise de vous dire pour le moment que j'ai été le complice de maître Jacques, votre bourreau.

—Malheureux !

—Et vous, mon père, dit Julienne, par quel hasard ?

—Complice aussi, dit Julien en se jetant aux genoux de sa fille . . . Pardon ! pardon pour nous deux ; le repentir a fait votre délivrance, j'espère qu'il fera le reste. Pardon, ma fille, grâce, Helmina ! . . . nous renonçons au crime.

—Parlez, jeunes filles ; dites-nous que vous nous pardonnez, dit Maurice en pleurant ; hâtez-vous, Helmina ; il est à quelque distance de cette caverne un homme qui attend avec impatience l'heureux moment où il pourra vous presser dans ses bras.

—De qui voulez-vous parler ? dit Helmina avec précipitation ; mon Dieu, serait-ce encore quelque . . . ?

—Il n'y a plus de mystère, dit Maurice ; votre père, M. des Lauriers, vous attend à la sortie du bois.

—Mon père ! . . . oh ! mais c'est un rêve . . . un rêve de bonheur ; mon père ! . . . ah ! Maurice, vous vous jouez de ma sensibilité ! . . .

—Sortons, dit Julien, qui ne pouvait plus résister à ses émotions ; sortons.

—O mon Dieu ! qu'est-ce que cela ? dit Helmina à la vue de deux cadavres sanglants étendus à la porte de la caverne, qu'elle reconnut pour ceux de Lampsac et de Mouflard ; qu'avez-vous fait ? un meurtre . . . horrible ! . . .

—Non, Helmina, dit Maurice ; nous avons défendu notre vie contre eux ; les misérables ont voulu soutenir jusqu'à la fin leur scélératesse !

—Quelle mort ! dit Helmina . . et quelles terribles suites . . Que Dieu ait pitié de leurs âmes . . . . . .

Il y a quelques jours, Helmina traversait les mêmes sentiers qu'elle parcourt aujourd'hui ; mais alors c'était une marche pénible, affreuse ; elle allait à la mort, guidée par ses bourreaux à présent elle court vers le bonheur ; ses pas sont légers, sa marche est aisée . . l'espérance donne des ailes. Ce bois du Cap-Rouge qui lui avait paru si effrayant lui paraît aujourd'hui majestueux ; il n'est plus éclairé par la lueur rapide de l'éclair, mais par les rayons d'un soleil radieux qui commence à s'élever au-dessus de la cime des plus grands arbres ; elle n'y entend plus les jurements et les imprécations des brigands, mais le ramage d'une foule de petits oiseaux qui se bercent sur toutes les branches, et semblent vouloir partager son bonheur.

Helmina ne peut alors fermer son cœur à des sentiments de reconnaissance et d'admiration pour Dieu ; alors elle commence à croire et à répéter en elle-même cet adage du vieux temps : L'orage ne peut pas toujours durer. . . .

—Est-il bien vrai, Maurice, dit Helmina, que vous ne m'avez pas trompée en me disant que j'allais retrouver mon père ? Hélas ! comment pourrais-je le croire ?

—Croyez-le, Helmina, vous être sur le point de le voir ; j'entends les branches qui plient : c'est lui.

En effet, M. des Lauriers, impatienté d'attendre et craignant qu'il ne fût arrivé quelque malheur, s'était avancé à une petite distance dans le bois. Maurice se mit à siffler, c'était le signal convenu pour se reconnaître ; et M. des Lauriers parut, et se précipitant dans les bras d'Helmina :

—O ma chère petite fille, je te revois enfin ! s'écria-t-il avec joie.

—O mon père ! dit timidement Helmina . . . . . .

Nous n'entreprendrons pas de peindre à nos lecteurs la scène touchante et expressive qui eut lieu alors dans le bois du Cap-Rouge. Ceux qui, comme M. des Lauriers, ont eu occasion de goûter le même bonheur, conviendront avec nous qu'il n'est pas de paroles assez fortes, assez énergiques pour l'exprimer. De pareils moments donnés à un père, à une épouse, à un parent, à un ami quelconque, et, généralement parlant, à l'amitié ou à l'amour, après une longue absence ou un retour inespéré, sont des délices que le cœur seul pourrait dépeindre . . . . . .

M. des Lauriers, après avoir donné le temps nécessaire à la manifestation de son amour paternel, fit monter Helmina avec lui dans une voiture qu'il avait emmenée, et disparut comme l'éclair, après avoir dit tout bas à Maurice de chercher maître Jacques et de l'emmener chez lui, comme il en était convenu avec lui.

XV

TOUT EST DÉCOUVERT

Le temps s'écoule rapidement ; l'heure du rendez-vous est passée, et presque personne ne paraît encore dans le

vaste salon où viennent d'entrer M. D . . . , Stéphane et Émile. Ils gardent tous trois un silence religieux, et semblent, par leur contenance, être dans l'attente de quelque grand événement . . .

Enfin, la porte s'ouvre, M. des Lauriers entre, et, saluant avec gravité, il gagne une large bergère placée dans le fond de l'appartement, et penche la tête sur une longue table d'acajou qui est devant lui. Puis il y a encore quelques instants de silence.

Alors un homme que personne n'a le temps d'examiner entr'ouvre la porte et fait un signal convenu à M. des Lauriers, qui le suit et se retire en priant de l'attendre.

—Vous l'avez donc trouvé, Maurice ?

—Oui, monsieur ; il est dans l'antichambre.

—Merci. Tenez-vous prêt, je vais vous appeler dans l'instant.

Et il entra.

—Comment se porte M. des Lauriers ? dit maître Jacque- avec familiarité et d'un air affable.

—Très bien, monsieur, dit M. des Lauriers en déguis sant son indignation.

—Vous venez sans doute, comme vous me l'avez appris, retrouver votre petite fille ? dit maître Jacques sans autre préambule.

—Oui, s'il vous plaît.

—Ah ! monsieur, dit maître Jacques en prenant un ton de découragement, il me faut vous apprendre une nouvelle des plus malheureuses ; c'est une pénible nécessité pour moi . . . mais . . .

—Parlez vite, de grâce, dit M. des Lauriers en feignant un vif empressement ; mon Dieu, qu'est-il arrivé ? . . .

—Je n'ose vous le dire.

—Oh ! je prévois . . . ma fille est morte !

—C'est comme si elle l'était . . . elle m'a été enlevée !

—Que dites-vous ? dit M. des Lauriers en s'arrachant les cheveux . . . Enlevée ? . . . par qui ?

—Par des brigands, monsieur, par des scélérats . . .

—Par des brigands !

—Et vous n'avez pu éviter ce malheur ?

—Soyez-en persuadé.

—Pauvre Helmina ! . . . pauvre enfant ! elle qui était si digne de vivre, de briller sous les yeux de son père.

Et M. des Lauriers fit semblant de verser des larmes ; maître Jacques l'imita.

—Écoutez, monsieur, dit M. des Lauriers, il faudra faire des perquisitions pour la retrouver ; je n'épargnerai rien, et j'espère que, de votre côté, vous m'accorderez vos services.

—Avec plaisir, monsieur ; mais je crois qu'il serait inutile . . .

—Nous essaierons toujours ; demain donc nous irons ensemble, vous et moi, accompagnés d'un certain nombre de personnes, faire une fouille générale dans le Cap-Rouge ; on dit que c'est là le refuge de tous les brigands, n'est-ce pas, mon ami ?

M. des Lauriers l'examina attentivement.

—Oui, dit maître Jacques embarrassé ; mais il est bien probable qu'on se trompe ; il n'est pas croyable que les voleurs se tiennent si près que cela de la ville.

—Nous verrons cela ; mais avant, monsieur, quoique je ne doute nullement de votre franchise et de votre fidélité à mon égard, je crois qu'il sera nécessaire que vous me donniez des preuves convaincantes et solides comme quoi ma fille a été réellement enlevée sans que vous y ayez pris aucune part.

—Comment ! dit maître Jacques, comment, vous oseriez croire ? . . .

—Je ne crois rien, encore une fois, je ne vous soupçonne nullement ; mais, avant d'aller plus loin, il faut que je sois certain de cet enlèvement, qui me paraît assez extraordinaire ; et votre parole, toute sacrée qu'elle peut être suivant moi, ne serait peut-être pas suffisante aux yeux d'autres personnes presque aussi intéressées que moi dans cette affaire. Ainsi donc, il vous faudra faire

votre déposition devant un magistrat, ou bien me produire des témoins.

—Quant à des témoins, dit maître Jacques, je pourrai vous en donner deux bons ; et si vous n'en êtes pas satisfait, je suis prêt à jurer . . .

—Assez, dit M. des Lauriers incapable de maîtriser plus longtemps son ressentiment, assez, M. Jacques ; je connais maintenant vos dispositions . . . je sais ce que vous êtes capable de faire. A quoi sert de perdre le temps inutilement ? Sachez, M. Jacques, que je connais l'auteur du crime.

—Mais vous badinez, dit maître Jacques en faisant l'étonné et en frissonnant . . . ce n'est pas possible !

—Très possible ; et je sais fort bien que vous le connaissez vous-même.

—Allons, allons, plus de badinage.

—Je parle sérieusement, dit M. des Lauriers en fixant attentivement maître Jacques ; il ne s'agit pas de rire et de jouer ici, entendez-vous ?

—Écoutez donc, mon cher ami, dit maître Jacques en s'impatientant, je n'ai pas de leçons à recevoir de vous, probablement ?

—Plût à Dieu que vous en eussiez eu, dit M. des Lauriers avec une sévérité qui augmentait de plus en plus ; mais aujourd'hui il n'est plus temps, il ne s'agit plus de cela. Vous dites donc que vous ne connaissez pas le coupable ?

—Vous moquez-vous ?

—Et vous pouvez le jurer ?

—Tant qu'il vous plaira.

—Et pouvez-vous jurer que ce n'est pas vous ?

—Si vous voulez m'insulter, dit maître Jacques avec colère, vous le paierez plus cher que vous ne pensez ; vos questions sont par trop impertinentes pour que je les souffre plus longtemps ; avec tout autre qu'un ami il y a longtemps que je les aurais punies.

—Moi, votre ami, monsieur ? je maudis le jour où je vous ai connu.

—Et cependant vous avez été bien fier de me confier votre fille . . . Voilà donc votre reconnaissance.

—Parce que je vous croyais alors honnête homme.

—Et pour qui me prenez-vous donc à présent ?

—Pour ce que vous êtes, un scélérat, un voleur ! dit M. des Lauriers avec mépris, et en le regardant avec fermeté et courage.

Maître Jacques bondit de rage.

—Vous prouverez, monsieur, vous donnerez vos témoins ; je vous montrerai, moi, ce que c'est que d'insulter sans raison un homme d'honneur.

—Et moi, dit M. des Lauriers, infâme scélérat, je vais te faire voir immédiatement que je peux prouver ce que je viens d'avancer. Puis ouvrant la porte : Maurice, s'écria-t-il, ici, Maurice !

Maître Jacques frémit horriblement.

—Voilà, ajouta M. des Lauriers, voilà l'homme qui va te condamner ; c'est lui qui m'a tout déclaré. Tu ne diras pas qu'il en a inventé ; tu sais qu'il connaît tous tes crimes aussi bien que toi . . .

—Parle, Maurice ! N'est-il pas vrai que c'est maître Jacques qui t'a perdu, qui t'a entraîné dans le crime ?

—C'est vrai.

—Il ment, le pendard, il ment, dit maître Jacques, ou que Satan m'enveloppe !

—Tais-toi, monstre !

—Quand je le voudrai.

—Et Julien, continua M. des Lauriers, ne doit-il pas tout son malheur, sa scélératesse à maître Jacques ?

—C'est encore vrai.

—Et pour tout dire en un mot, peux-tu affirmer que tous les crimes dont Québec a été le théâtre depuis quelque temps, ont été commis par lui ?

—Je puis le jurer.

Maître Jacques fut près de se jeter sur Maurice.

—Venons maintenant, dit M. des Lauriers, à ce qui nous regarde plus particulièrement. Il y a quelques

jours, ne t'a-t-il pas montré une lettre que je lui envoyais et dans laquelle je lui redemandais ma fille ?

—Je ne nie pas cela, dit maître Jacques pour faire voir qu'il était sincère.

—Et nieras-tu que, pour favoriser ta passion honteuse, pour enlever ma fille à un jeune homme estimable qui l'aimait, tu l'as fait enlever et transporter dans le bois du Cap-Rouge ? Nie-le, si tu l'oses.

—Je le nie.

—C'est vrai, dit Maurice ; il ment.

—Tu mens toi-même, vil coquin, dit maître Jacques en lui lançant des regards foudroyants.

—Tu vas nier aussi probablement, ajouta M. des Lauriers, que cette lettre contrefaite de la manière la plus infâme ne vient pas de toi ?

—Je le nie.

—C'est bien, courage ; tu n'avoueras pas non plus que tu as montré cette même lettre à Helmina, que tu l'as demandée en mariage et que tu l'as menacée, sur son refus formel, d'une mort horrible. Tu vas dire effrontément aussi que tu n'as jamais formé le projet de tuer son amant, de me tuer moi-même, si tu t'apercevais que je n'épargnais rien pour retrouver ma fille. Misérable ! scélérat que tu es ! dit M. des Lauriers avec indignation ; et tu croyais pouvoir vivre ainsi dans le crime sans jamais être reconnu ! tu croyais qu'il n'existe pas dans le ciel un Dieu tout-puissant, vengeur de l'innocence, un Dieu juste et inexorable pour punir le vice et bénir la vertu ! Prépare-toi donc à apprendre le contraire ; je vais rassembler ici devant toi toutes tes victimes ; elles-mêmes te jugeront comme tu le mérites.

M. des Lauriers se tournant du côté de la porte : Maurice, lui dit-il, faites entrer . . .

Maurice sortit et revint aussitôt suivi de Julien.

Maître Jacques le regarda sans rien dire. Après lui parut M. D . . . , Émile et Stéphane qui s'écria en voyant maître Jacques :

—Mon père, mon père, partons ; voici maître Jacques, le brigand.

—Non, non, cher ami, dit M. des Lauriers, demeurez ici.

Puis s'adressant au brigand :

—Tu vois que tu es déjà bien connu.

Maître Jacques se mordait les poings et ne disait plus rien.

—Mon cher ami, dit M. D . . . en serrant la main de M. des Lauriers, que je suis aise de te revoir ! . . .

Stéphane passa de la crainte à la surprise.

—Viens donner la main au compagnon d'enfance de ton père, mon cher fils, dit M. D . . . viens.

Stéphane obéit avec quelque hésitation.

—Que signifie tout ceci, monsieur ? demanda-t-il avec inquiétude.

—Vous allez le savoir, mon cher enfant, dit M. des Lauriers avec une douce gaieté, permettez-moi de vous appeler ainsi . . . Que ce jour où j'ai découvert le plus noir des forfaits soit en même temps celui du bonheur le plus pur et le plus délicieux. Maurice, allez chercher ma fille.

Helmina parut aussitôt, suivie de Julienne et de Madelon.

—Grand Dieu ! que vois-je ? Helmina . . . la fille du brigand !

—Non, Stéphane . . la fille d'un honnête homme . . ma fille, si vous l'aimez mieux.

—Helmina, votre fille ! répéta Stéphane.

—Mais c'est incroyable, dit M. D . . .

—Dieu des bons anges, queu nouvelle, s'écria Madelon en frappant des mains.

—Je suis trahi, dit maître Jacques en tombant sur une chaise, tout est découvert !

—C'est donc bien vrai ? dit Stéphane.

Puis se jetant aux genoux de M. des Lauriers :

—Je l'aime, monsieur, permettez qu'elle soit mon épouse.

Il ne put en dire dayantage ; il porta les yeux sur Helmina, qui rougit et vint tomber dans les bras de son père ! . . .

—Soyez heureux, mes chers enfants, dit M. des Lauriers attendri jusqu'aux larmes et en leur joignant les mains ; nous permettons votre union, que Dieu la bénisse ! . . . Soyez heureux !

—Puissiez-vous apprendre dans ce passage subit de l'infortune au bonheur le plus parfait à ne jamais désespérer de la Providence, dit M. D . . . en embrassant ses deux enfants.

—Oh ! bon saint Antoine ! dit Madelon, ça va faire un beau p'tit mariage rach'vé.

—Eh bien ! Stéphane, vous allez donc enfin être heureux, dit Émile en lui serrant la main ; je suis content, je vous en félicite.

—Et moi aussi, dit Maurice, je veux apprendre de vous à goûter la joie de l'honnête homme.

Helmina n'avait pu résister à cette scène si délicieuse et si touchante, à laquelle son cœur était encore tout à fait inaccoutumé ; elle s'était évanouie sur le sein de son père. Tandis que tout le monde s'empressait tumultueusement autour d'elle, maître Jacques ouvrit une fenêtre qui donnait dans la cour et s'évada sans que personne y prît garde. Ce ne fut qu'après qu'Helmina fut parfaitement revenue à elle que l'on s'aperçut de son absence.

—Il s'est sauvé, dit Maurice ; je vais courir après.

—Non, non, mon brave, dit M. des Lauriers, laissez-le aller, le malheureux ; que Dieu ait pitié de lui. Et vous, mes amis, ajouta-t-il en s'adressant à Julien et à Maurice, puisqu'il est bien vrai que vous voulez abandonner le sentier du crime . . .

—Quoi ! dit Madelon en interrompant, t'as été voleur, toi, Maurice ? . . .. Oh ben ! c'est affreux, ça.

—Pardon, Madelon, dit Maurice en se jetant dans ses bras, pardon.

—Tout est pardonné dans ce beau jour, dit M. des

Lauriers ; ne pensons plus au passé. Je suis sur le point d'acheter deux terres dans une campagne voisine, Julien en cultivera une, et toi l'autre ; nous irons vous voir de temps en temps, ce sera notre promenade favorite.

—Mon père, dit Helmina, Julienne restera avec nous.

—Non, Helmina, il faut qu'elle suive son père, mais je te donnerai une autre compagne, Élise, la fille de Mme La Troupe. Quant à cette dernière, je vais tout faire en mon pouvoir pour l'arracher des mains de la justice.

—Hélas ! monsieur, dit Stéphane, vous ne serez pas à cette peine, la malheureuse s'est empoisonnée de désespoir.

—Oh ! mon Dieu ! s'écrièrent à la fois Émile, Helmina et Julienne.

—Et sa petite fille, où est-elle ? demanda M. D . . .

—Elle doit être chez moi à présent, j'ai donné ordre à Magloire d'aller la chercher.

—C'est bien, tout est terminé maintenant.

—Oui, dit M. des Lauriers, et il ne nous reste plus qu'à fixer le mariage de Stéphane avec Helmina à demain ; nous épargnerons autant que possible le trop d'éclat et de tumulte. Vous êtes tous de la noce, mes amis, c'est un repas de famille où il vous faut assister . . . . . .

Le dénouement est facile à prévoir.

Il n'est que cinq heures, l'aurore vient de disparaître et les conviés sont déjà sur pied. Il n'y a pas jusqu'à Magloire qui a endossé l'habit de drap vert à l'antique et se pavane sous un énorme chapeau de castor à longs poils et à larges bords.

La cloche tinte ; on se met en marche et on suit gaiement la route de l'église . . .

Puis un tumulte se fait entendre, et on aperçoit une foule qui se presse autour d'un cadavre. M. des Lauriers et M. D . . . en approchant de plus près reconnaissent le corps d'un noyé, c'est celui de maître Jacques.

—N'en parlons pas, dit M. D . . . cela pourrait peut-être troubler notre petite fête.

Une heure après les fiancés sont unis ; tout est fini heureusement. Le reste de la journée se passe gaiement comme le jour d'une noce, et le soir le soleil se couche radieux pour les nouveaux époux.

EUGÈNE L'ÉCUYER.

1844

SOUVENIR

À UNE DEMOISELLE

Vous qu'un talent sublime enrichit et décore,
Qui de sons ravissants fites parler cent voix,
Agréez que mes vers pour eux disent encore
L'éloge redit tant de fois.

Quand, assise au piano, vous charmiez mon oreille,
A votre mélodie associant les cœurs,
De votre art enchanté je connus la merveille,
Et je la cherche en vain ailleurs.

Du touchant Rossini l'accent plaintif et tendre
Inspirait vos accords, en exprimait le miel.
Dès qu'on s'en ressouvient, il semble vous entendre
Et rêver aux concerts du ciel !

Des sons mélodieux l'extase enchanteresse
Prête à l'illusion de riantes couleurs ;
L'âme un moment oublie, aspire avec ivresse,
Et n'écoute plus ses douleurs.

De tout sensible cœur impérissable idole,
La musique est aux cieux et survit au linceul ;
Elle est au malheureux une voix qui console
Et lui parle quand il est seul.

De sa morne retraite, aux heures de silence,
La musique bannit un ennui redouté

Et réjouit du moins son aride existence
D'un songe de félicité.

Et moi-même, parfois, à son culte fidèle,
A ce prestige aimé je livre mes instants.
Je l'adorais, enfant ; que ne suis-je par elle
Oublieux comme les enfants !

Pour vous qui d'un bel art possédez l'héritage,
Par lui de vos moments embellissez le cours :
Que son charme enivrant vous garde au dernier âge
Le souvenir des premiers jours !

F. M. DEROME.

1844

ÉTAT DE LA LITTÉRATURE EN FRANCE

DEPUIS LA RÉVOLUTION (1)

La révolution française est non seulement une époque dans l'histoire de France, c'est une époque dans l'histoire universelle, c'est une des phases que l'humanité avait à subir dans une marche dont nous ignorons le terme. Comme a dit madame de Staël, ceux qui la considèrent comme un accident, n'ont porté leurs regards ni dans le passé, ni dans l'avenir. Ils ont pris les acteurs pour la pièce, et afin de satisfaire leurs passions, ils ont attribué aux hommes du moment ce que les siècles avaient préparé.

Un tel événement a dû laisser ses traces dans la littérature de tous les peuples qui en ont subi l'influence ; car la littérature, vous le savez, c'est l'art d'exprimer la pensée, et il n'est pas besoin de vous dire que l'on pense à ce que l'on sent, à ce que l'on éprouve, enfin à ce qui nous

(1) Cet article est extrait d'un ouvrage inédit de M. Chauveau.

arrive. La littérature est donc aux nations ce que le style est à l'homme ; s'il est vrai, comme on l'a dit, que le style soit l'homme, la littérature d'un peuple, c'est son histoire ; c'est l'ensemble des écrits de ses citoyens les plus distingués, philosophes, savants, poètes, romanciers, jurisconsultes, politiques, prédicateurs, et, à notre époque, journalistes, c'est-à-dire un peu de tout cela. Elle renferme à peu près toutes choses, et c'est grâce à la précieuse qualité qu'elle a de survivre à tout, qu'il nous est donné de connaître les sociétés qui nous ont précédés. Les monuments de pierre et de marbre sont rongés par le temps, les lois deviennent des lettres mortes, les mœurs quelque chose de fabuleux, les costumes de pures mascarades, les objets les plus ordinaires, les plus usuels, quelque chose de fantastique, les tableaux même des artistes descendent morceau à morceau de sur la toile où le génie les avait jetés ; quelques écrits, ou même quelques chants poétiques répétés de bouche en bouche surnagent, et nous disent ce qu'était tout le reste. C'est que, d'un côté, l'on s'était fié à la matière qui a pour conditions d'existence le temps et l'espace, et que, de l'autre côté, l'on s'est adressé à la pensée, qui tient quelque chose de l'infini et de l'éternité. De toutes les fermentations politiques la littérature est souvent le seul résidu qu'il soit possible d'analyser. Un météore a passé dans les airs, une lueur diversement colorée a brillé, une explosion s'est fait entendre ; vous vous rendez sur les lieux, vous ramassez quelques pierres encore fumantes, vous les soumettez à l'analyse, et vous connaissez la nature de ce corps qui vous est venu de l'espace. Une révolution a passé sur un peuple, elle a jeté une clarté immense qui s'est éteinte avec elle, vous êtes resté étourdi du bruit qu'elle a fait, mais bientôt vous prenez quelques livres écrits sous son inspiration, vous les lisez, et si vous êtes observateur, vous savez à quoi vous en tenir. Ces livres ont beau vouloir mentir, si vous ne croyez pas ce qu'ils disent, la manière dont ils le disent suffira pour vous éclairer : les pensées qu'ils contiennent, comme

les pierres de l'aérolithe, sont incandescentes peut-être, mais en elles est empreint l'esprit de l'époque.

La révolution française, ainsi que la révolution américaine qui a reçu d'elle l'impulsion et la lui a rendue à son tour, sont considérées comme un des développements progressifs des sociétés chrétiennes ; par elles le gouvernement démocratique a envahi le nouveau monde, et le gouvenement constitutionnel a jeté de profondes racines dans l'ancien. Si l'on parcourait avec attention l'histoire du genre humain, on trouverait qu'il est en lui deux forces opposées et que l'on serait tenté de comparer à celles qui régissent le monde astronomique en particulier et le monde matériel en général : une force de concentration, et une force d'expansion ; l'une qui tend à rassembler vers un foyer commun le pouvoir public, les richesses, les connaissances, à centupler pour certains individus et certaines classes toutes ces choses qui sont les moyens d'action que l'homme a sur l'homme, et l'autre qui tend à répandre, à universaliser toutes ces choses, à les rendre autant que possible communes à tous et égales pour tous. De la conbinaison de ces deux forces dans les proportions voulues *résulterait* l'ordre moral et l'état normal de la société, de même que les astres sont emportés dans la direction voulue par une force combinée que l'on appelle aussi *résultante*. Mais il n'en est pas de même, et les grandes révolutions naissent de l'abus de l'une ou de l'autre de ces forces. La France et tous les pays qui sont parvenus au même degré de civilisation en sont maintenant à une époque d'expansion littéraire et scientifique, suite naturelle d'un grand monvement d'expansion du pouvoir politique et de toutes les conséquences matérielles qui s'en peuvent aisément déduire. La littérature, à l'exemple des institutions sociales, s'est démocratisée, s'est universalisée. Ne vous semble-t-il pas, messieurs, qu'avec cette idée on se rendrait mieux compte des changements étranges qui se sont opérés dans le style, et de la prédilection accordée maintenant à certains genres, qu'en

les attribuant uniquement à l'amour de la variété, à la satiété du beau, et au déclin du bon goût ? Parce qu'il est arrivé à Rome qu'après le siècle d'Auguste, la littérature a décliné ; parce qu'il est convenu de dire qu'elle a atteint son apogée en France sous le siècle de Louis XIV ; parce qu'il a plu aux beaux esprits du XVIIe siècle de comparer sans cesse le monarque français à l'empereur romain, s'ensuit-il nécessairement que le XVIIIe et le XIXe siècles soient deux périodes de décadence littéraire ? Il ne faut pas pousser l'amour de l'analogie aussi loin que cela. D'ailleurs y a-t-il même de la comparaison à faire entre les événements qui suivirent chacune de ces deux grandes époques ? Après Auguste il n'y a eu rien d'aussi grand que lui jusqu'à l'écroulement de l'empire ; mais après Louis XIV, l'Europe n'a-t-elle pas vu plusieurs choses plus grandes que lui et plus grandes qu'Auguste ? N'y a-t-il pas eu la révolution, Bonaparte et la monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire, l'ordre uni à la liberté ? Voilà de quoi inspirer bien des poètes, et voilà qui les a inspirés en effet. Parce que la prose et la poésie d'un siècle libre ne parlent pas exactement le même langage que celle d'un siècle de despotisme, faut-il les traiter avec dédain, et dire qu'elles sont déchues ? Non, messieurs, vous ne direz point cela ; mais vous direz seulement qu'avec l'humanité entière elles sont entrées dans une voie nouvelle et que, s'il faut juger de leur succès par leur début dans la carrière, il n'y a pas lieu de désespérer.

P. CHAUVEAU.

1845

DOULEUR AMÈRE

À MON AMI

Dans ce monde d'un jour où tout fuit et s'efface,
Où l'homme, quel qu'il soit, ne laisse pas de trace,
Comme l'éclair qui brille et disparaît soudain ;
Dans ce triste séjour où le riche superbe
Sans pitié se détourne et foule comme l'herbe
Son frère abandonné qui demande du pain ;
Où tout jusqu'à l'amour, ce sentiment sublime,
Se transforme en poison entre les mains du crime ;
Cher ami, croirais-tu qu'une secrète horreur,
Qu'un extrême dégoût s'empare de mon cœur,
Et que, las de porter le fardeau de la vie,
Las d'avaler le fiel dont ma coupe est remplie,
J'attends sans murmurer le moment fortuné
De rendre au créateur ce qu'il m'avait donné ?
Quelquefois mon regard, ennuyé de la terre,
S'élance vers le ciel, vers cet autre hémisphère,
Séjour pur, éternel d'un éternel repos,
Où l'on ne connaît plus la douleur ni les maux ;
Et rompant tout à coup sa barrière charnelle,
Mon âme, feu divin, pure et vive étincelle,
Qui réchauffe ce corps de matière pétri,
Vers un monde inconnu, sans toit et sans abri,
S'élève et plane autour des célestes demeures
Où l'on ne compte plus ni les jours ni les heures,
Où du soleil divin les rayons incréés
Brilleront à jamais sous les parvis sacrés ;
Et volant sans effort dans les champs du possible,
Au delà des confins de l'univers visible,
Va chercher un bonheur ici-bas inconnu.
Du sublime sommet quand je suis descendu,
Quand ce temple de chair réclame sa captive,
Quand le temps a repris sa marche fugitive,
Et qu'au lieu de mon songe, au réveil écarté,
Je n'envisage plus que la réalité,
Une douleur sans nom vient fondre sur mon âme,
Qui tantôt, d'un seul bond, sur ses ailes de flamme,

CHS DAOUST

Avait franchi des cieux les rapides degrés !
Nul astre pour guider mes pas mal assurés ;
Nulle main protectrice à qui ma main se lie . . .
Je parcours inconnu le désert de la vie !
Enfant abandonné, sans fortune et sans nom,
Au milieu des écueils poussé par l'aquilon,
Mon vaisseau sans pilote et battu par l'orage,
Ira sombrer bien bas et bien loin du rivage ! . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Naître, vivre, mourir, sans élever les yeux
Plus haut que le sillon du champ de ses aïeux,
Se mouvoir ignoré dans un coin de l'espace
Où la plus longue vie est un songe qui passe ;
Telle est pour la plupart des malheureux mortels
La destinée écrite aux décrets éternels.
Né sous le ciel d'azur de la Nouvelle-France,
Des songes de bonheur ont bercé mon enfance :
Un immense désir vainement comprimé
Chaque jour s'agrandit dans mon cœur enflammé,
Comme le flot captif qui bouillonne terrible,
Si l'on met un obstacle à sa marche paisible ! . . .
. . . . . .
. . . . . .
J'ai cherché le bonheur sous les lois de l'amour.
Heureuse illusion, qui n'a duré qu'un jour . . .
Mon âme s'est fondue en un brûlant délire,
J'ai senti quelque chose impossible à redire,
Quand l'objet de mes feux, sensible à ma douleur,
Pour la première fois répondit à mon cœur ;
Et d'un bonheur lointain qui lentement s'avance,
En mots consolateurs, me permet l'espérance !
" Tendre fleur du printemps, que l'ange des amours
" Te couvre de son aile et protège tes jours !
" Bois toujours la rosée à l'abri du feuillage,
" Loin des bords balayés par les vents et l'orage . . .
" Puisses-tu du bonheur, si rare sous les cieux,
" Goûter et savourer les fruits délicieux !
" Ah ! puisse, au dernier jour, puisse ta main chérie
" Répandre quelques fleurs sur ma couche flétrie ! . . .
" Qu'est-ce que je demande ? . . . Une larme, un soupir
" Qui se mêle, en passant, à la voix du zéphir . . .
" Un dernier mot d'adieu pour mon ombre effacée . . . "
Cher ami, je m'égare et ma triste pensée

Pour exprimer ses vœux ne trouve plus de mots,
Comme un son qui s'envole et qui n'a plus d'échos !
Je veux parler aux cieux . . . ma prière trop lente
Sur ma lèvre glacée expire languissante.
Ma vie est sans espoir, ma douleur . . . sans pitié.
Ciel ! qu'ai-je dit ? . . . Pardonne, ô divine amitié !
Pardonne au désespoir, pardonne à la faiblesse !
Oui . . . quelqu'un sur la terre a compris ma tristesse,
A souri de ma joie, a pleuré de mes pleurs,
Et sur ma triste route a jeté quelques fleurs !
Tu comprends, cher ami, ce que mon cœur veut dire.
Comme un phare élevé sur lequel le navire
Guide sa course errante au rivage orageux,
Ce souvenir chéri, monument précieux,
Sourit à mes regards et me fait croire encore
Aux rêves mensongers d'un bonheur que j'ignore !
Adieu, cher compagnon de mes plus heureux jours,
O toi dont la tendresse en aplanit le cours !
Que Dieu veille sur toi ! que son ange te suive
Jusqu'aux bords redoutés de l'éternelle rive ! . . .
Encore, encore adieu ! j'ai dépassé le but ;
Je m'assieds, je me tais, je dépose mon luth.

CHS DAOUST (1).

1845

SALUT AUX EXILÉS

Salut, enfants du sol, venus d'une autre plage !
Après six ans d'exil, foulez votre rivage.
Vos yeux ont bien longtemps regardé vers les mers . . .
Vers la rive lointaine où vous portiez des fers ;
Hélas ! et bien longtemps, sourd à notre prière,

(1) M. Charles Daoust, avocat du barreau de Montréal, naquit à Beauharnois le 26 janvier 1825. Il étudia le droit sous M. Drummond. En 1852, il accepta la direction du *Pays*. Deux ans plus tard, il était élu représentant pour le comté de Beauharnois. Battu aux élections de 1858, il se retira complètement de la vie politique, pour se livrer exclusivement à l'exercice de sa profession, à Montréal. Il mourut le 27 février 1868.

Le ciel nous plongea dans une attente amère !
Mais enfin vous voilà ! Canada, mon pays,
Souris à ce retour, tes vœux sont accomplis :
Tu revois dans ton sein plus d'un fils qui t'adore . . .
Frères, concitoyens, nous nous voyons encore . . .
Hier, nous gémissions sur nos communs destins,
Et l'un l'autre aujourd'hui nous nous serrons les mains.
Moments délicieux ! ô transports pleins de charmes !
Il n'est point de bonheur préférable à nos larmes,
Et la lyre s'échappe en chantant ce retour :
Car la troupe des saints, dans l'éternel séjour,
N'a pas plus de douceur que la vieille chaumière
Qui vient de retrouver son gardien et son père.

Avance, chère épouse, embrasser ton époux ;
Mêle tes pleurs aux siens, votre sort est si doux . .
Avance aussi vers lui, petite créature ;
Tu ne reconnais plus sa voix ni sa figure,
Mais lui, ton tendre père, a conservé tes traits.
Folâtre, jeune enfant, plus joyeux que jamais ;
Tu voulais savoir de ta mère
Où vivait l'auteur de tes jours,
Le voilà revenu de la terre étrangère,
Avec vous désormais il va rester toujours.
Écoute sa voix paternelle,
Soulage-le dans ses vieux ans.
Malheur, malheur à toi, si ta main criminelle
Lui refusait du pain sur ses jours vieillissants.
Un père qui revoit changer ses destinées,
Après que l'infortune a troublé ses années,
Reste sacré pour ses enfants.

Amis, qu'avez-vous fait dans vos prisons affreuses ?
D'un zèle trop ardent victimes malheureuses,
Dites-nous quels tourments vous avez dû souffrir.
Ah ! vivre là, sans doute, est plus dur que mourir !
Quels pensers pouvaient donc ranimer vos courages ?
" Quels pensers ? nous pensions à revoir nos rivages,
" Et tristement assis dans ces horribles lieux,
" Nos yeux à chaque instant se levaient vers les cieux,
" Et nos cœurs soupiraient après la délivrance.
" Que de moments passés au seuil de la souffrance !
" Le temps pesait sur nous avec un bras de fer ;
" De notre Canada le souvenir amer

" Se retraçait sans cesse à notre âme attendrie.
" Oh ! oui, combien de fois notre aimable patrie,
" Après avoir charmé nos rêves du sommeil,
" Nous faisait soupirer à l'heure du réveil !
" Ah ! loin de la patrie il n'est point d'existence,
" Le soleil n'y luit point, tout garde le silence ;
" Ni les beautés du ciel, ni les beautés des champs,
" Ni la brise du soir, ni l'aspect du printemps,
" Les arbres, les oiseaux, les ruisseaux, la verdure,
" Rien n'y charme le cœur, muette est la nature.
" Heureux alors, heureux de trouver un ami
" Pour épancher sa peine et calmer son ennui.

" Deux de nos compagnons ont fini la carrière ;
" Là, nous avons reçu leur volonté dernière ;
" Leurs femmes, leurs enfants ne les reverront plus
" Que dans une autre vie, au séjour des élus ;
" Ils sont morts, l'œil tourné vers le lieu de leurs pères . . .

" D'autres viendront tantôt saluer leurs chaumières.
" Mais grâces aux bienfaits d'un enfant d'Albion,
" D'un homme protecteur de notre nation,
" Nous foulons aujourd'hui la terre d'espérance :
" Béni sois-tu, Roebuck, pour tant de bienveillance !

" Mais toi dont les malheurs nous ont faits malheureux,
" Toi qui nous fus toujours si chère,
" Toi qui fais l'objet de nos vœux,
" Chère patrie enfin . . . séjour de nos aïeux,
" Le temps a-t-il changé ton existence amère ?
" Ou ton bonheur toujours ne fut-il qu'éphémère ?"

Amis, faut-il déjà troubler votre retour ?
Faut-il vous raconter des scènes lamentables,
Et vous couvrir de deuil pendant un si beau jour ?
Non, laissons du pays les fastes déplorables ;
Sous la voûte des cieux chaque peuple a son tour,
Nos fils auront peut-être un avenir prospère ;
Placés au bout de l'univers,
Quand le bonheur aura parcouru toute la terre,
Peut-être il entrera dans nos vastes déserts.
Alors les citoyens pervers
Ne s'arracheront plus la vie,
Le sang ne teindra plus le sol de la patrie ;

De la concorde alors nous verrons les bienfaits ;
Nos murs n'entendront plus retentir les orages.
Oh ! qu'il vienne ce jour, où l'ange de la paix
Volera sur nos bords reposer pour jamais,
Où la haine et l'aigreur fuiront de nos rivages,
Où l'oiseau sur l'ormeau chantera plus joyeux,
Où tout s'embellira dans nos paisibles lieux !
Que l'olivier tranquille, après un hiver sombre,
Se hâte de fleurir pour nous prêter son ombre !
Que son heureux feuillage ombrage nos coteaux !
Qu'il fleurisse aux cités, qu'il fleurisse aux hameaux,
Près du chaume indigent, dans le jardin superbe ;
Et bientôt quand Pomone aura reverdi l'herbe,
Que Dieu nous voie ensemble, une branche à la main,
Le bénir, et chanter tous le même refrain !

Encore un coup, salut au retour de nos frères !
Salut, en terminant, au nom de mon pays !
Bonheur à ceux qui sont aux rives étrangères !
Regrets aux malheureux que la mort a ravis !
Larmes à leurs cercueils et paix à leurs familles !
A vous santé, plaisir, au sein de vos foyers,
Braves concitoyens, vivez, dormez tranquilles
A l'abri des orages, à l'abri des dangers.
Malgré les noirs frimas qui couvrent nos montagnes
Et la neige et le froid blanchissant nos campagnes,
Les bords du Saint-Laurent seront plus enchanteurs
Que le pays d'exil où vous versiez des pleurs.

Foyer commun de la patrie,
Regarde autour de toi, vois assis dans ce jour,
Ces heureux citoyens dont la voix réunie
A leur pays natal chante un hymne d'amour.
Retire-toi d'ici, discorde ténébreuse,
Assez longtemps ton fiel empoisonna nos jours ;
Mais accours, toi, plutôt, ô paix délicieuse,
Viens unir tous les cœurs, les unir pour toujours.

A. G. LAJOIE.

1845

DE L'ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE

CE QU'ELLE EST ET CE QU'ELLE DEVRAIT ÊTRE

C'est à votre pressante sollicitation seulement, messieurs de l'Institut canadien, que j'ai pu me résoudre à paraître devant vous et devant d'autres de mes concitoyens avec cet essai. Mes occupations ne m'ont permis d'y donner que de courts moments de travail, et l'on sait d'ailleurs qu'une infirmité physique m'empêche de mettre par écrit des notes suffisantes pour suppléer à ma mémoire. Ce sont là, j'espère, autant de motifs d'indulgence à mon égard. Je ne puis oublier pourtant que ceux à qui je m'adresse principalement, et que je pourrais appeler mes jeunes maîtres, en savent plus que moi sur tous les sujets entre lesquels il m'était libre de choisir. Oui, messieurs, plus rapprochés de l'époque de vos premières études, ayant plus de moyens d'apprendre que nous n'en avions de mon temps, vous avez dévoué consciencieusement vos loisirs à la recherche de tout ce qui est bien et bon ; vous recueillez la riche moisson due à vos travaux, utiles à vous-mêmes et aux autres ; ceux que vous êtes appelés à surpasser n'en seront pas jaloux. Pour moi, si l'avantage de vous avoir précédés quelque peu dans la vie m'a donné l'occasion de me trouver aujourd'hui au milieu de vous, et de vous avoir vus déjà associer mon nom aux vôtres, c'est un bonheur que je sais apprécier, si je n'y puis répondre autrement.

Le sujet de l'éducation, dont j'ai entrepris d'exposer une partie minime, comprendrait dans sa généralité toute la science des choses, et toute celle de l'homme ; un abrégé universel de toutes les connaissances humaines, avec l'exposé de leur application dans toutes les circonstances possibles ; le tout coordonné et dirigé vers la

A. N. MORIN

fin morale de l'homme au moyen de toute une philosophie. Ce n'est pas vers un but si haut que j'ai tendu en préparant ces lignes. J'aurais dû plutôt dire que je parlerais de l'instruction, c'est-à-dire des moyens de s'instruire soi-même et de communiquer avec les autres, que l'on acquiert ordinairement par les livres dans les écoles publiques ou privées. En me bornant à la partie élémentaire de mon sujet, j'ai du moins commencé par le besoin principal du peuple, et par ce qui est d'une nécessité absolue, des écoles communes, indépendamment de nos institutions supérieures d'éducation, qui laissent peu à reprendre ou à conseiller. Arrivé jusqu'au seuil de nos collèges franco-canadiens, je m'arrêterai là avec respect, croyant avoir rempli ma tâche, félicitant mes compatriotes de même origine de ce qu'ils possèdent d'aussi belles institutions nationales, félicitant aussi mes compatriotes parlant la langue anglaise de la haute volée qu'ont prise, dès le début, les institutions récentes connues sous le nom de *Lycées* ou *High Schools*.

Il serait à désirer que ce fût en effet une *éducation* et non une *instruction* simplement qu'on reçût dans la jeunesse, qu'il y eût des établissements qui, prenant l'homme dans l'enfance, le rendissent tout formé, à la société, propre à divers états, ou du moins à certaines spécialités, comme chez les Égyptiens, dans les écoles de la Grèce, etc. Notre état social, les nombreuses carrières qu'on y exploite, les besoins variés qui exigent des connaissances diverses, s'y opposent. Et encore plus, le dirai-je? la multiplicité et la versatilité de nos croyances religieuses et politiques, le défaut d'homogénéité des peuples qui font que l'homme n'a pas foi dans l'homme, que les liens qui rattachent les sociétés sont plutôt d'intérêt et de calcul que de croyance. En faisant ces comparaisons, je ne prétends pas, certes, déprécier les graves études et les connaissances positives des temps modernes au profit de la philosophie et des mystères antiques, par suite desquels l'homme obéissait aveuglément à ce qu'on lui dictait e

à ce qu'il trouvait établi. Aujourd'hui l'on se rend raison de tout, et la comparaison, si on voulait la faire, serait au profit des temps modernes. Mais ma proposition n'en est pas moins vraie qu'il n'exite pas, dans les institutions de notre civilisation moderne, de moyens de rendre l'homme dans son jeune âge ce qu'il doit être dans un âge plus avancé, quelle que soit sa position dans la vie. Quelques gouvernements, comme celui de Prusse, y ont essayé par une coercition quelque peu spartiate, mais cette tentative échoue encore devant les craintes gouvernementales, et encore plus devant le protéisme de nos idées religieuses, politiques et morales ; on est obligé d'élaguer tout ce qui y tient, et de faire par là même de l'éducation un squelette sans vie et sans couleur ; et l'on se convainc qu'il faut des heures et des jours passés ailleurs qu'à l'école pour faire d'un enfant presque réduit aux forces matérielles un membre éclairé et utile dans la société.

C'est aussi le défaut trop évident de toutes nos éducations canadiennes, comme c'est celui de l'éducation dans les deux pays dont nous tirons notre origine, la France et l'Angleterre. De là sont venues des contentions nombreuses, chaque grande institution, chaque parti voulant arracher pour soi l'enfance toute entière, la façonner à l'exclusion de tous autres, arguant, posant de chaque côté des bases vraies lorsqu'on ne les applique pas exclusivement pour en tirer des conséquences universelles inapplicables à l'état du monde. L'on ne s'est pas aperçu que le lien commun manque, que les problèmes principaux sont encore à résoudre, celui d'une même forme d'institutions politiques, celui d'une croyance religieuse unique à laquelle s'adapteraient ces institutions. La solution du premier peut dépendre des hommes ; celle du second, l'Être suprême se l'est réservée dans son éternelle providence. L'éducation de nos écoles grandes et petites ne peut dont être, à proprement parler, qu'une instruction dont sont l'objet des signes convenus et communs pour parvenir à d'autres connaissances plus immé-

diatement applicables. Si l'on veut y réfléchir, on verra que nos études élémentaires ne sont, dans le fait, rien autre chose, à l'exception des études spéciales pour l'homme dont la carrière est déjà déterminée, comme par exemple les études ecclésiastiques, celle de la médecine, du droit. Ce défaut d'actualité dans nos études générales se fait sentir partout, et malheureusement s'il procède des causes que nous avons assignées, le remède se fera attendre longtemps.

Puis donc que nous en sommes réduits à des signes dans nos institutions les meilleures et les plus élevées, force nous est d'accepter les mêmes limites pour les écoles de la première enfance, dont nous voulons principalement nous occuper aujourd'hui. Souvenons-nous bien que, par suite du vice radical dans leur constitution que nous avons signalé, ces écoles ne peuvent commander à l'enfance que pendant une partie de ses jeunes loisirs. Nous laissons le reste à faire pour la façonner, à la famille chrétienne, première source de nos connaissances véritables, à l'instruction religieuse, bien ainsi nommée, par de nouveaux et plus forts liens à tout ce qui mérite ses hommages ou son affection, à son créateur, conservateur et rédempteur, à sa famille, à sa patrie, à l'humanité ; les voyages et la comparaison, de proche en proche, à commencer par sa ville ou son village, achèveront de perfectionner le jeune homme, du moins sous les rapports matériels.

Prenons donc l'école primaire comme un répertoire de signes conventionnels ; et comme le langage entre présents, l'écriture entre absents, soit à une même époque, soit des temps passés au temps présent, et même pour se rappeler à soi-même ce que l'on a fait, dit, pensé, appris, sont les principaux et les plus rapides de ces signes, on commence judicieusement par eux. Les éléments de la parole ont été puisés par l'enfant dès le berceau même dans les soins caressants d'une mère, d'un père, de bons vieux aïeux, d'une sœur ; il ne reste qu'à les exploiter en

poussant plus loin ces premiers rudiments. Si la règle est vraie que dans toute recherche on doit procéder du connu à l'inconnu, l'on se convaincra que la langue maternelle est celle dont il importe le plus de se servir dans ses premiers pas vers la science, et au moyen de laquelle on avancera le plus. Dans un pays comme celui-ci, où deux langues sont d'une égale nécessité, les enfants pourront avec avantage fréquenter une école mixte, surtout pour habituer leurs organes aux sons particuliers de la langue qui leur est la moins familière.

L'écriture phonétique, admirable bienfait de la Providence, donnée à l'homme dès les temps primitifs pour peindre et suppléer la parole, est la seule complète, parce que ses éléments simples et peu nombreux suffisent à tout ce qui a été imaginé et nommé par l'homme, soit directement ou par association avec d'autres objets antérieurement connus. Les écritures symboliques et hiéroglyphiques des Égyptiens, celles purement artificielles des Chinois, doivent se trouver sans cesse en défaut avec la marche des idées, des découvertes et des événements. Je voudrais que nous eussions en ce pays assez de loisirs et de livres pour nous satisfaire sur ce qui concerne les Chinois ; quant aux Égyptiens, l'on a appris dans ce siècle, par les recherches de Champollion et autres laborieux savants, qu'elles ne sont pour la plupart rien moins que ce qu'on les a dit être, et qu'au lieu de trouver des dieux et des déesses dans tous les signes bizarres que les siècles ont laissés debout, l'on n'y doit voir qu'un genre de signes phonétiques et alphabétiques d'où nos lettres phénico-gréco-romaines procèdent évidemment. Mais ne nous écartons pas de notre sujet.

Les sons de la voix étant peu nombreux, comment se fait-il que l'on mette tant de temps à apprendre à lire, même des années entières ? C'est que nos mots écrits ne sont pas aussi simples que la parole ; c'est que les mêmes combinaisons de lettres correspondent à des sons différents, et que l'élève, dérouté à chaque instant, est obligé

d'apprendre et de désapprendre sans cesse, sans règles auxquelles il puisse rapporter ces variantes. Cet inconvénient grave a engagé à proposer pour la lecture une méthode synthétique, la même qu'on emploie pour l'instruction des sourds-muets, la même aussi que dans l'étude des langues on a appelée système hamiltonien. L'on donnerait ainsi d'abord le mot écrit, puis le mot parlé, et, suivant le cas, l'image peinte, commençant par les mots les plus courts et les mieux épelés ; bientôt l'enfant, faisant de lui-même l'analyse, trouverait, d'après la langue parlée, la signification d'autres mots rapprochés. Je ne sache pas qu'une pareille méthode ait été suffisamment éprouvée ; elle mériterait de l'être. En attendant, il faut continuer à fausser la mémoire et le jugement des enfants en les faisant épeler pendant des années entières. L'autre remède, celui de changer la langue en écrivant comme on parle, contredirait tant de données, que l'essai qu'on en a fait en France a de suite couvert son auteur d'un ridicule que l'idée du moins ne méritait pas.

Je ne vous parlerai pas des méthodes d'enseignement que l'on suit ou que l'on devrait suivre dans les écoles publiques ; méthode individuelle, méthode simultanée et autres. J'ai dans ma jeunesse acquis quelques connaissances en fait d'enseignement privé ; je n'ai pu suivre l'enseignement public que dans les collèges. Là, la méthode individuelle fait bien, parce que l'enseignement dans une même classe est uniforme, que l'attention de chaque élève est exigée pour tout ce qui s'y fait, et que les livres et cahiers de répétition sont tous les mêmes. La plus mauvaise méthode est celle où le maître dévoue à chaque enfant un certain nombre de minutes pendant la durée de la classe, à chaque élève suivant son degré d'avancement et le livre dont il se sert, sans égard à l'uniformité, laissant les autres enfants à préparer leurs leçons, sinon à jouer en arrière de l'œil de l'instituteur. Ce mal existe dans beaucoup d'écoles par manque de réflexion, lorsqu'on y pourrait faire mieux en suivant un système opposé.

Nous le signalons comme très grave à messieurs les curés, commissaires d'écoles et instituteurs, qui peuvent y remédier, du moins en partie. L'introduction de livres uniformes, dans chaque même école, deviendra indispensable aussitôt que les ressources publiques et privées de ces écoles le permettront. La division par classes suivant l'âge et les progrès diminuera le mal lorsqu'on ne peut avoir qu'un seul instituteur, comme dans toutes les écoles communales. La meilleure méthode, que je crois être composée de celle individuelle et simultanée, doit être celle des frères des écoles chrétiennes, si on en juge par le nombre et les progrès de leurs élèves, par l'attachement à leurs études que ces élèves manifestent, sans compter les idées religieuses et morales infusées dans des populations souvent irréfléchies sous ces importants rapports. Les règles particulières d'association et de manière de vivre de ces dignes instituteurs les empêcheront de diriger les écoles communes, et même les écoles principales de paroisse, excepté dans un petit nombre de localités plus aisées. Mais si des écoles de comté s'organisent et sont reconnues et aidées par l'autorité publique, qu'on les mette sans hésiter sous la direction des frères des écoles chrétiennes, partout où la divergence des croyances religieuses n'inspirera pas de préventions opposées, préventions au surplus qui sont peu partagées, et qu'une observation même superficielle devrait faire disparaître. Leur enseignement, certes, s'élève assez haut pour toutes les exigences de ceux qui voudraient voir dans chaque comté une école d'un ordre supérieur.

Combien donc de sortes d'écoles devrait-on établir et distinguer dans les campagnes du Bas-Canada ? Je réponds : de trois sortes : 1. Les écoles, ou de concessions ou côtes, telles qu'actuellement réparties en districts d'écoles ; 2. Les écoles-modèles de paroisse, reconnues et encouragées par la loi actuelle ; 3. Les écoles supérieures de comté, qui ne sont pas encore organisées sous ce point

de vue, mais qui le seront sous peu, j'ose l'espérer, et que la législature aidera sans doute d'une manière proportionnée à leur importance. Soit dit en passant que la partie canadienne-française de la population possède depuis deux siècles des écoles de ce genre pour les filles, dans les établissements des sœurs de la Congrégation, et que plusieurs de ces établissements feraient honneur même à de grandes et orgueilleuses villes. Puissent le respect et la reconnaissance publics entourer sans cesse de si nobles dévouements, et puisse la parfaite union entre ces dames et les autorités civiles des écoles, au moyen d'un contrôle qui n'a besoin d'être que sur le papier, faire participer ces hautes écoles à la faible pitance de la loi, et à son accroissement à l'avenir.

Les écoles communes, autres que sous une direction purement individuelle, n'ont pas une date bien ancienne parmi nous. La position coloniale du pays, et d'autres causes qu'il n'est pas nécessaire de rappeler, ont fait que l'action puissante de l'autorité et de la fortune publique ne s'est étendue aux besoins de l'intelligence qu'après des tentatives sans nombre dont je ne ferai pas l'historique. Les reflets de lumière que jetaient ceux de nos collèges qui avaient survécu ou avaient surgi, les efforts de beaucoup de membres du clergé et d'autres particuliers, ceux d'un petit nombre de fabriques de paroisse, les peines mal rétribuées de maîtres souvent ambulants, voilà nos sources de richesse intellectuelle dans les campagnes jusqu'à il y a seize ans environ. Alors on put élever des écoles, en grande partie il est vrai aux frais publics, et la majeure partie de la population et du clergé des différentes croyances seconda avec zèle les efforts de la législature. Mais ce soleil, à peine levé, fut éclipsé par la malice des temps, et lorsqu'il a reparu nouvellement à sa seconde course, il a dû trouver refroidie la terre qu'il avait vivifiée. D'ailleurs les moyens pécuniaires du trésor public n'étaient plus les mêmes et ne pouvaient suffire en totalité à répandre l'instruction dans les masses ;

la générosité individuelle était une source trop incertaine et trop souvent en défaut. Il a donc fallu appeler la population à contribuer pour une partie à des ressources qui n'étaient créées que pour elle. C'est la position des écoles aujourd'hui. C'est une satisfaction de voir que malgré les préjugés populaires, naturels dans tous les temps et avivés parmi nous, contre toute loi qui appelle le peuple à taxer l'homme animal et égoïste au profit de l'homme moral, intelligent et cultivateur ; cependant, grâce au bon sens des masses, et à la direction forte en même temps que prudente, donnée par le surintendant des écoles et les divers corps de commissaires, la loi a pris racine, assez du moins pour nous faire bien espérer de son avenir. La contribution générale et légale n'a eu lieu que dans un petit nombre d'endroits, et là, on s'en est très bien trouvé. Ailleurs la générosité individuelle a suffi. Ailleurs elle a échoué, malgré les prévisions de ceux qui la prônaient de bonne foi ou pour flatter le préjugé. L'on se convaincra avant peu que la contribution voulue par la loi, en même temps qu'elle est la plus naturelle et la plus juste, est la seule sur laquelle il faille compter. A ceux qu'a effrayés le mot de taxes, on doit poser la question nettement, s'ils veulent l'instruction pour leurs enfants, ou s'ils n'en veulent pas. S'ils sont pour la négative, qu'on leur fasse voir, si l'on peut, qu'ils consentent à devenir des êtres abjects et malheureux, esclaves des populations plus instruites qui les environnent ; s'ils sont pour l'instruction, qu'on leur fasse comprendre que les ressources publiques qui y subvenaient autrefois ont cessé d'être les mêmes, et que la moitié que fournit le gouvernement est tout ce qu'on peut en attendre ; que le reste ne peut se prendre que chez ceux qui doivent profiter de l'instruction et au milieu desquels il s'agit de la répandre ; que le corps social ne peut vivre sans nourriture, pas plus que le corps matériel ; enfin qu'on ne peut appeler taxe ce qui, fourni par eux, est tout d'abord doublé par le gouvernement, et ensuite dépensé pour eux et par eux.

Les écoles communes sont les seules auxquelles le peuple puisse être appelé à contibuer d'une manière générale, parce que ce sont celles qu'il a sous les yeux et aux opérations desquelles on peut l'intéresser. Les parents des élèves seulement peuvent aider à soutenir en partie les écoles supérieures, mais comme la tenue en est beaucoup plus coûteuse, le gouvernement devrait faire plus pour elles, sans oublier néanmoins que les écoles communes sont d'une nécessité indispensable, ne fût-ce que pour y choisir des sujets propres à être avancés. Dans ces écoles, la lecture, l'écriture, l'orthographe, c'est-à-dire un peu de grammaire donné à *priori*, et les éléments du calcul, sont un *minimum ;* heureux les élèves si le maître peut y ajouter la grammaire raisonnée, l'histoire, la géographie ; les éléments, bien exposés, en sont attrayants pour de jeunes intelligences, au delà de ce qu'on peut croire. La cosmogonie mosaïque, l'histoire du peuple juif, celle de la venue du Sauveur et Réparateur divin, sont les premières notions à inculquer. Si l'on a le bonheur d'avoir uniformité de croyance parmi les parents dont les enfants fréquentent l'école, la direction, l'intervention même du prêtre ou ministre, s'il en a le loisir, comme il en aura partout le zèle, pourra faire beaucoup plus et rendre complète une instruction qui ne le serait pas sans cela. Que si l'on en est venu à la division des écoles, permise comme de nécessité à la minorité, l'on a les mêmes avantages sous le rapport religieux. Mais si ma voix pouvait être entendue partout où règnent la charité et la bienveillance chrétiennes, je conseillerais de ne pas paralyser l'efficacité des écoles en les divisant inutilement. Que le maître, respecté pour ses mœurs par toutes les croyances comme dans la sienne propre, inspire l'amour du bien et l'horreur du mal sur tout ce qui est cru en commun, mais qu'il s'abstienne avec circonspection de toute discussion ou démonstration propre à inspirer des méfiances. Que chaque clergé se réserve des heures ou même des jours fixes pour donner ou faire donner

l'instruction religieuse qu'il chérit. Mais toute tentative de faire prospérer une croyance au moyen du prosélytisme dans les écoles, ou même de ce qui en serait soupçonné, subirait une déconvenue.

L'aspect de cette lutte serait trop douloureux pour les hommes vraiment religieux. Certes, on ne peut accuser ici de cet esprit ni le clergé, ni la population de toute origine. Mais j'ai trouvé dans le cours de ma vie publique, parmi les catholiques et parmi les protestants, et comme de rares exceptions, des individus qui voulaient de cette manière imposer leur foi aux autres. On en a vu des exemples dans des pétitions concertées et présentées à la législature. A tous je ferai remarquer que ceux qui sont en majorité dans un endroit, sont en minorité quelque part ; que, quant à l'oppression par le bras de la loi, elle est inutile et dangereuse ; elle est inutile et dangereuse à mes compatriotes de mon origine en particulier ; je dirai qu'eux surtout ont intérêt à invoquer la liberté et la tolérance comme règle générale, parce que si l'exception prévalait, il est peu à croire qu'elle fût en leur faveur. Le clergé de chaque croyance jouit parmi ses ouailles d'un respect mérité ; sa conduite et ses sacrifices lui assureront dans tous les temps la plus large part d'autorité et d'influence sur l'instruction. Nous applaudissons de bon cœur à ce qui s'est fait et se fera par cette entremise. L'homme sans religion serait un monstre ; l'homme persécuteur serait guère mieux ; l'homme purement contemplatif, en thèse générale, mourrait de faim. Unissons avec un esprit chrétien toute notre énergie et notre charité pour instruire, relever et nourrir, au moral comme au matériel, la société telle que Dieu l'a constituée et dont il a voulu que nous formions utilement partie.

On objecte à la dissémination d'écoles élémentaires dans toutes les parties des campagnes, qu'elles sont coûteuses, que beaucoup d'enfants sans talents, arrachés aux labeurs matériels, n'apprennent rien, ou rien du

moins qui leur serve plus tard, et qu'il suffirait d'une bonne école centrale dans chaque paroisse ou township. Mais je dis qu'il faut l'un et l'autre. La limitation ci-dessus, fatale partout, le serait ici encore plus par rapport à notre climat, à l'état des voies de communication, et à la grande étendue de territoire que la population occupe. Les écoles de chaque concession ou côte se trouvent déjà, sous le système actuel, souvent très éloignées des dernières limites qui en dépendent. Dans les mauvaises saisons, les enfants peuvent à peine les fréquenter, en emportant le matin un très frugal dîner, et ne revenant que le soir. Des pensionnats quelconques sont hors de toute proportion avec les moyens de la masse du peuple, et ce serait le seul système possible avec des écoles uniques au centre de la paroisse et du township. Si les riches seuls avaient besoin d'instruction, de décence, de moralité et de religion ; si ceux qui sont assez aisés pour mettre leurs enfants dans un pensionnat avaient en partage toute l'émulation et toute l'intelligence, de manière qu'on pût recruter dans leurs rangs tout ce qu'il faut à la société d'ecclésiastiques pieux, de législateurs éclairés, de magistrats intègres et autres dépositaires et arbitres des droits et des fortunes, de médecins, de marchands, de mécaniciens, d'agriculteurs habiles, et que le reste de la population, outre sa pauvreté, dût vivre nécessairement de père en fils dans un état de dégradation et d'asservissement à ces rois de l'argent et du savoir, les écoles seraient inutiles parmi cette population inférieure ; elles seraient même dangereuses, et la caste privilégiée aurait intérêt à les proscrire, comme on le fait dans les pays où règne l'esclavage. Heureusement ce partage inégal n'est pas l'œuvre de la main divine, et nos institutions ne l'ont pas non plus introduit ni autorisé. Souvent les plus beaux génies, les conservateurs ou les libérateurs des peuples, les bienfaiteurs du monde, les auteurs des plus utiles découvertes, sont sortis des rangs les plus humbles. Où leur trouverez-vous des successeurs pour

continuer leur œuvre dans ces divers échelons, si la jeunesse de toutes les classes n'est pas mise en contact par voie de comparaison, ne se trouve pas en regard sous des yeux capables de la juger, et d'appeler plus haut ceux que leurs talents ou leurs vertus y destinent. Ils seraient bien cruels ceux qui voudraient avec le poids de leur or refouler dans une décourageante exclusion le génie dont les éclairs précoces leur feraient redouter une concurrence pour leurs enfants moins bien partagés. Laissez le riche instruire ses enfants à ses propres frais, s'il désire les initier aux études supérieures ; s'ils réussissent, la société en profitera comme eux ; s'ils ne réussissent pas, ils en remporteront toujours bien pour leur argent. Mais donnez à tous la chance de parcourir la même carrière ; n'eussiez-vous dans chaque école primaire à faire choix, par chacun an, que d'un seul enfant pauvre, méritant d'être envoyé à l'école de paroisse ou à celle de comté, où l'État ou la bienveillance privée le conduirait, cette école aurait fait son devoir et payé son prix de revient. Renvoyez à la charrue, non, je me trompe, au joug du portefaix ceux qui n'auront pu rien apprendre ; ils auront toujours remporté quelques idées d'ordre et de déférence ; quant à ceux dont les progrès n'auront été que médiocres, cette médiocre instruction même leur sera de la plus grande utilité dans le cours de la vie. J'aurais les mêmes choses à répéter au sujet du passage des écoles de paroisse à celles de comté, de celles-ci aux collèges, des collèges à l'université, qui, puisse-t-elle nous advenir !

Ceux qui ne veulent que d'une école par paroisse sont aussi, en certains cas, mus par un esprit d'hostilité à toute contribution pour l'éducation, sentant l'impossibilité qu'il y aurait à la faire soutenir par une population qui ne serait pas à même d'en profiter. Trois années devraient suffire pour le cours des écoles primaires, ce qui ferait quatre classes, y compris celle des très jeunes enfants qu'on retrouve toujours dans les écoles, et qu'on n'y envoie que

pour les y habituer. Lorsqu'on pourra se procurer un maître qui entende les deux langues, il donnera bien une idée de celle qui sera la moins familière dans la localité. Mais ce n'est pas là que l'enfant pourra l'apprendre suffisamment. Ceux qui sortiront des écoles communes sans aller aux écoles plus élevées, ne seront pas généralement appelés à voyager au loin, ni à avoir des rapports nombreux avec les populations éloignées. Leurs études leur serviront principalement à eux-mêmes ; ils pourront raisonner mieux et plus promptement leurs affaires et leurs travaux, calculer plus facilement, lire et écrire leurs lettres, suivre avec satisfaction les enseignements et les exercices religieux. Le génie, vous le savez, se fera jour partout et s'échappera bien de ces catégories. Je dois ajouter que ceux que l'on destine aux études classiques, si leur âge plus avancé ne commande pas le temps, feraient bien de n'aller au collège qu'après avoir fréquenté aussi l'école de paroisse ; si le temps et les moyens manquent, de bons talents y suppléeront. On devrait, dans tous les cas, apprendre dans les écoles communes à lire le latin, chose comparativement très facile, pour des raisons exposées plus haut.

Je ne prétends pas tracer le cadre des études dans les écoles de paroisse ni dans celles de comté. Le cours devrait, ce me semble, durer deux ans dans la première et trois ans dans la seconde, avec une nombre proportionné de maîtres. Dans l'école de paroisse, on devrait apprendre à parler et à écrire assez correctement l'une et l'autre langue, à composer quelque peu, à calculer et mesurer avec facilité et rapidité pour tous les usages communs ; l'histoire et la géographie, une notion abrégée des arts et des métiers, devraient, entre autres choses, faire partie du cours. Les écoles de paroisse devraient être dans tous les cas différentes pour l'un et l'autre sexe : je ne parle ici que de celles des garçons. Après ce cours fini, les uns iraient au collège ou à l'école du comté ; les autres, de retour chez leurs parents, deviendraient plus tard princi-

palement utiles à leur famille et à leur voisinage ; ils suivraient l'éducation de leurs propres enfants ; feraient, au moyen d'utiles lectures, du foyer domestique ce qu'il est destiné à être, la source principale de l'éducation ; ils pourraient suivre la discussion des affaires publiques, et prendre une part active dans celles de leurs localités ; ils retireraient du profit des publications agricoles et industrielles, dont l'application néanmoins serait principalement attendue de ceux qui auraient suivi l'école du comté.

Dans cette école de troisième degré, toute dirigée vers un but pratique, les élèves deviendraient aptes à être utiles à la société productive généralement ; ils introduiraient dans leur arrondissement les arts et les pratiques en vogue ailleurs ; ils utiliseraient des ressources ignorées ou méprisées avant eux, et ils feraient fleurir partout, avec les bonnes mœurs, fruit principal de leurs études, l'aisance, le commerce, l'industrie. Pour atteindre là, les études devraient être, outre le perfectionnement de celles commencées dans les écoles de paroisse, la géographie industrielle et commerciale, la tenue des livres, le mesurage, la mécanique, le dessin, les constructions usuelles, la physique, la chimie tant commerciale qu'agricole, d'autres parties des sciences naturelles, et comme diversion, la connaissance des étymologies prises dans les langues anciennes, qu'on rencontre à chaque pas dans les sciences et les arts, et dont la contra-distinction peut épargner bien des recherches et fournir bien des analogies.

J'ai parcouru les divisions que je m'étais tracées ; je terminerai par quelques observations qui s'appliquent à toutes.

Je voudrais que ceux qui ont la direction des écoles quelconques et qui en suivent les progrès avec intérêt, fissent choix tous les ans d'une couple d'enfants pauvres, mais faisant preuve d'heureuses dispositions et de talent, pour les porter aux écoles d'un degré supérieur ; je vou-

drais qu'on employât tous les moyens, moins la coercition, pour engager les parents de ces enfants à consentir à leur éloignement et à remettre leur destinée à ceux qui veulent la rendre meilleure ; je voudrais que l'État, le fonds des écoles et le zèle des particuliers, rendissent assurés les moyens nécessaires pour que pas un seul des enfants dans ces conditions ne restât dans l'ombre à cause de sa pauvreté. Je voudrais aussi que, dans toutes les écoles, on parlât aux yeux comme aux oreilles, au moyen de gravures, modèles, cartes, échelles chronologiques, instruments, appareils et collections de divers genres, le tout fourni par la direction des écoles, suivant la nature de chaque école particulière ; qu'on obligeât les enfants à garder tous leurs livres précédents jusqu'à leur sortie finale, et à être prêts en tout temps à répondre au programme de ce qu'ils ont appris dans les années précédentes, et la même pratique pourrait aussi être introduite avec avantage dans les collèges ; je voudrais qu'on formât des bibliothèques instructives et amusantes dans chaque paroisse, et plusieurs de celles du Bas-Canada ont commencé cette bonne œuvre ; je voudrais même voir ces bibliothèques en existence dans chaque arrondissement d'école, comme aux États-Unis. J'aimerais encore qu'on établît l'uniformité dans les livres d'école ; pour celles où la langue anglaise est le texte et où la diversité des croyances fait une nécessité d'élaguer ce qui est particulier à l'une pour ne conserver que les bases communes à toutes, la collection en usage dans les écoles d'Irlande, et que MM. Armour et Ramsay ont réimprimée, a l'approbation de tous. Je voudrais qu'on encourageât l'association des instituteurs, comme il en existe une dans le district de Québec et dans celui de Montréal, et qu'on s'assurât dans leur zèle et dans leur expérience des moyens d'établir l'uniformité, de connaître et de réformer les abus. Je voudrais enfin qu'après avoir choisi des instituteurs qualifiés, on leur donnât pour le moins les mêmes moyens de vivre que possèdent les populations parmi lesquelles ils se trouvent, et

qu'on les entourât de reconnaissance et d'égards. Puissent tous ces vœux, que vous faites comme moi, j'en suis sûr, être réalisés, si toutefois le résultat devait être tel qu'il m'apparaît.

Il ne me reste plus qu'un mot à dire ou plutôt à répéter. C'est que le grand vice de notre instruction est son défaut d'actualité. Conduisons ensemble, s'il est possible, la leçon et l'explication, le précepte et l'exemple ; lorsque nous ne le pourrons pas à notre satisfaction, faisons du moins comprendre à l'élève qu'il ne sait rien ou presque rien d'usuel, et qu'il n'est fourni que de jalons et de signes pour s'orienter et se reconnaître. J'ai vu des élèves de collège prétendre sérieusement à de hautes administrations, et j'aurais bien pu le faire moi-même si l'occasion s'en était présentée. Le fait est qu'au sortir d'une école grande ou petite, on croit être rendu presque au terme de toute science, y compris ses applications. J'étais décidément de cet avis à la fin de mes études de collège, et avec mes condisciples je me nommais des hommes alors éminents et en évidence comme devant tout savoir et tout connaître, à peu près comme les étudiants chinois doivent considérer le lettré qui a parcouru ses quatre-vingt-dix mille signes. Le remède se trouverait peut-être, quoiqu'en partie seulement, dans les suggestions qui précèdent. Dans tous les cas, l'humble ignorance vaut mieux que l'orgueilleuse présomption ; tâchons dans les écoles qui portent ce nom, comme dans la grande école du monde, d'être bien persuadés de l'étroitesse et de l'insuffisance de nos connaissances et de nos vues, nous y trouverons un encouragement à apprendre et surtout à nous en rapporter mieux à l'omnipotence et à l'omniscience du souverain auteur de tout bien.

A. N. MORIN.

1845

LE SACRIFICE DU SAUVAGE

I

C'était une de ces soirées qui rassemblent autour du foyer la famille du riche comme celle du pauvre, tandis que le vent mugit au dehors, et que les troncs de chêne brûlent lentement dans la large cheminée. Dans une jolie maison de la Normandie, on voyait assis auprès du feu un respectable vieillard ; autour de lui se pressaient ses enfants et ses petits-enfants, qui le regardaient en souriant et avec un mélange d'amour et de respect ; et la soirée se prolongeait silencieuse et morne, personne n'ouvrant la bouche, chacun se renfermant dans ses réflexions.

Cependant il y avait là de jeunes cœurs que le silence ennuie, que le tumulte de la conversation ranime, qui soupirent après des histoires merveilleuses. Tout à coup, une jeune fille à l'œil vif et perçant, et pour qui ne s'étaient encore écoulés que seize printemps, s'approcha du vieillard :

—Mon père, dit-elle, les plaisirs ont fui avec l'été, les frimas ont glacé la terre, plus de luttes sur le gazon, plus de promenades sous les grands peupliers du jardin ! Mon tendre père, si vous nous racontiez quelque chose de vos longs voyages au Canada ! Vous avez assisté à sa découverte, vous avez vu des guerres terribles ; que de merveilles vous devez savoir !

Et cela dit, la jeune fille caressait de sa blanche main son vénérable aïeul, et le vieillard souriait à ses aimables jeux.

—Enfant, dit-il, que ta voix est douce, que tes paroles sont touchantes ! Non, tu ne seras pas refusée. Mes

enfants, approchez ; venez écouter une page du récit de ma longue course à travers les chemins du monde.

Et la famille ayant serré de plus près son chef bien-aimé, il commença ainsi sans autre préambule.

II

Vous le savez, mes enfants, longtemps j'ai habité les contrées lointaines du Canada ; longtemps mon bras y fut au service de nos rois. Là, mille événements se passèrent sous mes yeux ; un, surtout, laissa dans ma mémoire des traces que les années ne sauraient effacer.

J'avais quitté le fort des Français, et je m'étais enfoncé dans les forêts épaisses qui couronnent le cap Diamant. Pour n'être pas reconnu des cruels indigènes, j'avais jeté sur mes épaules la dépouille d'un ours, et j'avais armé mon bras de l'épieu d'un chasseur. C'était une de ces nuits tranquilles et suaves où tout porte à la mélancolie et à la méditation la plus profonde. Les rayons de la lune répandaient à peine une douce clarté ; le silence de la forêt n'était interrompu que par le frémissement des feuilles et les cris des oiseaux nocturnes que le bruit de mes pas effrayait et chassait loin de leurs retraites. J'aimais à promener mes rêveries dans ces vastes solitudes où le chêne séculaire me rappelait en quelque sorte la puissance de mon Dieu, et où l'amour de la patrie se réveillait plus fort que jamais dans mon cœur ; je songeais au beau ciel de ma Normandie, à cette belle capitale de la France où, jeune encore, j'avais goûté de si doux plaisirs, et lorsque, réfléchissant sur mon état, je me voyais relégué dans ces pays barbares, mes yeux se remplissaient de larmes.

Mais cette nuit, je fus tout à coup distrait de ma méditation par le retentissement des pas d'une troupe de sauvages qui bientôt furent près de moi. Excité par la curiosité, je me mêlai à eux et les suivis. Nous marchâmes longtemps et avec lenteur ; enfin, nous arrivâmes

sur le point le plus élevé du cap Diamant. Là s'élève aujourd'hui une ville déjà florissante, à qui, je n'en doute pas, le ciel réserve de grandes destinées. Alors, ce n'était qu'un roc escarpé qui s'avançait au-dessus du fleuve ; de là, l'œil plongeant dans l'abîme, découvrait la cataracte de Montmorency ; au pied, le Saint-Laurent roulait paisiblement ses ondes limpides. Le silence de la nuit, le calme des eaux, l'éclat des astres, tout, ce semble, s'était réuni pour contraster avec la scène d'horreur qui devait suivre.

Arrivés sur ce promontoire, les sauvages se rangèrent en cercle, et, au milieu d'eux, parut un devin. Je vis un vieillard d'un air vénérable et plein de gravité ; une barbe longue et épaisse lui couvrait la poitrine ; il portait à la main un brandon allumé ! Il reste un moment immobile au milieu de ses compagnons ; puis, tout à coup, d'une voix forte et sonore, il fait entendre ces terribles paroles :

" Courageux enfants de Stadacona, vous réveillerez-vous enfin de votre honteux sommeil ? Ne vous opposerez-vous jamais aux desseins de vos cruels ennemis ? Vous êtes le faon timide qui se laisse atteindre et percer par l'habitant des bois. Le Français impie et sacrilège a renversé vos autels ; les chaînes de la servitude ceignent vos bras, à vous, enfants de la liberté. Écoutez-les, ces orgueilleux habitants d'un autre monde ! ils vous promettent le bonheur, la tranquillité ! Aussi nombreux que les nuages de la tempête, ils accourent comme les flots de la mer. Allez, vous diront-ils, allez ; vos forêts nous appartiennent ; pour nous vivent dans les bois et le cerf léger et l'ours à l'épaisse fourrure. Enlevez vos cabanes et dites aux cendres de vos pères : Suivez-nous !

" Courageux enfants de Stadacona, vous réveillerez-vous enfin de votre honteux sommeil ? Ne vous opposerez-vous jamais aux desseins de vos cruels ennemis ? Levez-vous, guerriers ! Brandissez vosmassues ; consultez le manitou, auteur des bons conseils. Vous volerez ensuite contre

vos perfides dominateurs ; vous vous abreuverez de leur sang ; leurs crânes feront l'ornement de vos demeures."

A ces mots, les barbares frémirent de colère et de rage ; ils serraient leurs armes entre leurs dents en faisant un sourd gémissement, semblable à celui de la mer en furie. Mais ce n'était que le prélude d'une horrible scène. On élève à la hâte une tente sur le rocher ; elle était d'une couleur lugubre, et un noir drapeau flottait au-dessus. Le devin s'insinue dans cette tente, et les guerriers se rangent autour, d'un air mystérieux. Soudain un bruit sourd et prolongé se fait entendre ; on eût dit le roulement de la foudre qui se rapproche insensiblement. Le devin prononce quelques mots inintelligibles ; la tente s'ébranle, le drapeau s'agite dans les airs ; tous demeurent immobiles. Le devin resta longtemps enfermé ; lorsqu'il parut, il était couvert d'une pâleur effrayante ; il tremblait de tous ses membres, et sa longue chevelure, blanchie par les années, s'agitait en désordre sur sa tête.

—Braves guerriers, dit-il, Areskoui (1) nous a écoutés ; il demande le sacrifice d'une vierge innocente. A ce prix, il fera tomber sous nos coups nos perfides ennemis. Guerriers, que vos cœurs ne s'amollissent pas comme ceux des lâches ! Qu'avant tout, l'amour de la patrie vous anime !

Les barbares applaudissent avec une joie féroce à ces horribles paroles ; ils brandissent leurs haches qui brillent aux rayons de la lune. Aussitôt le chef de la tribu s'avance sur le sommet du rocher ; il tient par la main sa jeune fille, et il déclare qu'il va la sacrifier au bonheur de ses pères ! Hélas ! cette tendre victime comptait à peine quinze printemps . . . Elle paraissait partagée entre la superstition et l'amour de la vie ; des larmes coulaient le long de ses joues ! Tantôt elle jetait un regard suppliant vers ceux qui l'entouraient ; tantôt, appuyant sa tête sur le sein de son père, elle cherchait un refuge dans celui qui n'était plus que son meurtrier.

(1) Dieu de la guerre chez les sauvages.

Mais, à cet instant, le devin s'approche d'elle, je le vis murmurer quelques paroles à son oreille, et, admirez la puissance du fanatisme ! aussitôt la jeune fille change de sentiment. Son visage s'anime ; elle s'avance d'un pas ferme vers l'abîme, et d'une voix mélancolique et plaintive, elle soupire ses adieux à la vie :

" J'étais comme la tendre colombe qui suit encore sa mère ; la vie s'ouvrait devant moi comme une fleur tranquille, comme l'aurore d'un beau jour, et voilà que je vais mourir ! Kondiaronk à la belle chevelure me disait : " Viens, ma Darthula ; ma sœur, mon canot rapide repose sur le rivage du fleuve ; le ciel est pur ; la lune brille à travers les arbres de la forêt ; viens, ma sœur ; nous volerons ensemble sur la surface des eaux." Pleure, Kondiaronk ; pleure ta sœur : elle va mourir. Toi qui m'aimas plus que la lumière du jour, écoute la prière de ta sœur. Quand Darthula ne sera plus qu'une ombre, tu iras près de la cataracte écumeuse ; tu te reposeras sur la pierre humide ; et mon âme, légère comme un rayon de l'astre de la nuit, se mêlera au vent de la chute, et conversera encore avec son frère."

Ainsi chanta ce cygne qui bientôt allait être la proie de la mort. Mes amis, que vous dirai-je maintenant ? Je voyais qu'un crime affreux allait se commettre ; mais que pouvais-je faire seul et sans armes contre une troupe nombreuse ? . . . La victime, hélas ! est précipitée dans les flots, et pas une larme ne brille dans l'œil de son père barbare ! Deux fois, elle reparaît sur les ondes ; deux fois on aperçoit ses cheveux noirs s'élever sur les eaux : elle disparaît une troisième fois ; son dernier gémissement se mêle à la vague, et les eaux reprennent leur calme trompeur. Aussitôt les barbares se rangent en ordre, puis ils descendent la montagne en chantant l'hymne du sacrifice :

" Areskoui veut du sang ; il a parlé dans la tente sacrée !
" Les guerriers entouraient le devin ; les casse-tête bril-
" laient aux rayons de la lune ; la mer battait les flancs
" du rocher. Les vierges ont pleuré, et les jeunes hommes

" tremblaient. Areskoui veut du sang ; il a parlé dans la " tente sacrée ! "

III

Le chant des sauvages ne parvenait plus à mes oreilles que comme un bruit sourd et prolongé, et j'étais encore immobile au même endroit. Debout sur la pointe du rocher, je contemplais avec horreur l'abîme que j'avais vu se refermer sur l'intéressante victime. Je m'arrachai enfin à mes réflexions, et je pris le chemin du fort. Je frémissais à chaque pas ; il me semblait entendre encore le chant terrible des sauvages, et le dernier soupir de leur victime.

H. L.

1845

HISTOIRE DE MON ONCLE

Il y a déjà longtemps de cela ; c'était du temps des voyageurs, du temps que, tous les ans, il partait de nos villes et de nos campagnes un essaim de jeunes Canadiens pour les *pays d'en haut* (c'était le nom). Alors tous les jeunes gens qui avaient l'esprit et les goûts tant soit peu tournés du côté des aventures, s'engageaient à la société du Nord-Ouest. Après quelques jours de fête pour s'étourdir sur les travaux et les privations qui les attendaient, ils disaient un dernier adieu à leurs parents et à leurs amis, et partaient. L'amour aussi, pour plusieurs, était la cause de ces longs et pénibles voyages sur nos fleuves et à travers nos épaisses forêts de l'Ouest. Celui-ci, maltraité par sa maîtresse, allait, le désespoir au cœur, se venger de son malheureux destin sur le castor, la martre et l'orignal, qui peuplaient alors les bords de nos lacs et de nos rivières. Celui-là, plus heureux dans ses amours,

ALPHONSE POITRAS

mais disgracié par la fortune, allait passer quelques années dans le Nord-Ouest et revenait avec des épargnes suffisantes pour réaliser ses plus douces espérances.

L'ancien marché de Montréal, les auberges avoisinantes étaient le rendez-vous de cette jeunesse vigoureuse. Après avoir entamé et, quelquefois même, épuisé les avances qu'ils recevaient, et après s'être munis d'un couteau de poche, d'un briquet et d'une ceinture flèchée (ce dernier article était indispensable), nos jeunes voyageurs partaient, en chantant, pour se rendre à Lachine, le cœur gros d'amour, de larmes et d'espérances. Là, on s'embarquait en canot, et comme le chant donne de la force et du courage, rend plus heureux encore ceux qui le sont déjà, et berce dans de douces rêveries ceux qui n'ont pas *le cœur à rire*, on entonnait la vieille romance, *A la claire fontaine*. De ces temps-là datent toutes nos jolies chansons de voyageurs, ces romances, ces complaintes qui, pour manquer quelquefois de rime et de mesure, n'en sont pas moins des plus poétiques. L'on n'était pas seulement poète alors, l'on était aussi musicien. Eh ! quoi de plus gracieux, de plus naïf que tous ces airs de nos chansons de voyageurs, *A la claire fontaine*, *Derrière chez ma tante*, *En roulant ma boule, roulant !* Nombre d'artistes européens s'en feraient honneur à cause de leur simplicité et de leur naturel.

Nos voyageurs voguaient toute la journée, prenant l'aviron chacun son tour. Le soir arrivé, on abordait dans la première petite anse venue, l'on faisait du feu et l'on suspendait la marmite à un arbre. Après le repas, qui se composait de lard salé et d'un biscuit sans levain, chacun allumait sa pipe, et ceux d'entre les voyageurs qui avaient déjà fait la même route, racontaient aux jeunes *conscrits* leurs aventures. L'un, exactement à la même place où l'on allait passer la nuit, avait vu, un an auparavant, un serpent plus ou moins gros, selon que son imagination le lui avait plus ou moins grossi. L'autre avait vu, à l'entrée de la forêt, un animal d'une forme extra-

ordinaire, comme il ne s'en était jamais vu et comme il ne s'en verra probablement jamais ; un autre, et c'était pis encore, avait vu, au milieu de la nuit, par un beau clair de lune, et il ne dormait certainement pas, un homme d'une taille gigantesque, traversant les airs avec la rapidité d'une flèche. Venaient ensuite des histoires de loups-garous, de chasse-galerie, de revenants, que sais-je ? et mille autres histoires de ce genre. Ce qui ne contribuait pas peu à disposer les plus jeunes voyageurs à en voir autant, et plus s'il eût été possible.

D'ailleurs, tout dans ces expéditions lointaines tendait à leur exagérer les choses et à les rendre superstitieux. La vue de ces immenses forêts vierges avec leurs ombres mystérieuses, l'aspect de nos grands lacs qui ont toute la majesté de l'Océan, le calme et la sérénité de nos belles nuits du Nord, jetaient ces jeunes hommes, la plupart sans instruction, dans un étonnement, dans un vague indéfinissable, qui exaltaient leur imagination et leur faisaient tout voir du côté merveilleux.

Pourtant, quant à ce que je vais vous conter, vous lui donnerez le titre que vous voudrez ; vous le nommerez histoire, conte ou légende, peu importe, le nom n'y fait rien, mais ne doutez pas de la véracité du fait : mes auteurs étaient incapables de mentir. Voici ce que mon oncle, vieux voyageur, me racontait, il y a quelque dix ans, et ce qu'affirmait un de ses amis en ma présence, comme vous le verrez plus tard. C'est mon oncle qui parle :

" C'était par une belle soirée du mois de mai ; l'hivernement était terminé. Nous venions de laisser l'Outaouais et nous entrions dans la rivière des Prairies ; nous n'étions qu'à quelques milles de chez mon père, où je me proposais d'arrêter un moment, avec mes compagnons, avant d'aller à Québec où nous descendions plusieurs canots chargés des plus riches pelleteries et d'ouvrages indiens que nous avions eus en échange contre de la poudre, du plomb et de l'eau-de-vie. Comme il n'était pas

tard et que nous étions passablement fatigués, nous résolûmes d'allumer la pipe à la première maison et de nous laisser aller au courant jusque chez mon père. A peine avions-nous laissé l'aviron que nous apercevous sur la côte une petite lumière qui brillait à travers trois ou quatre vitres, les seules qui n'avaient pas encore été remplacées par du papier. Comme habitant de l'endroit, l'on me députe vers cette petite maison pour aller chercher un tison de feu. Je descends sur le rivage et je monte à la chaumière. Je frappe à la porte, on ne me dit pas d'entrer ; cependant j'entre. J'aperçois sur le foyer, placés de chaque côté de la cheminée, un vieillard et une vieille femme, tous deux la tête appuyée dans la main et les yeux fixés sur un feu presque éteint qui n'éclairait que faiblement les quatre murs blanchis de cette maison, si toutefois l'on pouvait appeler cela maison. Je fus frappé de la nudité de cette misérable demeure. Il n'y avait rien, rien du tout, ni lit, ni table, ni chaise. Je salue aussi poliment que me le permettait mon titre de voyageur des pays d'en haut, ces deux *personnages* à figures étranges et immobiles ; politesse inutile, on ne me rend pas mon salut, on ne daigne seulement pas lever la vue sur moi. Je leur demande la permission d'allumer ma pipe et de prendre un petit tison pour mes compagnons qui étaient sur la grève ; pas plus de réponse, pas plus de regards qu'auparavant. Je ne suis ni peureux, ni superstitieux ; d'ailleurs, j'avais déjà eu des aventures de cette nature dans le nord ; eh bien ! n'eût été la honte de reparaître devant mes compagnons sans feu, eux qui avaient vu et qui voyaient encore la petite fenêtre éclairée, je crois que j'aurais gagné la porte et que je me serais enfui à toutes jambes, tant étaient effrayantes l'immobilité et la fixité des regards de ces deux êtres. Je rassemble, en tremblant, le peu de force et de courage qui me restaient, je m'avance vers la cheminée, je saisis un tison par le bout éteint et je passe la porte. Chaque pas qui m'éloignait de cette maudite cabane me semblait

un poids de moins sur le cœur. Je saute dans mon canot avec mon tison et le passe à mes compagnons, sans souffler mot de ce qui venait de m'arriver : on eût ri de moi. Chose étrange ! le feu ne brûlait pas plus leur tabac que si c'eût été un glaçon.—Nom de Dieu ! dit l'un d'eux, que signifie cela ? ce feu-là ne brûle pas. J'allais leur raconter ma silencieuse réception à la cabane, sans craindre de trop faire rire de moi, puisque le feu que j'en rapportais ne brûlait pas, du moins le tabac, lorsque tout à coup la petite lumière de la cabane éclate comme un immense incendie, disparaît avec la rapidité d'un éclair et nous laisse dans la plus profonde obscurité. Au même instant, on entend des cris de chats épouvantables ; deux énormes matoux, aux yeux brillants comme des escarboucles, se jettent à la nage, grimpent sur le canot, et cela, toujours avec les miaulements les plus effrayants. Une idée lumineuse me traverse la tête :—Jette-leur le tison, criai-je à celui qui le tenait ; ce qu'il fait aussitôt. Les cris cessent, le deux chats sautent sur le tison et s'enfuient vers la cabane, où la petite lumière avait reparu.''

Mon oncle avait vingt fois raconté ce fait devant sa famille et devant beaucoup d'autres personnes, mais autant il l'avait raconté de fois, autant il avait trouvé d'incrédules.

Vingt ans après cette aventure, j'étais en vacances chez mon oncle, à la Rivière-des-Prairies : c'était dans le mois d'août ; lui et moi nous fumions sur le perron de sa maison blanche à contrevents verts. Un cajeu venait de s'arrêter à la côte. Un homme d'une cinquantaine d'années, à figure franche et joviale, venait de laisser le cajeu ; il s'en vient droit à nous, et demande à mon oncle, en le tutoyant et en l'appelant par son nom de baptême, comment il se portait.—Bien, lui dit mon oncle, mais je ne vous reconnais pas.—Comment, lui dit l'étranger, tu ne te rappelles pas Morin ?

A ce nom, comme s'il se fût réveillé en sursaut, mon oncle fait un pas en arrière, puis se jette au cou de Morin.

Tout ce que peuvent faire deux amis de voyage qui ne se sont pas vus depuis vingt ans, se fit. Il va sans dire que Morin soupa et coucha à la maison. Durant la veillée, pendant que les deux vieux voyageurs étaient animés à parler de leur jeunesse et de la misère qu'ils avaient eue dans le Nord-Ouest, mon oncle s'arrête tout à coup :—Ah ! Morin, dit-il, pendant que j'y pense, il y a assez longtemps que je passe pour un menteur, conte à la compagnie ce qui nous est arrivé en telle année, te le rappelles-tu ?—Ma foi, oui, dit Morin, je me le rappellerai toute ma vie. Et Morin rapporta à la compagnie et devant moi, sans augmentation ni diminution, le fait au moins surnaturel que je vous ai narré. D'où je conclus qu'il ne faut jamais jurer ni douter de rien.

ALPH. POITRAS (1).

(1) M. Alphonse Poitras, avocat du barreau de Montréal, est décédé en 1861, à l'âge de 45 ans. Il était employé depuis plusieurs années à l'hôtel de ville de Montréal. Voici en quels termes un journal de cette ville appréciait le talent de M. Poitras comme écrivain : " M. Poitras n'a écrit que quelques pages, mais elles révèlent un talent si vif et si original, une inspiration si franche et si heureuse, qu'elles ont donné à leur auteur une place élevée parmi nos écrivains nationaux. Il avait tout ce qui fait le romancier, le peintre de mœurs : l'esprit, la verve, l'entrain, et à un haut degré ce don si rare, l'observation comique, l'observation pénétrante et juste. Il nous a donné, en se jouant, de gais et charmants petits tableaux, qu'il aurait pu multiplier en laissant sa verve courir librement, et dont il lui aurait été facile d'étendre le cadre jusqu'au roman. Son talent aurait grandi avec le sujet ; c'est la volonté seule qui lui a manqué pour doter notre littérature d'un conteur original, d'un Émile Souvestre, d'un Alphonse Karr. Nos mœurs ne pouvaient rencontrer un écrivain qui fût mieux doué pour saisir et pour peindre leur côté joyeux, pour noter dans la mémoire des générations de l'avenir les éclats de la vieille gaieté canadienne."

1845

ESSAI SUR LA LITTÉRATURE DU CANADA (1)

. . . . . Et Colomb poétique,
D'un nouveau monde étalant les trésors.
BÉRANGER.

MESSIEURS,—Nous ne pouvons le dissimuler, la culture des lettres est à son enfance parmi nous ; à peine comptons-nous quelques essais littéraires ou historiques. Lus avec plaisir, lors de leur publication, par le petit nombre des amis de la littérature du pays, plusieurs de ces productions, dignes cependant d'un meilleur sort, sont depuis tombées dans l'oubli. Les auteurs de ces écrits, trompés pour la plupart dans leur attente, et pleurant l'indifférence glaciale qui accueillait leurs efforts, renonçaient à cette carrière ingrate ; puis refoulant en eux les nobles inspirations prêtes à se développer, et comprimant les élans de l'hôte intérieur que l'enthousiasme avait un instant éveillé, ils se mêlaient de nouveau à la foule, et marchaient avec elle de son pas lourd et monotone.

Nous devons certainement regretter cette apathie funeste qui a, jusqu'à ce jour, accueilli les premiers pas de l'écrivain ; mais ces regrets seraient superflus, si connaissant l'obstacle, nous ne cherchions en même temps les moyens de le vaincre.

Je ne prétends point, messieurs, faire la critique de nos écrivains, mais cependant je dois dire que peu d'entre eux ont su, suivant moi, donner à leurs œuvres une couleur originale, et distinguer le caractère propre à notre littérature. Imitant au lieu de créer, ils nous peignaient les hommes de nos jours, les sciences et les mœurs de notre époque, hommes, scènes et mœurs à peu près semblables à ceux de l'ancien monde. Erreur doublement fatale,

(1) Cet essai a été lu devant la société des Amis.

puisque en même temps qu'ils dépouillaient leurs œuvres du cachet de l'originalité essentielle dans les ouvrages d'imagination, ils se trouvaient à lutter avec les grands maîtres de l'Europe ; lutte dans laquelle ils devaient nécessairement succomber, car leurs tableaux ne pouvaient offrir les grands traits de ceux de leurs rivaux. Notre population actuelle, laborieuse et morale, mais peu nombreuse ; notre histoire dépouillée des grands événements qui ont agité l'Europe au commencement de ce siècle, ne leur offraient qu'un champ ingrat à cultiver : aucun de ces caractères puissants, aucune de ces passions orageuses qui bouleversent les sociétés et excitent les hommes à des œuvres remarquables, soit dans la voie du crime, soit dans celle de la vertu.

Voilà, je crois, l'une des causes du peu de succès de ces écrits ; car eussent-ils été irréprochables sous le rapport du style et de l'exécution, ils ne pouvaient sortir du cercle étroit et peu nombreux que forment les amis des lettres dans ce pays. Ils ne pouvaient offrir aucun intérêt puissant aux populations de la vieille Europe, courtisane blasée qui ne saurait goûter les émotions douces et tranquilles, mais qu'il faut exciter par des émotions fortes, par des portraits nouveaux. Aussi, je vous le demande, messieurs, quelle œuvre pouvons-nous citer qui ait traversé l'Océan ? quel monument de notre littérature a été rappeler aux hommes de notre ancienne patrie, de cette France que nous n'oublions point, que les descendants des aïeux communs sont dignes de leur nom et de leur origine ?

Cependant à celui qu'une noble émulation inspire, à celui qui se sent le courage de braver les veilles et les travaux pour acquérir quelque renom, il faut un théâtre étendu, il faut des applaudissements nombreux.

Si nous voulons atteindre ce but, si nous voulons partager la gloire de nos aînés, nous devons franchir les limites de notre époque. Comme ceux qui, saluant à leur départ les rivages d'Europe, vinrent les premiers planter sur ces bords l'étendard de la civilisation, nous devons dire adieu

aux hommes de nos jours, à nos institutions ; nous devons remonter aux premiers temps de notre histoire. Jamais main hardie n'a osé lever le voile qui dérobe ces temps inconnus ; jamais un pied ferme n'a osé franchir le seuil de cette nature majestueuse. Ainsi nos fleuves roulent leurs ondes immenses, sans qu'on ait vu leurs vagues se choquer, leurs flots réfléchir l'or du soleil ou l'azur des cieux ; ainsi nos montagnes élèvent leurs masses énormes sans qu'on y ait entendu gronder le tonnerre ou parler l'écho toujours silencieux. Et cependant, s'il est vrai que le spectacle de la nature puisse seul inspirer des pensées grandes, sublimes, s'il est vrai qu'il soit comme une glace d'où reflètent nos inspirations et d'où elles doivent jaillir dans tout leur jour, quelle carrière immense s'ouvre devant vous.

Vous n'irez plus sur le bord des ruisseaux limpides, épier les naïades endormies par le bruit monotone de leurs ondes ; mais vous nous peindrez de vastes nappes d'eau dont l'œil peut à peine distinguer les limites d'avec l'azur de l'horizon, tantôt unies comme une glace, puis, lorsque le vent souffle, soulevant des vagues qui le disputent à celles de l'Océan. Alors si vous animez par la présence de l'homme cette scène immense mais muette, vous nous montrerez, sur la cime blanchie des flots, le sauvage assis dans son canot léger fait d'écorce d'arbre. La tempête mugit sur sa tête, mais lui, l'aviron à la main, et l'œil sur la vague qui s'avance, il nage, et son canot, faible mais rapide, semble voler sur les ondes qu'il sépare avec sa pointe arrondie en demi-cercle. Ou si vous bravez le froid des hivers, vous verrez ces mêmes lacs couverts d'une glace épaisse, transparente et polie comme un cristal, de loin s'élevant en glaçons de toutes formes, comme des pierres dans un champ. Quelquefois cette glace disparaît sous la neige qui, lorsqu'elle est poussée par le vent, monte dans l'air comme des tourbillons de sable glacé, et dérobe au voyageur les traces qu'il doit suivre. Malheur à l'imprudent que l'obscurité surprend

sur ces lacs ; il erre, non plus sous un ciel brûlant, mais sous un ciel glacé encore plus terrible ; il n'entend que le bruit du vent et de la neige qui le frappe au visage. Plus tard, lorsque les neiges amoncelées sur les rives se fondent par la chaleur du soleil, et vont grossir les eaux du fleuve, toute cette vaste étendue de glace se détache du rivage et rase les terres de la côte ; puis s'avançant lentement, mais avec une force à laquelle rien ne peut résister, elle renverse ce qui se trouve sur son passage ; des arbres aussi vieux que ces bords, tombent déracinés ou brisés, avec des craquements horribles. Et si quelquefois un bras trop resserré du fleuve ne peut laisser passer leur masse entière, ces glaces se rompent, et, s'élevant comme une montagne, elles arrêtent les eaux, qui vont inonder les champs.

Mais bientôt ces eaux se retirent. L'on voit se découvrir tout à coup les terres couvertes d'une superbe verdure, et qui semblent se dépouiller d'un voile humide, pour se montrer toutes brillantes de cette nouvelle végétation. Alors encore les scènes sont changées. Nous n'irons plus sous de faibles bosquets pour y voir des nymphes toujours jeunes, quoique décrites depuis tant de siècles ; nous nous enfoncerons dans l'épaisseur de forêts anciennes comme le pôle glacé du nord jusqu'où elles s'étendent. Là nous trouverons des peuples sauvages, peuples au sortir des mains de la nature ; là tout vous semblera nouveau par son extrême ancienneté, et votre esprit, franchissant les siècles, vous reportera aux temps voisins de la naissance du monde.

Tantôt vous nous peindrez toute une bourgade assemblée autour de son chef, le tomahawk en main, et faisant retentir le terrible chant de guerre. Et comme si leur âme féroce se dilatait par cet horrible chant, ils terminent par une danse, exercice ailleurs d'amour et de plaisir. Chacun, volant à sa cabane, s'arme d'arcs, de flèches, de casse-tête, et s'avance, le visage peint des couleurs les plus propres à effrayer, et en hurlant ainsi que des loups

furieux. A peine ont-ils aperçu la troupe ennemie, qu'ils lancent une grêle de flèches ; puis courant avec la rapidité de l'élan qui habite leurs forêts, les deux troupes se joignent corps à corps, une lutte sanglante s'engage, et sur ce champ de bataille, sur ces hommes ainsi aux prises, il ne plane qu'une seule et même pensée, une pensée de rage et de mort. Aussi leur fureur a-t-elle bientôt terminé ces combats ; les plus faibles s'enfuient poursuivis par les vainqueurs, qui pensent n'avoir rien fait, s'ils ne prennent quelques guerriers vivants. Leur âme est rassasiée de vengeance, leurs corps doivent se rassasier de sang ; ce n'est qu'alors qu'ils jouissent pleinement de leur victoire et poussent des cris de triomphe et de joie. Ils élèvent sur de longues perches les chevelures des ennemis tués dans le combat ; quelques-uns conduisent les prisonniers, en leur annonçant les tourments qui les attendent. A leur approche les femmes et les enfants vont les féliciter de leur bravoure, et se hâtent de préparer les instruments du festin qui doit terminer ce jour d'horreur.

Mais laissons ces révoltants tableaux. L'intelligence de l'homme si grande et, pour ainsi dire, sans bornes, se trouve encore au-dessous de la barbarie de ces peuples. Décrivez-nous plutôt la douce tranquillité qui succède tout à coup à ces jours de vengeance. Déjà je vois s'élever au-dessus de ces bourgades, la fumée du *paogan*, ce calumet de paix, et ces sauvages, si féroces sur le champ de bataille, s'endorment dans une noble oisiveté. Si vous vous égarez dans ces bois inconnus, vous pouvez sans crainte gagner leurs cabanes pauvres mais hospitalières ; toue leur haine s'est éteinte dans le sang qu'ils ont versé, et l'amitié règne seule sous leurs faibles toits d'écorce de bouleau. Les étrangers, chez eux, sont appelés du nom de frères, et sont reçus comme des frères ; on s'envie le bonheur de les voir à sa table pour partager les fruits de la chasse. Vous nous direz leur amour filial, leur respect pour les cendres de leurs aïeux, lorsqu'un peuple entier ne veut point aban-

donner sa bourgade, parce que les os de ses frères ne sauraient se lever et le suivre sur la rive étrangère. Vous nous direz aussi leur fermeté dans les tourments, leur mépris de la mort, et les dernières paroles du vieillard mourant : " Que ne me laissais-tu vivre plus longtemps pour t'apprendre à mourir en homme ?" disait-il à l'ennemi qui, voulant abréger ses tortures, lui porta le coup mortel.

Votre plume, plus gracieuse, veut-elle nous peindre des émotions plus douces, des scènes d'amour ? Nous n'irons plus, foulant aux pieds les tapis des boudoirs, troubler dans sa pose langoureuse la jeune fille aux yeux bleus, aux cheveux blonds, vêtue de soie, aspirant les parfums, et préparant des paroles flatteuses, mais bien souvent mensongères. Nous irons sur les bords du fleuve dont les ondes faiblement agitées par une brise légère, reflètent les rayons pourpres du soleil descendant à l'horizon. Sous vos pieds la verdure, au-dessus de votre tête l'azur du ciel, la main sur votre cœur, et oubliant les sentiments factices des nations civilisées, vous évoquerez la fille des peuples qui jadis parcoururent ces rives, la pure et naïve Algonquine au langage harmonieux. Vous nous la peindrez au sortir du bain, ses cheveux noirs encore trempés par les eaux du fleuve et la couvrant toute entière. Elle a reçu, pendant le jour, les présents de chasse des plus beaux guerriers de sa tribu, et cependant une tristesse vague, un désir ou un regret à saisi son cœur ; aucun de ces guerriers, trop occupés de la gloire des combats, n'a murmuré à son oreille le mot que son âme, vierge comme son corps, attendait. Ses yeux noirs, si doux, si limpides, tournés vers le ciel, semblent y chercher ce qu'elle ne saurait trouver au milieu des siens, sur cette terre sauvage ; vous nous direz le cri naïf de sa joie, lorsqu'elle aperçut, pour la première fois, l'Européen qui, bravant les tempêtes de l'Océan, avait abordé sur ces rivages. Oh ! ton amour, jeune fille, qu'il sera beau, qu'il sera pur !

Je n'ai pu, messieurs, tracer que faiblement la route que nous devons suivre, si nous voulons avoir une litté-

rature à nous, une littérature canadienne ; mais j'ose me flatter que vous voudrez bien suppléer vous-mêmes à ce qu'il pourrait y avoir d'insuffisant et de défectueux dans cet essai. Je voulais indiquer le moyen que je pensais le plus propre à vaincre cette indifférence funeste qui, accueillant l'écrivain à son début, bien souvent lui faisait abandonner la carrière littéraire ; je voulais lui faire un horizon plus étendu, agrandir le cercle étroit qui devait jusqu'ici borner son ambition, et lui montrer le monde entier pour théâtre de sa gloire. Nous avons le bonheur de parler une langue que possèdent les personnes instruites de l'Europe presque entière ; partout où parviendront la langue et la littérature françaises, nous pourrons espérer de voir notre œuvre y parvenir, sous l'égide de ses aînées. Et lorsque quelqu'un de nous, plus favorisé du ciel, aura élevé quelque monument littéraire digne d'être offert à notre ancienne patrie, comme le descendant d'Agar, l'Ismaélite séparé de sa famille, mais se rappelant son origine, il le présentera à la France, la priant d'ajouter ce fleuron à sa couronne littéraire.

Pour moi, messieurs, je m'estimerai heureux si j'ai pu laisser sur la route quelques traces qui puissent aider dans leur marche d'autres voyageurs plus hardis.

L. A. OLIVIER.

1845

DE L'HABITUDE DE SALUER LES PASSANTS

Les manières sont l'indice le plus frappant et le plus certain du caractère et de la pensée d'un peuple. Elles sont la peinture de ses mœurs. En effet, tout sentiment généralement éprouvé, toute opinion commune, tout préjugé public, influe sur les habitudes extérieures, et se

GUILLAUME LÉVÊQUE

reflète dans les actes de celui qui le partage ; tellement que l'examen des pratiques journalières des membres isolés d'une société la fait mieux connaître, la dévoile plus clairement que l'étude de ses institutions écrites et de ses faits collectifs. Il y a toujours un certain nombre de personnes qui s'éloignent du type commun et ont des manières différentes de celles de leurs compatriotes ; quelques-unes encore ont un maintien si peu tranché, qu'on ne saurait jamais deviner à quelle nation elles appartiennent ; on les prendrait en tout pays, même dans le leur, pour des étrangers. Mais ces exceptions ne s'appliquent qu'à l'individu ; des manières communes à un peuple entier ne sauraient être trompeuses, aussi sont-ce les pratiques extérieures les plus universellement répandues qui présentent le plus fidèlement l'image de son caractère et de son état social.

Comme les autres peuples, le Canadien se peint dans ses manières. Entre autres, l'habitude de saluer les passants, si fidèlemeut observée dans nos campagnes, frappe les étrangers au seuil même de notre pays. Parcourez le Canada français d'un bout à l'autre, qui que vous soyez, il vous semblera que tous vous connaissent ; uniformément chaque personne que vous rencontrerez ôtera son chapeau en signe de respect et d'amitié, et vous apercevrez sur la figure de l'inconnu et du voyageur qui passe près de vous l'expression de la bienveillance. Vous serez vous-même forcé, après quelque temps, de convenir que vous passeriez pour un homme mal élevé, si vous n'en faisiez autant et si, conformément à l'usage reçu, vous n'étiez le premier à saluer les femmes ; vous verrez aussi que cette coutume est universelle, commune à tous et réciproque aux grands et aux petits, aux riches et aux pauvres, à la vieillesse et au jeune âge.

Cet échange d'égards et de civilités qui paraît particulier à notre pays, ce salut si futile en apparence et si peu réfléchi, exprime cependant une des pensées les plus profondes, un des plus nobles sentiments qui puissent animer

un peuple. Les grandes pensées viennent du cœur, dit Vauvenargues, et que dit le cœur ? les hommes sont tous frères et tous égaux. Voilà la pensée qui engage le Canadien à saluer son compatriote et l'étranger, l'inconnu et l'ami, à ôter son chapeau lorsque passe le riche ou l'indigent. Il fait ce que son cœur lui dit, ce que son âme lui inspire. Cet homme, ce voyageur m'est inconnu, dit-il, mais il est peut-être malheureux ; qu'il soit consolé, il verra qu'il n'est pas seul sur la terre, que d'autres pensent à lui ; et il lui souhaite le bonjour. Cet autre peut-être est un ami encore inconnu, mais qu'il trouvera dans d'autres temps ; il le salue pour lui dire qu'il est maintenant le sien et l'inviter par ce signe à réclamer son aide. Est-ce un homme puissant, un riche, qu'il sache que le Canadien n'envie ni son rang ni sa fortune. Au pauvre, au malheureux, il dira, le front découvert : que Dieu te bénisse, frappe et tu trouveras un abri sous mon toit. Voilà ce que veut dire le salut donné aux passants ; c'est l'expression de la confraternité, de la justice et de l'égalité qui distinguent les Canadiens.

Cet usage indique aussi la persuasion de l'égalité entre tous les hommes, c'est une protestation de chaque instant, de tout un peuple, contre ces distinctions sociales qui s'établissent au hasard, qui attribuent aveuglément, aux uns la fortune et la considération, aux autres le mépris et la misère ; et cette idée de l'égalité est commune à tous les Canadiens aussi bien que l'estime qu'ils ont pour toute personne, en quelque position qu'elle se trouve placée. Chez la plupart des peuples, on se dit en parlant des autres hommes : *je suis autant que vous*, et l'on craindrait de perdre de son importance en leur témoignant le moindre respect ; c'est l'orgueil et l'égoïsme et la préférence de soi-même qui inspirent ce sentiment ; n'est-il pas plus digne, plus généreux en saluant le passant comme font les Canadiens, de dire : *vous êtes autant que moi, je vous estime à l'égal de moi-même ?*

Cette habitude de saluer tout le monde indistinctement

a encore sa source dans un sentiment religieux et appartient à la plus haute philosophie. L'homme est sur cette terre celui de tous les êtres qui se rapproche le plus de la divinité. Il a été créé à son image, et son âme est le souffle de Dieu. Si sa nature est tellement élevée, si la meilleure partie de lui-même a une origine aussi sublime, ne mérite-t-il pas tous les égards ? n'est-il pas digne de tous les respects ? et honorer l'humanité, honorer l'homme, n'est-ce pas rendre hommage à son créateur ? En effet l'esprit de Dieu est partout vivant dans l'humanité ; chez le bon et le méchant, chez le grand et le petit, chez l'enfant nouvellement mis sur la terre, chez le veillard prêt à remonter vers son auteur, chez la femme qui, plus souvent que nous, pense à Dieu, et s'élève davantage vers lui en l'adorant avec plus de ferveur. Il semble donc que tous les hommes, quels qu'ils soient, ont droit à notre respect ; cette considération, mes amis, aussi bien que la vénération due à nos anciens usages, vous engagera à toujours faire comme jusqu'ici, à conserver *l'habitude de saluer les passants.*

GUIL. LÉVESQUE (1).

(1) M. Guillaume Lévesque était avocat. Il fut un de ceux qui furent condamnés à mort par la cour martiale de sir John Colborne, pour avoir pris part au mouvement insurrectionnel de 1838. Son jeune âge (il n'avait alors que dix-neuf ans) le fit gracier, mais à condition qu'il irait vivre à cent lieues de la frontière. Il passa en France, où il fut quelque temps employé au ministère des affaires étrangères. Quelque temps après son retour au pays il fut nommé traducteur français à l'assemblée législative. On lui doit plusieurs écrits remarquables, outre ceux qui sont reproduits dans le présent recueil. Il mourut à Québec en 1855, âgé de 36 ans.

1845

LE DÉBITEUR FIDÈLE (1)

I

Les rayons purs du soir, chassant les noirs orages,
Pour guider notre esquif, éclairent ces rivages.

Inutile de vous dire, je crois, que le fait suivant n'est point de l'histoire contemporaine ; le titre seul l'indiquera suffisamment au lecteur qui se pique de quelque sagacité. La scène se fût-elle passée de nos jours, je me donnerais garde de vous la raconter ; car, autant vaudrait vous parler de la question du gouvernement responsable, que vous possédez à fond, de l'éloquence de nos députés, que vous admirez tous les jours. Lorsque les créanciers sont revêtus, fortifiés d'une double, triple et quadruple armure de promesse écrite, cautionnement, hypothèque et enregistrement, quel débiteur fortuné pourrait ne pas être fidèle ? Aussi, grâce à l'activité et à l'avidité des procureurs, huissiers et recors, et autres de ce genre, un débiteur frustrant son créancier serait-il un mythe dans notre siècle éclairé et moral.

" C'était il y a déjà longtemps," si l'on me permet cette locution familière à un narrateur de ma connaissance, célèbre par les histoires de son oncle, qu'il rapporte avec exactitude, bien qu'il ne les ait jamais apprises, ainsi qu'il nous l'a depuis avoué ; assez longtemps, en effet, pour que peu de mes lecteurs se rappellent l'époque, car c'était en août 1742, quelques années après la concession du fief Tonnancour ou de la Pointe-du-Lac, par messire Charles, marquis de Beauharnois et Gilles Hocquart,

(1) Le fait sur lequel repose cette histoire, m'a été rapporté comme véritable ; l'est-il ? jugera qui lira. Le lieu de la scène était l'île d'Orléans, près de Québec, le nom était Fraser, au lieu de Dumont.

intendant, à sieur René Godefroy de Tonnancour. L'élan voyageur pouvait alors descendre librement des montagnes du nord et venir se désaltérer dans les eaux de notre beau lac Saint-Pierre, que ne troublait aucune roue de bateau à vapeur ; le maskinongé superbe pouvait dormir paisiblement sur les ondes, en faisant briller au soleil ses écailles argentées, car ce n'était que bien rarement encore qu'une main ennemie savait le surprendre pendant son sommeil.

D'après cette date et la tranquillité dont jouissaient les hôtes des bois et des eaux, vous devinez sans doute que le roi de la création n'avait point fixé son domicile dans cette partie, jusqu'alors oubliée, de notre globe. Aussi n'y voyait-on point ces maisons blanches des cultivateurs, qui paraissent comme des amas de neige au milieu des arbres verts, ni ces moissons jaunes, formant un fond doré duquel ressortent les maisons blanches et les arbres verts. Trois ou quatre cabanes isolées, près de cette langue de terre connue sous le nom de la *Pointe-du-Lac*, qui s'avance en front de la seigneurie du même nom et forme l'extrémité nord-est du lac Saint-Pierre, était tout ce que l'œil le plus exercé aurait aperçu en fait d'habitations. Une était située à l'extrémité même de la pointe ; quelques pièces de bois grossièrement équarries et placées horizontalement les unes au-dessus des autres, formaient les murs de cette cabane ; son toit, d'écorce de bouleau, s'élevait à peine à la hauteur des vagues soulevées par la tempête. Comme on le voit, aucun maître de l'art n'avait présidé à sa construction ; et quelque badaud de Paris l'eût-il vue, elle aurait justifié, dans son esprit, cette honnête chapelier de la capitale de France, dont l'enseigne représentait deux castors, avec ces mots : Aux architectes canadiens.

A quelque distance, un homme était assis sur le sable du rivage ; une chemise de grosse toile fabriquée dans le pays, un pantalon de même étoffe descendant à peine à la cheville du pied et attaché sur les reins par une ceinture de cuir, un chapeau de paille à bord étroit et orné d'un

padou noir, tel était son costume. Il fumait, en reprenant une seine ; non loin, un enfant d'environ six ans courait sur le sable, ramassait de petites pierres plates qu'il lançait sur l'eau, et jetait à son père un cri de joie lorsqu'il parvenait à faire quelques ricochets. A la vue de cet homme, vous auriez dit son état ; sa taille moyenne mais forte annonçait l'agilité ; son teint vif et bruni, une exposition fréquente à la réflexion des rayons du soleil produite par l'eau ; il était pêcheur et s'appelait Pierre.

Après avoir travaillé quelque temps, il regarda le lac, puis le ciel, puis l'enfant qui jouait encore sur le rivage ; alors il appuya sa tête sur ses mains et se mit à siffler un air triste et lent, celui d'une chanson de canotier bien connue : *La belle Françoise.* A peine eut-il fait entendre quelques notes de ce chant plaintif, qu'une femme, jeune encore, sortit de la cabane et vint doucement s'asseoir près de lui.

—Pierre, lui dit-elle en posant sa main sur son épaule, pourquoi ce chagrin, ce découragement ? N'as-tu plus de confiance dans M. Dumont ? Il ne nous a jamais refusé ; lorsqu'il saura que la pêche nous a manqué malgré ton travail continu, il nous aidera encore.

—Je connais son cœur ; mais je n'oserais plus le voir ; ce serait l'aumône que j'irais lui demander et je ne puis supporter cette pensée. Déjà il m'a prêté deux fois ; peut-être regarde-t-il à l'instant comme une perte les avances qu'il m'a faites ; et tu sais que, quoique bon et généreux, il veut que nous soyons exacts, car nous ne sommes point les seuls qu'il secourt ; jamais je ne pourrai me présenter devant lui avant de les lui avoir remises.

—Si tu le veux, je t'accompagnerai ; j'ai été élevée dans sa maison, il m'en coûtera moins qu'à toi de lui parler ; d'ailleurs, tu sais qu'il le faut : car si nous abandonnons la pêche, que ferons-nous pendant l'hiver ? et nous ne sommes plus seuls à supporter la misère, ajouta-t-elle en regardant l'enfant qui accourait à eux en riant.

—Non, Marguerite, dit-il ; pour toi, pour notre enfant, j'irai ; mais ce sera la dernière fois.

Deux heures après le dialogue que nous venons de rapporter, Pierre débarquait d'un canot en bois qu'il tira sur la grève de la banlieue de Trois-Rivières ; il avait un aviron dans une main, dans l'autre un gilet de drap bleu qu'il revêtit bientôt. Il s'avança vers une maison située à quelque distance du rivage ; d'une construction simple mais forte, cette maison, bâtie en pierres, formait un rectangle ou carré long ; la toiture en bardeaux, d'une hauteur qui semblerait excessive aujourd'hui, présentait à l'œil cette déclivité raide et désagréable que nous remarquons encore dans quelques vieilles bâtisses de l'île de Montréal ; l'architecte avait donné aux pignons qui supportaient le toit, la dimension alors voulue par les ordonnances des intendants de la province, celle d'un triangle équilatéral ayant pour base le côté du parallélogramme formant la profondeur de la maison. Heureux temps où l'habitant de la campagne ne pouvait construire sa demeure que suivant la mesure prescrite par l'autorité !

Antoine Dumont, propriétaire de cette habitation et de la terre ou ferme sur laquelle elle était construite, située à une petite distance de Trois-Rivières, était connu par son amour du travail qui, cependant, n'excluait point chez lui la pitié pour les malheureux ; différent, en ce point, de quelques parvenus de nos jours, qui répondent à l'indigent " de gagner sa vie," et croient, par cet avis charitable, avoir satisfait aux devoirs de l'humanité. Né à Québec, il avait reçu son éducation au collège des Jésuites de cette ville ; institution où la jeunesse, en étudiant les langues, la littérature et les sciences, apprenait en même temps les arts pratiques dont la connaissance est si nécessaire dans un pays comme le nôtre ; institution éteinte, mais que nous regrettons encore. Plus tard, il était venu s'établir sur cette terre, qu'il avait défrichée lui-même en grande partie. Sa femme, morte depuis plusieurs années, ne lui avait laissé qu'un fils, nommé

Charles, et une fille mariée à un riche marchand de pelleteries, de Trois-Rivières.

Monsieur Dumont, ainsi que le nommait la bourgeoisie de cette ville, ou le père Dumont, suivant les pauvres qui avaient recours à sa générosité, était dans un champ, lorsque Pierre se présenta à la maison. On lui indiqua l'endroit vers lequel il devait se diriger, et bientôt il aperçut une dizaine de personnes auprès d'un orme qui se trouvait au milieu du champ, et avait été laissé debout, suivant l'usage, pour abriter les moissonneurs pendant leurs repas. M. Dumont était assis au pied même de l'arbre, le dos appuyé sur le tronc ; les autres, sur l'herbe, formaient un demi-cercle devant lui. A ses longs cheveux gris, à l'air de bonté et de calme empreint sur sa figure, vous auriez dit Booz au milieu des moissonneurs bibliques. Aussitôt qu'il vit Pierre s'avancer vers lui, il porta la main à son chapeau et le salua ; puis il lui parla de Marguerite, de son enfant, et l'invita à partager le repas. C'était la collation que l'on distribue, pendant l'après-midi, aux personnes qui travaillent aux récoltes ; quelques terrines de lait coagulé, nourriture légère, mais, par l'acide qu'elle contient, très propre à désaltérer.

Lorsque le repas fut terminé et que chacun fut retourné au travail, M. Dumont s'adressa de nouveau à Pierre ; il lui parla encore de Marguerite qui, orpheline, avait été élevée dans sa maison. Ce dernier lui ayant expliqué le but de sa visite, M. Dumont s'empressa de revenir à sa demeure, pour lui donner ce qui était nécessaire, afin qu'il pût prolonger son séjour à la Pointe-du-Lac et continuer la pêche ; lui répétant plusieurs fois qu'il devait compter sur lui dans les moments difficiles.

Touché de cette bonté, de cette délicatesse qui savait lui épargner même une allusion aux prêts qu'il lui avait déjà faits, Pierre sentit son cœur battre d'émotion et de gratitude, lorsque à son départ, M. Dumont lui présenta amicalement la main et lui souhaita un heureux voyage. Pierre, à son tour, pressa la main de son bienfaiteur

et lui dit : Mort ou vif, dans trois jours vous me reverrez.

II

Que mon âme s'envole au séjour de la paix
Et qu'au sein d'Abraham elle vive à jamais.

Le 25 août 1743, M. Dumont, suivant sa coutume, passa une partie de la journée dans son champ, veillant aux travaux de la moisson. Il était accompagné, ce jour-là, de son petit-fils, jeune enfant d'environ dix ans ; assis au pied de l'orme dont nous avons déjà parlé, il présida au repas du midi de ses employés. Un an s'était écoulé depuis la scène rapportée dans le chapitre prédédent et, cependant, aucune trace de son passage ne paraissait sur sa figure ; son visage serein avait encore le même air de bonté et de calme ; seulement ses cheveux plus blancs ajoutaient à son air respectable. Il adressa souvent la parole aux moissonneurs pendant le repas ; et quelques-uns d'entre eux remarquèrent qu'il le faisait avec plus d'intérêt qu'à l'ordinaire. Lorsque le repas fut terminé, il leur annonça qu'ils pourraient laisser le travail plus tôt que de coutume, et qu'il désirait les voir réunis dans sa maison, à quatre heures de l'après-midi.

Alors, donnant la main à son petit-fils, il s'éloigna lentement de cet arbre, sous lequel il s'était reposé tant de fois, et dont les branches et les feuilles, toujours vertes, couvraient le sol d'une ombre épaisse. Il regarda longtemps cette terre qu'il avait défrichée et qui l'avait nourri depuis tant d'années, les blés qu'il avait semés et que l'on récoltait. Il parcourut ainsi une partie de la ferme, l'examina avec soin ; ensuite il s'arrêta, porta la main à son chapeau, et, se découvrant, il regarda encore une fois les moissons, les arbres, puis l'enfant qu'il baisa au front, puis le ciel ; dans son attitude, dans son regard, vous auriez lu un adieu à la terre, une action de grâces à la divinité, une prière pour sa race. Après il reprit tranquillement le chemin qui conduisait à sa demeure.

[La suite de ce récit est extraite d'une lettre de messire C * * *, prêtre et curé desservant alors la ville et banlieue de Trois-Rivières ; cette lettre était adressée à un prêtre du diocèse de Québec.]

" Dumont, écrivait le prêtre, était venu chez moi la veille ; il revint à la ville ce matin, reçut le sacrement de l'Eucharistie et, sur ma demande, déjeuna avec moi. Vous savez que nous étions amis d'enfance ; nous avions étudié ensemble, pendant plusieurs années, au collège des Jésuites à Québec. Il me dit que le jour était arrivé de ne pas oublier de le venir voir chez lui dans l'après-midi ; d'ailleurs, je savais le but de la visite qu'il me demandait, il m'en avait déjà parlé.

" Lorsque j'arrivai chez Dumont, je trouvai toute sa famille rassemblée dans sa maison ; sa fille, mariée à M. P . . . de Trois-Rivières, son mari, ainsi que leurs enfants, Charles Dumont et sa femme, qui demeuraient avec leur père ; Marguerite, orpheline élévée par Dumont et veuve d'un pêcheur de notre ville, connu sous le nom de Pierre, et son enfant ; puis enfin quelques amis intimes de Dumont ; dans la première salle de la maison se trouvaient aussi tous les gens qu'il employait sur sa ferme. Je vous avoue que je fus ému à la vue de ces personnes qui causaient tranquillement ensemble ; aucune, évidemment, ne savait ce qui devait avoir lieu.

" La chambre dans laquelle se trouvait Dumont, ainsi que sa famille et ses amis, avait vue à l'est et à l'ouest ; un lit était placé au milieu de cette chambre, de façon que, couché sur ce lit, on pouvait porter ses regards alternativement de l'orient à l'occident ; les croisées étaient ouvertes et l'air circulait librement dans la salle.

" Dumont vint à moi lorsque j'entrai dans cette chambre ; sa figure grave et douce que vous avez remarquée lorsque vous le vîtes chez moi, était la même. Il me fit asseoir à côté de lui, près d'une croisée donnant à l'est :— Mon ami, me dit-il, je repassais ma vie et je vous attendais. Il donna ordre d'introduire les personnes qui se trouvaient dans la première salle ; puis il me demanda de

passer avec lui de l'autre côté de la chambre, qui était à l'occident. Il regarda le soleil qui descendait à l'horizon ; alors s'adressant à ses enfants, à ses amis, à ses employés, il leur parla d'une voix calme :—Vous vous rappelez, leur dit-il, la mort de Pierre, arrivée l'année dernière. Je l'avais vu le même jour ici ; il était venu à moi qu'il regardait comme son père et j'eus le bonheur de pouvoir lui être utile. Je connaissais son caractère honnête, son amour du travail, je l'aimais . . . peut-être aussi pour toi que j'avais élevée, Marguerite, ajouta Dumont. A son départ, lorsqu'il me donna la main, je me sentis ému ; je pensais au danger continuel qu'il bravait pour gagner sa vie et je lui dis de revenir à moi avec confiance ; il me répondit alors ces mots qui se gravèrent ensuite davantage dans mon esprit : Mort ou vif, dans trois jours vous me reverrez.

" Trois jours après son départ, continua Dumont, il y a aujourd'hui un an de cela, j'étais dans mon champ, à peu près vers cette heure ; je vis s'avancer vers moi un homme vêtu d'une chemise et d'un pantalon de toile, mais mouillés et salis par le sable et une terre humide ; ses cheveux, trempés d'eau, tombaient sur son visage ; nous ignorions alors la mort de Pierre et j'eus peine à le reconnaître. Cependant, je me rappelai ses traits ; je voulus lui parler, il me fit signe de garder le silence.—M. Dumont, me dit-il, je viens remplir la promesse que je vous fis à mon départ. Puis il me rapporta sa mort ; comment il s'était noyé en voulant traverser le lac, le soir même de son départ de chez moi ; détails que je vous appris alors. Il te rappela à moi, Marguerite, ainsi que votre enfant. Charles, ajouta Dumont en s'adressant à son fils, cette dette est sacrée pour nous ; tu l'acquitteras, n'est-ce pas, pour l'amour de moi ? Puis Dumont parlant de nouveau à ceux qui l'écoutaient :

" Mais ce que je ne vous appris point, mes amis, c'est que je devais bientôt vous quitter ; Pierre m'annonça le jour et l'heure que je devais vous dire adieu.

Dans un an de ce jour, me dit-il, lorsque le soleil disparaîtra . . . . . .

" Ici, Dumont cessa de parler, sa fille s'était jetée dans ses bras. Je ne puis vous peindre la scène qui suivit. Je savais d'avance ce qui devait avoir lieu, et cependant, lorsque Dumont, après avoir embrassé ses enfants, avoir dit adieu à ses amis et à toutes les personnes présentes, m'offrit sa main, je sentis quelques larmes mouiller mes yeux.

" Il regarda de nouveau à l'occident ; le soleil approchait de l'horizon.—Il est temps, me dit-il, et il se coucha sur le lit qui se trouvait au milieu de la chambre. Je lui administrai les derniers sacrements de notre Église; lorsque j'eus fini, il me demanda de réciter la prière des agonisants ; prière sublime que nous avions souvent admirée ensemble, et que je n'ai jamais lue sans arracher des larmes aux parents et aux amis du chrétien mourant.

" Après cette prière, Dumont ne parla plus ; il avait fermé les yeux, je me hâtai de regarder à l'ouest ; le soleil brillait encore.

" Pas un souffle de vent n'agitait l'atmosphère. A l'est de longs nuages pourpres, séparés par des nuances d'azur, s'élançaient en gerbes dans la voûte céleste, et formaient un immense cône renversé sur la ligne du lac Saint-Pierre qui bornait la vue de ce côté. Bientôt la base colossale du cône lumineux s'abaissa sur l'horizon, et il me sembla voir en réalité cette magnifique description du prophète royal, dans laquelle il peint la terre servant de marchepied à l'Éternel.

" Je ne saurais vous dire quelle sensation j'éprouvais ; tantôt j'examinais la figure de Dumont, toujours sereine et ne trahissant aucune douleur physique ; tantôt je portais mes regards vers le couchant. Le ciel était pur ; un seul nuage se trouvait au-dessous du soleil, dont le globe étincelant l'inondait de ses flots de lumière. Enfin le nuage disparut, le disque brillant touchait à l'horizon.

" Dumont s'assit alors sur le lit ; sa famille, ainsi que

Marguerite et son enfant, était à genoux près de lui ; il les regarda une dernière fois, éleva ses mains pour les bénir, puis il appuya de nouveau sa tête sur l'oreiller, le visage tourné vers l'ouest.

" Le soleil avait cessé de briller ; Dumont avait cessé de vivre."

L. A. OLIVIER.

1845

L'APRÈS-COUCHER

Chaque homme a son moment, son heure, dans le cours de la journée, qu'il préfère davantage. Il n'y a, pour ainsi dire, qu'à cette heure, qu'à ce moment qu'il jouit, qu'il se sent vivre ; tout le reste du jour n'est qu'une attente continuelle de cet instant de prédilection.

Les uns, et ce sont le poète, l'artiste, l'homme religieux, préfèrent à tout autre moment de la journée le temps qui s'écoule depuis l'instant où le jour commence à poindre jusqu'à celui où l'homme laborieux commence ses travaux. Le poète, l'artiste, aime à se répandre dans la campagne à l'aube du jour, il aime à retremper son imagination et à puiser de nouvelles inspirations dans la nature qui s'offre en ce moment dans toute sa grandeur et dans toute sa beauté. Le chant matinal des oiseaux, le léger bruissement des feuilles qu'agite la brise un peu avant l'apparition de l'aurore, puis l'aurore elle-même qui imprime une teinte rose à l'orient, le soleil levant n'apparaissant d'abord que comme un point à l'horizon, puis éclatant tout à coup comme un vaste incendie qui augmente d'instant en instant, tout, tout à cette heure où la nature semble, toute belle et toute fraîche, sortir pour la première fois du néant, contribue à inspirer le génie du poète, de

l'artiste, et à élever, exalter l'âme de l'homme véritablement religieux, à la vue des ouvrages de son créateur. Le génie et l'âme pieuse doivent donc préférer cette heure à tout le reste du jour. Un peu plus tard arrive pour l'homme d'affaires, pour le spéculateur, pour l'homme d'argent, en un mot, le moment de jouir. Le voyez-vous à son bureau, la tête appuyée dans une main, tenant une plume dans l'autre, le voyez-vous, ce négociant, calculer, supputer le succès d'une affaire, objet de sa sollicitude et de toutes ses espérances ? Il voit déjà d'avance les profits qu'il pense faire, réalisés et placés à gros intérêts ; il voit sa fortune prospérer, augmenter de jour en jour ; il se voit capable de plus grandes entreprises encore ; et qu'est-ce que tout cela pour le négociant, si ce n'est de la jouissance, ou plutôt si ce n'est sa première, son unique jouissance ?

Voyez cet autre : environné de nombreux clients qui le consultent chacun sur son affaire, répondant doctement à tous, encouragé par la confiance qu'on lui témoigne et par les écus qu'on fait pleuvoir sur son bureau, croyez-vous qu'il ait un instant, dans la journée, où il jouisse comme en ce moment ? Les clients s'écoulent l'un après l'autre, le voilà seul ; ses jouissances continuent ; il se livre à l'étude, fait des recherches sur les questions importantes qui lui sont soumises, se plaît à trouver des raisons convaincantes, des autorités sans réplique, qui doivent lui assurer le gain d'un procès dont il attend tout, honneur et profit.

Que dirai-je du médecin en vogue, de l'architecte au milieu de ses plans, de l'ouvrier intelligent dirigeant ses travaux ? N'est-ce pas, pour tous, le moment des occupations qui leur plaît davantage ?

Il est trois heures, heure de prédilection, heure de bonheur pour la jeune fille vaniteuse, pour la coquette, pour le fashionable, pour l'homme, pour la femme qui font consister toute leur existence dans la coupe d'une robe, d'un habit, qui emploient toutes leurs facultés

morales et physiques à porter un chapeau, à nouer une cravate de telle et telle manière.

Voyez cette jeune fille joyeuse et légère, l'air satisfaite d'elle-même, parcourant nos rues, nos places les plus fréquentées, dans son costume le plus élégant. Elle salue celui-ci, donne la main à celui-là, accorde un sourire à cet autre, toujours avec des manières, une démarche qui veulent dire ni plus ni moins : Voyez donc comme je suis charmante, gracieuse, comme cette mante, ce bonnet, me font à merveille ; n'êtes-vous pas heureux de me donner la main, d'avoir un sourire, un salut d'une jeune personne comme moi ? N'est-elle pas heureuse, en ce moment, cette jeune fille ?

Le voyez-vous, ce dandy, cet homme à la mode, la taille emprisonnée dans un frac hermétiquement fermé, les pieds logés à grande peine dans des bottes vernies que sa sœur, beaucoup plus jeune et plus délicate que lui, ne pourrait endurer sans souffrir ? il a la barbe originalement taillée, il est chargé de chaînes, de bagues, d'épingles, il a une canne à la main, la lorgnette à un œil qu'il ferme, ne pouvant voir que de celui qui n'est point orné d'un bijou si utile ; le voyez-vous courir après, au-devant de toutes les dames qu'il connaît, qu'il ne connaît pas, les accompagnant partout où elles ne veulent pas ? le voyez-vous au coin d'une rue, sur une place publique, prenant des poses plus ou moins élégantes ou burlesques, cherchant à se faire remarquer, admirer partout et de tous ? Il lui semble que tout le monde n'a d'yeux, n'a d'admiration que pour lui. Ne jouit-il pas ce jeune homme ? n'est-ce pas son heure de triomphe, d'engouement de lui-même ?

Mais l'heure s'avance ; c'est l'heure du dîner, l'heure du gourmet, de l'homme qui, comme dit l'Écriture, fait un dieu de son ventre. Tout lui rit dans la figure, à cette heure ; vous vous apercevez que cet homme s'attend à quelque chose de suprêmement agréable. Il jouit déjà au bruit des assiettes et des couteaux ; l'odeur des

viandes, des sauces, lui fait éprouver des émotions dont il n'est pas le maître ; il est radieux, sympathique, il s'approche de vous, vous serre la main. Ne croyez pas qu'il vous en estime davantage ; non, mais il va manger. A table, c'est tout autre chose ; de bruyant, de cordial qu'il était, il devient muet, taciturne, morose ; c'est que, voyez-vous, il mange, il jouit, et que cette jouissance ne demande pas à être partagée.

Mais il se fait tard, les ténèbres ont déjà enveloppé notre hémisphère d'un de leurs plus légers voiles, la nature semble s'assoupir ; il n'est plus jour, mais il n'est pas encore nuit. Heure de bien douces émotions pour le cœur sensible de celui qui aime et qui voit s'approcher le moment où il va revoir l'ojet de toutes ses pensées, de toutes ses affections ; il se rappelle sa dernière visite à cet objet chéri, les douces paroles qu'ils ont dites, les doux regards qu'ils ont échangés. Il songe à ce qu'il va lui dire ; il ne trouve pas d'expressions assez belles, assez vives, assez passionnées, pour lui exprimer son amour, ses espérances.

C'est encore à cette heure que le joueur d'habitude dresse ses plans d'attaque et de défense, qu'il s'étudie, qu'il s'applique à trouver de nouveaux moyens de faire des dupes ; c'est à cette heure qu'il s'abandonne à ses fous projets d'une fortune qu'il espère gagner au jeu ; c'est à cette heure qu'il jouit dans l'espérance de réparer les pertes qu'il a faites, ou de faire de nouveaux gains.

C'est à cette heure encore que notre jeune fille, notre élégant, que la coquette, que le fashionable reprennent leurs jouissances, en faisant leur toilette de bal, en se préparant à faire effet dans un salon par leurs manières distinguées, leur mise recherchée, leurs grands airs, leur simplicité affectée, leurs sourires continuels, leur gravité outrée, le tout selon le monde qu'ils pensent rencontrer ou auquel ils prétendent plaire.

Il est tout à fait nuit. La veillée n'est qu'une continuation, pour ainsi dire, des jouissances de ceux dont je

viens de parler. L'amant est auprès de son amie, le joueur s'abandonne à toute la fureur du jeu, le dandy et la jeune femme brillent de tout leur éclat, dans un bal, dans une soirée ; le disciple de Bacchus, au milieu d'une troupe d'amis, se livre à toute la joie, à toute la gaie folie que lui procure une douce ivresse ; mais je ne veux pas troubler tous ces gens-là. Bientôt ils auront cessé de jouir ; c'est alors que viendra mon tour.

Comme je ne suis ni poète, ni artiste, ni tout à fait religieux, je n'aime pas le matin ; comme je ne suis ni homme d'affaires, ni avocat, ni médecin en vogue, ni banquier, ni architecte, l'heure des affaires n'a pour moi rien d'agréable ; comme je ne suis ni fashionable, ni damoiseau, comme je ne connais pas l'art de faire de l'effet dans un salon, sur une place publique, l'heure de la promenade, des visites de cérémonie, ne me plaît pas du tout ; comme je ne mange que pour vivre et que l'espérance d'un bon, d'un excellent dîner ne m'affecte nullement, l'heure du repas ne me fait aucune impression. Pour moi qui n'ai plus rien à dire en amour, qui ne vas pas aux bals, ne fréquente pas ces salons où tout le monde est comme sur un théâtre, où chacun s'efforce de paraître le moins naturel possible, qui ne suis ni joueur, ni disciple avoué de Bacchus, l'approche de la nuit, la veillée, ne sont pas non plus, pour moi, des moments de jouissances.

Quelle est donc mon heure de choix, de prédilection, mon heure de bonheur, en un mot ?

Eh bien ! pour moi qui fais consister toutes mes jouissances dans les égarements, dans le dévergondage de la plus folle, de la plus étourdie des imaginations, qui ne vis que de rêves d'amour, de bonheur, de grandeur, de gloire, en un mot, pour moi qui ne vis, qui n'existe que dans et par des chimères de toute espèce et de toute forme, je préfère à tout le reste de la journée l'espace qui s'écoule depuis le moment où je me mets au lit jusqu'à celui où je perds entièrement le sentiment de moi-même et que je m'endors.

N'est-ce pas, en effet, l'heure la plus favorable pour les châteaux en Espagne, pour les créations de jouissances, de bonheurs de tous genres ? Vous donnez une forme, un corps, une réalité, à tous vos rêves les plus extravagants, les plus impossibles ; vous vous livrez sans gêne, sans contrainte, à toute le souplesse, à toute l'élasticité d'une imagination en délire, qui ne connaît point de bornes, qui crée et détruit, pour ainsi dire, avec toute la puissance et la facilité d'un dieu.

Je suis au lit, seul, en repos, les yeux bien fermés ; aucun bruit ne frappe mon oreille, les objets qui m'environnent n'existent plus pour moi, et j'en suis bien aise. Pourtant, avant de me livrer pieds et mains liés à cette folle que l'on nomme imagination, je ne puis m'empêcher de faire un léger retour sur moi-même, sur ma position précaire, sur ma pauvreté, sur mon dénûment, mais cette réflexion triste et pénible ne peut durer qu'un instant : car à peine ai-je fermé l'œil que je me trouve de suite avec quatre à cinq cents livres de rente, ce qui n'est pas mal pour un homme qui n'a pas un sol vaillant. Mais tant est vrai le proverbe qui dit que plus on a, plus on veut avoir, qu'un instant après me voilà avec dix, vingt, trente, cent mille livres de rente. Je suis le plus riche individu des deux Canadas. Oui, mais qu'est-ce qu'être le plus riche individu des Canadas, si ce n'est rien, rien du tout ? aussi ne suis-je pas longtemps sans posséder la plus grande fortune, d'abord des deux Amériques, puis de l'Europe, de la terre entière. Crésus, les Rothschild, ne sont que de pauvres gredins quand je me les compare. Oh ! vous ne savez pas comme je jouis alors, comme je me sens heureux de déposer cette fortune aux pieds de celle que j'aime, de celle qui tiendra tout désormais de mon amour, de mon désintéressement ; car elle n'a rien, celle que j'aime, puisqu'il est convenu de dire qu'une fille qui n'a pas d'argent, n'a rien. Comme j'ai de satisfaction à lui prouver qu'avec la faculté de pouvoir choisir une compagne, partout, dans tous les états, c'est elle, elle seule, que j'aime, que je

choisis entre toutes, et pour elle seule. Voilà pourquoi j'ai voulu être riche d'abord.

Mais, j'y pense, qu'est-ce que l'argent ? Ma fortune, il est vrai, est immense, colossale, inouïe, mais le mérite personnel ne consiste nullement dans des capitaux, dans des domaines, quelque grands, quelque considérables qu'ils soient, et moi je tiens à de la considération que j'aurai acquise par moi-même, par mes talents, par mon habileté, par ma science. Et de la science, des talents, de l'habileté, n'ai-je pas de tout cela, moi ? Me voilà déjà le premier avocat de toute la province, me voilà premier ministre, voilà que le peuple, que le gouvernement ne peut plus se passer de moi ; je tiens les destinées de tout un peuple entre mes mains !

Oui, mais j'étouffe dans des limites aussi rétrécies. Qu'est-ce que la confiance d'un petit peuple comme le mien, qu'est-ce qu'une pauvre réputation canadienne ? On ne me connaît peut-être pas en France. Non ? Eh bien ! je m'y ferai connaître. La France lira mes ouvrages sur la politique envisagée sur toutes les faces qui peuvent l'intéresser le plus immédiatement, cette France ; elle lira le code de lois admirables dont j'aurai fait cadeau à mon pays. J'irai dans cette belle France. Je me laisserai voir de près, sans crainte d'y rien perdre, moi Canadien, son fils, qu'elle laissait passer à l'étranger dans des temps de mollesse et de fainéantise. Louis-Philippe, frappé de ma renommée, m'accorde une entrevue, ou plutôt je lui en accorde une ; il est étonné, surpris de la justesse de mes observations sur la politique européenne. Mes manières larges et étendues d'envisager les intérêts réels de la France, dans ses ressources, dans son commerce intérieur et extérieur, dans ses relations avec le reste du monde, me font regarder par le roi des Français, comme un homme indispensable au bonheur et à la prospérité de la France. Bientôt rien ne se fait sans moi, par moi seul le royaume est gouverné ; toute l'Europe a les yeux sur moi, il n'y a plus que ce que la France fait par

mon ministère qui soit bien, qui soit digne d'admiration !

Oui, l'administration du premier royaume de l'univers, c'est bien beau ; mais la réputation de héros, d'homme de guerre, c'est encore plus éclatant, plus brillant, plus éblouissant . . . Me voilà grand général, comme par enchantement. Arracher les deux Canadas à la domination anglaise, en faire deux républiques séparées, conquérir tous les États-Unis, pour le seul plaisir de vaincre ; ensuite, me faire nommer président, dictateur, commandant général de toute l'Amérique du Nord, équiper une flotte, mais une flotte comme il est difficile de s'en imaginer une, traverser l'Océan, soumettre l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Russie, l'Europe, l'Asie, la terre entière ; en un mot, ne faire de tout cela qu'une vaste république, dont Rome est de nouveau la capitale, n'est pour moi que l'affaire de quelques minutes. Second César, mais César revu, corrigé et surtout augmenté, je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Napoléon, César, Alexandre, n'étaient que des enfants, des pigmées auprès de moi.

Mais, ô cœur de l'homme, que tu es incompréhensible inconstant ! Croiriez-vous que me voilà blasé sur tout ce qu'ont pu m'offrir la nature et l'humanité dans toute leur générosité sans bornes ? Croiriez-vous que je suis déjà rassasié de gloire, de renommée, de puissance ? Une seule chose me tient encore au cœur : c'est l'amour, ce sentiment le plus vrai, le plus pur de notre âme, cette véritable jouissance. Aussi, quand je m'aperçois que je vais m'endormir, je me hâte de jeter mon or au peuple, ma puissance à qui veut bien s'en charger, je ris de ces mots vides de sens, "gloire et renommée," et, avec la femme que mon cœur a choisie, avec cette femme que la carrière agitée que je viens de parcourir ne m'a pas fait perdre de vue un instant, je viens m'asseoir à l'humble foyer paternel, auprès de mes vieux parents, de mes frères, de mes sœurs ; je reviens dans mon pays, dans

mon Canada, pour ne plus le quitter, pour y goûter en paix le bonheur de la vie domestique. J'ai eu le soin de me réserver, avant de renoncer à ma splendeur d'il n'y a qu'un instant, une fortune respectable, mais pas plus, car l'expérience m'a prouvé que l'argent ne fait pas le bonheur . . .

Ai-je donc tort de préférer *l'après-coucher* à tout le reste de la journée ?

ALPH. POITRAS.

1845

L'AVANT-LEVER

Il y a un moment de tous les jours, dans l'existence de l'homme, où il voit toutes les choses sous leur véritable point de vue, où il s'apparaît pour ainsi dire à lui-même tel qu'il est, où il voit dans sa conscience avec une lucidité, une perspicacité d'esprit qu'il n'a jamais connue jusqu'alors. A ce moment, il estime, sans partialité, toutes les choses humaines selon leur valeur ou leur vanité réelles. Il n'a pas encore eu le temps d'étouffer son bon sens, ses remords, sa conscience, sous un amas de faux raisonnements, de vertus d'apparat et de préjugés.

A ce moment, sa pensée fixe, son espérance de toutes les minutes, ses sentiments les plus doux et les plus dépravés, lui apparaissent dépouillés de toutes illusions. Le voile tombe, le prisme cesse ; il voit le fond du théâtre de la vie humaine en plein jour. Il n'y a plus de spectateurs à ce théâtre ; le gaz n'éclaire plus son enceinte ; c'est le soleil, c'est la lumière même qui lui montre ces scènes avec leurs dessins grossiers, ces murs enfumés, ces loges malpropres, ces rideaux de toile luisante et sans valeur qu'il avait prise pour de la soie.

Une troupe d'acteurs et d'actrices qu'il a vus la veille,

sont là avec leurs figures pâles, tristes et décomposées. Il ne reconnaît plus la jeune fille aux joues roses et à la chevelure flottante qu'on admirait et qu'on applaudissait tout à l'heure encore. Ce jeune homme à la démarche fière et au regard assuré, qui la veille jouait son rôle avec tant d'aplomb et de naturel, dont la voix sonore et vibrante l'a fait frémir d'émotion, il ne le reconnaît plus. Ces costumes brillants d'or et de pierreries qui l'ont tant ébloui, il croit les voir là-bas dans un coin obscur ; il s'en approche, déception ! ce sont de vains oripeaux couverts d'un vil métal et de morceaux de verre.

Ce moment dont je veux parler, cet éclair qui luit à travers les préjugés reconnus et particuliers, à travers la tempête des passions humaines, c'est le réveil, ce sont les quelques minutes qui le suivent. Cet instant est précieux, cet éclair, vous pourriez en prolonger la durée, vous pourriez vous lire vous-même, lire les autres, lire toutes choses à sa brillante clarté, mais vous ne le voudrez pas, je ne le veux pas moi-même.

Supposons-nous dans un immense dortoir où dorment pêle-mêle et sans distinction toutes les passions humaines, toutes les conditions, tous les états.

Prenons le premier venu à son réveil, le fat, le pédant. Le dortoir est rempli de cette espèce de gens. Il vient de s'éveiller, il recommence à penser . . . Il se fait pitié. S'il n'était pas victime de sa propre hauteur, de son dédain pour les autres, de ses manières brusques et repoussantes, de son égoïsme insupportable, ne serait-il pas le premier à se rire de lui-même, à se tourner en ridicule ? Il voit son faible, il s'en aperçoit ; mais cette pensée l'accable, le déconcerte. Il se jette au bas de son lit à la hâte ; l'éclair a disparu. Il se fait beau, jette un dernier coup d'œil à son miroir, et le voilà sur le pavé, ne vous apercevant que du haut de sa cravate qui, trop empesée sans doute, l'empêche de vous rendre votre salut autrement que par un léger clignotement d'yeux et un petit sourire protecteur.

Ce débauché, cet homme sans mœurs et sans pudeur, la honte de l'espèce humaine, qui sans cesse se plonge et se replonge dans toute la turpitude du vice et de la crapule la plus dégradante, assistez à son réveil. Quel réveil ! Il se fait horreur ; il voit toute la hideuseté de sa conduite ; il est seul, et cependant il rougit. Que ne s'arrête-t-il un instant à ces pensées de honte et de remords ? Non, non, il se hâte de les chasser comme quelque chose qui peut troubler son repos. Il est déjà debout, il court rejoindre ses compagnons de débauche, et le voilà racontant avec un cynisme affreux les scènes de désordre et d'infamie de la veille, auxquelles il a pris part. Craignant d'échapper au vice, il s'empresse de venir puiser un nouveau courage dans les applaudissements diaboliques de ses satellites, hommes pétris de fange et de boue, rebuts infects des sociétés.

Mais quel est cet être étendu sur un grabat, cet homme à la figure blafarde, parsemée de taches bleuâtres ? Il respire avec peine, de ses lèvres desséchées et entr'ouvertes s'exhale une haleine brûlante et nauséabonde. Arrêtez, le voilà qui s'éveille. A travers les nuages épais qui obscurcissent son cerveau, l'éclair a brillé, le remords s'est fait sentir dans le cœur de cet homme dégradé par l'usage des liqueurs ; mais il n'ose prendre quelques résolutions qui puissent le tirer de cet état d'abjection. Le désespoir s'empare de lui ; s'il trouve sous sa main tremblotante une maudite potion de ce liquide brûlant qui l'a mis dans l'état où vous le voyez, il s'empresse de l'avaler, pour s'oublier lui-même, pour n'être pas accablé sous le poids des reproches de sa conscience, sous le poids de l'opinion publique qui l'écrase. Demain, assistez à son réveil, et vous le trouverez comme aujourd'hui.

Quel est ce jeune homme qui vient de s'éveiller en sursaut et comme frappé d'un choc électrique ? Mais voyez donc comme il a l'air effrayé, épouvanté. Rassurez-vous, ce n'est rien. Ce jeune homme est médecin, voyez-vous ; chaque nuit l'ombre d'une de ses victimes lui apparaît.

Son éclair à lui, sa première pensée, c'est de ne plus soigner. C'est une résolution bien louable chez lui, et surtout très avantageuse aux malades qui lui tombent entre les mains. Mais il ne l'accomplira pas cette résolution. Comment ne pas soigner quand on est médecin ? Malheureusement, un pauvre malade qui souffre depuis longtemps d'une tumeur cancéreuse qu'il a à la gorge, l'attend à son étude.

—Eh bien ! comment êtes-vous ? lui dit le jeune médecin encore en robe de chambre et sous l'impression de ses rêves, bien décidé de ne rien donner à ce malheureux.

—Bien mal, M. le docteur, depuis que j'ai pris vos derniers remèdes, lui dit le patient.

Comme une réponse semblable est le dernier degré d'insulte où l'on puisse se porter envers un médecin, le jeune homme ne se sent pas de colère et de rage, il oublie sa détermination de ne plus soigner.

—Il faut faire l'excision de cette tumeur immédiatement, dit-il avec un sang-froid apparent.

Le malade, las de souffrir, se soumet sans mot dire à l'opération. Le médecin sort ses fatals instruments ; il coupe, il tranche sans miséricorde, et fait tant qu'enfin il enlève et la tumeur et la vie de son patient, qui expire au milieu d'horribles souffrances. Encore un qui lui apparaîtra la nuit dans ses rêves, et qui lui causera des réveils abondants en résolutions infructueuses.

Voyez cet autre jeune homme qui a conservé son air ridiculement grave jusque dans son sommeil. Vous êtes bien peu physionomiste si dans cette figure prétentieuse et semi-magistrale, vous ne reconnaissez à première vue que vous avez devant les yeux un jeune avocat pratiquant.

Tout chez lui ne vous annonce-t-il pas qu'il est incapable de porter autre chose qu'un habit noir à collet droit et une cravate blanche? Mais voyez donc, il n'y a pas jusqu'à ses besicles d'argent, qu'il a oublié d'ôter en se mettant au lit, qui ne vous disent en toutes lettres la pro-

fession de notre *sujet*. Ou peut-être est-ce calcul de sa part, peut-être a-t-il craint d'être surpris par quelques clients indiscrets avec ses yeux naturels ? Ce serait une faute qu'il ne se pardonnerait jamais. Oh ! le voilà qui s'éveille absolument comme le jeune médecin de tout à l'heure. Ferait-il des opérations, lui aussi ? Non, mais en s'éveillant, lui, sa première pensée, son remords, c'est d'avoir plaidé à la cour criminelle. Il voit souvent dans ses rêves les ombres de deux prisonniers innocents qui ont été trouvés coupables par les jurés, et condamnés par les juges à être pendus, et ce, parce qu'il avait plaidé leurs causes. Depuis ce moment son réveil est toujours brusque, subit, comme celui dont vous venez d'être témoin. Il vient de renouveler sa promesse quotidienne de ne plus plaider, du moins à la cour criminelle, mais je doute fort qu'il la tienne.

Place ! laissons approcher ce vieillard en cheveux blancs qui semble lui vouloir quelque chose d'important et de pressé puisqu'il vient le trouver au lit.

—Ne savez-vous pas que j'ai un bureau, père ?

—Votre honneur, je le sais, mais c'est très pressé ; mon fils va avoir son procès à dix heures, et je voudrais lui procurer un avocat.

—Encore un maudit tentateur, dit en lui-même le jeune magistrat ; mais, au fait, il faut bien faire son chemin. (*Haut.*) De quoi est-il accusé, votre fils, mon ami ?

—D'avoir volé un veau, votre honneur, chez mon voisin qui n'en a jamais eu.

A dix heures donc, notre jeune avocat fera si bien, embrouillera tellement les jurés, la cause, les juges même, qu'enfin il finira par faire croire que en effet le voisin du vieillard avait un veau, et que c'est l'accusé qui le lui a volé. Ce dernier sera condamné (si sa cause a lieu aux sessions de quartiers et que certain magistrat y préside) à sept années de travaux forcés au pénitencier de Kingston. Demain la pensée lui viendra encore de ne plus

plaider, mais aussi inutilement qu'aujourd'hui ; car enfin comment ne pas plaider quand on est avocat ?

Allons donc, quel est celui-ci qui semble dormir si mal à l'aise, la tête prise entre les deux collets empesée de sa chemise ? Il s'est certainement endormi dans la crainte de les froisser et de leur ôter ce lustre et cette fraîcheur virginale que vous leur voyez. Mais ces objets de toilette qui gisent çà et là dans tous les coins et recoins de sa chambre, ce corset, ce fer à friser, ces brosses en tous genres, cette collection de miroirs petits et grands, toutes ces fioles d'eau de Cologne, de rose, de lavande, ces . . (le dirai-je à la honte du sexe masculin ?), ces . . . mais oui, ces papillottes ! ! tout cela ne vous dit-il pas que vous avez sous la vue le type du *dandy*, du fashionable ? Comme il est bon enfant, lui, il n'a pas de remords, mais en revanche, il a des idées fixes, fixes comme les modes, c'est-à-dire, qui varient avec elles.

L'an dernier, sa première pensée en s'éveillant fut, pendant six mois, pour le faux pli que faisait le sous-pied de son pantalon lorsqu'il prenait telle position intéressante. Comme alors il en voyait bien toute la difformité ! comme ce maudit faux pli lui apparaissait dans toute sa défectuosité ! . . . Ah ! ah ! une des boucles de sa longue chevelure, soigneusement frisée et parfumée, qui s'est arrêtée dans le bout d'un de ses collets de chemise, vient de L'ARRACHER au sommeil. Recueillons avec soin sa première pensée ; elle est si précieuse à la société !

—Oh ! l'infâme tailleur ! il savait pourtant, au moins devait-il le savoir, que les basques en velours ne se portent plus du tout. Il me fera mourir de dépit, le gueux . . mais c'est indigne, c'est rococo . . . du velours aux basques . . . il devient fou ! En vérité, c'est à en perdre la tête.

Puis il se lève en évoquant tous les esprits infernaux connus et inconnus pour leur remettre son tailleur entre les mains.

Il s'est bien aperçu du peu de philosophie qu'il y a

dans ces réflexions ; mais sa philosophie à lui ne sera jamais assez robuste pour tenir contre des basques en velours, quand la chose ne se trouvera plus de mode.

Hâtons-nous d'assister à quelques-uns de ces réveils où ne se trouvent pas le remords, le ridicule ou l'insignifiance ; car le dortoir va bientôt être vide, et tous ses habitants vont se trouver ce qu'ils ont coutume d'être, sans remords, sans réflexion et remplis de préjugés.

Courons à cette jeune fille qui vient de s'éveiller, le sourire sur les lèvres. Comme elle semble pure, innocente, heureuse ! elle élève son cœur à Dieu, et immédiatement après, pense à celui qui fait toute sa vie, duquel elle attend tout. Elle le voit, se rappelle chacun de ses traits, semble lire encore dans ses yeux l'amour qu'il lui porte ; elle répète en elle-même les serments de fidélité, de constance, d'amour éternel qu'il lui a faits la veille. Elle est heureuse, car en ce moment elle se croit aimée de celui qui l'occupe sans cesse, de celui devant lequel à ses yeux tout le monde n'est rien, et sans lequel la vie serait à charge. Oh ! comme elle se promet bien de l'aimer toujours elle aussi, comme elle se promet bien de ne rien faire sans avoir auparavant consulté ses volontés, ses goûts ; comme elle sera bonne avec lui si bon, si généreux, si sensible, si jaloux ! oui, si jaloux. Cette jalousie qu'il ne fait paraître qu'autant que la plus exacte délicatesse le lui permet, lui plaît à elle, car enfin s'il ne l'aimait pas, serait-il jaloux ? Elle se plaît à passer en revue toutes ses rivales qu'il a abandonnées pour elle, tous les petits sacrifices qu'il a faits pour lui plaire, qui ne semblent rien aux autres, et dont elle apprécie seule tout le mérite. "Oui, dit-elle, il m'aime, et il m'aimera toujours ; j'en suis sûre, mon cœur me le dit." Elle est là, assise sur son lit, la tête penchée sur son sein, les yeux fixes, et pourtant elle ne regarde rien, ne voit rien, ou plutôt elle ne voit que lui. Elle est absorbée dans de douces pensées d'amour et d'espérance. Comme elle est heureuse, comme elle sent bien qu'elle est véritablement aimée ! Tout

en effet ne dit-il pas, ne lui prouve-t-il pas qu'elle devrait toujours se montrer confiante avec lui ; que ses craintes, que ses jalousies, que ses défiances sont injustes, sont injurieuses à l'amour et à la fidélité de son amant ? Sera-t-elle plus sage aujourd'hui que de coutume ? Elle se le promet bien ; elle se reproche d'avoir douté de lui un instant. Mais à peine hors de son lit, elle se met à sa fenêtre, voit passer, par hasard, une de celles qu'elle suppose avoir été l'objet de quelque attention de la part de celui qu'elle aime. De suite cette promeneuse va à un rendez-vous que lui a donné l'infidèle amant, ou peut-être en vient-elle déjà. Cette rose qu'elle porte à la main, c'est lui qui la lui a donnée ; elle a l'air trop heureuse. D'ailleurs, pourquoi serait-elle si à bonne heure dans les rues ? Le doute se change en certitude, et la journée se passe, comme à l'ordinaire, en soupçons, en craintes et en projets de petites vengeances contre les deux prétendus coupables. Le soir, elle recevra froidement son ami, pour lequel elle devait être si bonne, si confiante. Elle lui fera des reproches sanglants, et cela parce qu'elle aura vu le matin Mlle une telle, une rose à la main et prenant le frais. Lui, jurera ses grands dieux de son innocence, mais elle ne le croira que demain à son réveil. Elle se reprochera encore ses injustes soupçons, mais qu'il échappe un mot, une parole vide de sens pour tout autre que pour elle, à sa mère, à sa sœur, à un étranger, la voilà triste, inquiète et de mauvaise humeur encore toute la journée. Quelqu'un entre-t-il chez elle, par exemple, et dit-il :

—M. un tel (l'amant) était au théâtre, l'autre jour ; il riait beaucoup avec une jeune demoiselle fort gentille que je ne connais pas.

En voilà assez pour faire oublier toutes les résolutions d'un réveil. Sa sœur lui dit-elle en déjeunant :

—Il avait l'air de ne pas s'amuser du tout, hier soir, il semblait s'ennuyer (et pardieu, on l'accablait de reproches qu'il ne méritait pas, il pouvait bien ne pas être

gai), et la voilà qui s'imagine qu'en effet il s'ennuie avec elle, qu'il ne l'aime pas.

Oh ! vous toutes, mesdemoiselles, n'allez pas croire que nous autres jeunes hommes, nous soyons aussi inconstants, aussi infidèles qu'on nous dit l'être. Il est bien vrai que souvent les apparences sont contre nous, mais défiez-vous encore plus des apparences que de nous. La galanterie, d'ailleurs, la politesse ne nous obligent-elles pas de plaire à toutes les dames, lors même que nous n'en aurions pas envie du tout ? Croyez-moi, jeunes filles, si vos amants semblent gais dans une soirée, riants avec d'autres au théâtre, c'est que ces autres leur parlent de vous, font des compliments de vous ; sinon, cette gaieté que vous leur voyez n'est que factice, ces sourires agréables ne partent que des lèvres, ne sont que le pur effet d'une galanterie obligée, forcée, et sans laquelle ils passeraient pour des jeunes gens mal appris ; et vous ne voulez pas, sans doute, que vos amants passent pour n'avoir ni manières, ni usages quelconques, passent pour des ours, en un mot ? D'ailleurs, cette accusation de sauvagerie ne retomberait-elle pas en grande partie sur vous, mesdames ? Ne blâmerait-on pas votre choix ? Ce raisonnement succinct doit vous engager, j'espère, à demeurer toujours ce que vous êtes à votre réveil ; pourtant, je l'avoue, je crains bien qu'il n'ait pas cet effet.

Quel est cet homme qui vient de s'éveiller si paisiblement, dont la figure est si pure de tous remords, de toute agitation ? Oh ! cet homme doit être heureux, non de ce bonheur apparent, visible, de ce bonheur que ceux qui semblent le goûter étalent aux yeux de tout un public, non de ce bonheur qui tient à tant et de si petites choses qui menacent de s'évanouir à chaque instant, mais il doit être heureux de ce bonheur dont le cœur et la conscience sont les sources, qui a pour base la probité et la vertu, de ce bonheur que rien ne peut ébranler parce qu'il est appuyé sur les qualités du vrai chrétien. Sa première pensée, à lui, c'est pour Dieu, son idée fixe, c'est de

pratiquer cette belle maxime du christianisme : " Aimer Dieu plus que toutes choses et le prochain comme soi-même." C'est de travailler à devenir meilleur de jour en jour, c'est de soulager l'infortune partout où il la trouve et sous quelque forme qu'elle se présente à lui ; c'est de porter les autres au bien par ses paroles, et encore plus par ses exemples. Oh ! lui, il ne craint pas de se trouver, pour ainsi dire, face à face avec lui-même, avec sa conscience ; il n'a pas besoin de se fuir pour goûter quelque repos, il porte en lui un trésor inappréciable, sa vertu. Il vient de prendre des résolutions lui aussi, mais il les accomplira. C'est de faire quelques bonnes actions, de soulager quelques misères inconnues, de consoler quelques malheureux que ronge la douleur. Demain à son réveil il n'en sera que plus heureux, et il cherchera quelques nouveaux moyens de faire le bien.

En voici un autre qui, malgré son sommeil, semble méditer, réfléchir . . . Ne croyez-vous pas lire sur ce front vaste et noble les hautes pensées qui l'occupent ? Ses traits fortement prononcés, sa figure grave et sérieuse annoncent une fermeté, une force de caractère que vous chercheriez longtemps ailleurs, et peut-être en vain. Sans doute il rêve en ce moment un projet de loi, une mesure importante qui doit assurer à ses concitoyens la paix, la liberté. Mais à travers ces beaux sentiments, ne semblez-vous pas apercevoir comme une arrière-pensée de gloire, d'ambition, de désir de commander ? Aussi en s'éveillant, sa première pensée à lui, cet homme politique, c'est le vide de cette gloire qu'il paie trop cher au prix de son repos, de sa fortune peut-être ; de cette gloire, chétive embarcation livrée à la merci des flots orageux des masses populaires qui, se mouvant et s'agitant sans cesse, peuvent l'abîmer à chaque instant contre un rocher inconnu et inévitable ; de cette gloire, vase fragile et léger qu'il porte à la main, et qu'un manant peut lui faire échapper sur le chemin en le coudoyant, ou en le poussant traîtreusement par derrière et à l'improviste.

Cette gloire à laquelle il attache tant de prix, à laquelle il sacrifie tout, qui lui coûte tant de travaux pénibles, et qui l'ont fait blanchir avant l'âge, s'il y renonçait ? Si, s'arrêtant dans cette carrière de trouble et d'agitation qui naissent, renaissent et se multiplient sans cesse, il allait se reposer, abandonnant ses rivaux moins sages que lui à la poursuite de cette ombre fugitive ? Cette pensée lui semble raisonnable. " Je vais me reposer," ose-t-il se dire, redoutant l'inconstance de cette détermination. Un valet entre en ce moment dans sa chambre, remet à son maître encore au lit le journal qu'on vient d'apporter. Le maître l'ouvre. Il aperçoit en tête du journal un long article qui a pour titre son nom. Dans cet article on le loue, on l'exalte jusqu'aux nues ; le portrait lui semble à lui-même embelli, surchargé. L'on vante son désintéressement, la manière habile dont il conduit telle mesure, le courage qu'il a montré en votant contre son parti sur telle autre . . . Adieu repos, adieu résolutions de tout à l'heure. Ce soir on l'entendra parler à l'assemblée publique qu'annonce le journal qu'il tient entre ses mains.

Si par hasard il en était quelques-uns qui fussent curieux de savoir mon idée fixe, mon remords, mes résolutions à mon réveil, je suis prêt à les leur avouer franchement et naïvement.

Eh bien ! en m'éveillant moi, c'est ma pauvreté qui m'apparaît dans toute sa splendeur avec les incommodités qui l'accompagnent, depuis les plus apparentes jusqu'à celles qui sont invisibles à l'œil nu ; je vois ma bourse affaissée sur elle-même, et dans un état de *viduité* désespérante ; je vois mon bureau aussi dénué *d'habitants* que l'emplacement des ruines de Sodome et de Gomorrhe ; je vois . . . je vois . . . je ne vois plus rien, rien du tout. Alors le désespoir s'empare de moi, je maudis le jour qui m'a vu naître, puisqu'il m'est impossible de réaliser des projets et des espérances depuis si longtemps conçus, et dont je regardais l'accomplissement comme nécessaire au bonheur de toute ma vie. Faut-il vous le

dire enfin, sans détours ni périphrase ? Je me décourage, je me désole, en pensant à l'impossibilité où je suis de ne pouvoir m'unir, par cet indispensable et septième sacrement que l'on nomme vulgairement MARIAGE, à l'objet de toutes mes espérances, de tous mes sentiments les plus purs et les plus constants. Oh ! comme en m'éveillant je sens bien toute la folie, toute l'inconvenance d'un amour sans argent. Argent ! argent ! vil métal, toi que je méprise et que je déteste, enfant gâté de la civilisation actuelle, auras-tu donc toujours à ta merci les plus beaux, les plus purs, les plus nobles sentiments du cœur humain ? Que ne suis-je né au milieu d'une tribu sauvage ? Du moins, je serais affranchi de la cruelle nécessité d'avoir de l'argent pour lier mon sort à celui d'une tendre et bien-aimée compagne . . . Ces réflexions philosophiques, accompagnées de quelques autres du même genre, que je fais invariablement tous les matins avant de me lever, me conduisent tout naturellement à une résolution, celle de renoncer à l'amour jusqu'à ce que la fortune, les clients aient jeté sur moi un regard de commisération. (Car, je l'avoue avec beaucoup de satisfaction, il ne m'est jamais venu à l'idée de faire un mariage d'intérêt ; ce n'est pas l'argent que j'aime, c'est une de vous, mesdames.) Mais, je vous l'ai déjà dit en commençant, je ne profite pas plus que les autres de cet éclair de raison qui me fait prendre une résolution *très juste en soi et très difficile à exécuter*. Hélas ! à peine hors du lit, tout ce qui me tombe sous la vue me parle de mon amour, me parle *d'elle*. Là gît encore sur ma table la fleur déjà fanée qu'elle a mise elle-même à la boutonnière de mon habit ; ici est le ruban bleu qui retenait sa belle chevelure blonde, et que je lui dérobai il y a quelques jours ; la chaîne de ma montre est l'ouvrage de ses mains ; je porte au poignet un bracelet de ses cheveux. Je me hâte de détourner la vue de dessus ces objets qui m'en disent assez, qui m'en disent déjà trop. En me détournant, qu'aperçois-je ? Le mur blanchi de mon appartement parsemé de vers plus ou moins

mal tournés. Il y en a de tout frais, d'hier au soir. Je m'en approche, je m'amuse à les relire, à les corriger avec autant de sévérité que me le permet ma paternité ; enfin les voilà très passables. La chose en était là ; je dis : Ce serait dommage qu'elle ne les vît pas.

Ce soir donc je les lui porterai moi-même pour qu'ils lui parviennent plus sûrement. Dans de semblables cas, il vaut toujours mieux faire les choses soi-même. Les sentiments que j'exprime dans ces vers m'ont déjà fait oublier ma détermination, et puis si j'y pense dans la cours de la journée, je m'empresse de rejeter le tout sur la faiblesse si naturelle à notre pauvre humanité. Je crains bien, pour ne pas dire j'espère, *la* revoir avant ce soir.

Faut-il donc que l'homme soit toujours ainsi en contradiction avec lui-même ?

ALPH. POITRAS.

1845

À L'OISEAU BLANC

VERS LIBRES

Lorsque les durs frimas sur toute la nature
Ont tendu leur linceul, ce grand voile enneigé
Qui, sous ses plis d'argent, dérobe la verdure
Et cache le gazon gémissant et glacé,
Petit oiseau tout blanc, tu viens nous réjouir,
T'envolant vers l'hiver qui n'a pas de zéphir !

Quand les vents échappés de leurs cachots de glace,
Furieux, ont dépouillé les bois de leur feuillage,
Et lorsque les branches, quand l'autan siffle et passe,
Se plaignent gémissant de leur triste veuvage,
Petit oiseau tout blanc, tu viens nous réjouir,
T'exilant des forêts qui sont à reverdir !

Lorsque des froids cruels la blanche main glacée
Enchaîne dans les champs le cours de nos ruisseaux
Qui, leur perle roulant sur le gazon, l'été,
Semblent mêler leur bruit aux accents des oiseaux,
Petit oiseau tout blanc, tu viens nous réjouir,
En t'éloignant des bords qui ne font que fleurir !

Lorsque dans la campagne on n'entend plus la voix
De l'humble rossignol, ni le gazouillement
Des gentils habitants qui peuplent la forêt
Et remplissent les airs de leur céleste chant,
Petit oiseau tout blanc, tu viens nous réjouir,
Nous annoncer l'hiver, les jeux et le plaisir !

Lorsque tous les attraits qu'une divine main
A ce sol a prêtés, nous sont tous dérobés,
Et lorsqu'on murmure contre l'ordre divin,
De noire ingratitude et de péchés rongés,
Petit oiseau tout blanc, tu viens nous prévenir
D'être bons, patients, qu'ils vont tous revenir !

Et quand la froide neige tombe en lambeaux des nues,
Ou bien quand elle siffle, agitée par les vents,
Reviens près de nos toits, dans nos forêts si nues,
Après avoir été suivre ailleurs les autans,
Petit oiseau tout blanc, reviens nous réjouir,
D'être bons, patients, nous faire souvenir !

JOSEPHTE.

1845

LE PÈRE À SA FILLE

Un soir elle dormait, fraîche comme les roses,
Les yeux demi-fermés, les lèvres demi-closes ;
De la lune un rayon dorait son front vermeil,
Et l'ange de la paix veillait sur son sommeil ;
Et moi seul, penché sur ce front plein de charmes,
Contemplant ce doux être enfanté par les larmes :
" De fraîcheur, m'écriai-je, et d'amour imbibé !

Salut, à mon foyer petit ange tombé !
Toi que j'ai si longtemps, près de ton berceau vide,
Au Seigneur demandé dans ma prière avide !
Salut ! car tu manquais à mon pâle horizon !
Puis, il fallait tes chants pour remplir ma maison ;
Oh ! oui, que j'aime à voir ce front et ce sourire,
Sur ton visage pur déjà que j'aime à lire ;
J'aime à voir, à toucher ces petits cheveux d'or
Et ces deux jolis pieds inutiles encor,
Cette lèvre mobile où le bonheur rayonne,
Ce front de séraphin que nul pli ne sillonne . . .
Douce enfant, quel bonheur en toi j'ai deviné ! . . .
Car, comme te voilà, va, je t'avais rêvé.
Oh ! oui, nous t'aimons tous, petit ange, ma fille ;
Tu peux prendre ta place au foyer de famille,
Dans le berceau tu peux pencher ton jeune front ;
A tes premiers accents nos baisers répondront ;
Avec tous ces bouquets que le bon Dieu nous donne,
Nos mains te tresseront ta première couronne ;
Elles te mèneront, par des sentiers déserts,
Respirer les parfums qui montent des champs verts,
A sa tige épineuse enlever l'églantine,
Suivre les papillons errant sur la colline,
Puis offrir au Seigneur, le soir, à deux genoux,
De tes vœux les plus saints les élans les plus doux !
Daignez prendre sous votre aile,
Père, cette tendre fleur !
Versez sur ce rameau frêle
La rosée et la chaleur !
Que dans vos routes divines,
O Jésus, loin des épines,
Du ravin et du vieux mur,
Sainte d'âme et de pensée,
D'un chaste nom baptisée,
Elle marche d'un pas sûr !
La lune, en ce moment, écartant un nuage,
D'un reflet plus ardent colora son visage.
Je m'inclinai vers elle, et mieux la regardant,
Je crus voir un sourire aux lèvres de l'enfant ;
Et, soit qu'elle eût compris ma touchante prière,
Soit qu'en ces petits cœurs la parole d'un père
Ait d'intimes chemins que l'on ne connaît pas,
Elle rouvrit les yeux et me tendit les bras.

GALLET.

1845

À UNE ÉTOILE TOMBANTE

Où vas-tu donc lorsque, dans l'ombre,
Plus rapide que l'hirondelle,
Tu fends l'espace et la nuit sombre ?
Où vas-tu donc, petite étoile ?

Viens-tu nous voir, nous, mauvais monde,
Tout de poussière et si rebelle,
Et qu'un torrent d'horreurs inonde ?
Viens-tu nous voir, curieuse étoile ?

Es-tu lasse de scintiller
Au sein des cieux lorsque, si belle,
L'on t'y voyait étinceler ?
Es-tu lasse, coupable étoile ?

Fuis-tu le ciel, ce doux séjour
Que désire l'âme immortelle,
Dans son cadre d'un pauvre jour ?
Fuis-tu le ciel, méchante étoile ?

Es-tu l'ange de nous chéri,
De nos chevets la sentinelle
Qui nous garde de l'ennemi ?
Es-tu cet ange, ô bonne étoile ?

Retourne donc, si tu t'esquive ;
Repens-toi donc, si criminelle ;
Ne laisse pas en fugitive,
Mais sois notre ange et notre étoile !

JOSEPHTE.

1845

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

Au milieu des sujets qui préoccupent souvent notre esprit, à nous obscurs chroniqueurs des événements et des choses, il n'en est aucun qui prenne une plus large part de nos méditations et de nos rêveries, de nos sympathies et de nos espérances, que celui de l'état de notre société canadienne, non pas tant sous un point de vue politique et de législation, que sous le point de vue social et domestique.

Pour peindre notre société comme un type à part et isolé, jeté par la Providence sur ce coin d'un immense continent, au milieu de populations étrangères qui la pressent de toutes parts ; pour examiner et mettre en relief ses mœurs, son originalité, son allure ; pour montrer les transformations diverses que déjà elle peut avoir subies et qu'elle pourrait encore prendre et éprouver, il faudra nécessairement mêler à notre sujet des considérations et des faits de politique coloniale qui s'y rattachent, et surtout laisser voir l'influence si naturelle des lois sur les mœurs et de la politique sur les destinées d'une nation. Celui qui veut étudier la société canadienne depuis les premiers établissements de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours, qui veut en approfondir l'histoire et surtout bien connaître l'esprit des temps et des époques qu'il faut traverser, s'apercevra bientôt avec combien peu de justice on a jusqu'aujourd'hui apprécié le passé, et combien on l'a injustement calomnié ; et pourtant le cœur de tout Canadien-Français devrait se réchauffer au souvenir de ce qui existait autrefois, en songeant que cette brillante civilisation qui aujourd'hui se répand partout, et qui entraîne toutes les nations dans son incandescente activité, efface chaque jour en passant quelque chose de nos mœurs primitives.

Après la paix de 1763, grâce aux conditions des traités

par lesquels la Nouvelle-France fut cédée à l'Angleterre, notre société conserva longtemps pur et intact son cachet d'originalité nationale, comme elle conserve encore aujourd'hui sa langue, sa religion et ses lois. Le pays était entièrement peuplé de Canadiens-Français ; mœurs publiques et de la vie du dehors, et mœurs intérieures et du foyer domestique, tout, le cœur comme la physionomie, était éminemment français. La noblesse, issue de bonnes maisons, était opulente pour ses besoins d'alors ; elle était sage, éclairée, respectable, parce qu'elle était venue de France dans un temps où l'aristocratie battue en ruine quelques années auparavant par le pouvoir souverain sous Louis XIII et Richelieu, pour maintenir sa dernière position ou pour en reconquérir une nouvelle, se réformait, se faisait meilleure et s'instruisait. La roture était également bien composée, non de mauvais sujets, de mauvais garnements, mais de cultivateurs, d'ouvriers, d'artisans laborieux et industrieux ; et au milieu d'une semblable population, le clergé catholique et ses héroïques missionnaires des premiers jours, à qui de perpétuels services, le plus grand dévouement, un zèle sincère et ardent, et les plus admirables vertus, donnaient une influence légitime, le clergé, au milieu d'un tel peuple, lui imprimait ces principes religieux et moraux qu'il a conservés jusqu'à nos jours. Telle était notre société après la cession ; et certes c'était bien ce qu'il fallait à une colonie naissante et agricole.

Aussi était-elle florissante alors, et aux progrès du défrichement se joignaient déjà les douceurs de la vie domestique. Ce n'était pas une opulence factice et mensongère comme celle qui bien souvent aujourd'hui donne à une population une apparence de prospérité, quand elle touche à l'état de banqueroute et de ruine, mais l'abondance régnait dans nos campagnes, et avec elle le bonheur et le contentement.

Dans leurs rapports avec la population étrangère qui vint s'établir sur les bords du Saint-Laurent et surtout

L. O. LETOURNEUX

dans les villes, nos ancêtres conservaient l'influence que leur donnait la possession des richesses territoriales, et encore celle de la supériorité intellectuelle, et ils exerçaient cette influence quoiqu'elle ne provînt pas du pouvoir et que souvent elle lui résistât. Nos compatriotes d'origine anglaise, composés entièrement d'abord de négociants et d'artisans, venus eux-mêmes d'un pays aristocratique dans un temps où la noblesse conservait encore tous ses privilèges et son éclat, devaient naturellement admettre la supériorité de ceux qui avaient la propriété et le domaine du sol. A ces avantages les Canadiens joignaient de belles manières, des mœurs policées et le prestige qui s'attachait encore aux armes et à la gloire françaises, malgré ses pertes immenses dans les quatre parties du monde ; tout cela faisait que, malgré notre récente défaite et le peu de part que nous prîmes dans l'administration de la colonie dans les premières années de la possession anglaise, notre société cependant avait le ton et la supériorité. Villes et campagnes conservaient et leur allure et leurs manières d'être, comme avant la cession. La France était encore si près de nous ; les relations, les souvenirs si récents ; et à nos portes grondait déjà l'orage qui, en enlevant à la Grande-Bretagne le plus beau fleuron de sa couronne, les États-Unis d'Amérique, devait assurer pour de longues années la nationalité française au Canada, lui donner de la puissance, de l'accroissement et de la force.

Avant l'insurrection des provinces-unies, pendant le règne militaire, il y avait bien eu une lutte entre les parties hétérogènes de la population, et déjà se faisait sentir cette tendance d'envahissement qu'ont les gouvernants sur les gouvernés. L'exercice du pouvoir entre les mains du gouverneur était bien souvent despotique et arbitraire, et, comme pendant toutes les époques de transition, il y eut des jours de malaise et d'instabilité. La loi n'eut pas d'empire et ressembla plutôt à ces monarques à qui il ne reste plus que le nom de roi, sans en avoir l'autorité ou

les prérogatives. La justice fut méconnue et indignement méprisée. Mais aux premiers moments d'insurrection chez nos voisins, l'Angleterre comprit tout ce qu'elle pouvait attendre de la population française du Canada, si elle la gagnait d'abord par un gouvernement libéral et éclairé ; aussi suspendit-on bien vite le système d'exclusivisme qui avait distingué jusque-là l'administration coloniale et s'empressa-t-on d'effacer jusqu'aux souvenirs de ce règne militaire qui avait pesé si lourdement sur les habitants du pays.

Il était temps, disait alors le premier ministre anglais, lord North, d'arracher ce pays à l'anarchie où il était plongé depuis la cession. Les nuages amassés sur l'horizon politique américain éclatèrent, et l'orage dura assez longtemps pour faire oublier à tous les sujets et leurs combats et leurs haines, et surtout pour effacer les soupçons qu'on pouvait avoir sur la fidélité des nouveaux sujets. Notre vieille noblesse fut fidèle aux principes d'honneur que son serment d'allégeance lui dictait et à sa réputation de vaillance ; elle vola à la frontière pour la protection du territoire, conduisant sous ses ordres les habitants de la colonie, et tous ensemble, chefs et soldats, ne démentirent pas la bravoure des enfants de la France.

Nous le demandons, que serait devenue la suprématie anglaise au Canada en 1776, si la population française eût refusé de se porter sur les frontières ou bien eût prêté main-forte aux insurgés, alors que toutes les forces de l'armée anglaise au pays se composaient du 7me et du 26me régiments de ligne ? et cependant dans ces temps de mensonge et de fausseté, on a osé faire de sanglants reproches aux Canadiens-Français, de leur manque de loyauté et de fidélité, quand, quelques années seulement après la cession du pays, ils refusaient les ouvertures que leur faisaient non seulement les Américains, mais aussi la France elle-même par le canal du comte d'Estaing et du marquis de La Fayette. Quand la paix fut conclue avec les États-Unis, on conçoit que les Canadiens, qui s'étaient

si bien conduits durant la guerre, prirent une part plus importante dans les conseils de la province, et élevèrent par là même leur position sociale et domestique. L'émigration était lente ; aussi dans les villes, à Québec comme à Montréal, à part quelques officiers publics et quelques négociants importés tout frais d'Angleterre, les cercles étaient, par leur esprit, leurs manières et leurs mœurs, presque exclusivement français. Tout ce qui voulait être de bonne compagnie et de bon goût devait suivre naturellement les mœurs et le ton de la société française, et surtout de la noblesse qui, pour avoir été placée depuis la cession sur un pied d'égalité avec le reste des sujets du Canada, n'en conservait pas moins alors le prestige et l'éclat attaché à de beaux noms et à d'illustres familles.

Surtout dans Québec, la capitale, aux cercles que tenaient autrefois les intendants succéda l'espèce de cour britannique des gouverneurs anglais. Cependant fussiez-vous transporté de suite à ces temps passés, dans les grands salons de réception du château Saint-Louis, votre cœur battrait d'orgueil et de bonheur, en entendant prononcer les noms des hôtes de la cour du vice-roi. Il y avait là prédominance des mœurs, de l'esprit et des manières françaises, et l'on se plaisait à étudier et à imiter cette exquise politesse et cette bonne cordialité de nos pères, qui fait encore aujourd'hui l'admiration des nations civilisées. Il y avait plus ; il y avait là une nationalité dignement représentée par MM. de Longueuil, de Lotbinière, de Rouville, de Boucherville, de Lacorne, de Labruère, de Saint-Ours, de Montigny, d'Eschambault, de la Magdeleine, de Montesson, de Rigouville, de Salaberry, de Tonnancour, de Florimont, Duchesnay, de Lanaudière, de Gaspé, de Beaujeu, de Saint-Georges, de Léry, de Sales La Terrière, de Chambly, de Verchères, de Saint-Luc, de Bonne, Taschereau, de Tascher, d'Artigny, et cent autres noms semblables. Et quelle considération et quel intérêt ces hommes-là, qui venaient de se distinguer dans les guerres et qui, en mainte occasion, une poignée

d'entre eux, comme des héros de l'antiquité, avaient opposé une barrière si formidable aux envahissements des Américains ; quelle considération et quel intérêt ne devaient-ils pas acquérir pour eux-mêmes et pour leurs compatriotes ? N'étaient-ils pas bien capables de donner du relief, de l'éclat, de l'importance à un peuple, surtout dans un temps où l'art militaire était si fort en honneur, où la guerre était le soin le plus utile de tout gouvernement, sa première pensée, sa condition d'existence ?

Qu'on ne se trompe pas sur l'influence de notre ancienne noblesse sur les destinées de notre pays ; elle fut plus grande qu'on ne la considère généralement. Ceux qui la composaient, la plupart instruits en France, joignaient une haute éducation à de gandes vertus. C'étaient des âmes fortement trempées, brisées à toutes les misères, accoutumées à toutes les privations qu'ils rencontraient et qu'ils enduraient dans les guerres continuelles avec les sauvages et avec les provinces de la Nouvelle-Angleterre. Leurs ancêtres et eux-mêmes avaient quitté la France, la plupart, dans les beaux jours du siècle de Louis XIV, et ils échangeaient la vie douce et calme du sol natal et la brillante société française si policée, si parfaitement organisée, contre une vie dure et remplie de fatigues, un hiver long et rigoureux et les mille dangers qui les entouraient dans les forêts immenses du Canada. Que de beaux faits de notre histoire, que de traits d'héroïsme et de courage sont restés dans l'oubli ! Et ne devons-nous pas être fiers d'être les fils de ces intrépides Canadiens qui, tandis que ce vaste continent était encore presque entièrement inconnu, le parcouraient dans toutes les directions et dans toute l'étendue de l'Amérique du Nord, tout en portant à des milliers de peuplades sauvages les bienfaits de la civilisation et les lumières de l'Évangile, leur apprenaient en même temps à connaître et à respecter, avant tous les autres, le nom français ?

La nationalité, selon nous, n'est pas seulement dans l'originalité des mœurs et des manières, dans la langue,

dans la religion ; elle est encore beaucoup dans la chronique d'un peuple, dans ses légendes, dans ses traditions, dans ses souvenirs ; elle est aussi dans tout ce qui le distingue. Elle est illustrée, elle est perpétuée, elle grandit par ses hommes d'élite ; la gloire qu'ils acquièrent, les mérites qu'ils possèdent rejaillissent sur la patrie. C'est sa gloire, c'est son orgueil. Ainsi, la nationalité anglaise est autant dans les immortelles œuvres de Shakespeare que dans les glorieux faits d'armes de Nelson, et celle de la France, dans les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine comme dans les victoires de Henri IV, de Louis XIV et de Napoléon. Et pour nous, Canadiens-Français, quels plus beaux titres de gloire avons-nous que nos souvenirs populaires, et parmi ceux-là en est-il d'aussi glorieux que ceux qui se rattachent à nos seigneurs et à leurs éclatants services ?

Avec les années, cette vie guerrière et chevaleresque de nos pères changea et devint plus calme, et on commença à goûter les douceurs de la vie civile et domestique. La population augmentait avec le défrichement et les progrès de la colonie, et les guerres avec les sauvages devenaient chaque jour plus rares, à mesure qu'ils reculaient devant la civilisation ; les seigneurs qui d'abord, pour la plupart, résidaient dans les villes de Québec et de Montréal, s'établirent sur leurs terres, s'adonnèrent à l'agriculture et formèrent autour d'eux un noyau de société. Près du domaine seigneurial, bien souvent sur un terrain donné par le seigneur, une église s'élevait, et près de l'église, le médecin, le notaire, le marchand établissait sa demeure. Autour de ces derniers les petits métiers se groupaient en petit nombre. Ainsi se formèrent nos villages ; et dans les premiers temps, en conséquence des attaques continuelles, souvent imprévues, des sauvages, il y avait toujours dans le village ou près du village, un fort ou petit édifice fortifié, où la population pût se réfugier et se mettre à l'abri de l'ennemi, et encore aujourd'hui on peut remarquer dans toutes les parties de la pro-

vince inférieure les ruines de ces anciens forts qui nous rappellent les dangers qui entouraient nos pères et aussi plusieurs de leurs beaux faits d'armes.

Le régime féodal transporté dans la nouvelle colonie perdait, en traversant les mers, tous les mauvais caractères qui le distinguaient en France. Il perdait son esprit de domination et d'oppression. Il n'était plus lourd et cruel, mais doux et facile, protecteur et surtout très propre à l'exploitation et au défrichement des terres. Le pouvoir souverain avait posé des bornes et circonscrit le pouvoir des seigneurs dans des limites qu'ils ne connaissaient pas en Europe. Ainsi, les lois prohibaient la concession des terres à un taux plus élevé que celui marqué par les édits et ordonnances, et les concessions de terres ne pouvaient être refusées à ceux qui les requéraient, de sorte que, à vrai dire, les seigneurs pouvaient plutôt être considérés des administrateurs des biens de la couronne, que des maîtres de leurs domaines, fiefs et seigneuries. Ce qui rendait l'exercice de leurs droits et prérogatives encore moins lourd, ce sont les circonstances des temps, des lieux, des dangers et des guerres ; et à peine l'agriculture du pays fut-elle un peu avancée, que la Nouvelle-France, passant sous la domination anglaise, il est bien naturel de penser que par cet événement, les liens d'intérêt légitime et de sympathie nationale qui existaient entre le seigneur et ses censitaires, durent être resserrés ; aussi, l'histoire nous dit quelle influence les anciens seigneurs avaient sur les habitants de cette colonie ; combien ils étaient aimés de ces derniers ; il fallait bien être unis pour conserver la nouvelle patrie, son esprit et son cœur, alors que le génie tutélaire de la vieille France ne planait plus sur les enfants de la nouvelle.

Avec le régime féodal, les lois, les traditions, les fêtes nationales et religieuses, les plaisirs, la pensée, la poésie de la France, tout ce qui fait la patrie, fut amené sur les bords du Saint-Laurent ; et la société canadienne eut un caractère complet, un passé à qui demander des inspira-

tions, et des souvenirs nationaux à évoquer. Les manières et les coutumes retinrent ce vernis d'élégance et de politesse que l'on rencontre encore aujourd'hui dans la population de nos campagnes. Mais ce qui distingua éminemment le peuple canadien, ce fut sa fidélité à la religion, cette source de toute poésie sociale et nationale. Qui d'entre nous n'a pas senti son cœur remué par les plus douces émotions à la vue de nos cérémonies religieuses : la messe de minuit, les Rois, les Rogations, la Fête-Dieu et le jubilé? et par les touchantes et solennelles cérémonies de la semaine sainte? Et encore, qui n'admire les mœurs de nos braves cultivateurs, et les fêtes qui précèdent le carême, et qui commencent au jour de l'an, alors que se font les présents, les mariages, et les visites des cultivateurs entre eux, qui resserrent les liens de l'amitié, de la fraternité, et font de tous comme une grande famille? Tous ces traits de la physionomie nationale n'ont pas changé, tout cela est resté comme autrefois dans nos campagnes, si bien que les voyageurs français qui parcourent le Canada aujourd'hui, sont frappés de retrouver sur nos rivages les mœurs de leur patrie, et comme le disait si justement un de nos compatriotes : "Nos souvenirs populaires, nos contes de vieilles, nos chansons, nos proverbes, nos superstitions, tout en nous est normand ou breton. Les contes de la *Mer Bleue*, du *Petit Chaperon Rouge*, du *Petit Poucet*, etc. ; les chansons : *Dans les prisons de Nantes* . . . *A Saint-Malo, beau port de mer* . . . *C'est la belle Françoise* . . . *A Rouen, à Rouen* . . . encore les histoires des feux follets, de la chasse-galerie . . . du lutin qui fait trotter les chevaux, etc. Ces contes, ces fadaises-là me font plaisir à entendre. C'est quelque chose que les Anglais ne savent pas, quelque chose par qui nous sommes distincts des Écossais."

Ainsi, au village et hors des villes, notre société a conservé cette bonhomie franche et polie, le laisser aller, le sans façon et la simplicité des anciens temps. Elle ne

s'est pas encore dépouillée de son originalité nationale. Mais il est un personnage qui manque à cette ancienne organisation, c'est le seigneur ; le régime féodal existe ; le seigneur d'autrefois n'est plus. Les enfants de notre ancienne noblesse n'ont pas, le plus grand nombre d'entre eux, marché sur les traces de leurs pères. Les ancêtres avient de l'industrie et de l'économie ; ils ne dédaignaient pas le travail, et ils s'instruisaient. En mettant le pied sur le sol de la Nouvelle-France, ils avaient laissé loin derrière eux ces sottes notions de la noblesse européenne qui, pendant longtemps, compta parmi toutes ses gloires, celle de ne rien savoir et de ne pas travailler. L'arrêt du souverain qui, en 1664, permettait aux nobles de devenir membres de la société des Indes occidentales et de prendre part au commerce et à la traite des pelleteries, *sans déroger à leur noblesse et privilèges*, vint donner un libre champ aux dispositions industrielles de nos anciens seigneurs. Ils se livrèrent au commerce et à l'agriculture. Ils augmentèrent leur patrimoine et le transmirent fidèlement à leurs descendants.

Mais à mesure que le commerce anglais pénétrait au pays, le luxe et l'opulence de ces négociants s'introduisaient dans nos villes. Les cercles nouveaux qu'ils formèrent affichaient un ton de prétentieuses richesses. Puis l'armée du pays, augmentée de plusieurs régiments depuis la révolution américaine, remplissait Québec et Montréal de fortes garnisons. Les jeunes officiers qui, pour la plupart, appartenaient, comme aujourd'hui, à de puissantes et opulentes familles d'Angleterre, donnaient l'exemple des dépenses folles et excessives, de la dissipation et d'un luxe effréné : et ces exemples ne furent que trop suivis. Nos seigneurs se lancèrent, tête baissée, dans cette voie d'imprévoyance et de folie. Ils voulurent rivaliser avec l'or anglais : les vieux manoirs dans lesquels s'écoulait jadis une vie active et de travail, frugale et calme ; où pénétrait sans gêne aucune la simple et modeste population d'alentour, pour s'entretenir des

affaires publiques et des travaux de la saison prochaine ; les vieux manoirs où la petite société du village passait de si agréables soirées d'hiver au coin du feu, à rappeler les souvenirs des guerres avec les sauvages, à entendre raconter par un vieil habitant et un ancien colon les mille incidents et épisodes de la vie militaire et des milices actives, si animée, si pittoresque, si accidentée dans ces temps-là, épisodes et aventures auxquels un grand nombre d'entre eux avaient pris une part importante et honorable ; les vieux manoirs où chacun des habitants de la seigneurie venait au besoin trouver aide et secours et prendre conseil, où ils trouvaient toujours la bienveillance prompte, active, ouverte, et plutôt un devoir qu'une protection ; les vieux manoirs d'autrefois, où vous trouviez toujours, si vous étiez Canadien et honnête homme, une hospitalité simple mais cordiale, changèrent bientôt d'apparence, et résonnèrent des éclats de fêtes brillantes et de plaisirs de toutes espèces. Les ameublements, de simples qu'ils étaient, devinrent somptueux et élégants ; il en fut de même des voitures et des équipages. La vie de nos seigneurs ne fut plus qu'une fastueuse existence de dissipation et de plaisir ; on singeait la vie de château d'outre-mer. L'or et les vieux écus, amassés par les pères dans des temps où l'argent coûtait aussi cher à ceux qui le gagnaient qu'ils mettaient de soin à le conserver, furent dépensés joyeusement par les enfants. Ils voulurent trancher du grand seigneur, comme quelques jeunes militaires, et étaler autant d'opulence réelle que celle des marchands anglais était factice. Ils cessèrent d'occuper leurs seigneuries, en abandonnèrent l'exploitation à des mains étrangères, souvent incapables, souvent infidèles, quelquefois l'un et l'autre, pour revenir dans les villes se livrer à leurs imprudentes folies : on occupait bien le vieux manoir, mais c'était dans la belle saison seulement, et en nombreuse et bonne compagnie. Alors on se livrait à tous les amusements et *sports* possibles. On partait le matin chacun de son côté. Aux uns, c'était

une chasse à la bécassine, une course, une promenade à cheval au loin ; aux autres, le plaisir moins bruyant de la pêche, une promenade au jardin ou sous les arbres des avenues et du domaine ; et toute cette société se réunissait sur la fin du jour, pour dépenser gaiement encore les heures qui en restaient. Ces petites sociétés eurent bientôt des prétentions aristocratiques. Elle furent guindées, hautaines, dédaignant la bourgeoisie canadienne pour la prétendue aristocratie portant des noms étrangers et des habits militaires, et excluant presque entièrement la modeste et honnête population qui les environnait. Les enfants furent élevés au milieu de toutes ces extravagances ; on leur apprit tous les exercices du corps, à monter à cheval, à faire des armes, à chasser ; mais l'esprit demeura inculte, leur éducation fut entièrement négligée. Pères et fils vécurent joyeusement, mais cette joyeuse vie ne fut pas longue, et il ne resta bientôt plus rien du patrimoine de la famille ; singulier exemple d'abnégation de tout ce qui est grand et noble, ils oublièrent les hauts faits, les belles qualités et les nobles vertus de leur race. Ils abdiquèrent leurs anciens titres de gloire, et perdirent si bien et si vite leur argent, leur considération et leur importance, que à l'heure où nous écrivons ces lignes, à peine un siècle s'est écoulé, et pourtant toutes ces familles dont nous parlons sont ou éteintes, ou ruinées, ou disparues du pays. *Cela est historique.* Nous n'exagérons rien. Il en est même qui ont changé et défiguré leurs noms.

Nous sommes bien loin d'être les apologistes de ce système de gouvernement colonial qui voudrait établir sur ces rivages du nouveau monde, une aristocratie à l'instar de celle du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne, mais nous aimons tout ce qui a pu donner du relief à notre société, tout ce qui pouvait donner de l'importance à notre nationalité. Or, le corps de la noblesse que nous avions à la cession du pays était bien propre à remplir ce double but. La Grande-Bretagne et les hommes si distingués qui étaient alors au timon des affaires ont si bien compris cela

qu'un de leurs premiers actes d'administration coloniale fut d'enlever aux anciens seigneurs leurs privilèges et leurs titres de noblesse. Si l'Angleterre, en faisant cela, eût été un pays démocratique, on eût pu croire qu'elle voulait transporter sur les bords du Saint-Laurent et ses institutions et son esprit de liberté ; mais alors, comme aujourd'hui, le système féodal avec ses vieilles coutumes et son esprit de privilèges et de préférences, régnait dans le Royaume-Uni, et le système colonial qu'on voulait donner et qu'on nous donna en effet quelques années plus tard, fut calqué sur celui de la Grande-Bretagne ; or, il se composait du pouvoir souverain, d'une classe supérieure représentée par le conseil législatif, et du peuple ou des communes. Entre le premier pouvoir et le peuple on reconnaissait donc le besoin d'une classe intermédiaire, et puisque l'organisation de la société canadienne avait cette classe, pourquoi la désorganiser ? Est-ce que le peuple se montrait mécontent de cet ordre de choses ? Et encore pourquoi ne pas abolir les droits féodaux et surtout les droits honorifiques ? Ne voit-on pas là une arrière-pensée qui préparait à l'avance la chute, la défaite des seigneurs français ? On la retrouve encore active dans la législation, quelques années plus tard, dans la loi des testaments, par exemple, qui porta un grand coup à nos anciennes familles, en divisant en fractions les biens patrimoniaux, les fiefs et les seigneuries.

Cependant, on voulait isoler la population de cette colonie des populations voisines qui déjà commençaient le mouvement qui ne s'arrêta qu'à l'indépendance des États-Unis. Alors, laisser à la société canadienne son esprit français, lui laisser ses lois et ses institutions, n'était-ce pas la placer dans un état complet d'isolement ? Quoiqu'on sût bien tout cela (car, comme nous le disions, les hommes d'alors voyaient loin dans l'avenir), on ne voulut pas reconnaître la noblesse comme corps séparé dans l'État. On sacrifia des considérations aussi importantes, des intérêts aussi précieux à cet esprit qui domine les peuples comme

les individus ; esprit de rivalité et de combat, d'envahissement et d'usurpation, de domination et de destruction de tout ce qui n'est pas soi, son organisation propre, ses lois et ses institutions, et surtout sa langue et sa nationalité ; esprit toujours actif, qui fait sa tâche sourdement, mais sûrement ; qui a déjà fait une immense brèche à notre édifice social et qui ne s'est pas arrêté devant ce qui, pour nous, est plus cher que les lois, que les mœurs, que tout le reflet de la pensée et l'expression du cœur, ce symbole de notre originalité nationale, la langue de nos pères et de nos enfants. Il ne respecte rien, il a tout attaqué, tout envahi. C'est lui encore aujourd'hui qui, quoiqu'il ait besoin d'isoler les populations françaises du Canada des populations démocratiques des États-Unis, cherche cependant à nous ravir notre caractère propre et tout ce qui nous distingue.

C'était donc dans la politique de l'Angleterre, dans cette tendance de tout pouvoir d'envahir et de détruire tout ce qui n'est pas sien, d'empêcher que les seigneurs prissent trop d'importance ; et les destins de la Providence ont voulu que cette race d'hommes distingués sous tant de rapports, l'honneur de la nation et la gloire de notre histoire, se perdît si tôt et si vite qu'aujourd'hui il n'en reste plus.

Arrêtons-nous un instant pour réfléchir à ces faits ; jetons un coup d'œil sur cette partie du Canada concédée sous l'ancien régime féodal, et représentons-nous par la pensée les enfants de nos anciens seigneurs, dignes de leurs noms et représentant la gloire de leurs familles, propriétaires en possession de tous ces beaux domaines autour des villes principales et au cœur du pays. Ces hommes ne formeraient-ils pas un corps, un noyau de force et de puissance qui pourrait, dans des temps difficiles comme les nôtres, rallier autour d'eux la nationalité canadienne-française et la faire respecter ? Quel est notre plus grand besoin aujourd'hui ? N'est-ce pas un point de ralliement ? Il faut le dire, nous manquons de chefs,

depuis quelques années, non pas de chefs de partis politiques, qu'on nous comprenne bien ; car les partis trouvent toujours à personnifier leur cause, selon leurs intérêts, quelquefois selon les éventualités, et parfois même dans la personne d'hommes qui ne les dominent pas par leurs talents, leur éloquence, leurs vertus ou leur importance ; mais notre pensée est que aujourd'hui, il n'y a pas d'hommes qui commandent une grande et universelle influence sur notre société ; qu'une grande partie de nos compatriotes éminents par leurs talents, leur nom ou leur fortune sont en dehors de la vie publique. Il semble que, depuis quelques années, on ne veuille plus prendre la responsabilité des événements, que l'on recule devant ce premier devoir de citoyen, celui de ne pas hésiter quand il s'agit de tout ce qui tient à l'existence du peuple et à ses droits les plus précieux et les plus chers. Voulez-vous des preuves de ce que nous avançons ? Jetez les yeux sur notre scène politique ; n'est-ce pas qu'il y manque un grand nombre de nos premiers citoyens ? Où sont la plupart des hommes qui, il y a quelques années, étaient fiers de représenter la nationalité canadienne et d'en être les champions ? Pourquoi se retirer au moment du danger et quand les temps sont mauvais ? C'est donc vrai qu'à l'heure qu'il est, il y a un grand nombre de nos compatriotes importants qui ne veulent pas se mêler d'affaires publiques, qui craignent de compromettre leur équivoque patriotisme et qui attendent, dans une douce et apathique sécurité, que les nuages qui couvrent notre horizon politique se soient dissipés ? Ils ont un grand compte à rendre au pays, ces hommes qui ont permis que, sous leurs yeux, on portât de si furieux coups à notre existence sociale, sans tirer leur épée de combat pour nous porter secours, sans élever la voix pour revendiquer les droits sacrés qu'on nous enlève. Nous le disons franchement, car nous le croyons, nos anciens seigneurs nous manquent aujourd'hui, ou quelques hommes pour les remplacer et pour rallier tous les

membres d'une même famille, qui semblent ne plus s'entendre et ne plus travailler en commun. Nous occupons une fausse position politique ; nous n'en pourrons jamais sortir que lorsque tout le pays marchera uni, que lorsque surtout tous ceux qui ont le plus d'importance et d'intérêts au pays, se mettront à la tête du mouvement et y resteront jusqu'à la fin.

Quant à notre position sociale et domestique, comme nous le disions, elle est restée la même dans nos campagnes. Les mœurs primitives de la colonie n'ont pas subi d'autre changement que ceux qu'un peu plus de bien-être amène naturellement à sa suite. Ils n'ont senti encore aucune influence étrangère. L'émigration ne demeure pas dans les paroisses des seigneuries. Elle se dirige vers les townships de l'Est, vers l'ouest du Canade et surtout sur les États-Unis. Le village français est resté le même avec son apparence calme, paisible et stagnante. Il y a tels d'entre eux qui, depuis vingt-cinq ans, n'ont rien chargé, n'ont rien ajouté, rien amélioré, rien défait dans leur forme et leur apparence extérieure. Pas une bâtisse ne s'est élevée ; on s'est contenté, par-ci par-là, de couper les vieux arbres qui bordaient la grande route, qui ombrageaient le fronton des vieilles églises ou qui entouraient les cimetières, et d'en laisser les tronçons pour rappeler sans doute le bon vieux temps et la folie, le vandalisme de ceux qui ont coupé ces vieux arbres. Enfin, ce ne sont pas les transformations successives et continuelles du progrès et de la civilisation, mais en revanche c'est une tranquillité si douce, si heureuse, qu'on est tenté de renoncer à la civilisation, à la bruyante activité, à son impatiente et insatiable avidité d'améliorations, pour se retirer dans un de ces jolis villages sur les bords du Saint-Laurent et partout dans nos campagnes, pour y goûter cette paix, ce calme pur qu'on ne trouve nulle part aussi parfait qu'au milieu de notre population polie, morale, franche et hospitalière.

Il n'en est pas ainsi de nos villes.

Québec et Montréal n'ont plus leur physionomie d'autrefois. Elles ont plutôt une apparence étrangère. Le commerce qui d'abord était relégué dans un coin ou une seule partie de ces villes, s'est avancé dans tous les quartiers ; il s'est étendu des centres aux extrémités. Dans ses exigences de plus en plus pressantes, il s'est trouvé à l'étroit dans les basses villes de Québec et de Montréal. Il s'est avancé chaque jour dans les rues occupées par la bourgeoisie canadienne-française qui, à Montréal surtout, s'est vue forcée de reculer devant le flot envahissant des boutiques. Les anciennes demeures, à la forme antique et passée de mode, aux perrons avancés et empiétant sur les rues à vous faire casser le cou dans une nuit noire, aux rues étroites, boueuses, mal pavées, sombres et tristes, ont fait place à des constructions modernes et splendides, à des rues larges, pavées en bois, de la plus exquise propreté, et éclairées, la nuit, par la brillante, éblouissante clarté du gaz.

Dans ces tranformations de la ville vieille à la ville moderne, qu'est devenue la société d'autrefois, son allure, sa tenue, ses mœurs et son esprit ? D'abord propriétaire en possession du sol, composée de familles bourgeoises qui déjà, sous le gouvernement français, avaient pris de l'accroissement, elle regardait dédaigneusement comme au-dessous d'elle, ces trafiquants que l'émigration jetait au milieu de ses villes et qui commençaient le commerce d'importation. Alors il n'y avait pas de rivalité possible entre ces deux races d'hommes dont l'une était forte, opulente et nombreuse, et l'autre faible, pauvre, et sans importance. Aussi la société canadienne régnait souverainement et faisait prévaloir son esprit et ses manières. On admettait sans doute, par-ci par-là, quelques négociants anglais dans nos cercles, mais il leur fallait de bonnes recommandations, et pour eux ils étaient fiers de se mêler à cette société qui avait si bien conservé dans ses mœurs tous les charmes et les belles manières de la France.

Mais bientôt l'émigration devint plus forte, surtout de

la Grande-Bretagne ; le commerce devint florissant alors que le Canada pouvait être considéré comme le grenier de l'Amérique du Nord. La société anglaise et écossaise se recruta de jour en jour ; elle avait entre ses mains tout le commerce ; elle était favorisée de toutes manières par le gouvernement qui, en mainte occasion, oublia et ce qu'il devait à notre nationalité, et ce qu'il pouvait encore en attendre, et qui suivait ce sentiment qui anime les gouvernements comme les hommes, qu'il faut favoriser les siens, souvent grandissant à l'ombre du monopole, prenant chaque jour de l'accroissement, accumulant des capitaux, si bien qu'elle trancha bientôt l'uniformité de nos villes par des cercles à part et des mœurs différentes des nôtres. De sorte que aujourd'hui Montréal et Québec ont toute l'apparence de villes commerciales anglaises. Le commerce et l'industrie, voilà quels sont les éléments de progrès de ces deux villes. Ce sont eux qui démolissent nos édifices et nos mœurs ; ils accaparent tout sans jamais s'arrêter, et jusqu'à ces dernières années, ils étaient entre les mains de nos compatriotes d'origine anglaise et autres presque exclusivement. Voyez ce qu'il y a de pénible dans notre position ; nous sommes presque obligés de regarder avec regret les progrès de la civilisation dans notre pays, parce que dans les grands centres, dans les villes, ils nous enlèvent tout ce qui nous distingue comme un peuple et une nation à part. Et comment résister à ce pouvoir qui en agrandissant nos villes, ouvrant toutes les branches d'industrie, améliorant chaque jour la condition matérielle et morale du peuple, répandant partout l'abondance et l'activité, emporte dans sa marche et efface petit à petit les traits distinctifs de notre nationalité ?

Aujourd'hui la société canadienne-française, quoique envahie de toutes parts dans Québec et Montréal, maintient encore une bonne position.

Cependant l'insurrection de 1837 d'abord, puis les crises monétaires qui ont traversé toute l'Amérique du Nord depuis quelques années, et enfin les fluctuations inces-

santes et si inconstantes de sa politique, l'ont empêché de donner à ses relations sociales l'extension qu'elle aurait dû et voulu leur donner. Cela est si vrai que, depuis ce temps et à présent même, il n'y a aucun cercle, dans l'une ou l'autre de ces villes, qui représente notre société. Chaque maison, chaque famille a ses intimes ; mais aucune maison, aucune famille ne reçoit chez elle, ne réunit sous son toit assez de monde et surtout ce monde des divers états, des diverses professions, voire même des divers rangs, qui puissent tous ensemble donner l'expression de notre esprit, de nos mœurs, de nos manières et de nos allures. Dans tous les pays, un étranger qui veut connaître la société, peut la rencontrer quelque part ; il la verra dans les théâtres, il la verra dans les concerts, il la verra dans les sociétés savantes, il la verra dans les cercles, dans les réunions, chez les hommes à qui la fortune et leur position permettent de la recevoir ; il la verra partout. Chez nous, il n'y a point de théâtres, il n'y a pas de concerts, il n'y a pas de sociétés savantes, il n'y a pas de cercles. Il ne la verra donc nulle part, si ce n'est à l'église. Il la verra dans les temples, et certes notre société sous ce point de vue moral et religieux est admirable à voir, mais on ne pourra pas l'étudier et la connaître.

Ceux qui se sont occupés de chercher quelles peuvent être les destinées à venir des populations françaises en Amérique, ont tous été d'opinion qu'elles étaient dans un danger imminent d'être englouties par la race anglo-saxonne, à moins que ces populations, unies comme un seul homme, ne conservassent des relations étroites entre tous ceux qui les composent, qu'elles ne s'appuyassent les unes sur les autres, qu'elles ne fussent toujours prêtes à s'entr'aider ; c'est surtout dans les villes que ces exemples d'union intime et étroite devraient être entre tous les membres de la société française. Comment conserver la patrie, son esprit et son cœur, comment épurer, perfectionner notre langage, polir nos mœurs, conserver

nos traditions, si nous ne cherchons pas à réunir ensemble tous les éléments de société que nous avons dans Québec et Montréal, surtout dans la dernière ville devenue le siège du gouvernement ? A peine s'il y a aujourd'hui quelque sympathie, quelques relations entre la jeunesse, ceux qui dans quelque dix années seront dans les affaires et l'âge mûr, ou ceux qui sont maintenant aux affaires, et pourtant si ceux-ci font quelque bien, ce sera à nous de le continuer. Ils devraient donc nous regarder comme des successeurs sur cette scène du monde où nous avons tous un beau rôle à jouer. Ils devraient, ce nous semble, nous guider, nous aider à travers les premiers pas, nous signaler les dangers, nous offrir la lampe de leur expérience, pour découvrir les écueils cachés, nous montrer où vont finir leurs travaux dans la grande cause nationale, où nous les reprendrons, vers quel but nous irons, et nous répéter souvent : l'héritage des ancêtres que nous abandonnons, il faut le transmettre intact aux descendants ; et nous, en échange de tout cela, nous leur serions fidèles dans les temps difficiles, nous les respecterions comme les champions de notre cause, nos chefs et nos maîtres. Mais non, il n'y a pas de cercles, de relations sociales à Québec comme à Montréal, et par conséquent point d'union sous un point de vue général, national, universel, et, comme nous le disions, l'isolement est un grand malheur et tend à nous décomposer comme corps social. Comment peut-il en être autrement dans les villes qui chaque jour s'agrandissent ; nous sommes étrangers les uns aux autres, nous les membres d'une même famille qui tient tant à sa conservation ! Nous paraissons avoir des intérêts divers, individuels, sectionnaires à conserver, point d'intérêts généraux et de nationalité. Encore une fois, nous n'avons aucun moyen de communication, aucun point de ralliement. Notre société est désorganisée et par le temps et par le flot de l'émigration ; si elle n'est pas reconstituée, elle sera complètement effacée.

Traitera-t-on nos observations de frivolités? Regardez au milieu de nous les Écossais, les Anglais, les Irlandais. Celui qui connaît un peu leur état, ne sait-il pas combien ils doivent à leurs cercles, à leurs relations sociales, l'esprit d'union et de fraternité qui les distingue si éminemment?

Prenons pour exemple isolé les Écossais : sont-ils jamais étrangers les uns aux autres? En arrive-t-il un, de suite, s'il est respectable, il est introduit dans la société, on veut le connaître, le placer quelque part, en faire de suite un membre actif et utile, et il retrouve bientôt la patrie. Les anciens et les jeunes gens sympathisent ensemble, comme les membres d'une même famille. C'est à cet esprit de caste qu'ils doivent leur importance et la position toujours avantageuse qu'une poignée d'entre eux occupe dans ce pays, comme partout ailleurs.

Quant au commerce et à l'industrie, ces deux grands pouvoirs qui aujourd'hui ont changé la face du monde entier, nos compatriotes canadiens-français commencent à s'y livrer. Ils semblent être gagnés chaque jour par cette soif de progrès, ce besoin d'industrie qui tourmente et qui travaille tous les peuples civilisés, et sentir combien cette voie nouvelle a d'avenir et d'espérances grandes et solides. L'exergue du peuple anglais est vrai : *Those who have the key of wealth are lords of all.*

Le mouvement commercial et industriel qui se propage d'un bout de l'univers à l'autre, traîne et amène à sa suite tous ces faits brillants et fécondants, importants et sublimes, les croyances religieuses, les idées philosophiques, les sciences, les lettres, les arts, tous les plaisirs intellectuels et moraux, toutes ces grandes choses qui constituent la civilisation moderne. Il faut donc le suivre. Il est donc de plus en plus important que notre jeunesse, au sortir des écoles et des maisons d'éducation, soit placée dans des comptoirs, dans des maisons de commerce, dans des entreprises industrielles, au lieu d'encombrer les professions et de battre les pavés.

Mais s'il faut que chacun de nous soit placé de manière à faire sa tâche dans le monde, il faut aussi que nous ayons quelque chose qui exprime l'importance de notre nationalité, son opulence, son intelligence. Il faut que tout cela soit représenté quelque part. Ce sont les cercles de Québec et de Montréal qui doivent les représenter. Il faut cesser de vivre tant chez soi et pour soi. Il est urgent que nous ayons des réunions périodiques où les citoyens puissent se rencontrer sur le terrain neutre des salons, pour se voir, se connaître, pratiquer et cultiver ces rapports de société qui ont tant d'influence sur la nationalité, qui en resserrent toutes les fibres et en font un corps solide et ferme.

Ayons foi dans l'avenir, si rude que soit le présent ; notre société a aujourd'hui dans son sein plus d'éléments de vitalité, de stabilité et de progrès qu'elle n'en a jamais eu. Elle a des gages de prospérité dans ces goûts, ces habitudes et ces notions industrielles et commerciales qui chaque jour se répandent parmi toutes les classes de nos compatriotes ; dans cette éducation élémentaire, pratique et universelle que les enfants, surtout ceux des villes, reçoivent aujourd'hui grâce à des méthodes, à des systèmes nouveaux et améliorés. Elle a de grandes, de légitimes espérances dans ces milliers de jeunes gens que chaque jour l'on voit défiler dans nos rues, qui fréquentent les admirables écoles des frères des écoles chrétiennes, et qui, dans quelques années, feront des membres intelligents et habiles de tous les arts, de toutes les industries, de tous les métiers, enfin dans la génération entière qui grandit et s'avance avec tant d'énergie, si pleine du désir de s'instruire, si pénétrée déjà de l'esprit du temps, qu'elle saura bien comprendre les chances de l'avenir et en prendre tous les avantages !

L. O. LETOURNEUX (1).

(1) M. Louis Octave Letourneux était avocat à Montréal. Il fonda, en 1846, et rédigea pandant plusieurs années la *Revue canadienne*, journal d'abord exclusivement littéraire, qui devint plus

1846

À JULIE

De joyeux bruits n'obsèdent point mes jours,
À leur attrait je préfère une amie.
Les uns m'ont abusé, l'autre égaya toujours
L'épineux sentier de ma vie,
Et souvent je la cherche auprès de vous, Julie.

Lorsque fuyant les cieux
Le soleil cède à la nuit sombre,
Moi-même, abandonnant tant de soins ennuyeux
Qui rendent nos fronts soucieux,
J'aime à vous retrouver, à l'heure où règne l'ombre,
Dans le cercle d'amis rangés en petit nombre
Sous votre toit silencieux.

Comme au doux aspect d'une rose
S'égaie un voyageur sous un ciel attristé,
Ainsi ma vue errant sur la société,
Avec plaisir sur vous repose.
Vous ressemblez à cette fleur
Dont le parfum trahit le voisinage,
Et qui, toujours modeste en sa couleur,
Des vertus de Julie offrit toujours l'image.

Sur la scène paisible où le sort vous fit naître,
Sachant unir l'étude à vos talents divers,
Oubliez les heureux dont l'orgueil est le maître,
En songeant qu'un ami vous dédia ces vers.

F. M. DEROME.

---

tard un journal politique, et l'*Album de la Revue canadienne*, journal littéraire et musical, commencé en 1847. Ces deux revues ont pris fin en 1849. Cette même année, il fonda la *Revue de législation et de jurisprudence*, qui fut continuée par MM. Lelièvre et Angers, à Québec, avec la collaboration de M. J. U. Baudry (plus tard juge de la cour supérieure), à Montréal. Des talents brillants secondés par un travail opiniâtre avaient fait à M. Letourneux une très belle position au barreau. Malheureusement l'excès du travail ruina bientôt sa santé, et il mourut à la fleur de l'âge (35 ans), le 9 mars 1858.

1846

DÉSASTRE DU 12 JUIN

INCENDIE DU THÉATRE SAINT-LOUIS, À QUÉBEC

Il y a donc encore des pages de sang et de deuil au livre des destins de notre malheureuse cité . . . Pourtant, après cinq années signalées chacune par quelque horrible désastre, nous commencions à respirer enfin sur les débris amoncelés de nos malheurs récents. Nous espérions qu'il ne restait plus de larmes au fond de la coupe de nos douleurs ; nous l'avions déjà tant de fois épuisée . . . En 1840, une partie du cap Diamant s'écroule sur près de cinquante infortunés dont les habitations ceignaient sa base ; en 1843, un terrible incendie dévore en quelques heures les richesses d'un des plus beaux quartiers de la ville, celui du Palais ; là aussi la mort avait marqué quelques victimes aux sombres lueurs qui l'accompagnaient. Enfin, l'an dernier, deux calamités épouvantables et dont le bruit et la grandeur ont excité les sympathies du monde entier, couvrent la ville entière d'un sombre voile de deuil, que perçait à peine, il y a deux jours encore, un faible rayon d'espérance et de consolation. Le glas anniversaire n'a pas encore cessé de nous appeler sur la tombe de ceux dont le triste sort rendit plus horribles encore les désastres des 28 mai et 28 juin 1845, et déjà son lugubre tintement est couvert par les cris éplorés d'une désolation nouvelle et encore plus grande.

En effet, l'horreur de la calamité dont tout Québec a été témoin dans la soirée de vendredi dernier (12 juin 1846), n'a jamais eté égalée dans cet hémisphère, et ne saurait être surpassée. Les extraordinaires publiés, samedi, par la presse de cette ville et qui vous sont sans doute parvenus, vous ont fait connaître l'ensemble des faits, mais avec plus ou moins d'inexactitude. Je vais essayer de les vérifier et de vous donner quelques détails

M. A. PLAMONDON

sur l'exactitude desquels vous devez d'autant plus compter que j'ai tout vu de mes propres yeux, et que j'ai moi-même échappé providentiellement, et le dernier de tous, du théâtre du désastre, après un effort infructueux pour parvenir une troisième fois auprès des malheureux dont les cris déchirants appelaient des bras amis à leur secours.

C'est dans l'ancien manège, situé près de l'emplacement où s'élevait encore en 1830 le vieux château Saint-Louis, et transformé aujourd'hui en salle de spectacle, que s'est passée la scène dont ma plume impuissante se refuse à peindre l'horreur. Cette bâtisse, formant un parallélogramme d'environ cent quarante pieds de longueur sur cinquante de largeur, est percée, sur ses plus longs côtés seulement, d'ouvertures d'environ trois pieds de haut sur deux de large. Un tiers à peu près de l'édifice était occupée par la scène ; les deux autres tiers, réservés aux spectateurs, étaient presque entièrement disposés en loges qui s'élevaient graduellement en amphithéâtre jusqu'au fond de la salle. Ces loges n'étaient autre chose qu'une suite de bancs à dossiers, recouverts de flanelle et disposés parallèlement sur toute la longueur des loges, avec une étroite allée au centre, et elles étaient appuyées sur un faible plancher qui reposait lui-même sur un échafaudage continu et peu solide. Le devant des loges était élevé de quelques pieds seulement au-dessus de la *boîte* des musiciens, dont il n'était séparé que par un passage de quatre ou cinq pieds. Les ouvertures ou fenêtres dont j'ai déjà parlé, au nombre de dix de chaque côté, se trouvaient à dix-huit pieds du sol, à l'extérieur du côté du sud-ouest, et à environ trente pieds du côté du nord-est. Une porte de sept pieds sur trois communiquait au passage dont j'ai parlé en dernier lieu par un autre passage à moitié couvert, et se joignant à angle droit avec le premier. Une autre porte de même dimension, et à dix-huit pieds seulement de la première, occupait l'origine de l'angle sud du manège, et s'ouvrait au bas d'un escalier conduisant aux loges et adossé au mur du fond de la bâtisse. Il est

essentiel de mentionner que cet escalier par lequel tous les spectateurs étaient montés dans la salle, était en bois, large de trois pieds et entouré, à droite par le mur, à gauche par une simple cloison et couvert à hauteur d'homme par des planches de sapin brut. Au bas de cet escalier était une porte de bois se fermant du dedans au dehors. Les murs, de chaque côté de la salle, étaient couverts, à sept ou huit pieds de hauteur, d'un simple lambris de planches sèches. Au fond de la scène, une porte de dimensions moindres que les premières s'ouvrait immédiatement dans une écurie en pierre dans laquelle se trouvaient une dizaine de chevaux appartenant à M. Hough.

Environ deux cent cinquante personnes se trouvaient réunies pour la seconde exhibition des *Dioramas* des MM. Harrison, et parmi elles on en remarquait plusieurs appartenant aux premières familles de la ville. La salle était éclairée, dans les intervalles qui s'écoulaient pendant le changement des tableaux, par quatre lampes à l'huile camphrée.

Il était dix heures et un quart. L'exhibition était terminée ; l'orchestre, sous la direction de M. Charles Sauvageau, avait fini de jouer le *God save the Queen*, pendant la durée duquel les deux tiers ou un peu plus des spectateurs étaient sortis par l'escalier dont l'entrée s'ouvrait au fond de la salle, à l'extrémité de l'allée intermédiaire dont j'ai parlé plus haut.

Soixante à soixante-dix personnes, hommes, femmes et enfants qui occupaient les avant-loges, se préparaient à sortir et causaient et riaient entre elles, sans se presser aucunement, lorsqu'une lampe suspendue à quelque distance seulement des avant-loges et plus près encore de la scène, tomba ou fut renversée par une cause quelconque, et le parquet de l'avant-scène fut à l'instant même couvert d'un liquide enflammé qui se répandit de tous côtés.

L'effet produit par l'effusion et l'expansion de l'huile

camphrée ne saurait être comparé à rien de ce qu'on a déjà observé de plus violent dans les feux les plus ardents, poussés par un ouragan au milieu des matières les plus combustibles. Il fut soudain, électrique. En moins de dix secondes, les rideaux, les toiles gommées de l'appareil chimique, les nombreuses scènes peintes à l'huile et à l'ocre, et appartenant aux officiers de la garnison et à messieurs les amateurs canadiens, tout avait disparu, après avoir porté au plafond mille jets de flamme dévorante qui, s'accrochant à chaque aspérité, enveloppant chaque angle, s'insinuant dans chaque fissure, courant dans chaque rainure, embrasèrent, en moins d'une seule minute, toute la partie supérieure de l'édifice. Le toit, élevé de quarante à quarante-cinq pieds, présentait la forme d'un demi-décaèdre enflammé et produisait l'effet d'un immense réverbère renvoyant vers le bas le calorique qui venait de toutes parts se réfléchir et se dilater encore plus à sa surface. Toute la scène, ainsi que le plafond et la partie inférieure du parterre adjacente aux avant-loges était donc la proie de l'élément destructeur, qui déjà gravissait rapidement la hauteur de ces dernières.

Plusieurs des malheureux qui n'avaient pas encore quitté la salle, se voyant d'avance voués à une destruction imminente, se précipitèrent, au risque de quelques brûlures sérieuses, dans le passage déjà partiellement embrasé qui conduisait à la porte du parterre. C'était la seule voie de salut possible ; car, malgré que le feu n'eût pas encore gagné l'escalier des loges, la fumée noire et épaisse qui refluait au fond, plus élevé qu'aucune autre partie de la salle, rendait plus impraticable encore l'issue qui, sans cette circonstance, se serait offerte en cet endroit. En même temps et en conséquence de la rapide décomposition de l'air intérieur, le vent s'engouffrait en tourbillons continuels par les deux portes ouvertes, et élevait jusqu'au comble d'immenses spirales de fumée et de flammèches entremêlées parfois de flammes rougeâtres. Bientôt l'élévation croissante de la chaleur produisit l'explosion

des trois autres lampes, dont deux se trouvaient placées aux extrémités d'une ligne qu'on pouvait imaginer passer par le milieu de la profondeur des loges.

Alors il n'y eut plus de ressources pour les malheureuses victimes enfermées dans cette fournaise comme dans le taureau d'airain de Phalaris. Je les vis alors, et quoique j'aie été témoin oculaire et presque victime moi-même des deux désastres de l'an dernier, et par conséquent familiarisé avec ces scènes de destruction, je ne pus, sans sentir mes jambes me manquer, supporter la vue de ce qui se passait sous mes yeux, et à demi suffoqué par la fumée, je dus chercher mon salut sans retard.

Personne, après moi, ne put sortir de la salle.

Quand je me trouvai pour la dernière fois dans la porte au haut de l'escalier, la fumée d'abord dérobait tout à ma vue ; puis une ou deux fois une lueur rouge sang perçant l'épaisseur de l'obscurité, me laissa rapidement entrevoir la scène affreuse qui se dévoilait à quelques pas de moi. Je vis des femmes évanouies, d'autres à genoux, des hommes succombant sous l'influence du feu qui roulait ses vagues ardentes autour d'eux et au-dessus de leurs têtes, et sous le poids l'un d'une mère ou d'une tendre sœur, l'autre sous le léger et précieux fardeau d'une épouse. Je vis deux jeunes fiancés (1) luttant ensemble contre la mort. Cinq minutes auparavant ils étaient sans doute rayonnants de bonheur ; ils devaient être unis le lendemain matin. Une même fosse les a reçus et ils sont unis pour toujours dans un éternel sommeil. Tout cela se passa sous mes yeux, avec la rapidité de deux éclairs qui se suivent. Et puis les ténèbres s'épaissirent en un voile sur ma vue, et . . je ne vis plus rien. Les malheureux ! pas un cri ne s'échappait de leur poitrine ; un silence mille fois plus horrible que n'auraient pu l'être les gémissements de cent condamnés torturés sur le chevalet,

(1) Thomas Hamilton, lieutenant au 14e régiment, et mademoiselle Rae, fille de M. Rae, du département du commissariat.

laissait dominer seul le bruit de l'incendie toujours plus actif, plus dévorant, plus impitoyable. Le plus grand nombre cependant parvint jusqu'au bas de l'escalier, que j'avais à peine quitté moi-même depuis une demi-minute ; mais épuisés sans doute et asphyxiés, ils ont dû tomber les uns sur les autres ; et puis la porte s'était fermée sur eux, et avant qu'on eût pu la briser, la pression de ces cinquante corps les uns sur les autres était telle qu'il fut impossible de les retirer avant que le feu ne les eût entièrement couverts. Il n'y avait pas encore d'eau sur la place, et huit minutes seulement s'étaient écoulées depuis la chute de la lampe première cause du malheur immense dont Québec portera longtemps le deuil.

MARC-AURÈLE PLAMONDON (1).

1846

LA MÉMOIRE DE C. V. DUPONT

ÉTUDIANT EN DROIT

Qui le dirait ? pourtant c'est notre part à tous ;
Fléchir à chaque instant la tête, les genoux ;
Planter plus d'un cyprès au pied de quelque tombe,
Sceller dans un cercueil plus d'un front qui succombe,
Et n'eutendre en son âme aucune symphonie,
Et n'avoir aux regards que deux changeants reflets,
L'un qui part des banquets,
L'autre de l'agonie.

(1) M. Marc Aurèle Plamondon est né à Québec en 1823. Il a publié et rédigé l'*Artisan* (1843) et *le Ménestrel*, journal littéraire et musical (1844-1845) ; il a été aussi un des propriétaires et rédacteurs du *National* de Québec (1854-1859). M. Plamondon a été le principal fondateur et le premier président de l'Institut canadien de Québec. Admis au barreau en 1846, il a été nommé juge de la cour supérieure en 1874, et il est aujourd'hui juge pour le district d'Arthabaska.

Oh ! ce sol est aride où l'on marche sans cesse,
Où, débris par débris, on laisse sa jeunesse
Aux rochers de la route,
Et qui fait qu'aujourd'hui, joie aux fronts, flammes aux cœurs,
Vous marchez et les mains encor pleines de fleurs
Et l'âme sans un doute ;
Parfois les yeux au ciel et vous recueillant seul,
Et parfois un sourire encore à votre bouche,
Vous rencontrez soudain un géant qui vous touche,
Puis étouffe vos cris dans les plis d'un linceul.

Naguère on le voyait, aux hymnes de la vie
Que l'on chantait en chœur, mêler sa voix amie,
Et boire, ainsi que nous, à ce vase de fer
Où bouillonne toujours, comme l'onde en un gouffre,
Tout ce dont on jouit et tout ce dont on souffre,
Émotions du ciel ou douleurs de l'enfer.

Naguère murmurer dans des notes de flamme
Ces pages du passé, comme un feu dans son âme ;
Puis bientôt plein de foi dans les jours d'avenir,
En signe de salut pencher sa noble tête,
Et frapper dans ses mains, ainsi qu'en une fête,
Laissant épars au loin les bruits du souvenir.

Naguère . . . Aujourd'hui rien—une funèbre pierre
Qu'une pensée amie éleva sur sa bière ;
Ses livres où mouraient la douleur et le bruit ;
Et puis son Lamartine ainsi qu'un doux sourire,
Ces plaintes du poète à la tombe d'Elvire,
Chants qui lui plaisaient comme un orgue, la nuit.

Malheur ! s'être dressé debout, la tête fière,
Avoir pris corps à corps et grabat et misère ;
—Comme l'or au creuset, s'être épuré le cœur,
Et près d'avoir la part que la science donne,
Perdre en un seul moment une triple couronne,
—Amour, poésie et bonheur !

Malheur ! dans cette voie où la raison nous mène,
On l'eût vu, tout brillant, s'élancer sur la chaîne
Qui s'aperçoit de loin aux bras de la cité,
Partager avec nous nos peines et nos chances,
Et chanter dans ses chants nos vieilles espérances·
Et notre jeune liberté.

Mais, amis, si du moins à nos ardents désirs
Nous ne possédons plus son cœur et sa parole,
Nous l'aurons pour drapeau, nous l'aurons pour symbole
Dans la lutte et les souvenirs.

P. HUOT.

1846

SERMON NATIONAL

PRÊCHÉ LE JOUR DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Nisi Dominus custodierit civitatem,
frustra vigilat qui custodit eam.
PSAUME 126.

La tâche qu'il m'est imposé de remplir en ce jour, messieurs, est à mes yeux bien honorable, et en même temps difficile. Elle est honorable, puisque j'ai à parler devant ce qu'il y a de plus éclairé et de plus marquant dans cette capitale, et que c'est dans un jour où tout ce qu'il y a de vrai patriotisme dans les cœurs canadiens se réveille et se ranime pour se manifester dans tout son éclat. Elle est difficile, parce que paraissant pour la première fois dans cette chaire, et m'y voyant entouré de l'élite de mes concitoyens, je ne peux me défendre d'un certain sentiment d'appréhension ; et il y a, ce me semble, de ma part, témérité à ouvrir la bouche et à entreprendre de donner au sentiment patriotique qui vous anime, une direction telle que la religion a droit de l'attendre de vous, et telle qu'elle contribue puissamment au bonheur de notre commune patrie. J'aurais donc dû la laisser cette tâche à une bouche plus éloquente et plus persuasive que la mienne. La seule excuse qui pourrait me justifier à vos yeux, et qui m'a déterminé à accepter l'honneur qui m'a été déféré, c'est que étant comme vous tous l'enfant du

sol, sentant couler dans mes veines, comme vous dans les vôtres, le pur sang canadien, j'ai cru pouvoir, en présence de mes compatriotes, donner un libre cours aux sentiments que j'éprouve, et aux vœux que je forme pour le bonheur et la prospérité de notre patrie. Toutes ces raisons seront, je l'espère, des motifs qui justifieront ma démarche, et qui en même temps vous porteront à écouter avec indulgence les paroles que j'ai à vous adresser dans ce beau jour.

Oui, je puis appeler cette fête un beau jour, car ces bannières religieuses déployées avec grâce, ces emblèmes d'industrie étalés avec somptuosité, et où l'art et le bon goût disputent avec le sentiment, tout cela m'annonce qu'il y a dans vos cœurs un germe puissant de foi et d'énergie, qui n'a besoin que d'être développé et bien dirigé pour le faire servir efficacement à la prospérité de notre pays.

Vous n'attendez pas cependant de moi que, dans une circonstance comme celle-ci, je vous fasse une dissertation d'économie politique : ni le caractère dont je suis revêtu, ni le lieu saint qui nous rassemble ne me le permettraient ; et puis d'ailleurs, vous avez parmi vous tant d'hommes habiles et capables d'exciter votre émulation, qu'il serait pour moi plus que superflu de l'entreprendre. Chacun dans la position où la Providence l'a placé, devant travailler au bonheur de sa patrie, j'ai pensé que j'y aurais grandement contribué, en vous remettant sous les yeux une vérité dont je pense qu'aucun de vous ne doute, mais qu'il est bon cependant de vous rappeler, c'est que notre existence, même politiquement et civilement parlant, dépend de notre fidélité à maintenir et à observer la religion sainte que nous avons le bonheur de professer, parce qu'il n'y a qu'elle qui puisse attirer sur notre patrie cette protection divine sans laquelle une société ne peut ni se soutenir, ni être heureuse. Oui, ce monde social au milieu duquel nous vivons en attendant que nous entrions dans un monde meilleur, s'il n'était pas vivifié par la religion,

H. HUDON

finirait par se dissoudre dans l'anarchie, ou par s'abrutir dans la servitude ; et le prophète royal ne faisait qu'exprimer sous une image vive et simple une pensée éminemment politique, quand il disait, il y a près de trente siècles : " Si Dieu ne garde la cité, c'est en vain que veille à ses portes celui qui est préposé pour la défendre." *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.* Vous avez dans ce texte, messieurs, tout le sujet sur lequel je veux faire avec vous quelques réflexions. Ainsi, la religion, base et fondement unique du bonheur de la société, voilà toute ma pensée ; développons-la un peu. Si je suis un peu long, c'est que le sujet est immense.

Toute société tend à la perfection, parce que toute société tend au bonheur, et le bonheur pour la société comme pour l'homme, n'est que la tranquillité de l'ordre. Partout où il y a désordre, il y a malaise, inquiétude, effort pour arriver à un état plus parfait. La société qui souffre, cherche à se placer dans un état meilleur, et on reconnaît qu'elle y est parvenue, au calme intérieur, à la paix profonde dont elle jouit. Aussi, l'Écriture sainte, qui propose les plus sublimes vérités sous des images familières, afin de les mettre à la portée des esprits les plus faibles, annonçant au peuple juif une félicité qui comblerait pleinement ses désirs, dit : " Chacun s'assiéra sous sa vigne et son figuier, et personne ne troublera son repos." *Et sedebit vir subtus vitem suam, et subtus ficum suum, et non est qui deterreat.* (Mich. ch. 4, *v.* 4.)

Le repos, résultat de l'ordre, est donc le bonheur des peuples, et une société où règnerait un ordre parfait, jouirait d'un repos parfait. Or, sans la religion, tout est désordre ; pourquoi ? parce que Dieu ayant tout créé pour lui, il s'ensuit que tout ordre est relatif à Dieu. L'ordre dans nos pensées, c'est de le connaître ; l'ordre dans nos actions, c'est de le servir par l'exercice du culte religieux.

S'il est sur la terre une institution qui rappelle les hommes à une origine commune et à une même immortalité ;

une institution qui établisse parmi les hommes un heureux concert de services et de bienfaits, qui leur répète sans cesse qu'il est beau de se sacrifier pour ses frères ; une institution qui ne veut pas qu'il y ait de misérables dans son sein qui ne soient consolés, point de pauvres qui ne soient secourus, point de faibles qui ne soient protégés ; une institution dont tous les exemples et toutes les maximes sont une continuelle leçon de dévouement de l'intérêt particulier à l'intérêt général ; une institution enfin qui fasse un précepte à ses disciples de s'aimer les uns les autres, et qui renferme dans ce seul mot tout le sommaire de sa loi ; cette institution, elle n'est pas autre que la religion sainte que nous professons ; et elle convient souverainement à un peuple pour qui l'amour de la patrie n'est pas un vain mot. C'est au milieu du vrai patriotisme et des sentiments généreux qu'il enfante, qu'elle prend son essor ; c'est là qu'elle trouve de vrais disciples ; c'est là qu'elle n'enseigne point en vain ses sublimes vertus. Car qui est-ce qui maintient la société, si ce n'est l'observation des devoirs que la religion impose ? C'est elle qui assigne à chaque particulier les devoirs qu'il a à remplir dans les différentes conditions où il se trouve placé ; et tout le monde sait que c'est du concours de tous les efforts séparés, mais dirigés vers un centre commun, que résulte l'ordre public ; que c'est l'harmonie de tous les biens particuliers qui forme le bien général.

Que l'homme public sacrifie le bien général à son avidité ; que le magistrat prostitue ses jugements à l'iniquité, que le négociant fonde ses spéculations sur la fraude, que l'artisan quitte le travail pour se livrer à l'oisiveté ; on verra la société languir d'abord, et bientôt se dissoudre. La perte des vertus a toujours été le terme de la prospérité des empires. Or, les vertus ne se perdront jamais dans un État où les saintes règles de l'Évangile seront observées. Car tout ce que la loi politique impose d'obligations, la loi chrétienne en fait des devoirs

religieux. C'est elle qui inspire aux grands et aux riches la bienfaisance, et aux petits et aux pauvres la patience ; c'est elle qui forme les maîtres à l'humanité, et les serviteurs à l'obéissance ; par elle les époux deviennent fidèles, les pères tendres et éclairés sur leurs enfants, et les enfants soumis et respectueux envers leurs parents. Elle inspire la piété à l'ecclésiastique, la justice au magistrat, l'honnêteté au receveur des deniers publics, le goût du travail à l'artisan, à tous l'éloignement du luxe et de la débauche. Que la loi divine soit observée, et toutes les lois de la terre auront leur exécution, sans qu'il soit nécessaire d'employer l'appareil de la torture et du châtiment. On peut donc dire que les crimes se multiplient en raison de l'affaiblissement de la foi. Oui, on peut le dire sans crainte de se tromper, si la religion perdait son empire, dès lors on pourrait s'attendre à voir renaître tous les maux dont le christianisme a été le remède : et que serait alors l'état de la société ? d'un côté, les vices seraient plus audacieux, les excès de tout genre plus multipliés ; de l'autre, les moyens répressifs et conservateurs ne se trouveraient que dans les lois humaines ; or, il faudrait des lois de fer pour enchaîner des peuples sans religion ; à la place des autels, il faudrait des cachots ; au lieu des pasteurs, des soldats ; au lieu de l'Évangile, un code de supplices effrayants ; un peuple sans religion est un peuple indisciplinable. Allez dans les pays où la religion n'exerce point son empire pacifique ; là vous serez assurés de voir régner le plus affreux despotisme ; là il ne peut pas exister de véritable liberté : c'est pour les peuples sans foi que sont faits les tyrans.

Les philosophes de l'antiquité avaient découvert cette vérité par les seules lumières de la raison. Écoutez ce que disait autrefois Socrate : " L'ignorance du vrai Dieu, disait-il, est pour les États la plus grande des calamités, et qui renverse la religion, renverse le fondement de toute société humaine." " Cherchez un peuple sans religion, a dit un auteur protestant (Hume), et si vous le trouvez,

soyez sûr qu'il ne diffère pas beaucoup de la brute." La religion, dit un auteur moderne (Mgr de Bonald), met l'ordre dans la société, parce qu'elle seule donne la raison du pouvoir et du devoir ; et un célèbre orateur français (le comte de Montalembert) disait, il n'y a pas longtemps, qu'il n'y a que ceux qui sentent ce qu'on doit à Dieu, qui peuvent comprendre dans toute son étendue le devoir envers la patrie. Tout le monde connaît ce mot de Rousseau : " Jamais État ne fut fondé, que la religion ne servît de base." Tant il est vrai que chez ce philosophe même, tout impie qu'il était, lorsque les passions se calmaient, la vérité reprenait son empire.

Oui, tout ce qui peut contribuer au bonheur de l'homme comme individu et comme membre de la société, est le résultat de l'enseignement de la foi. N'est-ce pas la religion qui a donné à l'Europe cette belle civilisation qui n'eut pas de modèle dans l'antiquité ? N'est-ce pas la religion qui d'un peuple d'anthropophages les plus féroces fit des hommes doux et humains ? Il suffit de connaître ce qui se passa au Paraguay, pour comprendre ce que peut procurer de bonheur la pratique de la vérité et de la foi. Quelques pauvres prêtres, armés du seul glaive de la parole, la croix et l'Évangile à la main, pénètrent dans des contrées incultes, habitées par des sauvages féroces et intraitables, que les armes des Espagnols n'avaient jamais pu dompter ; et par le seul pouvoir de la vertu et de la vérité, ils viennent à bout de les civiliser ; ils en font des chrétiens qui, pendant plus d'un siècle, ont fait l'admiration de ceux qui ont vu de près leur police et leurs mœurs. Ils créent, au milieu de ces nations sauvages, une république si parfaite, que dans ses rêves les plus brillants, l'imagination ne s'était jamais représenté rien de semblable. On eût dit voir quelques fortunés enfants d'Adam, échappés à la malédiction qui frappa sa race, jouir en paix de l'innocence et du bonheur qui la suit, dans les délicieux bosquets d'Éden. Dieu voulut qu'au moins une fois, la religion agissant sans obstacle sur un peuple, le formât

seule à l'état social, afin de montrer une grande et incontestable preuve que dans ses dogmes et ses préceptes sont renfermées toutes les vérités réellement utiles à l'homme, et toute la félicité dont sa condition lui permet de jouir ici-bas. "Chose admirable ! la religion qui semble n'avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci," dit Montesquieu.

Direz-vous que les lois suffisent pour maintenir le bon ordre dans une société ? Mais qui de vous ignore que les lois ne sont violées que parce que le cœur de celui qui les enfreint est déréglé et corrompu ? Or, qui est-ce qui peut rendre le cœur de l'homme bon et honnête, si ce n'est la religion ? Jésus-Christ n'a-t-il pas dit que c'est du cœur que sortent les vols, les adultères, les meurtres et tous les crimes qui jettent le trouble dans la société ? Il faut donc commencer par régler le cœur de l'homme, avant de voir régner l'ordre et la tranquillité. La loi humaine ne peut attaquer que l'action coupable ; elle n'a aucune prise sur le sentiment, qui en est le principe. La loi arrête le bras, mais elle laisse au cœur toute sa corruption ; elle ne défend que ce qui est criminel, elle ne réprime point ce qui est malhonnête ; même entre les crimes, elle ne punit que ceux qui troublent la société ; tout ce qui ne nuit pas au prochain n'est pas de son ressort.

Imaginez un peuple dont la morale n'aurait d'autre appui que les lois. Oh ! comme ce peuple serait malheureux ! combien il faudrait que ces lois fussent détaillées pour proscrire tous les délits. Où il n'y aurait que des lois, qui est-ce qui soutiendrait les mœurs ? Les mœurs, plus utiles encore à la société que les lois, peuvent quelquefois les suppléer, mais jamais être suppléées par elles. Où il n'y aurait que des lois, on verrait tout homme puissant et hardi les braver ; ne se trouve-t-il pas partout des hommes redoutables ou dépositaires même de la loi ? Ne se trouve-t-il pas aussi partout des hommes qui savent éluder les lois par la ruse, par la fraude, par les

artifices de l'intrigue ou les détours de la chicane? N'en avez-vous pas tous les jours sous les yeux de tristes exemples? Là où il n'y aurait que des lois, le grand intérêt serait, non pas de ne commettre aucun crime, mais de le cacher. Vous savez que tout ce qui peut se soustraire à l'œil de l'homme méprise sa justice. Donc, la loi civile, seule, sera toujours insuffisante dans son autorité, toujours incomplète dans ses préceptes ; il faut qu'un pouvoir étranger et supérieur fasse vouloir ce qu'elle ordonne, et prescrive ce qu'elle n'a pas la force d'ordonner. Qu'en serait-il, par exemple, de la sainteté du serment, base de toute notre législation, et de toutes les décisions judiciaires, sans le sentiment religieux qui lui donne tout son poids? La religion est donc un renfort nécessaire à la loi civile, et sans laquelle elle devient insuffisante. On peut la comparer, la loi, à une barrière que l'on opposerait à un torrent ; elle ne peut arrêter que les rochers qu'il roule ; quand ils seront amoncelés, ils finiront par l'entraîner elle-même : la loi divine, au contraire, est une digue insurmontable, qui repousse le choc continuel des eaux ; c'est l'ordre que Dieu a donné aux flots de ne pas dépasser le rivage, et de s'y briser.

Essaierez-vous de contenir les hommes par la force de l'opinion publique ? Je sais que l'opinion publique a un grand prix ; il ne faut pas la dédaigner ; mais, seule, elle ne suffit pas plus que la loi. Il faut la conserver comme un des plus puissants mobiles qui nous gouvernent ; mais il ne faut pas l'isoler de la religion ; il faut plutôt l'aider, la perfectionner par les sentiments que la religion inspire. Car cette opinion publique, isolée de la religion, ne peut rien sur les actions secrètes. L'opinion publique ne peut ni récompenser ni punir que dans une mesure très bornée. L'opinion publique ne voit et ne juge que par les passions de la multitude, qui n'est pas toujours exempte d'erreur.

L'opinion publique ne tient presque jamais compte des efforts, c'est ordinairement sur le succès qu'elle décide du mérite ou du démérite des hommes. Et lors même que

nous trouverions dans l'opinion publique une estime et une gloire qui nous flatteraient, pouvons-nous en jouir toujours ? Hélas ! il suffit d'un revers pour perdre tout le prix de cette récompense. Y a-t-il rien de plus inconstant que l'opinion ? Ne peut-elle pas dans un instant se tourner contre ceux qu'elle semble favoriser le plus, et précipiter demain dans la boue ceux qu'elle élève aujourd'hui jusqu'aux nues ?

Notre divin Maître a bien voulu nous en fournir un mémorable exemple dans sa propre personne : il entre dans la ville de Jérusalem aux acclamations de tout un peuple qui le proclame l'envoyé de Dieu, le fils de David, *Hosanna filio David ;* et quelques jours après, ce même peuple demande à cris redoublés qu'il soit crucifié, *crucifige eum ;* il lui préfère un meurtrier, un Barrabas, *non hunc sed Barrabam ;* voilà ce que c'est que l'opinion publique.

Et puis, quand elle serait plus constante, qu'est-elle cette opinion publique pour la grande masse des citoyens qui forment le corps d'une nation ou d'une société ? Qu'est-elle pour l'artisan, pour l'homme placé dans les rangs moins élevés, quelle influence aura-t-elle sur lui, puisque souvent il l'ignore, et que plus souvent encore il en est ignoré ? Elle n'est donc pas un moyen suffisant, ni en politique ni en morale. Non, non, il y a trop de maux divers semés sur les pas de la vie, trop de secrètes amertumes, et l'opinion publique a trop peu de pouvoir sur les diverses affections de l'âme, pour en calmer seule le dégoût et l'ennui ; il faut quelque chose de plus que l'opinion publique pour adoucir le malheur, et ce quelque chose, c'est la religion.

Je le répète donc, l'opinion publique, les lois, les juges et les tribunaux doivent être considérés comme les gardiens et les agents publics de la société ; mais cela ne suffit pas ; il faut de plus et nécessairement un agent secret, et cet agent, c'est la religion ; c'est elle qui pénètre l'homme de toute la présence de Dieu ; qui lui

interdit jusqu'à la pensée du vice. Oui, je ne saurais le dire assez : que la religion soit respectée, et vous verrez les bonnes mœurs, vous verrez la foi publique, vous verrez le bonheur et la paix renaître et par conséquent la société redevenir florissante ; toutes ces choses vont ensemble et se prêtent un mutuel secours. Mais quand un peuple perd de vue les rapports essentiels qui existent entre la vie présente et la vie à venir ; quand il n'a pour but que les avantages de la vie présente, sans se mettre en peine de son sort éternel ; quand il n'est conduit dans ses actions que par le jugement que les hommes en portent ; alors, tous les liens de la morale sont rompus ; il n'existe plus sur la terre que le pouvoir de la force : la vertu, si elle ne mène point à la prospérité temporelle, devient moins chère à ceux qui la pratiquaient. Si donc un pareil renversement de principes venait à s'introduire, si le sentiment religieux venait à perdre de son prix aux yeux des peuples, on pourrait dire adieu à toute existence sociale ; la licence prendrait la place de la liberté, toutes les idées d'ordre seraient forcées de céder à la violence et à la destruction ; ni les vies, ni les propriétés ne seraient en sûreté, et au milieu de cet étrange bouleversement, ce serait en vain que l'on ferait des lois, que l'on porterait des décrets, que l'on décernerait des châtiments ; sans cesse inquiets et agités, les citoyens porteraient autour d'eux leurs avides regards ; ils consulteraient la force de leurs bras, et s'ils voyaient quelque espoir de succès, ils ne manqueraient pas d'y recourir, pour abattre tout ce qui leur porterait ombrage. Il faut donc qu'il y ait une religion qui protège l'observance de l'ordre et des lois, et qui les rende respectables aux yeux des peuples ; une religion qui soit une barrière au despotisme de celui qui commande et à l'insubordination de celui qui obéit, et qui fasse comprendre aux uns et aux autres, que si dans ce monde il ne peut pas y avoir dans les états, plus que dans la possession des biens, une égalité parfaite, ces avantages cependant ne sont pas perdus à jamais pour

nous, et que nous les retrouverons éminemment dans une seconde patrie.

Vous direz peut-être encore que dans le siècle éclairé où nous vivons, il n'y a pas à craindre tous ces désordres que l'on redoute là où la religion ne domine pas ; que l'éducation et la science sont aujourd'hui trop répandues pour ne pas exercer une très grande influence sur les mœurs et la conduite de la société. Vaine espérance ; il en est de l'éducation, de la science, comme des décorations d'un édifice : elles en font l'ornement, mais elles n'en font pas le fondement. Il ne faut jamais l'oublier, car c'est un principe fondamental, l'éducation du peuple doit être fondée sur la religion ; sans elle il ne saurait rien, rien surtout de ce qu'il importe le plus à la société qu'il sache, et à lui de savoir ; car la religion civilise l'homme, elle nourrit le pauvre de vérité, comme elle le nourrit de pain ; elle éclaire, elle agrandit son intelligence de telle sorte que sans elle, même au milieu des établissements d'éducation, il végéterait dans un féroce abrutissement, cent fois pire que l'état sauvage. Car si l'ignorance a ses vices, le savoir a aussi les siens ; l'esprit a son intempérance comme le cœur, et trop d'instruction peut être un don bien fatal pour celui qui la possède. Ainsi donc, sans être ennemi de l'éducation, je pense qu'il n'est pas avantageux d'étendre trop loin ses bornes ; qu'une bonne éducation élémentaire fondée sur des principes religieux, suffit pour la masse d'une population. La sainte Écriture l'a dit, la science enfle l'esprit, *scientia inflat ;* elle nourrit l'orgueil si elle n'est pas tempérée par un fort sentiment de religion. Je ne saurais donc trop le répéter, surtout à ceux qui semblent n'avoir pour la religion qu'une espèce de compassion, qui ne portent pas leurs regards et leurs désirs au delà du bonheur que procurent les jouissances de la vie présente ; je ne saurais trop leur répéter que, sans la religion, ils n'auront pas même ce qu'ils cherchent sur la terre, le repos et la jouissance.

Que devez-vous conclure de tout cela, mes frères ? c'est

que la religion est le véritable et unique fondement de la prospérité et du bonheur de la société. Vous en êtes convaincus, j'en suis sûr, et vous le sentez si bien, que vous regarderiez comme un rêve de vouloir séparer les vertus civiques des vertus religieuses, les fêtes de la patrie des fêtes de la divinité ; et si vos fêtes nationales n'étaient pas en même temps des fêtes religieuses, elles perdraient nécessairement de leur intérêt pour le plus grand nombre, elles manqueraient leur but social, elles seraient sans enthousiasme et sans vie . . . N'est-ce pas pour témoigner de cette vérité que vous êtes assemblés aujourd'hui dans ce temple ? Ce sont ces assemblées religieuses qui contribuent le plus à unir les hommes entre eux ; pourquoi ? parce que en présence de la divinité, tous les hommes sont égaux, toutes les grandeurs fléchissent devant sa seule grandeur ; parce que le pauvre humilié au pied de l'autel, voit à ses côtés le riche qui s'humilie aussi, et que alors la distance qui hors du temple les séparait l'un de l'autre, disparaît, les rapproche, sert à les unir, et inspire à l'un et à l'autre des sentiments de bienveillance et de charité, à l'exemple du Dieu qu'ils viennent adorer, et auprès de qui il n'y a pas d'acception de personnes.

Souffrez que je vous le dise, vous surtout qui par votre position êtes appelés à guider l'opinion publique par le poids de votre autorité ; vous qui honorez la patrie par vos talents et votre savoir, souffrez que je vous dise que votre devoir est de l'honorer aussi par votre fidélité à la pratique de la religion. Il est essentiel que ceux qui sont à la tête de la société et qui commandent, viennent se mêler souvent dans les temples avec le peuple qui obéit, pour y reconnaître avec lui le domaine souverain du père commun des hommes, y participer au même sacrifice, et surtout s'y asseoir à la même table, s'y nourrir du même pain sacré, comme tous les membres d'une même famille s'asseyent à la table paternelle. Alors il s'établit un rapport de confiance entre ceux qui gouvernent et ceux qui

sont gouvernés ; entre ceux qui dirigent et ceux qui sont appelés à se laisser conduire ; entre l'homme ignorant et l'homme instruit ; entre le législateur et celui qui reçoit la loi ; rapport qui fait que l'un et l'autre se soutiennent mutuellement.

Quand un État est ainsi ordonné, il est heureux, il est tranquille ; le peuple souffre volontiers la subordination dans laquelle il est placé ; mais si, au contraire, la religion n'est ni respectée ni pratiquée par les chefs, si elle est laissée aux classes basses ou moyennes, et que les riches la regardent comme au-dessous d'eux ; si le peuple s'aperçoit que ceux qui sont appelés à le diriger ne croient plus à l'ancienne fraternité ; s'il ne les voit plus prosternés et anéantis avec lui en présence du même Dieu, devant les mêmes autels, lorsqu'il n'a plus avec eux d'autres rapports que ceux des services et des devoirs, et qu'il reconnaît qu'on n'y met plus d'autre prix que celui du métal qui en est le salaire ; alors ce peuple fait un retour amer et profond sur lui-même, il s'indigne de n'être plus que la bête de somme de la société, il ronge avec désespoir le frein de la contrainte, il profite du premier moment favorable qui se présente pour forcer à ramper avec lui dans la poussière, et à redevenir ses égaux dans la société, ceux qui n'ont pas voulu l'être dans la religion.

Ainsi, voulez-vous rendre le peuple bon et heureux, autant qu'on peut l'être dans ce monde ? rendez-le religieux, mais souvenez-vous qu'il ne le sera qu'autant que ceux qui sont à sa tête seront religieux eux-mêmes.

J'ajouterai en terminant, rendez-le *sobre*. Je vois écrit sur une de vos bannières : *rendre le peuple meilleur*. C'est bien, mais je suis parfaitement convaincu qu'il ne peut y avoir d'amélioration praticable et efficace sans la sobriété et la tempérance. Tout le monde sait que la tempérance est la mère de l'industrie et de l'économie, qu'avec cette vertu, notre population laborieuse et intelligente ne peut pas manquer de prospérer, comme elle ne peut manquer de se dégrader par l'effet du vice qui lui

est opposé. Vous devez donc aussi encourager l'association de tempérance, qui célèbre aussi aujourd'hui la fête de saint Jean-Baptiste comme celle de son principal patron. Mais comment encouragerez-vous la tempérance ? Encore une fois, par votre exemple encore plus que par vos paroles ; et ensuite en n'employant soit à votre service, soit dans vos ateliers, que des hommes appartenant à cette société. Par ce moyen, vous serez servis plus fidèlement, et vous procurerez le bien de ceux que vous aurez, pour ainsi dire, forcés à entrer dans la société de tempérance. C'est là un esprit d'association vraiment patriotique, et dont les heureux effets sont notoires. Loin de nous ces associations mystérieuses qui s'enveloppent d'un secret impénétrable, que la religion condamne et anathématise précisément à cause de ce secret, parce qu'elle sait qu'il n'y a que le méchant qui craint la lumière. Il n'en est pas ainsi des associations de la tempérance, ni de celle de Saint-Jean-Baptiste. Leur but est public, leurs moyens sont connus ; on ne peut donc que louer ceux qui s'y enrôlent.

Nous entendons souvent dire qu'il faut savoir se mettre à la hauteur des circonstances, qu'il faut marcher avec son siècle : eh bien ! cette association de tempérance n'est-elle pas l'œuvre de notre siècle ? N'a-t-elle pas régénéré de nos jours tout le peuple chez qui elle a pris naissance ? Le propagateur, l'apôtre de cette association, n'est-il pas à juste titre regardé comme un des grands bienfaiteurs de son pays et de l'humanité entière ?

Il faut, dites-vous, marcher avec le siècle : cette maxime est vraie sous plus d'un rapport, mais si on l'applique sans discernement, elle peut devenir bien funeste, et nous précipiter dans l'abîme.

Oui, marchons avec le siècle, j'y consens, dans les choses que le temps fait naître et mourir, qui sont abandonnées aux recherches et aux combinaisons de l'esprit humain. Ainsi, lorsque de brillantes découvertes auront agrandi le domaine des connaissances, jeté plus de

lumières sur diverses branches des sciences ; ainsi, lorsque les progrès des arts, de l'industrie, du commerce, auront amené de nouvelles relations de peuple à peuple, et comme donné au monde une face nouvelle et inconnue auparavant, marchons avec le siècle, j'y consens. Mais que des doctrines perverses, se cachant sous les noms spécieux de tolérance et de libéralité, s'efforcent de saper les fondements de la foi ; qu'on se croie philosophe précisément parce qu'on n'est pas chrétien ; qu'on appelle lumière ce qui n'est que ténèbres ; alors marcher avec le siècle, ce n'est pas sagesse, c'est imprudence, c'est fatalité. C'est ici que le ministre des autels, que le magistrat, que le père de famille doivent former une sainte ligue pour s'opposer au funeste torrent du siècle.

Ah ! mes frères, la pente au mal est si rapide, l'homme est si impatient de tout joug que si ceux qui, par leurs lumières, leur capacité, leur position, sont à la tête de la société, ne défendent pas les saines doctrines, les bons principes, ceux de l'Évangile, bientôt la société toute entière tombera dans le trouble. Alors Dieu permettra que en punition de notre infidélité à la religion sainte que nous professons, nous tombions au pouvoir de ceux qui en veulent à notre foi autant qu'à notre nationalité ; je pourrais dire, qui n'en veulent à notre nationalité qu'à cause de notre foi.

Lorsque le roi des Assyriens envoya Holopherne pour assiéger et saccager Béthulie, ce général orgueilleux, irrité de ce que les Juifs osaient lui résister, entra dans une grande colère, et jura de les exterminer. Alors, Achor, général des Ammonites, lui adressa la parole, et lui dit : " Prince, le Dieu des Juifs est puissant, et il protège ce peuple d'une manière admirable, lorsqu'il le sert fidèlement ; si donc vous voulez le combattre avec succès, informez-vous si ce peuple n'a pas irrité son Dieu par quelque offense, alors vous pouvez espérer de le vaincre ; si au contraire, il lui a éte fidèle, il sera invincible." Mes frères, nous en pouvons dire autant de nous :

soyons fidèles à Dieu, accomplissons bien ses préceptes, et nous vaincrons les ennemis, non seulement de notre bien-être et de nos intérêts matériels, mais surtout nous vaincrons les ennemis de notre salut ; et cette victoire nous mettra en possession du bonheur éternel.

H. HUDON (1).

1846

PAROLES D'UN SOLITAIRE

L'onde qui coule et fraîche et pure
Sous les ombrages de l'été,
Dans son cours un rameau jeté
Peut en troubler le doux murmure.

Quand de sa voix harmonieuse
Le rossignol charme nos bois,
La foudre suspend et sa voix
Et sa chanson mélodieuse.

Et souvent, près du lac tranquille
Où régnait le calme des cieux,
D'un torrent venu d'autres lieux
Bruit la clameur inutile.

La plus touchante mélodie
Ne peut, hélas ! durer toujours ;
Il faut des ombres à nos jours,
Au cœur de la mélancolie.

Le rameau tombé du feuillage
Doit rider l'onde au cristal pur ;

M. Hyacinthe Hudon était chanoine de la cathédrale de Montréal. Il était né à la Rivière-Ouelle en 1792, et il est mort en 1847, de la fièvre typhoïde qu'il avait contractée en administrant les secours de la religion aux émigrés irlandais, qui semaient cette épidémie d'un bout du Canada à l'autre. Il passait pour l'homme le plus spirituel du clergé canadien.

Il faut qu'au firmament d'azur
Parfois s'étende un noir nuage.

Il faut que les chansons aimées
Cessent au grondement des cieux,
Comme sur les flots furieux
Meurent les brises embaumées.

Ainsi s'effacent toutes choses !
Et l'homme en ses destins divers,
A dans ses jours souvent amers,
Beaucoup d'épines, peu de roses.

Jusqu'à l'heure où chacun succombe,
Appelant la félicité,
Il cherche d'un cœur agité
La paix que renferme la tombe !

F. M. DEROME.

1846

LE FRÈRE ET LA SŒUR

I

UNE MALADIE SECRÈTE

Il n'y a que quelques années la seigneurie de Beauharnois appartenait à un grand d'Angleterre, qui en avait confié le soin à un homme équitable et plein d'une honnête bonhomie. Les forêts seigneuriales étaient alors ouvertes à tous les plaisirs, et les habitants du lieu en usaient en bons fils de famille.

Mais depuis que des spéculateurs avides se sont partagé en lambeaux ces domaines naguère si heureux, la joie est disparue, loin d'entraîner avec elle la misère et les infructueux travaux.

Sous le régime libéral de la vieille tenure, j'avais moi-

même battu plus d'une fois les sentiers ombreux du domaine seigneurial. Plus d'une fois aussi l'écho de ses bois avait répété le bruit inoffensif de mon fusil inhabile. Ce fut dans une de ces courses que je m'arrêtai un jour sur une pointe de terre qui s'avance dans le fleuve et dont le charmant aspect attira plus tard mes pas journaliers. Ce lieu ravissant, connu sous le nom de *Pointe du Buisson*, réunit, malgré son peu d'étendue, tous les agréments que puisse offrir la plus riche nature. Le fleuve en baignant la rive semble par un effort suprême vouloir étaler toutes ses richesses, sa force et sa limpidité. Les cascades se soulèvent par milliers, revêtues des plus brillantes couleurs, mêlées d'or, d'argent et d'azur. Elles se choquent entre elles, puis s'embrassent tout à coup pour retomber enlacées sur leur lit pavoisé d'une mousse soyeuse. Toute la masse des eaux, resserrée en cet endroit entre une île et la pointe, bondit tumultueusement, variant sans cesse ses luttes et ses couleurs. A de courts intervalles vous pouvez voir un bateau s'engouffrer dans ces gorges et disparaître sous l'écume mugissante, pour remonter bientôt glorieux sur les flots, prêt à recommencer la lutte, sans prendre le temps de sécher ses abondantes sueurs.

Souvent, assis sur un tertre verdoyant, et les pieds sur les bords gazonnés du buisson, je rêvais le bonheur du poète dont le regard inspiré eût contemplé ce tableau enchanteur. Mais une larme de dépit m'arrachait de mes méditations infructueuses et me reportait dans les sinueux sentiers du bois, où mes dents faisaient force poésie sur les mûres et les framboises. Les fruits les plus variés, les plus délicieux, s'offraient de toutes parts pour égayer mes soucis, et je confessais gaiement que la nature m'avait plutôt fait glouton que poète.

A différentes époques je m'étais arrêté à examiner les dehors d'un ermitage situé sur la partie la plus pittoresque du buisson. Le lierre envahisseur en avait caché jusqu'à la moindre ouverture. Il était facile de voir par

JOSEPH DOUTRE

l'aspect sauvage des alentours que plusieurs années s'étaient écoulées depuis qu'on y était entré.

Un jour que j'étais à deux pas de là, à prendre une collation de framboises en la société de plusieurs jeunes personnes, j'entendis l'une d'elles dire en soupirant :

—Tu te rappelles, Lydie, le temps où nous venions fêter ici ce qu'ils appelaient " le jour du frère et de la sœur ? "

—Nous avions bien du plaisir, répondit l'autre en soupirant à son tour.

L'expression involontaire de ces regrets pour le temps passé piqua ma curiosité. Je demandai un mot d'explication, mais on me dit que c'était une longue histoire, et personne ne voulait se charger du récit. J'insistai, je priai, sans trop réussir. J'aurais bien pu terminer la contestation en m'adressant à mon voisin ; mais j'attachais déjà trop d'importance aux paroles d'une femme pour démordre de mes premières sollicitations. Je vis enfin une poitrine se soulever par trois longs soupirs, des doigts délicats se sécher du jus de framboises, et déposer un plat encore rempli de fruits. C'était un exorde de rigueur et de bon augure.

—L'ermitage avait été construit il y avait déjà de longues années, c'est-à-dire, vingt-cinq à trente ans. A peine était-il garni de quelques meubles qu'on le vit habité par deux jeunes enfants et une *bonne* à figure honnête et déjà sur le retour de l'âge.

Carolle et Élisa voyaient gaiement s'épanouir leur premier lustre et ne souhaitaient rien autre chose que des bonbons et les baisers de la bonne Marianne, qu'ils appelaient maman-grand'mère.

Le père des deux enfants venait plusieurs fois dans l'année passer quelques jours à l'ermitage et y laissait chaque fois une abondante provision de bonbons et de jouets. Il arriva un jour sans son entourage ordinaire de poupées et de dragées. Peu s'en fallut qu'il ne s'ensuivît une insurrection déplorable. Mais le père calma bientôt

cet ouragan formidable en annonçant aux rebelles qu'ils allaient quitter l'ermitage et venir à la ville choisir leurs jouets eux-mêmes. Mais, hélas ! cruelle déception ! En arrivant à Montréal, Élisa dut embrasser son frère pour aller goûter les bonbons du couvent, tandis que Carolle, de son côté, suivait son père vers un collège des États-Unis.

Quatre années s'écoulèrent avant qu'ils se revissent. Après une si longue absence, l'ermitage s'ouvrit pompeux et décoré pour recevoir ses anciens hôtes. Des merveilles étonnantes s'étaient opérées pendant ces quatre années. Le frère et la sœur, qui se revoyaient pour la première fois, se regardaient de haut en bas, comme si, au réveil d'une longue nuit où une fée mystérieuse aurait touché leur existence de son talisman miraculeux, ils eussent cherché mutuellement en eux les traces de la veille entièrement effacées.

Élisa qui, à son départ, faisait, des longues tresses de ses cheveux, une ceinture dont le double nœud laissait encore flotter ses extrémités ondoyantes, encadrait alors sa figure d'ange dans un double cintre du plus riche châtain, qui s'ombellait en se nouant derrière les oreilles. Le reste de sa tenue ne laissait aucune trace des années de l'enfance, et laissait facilement voir qu'une caméristé habile avait entièrement changé la vieille routine de la bonne Marianne, qui se trouva toute désorientée dans ce nouveau système de toilette.

Carolle, quoiqu'il eût alors ses seize ans bien comptés, ne paraissait pas avoir beaucoup progressé dans la perfection de son physique. Il semblait même n'avoir jamais songé à porter le moindre soin à sa personne, et il parut tout étonné de voir l'attention particulière avec laquelle sa sœur redressait le plus léger filet qui s'écartait de l'enchevêtrement travaillé de sa chevelure. Chez lui aussi il n'était pourtant resté aucun vestige de la légèreté de ses premières années. Une humeur sombre et pensive avait succédé à toutes les folles joies de l'en-

fance. Une idée fixe, unique, occupait continuellement son imagination naguère si expansive. Cette inquiète préoccupation ne ferma pas néanmoins son cœur aux douces consolations de l'amour fraternel. Mais dès qu'il était seul, ses pensées reprenaient leur cours et tombaient comme un cauchemar accablant sur tous les instants de sa solitude.

Il fallut bientôt se séparer pour reprendre de nouveau la discipline du pensionnat. Il serait assez difficile de dire ce que la courte vacance qui les avait réunis avait jeté d'étranges sentiments dans le cœur de chacun d'eux. Élisa ne parut plus la même. La vie qu'elle s'était faite si joyeuse, si folâtre dans ses premières années d'études, lui devint dure et insupportable ; et chose étonnante, ce ne fut que de ce moment qu'elle sembla vouloir en jouir pleinement. Elle commença à étudier les charmes de son esprit et de sa personne, et à mépriser les amusements de l'enfance. L'instinct du beau, si naturel à son sexe, se réveillant prématurément en elle, elle devina bientôt les privilèges attachés à sa nature, et saisit avec avidité la clé des admirations que la société prodigue à la beauté et à l'esprit cultivé. Ce fut avec le même dégoût de la réclusion que Carolle se rendit au collège. Lui aussi, il osa demander aux grâces si elles n'auraient pas échappé chez lui quelqu'un de leurs dons enchanteurs. Cette première investigation était loin de pouvoir le désespérer ; aussi commença-t-il activement à exploiter le fond de talents et de valeur physique que la nature lui avait départi.

Nous laisserons ces quatre années passer inaperçues et nous viendrons tout de suite à l'ermitage, qui s'ouvrait enfin pour posséder longtemps les deux anges du buisson. Élisa était libre depuis deux ans, et connaissait déjà amplement toutes les petites intrigues qui composent la vie de tous les mortels. Carolle avait de l'instruction tout ce qu'il en faut pour faire un savant ou un artiste ; mais il lui manquait la connaissance du monde, pour l'étude

duquel il se remit sans réserve entre les mains de sa sœur.

Sans savoir pourquoi, Carolle commença néanmoins à s'éloigner d'elle dès les premiers jours de son arrivée. Il partait le matin, son fusil sur l'épaule, et ne reparaissait que le soir, morne, abattu, brisé de fatigue et de tourments intérieurs. Élisa, laissée à elle seule, renchérissait sur la taciturne mélancolie de son frère. Elle passait tout le jour en promenades, sans but, sans consolations, rentrant le soir sans savoir ce qu'elle avait fait. Souvent elle avait surpris son frère assis sur la dernière pierre d'un précipice, la tête appuyée dans ses mains, et les pieds inondés du reflux des flots. Elle s'en retournait en essuyant les larmes qui coulaient sur ses jours roses et en se demandant à elle-même : Mon Dieu, qu'a-t-il donc ?

Un jour que, cachée derrière des broussailles, elle l'examinait assis sur cette pierre menaçante, elle le vit tout à coup se lever, la figure sereine et le pas assuré. Elle s'enfuit promptement pour dérober ses yeux rougis. Mais il l'atteignit bientôt, et l'enlaçant dans ses bras, il lui demanda pardon de la solitude dans laquelle il la laissait vivre.

—Pourquoi, en effet, nous fuyons-nous? reprend la tendre jeune fille. Pourquoi me laisser seule ? Oh ! si tu savais combien mes pensées sont tristes et mon âme inquiète, quand tu me laisses ainsi seule ! Toi-même, comme tu parais souffrir dans la solitude que tu cherches sans cesse ! Qui sait, si nous parlions ensemble de ce qui nous occupe lorsque nous sommes loin l'un de l'autre, si nous n'allégerions pas nos peines respectives.

—Hélas ! dit le jeune homme avec amertume, tu peux, toi, me parler de tes soucis, mais moi . . .

—Tu consens au moins à ce que je parle un peu de moi. Eh bien ! tu as vu souvent ces petites villageoises qui viennent cueillir ici des fruits. Ne leur as-tu jamais entendu dire entre elles : Ce panier de mûres, ce casseau

de framboises, je le garde pour maman ? Comme elles parlent avec amour, avec tendresse, de leur mère ! Ce nom de mère n'a-t-il pas souvent porté sur tes lèvres cette question désespérante : Notre mère à nous, qui est-elle, où est-elle ? Oh ! Carolle, qu'il est cruel, n'est-ce pas ? de ne pouvoir répondre à cette question ! Qu'il est cruel de n'avoir pas à nos côtés cet être aimant pour nous attirer contre son cœur et nous répondre par des baisers !

—Tu y penses donc, toi aussi, malheureuse enfant ? Je ne te laissais donc jamais seule, puisque ma pensée continuelle demeurait avec toi et s'unissait à la tienne ! Oh ! oui, une mère, une mère ! . . . pour connaître nos peines, pour les faire oublier de sa douce parole ! . . .

Tout à coup la jeune fille sembla renaître sous l'inspiration d'une idée inattendue.

—Dis donc, Carolle, reprit-elle, si par hasard c'était encore un des secrets de papa de nous cacher l'existence de notre mère ? Oh ! quel bonheur de la retrouver ! . .

—La retrouver ! Oh ! non, jamais . . . Papa nous aime trop pour nous cacher une chose pareille. Ne l'espère pas, car la déception serait trop cruelle.

Reconnaissant l'invraisemblance de sa supposition, Élisa retomba aussitôt dans un silence désespérant. La tête penchée sur son sein, les yeux inondés de larmes, elle roulait machinalement entre ses doigts les boucles de cheveux qui ondulaient sur son cou d'albâtre. La sympathie fraternelle se communiquant rapidement, les yeux de Carolle se mouillèrent de larmes à son insu. Empruntant néanmoins des illusions qui ne l'égaraient pas et un espoir qu'il n'osait concevoir, il essaya de relever le courage abattu de sa sœur.

—Espérons pourtant, reprit-il en lui prenant les mains, espérons que le temps effacera ces chagrins. Quant à retrouver notre mère, je n'y ai jamais songé. Mais les joies du monde et les plaisirs que papa nous promet pour l'avenir nous feront peut-être oublier ce qui nous

manquera. Bientôt tu les savoureras ces plaisirs d'un monde que je ne connais pas encore, et que je n'envie pas de connaître. Bientôt tu brilleras sur ce nouveau théâtre . . . Oh ! comme ton nom seul fera palpiter de cœurs ! . . . Oh ! sois heureuse, sois heureuse, car ton avenir est beau. Anticipe ce bonheur par un cœur tranquille.

—Mais pourquoi pleures-tu donc, en me faisant ces beaux contes ? interrompit la jeune fille surprise et troublée.

—Car, vois-tu, ces plaisirs tu les prendras sans moi, oh ! oui, sans moi . . .

—Alors, je n'en veux aucun, dit la sœur en passant son bras autour du cou de son frère, et de l'autre main glissant son mouchoir blanc sur ses yeux.

—Ne parlons plus ainsi, reprit Carolle. Bannissons ces pensées. Laissons derrière nous le passé, et fermons les yeux sur l'avenir. Vivons désormais heureux du présent, et soyons comme autrefois, ce qu'ils appelaient "les petits anges du buisson."

Ces dernières paroles, prononcées d'un ton amicalement badin, reçurent leur sanction par le baiser le plus suavement humecté que jamais lèvres fraternelles aient échangé. Le bonheur reparut avec son entourage gracieux. Les jours passaient inaperçus et les soirées s'annonçaient par une musique pleine d'inspirations. A peine trouvaient-ils un moment pour aller aspirer la brise épurée du rivage. Ils ne sortaient plus ; l'ermitage était transformé en salon d'artiste. Ils faisaient de la musique l'un pour l'autre, et de peur d'en laisser jouir la solitude même qui entourait leur habitation, tout était hermétiquement fermé. Au silence qui commença à régner, on aurait pu croire que la vieille Marianne était le seul être vivant qui y demeurât. Cependant une harmonie variée du son alternatif de plusieurs instruments, et parfois aussi une voix pure, jeune, pleine de feu, de langueur, tantôt animée frénétiquement, tantôt longue et douloureuse comme

la voix d'une captive, indiquait clairement que l'ermitage enfermait de jeunes existences. Et la vieille qui ne songeait pas plus à prendre un air musicien qu'à se friser ou à se farder, ne pouvait donner l'ombre de quiproquo. La nuit les chants se prolongeaient fort tard. Il n'y avait pas à se méprendre, on entendait bien deux voix. C'étaient de magnifiques duos, où encore on n'osait croire que a bonne fût pour quelque chose. La voix de basse était moins flexible, moins vibrante : elle s'élevait moins haut vers les cieux et s'unissait plus faiblement à la voix des anges.

La bonne Marianne qui, autant que ses pupilles, avait souffert de leur peu d'intimité, semblait rajeunir en les voyant s'amuser avec autant de bonheur. Elle applaudissait à tous leurs jeux, et leur demandait souvent quelque belle *gigue* de son jeune temps.

Depuis trois mois seulement ils goûtaient de cette nouvelle vie, lorsque les choses changèrent subitement de face. Carolle, qui n'avait paru renoncer à ses vieux chagrins que par l'effet d'une résolution subite et forcée, sentit bientôt s'affaiblir le calme salutaire qu'il avait trouvé auprès de sa sœur. Élisa elle-même avait laissé ses pinceaux se sécher et son aiguille s'endormir au milieu d'une tapisserie inachevée.

Carolle, ennuyé de cette vie où son âme serrée à l'étroit avait besoin d'expansion, résolut d'y mettre fin d'une manière quelconque. Sans retarder d'un jour, il écrivit à son père la lettre qui suit :

"MON CHER PÈRE,—Si le bien-être matériel pouvait suffire à la vie et au bonheur de vos enfants, depuis longtemps vos bontés auraient fait taire tout désir de nouvelles faveurs. Tant que la légèreté de l'enfance habita cet ermitage, nous ne désirions rien que l'heure de vos visites. Quoique ce désir soit encore le plus empressé qui nous anime, je ne puis vous taire plus longtemps que la vie que nous menons est souvent et même toujours bien sombre. Ce n'est pas que j'ambitionne les plaisirs que

vous nous promettez ; Élisa n'en paraît pas non plus bien éprise. Mais sans pouvoir clairement m'expliquer sur ce qui manque à notre bonheur, je vous soumettrai mes vœux, et je demande avec instances et prières que vous portiez votre attention sur leur accomplissement prochain.

"Ce qu'il me faut à moi, règlera nécessairement ce qu'il faut à ma sœur. Je sais que son désir le plus ardent serait de s'attacher à mes pas partout où j'irais. Notre longue habitude de vivre ensemble explique naturellement ce goût. Je ne vous dirai pas quels sont mes goûts, j'oserai plus, je vous dirai mes besoins. Je sens profondément que le seul moyen, non pas de guérir, mais de soulager les maux réels qu'une imagination trop vive m'a créés, serait de voyager loin et longtemps. S'il m'était possible de vous dire les motifs de cette détermination, vous ne balanceriez pas un moment à me fournir les moyens de l'exécuter.

"Loin de moi, je sais que Élisa goûtera peu des plaisirs que vous nous avez fait entrevoir. Aussi vous faudra-t-il mettre toute votre sensibilité en jeu pour la distraire. Mais la nécessité qui me presse est plus forte encore que l'affection que je lui porte. Pardonnez ma discrétion, et permettez-moi d'espérer votre réponse sous quatre jours.

"Ermitage du buisson.

"CAROLLE."

Deux jours après il recevait cette réponse, et la communiquait à sa sœur avant même de lui avoir fait part de ses projets :

"MON BIEN-AIMÉ CAROLLE,—Plus que jamais je sens aujourd'hui l'amertume des mystères de famille qu'il m'a fallu cacher à mes enfants. La première relation de famille que j'ai à vous faire professer est de vous associer à mes peines et à mon deuil en vous annonçant la mort de mon père. Il vient d'expirer sans avoir embrassé son petit-fils, non plus que mon aimable petite Élisa, sans même les avoir connus. Cet événement devant terminer

votre vie de réclusion, je sens que vous ne pourrez que faiblement participer à ma douleur. Aussi je fais grâce à vos sentiments intérieurs, et je travaille incessamment à donner à cette perte cruelle les conséquences favorables qu'elle peut avoir pour chacun de vous. Il me faudra à peu près huit jours pour régler les plus pressantes affaires. Sans vouloir pénétrer tes secrets, je pense que tu peux attendre mon retour parmi vous pour discuter avec moi sur le mérite de tes projets de voyage. Attends-moi donc avec la conviction que mon affaire unique sera désormais le bonheur de mes enfants ; et que, quelle que soit la manière de le leur procurer, je ne refuserai rien à leurs désirs. Soyez toujours de bons enfants et embrassez-vous dix fois en souvenir de votre père."

—Et tu pars ? ajouta aussitôt Élisa devenue blanche comme un lis.

—Il le faut, répondit Carolle.

La jeune fille se leva sans prononcer une parole, et lançant sur son frère un regard inspiré de terreur et presque d'égarement, elle disparut derrière les buissons, où Carolle ne voulut pas la perdre un instant de vue. Il la ramena bientôt à l'ermitage, où, saisie d'une fièvre ardente, elle s'enferma dans sa chambre, refusant de recevoir tout soin quelconque.

II

UN REMÈDE SECRET

Le jour s'était levé avec toute la pompe qui rehausse ordinairement les douces et bienfaisantes matinées de juin. L'horizon se diaprait d'un large manteau d'azur sur lequel une aurore éblouissante déployait coquettement ses coupoles d'or, qui se détachaient comme une frange de rubis et d'émeraudes. Une brise légère courant complaisamment sur les bruyères, forçait mille et mille fleurs sauvages à déployer leurs corolles embaumées. Le joyeux rossignol, courtisan assidu de l'aurore, s'évertuait vaine-

ment à embellir de ses chants cette scène sublime ; car le ressac continu des cascades étouffaient ses mélodies sous son mugissement saccadé.

L'ermitage, au sein de toutes ces merveilles, ne laisse pas de relever admirablement l'art des hommes mis en contemplation avec les créations de la main éternelle qui l'entourent. Plus vaste que l'ajoupa des Indiens, il en dessine parfaitement l'extérieur feuillu et sauvage. Le lierre grimpant jusqu'au sommet de sa toiture, laisse pendre ses brindilles vertes, enchevêtrées les unes dans les autres et formant une enveloppe artistement combinée, où le rossignol va promener ses chants et cacher ses amours. Quelques fenêtres percées en ogive se perdent sous ce tissu verdoyant. L'aurore épandant ses nappes de lumière à demi interceptée par la verdure, éclaire splendidement le riche intérieur de l'ermitage. D'un coup d'œil on devine la sollicitude et l'amour paternels qui ont présidé au luxe et à l'aisance qui y règnent. Le palier, recouvert en entier de damas bleu ciel, permet néanmoins à deux larges glaces de reproduire les beautés de cette habitation solitaire. Le parquet, enfoui sous la plus riche mousse de Turquie, éteint le moindre bruit des pas. Une table d'ébène, incrustée en mosaïque, tient le milieu de la salle, et porte pêle-mêle mille objets de luxe futile, dont une partie se perd sous un encombrement d'instruments de musique. Un sofa dont les bras s'ouvrent voluptueusement aux fatigues et à l'indolence, occupe la pénombre d'une alcove faiblement déclive.

Élisa y est assise et premène une main agitée sur les dernières touches du clavecin dont l'extrémité atteint presque le sofa. Carolle est devant elle, debout, le coude appuyé sur la console de la cheminée, et regardant les oiseaux se becqueter sur la fenêtre. Tous deux se taisent, le son discordant que produisent les coups de doigt nerveux de la jeune fille sur le clavecin, troublent seuls ce silence ennuyeux. Enfin elle retire son bras et s'adressant à son frère :

—Quelle heure est-il, Carolle ?

—Six heures à peine. Je ne sais ce qui a pu nous tirer si tôt du lit. Ce n'est pourtant pas la joie précoce de voir arriver papa. Car, quoique ma résolution soit bien prise, il m'en coûte de partir.

—Oui, partir, reprit sa sœur, partir . . . et moi qui n'ai de joies que les tiennes, de peines que les tiennes, tu ne me juges pas digne d'être consultée sur une affaire dont les suites me seront aussi personnelles qu'à toi.

—Pardon, ma sœur, pour te consulter là-dessus, il n'aurait pas même fallu songer à partir, car ton avis m'était connu d'avance.

—Mais enfin pourquoi nous quitter, et pour combien de temps vas-tu me laisser pleurer ? . . .

Et une larme tomba sur sa joue pâle et fiévreuse. Carolle tourna la tête vers la fenêtre sans répondre et, plein d'émotions, il vint s'asseoir au côté de sa sœur.

—Allons ! courage, lui dit-il. Je ne puis te dire ni mes motifs de départ, ni le temps que je passerai loin de mon père et de toi . . . Écoute . . . Quand j'étais au collège, j'avais fait bien des rêves de bonheur, où toi, ma sœur, tu étais toujours présente. J'avais fait de l'avenir un riant portrait, où, encore toi, Élisa, tu tenais la première place. Mais pardon, pardon, si mes paroles te font mal . . Je ne sais quel pinceau sombre a passé sur ce fabuleux tableau. Je ne puis soulever la toile funeste qui te le cache, mais console-toi en songeant que tu fus toujours digne de réaliser mes rêves, et que moi seul, malheureux, j'y ai apporté un obstacle infranchissable. N'exige pas d'aveux plus explicites, ils sont impossibles . . . Pour le dernier jour que nous allons passer ensemble, allons visiter nos vieux domaines, pour leur dire adieu, peut-être éternellement . . .

Sa voix s'éteignit sous un torrent de larmes. Il prit le bras de sa sœur, qui ne pleurait pas et qui ne paraissait plus vivre de l'âme. Ils sortirent d'un pas lent et se perdirent bientôt dans les sinuosités du buisson.

Carolle, sombre de ses sinistres projets, les oubliait pour ne penser qu'au deuil qu'il allait laisser. Attrister sa sœur, elle si bonne, si douce, si belle ! . . . Cet ange que les poètes n'ont jamais pu dire ; ce regard devant lequel Michel-Ange eût jeté de dépit son pinceau inhabile, et dans lequel l'amour avait gravé son nom ; ces lèvres si fraîches que naguère encore un sourire angélique agitait sans cesse ; ces couleurs que le lis était trop pâle et la rose trop sombre pour reproduire ; elle enfin que la nature, après un long travail et des efforts sans exemple, avait offerte à l'admiration des hommes . . . il la voyait déjà se flétrir sous la douleur, et l'entendait lui demander compte de la vie qu'il lui arrachait.

Ces tristes pensées tombaient sur son âme comme les gouttes de plomb rougi sur la chair des suppliciés.

La promenade d'adieux dura trois heures. Ils revinrent à l'ermitage pour y attendre leur père qui devait arriver à chaque instant. En effet dix heures sonnaient à peine qu'ils entendirent le galop de plusieurs chevaux qui arrivaient sur la pointe du Buisson. C'était leur père suivi de deux laquais qui conduisaient chacun deux chevaux. Ceux qu'ils tenaient en laisse étaient destinés aux hôtes de l'ermitage, qui ne paraissaient pas fort disposés à en faire usage. Ils arrivèrent tous deux comme leur père descendait de cheval. Loin d'offrir, comme à l'ordinaire, leurs fronts purs et sereins à ses baisers, ils venaient devant lui comme des condamnés devant leur juge.

—Allons, allons ! leur cria-t-il en souriant, je vois que le départ vous prend mal au cœur. Embrassez-moi toujours, et allons sans me reposer nous conter nos petites affaires.

Ils partirent tous trois, et tournant à la bifurcation d'une allée de jeunes noyers, ils s'assirent sur une verte pelouse, le père au milieu et les deux enfants assez près de lui pour laisser leurs mains dans les siennes.

—Je vois bien, commença le père en les regardant tour à tour, que nous avons mutuellement besoin d'explica-

tions. Je vais d'abord vous conter mon histoire, qui sera la vôtre, et après cela vous me direz ce que vous voudrez de vos secrets.

J'avais ton âge, Élisa, dix-huit ans. Mon père, à cette époque, commençait à se relever de longs échecs. Aujourd'hui que la noblesse consiste en Canada à avoir de nombreux écus, il avait compris qu'il lui fallait nécessairement troquer ses vieux titres pour cette noblesse scabreuse qui brille ou s'éclipse suivant que les spéculations sont bien ou mal dirigées. Il vit bientôt qu'il fallait autant de noblesse d'âme pour courir et supporter les diverses chances du commerce que pour affronter le sort des armes. Après des désastres incalculables, il était parvenu à détourner le malheur de dessus sa tête, sans faillir à ses vieux principes d'honneur. Ce succès lui inspira une singulière idée. Fier de lui-même, et ne sachant gré à personne du bien-être qu'il s'était acquis, il prétendit en dominer l'usage par sa volonté toute-puissante. Il pensait bien que ses fils hériteraient un jour du prix de ses sueurs, mais il voulait qu'ils le gagnassent par une servitude aveugle à tous ses caprices.

Prenez garde, mes enfants, de me calomnier en votre pensée. Ce que je dis d'un petit travers de mon père ne m'empêche pas de respecter et chérir sa mémoire ; mais l'explication en est nécessaire pour ce que j'ai encore à vous dire.

J'avais un frère plus âgé que moi qui s'avisa de se marier contre son gré. Pendant qu'il stipulait les conditions de son mariage, mon père dressait son acte de déshérédation. Il est malheureux, loin de nous, sans secours, sans consolations.

J'avais cet exemple sous les yeux quand j'atteignis ma vingtième année. Employé dans le commerce de mon père, je m'étais étroitement lié avec le fils de son associé. L'analogie de notre âge et de notre condition avait cimenté cette amitié, et nous vivions dans une intimité toute fraternelle.

Un jour que nous étions tous deux en promenade à la campagne, un violent orage nous surprit au milieu de la route. Nous courons à la première habitation demander un abri. Une jeune fille de seize ans était seule à la maison. Elle nous ouvre en rougissant, et plaçant deux sièges près de la cheminée, elle nous invite à y prendre place. Je ne vous ferai point le portrait de cette jeune fille. Cette peinture réveillerait chez moi de trop cruels souvenirs, et dans mon enthousiasme, je craindrais de me rendre ridicule aux yeux même de mes enfants.

Son père entra bientôt, suivi d'un nombreux cortège des employés de la ferme. C'était un respectable vieillard, dont la figure toujours réjouie respirait l'aisance et l'honnêteté villageoise. Après l'explication de notre présence chez lui, mille civilités nous accablèrent à la fois. La salle où nous étions se trouvant presque remplie par ces nouveaux venus, notre hôte nous introduisit dans un salon dont la richesse et le bon ton ne laissaient rien à envier aux splendeurs de la ville. Ce qui surtout poussa notre étonnement à bout fut l'ensemble de tout ce qui compose ordinairement l'entourage d'une femme bien élevée. Ici c'étaient des peintures encore sous palette, là des broderies en fil d'or et d'argent. Des feuilles de musique étaient éparses sur toutes les tables, et les instruments étaient là pour prouver qu'elles n'étaient pas exposées par vaine ostentation. Nous étions nous-mêmes confus de ne pouvoir dissimuler notre ébahissement. Nous passions néanmoins tous ces objets en revue. Du tableau ou de la broderie, nos regards tombaient involontairement sur la jeune fille, comme pour chercher dans sa figure l'étincelle du génie qui brillait dans ses œuvres. Le vieillard apercevant la confusion dans laquelle cette investigation jetait son enfant, et comprenant l'embarras où nous étions nous-mêmes sur la manière d'exprimer notre admiration comprimée, vint directement à nous, en nous disant :

—Eh bien ! messieurs, voilà, n'est-ce pas, bien des

choses qui ne ressemblent pas à des instruments de labourage? Que voulez-vous? les goûts changent quand on devient vieux. Autrefois c'était moi qui faisais vivre ma fille, aujourd'hui c'est elle qui me donne la vie. Sans le bonheur dont elle m'entoure, je vous assure que je n'aurais pas à cette heure le plaisir de vous recevoir chez moi, et mes cheveux n'auraient certainement pas pris le temps et la peine de blanchir.

—De quelle heureuse vieillesse vous devez en effet jouir, repris-je vivement. Combien vous paraissez tous deux dignes du bonheur dont l'aperçu nous a d'abord étonnés. Nous avons mille pardons à demander à mademoiselle et à vous de la légèreté et de l'étourderie avec laquelle nous avons répondu à vos bontés.

—Oh! tout est bien, s'empressa de dire notre hôte pour couper court à tout compliment. Maintenant que vous avez moins besoin de vous occuper à sécher vos habits, il ne vous sera peut-être pas désagréable d'humecter votre intérieur; après quoi je prendrai encore sur moi de placer cette guitare entre les mains de cette petite coquine de fille. Allons! à la collation!

—Oh! pardonnez, pardonnez, m'écriai-je avec mon ami, la guitare d'abord, la guitare! La pluie est moins forte, dans quelques minutes nous pourrons partir.

—A moins, messieurs, que vos occupations ne vous pressent, ou que vous ne dédaigniez mon vin et mes fruits, suivez-moi.

Force nous fut donc de recevoir sans mot dire toutes les politesses de notre hôte.

Je vois, mes enfants, que je me plais trop à m'étendre sur cette heureuse époque de ma vie. La disposition de vos esprits ne vous permet peut-être pas de prendre beaucoup d'intérêt à ce récit, ainsi je l'abrégerai autant que possible.

J'étais entré dans cette maison poussé par l'orage, j'en sortis le cœur agité de mille pensées indéfinies qui se pressaient encore plus impétueusement que la tempête

causée par les éléments en furie. Ce fut là l'époque de mes premiers amours, comme bientôt vous rencontrerez la vôtre. Je ne vous dirai rien des folies d'un amant, vous les saurez à votre tour. A quelques jours de là, j'allai de nouveau chercher une tempête près de la demeure de cette jeune fille. J'eus beau conjurer le ciel, il ne m'envoya qu'un soleil torréfiant. Enfin mon parti était pris, je m'adresse au père et lui dis sans détour :

—Il m'a suffi de voir une fois votre enfant pour l'aimer. Je viens directement vous demander sa main. Voici mon nom, ma résidence, mes moyens, mes conditions. La principale est celle-ci : Je veux tenir mon mariage secret, pour la raison que je connais la ferme volonté de mon père et les projets d'alliance qu'il a sur moi. Je serai riche si je ne lui désobéis pas ouvertement ; sinon je me confesse incapable de faire vivre honorablement et heureusement une épouse. Vous avez peu de chose à laisser à votre enfant. Je me contenterais de peu, il est vrai, mais vous savez vous-même que le bonheur habite désagréablement avec la misère. Ainsi c'est pour ma femme plus que pour moi que je pose cette condition. D'ailleurs, mon père me donne actuellement de larges moyens de vivre, et je n'aurai nullement à désirer le moment de me voir affranchir de sa puissance. Pesez bien ces raisons, consultez votre enfant, et prenez sur moi tous les renseignements qu'il vous plaira. Je demande votre réponse sous huit jours, et à quinze jours d'ici je reviens avec un prêtre et j'épouse votre fille chez vous.

Le pauvre villageois n'avait pas même eu le temps d'ouvrir ses grands yeux, je le laisse comme au milieu d'un songe, et rejoins ma voiture après une demi-heure d'absence. Sage conduite, n'est-ce pas, après l'exemple de mon frère ? J'eus néanmoins la prudence de ne pas prendre mon père pour confident.

Quinze jours plus tard, tout se passait comme je l'avais voulu ; avec assez de difficulté néanmoins de la part de mon beau-père, qui ne trouva pas fort de son goût la

liturgie qui régla les cérémonies du mariage. Mais le plus difficile n'était pas fait. Il fallait encore laisser ignorer mes relations journalières avec ma femme. Avec un amalgame compliqué des plus brillants prétextes, je réussis à cacher tout. Il me resterait à vous dire le bonheur de la paternité, et les jouissances ineffables de ces relations secrètes. Mais un souvenir trop amer ferme mon cœur à la joie, et m'interdit l'évocation d'un passé si regrettable.

Pour combler la mesure de mes félicités, mon ami avait enfin cédé aux sollicitations de son père, et contracté une union agréable à tous les partis. En joignant son habitation à la mienne, il avait affranchi mes relations conjugales de tout embarras. Les deux jeunes épouses coulaient ensemble leurs jours sereins, et rien ne troublait la tranquillité de leur esprit qu'une légère anticipation de la part des nouveaux conjoints de voir leur condition égale à la nôtre par la paternité. Pauvres fleurs à peine ouvertes ! c'était la rosée bienfaisante du matin qu'elles demandaient au ciel, et une pluie de feu devait les consumer avant leur épanouissement ! . . . Pour préluder au malheur qui devait les frapper, leurs familles respectives échangèrent leur bonne intelligence contre la haine la plus invétérée. Leurs persécutions s'étendirent jusqu'aux enfants qu'ils avaient eux-mêmes unis. Forcés de rompre avec leurs familles, nos amis brisèrent aussi toute relation extérieure.

Enfin arriva le moment tant désiré par chacun d'eux. Mais hélas ! qu'ils auraient dû plutôt l'éloigner de toute la force de leur pressentiment ! . . . La maternité et la mort se tenaient par la main, l'une laissait son fruit, l'autre emportait sa victime. L'enfant qui reçut le jour n'eut malheureusement pas l'empire de faire oublier la perte de son auteur. Les haines qui s'étaient de plus en plus envenimées entre les vieux parents reléguant l'infortuné jeune homme dans un isolement complet, achevèrent l'œuvre commencée par la douleur et le deuil. Un

mal secret le mina sourdement, et peu à peu il sentit la vie s'affaiblir en lui. Comme notre maison était éloignée de la ville et avait toujours été fermée à tout le monde, il put continuer d'habiter avec nous sans nous compromettre. Quelques mois seulement après la mort de son épouse, une maladie contagieuse se déclara chez lui. Comme nos plaisirs avaient toujours été les mêmes, il fallut que nos infortunes fussent communes. Avant que la nature de son mal fût connue, il l'avait déjà communiqué à ma femme, qui lui prodiguait ses soins. J'étais à la ville quand j'appris cette terrible nouvelle. Cette révélation tomba sur moi comme la foudre. Je courus tout égaré pour arracher ma femme du danger qui la menaçait. Je n'avais pas encore franchi le seuil de la porte que toi-même, Carolle, tu accourais à moi avec l'expression la plus éplorée que pouvait prendre ta figure de trois ans. *Maman ! maman !* Et tu me traînais dans la chambre où je la trouvai gisant sur le parquet, et en proie aux mêmes tourments dans lesquels je vis bientôt mourir mon ami . .

Vous me pardonnerez, mes enfants, si ce souvenir mouille involontairement mes yeux . . . Je passe rapidement sur les détails de mon malheur . . . Le mal avait été beaucoup plus rapide chez elle. Une demi-heure après le premier accès, il avait atteint son dernier paroxysme. Ce fut en vain que, la couvrant de baisers et de larmes et la serrant dans mes bras, je tentais de sucer sur ses lèvres en feu les principes de son mal. Le sort m'épargna, et me conserva à mes enfants. Elle luttait contre ma sensibilité, et cherchait à m'éloigner d'elle de toutes les forces que lui laissait le supplice atroce qu'elle endurait. Enfin après un effort encore vain, elle me prit la main et soupira en expirant : " Adieu, mon ami, adieu . . . Nous nous retrouverons dans le ciel."

L'époux infortuné laissait ses larmes couler complaisamment. Les deux enfants pleuraient aussi et s'ou-

bliaient eux-mêmes pour confondre leurs regrets avec la douleur de leur père.

—Essuyons maintenant nos larmes, reprit ce dernier, car j'ai encore quelques mots à dire. Je ne sais s'ils provoqueront de nouveau vos pleurs ; mais leur importance excitera infailliblement votre attention.

Mon ami avait survécu de deux jours à ma femme. L'idée des malheurs qu'il avait causés vainquait, pour ainsi dire, les tortures du corps pour leur substituer celles bien plus atroces de l'esprit. Que n'aurait-il pas donné pour pouvoir au moins se jeter à mes genoux et me demander pardon de sa faute involontaire ! Mais la crainte d'entraîner de nouvelles infortunes était encore plus impérieuse que ses désirs de justification. On l'avait transporté chez son père où il refusa absolument de me voir ; et quand il fut certain de l'inutilité des remèdes, il ferma sa porte à tout le monde. D'ailleurs, la douleur et l'amitié n'avaient pas éteint chez moi la tendresse et l'anxieuse sollicitude du père. Je sentais que ma vie était encore nécessaire, et c'eût été folie de l'exposer inutilement.

Comme la nuit tombait, j'entendis les premiers coups d'un glas funèbre, et on m'apporta à l'instant un billet à peine intelligible et conçu en ces termes :

" Toujours confiant en toi, j'ai osé te nommer mon exécuteur testamentaire. Dans un instant j'aurai rejoint nos deux amies . . . C'est en leur nom que je termine mes dernières volontés . . .

" Je remets entre les mains de l'honneur et de l'amitié tout ce qui me reste de cher sur la terre . . . Mon enfant . . . Élisa . . . Adieu . . . "

Frappés de cette révélation inattendue, les deux enfants fléchirent mutuellement la tête sur les genoux de leur père, dans un sympathique évanouissement. Quand la surprise disparut pour mettre l'amour en ses droits, ils s'enlaçaient amoureusement, et leurs lèvres délicieuse-

sur les deux rives opposées, à des intervalles presque réguliers, et qui se détachent agréablement sur le vert sombre des arbres qui les environnent, forment le coup d'œil le plus satisfaisant pour le spectateur.

Ce lieu charmant ne pouvait manquer d'attirer l'attention des amateurs de la belle nature ; aussi, chaque année, pendant la chaude saison, est-il le rendez-vous d'un grand nombre d'habitants de Montréal, qui viennent s'y délasser, pendant quelques heures, des fatigues de la semaine, et échanger l'atmosphère lourde et brûlante de la ville contre l'air pur et frais qu'on y respire.

Parmi toutes les habitations des cultivateurs qui bordent l'île de Montréal en cet endroit, une se fait remarquer par son bon état de culture, la propreté et la belle tenue de la maison et des divers bâtiments qui la composent.

La famille qui était propriétaire de cette terre, il y a quelques années, appartenait à l'une des plus anciennes du pays. Jean Chauvin, sergent dans un des premiers régiments français envoyés en ce pays, après avoir obtenu son congé, en avait été le premier concessionnaire, le 20 février 1670, comme on peut le constater par le terrier des seigneurs ; puis il l'avait léguée à son fils Léonard ; des mains de celui-ci, elle était passée par héritage à Gabriel Chauvin, puis à François, son fils. Enfin, Jean-Baptiste Chauvin, au temps où commence notre histoire, en était propriétaire comme héritier de son père François, mort depuis peu de temps, chargé de travaux et d'années. Chauvin aimait souvent à rappeler cette succession non interrompue de ses ancêtres, dont il s'enorgueillissait à juste titre, et qui comptait pour lui comme autant de quartiers de noblesse. Il avait épousé la fille d'un cultivateur des environs. De cette union il avait eu trois enfants, deux garçons et une fille. L'aîné portait le nom de son père ; le cadet s'appelait Charles, et la fille, Marguerite. Les parents, par une coupable indifférence, avaient entièrement négligé l'instruction de leurs garçons ; ceux-ci n'avaient eu que les soins d'une mère tendre

PATRICE LACOMBE

et vertueuse, les conseils et l'exemple d'un bon père. C'était sans doute quelque chose, beaucoup même ; mais tout avait été fait pour le cœur, rien pour l'esprit. Marguerite, là-dessus, avait l'avantage sur ses frères. On l'avait envoyée passer quelque temps dans un pensionnat où le germe des plus heureuses dispositions s'était développé en elle ; aussi c'était à elle qu'était dévolu, chaque soir après le souper, le soin de faire la lecture en famille ; les petites transactions, les états de recette et de dépense, les lettres à écrire et les réponses à faire, tout cela était de son ressort et lui passait par les mains, et elle s'en acquittait à merveille.

Cependant, malgré le défaut d'instruction des chefs de cette famille, tout n'en prospérait pas moins autour d'eux. Le bon ordre et l'aisance régnaient dans cette maison. Chaque jour, le père au dehors, comme la mère à l'intérieur, montraient à leurs enfants l'exemple du travail, de l'économie et de l'industrie, et ceux-ci les secondaient de leur mieux. La terre, soigneusement labourée et ensemencée, s'empressait de rendre au centuple ce qu'on avait confié dans son sein. Le soin et l'engrais des troupeaux, la fabrication des diverses étoffes, et les autres produits de l'industrie formaient l'occupation journalière de cette famille. La proximité des marchés de la ville facilitait l'exportation du surplus des produits de la ferme, et régulièrement une fois la semaine, le vendredi, une voiture chargée de toutes sortes de denrées, et conduite par la mère Chauvin accompagnée de Marguerite, venait prendre au marché sa place accoutumée. De retour à la maison, il y avait reddition de compte en règle. Chauvin portait en recette le prix des grains, du fourrage et du bois qu'il avait vendus ; la mère, de son côté, rendait compte du produit de son marché ; le tout était supputé jusqu'à un sou près, et soigneusement enfermé dans un vieux coffre qui n'avait presque servi à d'autre usage pendant un temps immémorial.

Cette scrupuleuse exactitude à toujours mettre au

coffre, et à n'en jamais rien retirer que pour les besoins les plus urgents de la ferme, avait eu pour résultat tout naturel d'accroître considérablement le dépôt. Aussi le père Chauvin passait-il pour un des habitants les plus aisés des environs ; et la commune renommée lui accordait volontiers plusieurs mille livres au coffre, que, en père sage et prévoyant, il destinait à l'établissement de ses enfants.

La paix, l'union, l'abondance régnaient donc dans cette famille ; aucun souci ne venait en altérer le bonheur. Contents de cultiver en paix le champ que leurs ancêtres avaient arrosé de leurs sueurs, ils coulaient des jours tranquilles et sereins. Heureux, oh ! trop heureux les habitants des campagnes, s'ils connaissaient leur bonheur !

II

L'ENGAGEMENT

On était au mois de février. La journée du jeudi venait de s'écouler à faire les préparatifs ordinaires pour le lendemain, jour de marché. La soirée était avancée, et l'on parlait déjà de se retirer, quand Chauvin, suivant son habitude, sortit pour examiner le temps ; il rentra bientôt, en prédisant à certains signes infaillibles qu'il tenait de ses ancêtres, du mauvais temps pour le lendemain. Marguerite, qui comptait déjà sur le plaisir du voyage à la ville, ne partagea pas, comme on le pense bien, l'opinion de son père. Néanmoins, il fut décidé que, en cas de mauvais temps, le jeune Charles accompagnerait sa mère. Puis chacun se retira, le père désirant n'être pas pris en défaut, et Marguerite conjurant l'orage de tous ses vœux. Cependant Chauvin avait pronostiqué juste. Pendant la première partie de la nuit, la neige tomba lentement et en larges flocons ; puis le vent s'étant élevé, l'avait balayée devant lui et amoncelée en grands bancs, à une telle hauteur que les routes en étaient complètement obstruées ; l'entrée même des maisons en était

tellement encombrée, que le lendemain matin, Chauvin et ses garçons furent obligés de sauter par une des fenêtres de la maison, pour en déblayer les portes et pouvoir les ouvrir. L'état des chemins rendit pour un moment le voyage indécis ; mais le père remarqua judicieusement que le mauvais temps empêcherait très sûrement les cultivateurs d'entreprendre le voyage de la ville ; que c'était pour lui le moment de faire un effort et de profiter de l'occasion. Les deux meilleurs chevaux furent donc mis à la voiture, qui se mit en route, traçant péniblement le chemin, et laissant derrière elle force cahots et ornières ; les chevaux enfonçaient jusqu'au-dessus du genou ; mais les courageuses bêtes s'en tirèrent bien, et le voyage s'accomplit heureusement quoique lentement. Ce que Chauvin avait prévu, était arrivé : le marché était désert ; aussi, il n'est pas besoin de dire avec quelle rapidité le contenu de la voiture fut enlevé, et combien la vente fut plus productive encore que de coutume. Dans le courant de la journée, le vent qui avait cessé depuis le matin, commença à souffler avec plus de violence, les traces récentes des voitures disparurent sous un épais tourbillon de neige ; dès lors le retour fut regardé comme impossible. La mère Chauvin et son fils se décidèrent donc à passer la nuit à la ville, et prirent logement dans une auberge voisine.

L'auberge était en ce moment encombrée de personnes que le mauvais temps avait forcées d'y chercher un abri pour la nuit. Au fond de la salle commune, derrière le comptoir, deux jeunes garçons étaient empressés à servir à de nombreuses pratiques des liqueurs de toutes sortes et de toutes couleurs. Les pipes étaient allumées de toutes parts et formaient un brouillard qui combattait victorieusement le jet de gaz brillant suspendu au-dessus du comptoir. Les exhalaisons qui s'échappaient des vêtements trempés de sueurs et de neige fondue, l'humidité du plancher, l'odeur du tabac et des liqueurs frelatées ; un poèle double placé au milieu de la salle et chauffé à 100 degrés, tout

cela pourra aider nos lecteurs à se faire une idée de l'auberge en ce moment.

Dans un coin, plusieurs jeunes gens tenaient ensemble une conversation très animée. Sans tenir aucun compte des sages directions que leur donnait l'enseigne à grandes lettres blanches qu'on lisait sur la porte d'entrée : *Divers sirops pour la tempérance*, la plupart étaient ivres, et faisaient retentir la salle de leurs cris. C'étaient des jeunes gens qui venaient de conclure leur engagement avec la compagnie du Nord-Ouest, pour les pays hauts, et auxquels l'agent avait donné rendez-vous dans cette auberge, pour leur en faire signer l'acte en bonne forme le lendemain, et leur donner un acompte sur leurs gages. On peut à peu près se figurer quelle était la conversation de ces jeunes gens, dont plusieurs n'en étaient pas à leur premier voyage, et qui se chargeaient d'initier les novices à tous les détails de la nouvelle carrière qu'ils se disposaient à parcourir. Le récit de combats d'homme à homme, de traits de force et de hardiesse, de naufrages, de marches longues et pénibles avec toutes les horreurs du froid et de la faim, tenait l'auditoire en haleine, et lui arrachait par intervalles des exclamations de joie et d'admiration. La conversation, fréquemment assaisonnée d'énergiques jurons dont nous ne blesserons pas les oreilles délicates de nos lecteurs, s'était prolongée fort avant dans la soirée, lorsque l'entrée de l'agent dans la salle vint la ralentir pour un moment ; l'appel nominal qu'il fit des jeunes gens prouva quelques absents ; mais sur l'assurance qu'ils lui firent que les retardataires arriveraient la nuit même, l'agent prit congé d'eux, en leur recommandant d'être ponctuels le lendemain au rendez-vous.

Charles avait été jusque-là spectateur tranquille de cette scène. Il fut à la fin reconnu par quelques-uns de ces jeunes gens, fils de cultivateurs de son endroit, et par eux présenté à la bande joyeuse. Ils lui firent alors les plus vives instances pour l'engager à se joindre à eux. Les plus forts arguments furent mis en jeu pour vaincre

sa résistance. Charles continuait à se défendre de son mieux ; mais les attaques redoublèrent, les sarcasmes même commençaient à pleuvoir sur lui, et portaient de terribles blessures à son amour-propre ; peut-être même aurait-il succombé dans ce moment, si sa mère, inquiète de le voir en si turbulente compagnie, ne fût venue à son secours, et le prenant par le bras, elle l'entraîna loin du groupe. Le maître de l'auberge s'approchant alors des jeunes gens leur représenta que la plus grande partie de son monde était déjà couchée, et leur persuada, non sans peine, d'en faire autant. Alors s'étendant, les uns sur le plancher, près du poèle, les autres sur les bancs autour de la salle, nos jeunes gens finirent par s'endormir, et l'auberge redevint silencieuse.

Il n'en fut pas ainsi de Charles. Il ne put fermer l'œil de la nuit. Les assauts qu'il avait essuyés, la conversation qu'il avait entendue, avaient fait sur sa jeune imagination des impressions profondes. Ces voyages aux pays lointains se présentaient à lui sous mille formes attrayantes. Il avait souvent entendu de vieux voyageurs raconter leurs aventures et leurs exploits avec une chaleur, une originalité caractéristique ; il voyait même ces hommes entourés d'une sorte de respect que l'on est toujours prêt à accorder à ceux qui ont couru les plus grands hasards et affronté les plus grands dangers ; tant il est vrai que l'on admire toujours, comme malgré soi, tout ce qui semble dépasser la mesure ordinaire des forces humaines. D'ailleurs, la passion pour ces courses aventureuses (qui heureusement s'en vont diminuant de jour en jour) était alors comme une tradition de famille, et remontait à la formation de ces diverses compagnies qui, depuis la découverte du pays, se sont partagé successivement le commerce des pelleteries. S'il est vrai que ces compagnies se sont ruinées à ce genre de commerce, il est malheureusement vrai aussi que les employés n'ont pas été plus heureux que leurs maîtres ; et l'on en compte bien peu de ces derniers qui, après plusieurs années d'ab-

sence, ont pu, à force d'économie, sauver du naufrage quelques épargnes péniblement amassées. Après avoir consumé dans ces excursions lointaines la plus belle partie de leur jeunesse, pour le misérable salaire de 600 francs par an, ils revenaient au pays épuisés, vieillis avant le temps, ne rapportant avec eux que des vices grossiers contractés dans ces pays, et incapables, pour la plupart, de cultiver la terre ou de s'adonner à quelque autre métier sédentaire profitable pour eux et utile à leurs concitoyens.

Charles n'était point d'âge à faire toutes ces réflexions ; il n'envisageait ces voyages que sous leur côté attrayant et qui favorisait ses goûts et ses penchants ; l'idée d'être enfin affranchi de l'autorité paternelle et de jouir en maître de sa pleine liberté l'entraîna à la fin ; son parti fut arrêté. Restait le consentement de son père. Aussi ce ne fut pas sans laisser écouler plusieurs jours, et après beaucoup d'hésitation qu'il osa, en tremblant, lui faire part de son projet. Comme on le pense bien, le père s'indigna, gronda fortement et voulut interposer l'autorité paternelle qu'il avait maintenue avec succès jusqu'alors. La mère et Marguerite essayèrent le pouvoir des larmes, mais inutilement. On eut recours à l'intervention des amis, mais sans plus de succès. Alors le père, après avoir épuisé tous les moyens en son pouvoir pour détourner son fils de son dessein, se vit forcé d'y consentir, et l'engagement fut conclu pour le terme de trois ans. Comme on était alors vers le milieu d'avril, et que le jour du départ était fixé pour le premier mai suivant, on s'occupa d'en faire les préparatifs.

Le jour de la séparation fut un jour de tristesse et de deuil pour cette famille. Le père et le frère comprimaient leur douleur au-dedans d'eux-mêmes. Le mère et Marguerite donnaient un libre cours à leurs larmes.—Pauvre enfant, lui disait sa mère, tu nous quittes, hélas ! peut-être pour ne plus nous revoir. Combien, comme toi, sont partis, et ne sont jamais revenus ! Puis détachant de son cou une antique médaille portant d'un côté, pour effigie, la

Vierge et l'enfant Jésus, de l'autre sainte Anne, patronne des voyageurs, elle la passa au cou de son fils, en lui disant : Tiens, mon fils, porte toujours sur toi cette médaille ; chaque fois que tu la sentiras battre sur ton cœur, pense à Dieu ; ne la quitte jamais : me le promets-tu ? Le jeune homme ne répondit que par des sanglots. Il tombe à genoux, reçoit la bénédiction et les derniers embrassements de son père et de sa mère, prend ses hardes soigneusement empaquetées par Marguerite, les suspend à un bâton, et chargeant le tout sur ses épaules, il sort de la maison paternelle accompagné de son père, de son frère et de quelques voisins leurs amis qui le reconduisirent à quelque distance ; puis il continua seul sa route, non sans jeter de temps en temps quelques regards en arrière sur les lieux de son enfance qu'il n'espérait plus revoir de longtemps.

Il était déjà bien loin, lorsqu'un léger bruit le fit regarder en arrière : c'était le chien de la maison. L'intelligent animal avait vu son jeune maître s'éloigner dans des circonstances extraordinaires, et il s'était de son chef constitué son compagnon de voyage et son défenseur.— Comment, c'est toi, Mordfort,—pauvre chien !—Après avoir rendu les caresses à cet ami fidèle, il voulut lui faire rebrousser chemin ; mais le chien s'obstinant à le suivre, Charles prit une pierre pour l'effrayer, et après l'en avoir menacé longtemps, il la lui lança ; malheureusement le coup fut trop bien dirigé ; la pierre alla frapper à la patte le pauvre animal, qui s'enfuit en boitant et en jetant un cri de douleur, et tournant sur son maître un regard qui semblait lui reprocher son ingratitude. Le coup retentit dans le cœur de Charles, qui détourna les yeux et continua rapidement sa route vers Lachine, lieu du rendez-vous, où il arriva vers la fin du jour. La plupart des voyageurs y étaient déjà réunis ; il y retrouva ses compagnons de l'auberge. Comme on craignait les désordres et la désertion parmi les engagés, pendant la nuit, on les envoya camper dans l'île Dorval, à quelque distance

du village. Le lendemain, on les ramena à terre ; et tout étant prêt pour le départ, les canots, montés chacun par quatorze hommes sans compter les bourgeois et les commis, furent poussés au large. Aussitôt, à un signal donné, un vieux guide entonna la gaie chanson du départ :

Derrièr' chez nous y a-t'une pomme :
Voici le joli mois de mai,
Qui fleurit quand y'ordonne ;
Voici le joli mois qu'il donne,
Voici le joli mois de mai.

Les avirons obéissant à la cadence faisaient bouillonner l'eau autour des canots qui fendaient l'eau avec rapidité, s'efforçant de se dépasser de vitesse, et laissant derrière eux de longs sillons. Bientôt les chants s'affaiblirent ; les sillons s'effacèrent, et les canots ne parurent plus que comme des points noirs à l'horizon . . . Le foule, accourue sur le rivage pour être témoin du départ, se dispersa en silence . . .

Que Dieu daigne conduire les pauvres voyageurs . . .

III

UN NOTAIRE AU RABAIS

La douleur causée par le départ du jeune Charles se fit longtemps sentir dans la famille ; mais le temps, ce grand maître qui, à la longue, calme les plus grandes afflictions, vint à bout de celle-ci comme de toutes les autres. Les occupations avaient repris leur routine habituelle, et rien en apparence ne faisait remarquer l'absence de Charles ; —seulement, on savait que, chaque soir, après la prière en commun, la mère et sa fille prolongeaient la leur de quelques minutes ; il n'est pas besoin de dire pour qui étaient ces prières ferventes souvent entrecoupées de longs soupirs. Le père paraissait le seul qui eût le plus génereusement fait son sacrifice. Il lui restait encore son fils aîné qui, depuis le départ de son jeune frère, avait redoublé

de soins et d'attentions pour lui ; le père, de son côté, sentait sa tendresse s'accroître pour celui qu'il regardait maintenant comme son fils unique. Le plus grand malheur qu'il redoutait, était de voir ce fils les abandonner à son tour. Aussi cherchait-il tous les moyens de se l'attacher plus étroitement. Il crut à la fin en avoir trouvé un bien efficace ; et comme il ne prenait jamais de résolutions tant soit peu importantes sans consulter sa femme, il s'empressa de lui en faire part.

—Tu sais, ma chère femme, lui dit-il, que nous avons déjà perdu un de nos enfants ; j'ai bien peur que l'aîné nous quitte à son tour. J'épie ses démarches depuis quelques jours, et il me semble qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire en lui ; je lui ai même entendu dire à un de nos voisins que après tout son frère n'avait pas si mal fait ; qu'il reviendrait dans trois ans, avec de l'argent devant lui, et qu'il pourrait alors s'établir ; au lieu que lui ne serait pas alors plus avancé. Que deviendrions-nous, ma chère femme, s'il lui prenait envie de nous quitter? Sais-tu que j'ai dans la tête un projet qui doit nous l'attacher pour toujours ? J'y pense depuis quelque temps, et je crois que tu seras de mon avis : ce serait de lui faire donation de tous nos biens moyennant une rente viagère qu'il nous paierait. Par ce moyen, il se trouvera maître de la terre, et ne pensera plus à partir. Qu'en dis-tu ?

—Cela mérite bien réflexion, répondit la femme. Je n'y avais pas encore pensé ; seulement, je te ferai observer que plusieurs se sont donnés comme cela à leurs enfants, et n'ont eu que du chagrin avec eux.

—Mais, ma chère femme, est-ce que tu craindrais quelque chose de semblable de notre fils ? Il s'est toujours montré si bon pour nous ; d'ailleurs, on fera faire l'acte par un bon notaire. Nous commençons à être avancés en âge, et je pense que ce serait le meilleur moyen d'être heureux sur nos vieux jours.

—Hé bien ! répondit la femme, prenons le temps d'y réfléchir, et nous en reparlerons plus tard.

La conversation s'était ainsi prolongée entre Chauvin et sa femme, jusqu'auprès de l'église où ils se rendaient. C'était un dimanche. Dans toutes les directions, et aussi loin que la vue pouvait s'étendre, on voyait arriver les paroissiens ; ceux qui demeuraient près de l'église, à pied, les plus éloignés, en voiture ou à cheval ; et à mesure que ces derniers arrivaient, ils attachaient leurs montures aux poteaux rangés symétriquement sur la place publique au-devant de l'église ; puis les groupes se formèrent : on parla temps, récoltes, chevaux, jusqu'au moment où le tintement de la cloche leur annonça que la messe allait commencer ; tous alors entrèrent dans l'église, et suivirent l'office divin avec un religieux silence. La messe finie, on se hâta de sortir pour assister aux criées.

Ces criées qui se font régulièrement, le dimanche, à la porte des églises, sont regardées comme de la plus haute importance par la population des campagnes ; en effet, toutes les parties des lois qui l'intéressent, police rurale, ventes par autorité de justice, les ordres du grand-voyer, des sous-voyers, des inspecteurs et sous-inspecteurs s'y publient de temps à autre et dans les saisons convenables ; c'est pour eux la gazette officielle. Ensuite viennent les annonces volontaires et particulières : encan de meubles et d'animaux, choses perdues, choses trouvées, etc., etc., tout tombe dans le domaine de ces annonces ; c'est la chronique de la semaine qui vient de s'écouler. Ces criées sont confiées à un homme de la paroisse qui porte le nom de crieur, qui sait lire quelquefois, et bien souvent ne le sait pas du tout, mais qui rachète ce défaut par de l'aplomb, une certaine facilité à parler en public, et une mémoire heureuse qui lui a permis de se former un petit vocabulaire de termes consacrés par l'usage. Si l'on ajoute à cela le ton comique et original avec lequel il parle, les contresens et les mots merveilleusement estro-

piés, on aura quelque idée de cette scène quelquefois unique en son genre.

La foule s'était donc serrée près du crieur qui, placé sur une estrade élevée, promena d'abord sur l'auditoire un regard assuré, puis s'écria :

—Messieurs, attention ! J'ai bien des annonces à vous faire aujourd'hui.

C'est défendu de lâcher les animaux dans les chemins, avant le temps *fisqué* (fixé) par la loi ; ainsi, tous les animaux qui seront trouvés dans les chemins, seront *poursuis* et paieront l'amende. . .

Les seigneurs de l'île vous font annoncer que le temps des rentes est arrivé ; ainsi, tous ceux qui doivent des *zods lé ventes* (lots et ventes) et des *arriérages* sont avertis d'aller *s'éclaircir* en payant ce qu'ils doivent, et d'y aller sans délai, s'ils veulent avoir du *grati* (gratis).

Il y aura un encan public, mardi prochain . . . non, mercredi prochain . . .

Une voix : Non, c'est vendredi.

Le crieur : Ah ! oui, oui, messieurs, c'est une *trompe* (erreur), c'est vendredi ; là *ous qu'il* y aura beaucoup de meubles de ménage trop *longs* à détailler : des chevaux, des vaches, des moutons, trop *longs* à détailler. De plus, des charrettes, charrues, aussi trop *longs* à détailler.

Pendant que les annonces allaient ainsi leur train, deux hommes fendaient la foule, portant un lourd fardeau ; ils s'approchèrent du crieur et le déposèrent à ses pieds.

—Messieurs, continua celui-ci, un veau pour l'Enfant-Jésus (1). Qu'est-ce qui veut du veau ? . . Une piastre, pour commencer ; . . . rien qu'une piastre pour ce beau veau bien gras . . . deux piastres . . . il s'en va, il va

(1) Suivant l'usage, comme l'on sait, le curé fait chaque année, dans sa paroisse, au temps de Noël, une quête pour les pauvres. Chacun donne librement ce qu'il veut : argent, denrées ou autres effets. Dans le cas présent, quelqu'un avait promis un veau, et l'offrait en vente pour en verser le produit dans le fonds de la quête.

s'en aller . . . Une fois . . deux fois . . trois fois . . Adjugé . . . à moi : c'est moi qui l'achète.

Cependant, la foule voyant que la séance tirait à la fin, commençait déjà à défiler, lorsque le crieur se sentit tirer par l'habit ; il se baissa pour écouter quelques mots qu'on lui dit à l'oreille, puis se relevant :

—Arrêtez, messieurs, encore une annonce de grande importance. M. Dunoir, notaire, vous prévient qu'il vient s'établir parmi vous, et qu'il fera toutes sortes d'*ac* (actes), depuis le compte et partage le plus difficile et le plus embrouillé jusqu'au plus simple billet ; il prendra meilleur marché que l'autre notaire ; les *ac* (actes) de vente avec la *coupie* (copie), cinq chelins—les *ac* de *damnation* (actes de donation), six chelins . . . etc., etc.

Ici le notaire glissa quelque chose dans la main du crieur, qui reprit aussitôt :

—Je vous assure, messieurs, que c'est un bon notaire ; un jeune homme qui paraît *ben retors dans le capablement*. Il vous demande votre pratique . . . Il vous servira comme y faut . . . C'est fini, messieurs, *y a pu* rien pour aujourd'hui.

L'assemblée à ce signal se dispersa promptement.

Le notaire seul resta, attendant que le curé fût sorti de l'église pour aller lui présenter ses respects. Laissons M. Dunoir chez M. le curé, qui l'aura sans doute invité à dîner, et suivons le père Chauvin et sa digne compagne jusque chez eux.

IV

LA DONATION

De retour à la maison, l'entretien sur l'affaire importante de la donation projetée ne tarda pas à se renouer entre les deux époux. Le mari fit valoir de nouveau les raisons déjà données, et d'autres qu'il crut propres à faire goûter ce projet à sa femme. Celle-ci fit ses remarques, ses objections ; le tout fut longuement discu-

té, tourné et examiné sur toutes les faces, et après mûre délibération, définitivement agréé de part et d'autre. Ils appelèrent alors leur fils, et lui firent part de la résolution qu'ils venaient de prendre. Comme on le pense bien, le fils ne pouvait en croire ses oreilles ; se voir tout d'un coup seul maître et possesseur de la terre paternelle, lui semblait presqu'un rêve ; aussi, à la réitération des offres de son père et de sa mère, mit-il moins de temps à les accepter, qu'il n'en avait fallu à ceux-ci pour se décider à faire cette démarche. Il fut ensuite convenu que l'acte en serait passé le surlendemain ; et tous trois employèrent le temps qui restait jusque-là à en débattre les conditions.

Le jour arrivé, le père, la mère et leur garçon se préparèrent à se rendre chez le notaire. Comme c'était une affaire qui intéressait toute la famille, Marguerite fut invitée à les accompagner ; on invita même, suivant l'usage, quelques parents et quelques voisins, amis intimes de la famille ; et tous ensemble se dirigèrent vers la demeure du notaire. Au moment du départ, on fut indécis si l'on irait chez l'ancien ou le nouveau notaire ; mais les avis étant pris, la majorité décida que l'on donnerait la préférence au nouveau, parce qu'il s'était fait annoncer comme un bon notaire, et qu'il faisait les actes à meilleur marché que l'ancien. Un quart d'heure après, on arrivait chez le nouveau praticien. M. Dunoir était en ce moment à sa fenêtre, lorsqu'il vit plusieurs voitures s'arrêter devant sa porte et une dizaine de personnes en descendre :

—Bon, dit-il, mes annonces font effet ; voilà déjà des pratiques.

Et allant lui-même ouvrir la porte, il introduisit les arrivants, leur offrit poliment des sièges, où tous prirent place, Chauvin, sa femme et leur fils, près du notaire, le reste, en seconde ligne, un peu à l'écart.

—Qu'y a-t-il pour votre service ? demanda le notaire.

—Nous sommes venus, répondit Chauvin, nous donner à notre garçon que voilà, et passer l'acte de donation.

—Ah ! dit le notaire, en s'efforçant de faire l'agréable, et lorgnant Marguerite du coin de l'œil, je croyais que c'était pour le contrat de mariage de mam'selle.

Marguerite baissa la tête en rougissant ; tous les autres se mirent à rire.

—Hé bien, mam'selle, reprit le notaire, quand vous serez prête, je serai à vos ordres, pour passer votre contrat de mariage ; en attendant, faisons notre acte de donation.

Tout en parlant ainsi, le notre avait pris une feuille de papier, et y avait imprimé du pouce une large marge ; puis après avoir taillé sa plume, il la plongea dans l'encrier, et commença :

Par-devant les Notaires Publics, etc., etc.

Furent présents, J. B. Chauvin, ancien cultivateur, etc., et Josephte Le Roi, son épouse, etc., etc.

Lesquels ont fait donation pure, simple, irrévocable et en la meilleure forme que donation puisse se faire et valoir, à J. B. Chauvin, leur fils aîné, présent et acceptant, etc., d'une terre sise en la paroisse du Sault-au-Récollet, sur la rivière des Prairies, etc., bornée en front par le chemin du roi ; derrière par le *tréquarrez* des terres de la côte Saint-Michel ; du côté nord-est à Alexis Lavigne ; et à l'ouest à Joseph Sicard ; avec une maison en pierre, grange, écurie et autres bâtisses sus-érigées, etc., etc.

Cette donation ainsi faite pour les articles de rente et pension viagères qui en suivent, savoir :

Le notaire s'arrêta un moment, et dit à Chauvin qu'il allait écrire les conditions à mesure qu'il les lui dicterait :

—600 lbs en argent.

—24 minots de blé froment, bon, sec, net, loyal et marchand.

—24 minots d'avoine.

—20 minots d'orge.

—12 minots de pois.

—200 bottes de foin.

—15 cordes de bois d'érable, livrées à la porte du donateur, sciées et fendues.

—Le donataire fournira aux donateurs 4 mères moutonnes et le bélier, lesquels seront tonsurés aux frais du donataire.

—12 douzaines d'œufs.

—12 livres de bon tabac canadien en torquette.

—Une vache laitière.

—Deux . . .

—Pardon, monsieur, interrompit le père Chauvin ; vous dites seulement : une vache laitière ; mais je vous ai dit qu'en cas de mort, nous sommes convenus, mon fils et moi, qu'il la remplacerait par une autre.

—C'est juste, dit le notaire, nous allons ajouter cela.

—Une vache laitière qui ne meurt point.

—Bon, c'est cela, dirent les assistants . . .

—Deux valtes de rhum.

—Trois gallons de bon vin blanc.

Ici le notaire passa la langue à plusieurs reprises sur ses lèvres.

—Un cochon gras, pesant au moins 200 lbs.

—Un . . .

—Mais, papa, interrompit le garçon, voyez donc, la rente est déjà si forte ! mettez donc un cochon maigre ; il ne vous en coûtera pas beaucoup à vous pour l'engraisser.

—Non, non, dit le père, nous sommes convenus d'un cochon gras, tenons-nous-en à nos conventions.

—Là-dessus, longue discussion entre eux, à laquelle tous les assistants prirent part. A la fin, le notaire parut comme illuminé d'une idée subite :

—Tenez, s'écria-t-il, je m'en vais vous mettre d'accord ; vous, père Chauvin, vous exigez un cochon gras ; vous, le fils, vous trouvez que c'est trop fort ; hé bien, mettons :

—Un cochon raisonnable.

—C'est cela, c'est cela, dirent ensemble tous les assistants.

En même temps, un éclat de rire, mais étouffé presque

aussitôt, fit tourner tous les yeux du côté de Marguerite qui, depuis longtemps, faisait tous ses efforts pour se contenir.

Le notaire la regarda, en fronçant légèrement les sourcils :

—Mam'selle, dit-il, pourrais-je savoir le sujet de ? . .

—Chut ! Marguerite, dit le père . . .

Vinrent ensuite les clauses importantes de l'incompatibilité d'humeur, du pot et ordinaire, du cheval et de la voiture en santé et en maladie, et puis, à la fin, l'enterrement des donateurs quand il plairait à Dieu de les rappeler de ce monde.

Nous ferons grâce à nos lecteurs du reste des charges, clauses et conditions de ce contrat, lesquelles furent de nouveau longuement débattues, et qui en prolongèrent la durée bien avant dans l'après-midi. Aussi ce ne fut pas sans une satisfaction générale, que le notaire annonça qu'il allait en faire la lecture. La lecture finie, le père, la mère et leur garçon touchèrent la plume en même temps que le notaire en traçait trois croix entre leurs noms et prénoms, lesquelles devaient compter comme leurs signatures ; puis le notaire signa lui-même son nom, en l'enlaçant d'une tournoyante paraphe, et procéda tout de suite à l'opération importante de mentionner les renvois et compter les mots rayés.

—Un . . . deux . . . trois . . . quatre . . . Seize renvois en marge bons.

—Un . . . deux . . . trois . . . quatre . . . Quarante-deux mots rayés et huit barbeaux sont nuls.

—Là, dit le notaire, voilà qui est fini. Il n'y a que mam'selle qui ne signe pas ; mais je l'attends à son contrat de mariage ; on verra si elle rira alors autant qu'elle le fait maintenant.

Après avoir tiré sa bourse, et payé le coût de l'acte selon le nouveau tarif publié à la porte de l'église, le père Chauvin et tous les invités gagnèrent leurs voitures et se mirent en route.

V

SUITE DE LA DONATION

Les discussions qui avaient eu lieu chez le notaire, pendant la passation de l'acte, avaient été si fréquentes et si prolongées, que, comme nous l'avons déjà dit, le jour était près de finir lorsque Chauvin et ses amis arrivèrent chez lui. Il les retint tous à passer le reste du jour et la soirée avec lui ; on y convia même, suivant l'usage en pareille circonstance, d'autres voisins et amis, et tous ensemble félicitèrent le père et le fils sur l'acte qu'ils venaient de conclure ; et ce jour fut joyeusement terminé par un abondant repas où les talents culinaires de la mère Chauvin et de sa fille se firent remarquer.

Cependant, tous les convives de Chauvin n'envisageaient pas du même œil la démarche qu'il venait de faire. Quelques-uns trouvaient le fils très bien avantagé, et portaient même la sollicitude paternelle jusqu'à entrevoir la possibilité d'une alliance très prochaine entre l'heureux donataire et l'une de leurs filles. D'autres, au contraire, doutaient beaucoup de l'heureux résultat que devait opérer ce changement survenu dans la direction des affaires de cette famille. Ils disaient même dans leur langage naïf et expressif que le fils s'était *enfargé ;* qu'un des moindres défauts de la donation était d'être trop forte ; et qu'avec le peu d'aptitude qu'on connaissait au fils, il ne pourrait supporter un pareil fardeau, et *n'en ressoudrait jamais.*

Ce n'était plus, en effet, le père qui gouvernait alors ; il n'était plus chef que de nom. Le fils seul avait les affaires. Pendant quelque temps, le père lui vint en aide par ses avis et ses conseils ; puis, quand il le jugea assez fort, il le laissa marcher seul. Mais on ne fut pas longtemps sans s'apercevoir de grands changements dans cette famille, naguère si étroitement unie. Ce n'étaient

plus ces rapports familiers et intimes entre le père et le fils, mais une certaine réserve, de la froideur, de la défiance même, que l'on surprenait entre eux ; c'était alors le créancier et le débiteur qui s'observaient mutuellement. Le père sachant que la pension était forte, était en proie à une vive inquiétude de savoir si elle lui serait exactement payée ; le fils, de son côté, tâchait de deviner, à l'air de son père, s'il n'aurait pas en lui un créancier dur et exigeant. Cependant tout alla passablement bien la première et la seconde année. Les articles de la pension furent assez exactement payés à leurs diverses échéances ; même le cochon raisonnable fut ponctuellement délivré en nature au temps fixé ; la vache qui ne meurt point continuait de se porter à merveille, et à faire régulièrement ses devoirs de laitière et d'épouse ; mais bientôt, quelque retard dans la livraison de certains items, causé par la mauvaise récolte et une gêne temporaire, amena quelques observations de la part du père. Le fils répliqua ; quelques mots un peu brusques furent échangés de part et d'autre ; le père se plaignit de la mauvaise qualité des articles ; que le pot et ordinaire n'était point tel que convenu ; que les chevaux étaient toujours occupés quand il voulait s'en servir, etc., etc.—D'une parole à une autre, les choses s'aigrirent, et la guerre éclata. Le père, invoquant la clause de l'incompatibilité d'humeur, déclara formellement s'en prévaloir et vouloir aller loger ailleurs. La mère et les amis communs tentèrent, mais inutilement, de lui faire révoquer sa résolution. Il partit avec sa femme et Marguerite, abandonnant la terre paternelle entre les mains de son fils. Les choses, loin de s'améliorer par ce brusque départ, n'en allèrent que plus mal. Le fils, débarrassé de la surveillance paternelle qui lui était à charge depuis longtemps, ne sut pas profiter des ressources qu'il avait en main, et négligea entièrement les travaux de la terre. La rente en souffrit cruellement, et le père se vit restreint au plus strict nécessaire, qu'il arrachait avec la plus grande

peine, de son fils, qui ne le lui abandonnait que comme à titre de don gratuit ; il en vint même à porter une main tremblante, et presque sacrilège sur le vieux coffre où gisaient les épargnes si soigneusement conservées. Un tel état de choses ne pouvait durer longtemps. Le père alla consulter des hommes de loi, qui lui conseillèrent de faire vendre la terre à la charge de la pension. L'idée de vendre le patrimoine de ses ancêtres lui était trop amère. Les conseils plus pacifiques de ses amis l'engagèrent à la reprendre ; ils se chargèrent de négocier l'affaire avec le fils ; ils réussirent heureusement à opérer un rapprochement entre eux, et parvinrent même à les réconcilier. Ils firent entendre raison au fils, lui représentèrent qu'il n'était plus possible de continuer les choses sur ce pied, et finirent par lui persuader qu'il était de son intérêt comme de celui de son père que la donation fût révoquée ; l'acte fut donc résilié à la satisfaction mutuelle des parties ; et après cinq années de déboires et de chagrin, la terre paternelle rentra sous la conduite de son ancien propriétaire.

VI

LA RUINE DU CULTIVATEUR

La donation faite dans des motifs si louables en apparence avait porté, comme on l'a vu, de funestes coups à cette famille. Cependant, malgré la réconciliation opérée entre le père et le fils, malgré l'oubli du passé qu'ils venaient de se jurer l'un à l'autre, on chercherait en vain au milieu d'eux le même bonheur et la même harmonie qu'autrefois ; les choses, pourtant, avaient été remises sur le même pied qu'auparavant ; les mêmes hommes avaient repris leur première position ; mais, avec quelle différence et quels changements ! Le fils, pendant qu'il avait eu le maniement des affaires, avait laissé dépérir le bien, et contracté des habitudes d'insouciance et de paresse. Le courage et l'énergie du père s'étaient émous-

sés au contact du repos et de l'inaction. Il en coûtait beaucoup à son amour-propre de se remettre au travail, comme un simple cultivateur. Pendant les quelques années qu'il avait été rentier, il avait joui d'une grande considération parmi ses semblables, qui, n'envisageant d'ordinaire que les dehors attrayants de cet état, l'avaient bien souvent regardé avec des yeux d'envie ; il lui fallait maintenant descendre de cette position, pour se remettre au même niveau que ses voisins. Sa condition de cultivateur, dont il s'enorgueillisait autrefois, lui paraissait maintenant trop humble, et avait même quelque chose d'humiliant à ses yeux. Poussé par un fol orgueil, il résolut d'un sortir.

Il avait remarqué que quelques-unes de ses connaissances avaient abandonné l'agriculture pour se lancer dans les affaires commerciales ; il avait vu leurs entreprises couronnées de succès ; toute son ambition était de pouvoir monter jusqu'à l'heureux marchand de campagne, qu'il voyait honoré, respecté, marchant l'égal du curé, du médecin, du notaire, et constituant avec eux la haute aristocratie du village.

En vain lui réprésentait-on que n'ayant pas l'instruction suffisante, il lui serait impossible de suivre les détails de son commerce de manière à pouvoir s'en rendre compte ; à cela il répondait que sa fille Marguerite était instruite et qu'elle tiendrait l'état de ses affaires. Sourd à tous les conseils, et entraîné par la perspective de faire promptement fortune, il se décida donc à risquer les profits toujours certains de l'agriculture contre les chances incertaines du commerce. Le lieu qu'il habitait n'étant point propre pour le genre de spéculations qu'il avait en vue, il loua sa terre pour un modique loyer, et alla s'établir avec sa famille dans un village assez florissant dans le nord du district de Montréal ; il y acheta un emplacement avantageusement situé, y bâtit une grande et spacieuse maison, et vint faire ses achats de marchandises à la ville. Le commerce prospéra d'abord, plus peut-être

qu'il n'avait espéré. On accourait de tous côtés chez lui. Pour se donner de la vogue, il affectait une grande facilité avec tout le monde, accordait de longs crédits, surtout aux débiteurs des autres marchands des environs, qui trouvant leurs comptes assez élevés chez leurs anciens créanciers, venaient faire à Chauvin l'honneur de se faire inscrire sur ses livres. Ce qu'il avait souhaité lui était arrivé ; il jouissait d'un grand crédit, il était considéré partout ; on le saluait de tous côtés, et de bien loin à la ronde, on ne le connaissait que sous le nom de Chauvin le riche ; lui-même ne paraissait pas insensible à ce pompeux surnom, et il lui arriva même une fois d'indiquer, sous ce modeste titre, sa demeure à des étrangers. Il va sans dire que les dépenses de sa maison étaient en harmonie avec le gros train qu'il menait. Tout à coup, les récoltes manquèrent, amenant à leur suite la gêne chez les plus aisés, la pauvreté chez un grand nombre. Des pertes inattendues firent d'énormes brèches à sa fortune ; ses crédits qui paraissaient les mieux fondés furent perdus ; pour la première fois de sa vie, il manqua à ses engagements envers les marchands fournisseurs de la ville, qui, après avoir attendu assez longtemps, le menacèrent d'une saisie et de faire vendre ses biens. Cette menace sembla redoubler son énergie. Il se raidit de toutes ses forces contre l'adversité, et résolut, pour faire face à ses affaires, de tenter le sort de l'emprunt ; cette démarche, loin de le tirer d'embarras, ne servit qu'à le plonger plus avant dans le gouffre. L'usurier, fléau plus nuisible et plus redoutable aux cultivateurs que tous les ravages ensemble de la mouche et de la rouille, lui prêta une somme à gros intérêts, remboursable en produits à la récolte prochaine. La récolte manqua de nouveau ; il continua quelque temps encore à se débattre sous les coups du sort, et se vit à la fin complètement ruiné. La saisie dont on l'avait menacé depuis longtemps, fut mise à exécution contre lui. L'exploitation de son mobilier suffit à peine à payer le quart de ses dettes. Ses immeu-

bles furent attaqués à leur tour, et après les formalités d'usage, vendus par décret forcé ; et la terre paternelle, sur laquelle les ancêtres de Chauvin avaient dormi pendant de si longues années, fut foulée par les pas d'un étranger ! ! ! . . . . . .

VII

DIX ANS APRÈS

L'hiver venait de se déclarer avec une grande rigueur. La neige couvrait la terre. Le froid était vif et piquant. Le ciel était chargé de nuages gris que le vent chassait avec peine et lenteur devant lui. Le fleuve, après avoir promené pendant plusieurs jours ses eaux sombres et fumantes, s'était peu à peu ralenti dans son cours, et enfin était devenu immobile et glacé, présentant une partie de sa surface unie, et l'autre tout hérissée de glaçons verdâtres. Déjà l'on travaillait activement à tracer les routes qui s'établissent d'ordinaire, chaque année, de la ville à Longueuil, à Saint-Lambert et à Laprairie ; partie de ces chemins était déjà garnie de balises plantées régulièrement de chaque côté, comme des jalons, pour guider le voyageur dans sa route, et présentait agréablement à l'œil une longue avenue de verdure.

Deux hommes, dont l'un paraissait de beaucoup plus âgé que l'autre, conduisaient un traîneau chargé d'une tonne d'eau, qu'ils venaient de puiser au fleuve, et qu'ils allaient revendre de porte en porte, dans les parties les plus reculées des faubourgs. Tous deux étaient vêtus de la même manière : un gilet et un pantalon d'étoffe du pays sales et usés ; des chaussures de peau de bœuf dont les hausses enveloppant le bas des pantalons, étaient serrées par une corde autour des jambes, pour les garantir du froid et de la neige ; leur tête était couverte d'un bonnet de laine bleu du pays. Les vapeurs qui s'exhalaient par leur respiration s'étaient congelées sur leur barbe,

leurs favoris et leurs cheveux, qui étaient tout couverts de frimas et de petits glaçons. La voiture était tirée par un cheval dont les flancs amaigris attestaient à la fois, et la cherté du fourrage, et l'indigence du propriétaire. La tonne, au-devant de laquelle pendaient deux seaux de bois cerclés en fer, était, ainsi que leurs vêtements, enduite d'une épaisse couche de glace.

Ces deux hommes finissaient le travail de la journée : exténués de fatigue et transis de froid, ils reprenaient le chemin de leur demeure située dans un quartier pauvre et isolé du faubourg Saint-Laurent. Arrivés devant une maison basse et de chétive apparence, le plus vieux se hâta d'y entrer, laissant au plus jeune le soin du cheval et du traîneau. Tout dans ce réduit annonçait la plus profonde misère. Dans un angle, une paillasse avec une couverture toute rapiécée ; plus loin, un grossier grabat, quelques chaises dépaillées, une petite table boiteuse, un vieux coffre, quelques ustensiles de ferblanc suspendus aux trumeaux, formaient tout l'ameublement. La porte et les fenêtres mal jointes permettaient au vent et à la neige de s'y engouffrer ; un petit poèle de tôle dans lequel achevaient de brûler quelques tisons, réchauffait à peine la seule pièce dont se composait cette habitation, qui n'avait pas même le luxe d'une cheminée, le tuyau du poèle perçant le plancher et le toit en faisait les fonctions.

Près du poèle, une femme était agenouillée. La misère et les chagrins l'avaient plus vieillie encore que les années. Deux sillons profondément gravés sur ses joues annonçaient qu'elle avait fait un long apprentissage des larmes. Près d'elle, une autre femme que ses traits, quoique pâles et souffrants, faisaient aisément reconnaître pour sa fille, s'occupait à préparer quelques misérables restes pour son père et son frère qui venaient d'arriver.

Nos lecteurs nous auront sans doute déjà devancé, et leur cœur se sera serré de douleur en reconnaissant, dans cette pauvre famille, la famille autrefois si heureuse de Chauvin ! . . . Chauvin après s'être vu complètement

ruiné, et ne sachant plus que faire, avait pris le parti de venir se réfugier à la ville. Il avait en cela imité l'exemple d'autres cultivateurs qui, chassés de leurs terres par les mauvaises récoltes et attirés à la ville par l'espoir de gagner leur vie, en s'employant aux nombreux travaux qui s'y font depuis quelques années, sont venus s'y abattre en grand nombre, et ont presque doublé la population de nos faubourgs. Chauvin, comme l'on sait, n'avait point de métier qu'il pût exercer avec avantage à la ville ; il n'était que simple cultivateur. Aussi ne trouvant pas d'emploi, il se vit réduit à la condition de charroyeur d'eau, un des métiers les plus humbles que l'homme puisse exercer sans rougir. Cet emploi, quoique très peu lucratif, et qu'il exerçait depuis près de dix ans, avait cependant empêché cette famille d'éprouver les horreurs de la faim. Au milieu de cette misère, la mère et la fille avaient trouvé le moyen, par une rigide économie et quelques ouvrages à l'aiguille, de faire quelques petites épargnes ; mais un nouveau malheur était venu les forcer à s'en dépouiller : le cheval de Chauvin se rompit une jambe. Il fallut de toute nécessité en acheter un autre qui ne valait guère mieux que le premier, et avec lequel Chauvin continua son travail. Mais ce malheur imprévu avait porté le découragement dans cette famille. Quelques petits objets que la mère et Marguerite avaient toujours conservés religieusement comme souvenirs de famille et d'enfance, furent vendus pour subvenir aux plus pressants besoins. L'hiver sévissait avec rigueur ; le bois, la nourriture étaient chers ; alors, des voisins compatissants, dans l'impossibilité de les secourir plus longtemps, leur conseillèrent d'aller se faire inscrire au *bureau des pauvres*, pour en obtenir quelque secours. Il en coûtait à l'amour-propre et au cœur de la mère d'aller faire l'aveu public de son indigence ; mais la faim était là, impérieuse ! Refoulant donc dans son cœur la honte que lui causait cette démarche, elle emprunte quelques hardes à sa fille, et se dirige vers le bureau. Elle y entre en tremblant ;

elle y reçoit quelque modique secours. Mais sur les observations qu'on lui fit, que le bureau avait été établi principalement pour les pauvres de la ville, et que étant de la campagne, elle aurait dû y rester et ne pas venir en augmenter le nombre, la pauvre femme fut tellement déconcertée du ton dont ces observations lui furent faites qu'elle sortit, oubliant d'emporter ce qu'on lui avait donné, et reprit le chemin de sa demeure en fondant en larmes.

VIII

LE CHARNIER

Après dix ans de pareilles souffrances, le malheur de la famille Chauvin ne pouvait, ce semble, aller plus loin. Cependant il lui fallait encore passer par d'autres épreuves bien douloureuses, et boire la coupe jusqu'à la lie. Le fils aîné fut attaqué d'une maladie mortelle ; la misère, les privations de tous genres, le travail excessif avaient achevé de ruiner sa santé depuis longtemps chancelante. Tous les secours de l'art ne purent le rappeler à la vie. Il mourut entre les bras de sa famille, qui se vit privée tout à coup d'un de ses soutiens. Ce fut au pauvre père affligé que fut dévolue la pénible tâche de s'occuper de l'enterrement. La demeure du bedeau lui fut indiquée, et il s'y rendit ; ce pourvoyeur de la mort n'était pas alors chez lui ; en effet Chauvin le rencontra, peu d'instants après, sortant de l'église tout essoufflé ; il venait d'aider à sonner en grand carillon les glas d'un riche, qui, par un contraste insultant pour la misère de Chauvin, s'était laissé mourir d'un excès d'embonpoint. Parmi toutes les bonnes qualités qui brillaient en notre bedeau, aucune n'égalait la sensibilité de son cœur. C'était surtout lorsque quelques parents affligés venaient, les larmes aux yeux, lui annoncer la mort de quelqu'un des leurs, que cette qualité se montrait dans tout son éclat. Alors on le voyait présenter à son interlocuteur une moitié du

visage où se peignait la tristesse la plus profonde, tandis qu'un spectateur placé du côté opposé, eût pu voir l'autre joue épanouie, et son œil pétiller de joie en pensant aux nombreux items du tarif. L'amour du prochain était pratiqué à un haut degré par notre bedeau. Quelques malins disaient pourtant qu'il l'aimait peut-être un peu plus après sa mort que pendant sa vie, par la raison que lorsque le défunt, après avoir dit un éternel adieu aux choses d'ici-bas, avait déjà réglé ses comptes dans l'autre monde, il lui restait encore à régler en dernier ressort avec notre bedeau. Hâtons-nous cependant d'ajouter, en toute justice, que s'il lui arrivait rarement de rabattre sur le tarif, il ne lui arrivait jamais non plus de le surcharger.

Lors donc que Chauvin lui eut exposé le sujet de sa visite, notre bedeau, tout en s'apitoyant sur son malheur, promenait sur lui un regard inquisiteur pour tâcher de découvrir à quelle classe appartenait le défunt.

—Quand sonnerez-vous les glas de mon fils ? demanda le père.

—Tout de suite, si vous voulez : combien de cloches ? Puis, avec la volubilité d'un homme qui sait son tarif par cœur : 1 cloche, c'est 10 piastres ; 2 cloches, c'est 20 piastres ; 3 cloches, c'est 30 piastres ; 4 cloches, c'est . .

—Ah ! mon cher monsieur, interrompit Chauvin, je suis bien pauvre : je ne pourrai jamais vous payer des sommes comme cela.

—Quoi ! pas seulement pour une cloche ? mais il faut au moins payer pour une cloche, si vous voulez avoir un service ; autrement vous n'en aurez pas, et on portera votre fils au cimetière tout droit.

—Serait-il possible, monsieur ? quoi ! mon pauvre enfant n'entrerait donc pas à l'église !

—Mais non, vous dis-je, bonhomme, à moins que vous ne fassiez chanter un service, au moins d'une cloche. Comme ce gros monsieur qui vient de mourir, il sera porté à l'église, lui, parce qu'il paie pour un service, allez.

—Mais, monsieur, se permit de remarquer le père Chauvin, on dit que ce monsieur n'est jamais venu à l'église pendant sa vie, et cependant il va y entrer avec pompe après sa mort ! Mon fils, au contraire, y est venu souvent prier ; il n'aura donc pas le bonheur d'y être porté après sa mort, pour avoir une pauvre petite prière et un peu d'eau bénite sur son corps ?

—Que voulez-vous que j'y fasse : c'est la règle. Tout ce que je puis faire pour vous, c'est de fournir un cercueil ; vous porterez le corps au cimetière, et il y sera enterré jeudi prochain.

Le père Chauvin prit alors congé du bedeau, qui fut ponctuel à lui envoyer le cercueil, le jour indiqué. Le mort enseveli d'un linceuil qu'un des voisins fournit par charité, y fut déposé au milieu des larmes et des sanglots. Chauvin plaça le cercueil sur son traîneau, qu'un autre de ses voisins s'offrit généreusement de conduire, puis il prit place derrière, accompagné du vieux chien Mordfort, et le convoi du pauvre s'achemina lentement vers le cimetière du faubourg Saint-Antoine.

Dès que le gardien de ce vaste dortoir vit arriver le convoi, il vint au-devant, et aidé du conducteur de la voiture, il déposa le corps dans la chapelle, en attendant le prêtre qui venait régulièrement, deux fois la semaine, présider à l'enterrement des pauvres. Celui-ci parut bientôt ; et après les prières usitées, le corps fut emporté à bras par le gardien et un de ses aides. Après avoir fait quelques pas, les porteurs s'arrêtèrent près d'une frêle construction en bois, d'environ vingt pieds carrés, qui reposait sur la terre nue ; et le gardien, tirant une clef de sa poche, se mit en devoir d'en ouvrir la porte.

—Mais où est-ce donc que vous allez mettre mon fils ? demanda Chauvin d'un air inquiet : je ne vois pas de fosse creusée pour.

—Mais, ici, répondit le gardien, dans *la charnière ;* c'est là que l'on met les pauvres pendant l'hiver ; la terre est gelée, et ça coûterait trop cher pour faire les fosses.

—Ah ! monsieur, je vous en prie, ne le mettez pas là ; ma pauvre femme en mourrait de douleur, si elle le savait. Mon fils n'y restera pas la nuit, il va être volé par les clercs docteurs.

—Ah ! pour cela, ne craignez rien, bonhomme ; j'ai là mon fusil et un bon chien. Je les défie d'y venir.

—Tenez, monsieur, prêtez-moi une bêche ; la terre ne vous manque pas ici, je vais creuser moi-même la fosse à mon fils, dans quelque petit coin.

—C'est impossible, bonhomme, c'est contre mes ordres.

—Oh ! je vous en prie, ne me refusez pas cette grâce, je gratterai plutôt la terre avec mes mains ; mais pour l'amour de Dieu, ne mettez pas mon fils dans *la charnière*.

Cette horreur des pauvres pour le charnier n'est point exagérée. Il y a eu un temps où des gardiens infidèles se laissaient corrompre par l'appât de l'or, et faisaient du charnier un réservoir où les clercs docteurs venaient, à prix fixe, choisir les *sujets* de dissection qui leur convenaient. Il s'y faisait un trafic régulier de chair humaine, et Dieu seul connaît le nombre de ceux qui sont passés de ce lieu de repos sous le scalpel du médecin. Mais on doit dire ici à la louange du gardien actuel qu'il s'acquitte de sa charge avec une fidélité à toute épreuve ; et personne ne sait mieux que les clercs médecins, qu'il est incorruptible sur ce chapitre ; aussi envie ne leur prend d'essayer la juste portée de son fusil, ni de faire une connaissance trop intime avec la mâchoire du fidèle Sultan.

Aussi ce fut aux assurances réitérées que le gardien fit à Chauvin, que le corps de son fils serait dans le charnier aussi en sûreté qu'au sein de la terre, qu'il consentit, comme malgré lui, à l'y laisser déposer ; ce pauvre père, le cœur navré, plongea plusieurs fois ses regards au fond de ce trou où gisaient, rangés par ordre, un grand nombre de cercueils de toute grandeur ; et lorsque le corps de son fils y fut descendu, il lui jeta, pour dernier adieu,

quelques poignées de terre, et la porte du charnier se referma.

IX

LES PRIÈRES D'UNE MÈRE

Les jours qui suivirent l'enterrement n'eurent rien de remarquable dans la famille Chauvin : toujours la monotonie affreuse de la misère. Le père continuait seul maintenant son travail ; la mère et la fille essayaient de reprendre courage avec leurs occupations ordinaires.

Tous les anciens amis de Chauvin l'avaient abandonné depuis longtemps. Comme à l'ordinaire, il en comptait beaucoup au temps de la prospérité ; les jours mauvais étaient venus, et tous avaient pris la fuite. Un seul ne l'avait point abandonné, et le visitait souvent ; il le secourait même autant que ses faibles moyens le lui permettaient. Sa bonhomie, sa franchise et son cœur généreux l'avaient rendu l'ami intime de cette famille. C'était le vieux Danis, ancien voyageur, âgé de près de soixante et dix ans, haut de taille, à traits fortement prononcés. Il avait fait quarante campagnes dans les pays hauts sous les anciens bourgeois de la compagnie du Nord-Ouest. Retiré du service depuis longtemps, il n'avait recueilli de ses voyages qu'une modique rente qui lui suffisait à peine, et la réputation bien méritée parmi tous les voyageurs d'avoir été d'une force extraordinaire, marcheur infatigable et grand mangeur. Il avait appris de Chauvin que le cadet de ses fils s'était autrefois engagé pour les pays sauvages, et sans l'avoir jamais connu, il s'était pris d'affection pour ce jeune homme, seulement parce qu'il courait les mêmes aventures que lui, et il l'appelait familièrement son fils. Il entrait chez Chauvin à toute heure de la journée, et à chaque visite il ne manquait jamais de demander si on avait reçu des nouvelles du voyageur ; c'était alors pour lui le prétexte tout naturel d'entrer en matière, et de raconter au long les proues-

ses de son jeune temps, et mille épisodes de ses voyages tous plus véridiques les uns que les autres.

Un soir il vint faire sa visite accoutumée. Le mère et la fille étaient seules ; il s'assit près d'elles, et leur demanda comment elles se portaient.

—Tout doucement, répondit la mère d'une voix encore émue par des larmes récentes.

—Toujours des larmes, la mère, toujours des larmes !

—Eh ! mon bon monsieur Danis, il y a longtemps que les larmes et moi avons fait connaissance ; elles ont commencé à couler au départ de mon fils Charles ; celles que je verse sont pour le seul fils qui me restait . . . Elles sont bien amères.

—Comment ! du seul fils qui vous restait ; diable, la mère, comme vous y allez ; est-ce que vous croyez donc tout de bon que votre fils Charles est mort aussi ? Allons donc, est-ce qu'on meurt toujours là-bas ? et moi qui vous parle, j'ai bien été vingt ans d'un coup sans revenir, si bien que ma vieille Marianne, qui me croyait mort, voulait me faire chanter un *libera ;* heureusement que je suis arrivé à temps. Eh bien ! après tout, vous voyez bien que je ne suis pas mort.

—Oui, mais mon pauvre fils dont nous n'avons pas eu de nouvelles depuis si longtemps, qui oserait espérer qu'il vive encore ? On a interrogé tous les voyageurs qui sont descendus : personne n'en a entendu parler ; et il n'y a plus aucun doute qu'il ait péri de faim et de froid dans l'expédition qui était allée à la recherche du capitaine Ross ; il en faisait partie, comme vous savez. Ah ! si quelque chose pouvait me faire espérer de revoir un jour ce cher fils, ce serait de penser que le bon Dieu a eu pitié de moi, et qu'il aura exaucé mes prières ; car lui seul connaît combien je l'ai prié souvent et bien longtemps pour . . .

Les sanglots l'empêchèrent de continuer.

—Allons, allons, la mère, consolez-vous. Tenez, je ne suis pas prophète, mais je vous l'ai dit souvent, et je

vous le répète encore, que Dieu est bon, qu'il se laissera toucher par vos prières et qu'il vous rendra tôt ou tard votre fils.

X

UN VOYAGEUR

Nous allons laisser le père Danis achever paisiblement la veillée près de la mère Chauvin, et lui prodiguer des consolations, et avec la permission de nos lecteurs, nous leur ferons faire un agréable petit voyage à la Pointe-aux-Anglais, à quelques milles au-dessus du village du lac des Deux-Montagnes, et nous les ramènerons dans les deux canots qui viennent de paraître à l'horizon. Partis du poste du Grand-Portage sur le lac Supérieur, depuis près d'un mois, ils avaient traversé une longue suite de lacs, de forêts et de rivières, sans presque rencontrer d'autres traces de civilisation que quelques croix de bois plantées sur la côte vis-à-vis des rapides, et qui y avaient été placées par d'anciens voyageurs, pour léguer à leurs futurs compagnons de voyage l'histoire affligeante de quelques naufrages arrivés en ces endoits ; ils touchaient enfin au terme de leur course, pendant laquelle ils n'avaient éprouvé que des vents contraires. C'était par une belle matinée du mois de juillet. La nuit avait été calme et sereine, et les eaux du lac conservaient encore le matin leur immobilité de la nuit. Les voyageurs avaient campé en bas du Long-Saut, et s'étaient remis en route à la pointe du jour. Harassés par de longues fatigues, leurs corps se ployaient avec peine aux mouvements de l'aviron ; les deux canots, à grandes pinces recourbées et fraîchement peints de couleurs brillantes, glissaient lentement sur la surface des eaux ; sous le large prélart qui recouvrait les paquets de fourrures dont les canots étaient chargés, deux commis des comptoirs de la compagnie achevaient paisiblement leur sommeil souvent interrompu de la nuit. Tout à coup un cri de joie se fait entendre :

cri semblable à celui que poussent les marins en mer, quand, après une traversée longue et périlleuse, la vigie a crié : terre ! terre ! . . . Ils venaient d'apercevoir le clocher de l'église de la mission du Lac, qui resplendissait alors des feux du soleil levant. Cette vue rappelait en eux de bien doux souvenirs ; chacun croyait voir le clocher de son village ; encore un pas et ils allaient revoir le lieu de leur enfance, embrasser leur vieux père, sauter au cou de leur vieille mère, qui ne les attendent pas.—Ce cri poussé d'abord par un des guides avait été répété en chœur par tout l'équipage.

—Hardi, mes enfants, cria le vieux, au gouvernail; nous voilà arrivés ; et pour exciter le courage et donner de l'activité aux avirons, il chanta d'un air animé :

Voici la saison,
Il est temps d'arriver, etc., etc.

Les refrains chantés en chœur étaient répétés au loin par l'écho du rivage. En peu de temps, les canots touchaient la terre vis-à-vis l'église du village, au milieu d'une grande foule accourue au-devant d'eux.

Après quelques instants de relâche en cet endroit, on se remit en route. Le vent s'était élevé ; ceux à la garde desquels les canots étaient confiés, craignant que les pelleteries ne fussent endommagées par l'eau, au lieu de couper en plein lac, dirigèrent les embarcations par le petit détroit, et bientôt on arriva aux rapides Sainte-Anne. Là, suivant l'antique et pieux usage, tous les voyageurs se rendirent à la petite chapelle blanche élevée sur les bords du rapide, sous l'invocation de sainte Anne ; ils venaient remercier leur patronne de les avoir préservés des dangers inséparables d'un si long voyage ; en partant, ces mêmes hommes étaient venus s'y mettre sous sa protection, il était juste qu'ils vinssent s'y agenouiller au retour (1).

(1) Le rapide Sainte-Anne, autrefois si pittoresque, chanté par le poète anglais Moore, a perdu son ancienne beauté. L'écluse et la longue chaussée que le bureau des travaux publics y a fait dernièrement construire, l'ont arrêté dans sa course. L'art a défiguré l'ouvrage de la nature.

Enfin, quelques heures après, les canots touchaient au port désiré depuis longtemps ; ils étaient à Lachine, rendez-vous général de toutes les embarcations qui partent pour les pays hauts ou qui en reviennent. Tous nos voyageurs, joyeux de se retrouver sains et saufs au même endroit qu'ils avaient quitté depuis longtemps, se félicitèrent mutuellement, et s'empressèrent d'accepter l'offre que leur fit l'agent de la compagnie de se reposer de leurs fatigues, avant de se rendre au sein de leurs familles. Un seul d'entre eux ne se rendit point à cette invitation, et chargeant son paquet de hardes sur ses épaules, il se mit aussitôt en route après avoir dit adieu à ses compagnons de voyage. C'était un homme dans la fleur de l'âge, à la taille élancée, et de bonne mine. Son teint était brûlé par les ardeurs du soleil. Ses cheveux longs et crépus, qui n'avaient pas connu les ciseaux depuis longtemps, flottaient sur ses épaules. Il portait des pantalons de grosse toile du pays, que retenait une large ceinture de laine diversement coloriée, et dont les franges touffues retombaient sur ses genoux. Ses pieds étaient chaussés de souliers de peau d'élan artistement brodés en poil de porc-épic de diverses couleurs, et ornés de petits cylindres de métal d'où s'échappaient des touffes de poils de chevreuil teints en rouge. Sa chemise de coton blanc à raies bleues était entr'ouverte et laissait voir sa poitrine tatouée de dessins fantastiques. Un cordon dont on ne reconnaissait plus la couleur primitive pendait à son cou, et laissait deviner une médaille.

Cet homme marchait à grands pas, interrogeant du regard toutes les routes, comme pour s'assurer de la plus courte qu'il avait à suivre pour se rendre au Gros-Saut, où demeurait sa famille. Enfin il est en vue de la maison paternelle ; son cœur bat violemment. Il se met à courir, et en quelques instants il a franchi le seuil de la porte qu'il ouvre brusquement et se précipite dans la maison ; mais il reste déconcerté en se trouvant face à face avec un étranger qu'il ne connaît pas.—Celui-ci, surpris de

cette brusque apparition, toise son visiteur de la tête aux pieds, et lui dit :

—*What business brings you here ?*

—Oh ! monsieur, pardon, je ne parle pas bien l'anglais ; mais, dites-moi . . . non, je ne me trompe pas, c'est bien ici . . . où est mon père, où est ma mère ?

—*What do you say ? moi pas connaître ce que vous dire.*

—Comment, vous ne connaissez pas mon père, Chauvin ? Cette terre lui appartient, où est-il ?

—*No, no, moi non connaître votre père, moi havoir acheté le farm de la sheriff.*

—Non, ce n'est pas possible, c'est mon père qui vous l'a vendue ; où demeure-t-il ?

—*No, no, goddam, vous pas d'affaire ici, moi havoir une bonne deed de la sheriff.*

Chauvin, plus déconcerté que jamais, sort précipitamment de la maison et court chez le plus proche voisin. C'étaient des gens nouvellement arrivés dans l'endroit : ils ne connaissaient pas sa famille. Il n'eut pas plus de succès aux portes voisines. En moins de quinze ans, le temps avait promené sa faux dans cet endroit ; le souvenir de l'ancien curé lui revint à l'esprit ; cet ancien ami de la famille avait aussi disparu. Le nouveau curé qui l'avait remplacé dit à Chauvin qu'il ne connaissait pas sa famille, mais qu'il avait entendu dire à ses anciens paroissiens qu'une personne de ce nom avait autrefois habité la paroisse ; mais les mauvaises affaires l'avaient forcé de se réfugier avec sa famille à la ville où il croyait qu'elle habitait encore. Ce peu de paroles dévoilèrent l'affreuse vérité à Charles ; il comprit tout : son père s'était ruiné, sa terre était vendue, et l'étranger insolemment assis au foyer paternel ! Il n'en entend pas davantage ; il tourne immédiatement ses pas du côté de la ville, où il arrive la nuit déjà close ; il erre quelque temps, sans savoir de quel côté diriger ses pas ; tout à coup, il se rappelle l'auberge où plusieurs années auparavant s'était décidée

sa vocation ; il y entre, se fait connaître, et demande des renseignements sur son père ; celui-ci y était connu pour venir s'y chauffer pendant la rude saison ; on lui indique à peu près le quartier où il logeait. Charles reprend sa course, et se décide enfin à frapper à la porte la plus voisine ; c'était chez le père Danis.

—Ouvrez, répondit une voix forte.

—Ah ! s'écria le père Danis en apercevant Charles, en v'là-t-il un mangeu'd'lard. — Regarde donc, Marianne, voilà comme j'étais dans mon jeune temps ; vois donc ces grands cheveux, cette ceinture, ces souliers sauvages, et cette blague à tabac.—Assieds-toi, mon garçon, et dis-moi, quand es tu arrivé ?

—Cette après-midi, monsieur.

—Ah ! tu es un des voyageurs arrivés, par les canots qu'on attendait ces jours-ci ?

—Oui, monsieur.

—Et tu viens te promener à la ville ?

—Non, monsieur, je suis à la recherche de ma famille que l'on m'a dit demeurer près d'ici.

—Et comment t'appelles-tu, mon garçon ?

—Charles Chauvin, monsieur, je . . .

—Dieu du ciel ! s'écria le père Danis en se levant brusquement de son siège, se redressant de toute sa haute taille, et en regardant Charles d'un air stupéfait.—Hé bien ! Marianne, ne te l'ai-je pas dit souvent que Dieu était bon, et qu'il rendrait enfin ce pauvre enfant à sa mère ? Oui, mon garçon, tu arrives bien à temps, va ; tes parents sont depuis longtemps dans la plus grande misère ; ton père a fait de mauvaises affaires, sa terre a été vendue, il a été ruiné, et il gagne misérablement sa vie ici à charroyer de l'eau ; pour comble de malheur, ton pauvre frère vient de mourir, et comme ils te croient mort aussi, tu peux juger de l'état où ils sont. Dis-moi, mon garçon, as-tu ménagé tes gages ? apportes-tu de l'argent avec toi ?

—Oui, monsieur ; mes gages me sont presque tous dus par la compagnie, et je les retirerai quand je voudrai.

—Ah ! c'est bien, mon garçon, tu es un bon fils ; viens ci que je t'embrasse.

Et le père Danis serra Charles contre son cœur.

—Allons, mon garçon, tu es bien fatigué, repose-toi un peu, et prends quelque chose.

—Merci, monsieur, j'ai hâte de revoir mon père.

—Hé bien ! mon garçon, je m'en vas t'y mener ; mais va doucement, parce que ça va leur faire un coup, surtout à ta pauvre mère ; mais laisse-moi faire, j'entrerai le premier et j'arrangerai la chose.—Allons, Marianne, donne-moi mes béquilles.

Et tous deux sortirent.

—Ah çà ! mon garçon, ne va pas trop vite, je ne pourrai te suivre ; il y a eu un temps où je t'aurais battu le chemin, mais à présent, je n'ai plus de jambes.

En parlant ainsi, ils arrivèrent à la demeure de Chauvin ; le père Danis ouvrit sans frapper, et entrant le premier :

—Tenez, mère Chauvin, je vous avais bien dit que tôt ou tard vous auriez des nouvelles de votre fils ; voici un voyageur qui arrive et qui va vous en donner.

Charles promena ses regards sur un homme déjà âgé, et sur deux femmes dont la misère et la souffrance avaient tellement altéré les traits qu'il ne les reconnut point. Charles, qui les avait quittés à peine sorti de l'adolescence, et qui revenait homme fait, n'en put être reconnu à son tour.

—Ah ! monsieur, dit la mère en s'adressant à Charles, m'apportez-vous des nouvelles de mon cher fils ?

A ce son de voix bien connu, Charles avait reconnu sa mère, il voulait répondre ; son cœur se gonfla, sa langue resta muette, il demeura immobile.

La mère interprétant ce silence en mauvais augure :

—Ah ! père Danis, dit-elle, pourquoi ne m'avez-vous pas épargné la douleur d'apprendre moi-même de ce voyageur que mon pauvre Charles est mort ?

—Mort ! s'écria le père Danis ; une preuve qu'il ne l'est pas, c'est que vous l'avez devant vous.

—Ma mère, maman, cria Charles en se jetant dans les bras de sa mère . . . . . .

—Pauvre enfant, disait la mère d'une voix éteinte, je ne te reconnais pas . . . je crois pourtant que tu es mon fils . . . Le bon Dieu a enfin exaucé mes prières . . .

Pendant ces tendres embrassements, la médaille sortit de la poitrine de Charles et effleura la main de sa mère.

—Ah ! s'écria-t-elle, ma médaille . . . Ah ! oui, c'est mon fils . . . c'est mon Charles . . .

A peine Charles se relevait des étreintes maternelles, qu'il fut saisi à son tour par son père et Marguerite, qui se l'attiraient à eux en le couvrant de baisers.

—Hé ! mon Dieu, s'écriait le père Danis, laissez-le donc uu peu respirer, ce pauvre enfant.

Bientôt Marguerite s'échappait des bras de son frère, et ne se possédant plus de joie, sautait au cou du père Danis.

—Ah ! bon monsieur, c'est vous qui nous rendez mon frère, ce pauvre Charles.

—Hé ! non, non, ma fille . . . hé ! mon Dieu, laissez-moi donc . . . vous allez me jeter à terre . . . vous m'étouffez . . . Allons, je crois qu'elle veut me faire pleurer aussi . . .

Pendant ces scènes attendrissantes, le vieux chien Mordfort, qui avait grondé sourdement en voyant cet étranger, avait bien vite flairé son ancien maître ; le pauvre animal avait pardonné depuis longtemps à Charles la blessure qu'il lui avait faite en partant, et qui l'avait rendu boiteux ; et il s'était attaché à sa jambe, en poussant des hurlements de joie.

Les voisins s'étaient bien vite aperçus qu'un rayon de bonheur avait enfin pénétré sous ce toit de misère, et partageant cordialement la joie de la famille Chauvin, ils vinrent en foule la féliciter du bonheur inespéré qui venait de lui arriver.

CONCLUSION

Nous remettrons à un autre jour le récit des aventures de Charles, qui occupèrent les jours qui suivirent son arrivée, et que le père Danis ne manqua point de corroborer, et même de commenter, comme s'il y eût pris une part active.

Charles, habitué au grand air des lacs et des forêts, étouffait dans l'étroit réduit qu'habitait sa famille. Il songea donc à s'établir à la campagne. Une occasion se présenta bientôt d'elle-même. Le nouveau propriétaire de la terre de Chauvin paya à son tour le tribut à la nature. La terre mise en vente fut achetée par Charles ; et cette famille, après quinze ans d'exil et de malheurs, rentra enfin en possession du patrimoine de ses ancêtres.

Quand le père Danis vit s'éloigner ses bons voisins, ce fut à son tour à verser des larmes. Charles en fut touché, et ayant appris que ce brave homme avait secouru sa famille dans sa détresse, il trouva place dans la ferme pour lui et pour sa vieille Marianne.

Quelques-uns de nos lecteurs auraient peut-être désiré que nous eussions donné un dénouement tragique à notre histoire ; ils auraient aimé à voir nos acteurs disparaître violemment de la scène, les uns après les autres, et notre récit se terminer dans le genre terrible, comme un grand nombre de romans du jour. Mais nous les prions de remarquer que nous écrivons dans un pays où les mœurs en général sont pures et simples, et que l'esquisse que nous avons essayé d'en faire, eût été invraisemblable et même souverainement ridicule, si elle se fût terminée par des meurtres, des empoisonnements et des suicides. Laissons aux vieux pays, que la civilisation a gâtés, leurs romans ensanglantés, peignons l'enfant du sol tel qu'il est, religieux, honnête, paisible de mœurs et de caractère, jouissant de l'aisance et de la fortune sans orgueil et sans ostentation, supportant avec résignation et patience les

plus grandes adversités ; et quand il voit arriver sa dernière heure, n'ayant d'autre désir que de pouvoir mourir tranquillement sur le lit où s'est endormi son père, et d'avoir sa place près de lui au cimetière, avec une modeste croix de bois pour indiquer au passant le lieu de son repos.

Encore donc un coup de pinceau à un riant tableau de famille, et nous avons fini.

Le père Chauvin, sa femme et Marguerite recouvrèrent bientôt, à l'air pur de la campagne, leur santé affaiblie par tant d'années de souffrances et de misères. Cette famille, réintégrée dans la terre paternelle, vit renaître dans son sein la joie, l'aisance et le bonheur, qui furent encore augmentés quelque temps après par l'heureux mariage de Chauvin avec la fille d'un cultivateur des environs. Marguerite ne tarda pas à suivre le même exemple ; elle trouva un parti avantageux, et alla demeurer sur une terre voisine. Le père et la mère Chauvin font déjà sauter sur leurs genoux des petits-enfants bien portants. Le père Danis se charge de les endormir en leur chantant d'une voix cassée quelques anciennes chansons de voyageurs.

Nous aimons à visiter quelquefois cette brave famille, et à entendre répéter souvent au père Chauvin, que la plus grande folie que puisse faire un cultivateur, c'est de se donner à ses enfants, d'abandonner la culture de son champ, et d'emprunter aux usuriers.

PATRICE LACOMBE. (1)

(1) M. Patrice Lacombe, notaire de profession, a été plus de trente ans attaché au séminaire de Montréal, et a rendu, comme homme d'affaires, d'importants services à cette institution. Doué d'une brillante inspiration, il cultivait les lettres avec succès, et il est à regretter que sa modestie d'un côté et ses occupations de l'autre ne lui aient pas permis de publier de plus nombreux écrits. M. Lacombe est mort à Montréal, le 6 juillet 1863, à l'âge de 56 ans.

FIN DU TROISIÈME VOLUME

TABLE DES MATIERES DU TROISIEME VOLUME.

1844

Pensées poétiques et politiques—Poésie 1
Le Jeune Latour—Tragédie en trois actes—Poésie—A. Gérin-Lajoie. 3
Françoise Brunon—Prose—C. V. Dupont 55
Bonheur en famille—Poésie—F. M. Derome 88
Langage d'un papillon—Poésie—F. M. Derome 89
Le Génie des forêts—Poésie—J. Lenoir 89
La Fille du brigand—Prose—Eugène L'Écuyer 91
Souvenir—Poésie—F. M. Derome 207
État de la littérature en France depuis la révolution—Prose—P. Chauveau. 208

1845

Douleur amère—Poésie—Chs Daoust 212
Salut aux exilés—Poésie—A. G. Lajoie 214
De l'éducation élémentaire—Prose—A. N. Morin 218
Le Sacrifice du sauvage—Prose—H. L 235
Histoire de mon oncle—Prose—Alph. Poitras 240
Essai sur la littérature en Canada—Prose—L. A. Olivier . . . 246
De l'habitude de saluer les passants—Prose—Guil. Lévesque . 252
Le Débiteur fidèle—Prose—L. A. Olivier 256
L'Après-coucher—Prose—Alph. Poitras 265
L'Avant-lever—Prose—Alph. Poitras 273
A l'Oiseau blanc—Poésie—Josephte 285
Le Père à sa fille—Poésie—Gallet 286
A une étoile tombante—Poésie—Josephte 288
La Société canadienne—Prose—L. O. Letourneux 289

1846

A Julie—Poésie—F. M. Derome 311
Désastre du 12 juin—Prose—Marc Aurèle Plamondon 312
La mémoire de C. V. Dupont—Poésie—P. Huot 317
Sermon national—Prose—H. Hudon 319
Paroles d'un solitaire—Poésie—F. M. Derome 334
Le Frère et la sœur—Prose—J. Doutre 335
La Terre paternelle—Prose—P. Lacombe 357

En vente à la même librairie

Faillon. Histoire de la colonie française en Canada. 3 vol. in-4°, pleine reliure basane..... 12 00

Ferland. Observations sur l'Histoire du Canada de l'abbé Brasseur de Bourbourg. in-8..... 0.75

Foyer domestique (le), de l'origine (1876) à 1881. 6 vol. in-4°, reliés..... 12.00

Garneau. Histoire du Canada. 4me édition. 4 vol. in-8... 6.00

Gérin-Lajoie (Ant.). Dix ans au Canada, de 1840 à 1850. Histoire de l'établissement du gouvernement responsable, 1 vol. grand in-8..... 2.00

— Jean Rivard le défricheur et Jean Rivard économiste. Scènes de la vie réelle. 2 vol. in-12..... 0.60

Globensky (C. A. M.). La Rébellion de 1837 à St-Eustache. Précédée d'un exposé de la situation politique du Bas-Canada depuis la cession. 1 vol. in-8..... 1.00

Hawkin's Picture of Quebec, with historical recollections. 1 volume in-12, orné de 14 gravures..... 12.00
Rarissime.—Ouvrage très précieux.

Holmes (l'abbé Jean). Conférences de Notre-Dame de Québec. 1 vol. in-8..... 0.60

Lacombe (le R. P. Alb.). Dictionnaire et grammaire de la langue des Cris. 1 fort vol. in-8..... 3.00

La Hontan. Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale. 2 vol. in-12, enrichis de cartes et de figures, reliés.... 8.00
Très rare.

Langevin (Hector L.). Essai couronné. Le Canada, ses institutions, ressources, produits, manufactures, etc., etc. 1 vol. in-8, broché..... 0.50

Laroche-Héron. Les Servantes de Dieu en Canada (1853). Essai sur l'histoire des communautés de femmes du Canada. 1 vol. in-8..... 1.00

Lescarbot (Marc). Histoire de la Nouvelle-France, contenant les navigations, découvertes et habitations faites par les Français ès Indes Occidentales et Nouvelle-France, avec les Muses de la Nouvelle-France. 3 vol. in-8, enrichis de cartes. 9.00

Le Tac (le P. Sixte), récollet. Histoire chronologique de la Nouvelle-France de 1504 à 1632. Publiée pour la première fois d'après le manuscrit de 1689 et accompagnée de notes et d'un appendice tout composé de documents originaux et inédits, par M. Réveillaud. 1 vol. in-8, édition soignée..... 3.00
Ouvrage publié par souscription et devenu rare, quoique publié en 1888 seulement

Long. Voyages chez les différentes nations sauvages de l'Amérique septentrionale ; renfermant des détails curieux sur les mœurs, usages, cérémonies religieuses, le système militaire des tribus sauvages, sur leurs langues, les pays qu'ils habitent, ainsi que sur le commerce de pelleteries et fourrures qui se fait chez ces peuples ; avec un état exact des postes situés sur le fleuve St-Laurent, le lac Ontario, etc. Traduit de l'anglais. 1 vol. in-8, relié..... 2.50

B 55.30

LE

RÉPERTOIRE NATIONAL

OU

RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE

COMPILÉ PAR J. HUSTON

Membre de l'Institut Canadien de Montréal

" Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître."
(*Le Canadien* de 1807)

DEUXIÈME ÉDITION, PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION PAR M. LE JUGE ROUTHIER, ILLUSTRÉE DE 50 PORTRAITS, ET SUIVIE D'UNE TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

VOLUME IV

MONTRÉAL
J. M. VALOIS & CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS
1626, rue Notre-Dame, 1626

1893

LE

RÉPERTOIRE NATIONAL

ÉTIENNE PARENT

LE

RÉPERTOIRE NATIONAL

OU

RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE

COMPILÉ PAR J. HUSTON
Membre de l'Institut Canadien de Montréal

" Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître."
(*Le Canadien* de 1807)

DEUXIÈME ÉDITION, PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION PAR M. LE JUGE ROUTHIER, ILLUSTRÉE DE 50 PORTRAITS, ET SUIVIE D'UNE TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

VOLUME IV

MONTRÉAL
J. M. VALOIS & CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS
1626, rue Notre-Dame, 1626

1893

B55.30

HARVARD COLLEGE
Nov 4 1893
LIBRARY.

Subscription Fund

LE

RÉPERTOIRE NATIONAL

DISCOURS PRONONCÉS DEVANT L'INSTITUT CANADIEN (1)

1846

L'INDUSTRIE CONSIDÉRÉE COMME MOYEN DE CONSERVER LA NATIONALITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

MESSIEURS,—Si j'ai bien compris le but de cet Institut, il est tout national. Il a été formé pour offrir, au sein de la nouvelle capitale, aux hommes actifs et intelligents de notre origine, un point de réunion, un foyer de lumières, un centre d'action, au profit de ce que, faute d'un autre mot, nous sommes convenus d'appeler notre nationalité, la nationalité canadienne-française.

Ce devra donc être un sujet intéressant pour vous, et partant propre à mériter votre indulgence sur la manière dont il sera traité, que de vous entretenir d'un moyen de raffermir et de conserver cette nationalité, qui nous est si chère et à juste titre, non seulement sous le rapport du sentiment et de l'honneur, mais encore sous celui de l'intérêt de notre race.

Je sais qu'il y a malheureusement des hommes qui, soit par peur de la lutte que nous aurons à soutenir, soit pour

(1) Nous avons réuni, sans égard aux dates, les discours de M. Parent. Ils forment un ensemble que l'on ne saisirait pas aussi bien s'ils étaient placés suivant leur ordre chronologique.

n'avoir pas su apprécier les chances de salut qui nous restent encore, soit enfin parce que la marche à suivre répugne à leurs penchants ou prédilections politiques,— je sais, dis-je dans toute l'amertume de mon cœur, qu'il y en a qui ont perdu la foi dans la conservation de notre nationalité, et qui, comme ces Romains d'autrefois, désespérant du salut de la patrie, se sont placés dans leurs chaises curules, et attendent stoïquement, je ne dirai pas avec indifférence, que l'ennemi victorieux vienne fouler aux pieds leurs dieux pénates et renverser les autels de la patrie. Ce n'est pas à eux que je m'adresse aujourd'hui, mais bien aux vrais et fermes croyants, qui, je le crois sincèrement, forment la grande masse de notre origine. Si je n'avais cette croyance, je me tairais, et je me bornerais à pleurer en silence sur la destruction d'une espérance qui a fait ma joie dans les temps heureux, mon appui dans les temps de malheur, mon guide dans les temps difficiles et orageux. En effet, quels sacrifices, quel dévouement demander à des gens qui ne croient pas ? Et l'on ne s'imagine pas, sans doute, que nous maintiendrons notre nationalité sans quelques efforts, sans quelques sacrifices, sans dévouement, surtout situés comme nous le sommes, environnés, étreints de toutes parts, imprégnés même sur plusieurs points importants du dissolvant d'une nationalité étrangère.

Ici, messieurs, pour prévenir toute fausse interprétation de notre pensée, disons que nous ne nourrissons aucun sentiment de haine ou de jalousie contre cette nationalité étrangère, dans laquelle je ne comprends pas seulement la population anglo-saxonne du Canada, mais aussi celle des pays voisins qui, à mon avis, est encore plus menaçante que l'autre. Par le cours d'événements providentiels, les deux nationalités se sont trouvées jetées dans ce quartier du globe ; et il est pareillement dans l'ordre de la Providence, dans la nature des choses humaines, que chacune fasse tout ce qui sera en elle pour se maintenir et s'étendre. Des deux côtés on aurait tort de s'en vouloir

du mal ; car de part et d'autre on est des instruments entre les mains de Dieu. C'est à chacun de faire ce que le devoir, l'honneur et son intérêt légitime lui commandent, toujours en respectant les règles sacrées de la morale publique ; de remplir le mieux qu'il pourra le rôle que le dramaturge suprême lui a donné dans le grand drame du monde, et d'attendre avec confiance, et en toute charité chrétienne envers les autres acteurs, le dénouement qui doit terminer la pièce, et dont la nature est le secret de l'avenir. Et s'il y en avait qui vissent dans l'attachement que nous avons pour notre nationalité de la désaffection pour notre mère patrie, il nous serait facile de les convaincre par les faits du passé, par les symptômes du présent, comme par les présages de l'avenir, que la meilleure et la plus forte garantie de permanence qu'ait la souveraineté britannique sur cette partie du continent américain, gît dans la conservation de la nationalité canadienne-française. Au reste, notre nationalité c'est notre propriété : en cherchant à la conserver, nous ne faisons qu'user de notre droit, d'un droit que nous tenons de l'auteur même de toutes choses. Ainsi : Dieu et mon droit, et Honni soit qui mal y pense.

Maintenant, venons-en plus directement à notre sujet.

Les moyens de maintenir notre nationalité peuvent se diviser en trois classes : moyens religieux, moyens politiques, moyens sociaux. Religieux et politiques, en tant qu'ils sont mis en œuvre par les chefs religieux ou les chefs politiques, et tiennent à l'ordre religieux ou à l'ordre politique proprement dits, et sociaux en tant qu'ils sont l'œuvre des particuliers composant la société civile, et en dehors du mouvement politique ou de l'action religieuse.

Mon intention n'est pas de vous parler des moyens religieux ni des moyens politiques ; ma tâche serait trop longue et peut-être trop délicate. D'ailleurs, notre clergé en général a si bien compris sa position, il s'est montré si dévoué, si national, il a tant fait déjà pour la cause com-

mune, que l'on peut être assuré qu'il ne reculera pas plus devant les exigences de l'avenir qu'il ne l'a fait devant celles du passé. On peut en dire autant de nos chefs politiques des différentes nuances ; le dévouement, les sacrifices, les efforts ne leur ont point manqué. Si quelquefois il a pu arriver qu'ils eussent pu, selon quelques-uns, faire mieux qu'ils n'ont fait, jamais on n'a pu, je crois, leur supposer avec droit de mauvaises intentions. Ils ont pu se tromper comme les plus grands politiques de tous les pays l'ont fait ; mais leur réputation de bons patriotes ne doit pas en souffrir. Bornons-nous donc à espérer qu'ils continueront, eux et ceux qui leur succéderont, leurs efforts et leur dévouement pour la cause commune. Prions-les surtout de ne pas nous épargner les sacrifices d'amour-propre. Ce sont ceux dont nous avons le plus besoin peut-être de la part de tout le monde, dans notre position actuelle, et ce sont aussi ceux qui se font le plus difficilement. Et la raison en est bien simple : les hommes politiques sont toujours portés, et plus ils sont consciencieux dans leurs convictions, plus ils sont entraînés à s'identifier avec la cause publique, à confondre leur cause avec celle du pays. Il leur est alors très difficile de distinguer les sacrifices personnels, qu'ils feraient très volontiers, des sacrifices de principes politiques, qu'ils savent ne pouvoir point faire. L'histoire de tous les peuples est remplie d'exemples à l'appui de cette observation et des malheurs incalculables qu'ils ont produits.

Eh ! messieurs, ce n'est qu'hier encore que l'on a vu rentrer en France tout ce qui lui reste des trésors et des flots de sang qu'elle versa, pendant vingt ans, sur les pas du plus grand politique comme du plus grand capitaine de notre temps . . et c'était un peu de cendres et un cercueil : cendres et cercueil environnés de gloire, si vous voulez. Il en eût été bien autrement si cet homme prodige n'eût pas trop souvent pris les inspirations de sa propre gloire pour celles de la gloire et des intérêts de la

France. Ainsi, dans toutes nos courses périlleuses dans le domaine de la politique, que la pensée de notre nationalité soit toujours présente à notre esprit ; qu'elle soit pour nous un moyen de salut, comme autrefois la vue du serpent d'airain pour les Hébreux ; ayons constamment l'œil fixé sur elle, de peur qu'au retour nous ne trouvions d'elle . . pas même une tombe glorieuse à arroser de nos larmes.

Encore une fois, prions nos hommes publics, qu'ils soient au pouvoir ou qu'ils en soient dehors, de se tenir toujours prémunis contre cette illusion ; car si, comme quelqu'un l'a remarqué, il faut que nous ayons deux fois raison pour avoir justice, nous aurons toujours deux fois tort lorsqu'il nous arrivera de nous tromper.

Et voulons-nous ne nous tromper que le moins souvent possible, que l'idée de notre nationalité soit toujours notre phare, notre boussole, notre étoile polaire, au milieu des écueils dont est semée la mer orageuse de la politique. Soyons bien persuadés que ce qu'il y a de plus menacé, de menacé avant tout, pour nous, ce n'est pas la liberté politique, qui est pour ainsi dire indigène à ce continent, mais bien notre nationalité. C'est donc de ce côté que doit principalement se tourner notre attention. Lorsque dans un mouvement, dans une démarche quelconque, il y aura clairement à gagner pour notre nationalité, ne nous inquiétons du reste que secondairement. Notre nationalité pour nous, c'est la maison ; tout le reste n'est que l'accessoire, qui devra nécessairement suivre le principal. Soyons nationalement ou socialement forts et puissants, et nous le serons politiquement. Au contraire, si nous négligeons le soin de notre nationalité, les occasions de la raffermir, soyons bien sûrs que personne ne viendra nous tendre la main au moment du besoin ou du danger.

De cette vérité que nous n'avons rien à attendre du dehors, résulte pour nous la nécessité, le devoir d'éviter, autant que possible, l'aigreur et l'animosité dans les

discussions, lorsqu'il s'en élève au milieu de nous, je dirai même entre nous et ceux de l'autre origine, car la passion ne fait jamais de bien à une cause. Toutes nos haines, toutes nos disputes tourneront nécessairement, en nous affaiblissant, au profit de la nationalité rivale. Discutons avec vigueur, avec chaleur même, mais ne trempons jamais notre plume dans le fiel et le poison ; et que, lorsque l'opinion de nos compatriotes se sera prononcée pour un côté ou pour l'autre, le parti vaincu, loyalement vaincu, fasse comme ce citoyen de Sparte qui, en arrivant chez lui d'une élection populaire où il avait succombé, s'écria : Rendons grâces aux Dieux, il s'est trouvé dans Sparte trois cents citoyens valant mieux que moi.

Mais j'ai dit que je ne voulais pas vous entretenir des moyens politiques de conserver notre nationalité. Pardonnez-moi donc ce petit écart ; pardonnez-le à une crainte qui s'est plus d'une fois emparée de mon esprit, au milieu de nos discussions politiques ; c'est que si notre nationalité succombe un jour, la politique avec ses entraînements et ses passions aura sa bonne part dans ce déplorable événement !

Venons-en donc aux moyens que j'appelle sociaux, c'est-à-dire, à ceux que les particuliers, en tant que membres de la société, peuvent employer en dehors de l'action religieuse ou politique.

Si nous voulons conserver notre nationalité, il faudra nous assurer une puissance sociale égale, pour le moins, à celle qui lui sera opposée. En vain nous retrancherions-nous derrière des traités ; en vain nous ferions-nous un rempart de tous les principes de la morale publique, du droit naturel et du droit des gens ; il est un droit qui, dans le monde et surtout entre peuples, l'a presque toujours emporté sur tous les autres droits, et ce droit est celui du plus fort, ou, ce qui presque toujours revient au même, le droit du plus habile. Or, s'il est des moyens d'augmenter ou de maintenir notre puissance ou notre importance sociale, nous nous empresserons, n'est-ce pas,

de les employer ; et s'il existe des préjugés qui s'opposent à l'emploi de ces moyens, nous nous efforcerons individuellement et collectivement de les détruire. C'est ce que je vais vous demander en vous sollicitant d'ennoblir la carrière de l'industrie, en la couronnant de l'auréole nationale ; et cela dans un but tout national : car de là je veux tirer un moyen puissant de conserver et d'étendre notre nationalité. Je viens vous supplier d'honorer l'industrie ; de l'honorer non plus de bouche, mais par des actes, mais par une conduite tout opposée à celle que nous avons suivie jusqu'à présent, et qui explique l'état arriéré où notre race se trouve dans son propre pays.

Non, messieurs, l'industrie n'est pas suffisamment honorée parmi nous : elle ne jouit pas de ce degré de considération qu'elle devrait avoir dans l'intérêt de notre nationalité. Oui, nous avons encore des restes de ce préjugé qui régnait autrefois chez la nation dont nous descendons contre le travail des mains, voir même contre toute espèce de travail ou d'industrie, où un noble cachait son écusson, lorsqu'il se trouvait obligé de s'occuper de quelque négoce, où la robe même avait peine à trouver grâce. Maintenant et chez nous, on ne peut plus, Dieu merci, viser à la noblesse ; mais l'on veut être homme de profession ; c'est encore l'amour des parchemins. Disons-le, on méprise l'industrie. S'il en était autrement, verrions-nous tous les jours nos industriels aisés s'épuiser pour faire de leurs enfants des hommes de profession médiocres, au lieu de les mettre dans leurs ateliers ou dans leurs comptoirs, et d'en faire d'excellents artisans ou industriels ? Verrions-nous ceux d'une classe plus élevée préférer voir leurs enfants végéter dans des professions auxquelles leurs talents particuliers ne les appellent pas, ou, ce qui est pis encore, leur préparer une vie oisive, inutile à eux et à leur pays, au lieu de les mettre dans la voie de quelque honnête et utile industrie ? Et qu'arrive-il de ce fol engouement pour les professions

libérales ? C'est que ces professions sont encombrées de sujets, et que la division infinie de la clientèle fait perdre aux professions savantes la considération dont elles devraient jouir. Ainsi l'on manque le but qu'on avait en s'y portant en foule. Ce dernier résultat n'est guère à regretter cependant, s'il peut amener le remède au mal dont je me plains. Mais qu'arrive-t-il encore de ce funeste préjugé qui fait qu'on a honte d'une honnête industrie ? Il arrive, messieurs,—et c'est ici que le mal prend les proportions d'un mal national,—il arrive, en général, que les sujets que nous jetons, pour ainsi dire, à l'industrie, cette force des nations modernes, sont toujours, à de rares exceptions près, bien inférieurs à ceux qui sortent du sein de la population nouvelle.

L'on pense bien que je n'entends pas confesser ici l'infériorité de notre race à aucune autre race au monde. Non, certes : loin de là. Sans parler de la vieille France qui marche depuis plusieurs siècles à la tête de la civilisation, qui bat la marche aux idées, qui est le souverain arbitre du goût pour tout le monde civilisé ; en nous bornant à parler de ce scion qu'elle a laissé orphelin dans ce coin reculé du globe, on peut dire avec orgueil qu'un petit peuple qui dans les professions libérales, depuis moins d'un demi-siècle qu'il a pris l'élan, a produit des hommes comme les Papineau, père et fils, les Bédard, père et fils aussi, les Viger, les Rolland, les Vallières, les Moquin, les Plamondon, les Quesnel, les Caron, les Cherrier, les Morin, les Duval, les Girouard, et nombre d'autres hommes distingués que l'on pourrait citer, et d'autres que l'on pourra citer, lorsqu'ils auront eu le temps ou l'occasion de faire leurs preuves, sans excepter ceux qui se sont acquis une juste considération dans d'autres branches,—on peut, dis-je, proclamer tout haut qu'un pareil peuple, avec tous les obstacles qu'il a rencontrés, peut avoir la prétention de ne se croire inférieur à aucun autre sous le rapport de l'intelligence. Si, de fait, il se trouve dans une position inférieure sous le rap-

port de l'industrie, cela est dû en grande partie à un préjugé que mon objet, ce soir, est d'aider à détruire ; qu'il est de notre intérêt comme peuple de déraciner d'au milieu de nous : il y va de notre nationalité, messieurs.

Une nationalité, pour se maintenir, doit avoir pour point d'appui des hommes réunis en société, et ces hommes doivent posséder une importance sociale égale, pour le moins, à toute force dénationalisatrice qui agit soit au dedans, soit du dehors. Or, qui fait la puissance sociale surtout en Amérique ? Il n'y a pas à s'y méprendre, c'est l'industrie. Il ne pouvait en être autrement dans ce monde que l'on appelle nouveau, où le plus grand obstacle à surmonter pour les Européens qui y abordèrent, était une nature vierge et sauvage qu'il s'agissait de réduire en servage. Qu'avions-nous besoin, quel besoin avaient nos pères de ces preux de la féodalité qui autrefois s'asservirent l'Europe ? Ce n'était pas des guerriers qu'il leur fallait, mais de paisibles et vigoureux artisans ; la hache et non l'épée, voilà l'arme qui a fait la vraie conquête de l'Amérique. C'est donc l'industrie qui est la fondatrice des sociétés civilisées d'Amérique, et si les fondateurs des sociétés européennes furent, et si leurs descendants sont encore les nobles d'Europe, les industriels, les hommes du travail manuel dirigé par l'intelligence, voilà les nobles d'Amérique.

Le préjugé qui ravalait le travail des mains et l'industrie en général, quoique bien absurde aux yeux de la raison, se conçoit dans les sociétés européennes, où pourtant il s'affaiblit de jour en jour ; il se conçoit, dis-je, dans les sociétés fondées dans l'origine sous les auspices ou par l'épée de la féodalité. Mais en Amérique, il est plus qu'absurde, il est contre nature ; et dans le Bas-Canada, il est suicide. Il est contre nature, parce qu'il nous fait renier nos pères, qui étaient tous des industriels ; il est suicide, parce qu'il tend à nous affaibli comme peuple, et à préparer notre race à l'asservissement sous une autre race. Arrêtons-nous un peu à cette considération.

L'intelligence est une puissance sans doute ; mais elle l'est à la condition de s'appliquer à des choses qui peuvent donner de la puissance. Or, fussiez-vous le peuple le plus intelligent du monde, si vous n'exercez pas utilement votre intelligence, elle ne vous rapportera rien, pas plus que la flèche que vous lanceriez dans le vide. A quoi vous servira votre intelligence si vous la laissez oisive, ou si vous vous jetez dans une carrière déjà encombrée, où les chances de succès doivent être nécessairement fort minimes, et où par conséquent l'insuccès et la ruine attendent le plus grand nombre ? Mais c'est sous le rapport national que je veux considérer la question. Quelle puissance sociale conserverons-nous, acquerrons-nous, si nous continuons à user notre énergie dans des luttes ingrates, tandis que nous laissons à une autre origine la riche carrière de l'industrie ? Nous avons bien nos hommes de peine, nos artisans mercenaires ; mais où sont nos chefs d'industrie, nos ateliers, nos fabriques ? Avons-nous dans le haut négoce, la proportion que nous devrions avoir ? et nos grandes exploitations agricoles, où sont-elles ? Dans toutes ces branches nous sommes exploités ; partout nous laissons passer en d'autres mains les richesses de notre propre pays, et partant le principal élément de puissance sociale. Et la cause de cela, c'est que les hommes que nous mettons en concurrence avec ceux de l'autre origine, leur sont inférieurs et sous le rapport de l'instruction et sous celui des capitaux employés. Et cela, parce que ceux des nôtres qui auraient pu soutenir cette concurrence avec avantage, ont dédaigné de se livrer à telle ou telle industrie, préférant végéter avec un maigre parchemin dans leur poche, ou dissiper dans l'oisiveté un patrimoine qu'ils auraient pu faire fructifier à leur profit et à celui de leur pays.

Qu'on me permette ici de rapporter une anecdote dont les personnages sont encore vivants, et que je pourrais nommer. Un riche industriel de Québec ayant fait faire

un cours complet d'études à son fils, lui tint à peu près ce langage, à propos du choix d'un état :—

Eh bien ! mon fils, parmi tous les états, il faut en choisir un. Ils te sont tous ouverts ; car, grâce à Dieu, ma fortune me permet de te laisser libre, et les dépenses, quelles qu'elles soient, ne me coûteront pas. Mais avant de te décider, jette les yeux sur ce relevé de mes affaires de l'année, et vois quels profits me reviennent. Considère, quelle que soit la profession que tu prennes, si, après bien des années d'études et de travail, tu peux jamais te flatter d'en réaliser seulement la moitié. Considère aussi s'il te sera bien facile d'acquérir la considération dont je puis me flatter de jouir dans la société.

Le fils réfléchit, et prit une résolution que je désirerais bien voir prendre par un grand nombre de mes jeunes compatriotes au sortir du collège : il ceignit le tablier de son père, et il est aujourd'hui à la tête d'une des premières boutiques de Québec. Ce brave père et ce fils digne de lui appartiennent à l'origine bretonne. Ils ont assuré dans leur famille la continuation d'une source de richesses, et à leur origine une source d'influence sociale. Dites-moi, ces deux hommes n'ont-ils pas bien mérité de leurs compatriotes ?

L'anecdote que je viens de rapporter me mène tout naturellement à vous parler d'une chose qui entre parfaitement dans notre cadre, savoir : le peu de soin que l'on prend généralement parmi nous de perpétuer, de génération en génération, les maisons de commerce et autres, que réussissent quelquefois à établir nos compatriotes actifs et intelligents. Cela contribue plus qu'on ne pense à l'état d'infériorité relative dans lequel nous nous trouvons sous le rapport de l'industrie. Il n'y a que ceux qui ont formé une maison prospère qui peuvent vous dire ce qu'elle a coûté de travail, de soucis, de vigilance et d'économie ; ce qu'elle a exigé d'intelligence, de constance et de régularité. Et cependant, chose inconcevable, l'on voit tous les jours de nos compatriotes

qui, sans chagrin, j'allais presque dire sans remords ferment eux-mêmes ou laissent finir avec eux une maison qui eût été un instrument de fortune tout monté pour un autre. Une clientèle nombreuse, des relations, des correspondances sûres sont formées, un crédit considérable est établi, il faudra des années pour créer tout cela, et tout cela on le sacrifie comme si rien n'était. On n'a pas d'enfants, ni de parents; mais n'a-t-on pas des compatriotes, à qui on puisse épargner des années de labeur et de lutte aux premiers échelons de l'échelle industrielle, pendant lesquelles peut-être des étrangers ayant quelque avantage sur eux,—et ils en ont beaucoup sur nous, on le sait par expérience,—viendront élever à leur côté une concurrence inégale, désespérante et ruineuse. Oh ! messieurs, que du sein de cet Institut s'élève une voix, et que cette voix soit assez forte pour réveiller l'écho dans toute la chaîne des Laurentides, et que cette voix proclame bon et excellent patriote et méritant la couronne civique, celui d'entre nous qui aura eu le talent de former une bonne maison, et qui, au prix même de quelques sacrifices, aura le patriotisme de la remettre aux mains de quelque Canadien industrieux. Cela nous aidera à créer avec le temps une industrie canadienne, qui pourra se mesurer en tout et sur tous les points avec l'industrie de l'autre race, et qui nous attirera l'estime et le respect de cette dernière. Alors il y aura entre les deux races une noble émulation, laquelle exploitera avec le plus de succès les immenses ressources de ce vaste et beau pays.

Ces souhaits, messieurs, adressons-les spécialement à la classe des marchands canadiens, qui, soit dit à son honneur, a pris depuis quelque temps un essor tout à fait encourageant pour les autres branches d'industrie. Jusqu'à tout récemment, on ne saurait s'empêcher de l'avouer, nos marchands en général n'étaient guère que les agents secondaires des marchands bretons pour l'écoulement de leurs marchandises parmi la masse du peuple.

Mais depuis peu, ils semblent vouloir s'émanciper d'une tutelle peu honorable et peu profitable à la fois. Plusieurs d'entre eux se sont mis en rapport direct avec les manufacturiers et les marchands des Iles Britanniques ; leurs efforts et leurs talents promettent d'être conronnés de succès ; d'heureux symptômes de prospérité se sont déjà manifestés chez plusieurs, et il faut espérer que leur exemple sera contagieux. Mais que ceux qui réussiront se rappellent ce que leur aura coûté l'établissement de leur maison, et qu'avant de se retirer des affaires, ou du moment qu'ils sentiront leur activité s'affaiblir, ils assurent la continuation de leur maison. Ce sera mettre de jeunes compatriotes sur la voie d'une fortune assurée sans qu'il en coûte beaucoup. Ce sera en même temps le moyen d'assurer à notre race la part qui lui appartient dans l'industrie et la richesse du pays, et partant la part d'importance sociale sans laquelle nous espérerions en vain de conserver notre nationalité.

Si je ne craignais d'abuser de votre patience, je pourrais vous présenter une foule d'autres considérations sur plusieurs autres points qui se rattachent étroitement à notre sujet. Par exemple, il y aurait beaucoup à dire sur les moyens à prendre pour imprimer l'élan à l'industrie canadienne dans ses différentes branches, et surtout dans la plus importante de toutes, l'agriculture. Oui, messieurs, l'agriculture qui, dans nos anciens établissements, se traîne ignoblement dans l'ornière d'une routine surannée, et qui, pour cela même et par d'autres causes, ne fait que de lents et timides progrès vers la conquête du sol vierge qui nous environne de toutes parts. Hélas ! je vous le demande, qu'a-t-on fait pour l'avancement de notre agriculture ? On a voté beaucoup d'argent, il est vrai, pour aider les sociétés d'agriculture à donner des prix . . Des prix à qui ? A des gens qui ne connaissent que les procédés d'une vieille routine. Autant vaudrait offrir des prix à des écoliers de 36e pour des thèses de philosophie. Faites donc d'abord des agriculteurs, et

ensuite vous entretiendrez l'émulation en donnant des prix aux plus méritants.

Qu'a-t-on fait aussi pour étendre à notre avantage le défrichement des terres incultes dont notre pays abonde ? Où sont nos sociétés pour faciliter l'accès à ces terres à la surabondance de notre population agricole, dans les anciens établissements, et lui fournir les moyens de s'y fixer et de s'y étendre, comme on le fait pour les colons de l'autre origine ? On a laissé faire, on a laissé aller les choses à cet égard comme à beaucoup d'autres. Eh ! messieurs, sommes-nous bien dans un siècle et dans des circonstances où l'on puisse impunément laisser faire, laisser aller les choses ? Nous sommes dans un monde où tout se meut, s'agite, tourbillonne. Nous serons usés, broyés, si nous ne remuons aussi. Il y a une quarantaine d'années, le navigateur de notre beau fleuve Saint-Laurent s'en rapportait uniquement aux vents et aux courants,—il laissait faire. Aujourd'hui que la navigation attache à ses vaisseaux ses centaines de bouillants chevaux de vapeur, elle marche, vole en dépit des vents et des flots, chassant devant elle l'ancien cabotage partout où elle apparaît. Voilà, messieurs, l'image du laisser-aller et du mouvement industriel. Que cette révolution qui s'est opérée de nos jours, sous nos yeux, ne soit pas perdue pour nous, et qu'elle nous apprenne que l'empire du monde moderne a été donné au mouvement, à l'activité, à l'action vive, constante de l'homme sur la matière.

Mais encore une fois, je ne veux pas abuser de votre indulgence, et je dois laisser à votre intelligence le soin de suppléer aux lacunes qui se trouvent dans cette lecture, comme je vous laisse celui de corriger les imperfections qui s'y rencontrent. Avant de finir, cependant, je vous prierai de me prêter votre attention quelques moments de plus, pour entendre quelques explications, qui entrent bien dans mon sujet, mais qui auraient interrompu le fil des idées principales, si je les eusse données à l'endroit auquel elles se rapportent.

Lorsque dans le cours de cette lecture, j'ai déploré la manie, le préjugé qui fait que les pères de toutes conditions poussent leurs enfants vers les professions libérales, l'on pourrait penser, de quelques expressions un peu vagues ou trop générales, que ceux que je destine à l'industrie occupent dans mon esprit, ou doivent occuper dans celui des autres, sous le rapport de l'intelligence, un rang inférieur à ceux que je voudrais seuls voir dans les professions libérales,—ce qui serait prononcer contre les classes industrielles un jugement d'infériorité intellectuelle. Rien n'est plus loin de ma pensée, et rien, à mon sens, ne serait plus loin de la vérité. En fait d'intelligence, il en faut très souvent, pour atteindre à l'éminence dans la carrière de l'industrie, plus que pour exercer avec succès une profession libérale. Ce seront, si vous voulez, des facultés intellectuelles différentes appelées en exercice dans l'un et l'autre cas, mais la somme d'intelligence requise pourra être aussi forte dans un cas que dans l'autre. Et qui a jamais été chargé de régler les titres de noblesse et de préséance entre les différentes facultés intellectuelles de l'homme? L'homme donc qui s'élève par l'industrie doit avoir autant de droit à notre considération que celui qui brille dans une profession quelconque. Que l'industriel connaisse bien son droit à cet égard, et qu'il sache le faire respecter dans l'occasion. Qu'il ne craigne pas de lever la tête, il est le père de l'Amérique civilisée ; sans lui nous ne serions pas. C'est à toi surtout, homme des champs, à te redresser devant tous les autres, toi le nourricier de l'État ! Le plus grand poète de Rome a chanté tes travaux ; le plus grand monarque du monde en donne le signal chaque année et s'y associe, proclamant ainsi à trois cent millions d'hommes que ton état est le premier entre tous. Il y a plus, l'Égypte nous confond par les prodiges éternels de sa mécanique ; la Grèce et Rome ont poussé les beaux-arts à un point qui fait le désespoir des modernes ; elles ont eu dans tous les genres des hommes que nous sommes

forcés d'appeler encore grands auprès de nos grandeurs ; mais le grand agriculteur, elles n'ont pu le produire. Ce n'est que la science moderne qui nous a appris que l'agriculture était la première des sciences, comme sous le rapport industriel elle était reconnue depuis longtemps comme la première des industries. Il a donc fallu à l'intelligence humaine travailler pendant quatre mille ans pour former le grand agriculteur. Voilà, messieurs, ce me semble, pour l'agriculture un titre de noblesse passablement respectable, et qui vaut bien les parchemins et les diplômes dont s'enorgueillissait certaine classe de la société.

Voulez-vous que je vous donne un petit aperçu historique de la science agronomique chez les anciens? Je vous dirai que le premier agronome que cite l'histoire, est Caton l'Ancien, qui vécut dans le 3e siècle avant Jésus-Christ, et qui a laissé un tout petit traité d'agriculture. Dans le siècle suivant, Magon, Carthaginois de naissance, qui écrivit vingt-huit livres sur l'agriculture, et Varron, dans le premier siècle avant Jésus-Christ, qui laissa un écrit sur le même sujet, sont les seuls noms de l'ère ancienne qui se trouvent associés aux études agronomiques. Dans le premier siècle de notre ère, on rencontre Columelle, qui fut le plus grand agronome de l'antiquité, et de là il faut sauter jusqu'au cinquième siècle pour trouver un agronome, Palladius. Puis, il paraît que la science agronomique resta endormie dans toute l'Europe jusqu'au treizième siècle, pendant lequel Crescenzi, natif de Bologne, mérita par ses études le titre de restaurateur de l'agriculture. Mais ceux qui ont pu apprécier l'importance, pour l'agriculture, des progrès de la chimie, qui est une science toute moderne, savent combien loin derrière eux les agronomes modernes ont laissé les anciens, sous une infinité de rapports. Le nombre seul des agronomes notables depuis le commencement du dernier siècle, —lequel dépasse le nombre de cent,—suffit pour démontrer combien il restait à ajouter aux travaux des anciens.

Remarquons en passant que Chaptal en France, et sir Humphrey Davy en Angleterre,—le premier mort en 1832, l'autre en 1839,—deux des plus célèbres chimistes du siècle, ont laissé chacun dans sa langue un excellent ouvrage sur les applications de la chimie à l'agriculture. Ce sont, que je sache, les deux premiers ouvrages de ce genre qui aient jamais été publiés.

Enfin, messieurs, résumons. J'ai dit plus haut,—et je l'ai démontré, il me semble,—que l'industriel est le noble de l'Amérique ; et ses titres valent mieux et dureront plus longtemps que ceux des nobles du vieux monde. Les revers ni les révolutions ne les détruiront.

Ce sont des cités sans nombre et des empires que l'industriel a conquis sur la nature sauvage, non plus avec l'épée et le sang d'autres hommes, mais bien avec la hache et les sueurs de son propre front. Honorons donc l'industrie, messieurs, non pas seulement de gestes et de paroles, mais par nos actes. Si nous avons des enfants qui montrent du talent pour quelque genre d'industrie, encourageons-les à s'y livrer. Le plus souvent nous consulterons leur intérêt, et nous mettrons l'industrie en honneur parmi nous, et nous assurerons à notre nationalité la garantie de permanence la plus forte que nous puissions lui procurer. Les moyens d'instruction ont été rares parmi nous jusqu'à présent, et si ceux qui ont assez de fortune pour faire donner une bonne éducation à leurs enfants, méprisent l'industrie, elle nous échappera pour passer irrévocablement en d'autres mains, et la masse de notre population passera corps et âme sous la domination et l'exploitation d'une autre race. Et ce n'est pas de moi que vient cette idée ; elle vient de cette race-là même. C'est ce qu'elle a voulu dire, lorsque voyant notre répugnance pour la carrière industrielle, elle nous a jeté cette prédiction sarcastique : que nous étions destinés à lui servir de charrieurs d'eau et de scieurs de bois.—C'est aussi ce que voulait dire un écrivain américain, en nous donnant l'avis charitable, qu'ils nous balayeraient de la

surface du globe :—*We will reform them out of the face of the earth.*—Telles étaient ses expressions mêmes, si je me le rappelle bien.

Oh ! messieurs, nous les ferons mentir, n'est-ce pas, ces prophètes de malheur ; nous ne permettrons pas que les descendants des héroïques pionniers de la vallée du Saint-Laurent en deviennent les parias. Vous empêcherez l'histoire d'avoir un jour à parler ainsi :—"La partie inférieure du Canada, faisant partie de ce qu'on appela dans l'origine la Nouvelle-France, fut d'abord colonisée par des colons venus de France. Cette population sut se maintenir quelque temps par sa masse après la cession du pays à l'Angleterre. Les moyens d'instruire le peuple, soit par calcul ou autrement, furent longtemps négligés à la suite de cet événement, et il en résulta que les émigrés de la nouvelle métropole, ayant l'avantage d'une instruction industrielle supérieure, mus d'ailleurs par l'esprit d'industrie qui caractérise leur race, réussirent avec le temps à s'emparer de toutes les ressources du pays. Bientôt la nouvelle race obtint un ascendant marqué sur la société, et finit par lui imprimer son cachet particulier ; de sorte que aujourd'hui l'élément français de la société canadienne a été ou absorbé ou étouffé. C'est à peine si dans quelques coins reculés du pays se trouvent encore, sans mélange, quelques restes d'un peuple qui fut renommé par sa bravoure dans les combats, par son activité dans les courses aventureuses du Nord-Ouest, autant que par ses qualités aimables dans la société, à tel point qu'il fut nommé le peuple gentilhomme. Si l'on en croit les mémoires du temps, la principale cause de la décadence d'un peuple aussi intéressant fut l'éloignement des classes aisées, les seules qui pussent se procurer de l'éducation alors, pour toute espèce d'industrie. Cela se conçoit en effet dans un pays où l'industrie était la seule source de richesse, et où la richesse était le plus grand sinon le seul moyen d'acquérir de l'importance sociale. La masse du peuple dut être livrée à l'influence et à l'action déna-

tionalisatrice des chefs d'industrie de la race rivale, et perdre ainsi avec le temps son caractère national."

Voilà, messieurs, ce que dira l'histoire, bien mieux assurément, mais enfin, voilà ce qu'elle dira si les classes aisées parmi nous ne sentent bientôt l'importance de leur mission, et ne se mettent à la hauteur des exigences de notre position sociale. Mais chacun fera ce que la patrie, ce que notre postérité attendent de lui. Et aujourd'hui peut-être suis-je moins le provocateur que l'interprète d'un sentiment qui fermente et germe déjà au cœur de notre population, et qui bientôt produira des fruits abondants,—manne fortifiante dont notre nationalité s'alimentera, et qui nous mettra en état de transmettre intact à nos enfants l'héritage le plus précieux que nous ayons reçu de nos pères.

E. PARENT.

1846

IMPORTANCE DE L'ÉTUDE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Messieurs,—Au commencement de cette année, j'eus l'honneur de vous entretenir d'un sujet important sous le double rapport de l'intérêt particulier et de notre intérêt national. De plus en plus persuadé que, de tous les objets de notre affection, ce qu'il y a de plus menacé, comme ce qu'il est le plus de notre honneur de maintenir, c'est notre nationalité, je vais, si vous le voulez bien,—et en cela je crois que je ne saurais mieux répondre à l'invitation que vous m'avez faite de vous adresser une seconde fois la parole,—je vais, dis-je, obéir à la même inspiration, et traiter un sujet qui intéresse à un haut degré cette nationalité qui nous est si chère, tout en ne perdant pas de vue l'intérêt matériel de notre origine, lequel est du reste si intimement lié à la première qu'il ne fait avec elle qu'une seule existence, dont il est le corps et dont

elle est l'âme. Le sujet dont je vais vous entretenir n'est guère que la continuation, le complément de celui que je traitai la dernière fois, alors que j'essayai de vous démontrer que la malheureuse manie qui, parmi nous, pousse la jeunesse instruite presque en masse vers les professions dites libérales, était une cause d'affaiblissement pour nous, et un juste sujet d'alarme pour notre existence politique et nationale, en ce que toute l'énergie intellectuelle de notre race allait s'épuisant de génération en génération dans les luttes ingrates d'une carrière encombrée.

Cette idée, grâce à votre bénévole passeport, eût-elle produit quelque impression, dût-elle induire une partie de notre jeunesse instruite à se jeter dans la voie large et féconde de l'industrie, nous n'aurions fait que poser les fondements de notre œuvre ; il resterait encore à y ériger, à y consolider l'édifice de notre puissance nationale. En effet, nous aurions bien d'excellents sujets pour l'agriculture, pour le commerce et pour toutes les autres branches de l'industrie, et par là un moyen d'attirer à nous les richesses, et de les répandre autour de nous ; nous aurions en un mot les éléments de la puissance et de l'influence sociales qui nous appartiennent. Mais ces grands intérêts que nous venons de créer, il faut les conserver, les augmenter ; il faut les tenir au niveau des intérêts rivaux, tant au milieu de nous qu'autour de nous, tant au dedans qu'au dehors. Il y a plus, il faudra les avancer, les protéger contre les préjugés, les préventions, les idées fausses et erronées qui nous viennent des temps où l'on ignorait les principes de la science qui préside à tous ces grands intérêts sociaux. Or, messieurs, c'est ce que nous ne pouvons faire qu'en autant que nous aurons parmi nous des hommes profondément versés dans l'étude de l'économie politique, et dans l'application éclairée des principes qu'elle enseigne. Et cette science est nouvelle partout, puisqu'elle n'est apparue en corps complet de doctrine pour la première fois, en Angleterre,

qu'en 1776, dans l'ouvrage du Dr Smith, *Wealth of Nations;* en France, qu'en 1803, dans le *Traité d'économie politique* de J. B. Say. En 1758, Quesnay publia bien en France l'ouvrage intitulé : *Tableau économique et maximes générales du gouvernement économique*, à l'ombre duquel se forma l'école des économistes ou physiocrates. McCulloch, économiste distingué de nos jours, attribue même à Quesnay le mérite d'avoir été le premier qui ait donné à l'économie politique une forme systématique, et l'ait élevée au rang de science, et il reconnaît que les travaux des économistes français ont puissamment contribué à accélérer les progrès de la science économique. Mais leur théorie, fondée sur cet axiome, que "la terre est la seule source des richesses," a été rejetée par les économistes plus modernes. De sorte que aujourd'hui on ne recherche pas les oracles de la science au delà de Smith en Angleterre, et de Say en France. Il faut rendre à l'Italie, cependant, la justice de reconnaître qu'elle eut l'initiative en économie politique ; car dès le seizième siècle, Botero s'était occupé de cette science, et il fut suivi dans cette voie par plusieurs autres écrivains italiens.

Il y aurait donc sujet de s'étonner si une science aussi nouvelle et aussi vaste que l'économie politique, et qui, si l'on en juge par les plaintes et les remontrances de ceux qui en ont écrit, ne compte pas encore un très grand nombre d'adeptes en Europe même, le berceau, la dépositaire, la dispensatrice de toutes les sciences, il y aurait lieu de s'étonner, dis-je, si cette science était bien répandue dans un jeune pays comme le nôtre, à qui, pour arriver où il en est, il a fallu passer par tant d'épreuves de tous genres. Aussi, faut-il l'avouer, par des causes dont nous aurons occasion de dire un mot dans le cours de cette lecture, les connaissances et l'expérience en fait d'économie politique sont fort bornées parmi nous, surtout quant aux branches les plus importantes de cette science, celles qui traitent des finances, du commerce et

des sujets qui s'y rapportent. Et cet aveu, messieurs, nous avons à le faire dans un temps, dans des circonstances où jamais nous n'eûmes un besoin aussi pressant, aussi vital de connaissances profondes dans cette science si peu connue : c'est une réflexion, sans doute, que je ne suis pas le premier à faire, et que beaucoup d'autres ont faite avant moi. Que faut-il donc faire ? se désespérer, laisser à nos voisins le soin de veiller à nos intérêts, de régler et de discuter les grandes questions économiques qui vont se présenter en foule à la tribune parlementaire ? Non, certes ! les enfants, les neveux des hommes qui firent toujours marcher le Bas-Canada à la tête des phalanges coloniales dans la longue lutte de la liberté politique, sauront maintenir leur race au même rang dans les discussions qui vont s'engager sur le terrain des intérêts matériels. Nous avons su trouver des Burke et des Mirabeau, lorsqu'il nous les fallait, et maintenant qu'il nous faut des Cobden et des Peel, nous saurons les trouver. Nous les trouverons dans cette belle jeunesse, bouillante de patriotisme, avide des connaissances utiles, animée d'une noble émulation. Nous la verrons dédaigner les frivolités, les lectures de pur agrément, celle même d'une utilité moins urgente, pour se livrer entièrement à la grande étude du jour, à l'étude que réclame impérieusement non seulement l'intérêt de notre province, mais aussi celui de notre origine et de chacun des individus qui la composent.

C'est avec un plaisir toujours croissant que je vois paraître, dans les colonnes de la *Revue canadienne*, les articles qui contiennent l'excellent et utile travail qu'a entrepris un de nos compatriotes (1), pour initier les lecteurs canadiens aux secrets, aux vérités de l'économie politique : ce travail devra mériter à son auteur la reconnaissance de ses compatriotes. Je n'ai qu'un regret, c'est que la publication de ce travail ne marche pas avec une rapidité suffisante, égale aux besoins pressants des

(1) M. Amédée Papineau.

circonstances. J'ai un autre regret, c'est que nos autres journaux canadiens ne reproduisent pas ces articles, ou ne dévouent pas tous, depuis quelque temps, une partie de leur espace à des analyses ou extraits de bons ouvrages sur l'économie politique. Une pareille matière, à mon humble avis, vaudrait bien les romans et nouvelles plus ou moins frivoles qu'ils nous débitent à la brasse dans chacune de leurs feuilles. Il faut à une population comme la nôtre, située comme la nôtre l'est, des lectures utiles et instructives. Et comme le journal périodique est devenu le livre du peuple, la seule voie à peu près par laquelle il puisse s'éclairer sur ses intérêts matériels, n'est-il pas déplorable de voir nos journaux se remplir de morceaux de littérature légère, pâture apprêtée pour les esprits oisifs et blasés d'une civilisation rendue à son terme? Quel profit peut retirer des œuvres des feuilletonistes européens une population comme la nôtre, qui a des forêts à défricher, des champs à améliorer, des fabriques de toutes sortes à établir, des améliorations de tous genres à accomplir ; une population, en un mot, dont la mission est de faire de sa part d'héritage sur le continent américain ce que les Anglais et les Français, par exemple, ont fait de l'Angleterre et de la France, et ce que nos voisins font si bien sur ce continent d'Amérique? Avouez-le, messieurs les journalistes, ce ne sera pas avec le menu fretin du feuilletonisme européen, que vous nous aiderez à accomplir cette grande œuvre de civilisation. Bien au contraire, ces productions prestigieuses, toutes pétillantes d'esprit, écrites dans un style étudié, ornées de tous les charmes de l'imagination, ne feront que nous enivrer, et nous arrêter sur la route, semblables aux sirènes de la fable dont la voix enchanteresse paralysait le voyageur imprudent qui s'approchait de leur retraite.

En effet, nos journaux en se remplissant des produits de cette littérature éphémère, en inspirent nécessairement le goût : elle fait fureur au salon, et parfois même elle va jusqu'à faire oublier la colonne des mariages. Il en est

d'elle comme du reste—*vires acquirit eundo;* l'appétit vient en mangeant. Bientôt le journal ne suffit plus à l'appétit des lecteurs, et pour les satisfaire l'on a recours au libraire. Et tous les loisirs de notre jeunesse, sinon un temps plus précieux, se trouvent employés à des lectures qui entretiennent l'imagination dans l'exaltation, et laissent l'esprit dans le vide et l'inanition. Aussi, quand on ouvre nos journaux pour y chercher quelques produits de littérature indigène, qu'y trouve-t-on le plus souvent, à part des querelles de villages?—des efforts d'imitation vers le feuilletonisme français, de jolis riens quelquefois assez joliment tournés à la française; justement ce qu'il faut pour un succès de société, mais justement aussi ce qu'il faut pour faire déplorer à l'homme réfléchi, qui sent les besoins de son pays, de sa race, l'abus, la perte de beaux talents et d'un temps précieux et pour les auteurs et pour les lecteurs.

Oh! journalistes, réunissez-vous donc pour réparer le mal que vous avez fait. Faites donc comprendre à notre jeunesse instruite, dans son intérêt autant que dans celui du pays, que le temps de la littérature légère n'est pas encore arrivé et n'arrivera de sitôt encore pour le Canada; et que, au risque de notre ruine individuelle et nationale, nous devons nous livrer entièrement et uniquement aux études sérieuses, aux lectures instructives, aux exercices graves de l'esprit. Libre aux hommes de la vieille et riche Europe de s'adonner aux travaux de l'imagination; ils y trouvent la fortune, souvent même une renommée au moins viagère. Puis d'ailleurs, il se rencontre en Europe une telle exubérance d'hommes éclairés dans toutes les sciences qu'il y en a pour tous les besoins de la société; de sorte qu'en embrassant la carrière de l'imagination, ou seulement en se livrant à la lecture des ouvrages d'imagination, l'Européen peut se rendre le témoignage qu'il ne laisse aucun intérêt social en souffrance; au contraire, il est dans l'ordre, lui, car il ne fait que mettre la dernière main, le dernier poli à une

civilisation parvenue à son apogée. En est-il de même dans notre pays, où nous en sommes encore aux travaux de fondation ? Ce sont des manœuvres qu'il nous faut ; le temps des peintres et des sculpteurs viendra plus tard. Ainsi quel est le jeune Canadien qui, en prenant pour le lire un des romans du jour, puisse, la main sur la conscience, se dire qu'il ne saurait plus utilement employer son temps et pour lui et pour son pays ? En effet, qu'y apprendra-t-il ? qu'y verra-t-il ? des leçons de morale, en supposant qu'il y en ait ?—Son catéchisme lui a tout dit là-dessus, et bien mieux que ne sauraient le faire Eugène Sue et Alexandre Dumas. Des peintures de mœurs ? lorsqu'il s'en rencontrera de fidèles, elles se rapporteront à un état de société si différent du nôtre, qu'ils ne pourront que fausser ses idées dans les applications qu'il voudrait en faire, et ce sera un grand mal. Mais la plupart du temps, il sera transporté dans un monde fantastique, où tout sera exagéré, chargé, caricaturé de telle sorte, que le lecteur européen lui-même ne s'y pourrait reconnaître.

Il n'y a donc rien d'utile à retirer de la lecture des romans et des nouvelles du jour, si ce n'est quelque délassement à des lectures sérieuses et instructives. Oui ; mais démentez-moi, si vous l'osez, jeunes liseurs de romans : je vous soutiendrai, moi,—et j'appellerai votre conscience en témoignage,—que cette lecture est pour vous un travail, un travail même très fatigant, qui vous prend vos jours et vos nuits ; que vous ne déposez le roman dont vous avez commencée la lecture, que lorsque vous en avez vu la fin, ou que le sommeil vous ferme les yeux et vous fait tomber le livre des mains. J'en ai vu qui poursuivaient la lecture commencée jusque pendant les repas. Est-ce là un délassement ? Et dites-moi combien de fois cela vous est arrivé avec votre Domat, votre de Lolme, votre J. Bte Say ? Que dis-je, votre J. Bte Say ? Voulez-vous que je vous raconte un fait tout récent à propos de ce célèbre auteur du meilleur traité d'économie

politique qui ait encore paru en français, si ce n'est dans aucune langue ? Le fait est réel, et j'étais présent lorsqu'il est arrivé.

Tout récemment donc, me rencontrant chez un libraire de cette ville, la capitale du Canada, le siège du gouvernement représentatif, quelqu'un demanda le traité de Say à acheter, comme l'un des ouvrages que l'on doit trouver chez tous les libraires, surtout dans un pays qui a un gouvernement représentatif. Le libraire paraît d'abord n'avoir pas bien compris, puis se remettant :—Ah ! dit-il, vous parlez du traité d'économie politique de M. Say ? Nous ne l'avons pas.—Quand donc l'aurez-vous ? repartit l'acheteur. Je suis vraiment fâché d'avoir tant tardé. C'est en effet un ouvrage dont vous devez faire un grand débit, et les exemplaires ne doivent pas rester longtemps sur vos tablettes.—Pardonnez, répliqua le libraire ; c'est un ouvrage qui ne se vend pas et que nous ne faisons venir que sur commande spéciale.

En revanche, on voyait briller sur les tablettes les œuvres des romanciers à la mode. On n'attend pas d'ordre spécial pour ceux-là, ça se vend.

Je ne vous peindrai pas l'étonnement de notre amateur d'économie politique, en apprenant qu'un ouvrage qui devrait être entre les mains de chacun de nos hommes instruits, jeunes et vieux, le *vade-mecum* obligé de quiconque veut se mêler des affaires publiques de son pays, fût un ouvrage qui ne se vend pas.

J'avais bien pensé jusqu'alors, pour des raisons que je rapporterai dans un moment, que l'étude de l'économie politique avait dû être nécessairement fort négligée parmi nous ; mais je suis forcé d'avouer que je ne croyais pas que ce fût au point que me l'a révélé l'anecdote que je viens de vous raconter. Et je vous dirai que, depuis, l'idée m'est venue plus d'une fois de profiter de la première occasion qui se présenterait de secouer, autant qu'il serait en mon faible pouvoir de le faire, l'extrême indifférence que l'on paraît avoir eue parmi nous, jusqu'à

présent, pour l'étude de l'économie politique. C'est ce que j'essaie de faire aujourd'hui sous vos auspices, messieurs ; et j'espère que votre patronage et votre sanction assureront à mes paroles une autorité que je ne saurais leur donner moi-même.

Si j'avais un jeune ami studieux, doué des talents convenables, plein d'ardeur et de ces nobles aspirations qui portent aux grandes choses, qui eût la volonté et les moyens de se dévouer au bonheur de ses compatriotes dans la carrière politique, tout en travaillant à sa propre gloire et à son avantage particulier, je crois que, s'il me demandait mon avis sur ce qu'il devrait étudier de préférence et avant tout, je parodierais le mot que l'on met dans la bouche du fameux maréchal de Saxe, en réponse à quelqu'un qui lui demandait ce qu'il fallait pour bien faire la guerre, et je dirais à mon jeune ami : étudiez, 1° l'économie politique ; 2° l'économie politique ; 3° l'économie politique. Le maréchal de Saxe, lui, disait que, pour bien faire la guerre, il fallait, 1° de l'argent ; 2° de l'argent ; 3° de l'argent ; voulant dire de la manière la plus expressive que à la guerre on pouvait tout faire avec de l'argent, et que sans argent on ne pouvait rien. De même je pense qu'après avoir bien réfléchi sur la position et les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, chacun sera d'avis qu'un homme ou un parti politique peut tout faire en ce pays avec un grand fonds de connaissances en économie politique, et que sans cela il ne saurait faire rien qui vaille.

Le temps n'est plus où, pour soutenir la lutte avec honneur ou avantage, il suffisait à nos hommes publics d'avoir du courage, du dévouement, de l'éloquence, et une grande connaissance du droit naturel, politique et constitutionnel. Le temps n'est plus en outre où, par notre masse seule, nous pouvions tenir en échec les éléments sociaux et politiques qui nous étaient opposés, dans une lutte qui avait pour objet les principes mêmes du gouvernement. Notre machine gouvernementale est

maintenant régulièrement organisée, c'est-à-dire que les principes qui doivent en régler le bon fonctionnement sont arrêtés et reconnus, ce qui ne veut pas dire cependant que tout est pour le mieux dans l'arrangement politique actuel. Mais quant au gouvernement lui-même, il ne peut plus guère s'élever de questions théoriques, ou touchant son organisation ; il doit, avec son organisation actuelle, fonctionner en harmonie avec la volonté populaire, exprimée par la voie des mandataires du peuple. Tout le monde est d'accord là-dessus. Mais la lutte n'est pas finie, et ne finira même jamais sous notre système de gouvernement ; elle a seulement changé de terrain. Des hautes théories gouvernementales, elle est descendue aux questions d'intérêt matériel, qui pour la masse des peuples sont souvent d'une importance plus grande que les premières. Nous nous sommes battus pendant un demi-siècle sur la forme que devait avoir l'habitation commune ; et maintenant que ce point est réglé, chacun va travailler de son côté à y occuper la meilleure place qu'il pourra. Les mille et un intérêts divers qui remplissent la société vont se mettre à l'œuvre pour rendre chacun sa position de plus en plus meilleure, ou de moins en moins mauvaise. Et dans cette nouvelle lutte, il faudra non moins de talents et de lumières que dans l'autre ; seulement il en faudra d'un ordre un peu différent, sous certains rapports, de ceux que réclamait la lutte qui a précédé, et qu'il faut s'empresser d'acquérir, car sur la nouvelle arène comme sur l'ancienne, encore plus peut-être, la victoire devra rester aux plus habiles ; encore autant et plus que naguère, il faudra que nous ayons deux fois raison, et que nous soyons deux fois capables de le démontrer. Ainsi l'a voulu la Providence, qui nous a jetés dans ce coin du globe, pour y vivre au milieu de populations étrangères, dont nous ne pouvons attendre beaucoup de sympathie. Ne murmurons pas cependant ; car qui peut sonder les secrets de la Providence ? qui nous dira qu'elle n'a pas de grands desseins

sur nous, et que les épreuves auxquelles elle soumet notre adolescence ne préparent pas notre virilité à quelque glorieuse destinée sur ce continent ? Au reste, quel que soit le sort que nous réserve l'avenir, sachons nous en rendre dignes s'il doit être bon, et s'il doit être mauvais, faisons en sorte de ne pas l'avoir mérité : tel est le devoir de chaque génération, de chaque individu. Et ce devoir, nous le remplirons en entretenant dans nos cœurs le feu sacré d'une noble émulation, qui nous fera nous maintenir en tout et dans tous les temps au niveau des populations qui nous environnent.

Or, ces populations descendent d'une race d'hommes qui semble avoir entrepris la conquête ou la rénovation du monde par l'intérêt matériel. Son Dieu, c'est *Plutus ;* ses enfants ne naissent, ne vivent que pour le gain ; pour eux il n'y a d'autres rêves que des rêves de fortune, de fortune rapide et colossale ; pour eux point d'*aurea mediocritas.* Et ils mettent au service de cette passion, l'ardeur, l'activité, la constance, l'opiniâtreté que les hommes vouent ordinairement à la poursuite des objets, des passions les plus vives et les plus insatiables.

Ce n'est pas une satire que je fais ici ; au contraire je ne fais que signaler un fait qui me semble providentiel, et je suis porté à croire que cette avidité d'acquérir chez la race anglo-saxonne, avidité, remarquons-le en passant, qui n'a fait que s'accroître chez la branche américaine de cette race, est destinée à former un chaînon dans l'histoire de l'humanité, un âge d'industrie, d'amélioration matérielle, l'âge du positivisme, l'âge de la glorification du travail. Saus le travail opiniâtre et incessant des nations industrieuses, le monde aurait beaucoup moins de jouissances matérielles et intellectuelles qu'il n'en a. Ainsi, loin de leur porter envie, on leur doit de la reconnaissance. Veut-on ne pas se laisser déborder, absorber, écraser par elles, qu'on fasse comme elles ; qu'on travaille avec ardeur, avec intelligence, avec constance comme elles. Les nations lâches et abruties étaient autrefois la

proie des nations guerrières ; maintenant les peuples indolents et ignorants seront exploités par les peuples industrieux et intelligents. C'est la loi de l'humanité, ou plutôt c'est la loi de la création entière appliquée à l'humanité ; tempérée, si vous voulez, chez celle-ci par la religion, qui sait opposer le précepte sublime de la charité universelle à l'égoïsme des penchants humains, et la considération des biens éternels à l'entraînement des intérêts temporels.

Mais cette avidité d'acquérir, cet excès d'acquisivité, comme diraient les phrénologistes, doit souvent porter à n'être pas trop scrupuleux, ou à s'aveugler sur les moyens à employer pour la satisfaire. Pour cette raison, ceux qui ont à traiter d'intérêts communs avec des gens qui ont ce penchant, doivent être en état de faire valoir les arguments et les considérations les plus propres à faire impression sur eux, et à commander leur conviction. La plus belle oraison, sortît-elle de la bouche d'un Démosthène, d'un Burke, ou d'un Mirabeau, ne serait guère plus pour eux qu'une vaine dépense de rhétorique, si elle ne touche à la fibre des intérêts matériels, et ne s'appuie sur les principes reconnus de la science qui traite spécialement de ces intérêts : il n'y aura d'yeux et d'oreilles que pour eux. Dans le cas même d'une injustice patente, il faudra que vous puissiez démontrer qu'elle préjudicie aux intérêts généraux ; ce que heureusement vous pourrez toujours faire à l'aide de l'économie politique, qui vous mettra en état de démontrer que tout le corps social souffre nécessairement des souffrances d'aucun de ses membres. "Car, comme dit Say, chez un "peuple où l'on se dépouillerait mutuellement, il ne "resterait bientôt plus personne à dépouiller."

J'ai dit plus haut que l'étude de l'économie politique était devenue pour nous plus indispensable que jamais. En effet, outre la solution des questions de théorie gouvernementale, qui absorbaient ci-devant l'attention de tous les partis en ce pays, et qui, réglées, vont permettre

aux esprits de s'occuper davantage de mesures ou questions d'intérêt matériel, travail auquel il faut nous préparer au risque de perdre toute influence, et partant peut-être tout avantage, dans le règlement de ces mesures ou de ces questions,—outre cette considération-là, nous allons rencontrer sur ce nouveau terrain des adversaires, ou, si vous voulez, des concurrents mieux préparés que nous.

Vous vous rappelez, sans doute, la remarque d'un de nos jeunes représentants, dans la dernière session, à propos du silence que gardaient les anciens sur certaines mesures commerciales et financières de grande importance. Si ce monsieur n'a voulu exprimer qu'un regret, espérons qu'il fera en sorte, lui, comme tous ceux de sa génération, que leurs survivants n'aient pas à l'exprimer à leur égard. Si c'est un reproche qu'il a voulu adresser aux hommes publics qui l'ont précédé, je dois dire que ce reproche est injuste.

En parlant, il y a quelques moments, de la lutte politique vive et constante qui s'est prolongée jusqu'à 1840, et dont sont résultés les arrangements gouvernementaux actuels, je crois en avoir assez dit pour faire sentir qu'il n'était guère possible que nos hommes publics, avant l'époque présente, pussent se livrer à des études longues et suivies sur l'économie politique. Vos devanciers depuis 91, dirais-je à ceux de la nouvelle génération, ont eu à combattre pour la liberté politique, pour les conséquences pratiques du gouvernement représentatif dont, jusqu'à tout récemment, nous n'avions que le nom. Ils ont créé, développé, organisé la puissance populaire, et lui ont acquis le degré d'influence et d'action dont elle jouit aujourd'hui dans le gouvernement : action et influence qui sont telles, comparées à ce qu'elles étaient sous l'ancien ordre de choses, qu'elles constituent une véritable révolution dans notre état politique. Cela, vous le savez, est le fruit de rudes et incessants travaux qui ont dû consumer toutes les forces morales et intellectuelles de

vos aînés. Comment alors aurait-on pu se livrer à l'étude d'une science qui demande beaucoup de temps, et encore plus de calme dans l'esprit pour être étudiée à fond ? Et eût-on pu ravir aux occupations ordinaires de la vie, le temps de l'étudier, on eût manqué de cette tranquillité dans l'État nécessaire à l'application des vérités qu'elle enseigne. D'ailleurs, le champ de l'économiste était beaucoup plus resserré alors que la mère patrie se réservait le règlement de notre commerce : nouveau motif, nouvelle excuse, pour les anciens, de ne s'être pas occupés particulièrement d'études économiques.

Ainsi, messieurs de la jeune génération, point de reproches ; soyez indulgents, soyez justes. Au prix des longs et rudes travaux de vos aînés, vous voilà entrés dans la terre promise ; ils ont fait leur tâche, à vous maintenant de faire la vôtre. Ils ont sacrifié leur temps, leur énergie, leur intelligence à cette grande conquête, à vous maintenant de la faire profiter. Ils ont dû être tribuns, soyez hommes d'État, économistes éclairés. De cette manière, vous vous présenterez sur l'arène avec l'armure convenable, et vous pourrez y lutter sans désavantage avec des concurrents qui, comme je l'ai remarqué plus haut, sont pour le présent mieux préparés que nous,—fait qu'il y aurait une sotte vanité, du danger même à ne pas reconnaître. La première condition, la plus sûre garantie du succès dans toute position où l'on peut se trouver, c'est de bien connaître et apprécier les forces de son adversaire.

La supériorité de vos concurrents en fait d'économie politique peut aisément s'expliquer.—N'appartiennent-ils pas à cette race d'hommes la plus industrieuse, la plus commerçante qui soit au monde, ce qui a fait dire à un économiste distingué de nos jours, que "l'Angleterre est le pays natal de l'économie politique ?" Marchande et manufacturière, la nation anglaise a dû être portée tout naturellement à étudier et à observer, plus que toute autre, les phénomènes de la formation, de la répartition

et de la consommation des richesses, qui sont le sujet de l'économie politique. Sans une forte étude de cette science, tant dans les livres que par l'observation et la réflexion, l'Angleterre ne fût jamais parvenue au degré de richesse et de puissance qu'elle a atteint. Et l'on a une grande preuve de l'existence de connaissances économiques saines et étendues, chez la nation anglaise, dans le triomphe éclatant que vient de remporter en Angleterre le principe de la liberté du commerce sur le principe restrictif, prohibitif ou protecteur. Les intérêts opposés à cette mesure étaient si puissants que l'œuvre de sir Robert Peel a étonné le monde, et que ce grand homme, cédant héroïquement à la voix de l'opinion publique autant qu'à une honnête conviction, a dû, nouveau Samson, s'ensevelir, comme chef politique, sous les ruines du monopole écroulé. Mais c'est un bien glorieux linceul que l'acte des céréales ; et dût sir Robert Peel ne jamais se relever de sa dernière chute, il en a fait assez pour sa renommée en faisant triompher un principe bienfaisant, dont les conséquences sont incalculables pour l'humanité tout entière. N'est-il pas notoire que le vieux système prohibitif et protecteur a pour effet de rendre tous les peuples ennemis les uns des autres, en les faisant se regarder comme intéressés à la ruine les uns des autres ? Le nouveau système, au contraire, aura pour tendance d'intéresser tous les peuples à la prospérité les uns des autres, et fera ainsi disparaître la cause des guerres fréquentes et ruineuses follement entreprises pour de prétendus intérêts commerciaux, qui n'existaient que dans les théories erronées du temps. Certainement, s'il est quelque chose qui doive aider à la réalisation du rêve de paix universelle du bon abbé de Saint-Pierre, rêve qu'on a appelé le rêve d'un honnête homme, c'est la liberté universelle du commerce, vers laquelle l'acte des céréales de sir Robert Peel est le premier pas, mais un pas décisif, un de ces pas, comme ceux du géant Atlas, qui va remuer, entraîner le monde.

Or, messieurs, cette grande révolution commerciale dont le premier tocsin vient de sonner du haut des tours de Westminster Hall, nous allons être des premiers conviés à entrer dans la voie qu'elle ouvre. La mère patrie, en nous retirant la protection qu'elle accordait à nos produits, va nous donner le droit de retirer, de notre côté, la protection qu'elle assurait à ses propres produits sur notre marché ; elle nous ouvre en même temps tous les marchés du monde, et permet au monde entier de venir chez nous. En un mot, nous allons avoir à règler nous-mêmes dans notre intérêt nos rapports commerciaux avec le monde entier, soin que la métropole s'était réservé jusqu'à présent et qu'elle exerçait dans l'intérêt de l'empire. (Je n'ai pas à m'occuper de quelques points de restriction qui paraissent n'être pas encore réglés, et qui sans doute feront le sujet de négociations entre la mère patrie et la colonie.) C'est là une occupation aussi grave qu'elle est nouvelle pour nos hommes publics, qui va demander de bien grandes connaissances en économie politique pour nous garder des conséquences des faux pas, qui sont d'autant plus à redouter que nos premières démarches décideront peut-être de l'avenir de notre pays sous plus d'un rapport ; nous allons maintenant inoculer à notre corps social des germes de misère ou de prospérité, de vie ou de mort ; nous allons avoir non seulement à débattre nos intérêts de localité et de classe, mais aussi à régler nos intérêts provinciaux avec les peuples étrangers. Et sûrement que notre race sentira qu'il est de son avantage, autant que de son honneur, d'apporter dans la discussion de ces grands intérêts une part de lumières, de connaissances et d'expérience égale à celle qu'elle a toujours su fournir dans les discussions publiques. Et cela, encore une fois, nous ne pourrons le faire qu'au moyen d'études sérieuses en économie politique. Voulez-vous que je vous cite sur ce point un passage du discours sur l'économie politique du professeur McCulloch ?

"Ce n'est pas une connaissance superficielle et générale,

mais bien une connaissance profonde et intime des justes principes et conséquences de la science économique, qui peut seule rendre l'homme d'État capable d'apprécier la portée et l'effet des différentes institutions et mesures, et conséquemment d'adopter celles qui sont les plus avantageuses à la nation. Tel pourra déclamer avec vigueur et éloquence sur les avantages du commerce libre, comme sur la libre concurrence dans toutes les branches d'industrie, qui cependant ignorera complètement plusieurs principes fondamentaux et des plus importants. C'est une erreur que de supposer que ces principes gisent à la surface ; plusieurs ont échappé à l'observation de Quesnay et de Smith ; et soyons bien certains que pour les comprendre il faut une étude sérieuse et une attention suivie."

Dans un autre endroit, il expose ainsi le danger de l'ignorance des législateurs en fait d'économie politique : "En législation financière et commerciale, on ne saurait faire, dit-il, un seul faux pas, imposer une seule taxe ou restriction injudicieuse, sans affecter sensiblement les intérêts de chaque individu, sans mettre même en danger réel la subsistance d'un nombre de familles. La meilleure intention ne sauràit prémunir contre l'erreur. L'ignorance des sciences frustre souvent les meilleures intentions, et fait que des mesures destinées à hâter le progrès des améliorations n'ont produit que des désastres et de la disgrâce."

Maintenant, messieurs, ne penserez-vous pas avec moi que ce n'est qu'en tremblant qu'un législateur doit aborder les questions d'économie politique ; et qu'ils assument une immense responsabilité ceux qui, pouvant le faire, négligent les moyens de pouvoir se prononcer avec connaissance de cause ? Mais qu'on n'aille pas croire que cette responsabilité pèse seulement sur ceux qui se mêlent directement de législation. L'étude de l'économie politique est nécessaire et partant obligatoire à tout le monde. Sur ce point, écoutons Say, dans son discours préliminaire :

"On a cru longtemps, dit-il, que l'économie politique était à l'usage seulement du petit nombre d'hommes qui règlent les affaires de l'État. Je sais qu'il importe que les hommes élevés au pouvoir soient plus éclairés que les autres ; je sais que les fautes des particuliers ne peuvent jamais ruiner qu'un petit nombre de familles, tandis que celles des princes et des ministres répandent la désolation sur tout un pays. Mais les princes et les ministres peuvent-ils être éclairés, lorsque les simples particuliers ne le sont pas? . . Dans les pays où l'on a le bonheur d'avoir un gouvernement représentatif, chaque citoyen est bien plus encore dans l'obligation de s'instruire des principes de l'économie politique, puisque là tout homme est appelé à délibérer sur les affaires de l'État. Enfin, c'est toujours Say qui parle, en supposant que tous ceux qui prennent part au gouvernement, dans tous les grades, pussent être habiles sans que la nation le fût,—ce qui est tout à fait improbable,—quelle résistance n'éprouverait pas l'accomplissement de leur meilleurs desseins ? Quels obstacles ne rencontreraient-ils pas dans les préjugés de ceux mêmes que favoriseraient le plus leurs opérations. Pour qu'une nation jouisse d'un bon système économique, il ne suffit pas que les chefs soient capables d'adopter les meilleurs plans, il faut de plus que la nation soit en état de les recevoir."

Il serait possible de multiplier les citations sur ce point, comme il est facile de trouver dans l'histoire des peuples une foule d'exemples à l'appui de ce que nous venons de lire. Je vous en rapporterai un fort remarquable, qui ne laisse rien à désirer. En 1773, sir Robert Walpole proposa un plan financier ayant pour objet d'introduire le système d'entrepôt, qui devait rendre Londres le plus grand marché du monde, ce qu'il est aujourd'hui enfin. Alors, malheureusement, la science économique, en Angleterre comme dans tout le reste de l'Europe, en était encore au berceau ; la nation anglaise n'était pas encore en état de recevoir le plan de son ministre, tout excellent

qu'il était ; la seule proposition qui en fut faite faillit soulever le pays, et ce fut avec les plus vives démonstrations de joie que le peuple accueillit l'abandon de la mesure. Et telle était la force des préjugés que ce ne fut qu'en 1803, trente ans plus tard, que put être adopté sans danger le système d'entrepôt, "la plus grande amélioration, dit McCulloch, qui ait peut-être jamais été faite dans la police financière et commerciale du pays."

L'ignorance ou les préjugés, en fait d'économie politique, ne font pas seulement rejeter de bonnes mesures législatives, ils en imposent en outre de mauvaises.

Celui qui pour la première fois étudie l'économie politique, est frappé d'étonnement à la vue des erreurs monstrueuses que lui signalent ses auteurs à chaque page chez les nations les plus avancées, comme chez les hommes les plus éclairés. Vous voyez l'Égypte obliger les enfants à exercer le même état que leurs pères, comme si la nature donnait nécessairement aux hommes les aptitudes particulières à l'état où ils naissent ; sans parler du danger d'encombrer certaines industries, et d'en laisser d'autres avec un nombre insuffisant de travailleurs, selon les besoins variables de la société. Vous voyez dans certains États de l'ancienne Grèce les travaux industriels absolument interdits aux citoyens qui étaient à peu près ce que sont les nobles modernes. Cette loi se rencontre à l'état de préjugé à Rome, mais si profondément enraciné que Cicéron, cet esprit si philosophique, n'a pu s'en garder. Le menu négoce est sordide et déshonorant à ses yeux, et toute la grâce qu'il fait au grand commerce, c'est de dire qu'il n'est pas tout à fait aussi méprisable, *nonadmodùm vituperanda.* Avec une pareille idée, la Grèce et Rome n'auraient jamais existé sans l'esclavage. Chez les modernes, vous voyez l'Espagne devenir la victime de cette erreur commune naguère que l'or et l'argent étaient la seule source de la richesse, au point que dans presque tous les États de l'Europe on passa des lois pour prohiber l'exportation de ces métaux. C'était raisonner aussi bien que

l'avare qui se laisserait mourir de faim sur son trésor. Les opérations de la fameuse compagnie des Indes Orientales en Angleterre furent longtemps gênées par cette cause, et ce ne fut qu'après soixante et trois ans de discussion qu'elle obtint pour elle et pour le commerce particulier, liberté pleine et entière sous ce rapport. C'est dire que l'Angleterre repoussa pendant soixante et trois ans une mesure qui a contribué autant et plus que quoi que ce soit, à lui donner deux cent millions de sujets en Asie. Enfin, pour citer quelques noms célèbres très modernes, on voit Montesquieu et Voltaire préconiser le luxe comme un bienfait, presque à l'égal d'une vertu. Louis XIV disait qu'un roi faisait l'aumône en dépensant beaucoup ; mais quelque soixante ans plus tard le peuple de Paris préludait à une terrible révolution en demandant du pain. Un autre monarque plus rapproché de nous encore que le grand roi, Frédéric II, surnommé aussi le grand, trouvait que la guerre était un moyen admirable de distribuer également dans ses provinces les subsides que les peuples fournissaient au gouvernement.—Certes, les peuples se fussent beaucoup mieux trouvés qu'on leur eût laissé ces subsides.

Terminons ces quelques exemples choisis entre des milliers d'autres, chez les peuples étrangers, par un exemple tout récent tiré de chez nous. Nous en trouvons un assez remarquable dans ce que nous appelons l'acte pour la protection de l'agriculture, qui n'a nullement protégé l'agriculture ; car si l'on consulte les comptes mis devant le parlement dans la dernière session, on verra que cet acte a produit, l'année précédente, £1,587 de droits, ce qui reparti sur la masse des producteurs canadiens revient à rien pour chacun. Ainsi nos producteurs n'ont pas eu de protection, et il en a coûté plusieurs £1,500 pour mettre l'acte à exécution. Mais cet acte eût-il eu l'effet de mettre d'abord une somme considérable dans la poche de l'agriculteur, il en fût résulté une hausse proportionnelle dans le prix des sub-

sistances pour toutes les classes non-productrices de produits agricoles, qui, elles, auraient été forcées de faire payer leurs services plus cher à l'agriculteur, qui aurait ainsi donné d'une main ce qu'il aurait reçu de l'autre ; ou bien encore la protection aurait attiré le travail et les capitaux vers l'agriculture, et la concurrence eût bientôt réduit les prix à leur niveau naturel. Mais lorsque ces prix sont au-dessous de ce niveau naturel,—alors en vertu de la même loi, le travail et les capitaux se portent ailleurs, et la concurrence diminuant, les prix haussent de toute nécessité. Aussi rien n'est-il mieux établi en économie politique que la protection est un système absurde et désastreux, excepté peut-être dans certains cas tout particuliers, où il serait question de soutenir les premiers pas d'une industrie nouvelle, mais propre au sol, au climat, à la situation d'un pays ; ou pour amortir la chute d'une industrie ancienne qui ne se trouve pas ou qui a cessé d'être dans ces conditions. Alors c'est une taxe temporaire que la société entière s'impose pour raffermir une industrie naissante, et hâter le moment où elle pourra se soutenir par elle-même. Dans le second cas, de même, la société vient au secours d'industries caduques, non pas pour les faire revivre, mais pour empêcher la ruine de milliers de familles, et donner aux capitaux et au travail qui y sont engagés, le temps de se tourner, sans secousse, dans des voies plus avantageuses.

Mais je m'arrête, car je sens que je sors de ma thèse. Puis d'ailleurs votre patience doit être à peu près épuisée, si mon sujet ne l'est pas. En effet, parmi mes notes j'en trouve qui se rapportent à deux sujets intimement liés à l'étude de l'économie politique, et dont je ne ferai qu'une simple mention en passant: je veux parler de l'introduction, dans le cours des études collégiales, des éléments de l'économie politique, et de l'établissement de chaires d'économie politique en ce pays, comme il en a été établi dans d'autres pays, qui en avaient moins besoin que nous. Je crois qu'au collège de Saint-Hyacinthe, cette institution

qui, sous ses professeurs actuels, a pris un rang si élevé parmi nos maisons de haute éducation, on a commencé à s'occuper d'économie politique ; dans ce cas cette institution aurait eu le mérite d'avoir la première su deviner un grand et pressant besoin social. Prions-la de poursuivre cette œuvre utile; prions nos autres collèges de suivre son exemple. Prions aussi nos législateurs de fournir à notre jeunesse studieuse les moyens de perfectionner l'étude de la science commencée dans nos collèges. Le professorat, on le sait, épargne un travail et un temps considérables à l'étudiant ; il montre du premier coup la route à suivre ; il en désigne les écueils, en aplanit les obstacles, en prévient les écarts. Il faut apprendre tant de choses dans un jeune pays comme le nôtre, où la division du travail n'est pas encore rendue où elle en est dans les vieux pays, qu'on ne saurait trop épargner le temps de la jeunesse. Et l'argent qui serait employé à cette fin ne saurait être plus profitablement approprié. Quelques centaines de louis annuellements votés pour des chaires d'économie politique, pendant quelque temps, vaudraient à la province des centaines de mille louis, soit en pertes évitées, soit en gains occasionnés par la diffusion de connaissances économiques.

Avant de prendre congé de vous, permettez-moi d'adresser un mot d'encouragement au travail à cette belle jeunesse canadienne, dont je vois l'élite se presser autour de cette tribune. La jeunesse, c'est l'âge des vertus patriotiques fortes et pures. A cet âge, les vues d'intérêt personnel ne viennent pas glacer les élans du cœur, non plus que les mauvaises passions, excitées par des luttes politiques prolongées, ne faussent le jugement ni ne l'obscurcissent. Oh ! qu'elle serait puissante la jeunesse avec sa surabondance de force et de vitalité, si l'expérience n'était le fruit de longues années d'apprentissage. Eh bien, cette expérience vous pouvez en accélérer prodigieusement l'acquisition par l'étude : les livres, les bons livres sont les dépôts de l'expérience des siècles passés.

Vous y trouverez les moyens de devenir en peu de temps les pères de la patrie, les protecteurs de vos frères, les apôtres du progrès. Je vois vos yeux s'animer au mot *patrie*, j'entends battre vos cœurs au mot *frères*, et votre imagination s'échauffe au mot *progrès*. Voulez-vous ne pas rendre vaines et infructueuses vos aspirations de jeunes hommes, hâtez-vous de vous rendre maîtres de la science qui traite de la richesse des nations. Par là vous donnerez parmi nous une bonne direction au travail, source de toute richesse, et vous nous assurerez en même temps tout le profit que nous avons droit d'attendre de votre travail. L'homme s'anime, se complaît au travail, quand il s'en voit convenablement récompensé. Pour moi, je n'ai jamais compris que Dieu eût imposé le travail à l'homme comme une peine, quoique je croie comprendre que nos sociétés artificielles, plus ou moins entachées de privilèges et de monopoles, aient donné une apparence pénale à un des plus beaux décrets du Tout-Puissant. Eh ! le travail ne rapproche-t-il pas l'homme du Créateur en le rendant créateur lui-même ? Ne voit-on pas Dieu travailler lui-même pendant six jours et se reposer le septième ? Et Dieu en créant la matière, et en laissant à l'homme le soin de donner, de créer de la valeur, de l'utilité à cette matière, ne semble-t-il pas l'avoir appelé à compléter son œuvre, l'avoir pour ainsi dire associé à son travail des six jours ? Oh ! messieurs, une pareille association vaut bien les titres de noblesse que se transmettent des générations de fainéants ; et le travailleur, l'homme industrieux aurait grandement tort d'être humilié de son état : lui seul remplit réellement les vues du Créateur. Tout ce qu'il lui faut, c'est qu'il recueille le fruit de son travail : ce fruit, c'est la richesse, le bien-être ; et pour l'homme, le bien-être, c'est le progrès, le perfectionnement.

Ainsi, messieurs, vous voyez que la science de l'économie politique qui préside à la richesse est la science du progrès par excellence. Que les vérités qu'elle enseigne

soient bien comprises, bien appliquées, et les tristes moralistes qui pleurent aujourd'hui sur les misères de l'homme, qui paraît bien en effet sous le coup d'une condamnation divine, trouveront peut-être que le Créateur a fait, en somme, au roi de la création un sort passablement royal, et qu'au lieu de lamentations sans fin, Dieu a droit à de continuelles actions de grâces de notre part. Pourquoi ferions-nous à Dieu une espèce de reproche des maux qui semblent attachés à l'humanité, lui qui nous a donné tous les moyens d'être heureux ? Il est vrai qu'il nous a créés en même temps libres de bien ou de mal user de ses dons. Mais pouvait-il faire autrement, à moins de nous créer anges ou brutes ? Sachons donc bien user de notre liberté. Travaillons de bon cœur, comme il est de la nature d'êtres intelligents de le faire ; mais apprenons en même temps à laisser à chacun le fruit de son travail ; car sans cela nous couvririons la terre de misère et de désolation. Vous aurez bien, comme sous la plupart de nos systèmes sociaux actuels, des classes privilégiées qui s'engraisseront de la substance des masses exploitées ; mais cette substance mal acquise, soyez-en sûrs, ne sert qu'à entretenir chez les individus un foyer de soucis cuisants, de remords rongeurs peut-être, en attendant que la grande justice de Dieu passe sur les générations entières. C'est ce que l'histoire des temps passés nous enseigne, et l'économie politique, en nous expliquant comment cela arrive, nous apprend à le prévenir. Oui, messieurs, l'économie politique s'élève jusque-là. Ses démonstrations viennent à l'appui des préceptes de la plus saine morale et nous font voir que rendre ou laisser à chacun ce qui lui appartient, est pour les nations le plus sûr moyen d'arriver à la prospérité et au bonheur, comme ce l'est pour les indvidus d'arriver à un monde meilleur.

E. PARENT.

1847

DU TRAVAIL CHEZ L'HOMME

MESSIEURS,—Le sujet dont je vais vous entretenir tient, d'une manière étroite, à celui que j'eus l'honneur de traiter devant vous l'année dernière, et comme lui, intéresse au plus haut degré la population canadienne en particulier et l'avancement de notre beau pays en général. En effet, à quoi nous servirait de posséder des hommes profondément versés dans toutes les questions de l'économie politique, si toutes les classes du peuple n'étaient animées d'un vif amour du travail ; si elles ne se mettaient par là même en état de tirer parti des savantes théories de l'économiste, comme de la sage législation de nos parlements ? Nous présenterions le spectacle monstrueux d'une belle tête sur un corps privé de bras et de jambes : tronc mutilé capable de penser, mais non d'agir ; informe et inutile création.

Vous sentez déjà, sans doute, messieurs, que je ne viens pas vous parler ici de ce travail instinctif qui consiste, pour l'être organisé, à pourvoir à sa simple subsistance et à la conservation de l'espèce. Le brin d'herbe, l'humble vermisseau que vous foulez aux pieds, partagent ce travail avec nous. Comme nous, ils y sont portés par une impulsion interne et innée, à laquelle nous obéissons comme eux.

Le travail dont je veux vous parler est ce travail que la brute ignore et ne connaîtra jamais ; le travail qui tire sa source, son mobile et sa raison de cette intelligence qui, dans la nature visible, n'a été donnée qu'à l'homme sur le globe qu'il habite. Je veux parler de ce travail que l'homme s'impose, alors même qu'il a pourvu aux premiers besoins de la nature ; travail que l'homme poursuit autant par inclination que pour lui-même et pour les siens. Je veux parler de ce travail qui fait la prospérité, la force, la gloire des peuples ; de ce travail qui fit la Grèce et Rome ce qu'elles furent, qui a fait l'Angleterre

et la France ce qu'elles sont, et qui fera des États-Unis, nos voisins, une puissance dont on ose à peine prévoir la grandeur ; de ce travail, enfin, dont l'existence ou l'absence font les peuples rois et les peuples esclaves.

Mais, me dira-t-on, à quel propos venez-vous nous débiter cette thèse sur le travail ? quelle en est l'opportunité, l'actualité pour notre population ? Tout le monde ne travaille-t-il pas chez nous ? Eh bien ! non, tout le monde ne travaille pas chez nous : un grand nombre ne travaille pas autant qu'il le faudrait, tandis qu'un plus grand nombre encore ne travaille pas comme il le faudrait. Si tout le monde travaillait, aurions-nous vu, verrions-nous encore disparaître, les unes après les autres, toutes nos anciennes familles, dont plusieurs avaient des noms historiques ? Que sont devenus, que vont devenir les ? . . mais la liste en serait trop longue et trop triste à entendre.

Lors de la nouvelle phase qui s'ouvrit à nous après la cession du pays, le peuple dut naturellement jeter les yeux sur les rejetons de ses anciennes familles pour trouver en eux des chefs, des guides dans la nouvelle voie qui se présentait, voie de progrès social, politique et industriel. Il n'avait plus besoin de capitaines pour courir les aventures : le temps de la gloire militaire était passé ; mais il lui fallait des négociants, des chefs d'industrie, des agronomes, des hommes d'État. Combien ont rempli cette mission nationale ? Les uns ont fui devant le nouveau drapeau arboré sur nos citadelles ; les autres se sont réfugiés dans l'oisiveté de leurs manoirs seigneuriaux ; d'autres ont courtisé le nouveau pouvoir, qui les a négligés, et presque tous sont disparus par la même cause, l'oisiveté. Et le peuple, héréditairement habitué à être gouverné, guidé, mené en tout, ils l'ont laissé à lui seul ; et s'il n'est pas disparu aussi lui, dès la seconde génération, on doit l'attribuer à une protection toute particulière de la Providence, et après elle au dévouement de notre excellent clergé, qui n'a jamais abandonné le peuple, et seul a entretenu au milieu de lui le feu sacré

sur l'autel national. Avec le temps et au prix des plus grands efforts, il a su tirer, du sein du peuple même, des hommes capables de conduire ses destinées, mais dont l'œuvre ne fait encore que de commencer. Hélas ! notre peuple ne sait pas encore lire. Heureusement que la génération croissante fait espérer quelque chose de mieux.

J'ai dit qu'un grand nombre d'entre nous ne travaillent pas autant qu'il le faudrait. J'ai peu lu, j'ai encore moins vu ; mais j'en ai lu et vu assez, pour me convaincre que nous travaillons beaucoup moins qu'on le fait ailleurs et autour de nous, dans les pays où l'on vise un grand avenir, ou bien où l'on veut maintenir un glorieux passé. Ne nous abusons pas sur un point aussi important pour nous, surtout dans la position particulière où nous sommes. Observons seulement ce qui se passe au milieu de nous, et voyons si l'on remarque chez les nôtres en général et au même degré cette activité, cette ardeur du travail qui ne se ralentit jamais, qui s'empare de l'adolescent au sortir de l'école pour ne le laisser qu'à la caducité. Et ce n'est pas toujours le besoin qui anime ainsi au travail. Non, ceux qui s'y livrent pourraient le plus souvent vivre sans travail et dans l'aisance. C'est que l'Anglais travaille en artiste, pour l'amour même du travail ; ajoutez, j'y consens, pour l'importance que procure une grande fortune. C'est une belle ambition que celle-là ; elle tourne à l'avantage de la nation autant qu'à celui de l'individu, et je voudrais que tous mes compatriotes engagés dans les affaires en fussent animés. On ne verrait pas si souvent des maisons canadiennes florissantes languir et se fermer, parce que le maître est las de travailler et veut jouir. On ne verrait pas si souvent nos jeunes Canadiens aisés se borner à vivre de leurs revenus, si très souvent ils ne mangent pas le fonds, au lieu de s'engager dans de grandes et utiles enterprises, profitables à eux et à leur pays.

Si on travaillait autant qu'on le devrait, on n'aurait pas le regret de voir trop souvent des hommes fort intelli-

gents ne savoir s'élever au-dessus de la sphère routinière d'une profession, et, par un bon emploi de leurs loisirs, agrandir le cercle de leurs connaissances, et par là le moyen de se rendre utiles à leur pays. Vous le dirai-je ? j'ai vu des lettres d'hommes de profession assez distingués pulluler de fautes grammaticales des plus grossières. Que penser alors de ces connaissances générales qu'il n'est pas permis à un homme bien élevé d'ignorer ?

J'ai dit aussi qu'il y en avait parmi nous, et c'était le plus grand nombre, qui ne travaillaient pas comme il le fallait, et là je voulais faire allusion à cet esprit stationnaire et routinier qui embarrasse encore la marche de notre industrie, et l'empêche de progresser à l'égal de celle de nos voisins et des nouveaux arrivés au milieu de nous. L'industriel anglo-saxon, qu'il soit artisan ou cultivateur, entend, au moyen de son art ou de son métier, s'avancer, s'élever dans l'échelle sociale, et à cette fin il est sans cesse à la recherche des moyens ou procédés d'abréger, de perfectionner son travail, et le plus souvent il y réussit. Il sait que tout est perfectible, que tout s'est perfectionné avec le temps ; il lit tous les jours dans son journal, que tel et tel qui ne valaient peut-être pas mieux que lui ont introduit tel perfectionnement, fait telle découverte . . pourquoi n'en ferait-il pas autant ? Chez nous, au contraire, nos industriels semblent croire que leurs pères leur ont transmis leur art dans toute la perfection dont il est susceptible. Ils vous regardent avec surprise, avec pitié même, si vous leur parlez d'amélioration ; et ils croient avoir répondu à tout, lorsqu'ils ont dit : nos pères ont bien vécu, faisant de cette manière ; nous vivrons bien comme eux. Eh bien ! non, vous ne vivrez pas comme vos pères, en faisant comme eux. Vos pères vous ont légué votre art dans l'état où il était en Europe, il y a deux siècles ; mais, pendant que l'art était stationnaire ici, il marchait là-bas. On y a introduit mille perfectionnements que vous ignorez, vous, mais que n'ignorent pas ceux qui sont venus et

viennent en foule se fixer parmi vous et autour de vous ; que n'ignorent pas non plus vos voisins que vous rencontrez sur les marchés où se règlent les prix de vos produits. Non, ne vous flattez pas de vivre comme vos pères, lorsqu'ils étaient seuls ici. Hâtez-vous de vous mettre au niveau des nouveaux venus, sinon, attendez-vous à devenir les serviteurs de leurs serviteurs, comme plusieurs d'entre vous l'êtes déjà devenus dans les environs des grandes villes. Hâtez-vous de faire instruire vos enfants, et regardez comme vos plus grands ennemis ceux qui, dans des vues qui ne peuvent être que perverses, si elles ne sont le fruit d'un déplorable aveuglement, flattent de funestes préjugés, soulèvent de folles appréhensions, pour vous détourner de prêter la main à l'œuvre nationale de l'éducation du peuple. Si les lois existantes vous paraissent fautives, tâchez de les faire réformer, mais en attendant exécutez-les de bon cœur. Que les sacrifices ne vous coûtent pas, car vous allez décider, vous, la génération virile, pour vos enfants et votre race, rien moins qu'une question de liberté ou de servitude, de vie ou de mort sociale et politique.

Maintenant que nous avons suffisamment établi, ce me semble, l'opportunité, l'utilité actuelle qu'il y a pour nous de nous occuper un peu de la question du travail, nous allons aborder de plus près notre sujet. Je n'ai pas besoin de vous dire que la question du travail tenant à ce qu'il y a de plus élevé dans la philosophie, la morale et l'économie politique, je n'ai jamais eu la pensée de traiter régulièrement un sujet qui, pour l'être convenablement, demanderait plus de temps et surtout des talents et des connaissances que je n'ai malheureusement pas. Tout ce que je veux et puis faire, c'est de présenter quelques considérations propres à rehausser le travail, à le faire aimer et honorer et à en montrer l'obligation pour tout le monde. Et même dans le cercle modeste que je me trace, ne devez-vous pas vous attendre à un discours académique, conçu d'après les règles de l'oraison ? Quand

j'aurais eu les loisirs nécessaires pour préparer une composition régulière, je ne sais si j'en aurais eu le courage, tant les exigences et les habitudes de ma vie littéraire ont été opposées à un pareil travail. Ne vous attendez donc, messieurs, qu'à une espèce d'improvisation ; car il y a, comme le savent ceux qui écrivent, une improvisation de la plume aussi bien qu'une improvisation de la parole. Aussi, nous allons entrer dans notre sujet, comme nous le ferions dans une promenade champêtre, marchant au caprice de notre imagination ; courant à chaque objet agréable à mesure qu'il se présentera, qu'il soit en avant, à droite ou à gauche ; revenant même quelquefois sur nos pas pour revoir un objet auquel nous n'aurions donné qu'un coup d'œil en passant. De cette manière, notre course sera moins méthodique, mais peut-être gagnerons-nous en mouvement, en variété, une partie de ce que nous aurions obtenu avec l'ordre et la symétrie. Le seul objet que j'ai en vue et auquel il me soit permis d'aspirer, c'est d'attirer l'attention de la belle jeunesse qui m'écoute sur quelques points saillants du sujet qui nous occupe ; de jeter dans son esprit quelques humbles germes qu'elle saura faire fructifier à son propre avantage, à celui même du genre humain, et à la gloire de Dieu. Si je puis contribuer à raffermir l'idée qu'elle a déjà, sans doute, de la haute origine comme de la noble fin du travail, à le lui faire aimer et honorer, et surtout à lui en inspirer le goût, quelle que soit la route que j'aurai suivie, j'aurai atteint mon but.

Quel est celui d'entre nous qui n'a pas rencontré ou connu de ces soi-disant bonnes mères, qui sont presque fières qu'on leur dise qu'elles gâtent leurs enfants, n'ayant jamais pensé ou voulu croire aux conséquences fatales qui résultent presque toujours, pour ces malheureux enfants, de l'aveugle faiblesse de leurs parents ? Passe encore pour les enfants issus de parents peu fortunés ; ceux-là, on serait bien coupable de ne pas les habituer de bonne heure au travail. Il faudra donc surmonter sa

tendresse de mère, et bon gré mal gré tenir le moutard à l'école jusqu'à la quinzaine ou la vingtaine, pour alors entrer dans une étude, un comptoir ou une fabrique. Mais le fils de Mme***, fi ! donc. M. George n'aura jamais besoin de gagner sa vie ; elle est toute gagnée. Ne serait-ce pas cruel, vraiment, de soumettre ce pauvre enfant à suer et sécher sur des livres ? Non ; M. George étudiera si cela lui plaît, ce qui veut dire que M. George n'étudiera pas, et qu'au sortir du collège,—s'il a bien voulu y aller,—il ne saura rien, n'aura pris aucune habitude du travail, et ne sera bon à rien qu'à dépenser la fortune que lui laisseront ses père et mère. Je suppose, cependant, que M. George est une bonne pâte d'enfant, qui dépensera son argent honnêtement, sans excès, sans débauche d'aucune espèce. Seulement il ne sera bon à rien autre chose. Aussi, comme la bonne maman est heureuse de l'excellente éducation qu'elle a procurée à son fils, qui est si sage, qui se comporte si bien ! Quel ne serait pas l'ébahissement de cette mère, à moins qu'elle ne me prît pour un fou, si je lui disais : Madame, votre fils est un homme dégradé, un fort mauvais citoyen, et un ennemi de Dieu.—Mon fils, mon fils ! . . que lui est-il arrivé, qu'a-t-il fait ?—Rien, madame, si ce n'est qu'il ne fait rien.—Mais je ne vous comprends pas.—C'est possible. Alors veuillez m'écouter, et vous comprendrez.

C'est une bien étrange aberration de l'esprit humain, chez certains peuples et dans certains siècles, que le travail ait été un objet de mépris, tandis que l'oisiveté était préconisée, honorée ; que l'on ait cherché à échapper à l'un, non pas seulement à cause des fatigues qu'il entraîne, mais par une certaine honte qu'on y attachait ; tandis que l'on soupirait après l'autre, non pas tant à cause des prétendues douceurs qu'elle procure, que de l'honneur et de la considération dont elle était follement entourée. Mais si l'homme a été créé pour travailler,—et c'est admis, et si ce ne l'était pas, c'est démontrable,—celui qui ne travaille pas n'est-il pas en flagrant délit de

résistance à la volonté du Créateur, et, partant, loin d'avoir droit à nos hommages, ne doit-il pas être un objet de mépris ? Tant que les oisifs ne nous montreront pas un brevet d'exemption de Dieu même, ne devons-nous pas crier haro sur les oisifs ?

Qu'on ne vienne pas nous dire que certains pères, grâce à certains systèmes de législation, où les oisifs ont évidemment mis la main, mais que les travailleurs feront quelqu'un de ces jours passer à l'épreuve d'une nouvelle discussion, qu'on ne vienne pas nous dire que certains pères ont laissé suffisamment de bien pour permettre à leurs enfants de vivre sans travailler, de génération en génération. Je verrai bien là pour ces heureux héritiers l'obligation de faire plus de bien à leurs semblables, ou de faire de plus grandes choses que le commun des hommes, mais nullement une exemption du travail, auquel tout homme est je ne dirai pas condamné, moi, car je regarde le travail comme le premier titre de noblesse de l'homme, mais auquel tout homme est obligé par sa nature même. Mais l'homme n'est intelligent que pour cela. Sans le travail, l'intelligence de l'homme ne s'expliquerait pas ; à moins de prêter à Dieu l'idée enfantine d'avoir fait des poupées à son image, pour le plaisir de les envoyer passer quelques années sur la terre, et de les y voir s'agiter chacune à sa façon, jusqu'au moment où il lui plairait de les appeler à lui. La brute, elle, ne travaille pas dans le sens que nous donnons au travail. Quand elle s'est repue, et qu'elle a pourvu aux moyens de perpétuer l'espèce, elle reste oisive, et c'est dans l'ordre, car elle n'a plus rien à faire. Il y a bien plus, c'est qu'elle n'est capable de rien faire davantage. Pour elle, vivre est tout. En est-il de même de l'homme ? Quand il a mangé, bu et dormi, a-t-il fait tout ce qu'il peut faire ? Et tant qu'il peut faire quelque chose, a-t-il droit de rester oisif, en supposant même que le bonheur fut là, ce qui est, certes, tout le contraire ? Le bonheur de l'homme sur la terre est dans l'action, dans le travail,

dans l'exercice de ses facultés physiques et intellectuelles. Il est dans le travail des jouissances ineffables, dont l'oisif ne comprendra jamais les douceurs, lui qui se condamne à n'en plus connaître d'autres que celles de la brute.

Dans ce vaste univers, au milieu de ces myriades de mondes, dont nous occupons un des orbes les moins considérables, Dieu, dans ses décrets impénétrables, nous lève à peine un petit coin du rideau mystérieux qui enveloppe son œuvre ; mais en nous disant de croître et de multiplier sur la terre, en nous en donnant même le besoin, en nous donnant une intelligence capable de pénétrer jusqu'à un certain point dans les secrets de la nature, même de s'élever jusqu'à l'idée de l'Être suprême, il a voulu que l'homme l'étudiât lui-même ainsi que ses œuvres. De plus, en implantant dans le cœur de l'homme le germe de la bienveillance, Dieu a voulu que l'homme fît du bien à ses semblables, et en lui inspirant le sentiment et l'amour du beau, il a voulu que l'homme cultivât les arts ; il a voulu en un mot que l'homme fût savant, bienfaisant et artiste. Sans cela, la plus belle œuvre du Créateur, l'homme aurait été créé ce qu'il est sans but, sans fin, sans objet. Le travail, l'obligation du travail explique seul la présence de l'homme sur la terre, quant à son existence terrestre.

Qui osera se plaindre de la destinée de l'homme ainsi expliquée ? Eh ! en elle se trouve son titre à l'empire du monde ; c'est par le travail seul que l'homme est roi de la création. En effet, si, ignorant la puissance du travail de l'homme, nous nous fussions trouvés au commencement du monde, lorsque Dieu conféra l'empire du globe à l'homme, avec l'ordre d'y croître et d'y multiplier, n'aurions-nous pas regardé cet octroi de souveraineté comme une cruelle dérision de la part du Créateur ? Quoi ! l'homme croître et multiplier, et dominer sur ce globe, lui si faible à côté du tigre et du lion ! lui si impuissant contre l'espace à côté de l'aigle, roi des airs ! lui si nu au milieu des frimas du nord et sous les feux de la zone

torride ! Eh bien, oui ; cet être si faible, si impuissant, si nu, vous le verrez bientôt, grâce à cette étincelle divine qui est en lui, le plus fort et le plus redoutable au milieu de ces êtres forts et féroces, défier l'aigle dans ses courses à travers l'espace et les continents, et dompter les deux pôles comme les tropiques. Il fera plus encore ; car non content de conquérir la surface de ses domaines, il descendra jusqu'aux entrailles de la terre, pour lui ravir les trésors qu'elle y tenait cachés, là où nul autre œil que le sien et celui de Dieu n'a su pénétrer. Ce n'est pas tout ; l'homme après avoir posé le pied sur tous les points de son habitation, s'est mis à penser, comme le conquérant macédonien, s'il n'y aurait pas d'autres mondes à conquérir, et, plus heureux qu'Alexandre, il a trouvé, en élevant les yeux, les puissances de l'air qu'il a su dompter, et plus haut, les milliers de globes lumineux qui circulent au-dessus de sa tête, et dont il a su suivre et tracer les routes à travers l'immensité. Il serait trop long de citer les conquêtes de l'esprit humain dans la création ; mais qu'il me soit permis de mentionner cette admirable découverte, dont s'honore ce continent, au moyen de laquelle l'homme a désarmé la foudre même, cette arme de Dieu. Un peu plus tard, de nos jours, l'homme enhardi a pu concevoir et réaliser la pensée audacieuse d'obliger cette foudre même à lui servir de secrétaire et de messager. Eh ! pourquoi pas ? le soleil, qui est pour le moins d'aussi bonne lignée, a bien dû, à l'ordre de Daguerre, devenir dessinateur à notre usage.

S'il était donné à un habitant de l'Élisée, de revenir au séjour des mortels, sans boire en passant de l'eau du Léthée, bien entendu, quel ne serait pas son étonnement, de voir que l'homme à fait plus que réaliser les merveilles dont l'imagination antique avait peuplé le monde mythologique ! En effet, son Jupiter tonnant eut-il des carreaux plus foudroyants que ceux de nos artilleurs ? Et son Mercure, messager de l'Olympe, en fit-il jamais plus que nos télégraphes électriques ? Les outres d'Éole

seraient aujourd'hui impuissantes contre les bouilloires de nos vaisseaux à vapeur. Il verrait nos modernes Icares se faire presque un jeu d'une tentative qui coûta la vie à celui de la fable. Et quel œil olympien pénétra jamais dans les profondeurs éthérées aussi loin que celui de nos astronomes ? A propos, il est un effort de génie qui n'a de comparable, peut-être, que celui qui conduisit, il y a maintenant deux siècles et demi, à la découverte du nouveau monde, et qui rendra l'année 1846 mémorable dans les fastes scientifiques. L'air, la foudre, le soleil, les étoiles, tout cela se sentait, se voyait depuis bientôt six mille ans. Que l'homme ait découvert quelques-unes des lois qui les régissent, c'est bien admirable sans doute ; mais ce qui semble l'être bien davantage, si l'on en juge d'aprés l'admiration des savants et la jalousie de plusieurs d'entre eux, c'est qu'il se soit trouvé un homme qui, emporté par son génie dans les régions inexplorées de l'espace, ait dit aux savants étonnés : il y a dans notre système solaire un monde qui est resté inconnu jusqu'à présent. Je ne l'ai pas vu plus que vous ; mais observez tel jour, à telle heure, dans telle direction, et vous le verrez. Et aux moment et point fixés, la planète Leverrier, après six mille ans d'existence ignorée, se trouva au bout de toutes les lunettes, et est ainsi entrée dans les domaines de l'intelligence humaine.

Honneur à Leverrier, messieurs, et aux hommes qui, comme lui, ennoblissent, glorifient l'humanité par leurs travaux, et démontrent en même temps la noblesse du travail. Honneur à tous les travailleurs, car chacun peut revendiquer sa part dans ces magnifiques travaux. Il en revient une part, une bonne part à l'artisan ingénieux qui sait introduire dans son métier quelque procédé économique ou perfectionné ; au chef d'industrie qui dote son pays de fabriques utiles ; au négociant qui ouvre de nouveaux débouchés aux productions du sol natal, ou établit des relations de commerce avantageuses avec d'autres contrées ; enfin le simple père de famille qui,

avec son humble métier ou son petit patrimoine, sait à force de travail, d'économie et de bonne conduite, bien élever ses enfants, en faire des citoyens utiles : tous peuvent se dire : j'ai contribué pour ma part à ces grandes œuvres de l'intelligence. N'est-ce pas en effet leur travail qui a permis aux savants de se livrer à leurs études et à leurs observations ? Mais arrière l'oisif, il n'a rien à revendiquer dans les gloires de l'humanité.

En effet, où en serait l'humanité sans le travail, tel que nous le considérons ? D'abord, nous ne serions pas bien certainement ici ce soir, nous entretenant des hautes destinées de l'homme, et les bords magnifiques de ce beau Saint-Laurent, dont nous sommes si fiers, en seraient encore à répéter d'écho en écho les cris de guerre de peuplades barbares s'exterminant les unes les autres. Les contrées même les plus favorisées du globe n'auraient pas dépassé l'ère patriarcale, l'âge de la bergerie, que les poètes ont décoré du nom d'âge d'or. Mais on sait que les poètes en se soumettant au mètre et à la rime ont souvent fait bon marché de la raison et du bon sens. Si Dieu eût voulu que l'homme ne fût que gardeur de moutons, il ne lui eût départi que la somme d'intelligence nécessaire à cette humble occupation. En le douant de facultés propres à exploiter, façonner et remuer le monde, il a voulu que le monde fût exploité, façonné et remué. Et quiconque ne contribue pas à cette œuvre de décret divin, autant que ses facultés le lui permettent, résiste à la volonté divine, recule lâchement devant la tâche qui lui est imposée, et par son oisiveté, son inertie, renonce au droit d'aînesse et de suprématie accordé à l'homme sur la création, et se ravale lui-même au rang de la nature brute et inerte. Pour l'homme sain de corps, il n'y a qu'une excuse à l'oisiveté, c'est l'ineptie. Laissons donc aux oisifs cette excuse, s'ils l'acceptent.

Mais ces oisifs qui se font gloire de l'être, et qui regardent l'homme de travail avec mépris, faudrait-il donc remonter bien haut dans la généalogie de la plupart de

ces prétentieux personnages, pour y trouver un ancêtre dont le travail les a faits ce qu'ils sont ? Et nous fissent-ils remonter jusqu'à Charlemagne, qu'en résulterait-il, si ce n'est qu'ils descendent de gens qui, de génération en génération, ont vécu aux dépens de leurs semblables ? Mais si les peuples oisifs et crédules ont encensé pendant un temps des idoles de leur fabrique, qu'eux-mêmes au prix de leurs sueurs maintenaient sur leur piédestal, ce temps s'en va, ce temps n'est plus, et plus tôt les débris d'aristocratie qui subsistent encore le sauront, mieux ce sera pour eux. Qu'ils se hâtent d'apprendre, car le nouveau génie qui préside aux destinées du monde, ne connaît plus de temps ni d'espace, et malheur à qui se trouve en travers sur sa route. Il a nom génie des peuples, et il porte écrit sur sa bannière : Liberté et travail pour tous, en opposition aux anciennes idées, qui étaient : Liberté pour le petit nombre, travail pour le grand nombre. Les peuples ébahis ne savent encore trop où les conduit le nouveau dieu ; mais pleins de foi et d'espérance en lui, ils se rallient partout à son culte. Il se trouve même de sincères croyants, qui trouvent qu'on se hâte trop. Ils voudraient qu'avant d'élever des autels au nouveau dieu on attendît, en certains pays, que le sol y eût été suffisamment déblayé des ruines de l'ancien culte, et préparé à recevoir le nouveau ; sans quoi les efforts avortés d'édification sociale qu'on y tente, servent d'argument aux ennemis de la liberté, effraient les faibles, et augmentent l'irrésolution des indécis.

On ne peut se cacher en effet que le régime de la liberté demande, pour être vraiment avantageux, des idées et des habitudes d'ordre, une certaine expérience des choses publiques, que ne peuvent avoir les peuples nouvellement émancipés. L'impatience engendre l'exagération ; on s'imagine qu'on peut rompre tout à fait et tout à coup avec un long passé, et réaliser à la fois les idées de perfection que l'on s'est faites. Il en résulte des luttes acharnées et interminables entre les forces sociales, et au lieu de

la liberté l'on a l'anarchie, la démoralisation, l'affaiblissement général. L'on ne saurait trop répéter aux peuples en travail d'émancipation politique, qu'il ne suffit pas, pour vouloir une chose, qu'elle soit bonne, juste et raisonnable en elle-même ; mais qu'il faut en outre qu'elle soit possible sans déchirement, sans entraîner de ces folles luttes politiques qui ne servent qu'à retarder les progrès de la liberté, en jetant les peuples dans le découragement. Puis il se trouve quelquefois des peuples dans une position toute particulière, à qui la prudence ne permet pas d'attendre, et pour qui, comme dit La Fontaine, un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

Ici se présentent d'elles-mêmes à la pensée ces belles et riches contrées qui occupent la partie méridionale de ce continent, où des peuples trop tôt émancipés épuisent depuis seize ans la vigueur de leur jeunesse en efforts impuissants, sans avoir encore pu fonder chez elles un gouvernement stable sur les bases d'une sage liberté. Et voilà qu'une nation voisine, forte de ses institutions gouvernementales, forte de ses immenses ressources, fruit d'un travail actif et habilement appliqué, pousse ses armées envahissantes et victorieuses jusqu'au cœur du Mexique, l'une des plus favorisées de ces contrées.

Si les tentatives de liberté faites prématurément chez certains peuples, y retardent le règne de la vraie liberté, en offrant un appas irrésistible à mille ambitions rivales, que les peuples qui, comme nous, ont pour veiller sur leur adolescence une autorité assez forte pour imposer à toute folle ambition, sachent tirer d'utiles leçons de la situation actuelle du Mexique. La cause première des malheurs actuels du Mexique est le manque absolu d'éducation chez la masse du peuple. Avec une intelligence plus cultivée, le Mexicain eût voulu se faire une existence plus relevée, il eût travaillé davantage et mieux, ses idées se fussent agrandies, un patriotisme vigoureux et éclairé eût quintuplé la force que lui eût donnée l'exploitation habile des ressources inépuisables de son pays, et ce n'au-

rait pas été en vain que la nature eût semé de Thermopyles le chemin de la capitale.

C'est donc véritablement d'une lutte morale et intellectuelle que le Mexique est aujourd'hui le théâtre, comme il le fut au temps de Cortès. Aujourd'hui comme alors, des poignées d'hommes, avec les moyens que fournit une culture intellectuelle plus avancée, balaient devant elles, comme la poussière, des armées beaucoup plus nombreuses, mais dépourvues de ces moyens. Reconnaissons-le, messieurs, l'intelligence cultivée a le monde pour héritage. Et s'il en était autrement, il faudrait douter de la Providence ; croire que notre Dieu ressemble à ces dieux insouciants, et problématiques encore d'Épicure, qui laissaient le monde aller à son gré, sans plus s'en inquiéter que s'il n'eût pas existé. Notre Dieu à nous a voulu que le travail, guidé, stimulé par l'intelligence, eût l'empire du monde. Et s'il est arrivé quelquefois que la barbarie l'ait emporté sur la civilisation, c'est que la civilisation s'était endormie dans l'oisiveté, mère de tous les vices. Lorsque l'ancienne Rome succomba, il y avait longtemps qu'elle vivait des dépouilles des peuples vaincus ; il y avait longtemps qu'elle avait renoncé à sa haute mission de civilisation, et ce fut au sein de l'orgie qu'elle sentit l'étreinte des rudes peuplades du Nord, qui venaient venger le monde, en exécutant la justice de Dieu.

En tête des réflexions qui précèdent, j'ai, comme point de départ, signalé le préjugé funeste qui frappe de mépris le travail, et par conséquent les travailleurs. Il est une autre erreur qui n'est pas moins funeste, et qu'il n'importe pas moins de combattre ; je veux parler de cette notion absurde, injurieuse à la divinité autant qu'elle est pernicieuse à l'humanité, selon laquelle le travail serait une peine à laquelle le Créateur aurait condamné l'homme. Hélas ! s'il faut des peines expiatoires en ce bas monde, n'y a-t-il pas assez des mille et une infirmités auxquelles l'homme est sujet, les maladies, les accidents, les malheurs de toute espèce, sans y ajouter encore le travail,

qui n'est chez l'homme, pour ainsi dire, que la continuation de l'œuvre créatrice de Dieu, en tant qu'il s'applique à la matière, et qui tend à rapprocher l'homme de Dieu, en tant qu'il s'applique aux choses spirituelles ?

Si cette doctrine de la nature pénale du travail n'était pas funeste, surtout par rapport aux classes laborieuses, on pourrait ne guère plus s'en occuper que de maintes autres absurdités, qu'on laisse reposer en paix dans les cerveaux qui les enfantent ou les adoptent. L'artiste et le savant n'en poursuivraient pas moins avec ardeur, avec amour, avec bonheur, les beaux, les sublimes, les utiles travaux qui feront leur gloire et celle de leur pays. Mais cette doctrine, qui ressemble si fort au fatalisme, qui tient engourdis cent quarante millions de nos semblables dans l'ancien monde, mais cette doctrine, comme le fatalisme musulman, étouffe chez les hommes, sous l'idée d'une inévitable nécessité, celle d'améliorer leur condition et de rechercher les moyens d'y parvenir. C'est ainsi que les masses des peuples sont tenues courbées sous le joug qu'on a l'audace et l'adresse de leur imposer. Eh ! voici le secret : le christianisme, en proclamant la fraternité entre les hommes, porta le coup de mort à l'esclavage antique, qui ne reposait que sur la force brute, et les modernes exploitateurs de leurs semblables ont voulu remplacer la verge par une idée, par une croyance. Cette foule de peuples émancipés, se sont-ils dit, va nous demander compte et raison de notre opulence et de notre oisiveté. Elle va vouloir savoir pourquoi nous sommes riches et fainéants, et elle pauvre et succombant sous le poids du travail. Disons-lui que Dieu l'a condamnée au travail, et que nous sommes, nous, préposés de Dieu pour la gouverner, et jouir, pour prix de notre administration, du fruit net de ses sueurs et de ses travaux.

Il n'est pas besoin de dire que les peuples ont cru longtemps à cette doctrine ; mais ils commencent à douter et à discuter. De nouveaux précepteurs sont sortis du sein

du peuple, qui ont dit que tout homme est obligé de travailler selon ses forces, son intelligence, sa position sociale ; qu'un oisif, fût-il millionnaire, n'est pas plus exempt du travail que le plus humble mercenaire ; qu'un homme qui ne fait rien d'utile est un membre à charge à la société, qu'il est même dangereux, ne fût-ce que par le mauvais exemple qu'il donne par son oisiveté. Qu'est-ce donc lorsque le riche oisif, comme ce n'est que trop souvent le cas, n'emploie son temps et ses richesses qu'à répandre autour de lui le vice, la débauche, la persécution ?

Sous l'ancien régime on avait une maxime qui, dans les temps et dans les lieux où elle fut suivie, contribua à mitiger ce qu'il y avait de vicieux dans le système social: Noblesse oblige, disait-on. Aujourd'hui que les nobles ne sont plus, et que la principale distinction sociale est la richesse, le riche, qui a hérité de la position du noble dans la société, doit en accepter les obligations et prendre pour règle que : Richesse oblige. Êtes-vous riche, faites valoir vos richesses, augmentez encore votre fortune: l'accumulation des capitaux est la mère des grandes entreprises :—travaillez. Ne vous sentez-vous pas l'aptitude aux affaires, livrez-vous à quelque étude utile; enrichessez votre esprit :—travaillez.—N'êtes-vous pas propre aux travaux de i'intelligence, occupez-vous d'œuvres de bienveillance : tout le monde est capable de faire du bien à ses semblables. Et cela aussi c'est travailler, et de la façon qui n'est pas la moins méritoire. Vous prétendez au titre d'homme d'honneur ; mais est-ce honorable à vous, riche oisif, de ne pas remplir votre tâche dans la société où vous vivez ? Ces richesses que vous prodiguez en objets de luxe et d'amusement frivole, elles ne sont pas votre œuvre, elles eussent existé sans vous. Eh ! quand elles seraient votre œuvre, ne devez-vous rien à la société qui vous les conserve, à Dieu qui vous les a données de préférence à d'autres ? Rendez donc à la société ce que vous lui devez, à Dieu ce qu'il attend de vous,

dans la grande œuvre du progrès et du bonheur de l'humanité.

Si les sentiments du devoir et de l'honneur ne peuvent rien sur vous, écoutez du moins celui de la honte. Savez-vous qu'à Athènes l'oisiveté était un crime, oui, un crime puni de la peine de mort ? Les législateurs des autres peuples civilisés n'ont pas eu le courage, ou n'ont pas senti le besoin de porter une peine aussi sévère contre l'oisiveté, que le firent Dracon d'abord, et après lui Solon, l'un des sept sages de la Grèce ; mais personne n'a jamais essayé de laver la tache d'infamie que ces deux grands législateurs ont imprimée à l'oisiveté.

Dracon et Solon légiféraient pour un peuple libre, et l'état d'anarchie dans lequel ils trouvèrent tous deux leur pays leur apprit que l'oisiveté enfante chez le peuple des esclaves, chez les grands des tyrans. Aussi les peuples les plus industrieux furent-ils presque toujours les plus libres. Sans parler des anciens, on rencontre entre autres, chez les modernes, les républiques d'Italie, les villes anséatiques, et, de nos jours, l'Angleterre, la France, la Belgique et les États-Unis. C'est que les peuples industrieux ont plus que tous les autres besoin de liberté, et qu'ils trouvent dans leur travail les moyens de l'acquérir et de la conserver. On dit souvent que la liberté est la mère de l'industrie : je croirais plutôt que c'est l'industrie qui amène la liberté, ou au moins que ce sont deux sœurs jumelles qui s'entr'aidant croissent l'une avec l'autre . . Travail et liberté, messieurs, liberté et travail ; hors de là point de salut.

Mais l'oisiveté est-elle donc si attrayante qu'il faille avoir recours à tant de raisonnements pour la combattre ? Vous comprenez, sans doute, que par l'oisiveté je n'entends pas seulement l'entière cessation de tout travail, mais aussi cette paresse de l'esprit qui vous empêche de développer dans le travail toutes les ressources de votre intelligence, à votre avantage, comme à celui de votre pays et de l'humanité entière. Car ce sont les grands

travailleurs qui font les grands peuples, et ce sont les grands peuples qui poussent l'humanité en avant. N'y eût-il que cette pensée, et le travail fût-il vraiment pénible en lui-même, comment, avec la haute destinée du travail devant les yeux, ne résisterait-on pas aux fausses douceurs de l'oisiveté ? Ses charmes, si elle en a, sont tout à fait négatifs ; ce sont les charmes de la torpeur intellectuelle, qu'il faut bien sentir à moins de cesser de vivre, faute de pouvoir goûter ceux que procure le travail, quand de bonne heure l'on en a contracté l'habitude. Et ici je prie mes jeunes amis qui m'écoutent de me prêter un attention particulière. Quelqu'un a dit que l'homme était un animal d'habitude : et c'est une grande vérité, si, comme on fait de certaines vérités, on ne la pousse pas trop loin. Oui, messieurs, de bonne heure habituez-vous à un travail continuel et régulier, et je vous prédis, en provoquant un démenti de la part de tout et chaque travailleur dans le sens que nous donnons au mot, je vous prédis que vous vous complairez dans votre travail ; que vous l'aimerez pour lui-même, abstraction faite des avantages individuels que vous en attendriez ; que l'oisiveté ou l'inaction, au delà du repos indispensable qu'il faut à l'homme, deviendra pour vous une source d'ennui insupportable. J'ai connu des travailleurs, même de simples artisans, pour qui le repos obligé des dimanches et fêtes était un supplice, et qui soupiraient après le lendemain pour reprendre leurs travaux rudes, il est vrai, mais devenus agréables par l'habitude. Maintenant consultez les oisifs d'habitude, et je vous assure que vous les trouverez presque tous redoutant le lendemain, qui ne leur promet que l'ennui de la veille, peut-être aussi un certain remords secret qu'ils n'osent s'avouer, mais qu'ils sentent malgré tout, qui leur reproche de vivre en opposition aux lois de Dieu et de la nature. Oh ! si les oisifs pouvaient sentir, pendant un jour seulement, les vives et intimes jouissances que procure le travail, il cesserait d'y avoir des oisifs dans le monde. Archimède,—un rude travailleur

celui-là, puisque les Romains, après s'être rendus maîtres de Syracuse, le surprennent occupé sur la place publique à tracer des figures de géométrie,—Archimède devint un jour fou de joie d'avoir résolu un problème qui l'occupait depuis longtemps, et sortit dans la rue en courant et criant : Je l'ai trouvé, je l'ai trouvé. Et demandez aux grands travailleurs en tous genres de quelles joies ineffables ont été recompensés leurs travaux, leurs méditations, lorsque le succès est venu couronner leurs efforts et leur constance.

Certains moralistes ont donné les passions de l'homme pour mobile à l'activité, au travail. C'est ce qui a fait dire sans doute à quelqu'un, que, sans la révolution française qui mit en jeu toutes les passions, Napoléon aurait mené une vie de bon et simple bourgeois dans quelque petite ville de France. Je n'en crois rien pour ma part ; l'intelligence de cet homme était faite pour remuer le monde, et d'une façon ou d'une autre le monde aurait senti son passage. S'il n'y avait eu qu'un grand capitaine en lui, à la bonne heure ; mais son code et ses travaux diplomatiques et administratifs, et les écrits qu'il a dictés, montrent qu'il y avait aussi chez lui un grand homme d'État et un profond penseur. Avec cela on remue le monde aussi bien qu'avec l'épée. Voyez, lorsque le géant a été enchaîné sur son rocher, son intelligence de flamme, semblable aux vautours de Prométhée, lui a dévoré les entrailles.

Les passions peuvent bien donner telle ou telle direction à l'activité de l'homme, imprimer une plus forte impulsion à cette activité ; mais le mobile principal, primitif, descend de plus haut ; il tient à la nature même de l'âme ou de l'intelligence humaine, substance naturellement, nécessairement active. En effet, l'action est l'intelligence même, et l'intelligence est l'action ; l'intelligence ne peut se supposer sans action, pas plus que l'action sans intelligence, et un être intelligent qui cesserait un instant d'agir cesserait par là même d'être. Dieu, l'in-

telligence suprême, agit, travaille sans cesse ; son œil et son doigt divins sont toujours et partout présents et en action, dirigeant et conservant son œuvre. Elle est si nécessairement active votre intelligence, qu'elle ne cesse et ne peut cesser jamais d'agir. Pendant que votre corps renouvelle ses forces dans le sommeil, puise une nouvelle vie dans une mort momentanée, votre âme, nature immortelle et partant infatigable, infatigable et partant immortelle, ne pouvant plus agir dans le monde de son corps, se crée des impressions qui lui restent de son commerce avec lui, un monde à elle, monde vaporeux et fantastique, dont elle vous laisse à votre réveil les souvenirs gais ou tristes, clairs ou confus, plus ou moins conformes ou opposés aux idées de la veille. C'est encore un grand mystère que les songes, que je n'essaierai certes pas d'éclaircir, et dont je ne parle que pour mieux faire sentir l'activité incessante de l'âme humaine. Or, le travail n'est autre chose que l'action de notre âme, au moyen de notre corps, de nos organes que Dieu nous a donnés pour agir sur la matière, la façonner, l'exploiter selon ses vues qui sont son secret à lui, et dont nous devons espérer de connaître quelque chose un jour.

Qu'on ne rabaisse donc pas la divine origine et les hautes fins du travail. Qu'on ne fasse donc pas à Dieu l'injure d'avoir fait, de sa plus noble créature ici-bas, un mercenaire, un vil esclave, j'allais presque dire une bête de somme. Je ne sais plus quel philosophe, devant qui on remarquait que Dieu avait fait l'homme à son image, répliqua : Helas ! l'homme le lui a bien rendu. Et l'homme a fait plus, c'est d'attribuer à Dieu ses propres œuvres. Certains hommes doués de plus de force, de courage, de lumières que la masse de leurs semblables, au lieu d'employer ces dons de Dieu au bonheur, à l'avancement de l'humanité, s'en sont servis au contraire pour l'exploiter. Et lorsqu'ils ont eu courbé les peuples jusqu'à la terre sous le poids du joug imposé par eux, lorsque les peuples ont été, par un travail abrutissant, réduits

presque au rang de la brute ; enfin lorsqu'ils ont eu rabaissé l'homme si bas, si bas, qu'ils ont eu honte et frayeur de leur œuvre, ils ont osé, joignant le sacrilège au blasphème, faire proclamer jusque dans les temples que c'était là l'ouvrage et la volonté de Dieu.

La volonté de Dieu, c'est que tous les hommes soient heureux, que les bonnes choses de ce monde soient, autant que possible, fraternellement réparties entre tous ; et si cela n'est pas, c'est que l'homme fait un mauvais usage des nobles facultés dont il est doué, c'est qu'il ne travaille pas selon les vues de la Providence, qui a fourni amplement ce globe des moyens propres à rendre la vie agréable à l'homme. Il est bon, il faut que l'homme sache, quand il est malheureux, ou que c'est sa faute en usant mal des dons de Dieu, ou que c'est la faute des lois, des institutions sociales sous lesquelles il vit, afin qu'il s'amende lui-même ou qu'il travaille à réformer les lois et ses institutions sociales. C'est un beau sentiment sans doute que la soumission à la volonté de Dieu ; mais c'est le pervertir que de le pousser jusqu'au point de souffrir patiemment l'exploitation et l'abaissement. Serait-ce donc en vain que Dieu aurait donné à l'homme le sentiment du juste et de l'injuste ? Je ne veux pas dire que, si tous les hommes le voulaient, il n'y aurait pas de malheurs, de peines, de souffrances sur la terre ; mais le malheur serait beaucoup moindre, et l'on ne verrait pas les âmes bienveillantes, à la vue des maux qui affligent l'humanité, désespérer d'y trouver un remède qui ne serait pas pire que le mal. Le malheur relatif est inévitable, il est inséparable de notre nature imparfaite. Dieu, Dieu seul se suffisant à lui-même, peut jouir d'un bonheur parfait. Mais si le malheur est nécessaire, inévitable, l'excès du malheur ne l'est pas moins, et cependant il y a des millions d'hommes qui vivent dans l'excès du malheur. Et cet excès vient de l'homme et non de Dieu, et c'est l'homme qui en répondra ; l'homme qui l'a fait, l'homme qui ne l'a pas empêché, l'homme qui n'y a pas

remédié. L'histoire est là, vous savez, pleine d'exemples de grandes expiations, proclamant au milieu du feu, du sang et des ruines, la loi de solidarité entre les générations et entre les peuples. Malheur donc aux hommes, malheur aux puissances qui au lieu de travailler, selon les vues de Dieu, à l'avancement et au bien-être de l'humanité, se servent de leur lumière et de leur pouvoir pour l'opprimer et l'abrutir ; et cela sous le vain prétexte de l'ordre public, comme s'il pouvait y avoir de l'ordre public, où il y a dégradation de l'homme, mais en réalité pour maintenir certaines classes privilégiées dans une opulente et inutile oisiveté, et perpétuer l'exploitation de l'homme par l'homme.

Excusons cependant ceux qui, par leurs paroles ou par leurs écrits, ont contribué à répandre ou à maintenir la doctrine de l'obéissance passive. Il a pu se trouver des temps et des lieux où il eût été dangereux, et contre l'intérêt même des peuples, de proclamer trop hautement l'absurdité, l'immoralité, l'impiété de cette doctrine. Il n'est pas toujours bon de proclamer certaines vérités. Chaque vérité a son temps marqué, avant lequel elle court le risque d'avorter, et de tuer la société qui lui donne le jour. Un philosophe du dernier siècle, à qui, à la vérité, on reproche beaucoup d'égoïsme, Fontenelle, disait que, s'il avait la main pleine de vérités, il se donnerait bien de garde de l'ouvrir. Il y a peut-être, en effet, dans ce mot plus d'égoïsme que de philanthropie ; mais il n'en sert pas moins à faire voir que toute vérité n'est pas toujours bonne à dire. Qui niera, par exemple, que les idées de liberté sociale et politique n'aient été proclamées trop tôt en France ; qu'il eût été mieux d'attendre que les idées d'ordre et de morale publics y eussent préparé les esprits ? Mais Dieu, dont la justice se fait quelquefois attendre pour être plus terrible, a voulu sans doute montrer, par la grandeur du châtiment, combien sont coupables ceux qui traitent les peuples comme s'ils étaient faits pour eux et non pour lui.

Pour nous, Canadiens, félicitons-nous d'être nés dans un pays et dans un temps où l'on peut proclamer sans crainte toutes les vérités qui tiennent au bien-être et au progrès de l'humanité ; où l'on peut dire aux grands comme aux petits, aux riches comme aux pauvres : Tous naissent égaux, et s'il y a des inégalités sociales, elles ne doivent être que le résultat des talents, du travail et de la conduite de chacun. Chacun a un droit égal aux avantages de la société, et doit par conséquent être mis en position de pouvoir jouir de ces avantages. Chacun a droit aux fruits de son travail, mais pour cela il faut que tout le monde travaille ; car celui qui ne travaille pas vit nécessairement aux dépens de ceux qui le font, c'est-à-dire, de la masse de la société ; qu'il soit riche ou pauvre, cela ne change en rien sa position vis-à-vis de la société ; dans l'un et l'autre cas, c'est un bourdon dans la ruche.

Ah ! prenons-y garde, nous qui habitons un jeune pays où l'oisiveté n'a encore pu étendre ses racines bien loin ni bien profondément ; prenons-y garde, l'oisiveté, née des plus mauvais penchants de la nature humaine, choyée par l'ignorance, favorisée par les lois et les institutions, a été, sous le nom d'aristocratie, la plaie, la lèpre des nations européennes nos mères. Tâchons d'éviter un mal qui leur a été, qui leur est si funeste encore. Favorisons par nos lois l'accumulation des richesses dans notre pays, mais en même temps mettons-y le travail en honneur, flétrissons l'oisiveté, et pour nous aider à parvenir à notre but, gardons-nous des lois qui peuvent favoriser la concentration des richesses dans certaines classes et les y perpétuer par voie d'hérédité. C'est par là que la vieille Europe s'est trouvée chargée de castes fainéantes et corruptrices, branches gourmandes et improductives qui ont fini par épuiser l'ordre social. Pauvre Espagne, qui ne doit le reste de vie qui la soutient encore, qu'à son ciel si beau, à son sol si riche. Pauvre Irlande, dont on désespère. Et toi, belle France, tu t'es relevée ; mais

quelle autre que toi qui eût pu sortir sauve de l'épreuve de la terreur et des coalitions européennes ? Et toi, opulente Albion, tu ne parais pas encore fléchir ; mais auras-tu toujours l'empire des mers ? seras-tu toujours l'entrepôt du monde entier ? Vienne le jour où tu serais laissée aux seules ressources de ton pays, ne gémiras-tu pas à ton tour sous le poids de ta double aristocratie, et ne réserves-tu pas à l'histoire la réalisation de la fable des géants ensevelis sous Ossa et Pélion ?

Ainsi, messieurs, faisons donc en sorte, par nos lois, par nos institutions, par nos mœurs, par nos idées, que tout le monde travaille chez nous. Là où tout le monde travaillera, chacun aura pour sa part une moindre somme de travail à accomplir. Il restera par conséquent plus de loisir à employer aux jouissances et aux perfectionnements intellectuels. Ici le travail de tous se présente plus spécialement sous son rapport avec le progrès moral et intellectuel de l'homme. Vous croyez, messieurs, comme moi à ce progrès. Vous n'êtes pas de ceux qui regardent l'humanité comme tournant sans cesse dans le même cercle ; partant de la barbarie pour arriver par degrés à la civilisation, et retomber de là dans la barbarie pour recommencer comme de plus belle. Cela est bien vrai, ou l'a été jusqu'à présent pour la plupart des peuples qui ont marqué dans l'histoire, mais ce ne l'est pas pour l'humanité, qui ralentit le pas quelquefois, mais qui marche toujours de l'avant. Au premier échelon de l'échelle civilisatrice, on aperçoit l'Inde, dont l'action cependant, quoique évidente, sur la civilisation de l'Occident, se perd dans le crépuscule des premiers temps. L'on sait d'ailleurs que la civilisation de l'Inde s'est, pour ainsi dire, immuablement stéréotypée dès le commencement, posant ainsi à son berceau un point d'arrêt à l'humanité.

Ensuite apparaît l'Égypte avec sa théocratie jalouse et avare de la science, et qui pour toutes reliques de sa civilisation n'a laissé au monde, comme un défi éternel, que les pyramides et les hiéroglyphes, aussi mystérieuses les

unes que les autres. Vous savez qu'on a cru, jusqu'à présent, que les pyramides étaient des tombeaux que l'orgueil des Pharaons destinait à leurs royales momies. Mais voici qu'un jeune savant français, M. Fialin de Persigny, a employé les loisirs d'une prison à démontrer, avec toute apparence de raison, que la principale destination de ces monts artificiels était d'opposer un rempart aux sables envahissants du désert. Champollion allait, dit-on, nous expliquer les hiéroglyphes, mais voilà que la mort, complice du génie mystérieux de l'Égypte, l'enlève au milieu de ses grands et utiles travaux.

Mais nous allons enfin sortir du mystérieux ; voici venir la Grèce, qui, confidente de l'Inde d'un côté, et de l'Égypte, sa mère en civilisation, de l'autre, va révéler enfin aux peuples la science et avec elle la liberté. Après elle vient Rome, qui répand au loin sa civilisation, qu'elle reçoit de la Grèce, et dont l'admirable législation civile régit encore le monde civilisé. Puis est venu, il faut bien le dire, une ère de ténèbres et de barbarie telle qu'on put désespérer de la civilisation. Mais Dieu, en décrétant la ruine du monde romain, qui ne répondait plus à ses vues bienfaisantes sur l'homme, songeait à en reconstruire un nouveau ; et pendant que, semblables aux Hébreux au pied du Sinaï désespérant du retour de Moïse, on désespérait de l'humanité, celle-ci s'était retirée pour un temps au sein de l'Éternel, et, comme le grand législateur d'Israël, recueillait de la bouche divine les règles et les lois d'une civilisation nouvelle, plus belle, plus grande et surtout plus bienfaisante que l'ancienne.

Ainsi, la civilisation, née dans l'Inde, accueillie en Égypte où elle grandit à l'ombre et dans le silence du sanctuaire, se manifestant au dehors en Grèce, se propageant au loin avec la puissance romaine, mais seulement à la surface, pénètre avec le monde chrétien jusqu'au cœur de la société, convie tous les hommes sans distinction à la jouissance de ses bienfaits. Et la voilà maintenant qui se prépare à repasser d'Occident en Orient,

chargée des dépouilles précieuses qu'elle a recueillies dans son long et glorieux voyage à travers les siècles et les nations.

Rendons justice à l'antiquité, à laquelle nous devons beaucoup ; mais que cela ne nous empêche pas de reconnaître les merveilles de la civilisation moderne, qui après un travail de quelques siècles a laissé bien loin derrière elle la civilisation grecque et romaine, surtout dans tout ce qui se rapporte au bien-être de l'humanité en masse. Car il ne faut pas l'oublier, cette gloire de la Grèce, cette grandeur de Rome avaient pour piédestal l'esclavage et l'exploitation des masses. Il n'en est pas tout à fait ainsi de notre temps : la gloire et la grandeur des nations s'appuient sur la liberté des peuples, et c'est avec des peuples libres que l'on fait les grandes choses. Aussi la tendance du travail civilisateur est-elle tout autre qu'elle était jadis ; ce sont des peuples libres qui sont à l'œuvre, et c'est au profit des peuples que l'humanité progresse, et non plus au profit de certaines classes.

Mais ce travail, que l'on pourrait appeler le travail des peuples, ne fait guère que commencer. L'Europe, notre mère et notre préceptrice, n'est encore que partiellement émancipée. Sur plusieurs autres points, on y voit l'anarchie lui déchirer le sein ; la liberté n'y trouve pas encore ces idées d'ordre et de morale publics dont elle a besoin pour y prendre racine. L'Asie et l'Afrique n'ont pas encore reçu le nouvel évangile des peuples. Et il se trouve des hommes qui disent qu'ils n'ont plus rien à faire, qu'ils ont payé leur dette au Créateur et à l'humanité. La tâche de l'homme sur la terre sera remplie, messieurs, lorsqu'il n'y aura plus un seul peuple au monde qui ne jouisse de la plus grande somme de bien-être social, moral et intellectuel dont il est susceptible. Et si cela n'est pas une vérité incontrovertible, Dieu n'est pas l'être sage, bon, juste, grand que l'on se figure ; il n'y a pas de Dieu, si ce n'est le Dieu des oisifs. Mais voyez quel Dieu l'on offrirait à vos adorations. Il aurait déversé les biens de

ce monde sur quelques hommes privilégiés, mais seulement pour leur permettre de passer leur vie bien inutilement pour leurs semblables, et le plus agréablement possible pour eux seuls. Il leur aurait donné force et santé, mais seulement pour mieux supporter les fatigues du plaisir. Il leur aurait départi une intelligence capable de grandes choses (car ces messieurs n'avouent jamais qu'ils sont des imbéciles), mais nullement pour l'exercer. On ne sait trop, à vrai dire, pourquoi on l'a cette intelligence, si ce n'est pour mieux apprécier les mérites d'un cheval ou d'une maîtresse. Voilà Dieu tel que nous le font les oisifs ; voilà Dieu tel qu'on l'a adoré dans le monde civilisé jusqu'à naguère. Mais l'Amérique, un jour, s'est levée avec ses jeunes et vigoureuses populations, présentant au monde un autre Dieu, le Dieu des hommes libres, le Dieu des travailleurs. L'Europe, qui sur plusieurs points chancelait dans la foi antique, n'a pas tardé à reconnaître que le Dieu qui apparaissait à l'Occident, était le vrai Dieu de l'humanité, et s'il n'a pas d'autels dans tous les palais, il en a dans les cœurs de tous les peuples. Et aujourd'hui vous voyez Rome, cette maîtresse du monde politique ancien, comme elle est devenue la reine du monde religieux moderne, vous voyez Rome, sous les auspices d'un pontife éclairé, préparer les voies à l'intronisation du nouveau Dieu. Unissons nos vœux aux efforts du vénérable chef de la chrétienté pour former et cimenter une sainte et salutaire alliance avec la religion, cette puissance modératrice des passions, la liberté saura beaucoup mieux éviter les écueils dont sa route est parsemée. O Rome ! écoute la voix des peuples ; prête-leur la main qu'ils te demandent pour s'aider à se relever; guide-les dans la voie d'émancipation et d'avancement où les appelle une voix d'en haut, et une fois encore tu peux être la maîtresse du monde. Tu le fus jadis par l'épée ; plus tard tu le devins par la pensée ; redeviens-le par l'amour. Fais-toi le centre, la modératrice, la directrice du progrès humanitaire. Invite les bons rois et les peu-

ples libres à établir dans ton sein un auguste conseil de propagande dont l'objet serait de diriger les travaux réunis de tous vers la régénération de l'humanité entière.

Si nous ne vivions pas dans un temps où les prodiges se multiplient à tel point qu'ils passent presque inaperçus, une pareille idée pourrait paraître extravagante. Mais ce qui s'est passé depuis un demi-siècle me rassure. C'est maintenant l'invraisemblance, l'impossible, qui est le plus près de la vérité, de la réalisation. Il est tels grands fous des deux derniers siècles, qu'on reconnaît aujourd'hui pour des génies que nos aïeux n'avaient pas compris. Et eux-mêmes, si on leur eût prédit ce que nous voyons de nos jours, auraient condamné le prophète aux petites-maisons.

Pour prévoir avec justesse certains grands événements futurs, il suffit souvent de faire attention aux conséquences qui doivent découler nécessairement de certaines idées ou principes nouveaux, qui quelquefois, comme des éclairs, jaillissent de l'intelligence humaine en travail. Nous avons vu ce qu'a déjà fait le principe de la liberté populaire, qui n'est proclamé que d'hier. Eh bien ! on proclame aujourd'hui un autre principe dont les conséquences seront immenses pour l'humanité, je veux parler du principe du libre échange. La doctrine du libre échange, comme on sait, est fondée sur cette vérité trop longtemps méconnue, et dont l'ignorance a causé des maux incalculables, savoir : Que chaque peuple est intéressé à la prospérité des autres peuples, par la raison toute simple qu'on ne vend qu'aux riches. Voilà donc les peuples intéressés directement à favoriser la prospérité et l'avancement les uns des autres.

On peut en dire autant de certaines découvertes dans les arts ou dans les sciences. Celui qui, lors de la découverte ou introduction, en Europe, de la poudre à canon dans le quatorzième siècle, et de l'art de l'imprimerie dans le siècle suivant, en eût pu calculer les conséquences pour la société européenne, eût pu prédire dès lors l'éman-

cipation humaine, telle que nous la concevons de nos jours. En effet, la poudre à canon établissait l'égalité physique entre les hommes, en mettant aux mains des serfs une arme dont les maîtres, ces chevaliers bardés de fer, ne pouvaient plus éviter l'atteinte mortelle. Et l'imprimerie, en conviant l'homme du peuple au banquet de la science, le rendait intellectuellement et moralement l'égal de ses dominateurs. Or, où se trouve égalité physique, intellectuelle et morale, il doit y avoir égalité politique : c'est de conséquence rigoureuse. Aussi désarme-t-on les peuples que l'on veut tenir dans la sujétion, et prohibe-t-on chez eux la liberté de la presse. Mais en dépit des censeurs et des prohibitions, la liberté fera le tour du monde. Les hommes forts nourris du lait de la liberté débordent déjà sur tous les points ; ils sont au cœur de l'Inde, ils frappent aux portes du Japon, ils ont pris pied aux confins du céleste empire et racine en Australie, enfin ils étreignent l'Afrique de toutes parts.

Alors qu'y aurait-il donc de si absurde daus la prévision que les peuples se réuniront un jour en congrès général pour travailler de concert à la régénération de l'espèce humaine ? On a bien vu les rois tenir des congrès pour s'entendre sur les moyens de maintenir les peuples sous le joug, pourquoi les peuples n'en feraient-ils pas autant dans leur intérêt commun ?

J'ai pour ma part une assez haute idee des peuples pour croire qu'ils travailleront à répandre les bienfaits de la liberté, une fois qu'ils l'auront fermement établie chez eux. Sans cela il faudrait croire que l'homme n'est qu'un hideux composé d'égoïsme. L'homme pense d'abord à son bien-être individuel, je le veux, et c'est dans l'ordre. Mais il est au fond du cœur de l'homme un noble sentiment que Dieu n'y a pas implanté sans dessein, et qui doit aussi influer sur les actions de l'homme ; ce sentiment, je pourrais presque dire ce besoin, c'est la bienveillance. L'homme se sent porté, ressent du plaisir à faire du bien à ses semblables : ce sentiment paraît même

n'être pas tout à fait étranger à la brute. L'homme a de plus un autre besoin d'expansion, qui lui est particulier, en ce qu'il tient à l'intelligence, à l'âme : ce sentiment, ce besoin, qui n'a pas encore, que je sache, reçu de nom particulier,—car je rejette le mot de prosélytisme comme n'étant pas assez noble,—ce besoin, ce sentiment innommé est cette impulsion interne qui pousse l'homme à étendre l'empire de ses idées. C'est de ce sentiment que Dieu se sert pour propager les connaissances et les vérités utiles parmi les hommes ; c'est le sentiment qui fait les apôtres, les savants, les grands patriotes, en un mot, tous les grands précepteurs de l'humanité, et qui aux uns comme aux autres fait braver la prison, l'exil, la mort même, et, ce qui est souvent plus douloureux encore, l'ingratitude des hommes mêmes pour qui ils se dévouent.

Eh bien ! ces deux mobiles de l'action humaine, lorsqu'ils auront complété l'œuvre de la régénération de quelques peuples, iront continuer leur œuvre chez d'autres peuples ; et il est assez raisonnable de supposer que ceux qui seront engagés dans cette noble propagande aimeront, chercheront à coordonner, à concentrer leurs efforts afin d'en augmenter la puissance et l'efficacité. Que ce soit à Rome, à Londres, à Paris, ou à Washington, les peuples auront un jour leur congrès.

Eh ! voyez donc ces sympathies politiques qui ne connaissent plus de frontières, qui s'élancent au delà des océans comme autant de fils dont se formera la chaîne qui doit un jour lier les peuples libres dans une sainte et fraternelle union. Les distinctions nationales perdent leur ancienne signification ; encore quelque temps, et il n'y aura plus, à proprement parler, d'Anglais, de Français, d'Allemands et d'Américains ; il n'y aurait plus que des hommes progressifs ou rétrogrades, des égoïstes ou des libéraux. On ne s'informera plus si tel homme parle cette langue ou cette autre, mais seulement si ses paroles et ses discours sont ceux d'un homme libre.

Ces anciennes haines et préventions entre les peuples

étaient principalement l'ouvrage de leurs exploitateurs, qui, pour diviser les peuples et les pressurer plus à l'aise, firent longtemps croire à l'existence d'intérêts commerciaux et industriels opposés entre les différents pays. L'on commence à voir aujourd'hui, comme je n'ai fait que le remarquer plus haut, que, loin d'avoir à perdre à la prospérité de ses voisins, on y a au contraire tout à gagner. L'on sait aujourd'hui qu'il n'y a qu'un moyen de prospérer, c'est de travailler ; que plus un pays aura de travailleurs, plus il s'enrichira ; que de même plus il y aura de gens oisifs, moins il y aura de prospérité. Car avant d'aller sur les marchés étrangers pour vendre ou pour acheter avec le fruit de son travail, il faut en déduire tout ce que consomment ceux qui ne font rien, qui ne produisent rien. Dorénavant donc ce ne sera plus au dehors que l'on ira chercher les ennemis de la prospérité publique, mais au dedans ; ce sera aux oisifs, aux classes improductrices que l'on s'adressera, et à qui l'on demandera compte. Il faudra donc que chacun travaille selon sa position, selon ses facultés. On ne recourra probablement pas au remède un peu rude pour nos mœurs qu'employèrent Dracon et après lui Solon ; mais on saura, au besoin, mettre l'oisif opiniâtre dans la nécessité de travailler.

Mais espérons qu'on n'aura pas besoin de recourir à aucun moyen violent pour obliger tout le monde à travailler ; que chacun sentira trop bien l'obligation du travail pour tous, pour ne pas s'y soumettre de bon gré. Le but des nouvelles sociétés ne se bornera plus à soutenir l'éclat d'un trône et d'une aristocratie fainéante; il s'agira de la régénération de l'humanité entière, à laquelle chaque peuple tiendra à honneur de contribuer, autant qu'il sentira qu'il est de son intérêt de le faire. En effet, messieurs, transformons en imagination les centaines de millions d'hommes qui habitent l'Asie, l'Afrique, l'Australie, l'Océanie, transformons-les, dis-je, en autant de travailleurs libres, actifs et intelligents, comme le sont en

général les habitants de l'Amérique du Nord. Quelle somme de substance ! quelle masse de jouissance existeraient qui n'existent pas ! quels moyens incalculables d'action entre les mains de l'homme ! C'est pourtant vers ce but que marche l'humanité, et d'une manière aussi certaine qu'il l'est que la terre tourne autour du soleil.

Les peuples innombrables qui ne sont pas encore en voie de régénération, devront se civiliser, ou disparaître de la face du globe pour faire place aux races plus fortes de la civilisation. C'est malheureusement ce qui a lieu de nos jours sur ce continent vis-à-vis de cette belle et noble race d'hommes que nos pères y rencontrèrent. Un de nos gouverneurs, sir Francis Bond Head, écrivant au secrétaire colonial, en 1836, se demande : "Quelle est la raison de tout cela ? Pourquoi les vertus simples des races aborigènes d'Amérique doivent-elles, dit-il, dans les circonstances, faiblir devant les vices et la cruauté de l'ancien monde ? C'est là, ajoute-t-il, un problème que personne d'entre nous n'est capable de résoudre ; la chose est aussi mystérieuse que l'objet en est inexplicable."

L'explication que cherche l'écrivain est bien simple ; le sauvage d'Amérique a pris nos vices et laissé de côté nos vertus ; il a pris tout ce qui fait notre faiblesse, et négligé ce qui fait notre force, le travail et les idées de la civilisation. Le sauvage pense comme nos nobles au sujet du travail, il le tient en mépris ! N'est-il pas remarquable que nos classes aristocratiques qui s'en vont, qui disparaissent, voient le travail du même œil que le sauvage, qui s'en va, qui disparaît aussi ? S'il y a quelque mystère là-dedans, il gît dans le décret de Dieu, qui a voulu que le travail eût l'empire du monde. Pourquoi Dieu a-t-il voulu qu'il en fût ainsi ? Si c'est là le mystère dont sir Francis demandait l'explication, il a eu raison de dire que personne ne pourrait l'éclaircir, car c'est encore là un des secrets de Dieu, devant lesquels la raison doit s'abaisser. Qu'il nous suffise, au reste, de croire que Dieu nous laissera connaître tout ce qui est nécessaire à notre bonheur

et à notre perfectionnement ; et c'en est certes tout à fait assez pour nous occuper longtemps, bien longtemps encore. On ne peut s'empêcher de regretter le temps précieux que nombre d'hommes de génie ont perdu à la poursuite de connaissances vaines, chimériques, ou inaccessibles à l'esprit humain, et ne servant qu'à fourvoyer l'humanité. Aussi Socrate, le plus sage des hommes de l'ancienne Grèce, disait-il à ses disciples, il y deux mille et quelque deux cents ans : "Il faut adorer la Providence et ne pas porter trop loin ses recherches sur les choses divines." Et il tenait pour vaines et désagréables à Dieu toutes les sciences et doctrines qui ne peuvent avoir d'utilité pour la vie pratique.

Concluons, messieurs. Si j'ai réussi à captiver votre attention, vous devez être fatigués: si je n'ai pu y réussir, vous devez être ennuyés ; et dans l'un et l'autre cas, je dois en finir, quoiqu'il y ait encore beaucoup de points à visiter dans le champ que nous venons de parcourir. Je crois, cependant, en avoir dit assez pour vous faire sentir la noblesse, les avantages, les douceurs même, et pardessus tout l'obligation du travail pour tous sans exception ; pour le riche comme pour le pauvre ; pour le grand et pour le petit ; pour le citoyen en faveur de son pays ; pour les peuples en faveur de la race humaine entière. Ne serait-ce pas, en effet, rapetisser les vues du Créateur que de borner la fin du travail à l'intérêt de chaque individu ou de chaque peuple ? On n'est pas l'Angleterre, on n'est pas la France, on n'est pas les États-Unis pour soi seulement. La Providence en créant tant de grandeur, tant de puissance, tant de lumières, a voulu qu'il s'en épanchât un peu au dehors au profit de l'humanité. Il est encore moins permis aux nations qu'aux particuliers d'être égoïstes, rapaces et spoliatrices.

Quant à nous, Canadiens, hâtons par un travail constant et sagement dirigé, l'arrivée de l'époque où nous pourrons aussi jouer un rôle dans le grand drame du monde. Quelque éloignée qu'elle puisse être encore, je

suis assuré que ce rôle ne fera pas rougir les mânes de nos pères ; qu'il sera ce qu'il doit être, libéral, noble et généreux, digne en tout des deux grandes nations auxquelles nous tenons par des liens si étroits.

Nous surtout, Canadiens-Français, issus d'une race éminemment chevaleresque, qui sait si nous ne sommes pas destinés à instiller dans la politique de ce continent cet esprit de bienveillance et de générosité sans lequel la société humaine ne saurait atteindre la plus noble de ses fins, le progrès moral et intellectuel de notre espèce ?

Encore un mot, messieurs, et pour vous. Permettez-moi, avant de prendre congé de vous, de féliciter la jeunesse canadienne de cette ville des avantages précieux que lui offre votre Institut. Il est pour elle une école de haut enseignement mutuel, elle y trouve de beaux exemples à suivre et le sujet d'une noble émulation, et le pays une pépinière de grands et utiles citoyens. Poursuivez votre œuvre nationale avec constance, et si jamais notre race joue un rôle distingué dans l'histoire d'Amérique, votre Institut aura droit, j'en suis sûr, d'en réclamer, en grande partie, le mérite et la gloire. Si vos aînés vous refusent le tribut de quelques-unes de leurs veilles ; si, par indifférence, ou à cause de leurs occupations, ils ne veulent ou ne peuvent venir éclairer, diriger, encourager, stimuler vos travaux ; eh bien, travaillez seuls. Certes, ce que vous avez déjà fait, les pages éloquentes, bien pensées, bien écrites qui sont déjà sorties de cette enceinte, n'ont pas manqué, je vous l'assure, de faire battre le cœur de la patrie de joie, d'orgueil et d'espérance. Bientôt vous serez appelés à prendre la place de la génération virile actuelle, à devenir vous-mêmes acteurs sur la scène du monde, dont vous faites un si brillant apprentissage. Alors, rappelez-vous votre Institut ; rappelez-vous vos besoins, vos désirs, vos murmures de jeunes hommes, et faites envers vos cadets d'alors mieux que n'auront pu faire pour vous vos aînés d'aujourd'hui.

Messieurs, encore une fois travaillons, il n'y a que le travail qui régénère les peuples, c'est sous ses auspices qu'ils s'alimentent de sentiments grands et généreux. On s'étonne quelquefois que Lacédémone ait pu lutter si longtemps contre l'influence d'Athènes: c'est que à Sparte les nobles instincts du cœur étaient entretenus par le travail obligatoire pour les grands et les petits, et, conséquence naturelle, relevés par l'égalité qui régnait entre tous les citoyens; c'est que à Sparte les mères, vivant sous l'idée que là est la patrie où domine l'esprit du travail, présentaient à leurs fils partant pour le combat un bouclier, disant: Avec ou dessus, c'est-à-dire, libres à vous de revenir; mais à deux conditions, c'est-à-dire, morts ou vainqueurs.

Vous citerai-je, mesdames, l'exemple d'une illustre femme de l'antiquité, Cornélia, fille d'un grand homme et mère des Gracques, héros qui sont péris au service de la cause populaire? Elle avait surveillé leur éducation avec une sollicitude toute maternelle et les avaient rendus les égaux des plus grands hommes du temps où ils vécurent. Aux dames, ses amies, qui lui reprochaient le peu de cas qu'elle faisait des parures et des diamants, elle avait accoutumé de répondre qu'elle avait chez elle, faisant allusion à ses deux fils, de précieux, d'inestimables bijoux. N'allez pas croire, pourtant, que je sois un de ces moralistes grondeurs, moroses, qui dédaignent de se baisser pour cueillir à droite et à gauche les roses qui décorent le parterre. Félicitez-vous du rôle que la société vous confie pour exciter les nobles inspirations de l'homme, continuez d'encourager par votre présence, et, soyons justes, d'embellir les réunions de vos jeunes compatriotes : le plus grand avantage vous en reviendra.

N'oubliez pas non plus que ce n'est qu'avec les hommes grands et forts de la grandeur et de la force intellectuelles que vous partagerez ces douces jouissances qui l'emportent, soyez-en persuadées, sur les jouissances moins pures des sens et moins durables.

E. PARENT.

1848

DU PRÊTRE ET DU SPIRITUALISME DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ

MESSIEURS,—Vous comprendrez facilement l'union des mots prêtres et spiritualisme que présente ce titre, quand je vous aurai dit que à mes yeux et dans le sujet dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir, les idées qu'ils expriment sont inséparables, ne font qu'une pour ainsi dire. Dans le cours de ma thèse le mot spiritualisme exprimera tout ce qui tient à l'âme humaine, à ses sentiments, à ses aspirations, à ses besoins, par opposition, à ce qui, chez l'homme, tient aux sens, à leurs désirs, à leurs affections, comme aussi à leurs besoins, ce que j'appellerai matérialisme. Or, le prêtre, qu'est-ce autre chose que le spiritualisme personnifié, le spiritualisme en action au sein de la société? Le prêtre, n'est-ce pas l'esprit, dégagé de la matière, parlant aux hommes des choses spirituelles ; révélant à leur intelligence, faisant fructifier dans leurs cœurs les éternelles vérités, dont la main du Créateur a déposé les germes au fond de l'âme humaine? Sous ce point de vue, l'on voit que en parlant du prêtre, je ne pouvais guère me dispenser de parler aussi un peu du spiritualisme dans ses rapports avec mon sujet ; car des idées qu'on se fera sur le spiritualisme, devra dépendre l'espèce comme le mode et la somme d'action que l'on attribuera au prêtre dans la société politique. De même aussi de la justesse des idées que prêtres et laïques se formeront là-dessus dépendra le progrès continu de l'humanité ; comme aussi ses temps d'arrêt seront dus principalement, sinon uniquement, aux idées fausses ou incomplètes qui auront cours sur le même sujet. C'est la ferme conviction que j'ai de la vérité de cette double proposition, jointe à l'observation qu'on n'a pas eu toujours et partout des idées justes et saines à cet égard, qui m'a fait entreprendre le présent travail : ébauche imparfaite que je vous livre, jeunesse studieuse, comme pouvant

contenir quelques considérations dignes de vos méditations, quelques matériaux, au moins, dont vous pourrez tirer quelque parti dans le cours d'une carrière qui sera, je n'en doute pas, une des plus brillantes et des plus utiles qu'aucune génération ait encore fournie dans notre pays.

On vous l'a dit souvent, et j'aime à vous le répéter ; la patrie a conçu de vous les plus grandes espérances en vous voyant vous associer pour mieux cultiver votre intelligence, au lieu de faire comme beaucoup de vos devanciers, perdre les loisirs de vos plus belles années dans de vaines dissipations, et à la recherche de plaisirs énervants et abrutissants. Aussi n'ai-je qu'une crainte pour vous, c'est que voyant la supériorité que vous ne manquerez pas d'acquérir bientôt, sur vos aînés, sous le rapport de la culture intellectuelle, vous ne soyez tentés de vous croire aussi leurs supérieurs sous le rapport de l'expérience, qui ne s'acquiert que par un long commerce avec les hommes et les choses. Permettez-moi donc de vous mettre en garde contre ce danger, en vous rappelant que si la sensualité fit perdre le paradis terrestre à nos premiers parents, l'orgueil fit perdre le paradis céleste aux plus élevés d'entre les anges.

Je n'ai pas besoin de vous faire apercevoir combien est vaste le sujet dont je vais vous entretenir ; il l'est à tel point que, pour le traiter convenablement, ce n'est pas une simple lecture, mais bien un cours ou un livre qu'il m'aurait fallu composer, si j'en eusse eu le temps et la capacité. Vous ne serez donc pas surpris de voir certaines propositions manquer des développements qu'elles auraient demandés ; d'autres présentées comme admises, qui auraient peut-être exigé quelque démonstration ; d'autres enfin qui se feront remarquer par leur absence : je compte sur votre indulgence pour suppléer à toutes ces lacunes ; et j'entre en matière.

L'histoire nous apprend que, lors de l'avènement du christianisme, et longtemps déjà auparavant, une pro-

fonde inquiétude s'était emparée de tous les esprits pensants. On avait devant les yeux cette immense fabrique de l'empire romain, et on ne lui voyait pas de fondement moral. L'amour de la patrie divinisé avait été jusque-là un principe de vie et de force morales pour les nations de l'antiquité ; mais cet élément vital du monde païen venait d'être broyé sous les pas des légions romaines. Rome avait-elle au moins des dieux à donner à l'univers asservi ? Hélas ! Cicéron avait dit déjà que deux augures ne pouvaient plus se regarder sans rire. Que restait-il donc au monde pour l'empêcher de retomber dans le chaos ? La force physique, rien que la force physique. Or, on savait qu'on ne gouverne pas les hommes avec la force physique seule. Le colosse romain était donc alors, comme l'épée de Damoclès, suspendu sur le monde qu'il menaçait d'écraser bientôt de sa chute. Le monde allait donc périr ? Non : l'humanité avait foi dans son salut ; quelque chose lui disait qu'elle ne devait pas périr. Quel était précisément ce moyen de salut que la Providence lui réservait ? elle l'ignorait, mais elle était dans l'attente. Elle savait seulement que le monde souffrait du manque d'idées morales et religieuses, et qu'il devait être sauvé par une nouvelle idée morale et religieuse. Et Dieu, qui inspirait cette espérance à l'humanité, ne la trompait pas. Cette idée régénératrice elle était sous l'incubation divine dans un coin presque ignoré du monde alors, au moment même où la cité impératrice, parvenue au plus haut point de sa grandeur, allait commencer à décroître, mais après avoir providentiellement, même par sa décadence, préparé les voies à l'idée nouvelle, à la parole d'amour du Christ.

Dix-huit siècles et demi se sont écoulés depuis cette époque mémorable, dix-huit siècles pendant lesquels la loi de charité à été enseignée aux hommes, et à l'heure qu'il est on retrouve dans les esprits une inquiétude et une attente semblables à celles qui marquèrent la fin de l'ère ancienne. Le doute encore une fois enveloppe le monde de sa brume épaisse et lourde ; les yeux sont obscurcis,

les poitrines oppressées, les cœurs affadis. Au milieu de cette sombre atmosphère, pointe-t-il quelque lumière à l'horizon, on ne saurait dire si c'est la lueur d'une nouvelle aurore, ou le reflet d'une nouvelle conflagration ; si c'est l'erreur ou la vérité, la folie avec sa torche incendiaire, ou la sagesse avec son flambeau bienfaisant. En arrière, crient les uns ; depuis un siècle nous faisons fausse route ; nous errons dans des déserts arides, où nous ne trouverons que des tombeaux ; abandonnons des chefs perfides, et retournons aux ognons d'Égypte. En avant à pas précipités, vocifèrent les autres ; fermons l'oreille à de vains conseils de prudence ; brûlons nos tentes qui embarrasseraient notre marche ; ruons-nous tête baissée sur tout ce qui nous fera obstacle, et la terre promise est à nous. Puis il y a la gent moutonnière, race paresseuse et craintive qui ne voudrait ni avancer ni reculer. Pour elle tout est pour le mieux : tout est fait, tout est dit ; l'humanité est arrivée au port, et il ne lui reste plus qu'à jeter l'ancre dans les eaux dormantes du paisible *statu quo*. Et l'humanité indécise ne marche qu'à pas incertains et timides, n'ayant rien de victorieux à répondre aux partis extrêmes qui la tiraillent en sens opposés.

Est-ce donc que la loi de l'Évangile ne suffirait plus aux besoins et aux aspirations de l'humanité ? Ne suffit-il plus aux hommes d'être frères ? Veulent-ils, nouveaux Titans, escalader l'Olympe, et devenir des dieux ? Non ; l'homme est bien loin d'avoir usé ou dépassé l'Évangile ; bien au contraire, c'est vers la réalisation sociale de l'Évangile que l'on veut marcher ; et loin de vouloir s'asseoir au banquet des dieux, les peuples ne demandent que du pain et de la liberté. Mais les résistances obstinées que l'on oppose aux justes réclamations des peuples, les irritent ; des hommes ou ignorants, ou avides, ou ambitieux, souvent tout cela à la fois, profitent de leurs mécontentements pour les entraîner dans mille entreprises folles, téméraires, partant inutiles, toujours funestes, qui ne font

souvent qu'empirer leur sort. D'un autre côté, réussit-on à renverser des oppresseurs, on se trouve le lendemain de la victoire avec de nouveaux tyrans, ou des hommes incapables, qui n'ont su que détruire et ne peuvent rien réédifier. Il manque aux peuples, non des hommes de vigueur et d'action, mais des hommes de conseil éclairés, saints, dévoués, dont la parole aurait l'autorité des anciens oracles que l'on consultait dans toutes les grandes occasions. En d'autres mots, il manque aux peuples une grande puissance morale au-dessus et en dehors des intérêts et des passions individuels et terrestres. Cette puissance, les peuples du moyen âge l'avaient dans l'Église ou le clergé ; et par des causes que je ne mentionnerai pas ici, cette puissance n'exerce plus dans nos sociétés actuelles qu'une influence politique bien médiocre, sinon à peu près nulle. C'est ce qui fait que certains publicistes, convaincus que le spiritualisme ou la religion, qui en est l'expression sociale, est indispensable à la société ; et voyant l'antique foi s'affaiblir, et par suite le frein religieux se relâcher parmi les hommes ; ou bien encore voyant l'enseignement religieux en dehors ou au-dessous des besoins actuels de la société, se sont mis à attendre, à prédire un nouveau Messie, une nouvelle religion, en d'autres mots, une nouvelle idée sociale. Et l'on sait quelles extravagances sont déjà écloses de cerveaux exaltés, à commencer par certains disciples de Saint-Simon à venir jusqu'à M. Cabet.

Que ces moralistes se rassurent; l'Évangile suffit à l'humanité, et dans deux mots qu'il contient, il y a plus qu'on ne pourra jamais parfaitement réaliser en ce monde : "NOTRE PÈRE !" ainsi le Christ a enseigné aux hommes de s'adresser à Dieu . . Dieu, le père commun de tous les hommes ! . . tous les hommes, frères ! . . Oh ! qu'on se rassure, jamais on ne dépassera cela, toutes les chartes, toutes les constitutions, tous les systèmes socialistes sont là, plus l'esprit de Dieu. Puissent seulement les socialistes nous y faire arriver sans commotions, et on ne leur

en demandera pas davantage, on se contentera de la vieille religion.

Mais si le monde ne doit pas attendre une nouvelle religion, il y a peut-être lieu d'attendre un sacerdoce rénové, un sacerdoce qui ait une pleine conception de la société nouvelle, et qui sache se placer à sa hauteur ou à son niveau. Et déjà même ne voit-on pas sur plusieurs points des symptômes non équivoques de rénovation dans le clergé ? Ne le voyez-vous pas essayer ses forces dans l'atmosphère de la liberté et du progrès social, qui avaient semblé lui inspirer jusqu'à naguère une si profonde horreur ? C'est qu'il a senti, c'est qu'il a vu que la religion, fille du ciel, ne pouvait avoir de meilleure compagne dans son pèlerinage terrestre, que la liberté, fille du ciel comme elle.

Seconder ce mouvement salutaire, tel est l'objet de la présente lecture. Ce but, je me propose de l'atteindre, autant que mes faibles moyens et le temps pourront me le permettre, en vous parlant de ce qu'est le prêtre, de ce qu'il a été, et de ce qu'il devrait être.

Mais pour bien faire comprendre ma pensée sur le prêtre, il est nécessaire, l'ordre logique même demande que je vous expose mes idées sur le spiritualisme social : c'est donc par là que je vais commencer.

La société humaine étant une collection d'hommes qui y entrent sans changer leur nature, l'homme doit s'y retrouver tout entier. Or, chacun sent qu'il y a en lui deux forces, deux impulsions parfaitement distinctes, agissant, tantôt de concert, et produisant une action harmonique ; tantôt se neutralisant et produisant l'inaction ; souvent enfin l'une prenant l'ascendant sur l'autre, et produisant une action inharmonique, c'esi-à-dire, en désaccord avec les fins de l'homme, ou autrement une action mauvaise, contraire aux lois de la création, et partant désagréable au Créateur. Le siège de l'une de ces forces est l'âme, la raison ; l'autre règne par les sensations, les passions ; l'une tend à nous élever vers l'infini, vers Dieu, vers les

choses spirituelles, l'autre nous attire vers les choses terrestres et matérielles.

Aussi les premiers philosophes, les premiers précepteurs de l'humanité, frappés de cette double nature qu'ils découvraient dans l'homme, voyant ou croyant voir l'une se manifester plus particulièrement par de bonnes actions, l'autre, au contraire, se traduire le plus souvent en actions mauvaises, ne crurent-ils mieux se tirer d'embarras, qu'en imaginant deux génies suprêmes, deux dieux, l'un bon, l'autre mauvais ; l'un poussant l'homme au bien, l'autre l'entraînant au mal. C'est ainsi que les anciens Perses eurent leur Ormuzd et leur Ahriman, et après eux les Grecs et les Romains, leurs dieux bons et méchants, leur divinisation de toutes les vertus comme de tous les vices : c'est un trait plus ou moins marqué de la théogonie de presque tous les peuples primitifs.

Des études plus approfondies de la nature humaine, aidées des lumières de la révélation, ont depuis longtemps relégué ces absurdes notions au rang des mille et une fables dont s'amusa l'enfance des peuples. Mais tout en rejetant l'existence de deux grands principes opposés et ennemis, en dehors et au-dessus de nous, il en est encore beaucoup qui croient à l'existence chez l'homme même d'un principe essentiellement bon, et d'un principe essentiellement mauvais, que l'on désigne ordinairement sous les noms d'âme et de sens, de raison et de passions, ayant pour manifestation le bien ou le mal, la vertu ou le vice. La monstruosité, pour être transférée du créateur à la créature, ne m'en paraît pas moins une monstruosité : je ne veux pas plus, pour ma part, d'une humanité que d'une divinité monstrueuse. Sans cela, il y aura toujours non seulement dans l'homme, mais même dans le grain de sable, des mystères qu'on n'approfondira jamais, et plutôt que de chercher à les expliquer d'une manière injurieuse à Dieu, il vaut mieux se taire, s'humilier et adorer.

Non, messieurs, il ne peut point y avoir chez l'homme deux principes ennemis, toujours et nécessairement en

antagonisme l'un avec l'autre ; l'un bon qu'il faut choyer, l'autre mauvais qu'il faut étouffer. Il y a bien chez l'homme bien et mal, vice et vertu, mais c'est la conséquence naturelle de la liberté dè l'homme, sans laquelle il n'y aurait pour lui ni mérite ni démérite : si l'homme ne pouvait faire mal, la vertu n'existerait pas pour lui, pas plus que pour la brute. Il n'y eut pas de mérite chez la louve qui allaita Romulus et Rémus, et qui eût aussi bien pu les dévorer si son instinct l'y eût poussée ; mais le berger Faustus qui les éleva, fit une action bonne et méritoire. Mais si je n'admets pas dans l'homme deux natures ennemies, nécessairement et constamment en état de guerre, je suis forcé d'y reconnaître deux mobiles d'action, différant dans leur origine et leur objet, mais ayant une seule et même fin, et par leur réunion constituant la nature humaine ; nature double, si vous voulez, dans ses éléments constitutifs, mais une dans son essence, par laquelle l'homme est ce qu'il est, sans laquelle il ne serait pas ce qu'il est.

L'homme donc est un être à double nature, nature spirituelle, nature matérielle ; créature mixte destinée en elle et par elle à mettre l'esprit et la matière en rapport l'une avec l'autre ; clef de voûte de la création, reliant entre eux tous les êtres créés pour les faire aider tous de concert à l'accomplissement de la pensée divine ; l'homme est une âme et un corps en union intime et mystérieuse, et en cet état constituant un être particulier dans la création. Par notre âme nous sommes en rapport spirituel avec Dieu, par notre corps nous sommes en rapport matériel avec le monde matériel, et par les deux nous sommes en rapport spirituel et matériel avec nos semblables : vie spirituelle, vie matérielle,—voilà l'homme, voilà ce qui le distingue de tous les êtres organisés.

Cette double vie produit chez lui des tendances, des appétences, des besoins différents : à l'une il faudra les jouissances intellectuelles, la contemplation de Dieu et de ses œuvres, la recherche de la vérité, la poursuite du

beau, la pratique du bien ; à l'autre, au contraire, il faudra les jouissances matérielles des sens, qui embrassent tous les objets terrestres dont nous pouvons disposer. Dans le premier cas, l'homme s'absorbe, pour ainsi dire, dans Dieu, renonçant à soi-même pour ne vivre qu'en Dieu, et dans l'esprit de Dieu. Or, comme Dieu se manifeste à nous dans l'expansion et l'amour, la vie selon l'esprit de Dieu, c'est la vie de la contemplation, du renoncement, du dévouement, du sacrifice, c'est le spiritualisme. Dans le second cas, l'homme, bien loin de se dévouer, de se sacrifier, cherche à tout ramener à lui, à faire servir la création entière à ses fins, à ses intérêts, à ses jouissances ; c'est la vie de la sensation, de l'individualisme, c'est en un mot le matérialisme. Et ces deux vies si opposées dans leurs objets, l'une si sublime, l'autre si infime en apparence, sont toutes deux d'ordre divin, destinées en s'harmonisant à remplir les fins de la création. L'une n'est pas plus nécessairement composée de bien, que l'autre de mal ; toutes deux sont mal ou bien selon qu'elles outrepassent ou respectent les bornes de la nature.

L'individualisme, qu'il ne faut pas confondre avec l'égoïsme, est l'instinct de la vie individuelle, tout comme le dévouement est l'instinct de la vie sociale. Or, comme il ne saurait y avoir de société sans individus, il s'ensuit que l'individualisme, comme je le considère, est un penchant nécessaire, légitime et bon. Ce sentiment, bien dirigé, portera l'homme à s'assurer le bien-être individuel, qui se compose de toutes les jouissances terrestres, que Dieu n'a pas créées sans doute pour que nous n'en usions pas : elles sont le prix de nos travaux, la compensation de nos douleurs, comme le bien-être qui les procure, est la condition du perfectionnement physique et moral de l'individu. Mais pour ne pas cesser d'être légitime et bon, ce penchant ne doit pas se satisfaire aux dépens de nos semblables, de l'espèce ou de la société, non plus qu'aux dépens de l'individu lui-même, qui a une mission divine à remplir, et qui, en s'énervant par le

plaisir, s'en rendrait plus ou moins incapable ; Dieu veut des hommes forts de corps et d'esprit, *mens sana in corpore sano*, comme disaient les anciens ; et quiconque s'affaiblit, fût-ce même sous l'inspiration du spiritualisme, commet à mon sens une action répréhensible, tout aussi bien que celui qui parviendrait au même résultat par la sensualité. Dieu qui est toute bonté, tout amour, toute expansion, toute sagesse, ne peut vouloir un sacrifice inutile. Il nous appelle à lui par la voie du dévouement, du sacrifice, mais d'un dévouement, d'un sacrifice utile à nos semblables. Nous devons admirer ces hommes généreux, ces femmes héroïques qui renoncent à tous les biens terrestres pour se dévouer au soulagement ou à l'enseignement de leurs semblables. Mais dans le siècle où nous sommes, au moins, je ne comprendrais pas l'existence de communautés d'hommes se livrant à la vie purement contemplative dans le cilice et la haire : ce serait à mes yeux une déplorable aberration du spiritualisme. J'en dirais autant de toutes pratiques religieuses qui tendraient à affaiblir chez l'homme le sentiment de l'indépendance ou *self-reliance* des Anglais, ou à rapetisser Dieu et l'homme à la fois, en se substituant aux vertus mâles et actives que requiert la société. Le Christ a dit que le commandement d'aimer les hommes était aussi impératif que celui d'aimer Dieu. Or, aimer les hommes, c'est vivre au milieu d'eux et pour eux, et non pas seulement avec soi et pour soi.

Le temps n'est plus, s'il a pu exister, où la société n'offrant pas une assez large issue à la vitalité surabondante des natures ardentes, on ne trouvait d'autre moyen de sûreté que d'étouffer cet excès de vie ; on a pu alors peut-être réclamer le bras de Dieu pour refouler la lave dans son cratère. Mais aujourd'hui qu'un champ sans limites s'ouvre à l'activité humaine, qui dira que les forces de l'homme sont au-dessus de sa tâche ? Eh ! ce serait mettre en question la sagesse divine, qui doit bien vouloir que ces forces soient dirigées, mais non étouffées.

Voyez la chaudière de la machine à vapeur, elle recèle bien dans ses flancs brûlants le danger et la mort. Mais aussi, voyez à côté d'elle ce mécanisme admirable au moyen duquel ces éléments de destruction sont changés en agents de vie et de bonheur. Étudiez donc le mécanisme social, et vous utiliserez les forces humaines, ce qui vaudra mieux que de les comprimer. Sinon, prenez garde, car ce serait de votre part l'aveu de votre impuissance ou de votre mauvaise volonté, vous à qui tout pouvoir et toute lumière ont été donnés.

Ainsi, il y a pour le spiritualisme, comme pour le matérialisme ou l'individualisme, des bornes qu'on ne saurait franchir sans sortir de l'ordre naturel et divin. En effet, poussez l'individualisme jusqu'à ses dernières limites, vous voyez l'homme renfermé en lui-même, n'ayant en vue que son intérêt personnel, sa satisfaction individuelle. Avec un pareil être la société est impossible, elle qui n'existe qu'à la condition du dévouement de chacun à l'avantage commun. L'homme donc se trouvera seul à lutter contre les forces de la nature. Or, vous le savez, ces forces sont telles que l'homme isolé ne saurait leur résister, encore moins les dompter : et sans cela, point de progrès, l'homme est condamné à l'état sauvage. A cette vie, il pourra bien se faire un corps robuste, mais son esprit ne secouera jamais les langes de l'enfance.

Maintenant, supposez une société où le spiritualisme soit poussé à l'extrême,—je dis ici société, parce que le spiritualisme se suppose mieux avec la société, qu'il n'est même à son état normal qu'avec la société, qui seule prête à son développement, à son action expansive), supposez, dis-je, une société où le spiritualisme soit poussé à l'extrême, vous aurez un état social où l'individu sera livré en holocauste à l'idée dominante, bonne ou mauvaise ; vous aurez par conséquent l'affaiblissement des parties composant le tout. C'est dire que vous aurez une société faible, plus ou moins incapable de répondre aux fins de son institution, et destinée tôt ou tard à la disso-

lution, ou à l'asservissement. Voyez l'Inde, qui reçoit le joug d'une compagnie de marchands ; voyez l'islamisme, qui n'a plus d'autre appui que la jalousie des nations chrétiennes de l'Europe : leur faiblesse est venue de l'excès et des écarts du principe spirituel dans leurs sociétés, comme l'impuissance des peuples indigènes de ce continent et de l'Australie est venue de l'excès du principe contraire.

L'individualisme désordonné détruit par la trop grande concentration ou l'isolement ; le spiritualisme outré par la trop grande expansion. C'est d'un côté le froid qui pétrifie l'eau : de l'autre le feu qui l'évapore, également éloignés l'un et l'autre de la chaleur vivifiante qui tient l'élément liquide dans son état naturel. On pourrait multiplier les comparaisons, car partout dans le monde physique on rencontre deux forces, deux lois de nature contraire, qui en s'harmonisant, ou en se balançant, forment et constituent l'ordre dans la création. Ainsi, vous avez en physique les forces centripète et centrifuge, attractive et répulsive, lois fondamentales de notre univers. Que le doigt de Dieu qui les tient en harmonie, en équilibre, se retire un instant, et tout retombe dans le chaos. De même, que le prêtre, entraîné par un spiritualisme désordonné, affaiblisse l'homme matériel ; et que l'égoïsme ou le sensualisme affaiblissent le sentiment spirituel dans la société, dans l'un et l'autre cas l'équilibre se perd, l'harmonie cesse, et la société tombe aussi dans le chaos.

Dieu, dans sa suprême sagesse, a gardé entre ses mains l'administration des lois fondamentales du monde physique, et c'est fort heureux ; mais il semble avoir abandonné à l'homme l'administration des lois fondamentales du monde moral, nous offrant sa propre administration pour exemple et comme modèle. Ainsi respectons les décrets de Dieu : il a voulu que l'homme fût corps et âme, matière et esprit ; conservons son œuvre tout entière ; perfectionnons-la dans toutes ses parties constituantes ;

régularisons, équilibrons, mais ne détruisons pas, mais ne jetons pas le désordre dans la création de Dieu.

Des considérations qui précèdent, il semble suivre que le prêtre, qui est l'organe, l'expression vivante du spiritualisme, doit avoir sa place à occuper, un rôle, un rôle bien important à jouer dans la société humaine ; mais qu'il ne doit pas usurper la place, le rôle du pouvoir civil, chargé, lui, spécialement du soin des affaires temporelles, des intérêts matériels de la société. Ces deux puissances, personnification des deux principes constitutifs de la nature humaine, doivent se donner la main pour pousser et diriger l'humanité dans la voie du perfectionnement et du bien-être. Alors vous avez la parole et le glaive, la raison et la force, la voix de Dieu s'unissant à celle de l'homme, et le monde moral faisant écho, cette fois, au sublime et harmonieux concert que fait entendre le reste de la création.

Nous voici naturellement amenés au point principal de notre thèse : le prêtre.

Le mot prêtre vient d'un mot grec qui signifie vieillard : c'est dire que dans l'origine des sociétés, on attachait à l'idée de prêtre, celle de sagesse et de vertu; qu'on voyait dans le prêtre le dépositaire de la science et de l'expérience des temps passés, et par conséquent le flambeau qui devait éclairer les hommes et les peuples dans le présent, comme guider leur marche progressive vers l'avenir. Le prêtre, comme son nom le comportait, était en effet le père de la société, y exerçant l'autorité, y commandant le respect et la considération dont le père de famille jouissait dans l'intérieur de sa maison ; autorité bénigne, sainte et salutaire ; respect et considération commandés par l'affection et la reconnaissance.

Aujourd'hui, le prêtre est un homme (il serait presque impropre de dire un citoyen) qu'on relègue et claquemure au fond du sanctuaire comme un être dangereux à la société ; et cela sous le prétexte dérisoire que son saint ministère souffrirait au contact des choses mondaines ;

comme s'il n'y avait rien de saint dans l'association humaine, comme si l'origine et la fin de la société n'étaient pas saintes, éminemment saintes, et réclamant par conséquent l'action directe et constante des mains les plus pures et les plus saintes.

Il est vrai que, pour être conséquent, l'on a défini la politique : science des intérêts matériels. En effet, s'il n'y a pour les gouvernements humains d'autres objets de sollicitude que les intérêts matériels, on a raison de vouloir se débarrasser de l'intervention du prêtre, lui dont les soins sont avant tout pour les choses spirituelles ; on a raison de vouloir étouffer cette voix incommode et discordante, qui crierait esprit pendant que l'on parlerait matière ; qui opposerait sans cesse le dévouement à l'égoïsme, le sacrifice à l'ambition, la charité à la cupidité, l'humanité à l'homme, le ciel à la terre. Mais comme l'on a trouvé un double avantage à rejeter ces vieilles notions cléricales pour soi, et à les conserver pour les autres, on a laissé le champ libre au prêtre pour tout ce qui se rattache à la morale privée proprement dite. Le prêtre peut tout à son aise sermoner, damner même les petits pécheurs, tous ceux qui se bornent à faire tort à leurs voisins. Mais les grands pécheurs, ceux qui sacrifient à leur vanité, à leur ambition, à leur avarice, à leur sensualité, les intérêts, le bonheur de peuples entiers, le prêtre doit avoir la bouche close à leur égard : ce serait faire de la politique, et la politique est interdite au prêtre, à cause de la sainteté de son ministère. Encore une fois, on lui laisse son franc-parler, lorsqu'il s'agit des rapports de particulier à particulier, des devoirs que les hommes ont à remplir les uns envers les autres dans le cours des affaires ordinaires de la vie ; mais les grands et importants rapports sociaux des citoyens entre eux, des gouvernés avec les gouvernants, d'un pays avec un autre, des différents membres de la grande famille humaine entre eux, rien de tout cela n'est du ressort du prêtre. C'est, sans doute, parce que Dieu qui s'occupe beaucoup des

torts individuels, s'occupe fort peu des torts faits aux nations, à l'humanité entière ; c'est sans doute que les desseins de Dieu sur l'homme se trouvent beaucoup plus contrariés par l'oppression d'un seul être humain que par celle de l'espèce entière, ou de quelqu'une des grandes familles qui la composent.

Vit-on jamais pareille perversion, disons le mot, perversité de la raison humaine ? Il y a, peut-être, quelque chose d'aussi étrange, c'est que le prêtre, dont la mission est divine, et par conséquent indépendante du pouvoir humain, au-dessus de l'opinion des hommes, semble prêt, en apparence au moins, à accepter cette condition de paria, couronné de l'auréole si vous voulez, mais auréole qui me paraît à moi ni plus ni moins que la couronne d'épines dont on couvrit dérisoirement le front du Christ, dont le prêtre continue la mission.

Le prêtre donc croit devoir limiter son action aux rapports de la morale privée, comme si les vues de Dieu sur l'homme pouvaient s'accomplir par l'individu qui ne peut rien, et non par la société qui seule peut tout. Moraliser le peuple dans ce sens restreint, façonner les particuliers à l'exercice des vertus douces et simples de l'Évangile textuel ; multiplier à cette fin les pratiques religieuses de toutes sortes et en toutes occasions, ce que je suis certes loin de désapprouver si on n'abuse pas de ce moyen ; présenter dans sa propre personne et sa propre conduite un exemple, un modèle de toutes ces vertus bien précieuses, sans doute ; voilà bien à peu près, je pense, tout ce à quoi le prêtre en général se croit obligé, et c'est bien là tout ce qu'il peut faire dans la sphère d'action qu'on lui a tracée.

Pour lui, diriger le mouvement religieux, dont il dispose, dans des vues de progrès social et humanitaire, et c'est à cela que le spiritualisme bien entendu doit nécessairement conduire le prêtre ; considérer ce progrès même comme la fin première de la religion ici-bas, comme l'œuvre par excellence des sociétés chrétiennes, et la voie la

plus sûre pour arriver à la patrie éternelle, une pareille pensée, conçue dans d'autres temps ou dans d'autres lieux, aurait été une témérité, quelque chose de pis encore peut-être. Je lis même dans un ouvrage apologétique du catholicisme, sorti tout récemment de la presse : " La mission politique de l'Église est finie ; elle a donné aux peuples modernes leur grandeur, leurs libertés et leurs lois." Il est vrai qu'il ajoute : " Maintenant une tâche nouvelle s'ouvre devant elle, la conquête pacifique du monde par la science et par le dévouement." S'il entendait par là que l'Église ne doit plus se servir de la puissance matérielle ou temporelle pour poursuivre son œuvre de christianisation jusqu'aux entrailles de la société, nous serions d'accord.

La conséquence de tout cela, c'est que l'éducation des prêtres a été généralement très négligée à l'endroit de la morale publique et des sciences politiques ; de sorte qu'il en est peu qui soient préparés à prendre, avec avantage et pour la religion et pour la société, le rôle que la nature de leur état, selon moi, les appelle à remplir dans le grand drame social. Combien de fois n'avez-vous pas entendu des membres même d'une de nos premières institutions éducationnelles dire comme une chose toute naturelle : nous avons été institués pour faire des prêtres, et nous ne savons faire que des prêtres. Dans leur bouche cela voulait dire : nous laissons de côté tout ce qui se rapporte à la société, à l'humanité, n'ayant à nous occuper que des individus et du salut de leurs âmes. Mais, vous qui êtes les ministres de Dieu sur la terre, comment ne vous apercevez-vous pas que vous rapetissez la divinité, si vous ne l'injuriez pas, en donnant à entendre qu'elle s'occupe aussi peu des grands intérêts sociaux de l'humanité ? Et si Dieu s'en occupe, comme vous ne pourrez le nier ; si Dieu tient dans ses mains les ressorts du mouvement social ; si Dieu doit vouloir que les hommes en société secondent ses vues et ses desseins, comment vous, ses ministres, pouvez-vous rester indifférents ou étrangers à

ce mouvement social, et vous exempter d'initier à ses secrets les jeunes lévites que vous préparez au sacerdoce ? Je le dis hautement, dans l'ère démocratique actuelle surtout, le prêtre que vous formez ainsi ne sera prêtre qu'à demi. Je comprendrais ce système chez les peuples où règne le protestantisme, où le père de famille est à peu près le prêtre, mais je ne le comprends pas chez ceux où, comme chez nous, le prêtre est le suprême directeur des consciences.

Une autre conséquence de la position anormale du prêtre dans la société, c'est que ne pouvant exercer une action collective et publique, et partant éclairée et salutaire, il exerce souvent une action individuelle et clandestine, et partant aveugle et nuisible, funeste à la religion et à la société. Le prêtre, qui est par état l'homme de l'ordre par excellence, sera naturellement porté à se jeter au travers de toutes les idées nouvelles en politique, bonnes ou mauvaises, si par des études convenables, il n'a été mis en état d'en apprécier la valeur et la portée. Lui, homme consciencieux, comment vous suivrait-il dans une région inconnue ? Il sera donc pour l'ordre établi. Mais si la nouvelle idée est une de celles dont le triomphe est écrit là-haut, son opposition ne fera qu'élever un peu plus la digue impuissante opposée au torrent, et ajouter ses propres débris à ceux des autres victimes de l'élément dévastateur ; tandis qu'une sage et opportune intervention de sa part aurait ménagé une heureuse issue aux flots populaires.

Vous comprenez, j'espère, que l'action que je désire voir exercer par le prêtre, est une action toute spirituelle, douce comme la lumière du jour, bénigne comme la parole de l'Évangile, désintéressée comme la Providence, noble, large et sublime comme la pensée de Dieu.

L'on ne m'a pas, je m'en flatte, prêté l'idée de traîner le prêtre sur la place publique, ou de le mêler aux disputes éphémères des partis. Et qu'on ne comprenne pas non plus que je viens ici réclamer des privilèges et des

avantages pour le prêtre ; je ne viens que lui rappeler des devoirs qu'il n'est pas plus en son pouvoir de repousser, qu'il n'est en celui des hommes de l'en exempter. Il tient sa mission d'en haut, et nulle puissance d'en bas ne saurait l'abroger ni la limiter. Cette mission se rattache aux fonctions de l'âme, qui est hors de l'atteinte de toute puissance humaine, et qui ne peut reconnaître d'autre tribunal que celui de Dieu même. C'est ce qui a fait les martyrs de tout temps, et c'est ce qui en fera longtemps encore ; que dis-je ? c'est ce qui en fera jusqu'à la fin des temps, tant que subsistera notre humanité, composée d'esprit et de matière. Il semble que la destinée de l'homme soit de travailler, sans relâche et sans fin, à maintenir ou à rétablir l'équilibre ou l'harmonie entre ces deux principes constitutifs de l'humanité. Et, à mon avis, c'est au prêtre principalement, comme organe du principe le plus noble, qu'appartient la surveillance générale de ce grand travail, ce qui suppose qu'il s'en rendra capable. Je ne saurais mieux assimiler cette surveillance, quant à son mode et à sa nature, qu'à celle de la presse dans un autre ordre. Ainsi, tandis que la presse, d'un côté, tiendra la société en éveil à l'endroit des intérêts matériels, le prêtre, de l'autre, l'empêchera de mettre en oubli les choses spirituelles, double phare élevé sur les bords de la route pour en montrer la direction, et signaler les dangers qui se trouvent à droite aussi bien qu'à gauche.

Pour interdire au prêtre toute action sur la sociéte politique, il faut nier ou perdre de vue la part qu'il a dû avoir et qu'il a eue en effet dans l'institution primitive de la société, et qui donne la mesure et la raison de celle qu'il doit avoir dans sa conservation et son avancement. Or, messieurs, le premier prêtre n'est pas seulement le premier homme qui, à la vue du sublime spectacle de la création, en a reconnu et adoré l'auteur, et l'a fait reconnaître et adorer à ses semblables ; c'est aussi celui qui, se recueillant en lui-même, y a entendu la voix de Dieu, a compris, autant qu'il lui était donné de le faire, les vues

et les desseins de Dieu sur l'homme, et a entrepris de les faire comprendre aux autres hommes; qui le premier leur a fait entendre qu'ils n'avaient pas reçu l'intelligence qui les distingue de la brute pour suivre uniquement, comme elle, les grossiers instincts de la vie matérielle ; qui leur a fait comprendre qu'il y avait pour l'homme une vie spirituelle et morale, composée de devoirs envers Dieu et envers les autres hommes ; qui enfin leur a montré que cette vie supérieure ne pouvait remplir ses nobles fins avec l'homme isolé ; que pour y parvenir il fallait que les hommes se réunissent en société, afin que par la division du travail l'homme augmentât, en les perfectionnant, ses moyens d'action contre les forces de la nature physique. En effet, l'homme seul en présence de la nature, suffit à peine aux exigences de la vie matérielle. On peut donc affirmer que la société est principalement due au spiritualisme, dont le prêtre est l'organe, la personnification sociale, et non, comme on l'a prétendu, au besoin que sentait l'homme de pourvoir mieux et plus sûrement à ses besoins matériels. Pour s'en convaincre, il suffit d'analyser les principes constitutifs de l'homme matériel et sensitif. En tant qu'être matériel, l'homme tend à l'isolement et à l'inertie ; en tant qu'être sensitif, ou purement animal, il est en guerre avec le genre humain qu'il est porté à subordonner à lui, à faire servir à ses satisfactions personnelles : vous avez donc l'isolement armé. Isolement, inertie, guerre, ce n'est certainement pas avec cela que vous formerez et maintiendrez une société, qui demande l'union, l'activité, le dévouement, le sacrifice de soi pour l'avantage de tous. Vous aurez bien, si vous voulez, un royaume de l'Afrique centrale ; mais ce n'est pas une société cela, c'est un troupeau d'hommes exploité par quelques hommes, ni plus ni moins qu'un troupeau de bêtes.

Vous êtes donc obligés d'aller chercher l'origine et la raison de la société dans la partie spirituelle de l'homme, et alors tout s'explique, tout se comprend. Faites, laissez

parler votre raison, votre conscience, elle vous montrera d'abord un Dieu créateur, sage, juste et bienfaisant; sage, il n'a pu douer l'homme d'une intelligence supérieure au milieu d'un monde vierge, sans vouloir que ce monde fût exploré, étudié, travaillé par lui, ce qui ne peut se faire que par la société civilisée et son brillant cortège d'arts et de sciences ; juste et bienfaisant, il n'a pu vouloir que des créatures sensibles, nos semblables, fussent exploitées par nous ; voilà la liberté ; les faisant sortir nos égales des mains de la nature, il n'a pu vouloir non plus que nous changeassions leur destinée par nos institutions sociales : il a donc voulu que nous nous unissions tous pour travailler à l'œuvre commune, pour en supporter également les peines, comme pour en partager fraternellement les avantages. Voilà donc notre théorie sociale enfantant sans effort, avec la société civilisée, la liberté, l'égalité, la fraternité. Si l'arbre se reconnaît aux fruits, voici, ce me semble, une mère qui vous présente une famille assez recommandable.

Voilà la société telle qu'elle a dû être conçue dans l'origine, telle qu'elle découle de l'Évangile, telle qu'on travaille à la refaire après de longs et funestes écarts, dus à la prédominance du matérialisme, et en plusieurs cas à l'influence d'un spiritualisme exagéré, faux ou fourvoyé, écarts auxquels prêtres et laïques ont participé plus ou moins. Mais n'oublions jamais que le feu sacré du spiritualisme a été allumé par le prêtre, et que lui seul, par état comme par devoir, saura l'entretenir au sein de la société. Restreignons-le par l'opinion, par la loi même, s'il le faut, dans ses saintes attributions ; mais laissons-les-lui intactes. Otez-lui le glaive, mais laissez-lui la parole ; mais aussi exigez de lui qu'il remplisse en entier sa mission divine ; ou plutôt cessez de lui opposer vos préjugés, vos préventions, et, instruit par l'expérience du passé, il la remplira bien.

Il est si vrai que c'est au spiritualisme, personnifié dans le prêtre, qu'est due principalement la société, que la pre-

mière comme la plus auguste figure qu'offre l'histoire des sociétés, c'est le prêtre. Il a été partout le père et l'appui de la société, et lui seul pouvait l'être, car lui seul concevait et présentait un but suffisant à la société. Si l'on eût pu résoudre les hommes à se constituer et à vivre en société, à faire les sacrifices individuels qu'exige l'état social, que les hommes dans l'état sauvage devaient sentir plus vivement que nous (et on ne pourrait en citer une preuve plus frappante que l'inutilité des efforts que l'on a faits jusqu'à présent pour civiliser les peuples indigènes d'Amérique), si, dis-je, on eût pu résoudre les hommes à ces sacrifices par la considération des intérêts matériels, pourquoi voit-on partout les fondateurs des sociétés faire intervenir la divinité à leur aide par le ministère des prêtres ? Si l'on a fait jouer ce puissant mobile, n'est-ce pas qu'il fallait aux hommes le sentiment d'une obligation morale pour être induits à vivre en société ? n'est-ce pas que l'état social répugne à la partie matérielle de l'homme ? A la Chine, il n'a fallu rien moins que le fils du soleil pour fonder et maintenir le céleste empire, et le souverain y est le chef de la religion. Dans l'Inde, on peut juger de ce qu'a dû être le prêtre dans les commencements, quand on voit de nos jours l'orgueil et la puissance britanniques obligés d'y respecter un culte monstrueux. En Égypte, les prêtres étaient les instituteurs des rois de leur vivant, et leurs juges après la mort. La société juive fut, à l'origine, une vraie théocratie entre les mains de ses prêtres et de ses prophètes. L'on sait l'importance de ces oracles de la Grèce, que les prêtres faisaient parler, ces prêtres qui étaient assez puissants encore du temps de Socrate pour faire boire la ciguë à ce premier des sages de la Grèce, que quelqu'un a appelé le précurseur païen du Christ. Numa Pompilius se mit sous l'inspiration de la déesse Égérie pour donner des lois à la ville de Romulus, qui, lui, avait commencé par l'institution des augures, sans la sanction desquels rien ne se faisait à Rome. Cela veut dire que les augures,

qui étaient prêtres, gouvernèrent le monde jusqu'à Constantin, époque mémorable où la puissance sacerdotale put se retremper et se purifier en passant au prêtre de l'Évangile, à qui l'on dut la réédification de la société européenne après la chute de l'empire romain et les invasions des barbares. Savez-vous ce qu'était le prêtre alors? écoutez M. Cousin qui n'est pas une autorité suspecte sur ce point : "L'Église catholique, dit-il, était " l'âme et la lumière du moyen âge, le bienfaisant contre-" poids de la fortune et de la puissance, le refuge toujours " et quelquefois le marchepied de la pauvreté fière et du " mérite roturier." Certes, voilà un rôle politique bien prononcé, et un rôle bienfaisant encore, et, qui plus est, dans un sens tout populaire, tout démocratique. Eh ! c'est justement ce qui fit l'influence du prêtre catholique, et le rendit bien réellement l'instituteur, le législateur, le directeur suprême du monde civilisé jusqu'au seizième ou dix-septième siècle. Et j'avouerai que, pour l'intérêt de la religion et celui de la société, il fut tout cela beaucoup trop, du moment surtout où la réforme évangélique dut s'arrêter aux limites de la société politique. Les puissances de la terre se virent menacées ; l'instinct de conservation, qui ne fait jamais défaut à l'humanité, se réveilla de toutes parts, et il s'ensuivit une puissante réaction, qui, après avoir elle-même outrepassé le but, tend évidemment de nos jours à rentrer dans la bonne voie.

Depuis cette époque, l'on fait de vains efforts pour reconstruire la société sans le prêtre, ou, ce qui est pis encore, en asservissant le prêtre au pouvoir temporel. A l'heure qu'il est, ce qu'on a pu trouver de mieux, c'est le régime de la majorité. C'est du matérialisme sur une base plus large que celle de l'ancien ; mais c'est encore du matérialisme ; c'est le gouvernement du partisanisme, d'autant plus redoutable qu'il est plus matériellement fort que ses prédécesseurs. Avec ce gouvernement on peut bien soumettre les corps, mais on ne satisfait pas les

esprits, qui pourront s'avouer vaincus, mais non convaincus; on compte les opinions, on ne les pèse pas; l'intérêt tient la balance, non la justice et la raison ; on a la force physique, non la force morale ; on a l'homme, non Dieu. Or, il est écrit : "Si Dieu n'érige la maison, vous aurez "en vain travaillé à la construire." Et dites-moi comment l'esprit de Dieu pourra se faire sentir dans votre vie sociale ou politique, si ceux qui personnifient le spiritualisme en sont exclus ou s'en excluent eux-mêmes? Les minorités auront la liberté de la parole, me direz-vous ; et si la justice et la raison sont de leur côté, elles ramèneront à elles l'opinion publique. Oui, sans doute, elles pourront, comme leurs adversaires, en appeler aux intérêts matériels de l'homme, intéresser à leur cause ses plus mauvais instincts, enflammer ses plus mauvaises passions, fausser, exagérer ses meilleurs penchants. Et tels sont malheureusement les moyens et les armes dont les partis ne font que trop souvent usage. Avec cela, vous ne réussissez guère qu'à perpétuer un système de bascule qui ne pourra que ralentir la marche de l'humanité, en la chargeant du lourd bagage de tous les partis qui se succéderont à la manœuvre. Et remarquez qu'ici je suppose que les minorités se soumettront toujours aux résultats des scrutins. Mais supposez des ambitions audacieuses dans une minorité puissante ayant de grands intérêts en jeu ; supposez à cette minorité certains avantages de position et de circonstances, que devient votre système? Vous venez d'entendre Paris menacer de son véto la France départementale entière ; et l'on sait que ce n'est pas une folle menace. Ce qui peut se faire en France peut se faire partout ailleurs.

C'est un grand progrès, sans doute, que le système de la majorité ; mais soyons assurés que ce n'est pas le dernier mot du progrès; ou s'il l'est, il ne le sera pleinement que lorsque l'élément spirituel épuré, rénové, agrandi lui-même, exercera dans la nouvelle société la somme et l'espèce d'influence et d'action qui lui est propre, influ-

ence et action qu'il a exercées partout et de tout temps, comme nous venons de le voir, quoique pas toujours avec la mesure et de la manière la plus sage et la plus utile.

Vous devrez convenir, cependant, que c'est un fait bien important, et qui doit avoir une grande signification, que cette universalité de l'action directrice du sacerdoce sur les sociétés humaines, quelques formes qu'elles aient affectées dans les différents pays. Si le fait ne prouve pas que le prêtre est un élément nécessaire et recherché dans toute société, il prouve, au moins, que le prêtre est une puissance avec laquelle il faut compter dans le gouvernement de ce monde, et que si on ne lui fait pas sa part, il pourra se la faire lui-même tôt ou tard. Pour ma part, je pense qu'il est l'un et l'autre : c'est-à-dire, qu'il est un élément nécessaire de la société politique, et qu'il est en même temps une puissance, une grande puissance sociale, d'autant plns grande qu'elle sait et peut attendre. N'a-t-elle pas Dieu et l'éternité pour elle ? Vous la persécutez : c'est une épreuve qui ne servira qu'à retremper son courage et son énergie. Vous profitez de ses fautes pour lui faire perdre ses avantages : c'est une leçon dont elle profitera, soyez-en sûrs, et vous la reverrez reparaître bientôt sur la scène plus pure, plus forte qu'auparavant. Vous avez détrôné les rois que vous croyiez bien erronément être son appui, et en déplaçant le pouvoir, en le confiant à la démocratie, vous croyez que tout est dit. Détrompez-vous ; le prêtre, mieux que vous, saura s'emparer de l'esprit de votre nouveau souverain. Il sait que le peuple que l'on flatte comme tous les rois, et leurre avec des mots, n'est souverain qu'à la façon du levier, et, s'il le faut, il saura, mieux que vous, être le bras qui fera mouvoir cette puissance. Il sait que la souveraineté de ce monde réside en réalité et en définitive dans les hautes et fortes intelligences humaines, de même que la souveraineté de l'univers réside dans l'intelligence suprême. Eh bien ! le clergé sera, comme il l'a déjà été, ces hautes et fortes intelligences, assemblages

vénérés de science et de vertus, auxquelles il joindra l'amour et le dévouement, et cet esprit de sacrifice qui va jusqu'à la mort. Et c'est ce que vous ne ferez pas, vous adeptes du matérialisme, car le sacrifice est antipathique à votre doctrine comme à votre nature. Vous succomberez donc dans la lutte. Sera-ce bon, avantageux à l'humanité ? Non, car le prêtre est homme comme nous ; le sentiment qui l'anime, tout élevé, tout divin qu'il est, ne saurait toujours le préserver de l'erreur ou de l'illusion d'un côté, de l'autre des faiblesses ou des passions découlant de la partie matérielle de notre être. L'établissement de l'ordre dans le monde, son maintien, son progrès demandent que les deux principes qui sont en nous se coordonnent, et non pas que l'un domine, absorbe, détruise l'autre. Le spiritualisme et le matérialisme, dans le sens que je donne à ces mots, doivent se prêter la main, et non se faire la guerre au sein de la société ; l'un noble et ardent coursier, docile au frein, l'autre cavalier habile et affectionné, chevauchant toujours dans des sentiers sûrs et propices.

Il y a dans l'histoire humaine deux époques où j'aime à envisager le prêtre : c'est d'abord à la naissance des sociétés, où je le vois réunir les hommes, au nom de la divinité, pour leur enseigner la part importante qu'ils ont à remplir dans la grande époque de la création, leur donnant la terre pour théâtre, le monde des esprits pour spectateurs, et leur montrant au dénouement le ciel pour récompense ; leur promettant pendant tout le temps ses conseils, ses encouragements, son dévouement, et surtout ses bons exemples. Parlant au nom de Dieu, ayant pour témoignage ses vertus et ses bonnes œuvres, le prêtre ne tarda pas à s'acquérir la confiance et la vénération des peuples : il sentit sa puissance, l'orgueil entra dans son cœur, et, avec ce premier-né de l'égoïsme, tous les autres vices à la suite, sans perdre cependant tout le prestige qui s'attachait à son caractère sacré. C'est alors que l'on vit le principe spirituel se corrompre, s'affaiblir, s'é-

teindre enfin dans le monde ; la société perdre de vue la fin sublime de son institution, le progrès de l'humanité, et devenir un vaste atelier d'exploitation de l'homme par l'homme. Dans les lieux mêmes honorés, encore de nos jours, du nom de terre classique de la liberté, dans cette Grèce tant vantée, dans les livres de laquelle nos tribuns vont encore s'inspirer, toute la différence qu'on y remarquait c'est que les exploitateurs y étaient comparativement plus nombreux qu'ailleurs ; c'était ce qu'on appelait des citoyens, des hommes libres ! Oui, mais c'étaient des tyrans tout autant que les rois de Perse qu'ils combattaient au nom de la liberté. Aristote, Xénophon et tous les publicistes grecs regardaient l'esclavage comme une chose légitime, et l'esclave à leurs yeux était une espèce de bête de somme dont le maître pouvait user comme bon lui semblait. L'intérêt, le caprice du maître, telle était la règle qui régissait les rapports de maître à esclave ; telle était la libéralité des anciens. Et qu'on ne s'imagine pas que cette loi de lèse-humanité ne frappait que les êtres relégués au bas de l'échelle sociale : Ésope, l'immortel fabuliste, fut esclave, de même qu'Épictète, un des philosophes les plus distingués de l'école stoïcienne, et à qui son maître un jour, par voie de divertissement, cassa une jambe.

Ce fut au milieu de ce renversement de toutes les lois divines et humaines qu'apparut la grande réforme du christianisme, et avec elle un nouveau sacerdoce régénérateur ayant mission de spiritualiser l'humanité. Ici commence la seconde époque où le prêtre se manifeste au monde avec tous les signes sacrés qui le caractérisent. Les peuples reconnurent un sauveur dans le prolétaire de Nazareth, et une doctrine de salut dans son Évangile, prêché d'abord par de simples prolétaires comme lui. L'antique sacerdoce ne tarda pas à s'apercevoir que l'empire du monde allait lui échapper, et fort du pouvoir temporel qu'il possédait partout, il essaya de noyer la nouvelle doctrine sous des flots de sang ; mais ce sang ne fut

pour elle qu'une rosée vivifiante, et la preuve qu'elle tenait à un principe plus fort que les puissances de la terre. Bientôt une foule de savants et de philosophes vinrent, au sentiment populaire en faveur de la nouvelle doctrine, ajouter la sanction du génie. Le nouveau sacerdoce, ainsi fortifié, put sortir des catacombes, où la persécution l'avait réduit à se cacher pour y célébrer ses mystères ; et bientôt tous les obstacles s'abaissèrent devant lui, le monde civilisé fut chrétien, spiritualisé. L'homme cessa d'être la chose de l'homme ; la charité chrétienne s'y opposait, comme aussi l'égalité de tous les hommes aux yeux de Dieu reconnue et proclamée dans la nouvelle loi. La dignité humaine ainsi rétablie, la complète émancipation de l'espèce entière ne pouvait plus être qu'une question de temps. Un seul devoir restait aux puissances de ce monde, c'était de préparer les peuples, les exploités du régime antique, par l'éducation morale et intellectuelle, par l'initiation graduelle à l'exercice des droits naturels de l'homme, à l'état de liberté, d'égalité, de fraternité universelles, pleines et entières, qui est la conséquence dernière, mais nécessaire, mais inévitable de la nouvelle loi.

Oh ! qu'il eût été grand et beau le rôle du prêtre chrétien, si, arrivé à l'apogée de sa puissance et de sa gloire, il eût activement poursuivi son œuvre de régénération ; si après avoir moralisé, spiritualisé l'homme, il eût entrepris de moraliser et spiritualiser la société. Mais Dieu, craignant sans doute que la vénération des hommes pour ses prêtres ne se portât jusqu'à l'adoration, qu'on en fit des dieux, comme le paganisme l'avait fait de ses héros, et voulant épargner une nouvelle idolâtrie au monde, permit que le prêtre chrétien s'endormît pour un temps au sein de ses grandeurs. Ou, peut-être, pour nous faire sentir combien était grande l'œuvre de régénération commencée à l'ère chrétienne, Dieu a-t-il voulu que l'humanité se reposât au milieu de sa course, avant que le prêtre n'entreprît sur elle l'immense travail de la

christianisation sociale. Quoi qu'il en soit, aprés avoir vu l'Église servir d'égide et de vengeur aux peuples opprimés, un saint Ambroise refuser l'entrée du temple saint à un empereur romain, avant qu'il eût fait pénitence et réparation d'un crime public ; après avoir vu les foudres du Vatican frapper les rois oppresseurs, usurpateurs, dissolus, on vit le prêtre chrétien s'isoler peu à peu de la cause des peuples, la cause du progrès constant et illimité, la cause du spiritualisme en un mot. Les Fénelon, les Bourdaloue. les Bossuet continuèrent bien à prêcher aux grands et aux rois, la charité chrétienne et leurs devoirs envers les peuples, mais on ne sent plus chez eux cette puissance surhumaine qui vous saisit dans les paroles d'un saint Remi à Clovis : "Fier Sicambre, courbe le front." Et le Vatican ne tonnait plus . . je me trompe, il lui restait encore quelques carreaux en réserve, mais c'était pour les peuples que travaillait le besoin de l'émancipation ou du progrès ; pour ceux mêmes, hélas ! il faut bien le dire, qui s'agitaient dans les serres d'une exécrable oppression. De nos jours encore, la malheureuse Pologne, au lieu d'encouragements, d'avis, de consolations au moins, s'est entendu dire que ses efforts héroïques pour secouer ses chaînes étaient un crime.

Qu'il y ait eu des mouvements populaires désordonnés, gros d'improfitables dangers, de malheurs plus grands encore que ceux auxquels on voulait se soustraire, c'est ce qu'on ne peut nier. Mais quelle en était la cause première, si ce n'est cette résistance ombrageuse et opiniâtre que l'esprit d'émancipation, de réforme et de progrès rencontrait partout, dès qu'il voulait faire un pas ? C'est contre cette cause et non contre ses victimes, que j'aurais voulu voir lancer les foudres ou les censures de l'Église.

Les peuples se voyant délaissés de leurs guides et protecteurs naturels, des hommes qu'ils regardaient comme les envoyés de Dieu, s'abandonnèrent de désespoir à la direction d'hommes irréfléchis, violents, ou pervers, qui ne firent que substituer une nouvelle exploitation à l'an-

cienne : les tyrans avaient exploité la patience et la bonhomie des peuples ; les démagogues qui leur succédèrent, exploitèrent leurs passions et leurs instincts les plus mauvais. On eut donc Luther, qui fit douter de l'Église; après lui Voltaire et les Encyclopédistes, qui firent douter de la religion et de Dieu ; enfin Robespierre, qui fit douter de l'homme même

Ce fut alors qu'une immense douleur s'empara de l'humanité, veuve de toutes ses croyances, et n'ayant pour reposer sa tête que les débris épars de toutes ses espérances. Au milieu de son affliction, un soldat courroucé se présente à elle, qui lui offre son bras puissant pour la relever, et pour consolation lui promet de la gloire, dont en effet il l'enivre pendant une couple de lustres. Mais l'ivresse se passa, la raison revint à l'humanité et avec elle le désillusionnement. Elle vit que le héros auquel elle s'était livrée ne faisait après tout que répéter Alexandre et César : c'était reculer, et elle voulait avancer. Elle abandonna donc le favori de la gloire, et de découragement elle se rejeta dans les bras de ses anciens maîtres.

C'en était fait du progrès humanitaire ; et l'Europe, ce cœur du monde, allait peut-être, comme l'Inde dans ses castes, ou l'islamisme dans son fatalisme, s'endormir et se pétrifier dans cette forme sociale bâtarde qui, sans la grandeur de la société antique, sans le prestige de la société féodale, ne faisait que continuer, sous un autre nom et par des mains moins nobles, l'ancienne exploitation de l'homme et de la déchéance de l'intelligence. Mais le vieux principe chrétien, endormi mais toujours plein de vie ; amolli, distrait par son commerce avec les puissances terrestres, mais conservant encore au fond du cœur son indestructible amour pour les hommes, se sentit ému des soupirs et des gémissements de l'humanité, demandant une nouvelle foi comme remède à ses souffrances, comme guide et soutien dans la nouvelle voie où la poussait un impérieux besoin. Alors, du sein de la France, cette

mère des grandes et belles pensées, sortit, tenant d'une main la croix, de l'autre l'Évangile, un jeune clergé plein d'ardeur et de science, de vertus et d'amour, qui encore une fois montra dans l'Évangile et la croix le salut assuré de l'humanité : dans l'Évangile la loi divine et imprescriptible de la fraternité universelle, dans la croix un exemple de dévouement et de résignation ; de dévouement pour les grands et les heureux de ce monde, de résignation pour les populations souffrantes : dévouement d'un côté, résignation de l'autre, qui sont les deux conditions indispensables de la régénération sociale, et sans lesquels l'humanité ne peut s'attendre qu'à une série sans fin de luttes infructueuses, payées du sang de ses plus nobles enfants ; dévouement et résignation que le prêtre de l'Évangile seul peut inspirer, parce que lui seul s'adresse à la partie de l'homme qui en est capable, et que lui seul présente un but et une fin dignes du sacrifice demandé.

A la vue de ce mouvement imprévu du jeune clergé de France, dont nous avons eu l'avantage, pendant trop peu de temps, de posséder parmi nous un si digne représentant dans la personne de M. l'abbé de Charbonnel, l'Europe sentit tressaillir ses entrailles ; elle ressentit, comme Sara, les joies d'une conception inespérée, et les espérances d'un nouvel enfantement dont devait encore une fois venir le salut du monde. Et comme la Providence sait toujours tenir en réserve l'homme qu'il faut aux grands événements qu'elle prépare, apparaît, aussi inattendu que tout le reste, sur la chaire de saint Pierre, un grand et saint pontife qui, rompant tout à coup avec le passé, eut, lui, chef de l'Église, le courage inspiré de se poser, en face de l'absolutisme, comme la personnification du sacerdoce libéralisateur. C'est alors que l'on entendit du haut de la chaire évangélique étonnée, et dans la capitale du monde chrétien, et dans celle du monde civilisé, prononcer sumultanément l'oraison funèbre du plus grand des tribuns des temps modernes, O'Connell. Après cela,

c'est sans trop d'étonnement qu'on a vu les bons curés de France arroser de l'eau sainte les arbres de la liberté, que le peuple de Février planta en souvenir de sa victoire, et comme symbole de ses espérances.

Ces espérances ne se réalisant pas assez vite ni assez pleinement pour un grand nombre, une guerre civile affreuse éclate bientôt au sein de Paris ; pendant trois jours et plus, les vainqueurs de Février se livrent un combat meurtrier et fratricide. Déjà de grandes victimes ont été immolées, mais il en faut une plus grande encore pour apaiser les fureurs de la guerre. Quel sera ce nouveau Décius ? le premier prêtre de France, l'archevêque de Paris, qui, malgré les avertissements des chefs militaires, va chercher la mort, le martyre au pied des barricades, et sceller de son sang la nouvelle alliance entre l'Église et les peuples, entre la religion et la liberté. Et cette alliance elle vient d'être solennellement ratifiée par son digne successeur au nom de toute l'église de France, à l'occasion de la proclamation de la nouvelle constitution. L'Église n'a pas trouvé dans sa liturgie d'invocation trop sublime, ni de chant trop joyeux pour cette solennité, qui, trop grande pour les temples érigés par la main des hommes, a dû se célébrer sous le dôme jeté au-dessus de nos têtes par l'architecte suprême lui-même.

Puis l'on n'a pas été sans bien sentir assurément ce que signifie l'acceptation, par plusieurs prélats et simples prêtres de France, du mandat de député sous le régime républicain. Ce ne peut être dans des vues de réaction qu'ils se trouvent au sein de l'assemblée nationale : ils y sont en trop petit nombre pour y faire impression, surtout dans ce sens. Ce ne peut donc être que pour s'associer au mouvement politique et social inauguré en février. Avec les préventions qui restent encore du passé, leur position est fort délicate ; j'aurais presque autant aimé ne pas les voir passer à la rude épreuve d'une assemblée constituante ; mais espérons que leur prudence, leur sagesse, leurs lumières les en feront sortir sains et saufs, à

l'avantage de leur corps, à celui de la religion, à celui de l'humanité.

Puisse donc le prêtre, replacé, après un écart de quelques siècles, quant aux affaires temporelles, dans la position qu'il doit occuper, dans la seule voie qu'il doive suivre, ne plus s'en écarter désormais ; ne jamais oublier qu'il est la personnification du principe spirituel dans la société, duquel découle tout ce qui est vertu, justice, bienfaisance, liberté, progrès social et humanitaire. L'Église doit être comme l'âme, la raison de la société, l'État comme le corps, les sens. L'homme politique sera d'abord de sa nature homme de parti, le prêtre sera plutôt national. Transportés sur un terrain plus avancé, l'un sera national avant tout, l'autre sera humanitaire, et rattachera ainsi sa nation à l'humanité entière, secondant la tendance du genre humain vers l'unité, vers la fraternité universelle.

Voilà le rôle que je réserve au prêtre dans la société politique : c'est celui qui lui appartient, et que lui seul peut bien remplir. Mais si le rôle est beau, grand, noble, il est difficile et délicat, d'autant plus que le monde est récemment entré dans une voie toute nouvelle, où le prêtre devra se présenter avec des modes et moyens d'actions différents de ceux dont il usait par le passé.

Je viens de parler de la voie nouvelle où vient d'entrer l'humanité . . Eh ! si tout le monde pouvait prévoir tous les dangers, toutes les épreuves qu'elle réserve aux sociétés, tous les amis de l'ordre, non pas de l'ordre qui règne à Varsovie, mais de l'ordre fondé sur la liberté ; tous les amis de l'ordre, dis-je, supplieraient le prêtre à genoux de s'empresser de reprendre l'influence morale qu'il avait autrefois dans le monde, alors qu'il savait retenir et humaniser les hordes de barbares qui inondaient l'Europe. Aux cris des peuples soulevés l'on proclame la souveraineté populaire, le vote universel, la république démocratique, et comme fondement au nouvel édifice social on décrète l'enseignement universel et la liberté de la presse:

et l'on croit que tout est fini ; l'on croit que les lois et coutumes créées sous le régime du privilège et du monopole vont pouvoir subsister intactes ; l'on s'imagine que le nouveau souverain va se contenter de mots sonores, sans chercher s'il n'y a pas quelque chose de plus substantiel dans sa souveraineté. Ici, il me semble entendre murmurer à mes oreilles le mot de communiste, épithète dont on m'a déjà gratifié dans l'intimité ; mais on se méprend étrangement sur mon compte, ou sur la signification du mot communisme, qui est à mes yeux la plus étrange doctrine sociale qui jamais ait vu le jour. C'est plus encore, c'est presque un blasphème ; car c'est une censure du décret divin qui a voulu que les hommes naquissent avec des facultés inégales, comme avec des besoins inégaux et différents ; qui a voulu aussi que la paresse fût punie par les privations, le vice par l'abjection. Et je ne parle ici que de la communauté des choses...que dirai-je de la communauté des personnes, qui ne serait que le libertinage légalisé ? Qu'on se rassure, le communisme ne sera jamais une doctrine sérieuse, ni redoutable en soi : il aura toujours contre lui les deux plus grandes puissances de la terre, la force et la beauté. L'homme fort de ses vertus et de son intelligence, voudra toujours recueillir tout le prix de son travail, sauf la part que réclamera la société *fraternellement organisée ;* et la femme préférera toujours être la compagne aimée, considérée et inséparable de l'homme, que la femme libre du père Enfantin.

Non, je ne suis pas communiste ; mais je vois que plusieurs de nos arrangements économiques actuels contreviennent presque autant que le ferait le communisme à ce décret divin dont je viens de parler. Avez-vous entendu tout dernièrement un de ces hommes au cœur chaud, à l'âme expansive, nés pour opérer de grandes choses parmi les hommes, non pas comme ces foudres de guerre par la force matérielle, mais par la force morale de la parole, et de cette foi qui transporte les montagnes ; avez-vous en-

tendu l'apôtre canadien de la tempérance, ce jeune prêtre qui a déjà su mériter le titre de bienfaiteur public, l'avez-vous entendu déclarer publiquement que, sans le hasard qui lui fit rencontrer deux étrangers charitables, il serait peut-être, à l'heure qu'il est, errant, ignoré, inutile dans quelque coin du monde ? Combien de fortes et belles intelligences de cette sorte qui ne peuvent prendre la place que la Providence leur avait destinée, tandis que la médiocrité héritière se pavane sur le pinacle ! Que dis-je ? tandis que le vice et la frivolité, grâce à l'opulente oisiveté qu'enfantent nos lois, affichent un luxe insultant et provocateur vis-à-vis de l'industrie honnête et utile. Encore si cela ne faisait qu'accuser le vice de nos institutions sociales . . mais il y a là un danger permanent pour le repos du monde ; c'est de ces âmes énergiques, aigries, révoltées que se déchaînent, comme l'ouragan des antres d'Éole, les tempêtes qui bouleversent les empires. C'est un sujet d'étonnement universel que la tranquillité de l'Angleterre au milieu de la tourmente qui ébranle toute l'Europe. A mon avis, voici le secret de cette tranquillité: l'immense empire colonial de l'Angleterre ouvre un champ illimité à l'ambition de ses esprits ardents, *aspiring minds*, comme elle les appelle. De plus l'Angleterre est gouvernée par la plus habile de toutes les aristocraties, qui s'est fait un devoir ou un calcul d'ouvrir ses rangs à l'élite de la démocratie, dont elle soutire ainsi la sève généreuse, pour en rajeunir son vieux corps.

Encore une fois, je ne suis pas communiste, mais je sens et je vois que l'état de choses que je viens de signaler comme étant en opposition flagrante aux lois divines comme à celles de la nature humaine, ne saurait subsister longtemps sous le régime démocratique de l'avenir. On résistera, je le crains : on fera entrer la rage au cœur des peuples, et le monde civilisé se trouvera une seconde fois menacé d'une irruption de Goths et de Vandales, dont une grande puissance morale et spirituelle pourra seule le sauver. Ici je ne ferai que rappeler les déclarations

récentes de M. Thiers au sujet de la religion et du clergé: " Aujourd'hui, a-t-il écrit, selon le *Courrier* du Havre, je " regarde la religion et ses ministres comme les auxili- " aires, les sauveurs peut-être de l'ordre social menacé." Chacun sait ce que M. de Tocqueville dit sur le même sujet dans son bel ouvrage sur l'Amérique.

Il est vrai qu'une telle catastrophe peut être très éloignée de nous, habitants de l'Amérique, où la mauvaise distribution des richesses et l'inégalité dans les moyens de les acquérir, n'en sont pas encore rendues à l'état de grief vivement et profondément senti. Mais ne devons-nous pas penser un peu à nos suivants, et tâcher de leur épargner, s'il est possible, les maux qui, sous nos yeux, tourmentent l'Europe, notre mère? C'est son sang vicié qui coule dans nos veines, et si nous ne profitons de la vigueur de la jeunesse pour le purifier, préparons-nous à souffrir comme elle. Mettons-nous à l'œuvre, il n'est pas trop tôt. Et si notre propre intérêt bien entendu et celui de nos descendants ne sont pas pour nous des motifs suffisants, Prêtres, vous qui parlez au nom de Dieu et dans les vues de Dieu, le moment est venu pour vous de parler, de faire entendre aux hommes qu'il y a pour eux autre chose que des intérêts matériels. Nouveaux Moïse, descendez de la montagne où l'on vous a crus morts, et montrez à la foule idolâtre qu'il y a un autre Dieu que le veau d'or.

L'on comprend que je n'entends pas faire violence à la conscience du prêtre: tout ce que je lui demande, c'est l'Évangile, mais l'Évangile tout entier, et avec toutes ses conséquences. Avec cela, le prêtre catholique aura bientôt fait disparaître les préjugés et les préventions qui ne lui ont permis depuis longtemps de remplir, à mon avis, qu'une partie de sa mission. Au fond de toutes les hérésies, n'y a-t-il pas eu un levain de liberté? Certes ce ne serait pas un grand prophète que celui qui prédirait qu'au bout de la voie où je l'invite à entrer, il trouvera cette unité religieuse qu'il espère lui-même, et sans laquelle

l'unité humaine, vers laquelle on croit marcher, ne sera peut-être jamais qu'un grand rêve.

Lorsque je commençai ce travail, il entrait dans mon plan de traiter avec quelques détails la partie de mon sujet où je devais parler de ce que devait être le prêtre ; mais pour le faire en ce moment avec tous les développements nécessaires, il me faudrait outrepasser de beaucoup les bornes d'une simple lecture, et peut-être aussi abuser de votre indulgence. Au reste, après ce que j'en ai dit incidemment, et les considérations que j'ai présentées sur le spiritualisme social ou en rapport avec la société, il ne saurait guère y avoir lieu à méprise quant à ma pensée générale sur ce point. Restent, il est vrai, les applications ; et j'avoue qu'en pareille matière, c'est un point bien important. Il ne s'agit plus alors de spiritualisme en idée, sur lequel, à moins d'avoir à faire à des athées, il peut être facile de s'entendre ; mais bien du spiritualisme en action au milieu des passions et des intérêts, des préventions et des préjugés humains ; et de plus au sein de réunions d'hommes placés à tous les degrés de civilisation, à chacun desquels il faudra user d'un mode et de moyens d'action divers. Cette action sera paternelle, absolue pendant l'enfance des sociétés ; titulaire, directrice pendant leur adolescence ; amicale, modératrice pendant leur jeunesse ; fraternelle, persuasive pendant leur virilité ; encourageante, régénératrice pendant leur vieillesse ; toujours indulgente, tolérante, éclairée, car là gît sa force, sa vie. C'est pour elle que le Christ a dit au premier des Apôtres: "Quiconque se sert de l'épée, périra par l'épée." Eh ! l'on voit partout l'épée se briser entre les mains du pouvoir temporel lui-même, et la parole marcher hardiment à la conquête du monde matériel. Mais il faut que je m'arrête.

Je regrette, pour ma part, que le temps me fasse défaut, car j'aurais eu occasion de payer un juste tribut de reconnaissance pour les efforts généreux de plusieurs membres distingués de notre bon clergé canadien, qui, par des

actes frappés au double coin de la religion et du patriotisme, ont devancé, inspiré jusqu'à un certain point les espérances que je forme aujourd'hui de le voir constamment, comme autrefois l'arche d'alliance devant le peuple d'Israël, marcher à la tête de notre peuple vers la terre promise du progrès et de la liberté.

J'aurais voulu vous parler de ces nombreux et précieux collèges, où l'on forme non plus seulement des prêtres, mais aussi des citoyens et des prêtres citoyens.

J'aurais voulu vous parler de ces beaux établissements de bienfaisance, qu'un digne et saint prélat a fait, comme par enchantement, surgir au sein de votre cité, où l'enfance orpheline retrouve une mère, la vieillesse indigente un fils, et la faiblesse repentante un toit paternel où l'on tue encore le veau gras,—misères humaines que la religion saura toujours, mieux que l'État, soulager et réparer.

J'aurais voulu vous entretenir de cette croisade aussi patriotique que religieuse, entreprise avec tant de zèle, poursuivie avec tant de courage et de succès par un membre de notre jeune clergé, contre le vice le plus abrutissant, œuvre dans laquelle il a été si bien secondé par le clergé en masse.

Eh ! que vois-je en ouvrant, ce matin, les *Mélanges religieux !* Les dames et les demoiselles de Longueuil, presque en masse, viennent d'entreprendre, sous les auspices de la religion, une croisade contre le luxe, cette autre plaie de notre société. Honneur donc au beau sexe de Longueuil ! honneur à leur digne pasteur qui leur a inspiré cette patriotique pensée, qui, sous la puissante escorte de la religion et de la beauté, ne manquera pas d'être bien accueillie partout, et ne s'arrêtera, je l'espère, qu'après avoir, comme la tempérance, jeté de profondes racines sur tous les points de notre sol.

Mais surtout j'aurais désiré signaler à votre reconnaissance et à celle de nos neveux le dévouement de cet autre jeune prêtre dont la voix et les efforts, secondés aussi par le reste du clergé, ont su abattre la barrière, jusqu'alors

infranchissable, qui défendait à notre race l'entrée à son propre patrimoine, vouant notre nationalité à périr sous la constriction formidable d'une nationalité rivale qui nous enveloppe de toutes parts. Il y a dix-huit ans à peu près, lorsque j'entrai homme dans la vie publique (l'on me permettra, j'espère, cette réminiscence personnelle), je le fis avec cette devise : Nos institutions, notre langue et nos lois. Je ne pus qu'écrire ces mots sur une humble feuille de papier. Plus heureux que moi, le jeune missionnaire de la colonisation les aura tracés sur la frontière, non plus en caractères éphémères, mais avec une population industrieuse, forte et impérissable.

Oh ! qu'il se forme donc entre notre clergé et la partie active de notre peuple une sainte et patriotique alliance, ayant pour objet notre avancement politique et national. Avec la coopération cordiale et constante de ces deux grands éléments de puissance sociale, nous pouvons nous rassurer sur l'avenir de notre chère patrie ; notre devise nationale n'aura pas été le fruit d'une vaine illusion, et nos mânes réjouis pourront entendre nos arrière-neveux répéter en triomphe sur les bords de notre Saint-Laurent:

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS.

E. PARENT.

1846

LE BEAU SEXE

COUPLETS COMPOSÉS POUR LE DINER ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE DE MONTRÉAL

Aux sots laissons un jour la politique :
Sans adopter ou le noir ou le blanc,
Oublions donc et rois et république
Pour un sujet plus vert et plus galant.
Le type vole, et mot à mot j'amasse
Les divers traits d'un visage enchanté :
Corolle éclose aux rayons de ma casse,
C'est une femme, hommage à sa beauté !

Qu'elle babille, amis, ou qu'elle gronde,
Elle sait plaire et charmer malgré tout :
J'aime à la voir promener à la ronde
Une gaîté que je trouve à mon goût.
Le type vole, et mot à mot j'amasse
Les traits divers d'un visage enchanté :
Corolle éclose aux rayons de ma casse,
Gloire à la femme, un verre à sa santé !

Je l'aime encor lorsqu'elle se balance,
Vive et légère, aux bras d'un bon valseur ;
J'aime toujours, ô Josephte, et j'encense
Ton ris divin, ta grâce et ta douceur.
Le type vole, et mot à mot j'amasse
Les traits divers d'un visage enchanté :
Corolle éclose aux rayons de ma casse,
Allons, messieurs, hommage à sa beauté !

Compositeurs, un toast, je le propose :
A la beauté que tretout adora.
Sous quel soleil s'épanouit la rose,
N'importe, assez tôt rose fanera.
Salut encore à vos sœurs, à vos filles !
Quoi ! sans débats mon toast est accepté !
Vivent ces fleurs au sein de vos familles !
Allons, messieurs, buvons à leur santé !

GEORGE BATCHELOR (1).

(1) M. George Batchelor, philologue canadien, professeur à l'école normale de New-York, est l'auteur, avec Andrews, de travaux philologiques qui ont cours aux États-Unis. Il fut l'un des fondateurs de l'Institut canadien de Montréal, dont il devint secrétaire-correspondant, puis président. En 1872, il a représenté le club unioniste de New-York à la convention des Canadiens à Chicago, et il a beaucoup contribué au succès de la grande convention nationale tenue à Montréal en 1874. M. Batchelor était natif de Québec et est décédé à New-York.

1846

DISCOURS

PRONONCÉ AU DINER ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS

M. LE PRÉSIDENT ET MESSIEURS,—La tâche qui m'est dévolue m'est bien douce, car les sentiments que j'exprimerai sont aussi les vôtres ; ce que je regrette, c'est de n'être pas tout à fait digne de mon sujet, et de laisser bien en arrière les idées que vous vous êtes formées, au moment où vous m'avez vu me lever de mon siège, sur l'ordre du président, pour répondre à la santé du "beau sexe."

Un charme magique semble s'attacher à ce seul mot. Vous découvrez à la fois à travers un prisme enchanteur toutes les grâces et toutes les perfections, et la coupe s'est presque d'elle-même portée à vos lèvres avides, et votre imagination en délire a peint d'un trait à votre esprit et tout ce que vous avez vu et tout ce que vous devez admirer encore par la suite, au milieu de femmes jolies, vives, bonnes et spirituelles.

La femme, douce compagne que le Créateur a donnée à l'homme dans sa bienveillante libéralité, la femme, "amie aux mauvais jours, aux heureux jours amante," n'est sur la terre que pour le bien, que pour le bonheur des autres.

A peine sortie de l'heureux âge où ses soins pour l'homme ne répondraient pas encore aux complaisants désirs de son cœur, vous la trouvez déjà s'oubliant, s'abandonnant elle-même, pour se souvenir, pour aller à la recherche des autres. Plus tard, lorsque le temps, à toute autre époque si ennemi des grâces, a communiqué à ses grands yeux bleus, il n'y a qu'un instant si mutins, cette timidité d'ange qui les fait se baisser, se voiler sous les longs cils qui les recouvrent ; plus tard, les vives émotions d'un cœur tout neuf et pur font soulever légère-

PETER L. MACDONELL

ment ce sein, gracieux réceptacle de tout ce qu'il y a de bon, de tendre, d'affectueux et de charitable dans une femme.

Plus tard encore, lorsque cette timidité de quinze ans a fait place à l'assurance modeste et simple de la fille de vingt ans, toutes ses pensées, tous ses sentiments à elle, la caressante et gentille créature, se concentrent en un seul et unique but : le bonheur de l'homme.

C'est pour lui qu'elle l'orne, ce corps déjà si beau ; c'est pour lui qu'elle l'emprisonne dans une enveloppe de satin, cette taille flexible comme le palmier, souple comme la laine que les ronces du rosier arrachent à l'agneau ; c'est pour lui qu'elle passe les plus beaux jours de son existence à entendre les fades préceptes et les ennuyeuses rapsodies de maîtres de tous genres ; c'est pour lui enfin, que, honteuse et fière tout à la fois, elle dit adieu à sa liberté, à ses goûts, à ses habitudes si variées et si légères, à sa vie de jeune fille enfin, vie toute à elle, existence fortunée dont tous les moments pour elle étaient des instants d'ineffable douceur, parce qu'elle songeait qu'un jour elle ferait le bonheur de l'homme . .

Elle s'avance d'un pas tremblant, puis après un long et humide regard d'amour jeté sur celui qui l'a conduite à l'autel, elle lui tend franchement et de tout son cœur sa gentille petite main. Elle est à vous ! Loin de nous, désirs effrénés, séduisantes images, voluptueuses pensées ! loin de nous ! N'allez pas de votre contact impur souiller cette fleur virginale dont la corolle brille encore de toute sa splendeur ! Enveloppez-la une dernière fois de vos regards de respectueux amour ; pressez-la sur votre sein haletant d'espoir et d'ivresse ; laissez sur ses lèvres humides d'innocence et de candeur, le premier, le seul baiser pur et suave, le baiser de l'époux ! Elle est à vous ! Protégez-la donc, aimez-la donc, supportez-la donc ! et puisqu'elle doit être votre compagne de tous les jours, puisqu'elle est là, près de vous, jusqu'à la mort, terme fatal où vont inévitablement aboutir toutes les jouissances

de ce monde ; puisqu'elle doit être la mère de vos enfants, puisqu'elle doit être l'amie fidèle, invariable, "aux heureux jours amie, aux mauvais jours amante," puisque c'est dans son sein que s'épancheront désormais ces tristes et funestes intrus de toutes les situations sociales, les chagrins et les peines ; puisque c'est à elle que vous confiez votre bonheur, la tranquillité de votre vie, la douceur de votre existence, honorez-la, respectez-la surtout !

Mais voilà que à vos yeux enchantés apparaît un charme de plus. La jeune fille n'est plus, mais la plus noble des créatures vous appartient ; elle est digne de vous ; elle a rempli le but de la Providence, elle vous donne un nouveau gage de sa tendresse, de son abnégation; douloureux sacrifice qui ne s'accomplit que dans les larmes, sacrifice pourtant dont elle cherche encore à vous celer l'héroïsme, en s'efforçant d'entr'ouvir par un sourire ses lèvres bleuies par la souffrance . . elle est mère ! . .

Ah ! du moins maintenant, vous la connaissez ; vous allez, empressé et content, lui ôter une partie de la rude tâche qui lui est imposée ; vous allez vous faire petit, tout petit, pour l'élever ce gage qu'elle vient de vous donner, pour guider ses pas tremblants, pour jeter dans son cœur, si jeune et si sensible déjà, les germes de tous les sentiments nobles et bons qui ornent le cœur de sa mère ; vous allez lui apprendre à lever là-haut ses grands yeux si pleins de grâce ; vous allez lui montrer du doigt où est l'auteur de tout bien, celui que prie sa mère, *le bon Dieu de maman !* Mais non, c'est encore elle, la courageuse femme, qui se chargera de tous ces soins, si pénibles pour l'homme, mais qu'elle appelle, dans son doux langage, les faciles devoirs d'une mère.

Ne me citez pas toutes ces femmes célèbres, héroïnes échevelées qui ont usurpé le sceptre de l'homme, abandonné la route que leur avait tracée la nature, recherché dans les camps et jusque sur le trône, le bonheur qu'elles n'auraient trouvé qu'au foyer domestique. Jeanne d'Arc, Christine, Agnès Sorel, Élisabeth, seront pour nous des

femmes célèbres, mais jamais des femmes ! A nous la femme modeste et simple, l'épouse affectionnée, la mère tendre, la compagne aimable, l'amie de tous les instants : à nous la femme sans prétention, la femme de piété, de religion ! à nous la femme telle que Dieu la créa, faible de corps, mais forte de l'âme, faisant tendre toutes ses facultés au bien-être et au contentement de l'homme de son choix. A nous Josephte ! Nous la trouverons, messieurs ; mon cœur me le dit, et le cœur, vous savez, trompe rarement !

PETER L. MCDONNELL (1).

1847

BIENFAITS

Moi je chéris l'enfance
Encore à son berceau,
Couvre son innocence
Du voile le plus beau ;

Je console la femme
Au jour de sa douleur,
Et porte dans son âme
La paix et le bonheur.

Je donne du courage
A l'homme industrieux,
Qui désire en partage
Un domicile heureux.

(1) M. Peter L. McDonnell, avocat du barreau de Montréal, a été pendant un grand nombre d'années assistant-greffier de la ville de Montréal, au service de laquelle il est mort, le 2 juillet 1889, à l'âge de 68 ans et 6 mois. Pendant longtemps M. McDonnell a écrit pour différents journaux des chroniques qui dénotent un remarquable talent d'écrivain. Possédant à fond le génie des langues française et anglaise, il eût été, en France et en Angleterre, un homme très précieux comme compilateur et traducteur de documents officiels. C'est la mère de M. McDonnell qui ouvrit, dans sa maison à Montréal, à la demande des autorités religieuses, le premier asile pour les filles repentantes. Son œuvre fut continuée par la communauté des sœurs du Bon-Pasteur, dont elle a été réellement la fondatrice à Montréal.

Je réjouis la vierge
Confiante, sans détour,
Et fais luire le cierge
Qu'allume son amour.

J'éloigne la misère
Du plus obscur réduit ;
Veille sur le vieux père
Pour qu'il ne soit maudit.

A pleines mains je donne
Les grâces, les bienfaits,
Des vertus la couronne
Qui ne périt jamais.

Devinez ma science,
Elle brille sans fard ;
Je suis la tempérance
Avec un doux regard.

Nous nous soumettons tous à ta voix angélique,
Parmi nous descendue, auguste vérité ;
Et des hommes unis la jeune république,
Si pleine de ferveur, bénit ta sainteté.

CHS LEVESQUE (1).

1847

ESSAI LU DEVANT L'INSTITUT CANADIEN DE MONTRÉAL

DE LA POSITION ET DES BESOINS DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

M. LE PRÉSIDENT ET MESSIEURS,—Ayant, comme chacun de vous, une tâche à remplir dans l'Institut, j'ai choisi, pour m'en acquitter ce soir, un sujet qui mérite toute votre attention. Je voudrais pouvoir le traiter de manière à vous faire sentir vivement la pénible position dans laquelle se trouve placée la jeunesse canadienne-française, par suite des événements politiques qui se sont

(1) M. Charles Lévesque était avocat au barreau de Montréal. Il se tua accidentellement à la chasse, en 1859, à l'âge de 45 ans.

CHS LÉVESQUE

succédé depuis 1759. Je voudrais, si j'en avais la capacité, vous faire un tableau fidèle des besoins sociaux qu'elle ressent, et des moyens qu'il faudrait adopter pour y satisfaire.

Mais une question d'un intérêt aussi vital pour le maintien de la nationalité française en Canada, demanderait à être traitée par une plume plus habile, plus exercée, plus expérimentée que la mienne. Elle devrait occuper l'attention des premiers hommes du pays, puisqu'elle renferme le principe de toutes les choses qui peuvent et doivent exercer quelque influence sur son avenir, sa prospérité, sa grandeur future. A défaut cependant de l'œuvre d'un homme mûr, savant, pratique et réfléchi, j'ose espérer que l'Institut voudra bien recevoir, avec son indulgence ordinaire, le faible travail d'un de ses membres.

Cet essai n'aura le mérite d'instruire personne. Vous n'y rencontrerez rien de neuf, rien qui ne soit parfaitement connu et surtout parfaitement senti de tous les jeunes Canadiens. Je veux seulement que du sein de notre société une plainte s'élève vers les hommes qui président à nos destinées. Je veux troubler pendant quelques minutes le sommeil léthargique dans lequel ils sont plongés ; leur faire ouvrir les yeux, s'il est possible ; les engager à nous favoriser d'un simple regard, à s'apercevoir que nous ressentons le mal qui nous étreint. Puis ils seront libres de retomber, et ils retomberont sans aucun doute dans leur nonchalance criminelle, jusqu'à ce qu'un cri de douleur les en tire de nouveau.

L'entreprise est téméraire. Elle exigera parfois l'emploi d'un langage qui n'aura rien de flatteur ; elle me conduira à dire des vérités qui pourront blesser l'orgueil national des uns et la susceptibilité des autres. Mais, tout en s'éloignant de l'injure et des personnalités, il faut encore avoir le courage de dire sa pensée. C'est à quoi je m'appliquerai dans ce qui va suivre.

Avant de parler du Canada, jetons un coup d'œil rapide

à l'étranger, et voyons ce qui s'y passe. On voit chez toutes les populations, chez tous les peuples ayant la légitime ambition de se perpétuer en conservant le rang qu'ils occupent au milieu des populations et des peuples du monde, ou qui aspirent à l'occupation d'un poste plus élevé dans la hiérarchie des nations, on voit, dis-je, le gouvernement, de concert avec les hommes les plus éclairés de la nation, s'occuper avec une sollicitude toute paternelle de l'avenir des jeunes générations. L'expérience des siècles leur a enseigné que tout l'édifice social d'un peuple repose sur sa jeunesse ; qu'il faut la préparer à maintenir, à défendre et à propager dans un temps très rapproché, les mœurs, les institutions, les intérêts et la prospérité du pays ; que la jeunesse est enfin, comme on l'a dit très véridiquement et très poétiquement, l'*espoir de la patrie*. C'est de l'argile placée entre leurs mains par le créateur de toutes choses : selon qu'ils sont habiles ou non, il en sort une œuvre plus ou moins belle, plus ou moins forte, plus ou moins durable.

Aux États-Unis, en Angleterre, en Prusse, en Suisse, mais surtout en France, de nombreuses institutions sont établies pour préparer la jeunesse qui sort des écoles élémentaires et des collèges à remplacer les citoyens utiles que les infirmités, les maladies et la mort enlèvent incessamment au service de la société. Les différentes voies que les jeunes gens ont à parcourir, pour parvenir à la destination que leur ont assignée leurs aînés, sont débarrassés de tous les obstacles qui peuvent arrêter le progrès des études ou jeter du dégoût dans l'âme si ardente de la jeunesse ; elles sont aplanies, embellies pour ainsi dire autant qu'elles sont susceptibles de l'être. Lorsqu'ils entrent dans le monde pratique, les hommes d'expérience, les vieillards veillent sur leurs pas chancelants, les encouragent dans leurs travaux, ne dédaignent pas même de s'associer à leurs amusements, et s'emparent ainsi sans efforts des jeunes imaginations qu'ils dirigent vers le vrai, le nécessaire, le positif. Ainsi que les pilotes

habiles conduisent les voyageurs jusqu'à l'Océan à travers les écueils du golfe, ces hommes dévoués conduisent la jeunesse à travers les premiers écueils de la vie jusqu'à l'océan des affaires, en lui indiquant de loin la route de l'honneur, de la gloire et de la fortune.

Chez les Canadiens-Français, rien de semblable, rien d'approchant, avouons-le. La jeunesse est laissée à elle-même, à ses propres forces, à ses propres efforts. En dehors des collèges et des écoles élémentaires, il n'existe aucune institution, si j'en excepte l'école de médecine de Montréal, où la jeunesse puisse se former soit pour les professions libérales, soit pour les arts, soit pour le commerce, soit pour les métiers. Il est impossible au jeune homme, à moins de se vouer à un travail surnaturel, de compléter son éducation, qui n'a été pour ainsi dire qu'ébauchée dans nos établissements d'éducation. Poussé par la nécessité, il suit péniblement le chemin de la routine ; les nobles élans de son intelligence vers le progrès, vers un meilleur état de choses, deviennent bientôt pour lui des illusions dangereuses qu'il faut fuir pour son bonheur et son repos ; tant les préjugés, l'apathie, la nonchalance ont engourdi la société franco-canadienne.

Au jeune homme qui sort du collège tout sourit, tout paraît facile dans le monde. Il n'a que vingt ans, il est vrai ; peu d'expérience, il l'avoue ; cependant, il est plein de courage et de foi. Et qu'aurait-il à craindre ou de quoi douterait-il ? Dans ces beaux rêves du jeune âge ne croit-il pas recevoir l'appui, l'aide, les conseils de ceux qui l'ont précédé dans la vie ? Ce qu'ils n'ont pas fait, pense-t-il, ou ce qu'ils n'ont pas voulu faire pour le pays, pour la société, pour la nationalité, il le fera, lui, car il est certain de leur encouragement et de leur concours. Voilà ce que nous avons pensé, ce que nous nous sommes dit, et ce que peut-être plusieurs d'entre nous pensent et se disent encore tous les jours. Belles et touchantes illusions qui se dissipent malheureusemeut trop vite au contact de la réalité !

En effet, les hommes mûrs, les hommes d'affaires, loin de nous tendre la main, de nous offrir leur appui, leurs conseils, ne semblent-ils pas voir la jeunesse avec une profonde indifférence, sinon avec une profonde antipathie? N'ont-ils pas l'air de penser, si nous les jugeons d'après leur conduite, qu'avec eux doit périr la nationalité canadienne? qu'ils sont les derniers représentants de la race française en Canada? qu'il leur est inutile de travailler pour l'avenir et la prospérité des hommes de notre origine, puisque après eux vient un déluge d'Anglo-Saxons qui nous engloutira avec les débris de nos institutions, de notre langue, de nos lois et de nos mœurs? Jamais ils ne s'occupent de notre sort, de notre avenir; jamais ils ne descendent à nous pour nous instruire; jamais ils ne se mêlent à nos amusements, soit pour les contenir dans les bornes de la morale, soit pour les rendre instructifs, soit pour leur donner un caractère national. Enfin, ils ne voient dans la jeunesse que des individualités dont ils n'ont aucun souci, au lieu d'y voir toute une nationalité adolescente, passez-moi l'expression, qu'ils devraient surveiller, former, fortifier, pour que au jour de la maturité elle fût pleine de force, de puissance, d'énergie.

Ici, messieurs, nous devons excepter quelques honorables citoyens qui ont bien voulu, à notre demande, favoriser notre Institut de leurs travaux, de leurs livres et de leur argent. Mais remarquons bien toujours que ce n'est qu'une exception, une bien petite, une bien minime exception.

Cependant, pour ne pas anticiper sur la marche qu'il nous convient de suivre, laissons de côté pour le moment les réflexions que nous aurions à faire sur ce qui précède, et reportons nos regards en arrière, nous y découvrirons des choses d'un grand intérêt: les unes nous feront voir que la jeunesse canadienne ne doit pas cesser de combattre pour reconquérir le terrain qu'elle a perdu depuis 1759; les autres nous rappelleront des temps glorieux

et pourront servir de sujets de réflexions à la génération régnante.

Depuis la cession du pays par le faible Louis XV jusqu'à une époque très récente, le gouvernement colonial avait toujours entretenu une haine profonde contre tout ce qui était canadien-français. Dès les premiers jours de la domination anglaise, la lutte s'est engagée entre la nationalité anglo-saxonne et la nationalité franco-canadienne, continuation d'une ancienne rivalité entre le sang saxon et le sang gaulois, qui semble devoir être éternelle, malgré toutes les *ententes cordiales* possibles. Cette lutte s'est continuée jusqu'à nos jours sans interruption, tantôt sur un terrain, tantôt sur un autre ; quelquefois dans l'ombre des bureaux, sans bruit, sans éclat ; d'autres fois avec fracas, au grand jour de la publicité, dans les journaux, dans la législature et dans les assemblées du peuple ; toujours avec une opiniâtreté quelquefois tyrannique d'un côté, et une persévérance souvent héroïque de l'autre.

Dans cette haine que vouaient à notre nationalité toutes les administrations qui se sont succédé sous l'acte de Québec et la constitution de 1791 (car quelques exceptions ne font que confirmer la généralité du fait), la première et la plus essentielle des victimes à immoler c'était la jeunesse française du pays. On voulait détruire un peuple, il fallait donc le frapper au cœur ; or le cœur du peuple, c'est la jeunesse. Dans le plan inique de nos maîtres, et pour triompher complètement, il devenait nécessaire d'ôter aux jeunes Canadiens tout moyen de s'instruire, de s'emparer des biens destinés à leur éducation pour en faire des casernes, pour y construire des églises protestantes ou pour récompenser ceux qui maltraitaient le plus effrontément la population canadienne.

C'est ce qu'ils firent. Et, comme couronne de cet œuvre machiavélique, nous trouvons dans nos statuts provinciaux que la première loi d'éducation adoptée par notre législature, était une loi "pour encourager l'ins-

truction de la jeunesse *dans la langue anglaise*," ce sont les termes mêmes du statut.

Mais, malgré tout, un certain nombre de jeunes gens recevaient une assez bonne éducation dans des collèges qu'on ne pouvait pas dépouiller subitement de leurs biens et de leurs revenus. A ces êtres dangereux on fermait soigneusement les portes des bureaux publics et des maisons de commerce, on les repoussait de tous les emplois lucratifs qui auraient pu augmenter ou maintenir même la somme de prospérité et d'influence du peuple qu'on voulait subjuguer. Les Anglo-Saxons pratiquaient l'*encouragement mutuel*, avec persévérance et énergie; tandis que les Franco-Canadiens semblaient mettre à honneur la pratique du *découragement mutuel;* usage qui n'est pas encore, malheureusement, disparu tout à fait de nos mœurs, mais que les hommes éclairés et bien pensants doivent combattre à outrance. Enfin, on travaillait, et on a réussi jusqu'à un certain point, à faire des jeunes Canadiens un peuple de vaincus taillables, corvéables et exploitables à merci.

Ainsi a langui la jeunesse canadienne sous l'acte de Québec et sous la constitution de 1791, repoussée, maltraitée, calomniée par le gouvernement et la presque totalité de la population anglo-saxonne; et négligée, abandonnée, oubliée par les hommes de son origine, qui, tout en combattant avec patriotisme pour la cause de la nationalité et de la liberté, n'ont jamais pensé à fonder des établissements où les jeunes Canadiens se seraient préparés à lutter dans le commerce, dans l'industrie, dans l'agriculture, sources fécondes de richesses et d'influence, contre les ennemis du Canada français. Ils ont renversé un système irresponsable et conquis un gouvernement constitutionnel: la lutte a été longue et acharnée, la victoire est belle, complète et glorieuse. Mais la population franco-canadienne en est-elle mieux, plus avancée? Guère, messieurs, car elle est privée de l'influence qu'elle devrait exercer sous le nouveau système; cette influence, soyez-en certains,

ne s'acquiert qu'avec la prospérité, la richesse que donnent le commerce et l'industrie ; et cette influence elle la posséderait aujourd'hui si l'on avait eu la prudence, la sagesse et le patriotisme de fonder des institutions où la jeunesse d'alors aurait reçu une instruction pratique et pour ainsi dire calquée sur nos besoins.

Jusqu'à ce moment, messieurs, nous pouvons le remarquer en passant, les administrations coloniales qui se succèdent sous la constitution de 1841, ne nous paraissent pas trop disposées à favoriser le développement de notre nationalité, en accordant quelques faveurs aux fils des enfants du sol. J'aurai occasion, plus loin, de vous prouver cela par des chiffres. Continuous, cependant, sans entrer ici dans une plus longue digression. Chaque chose aura son tour.

Comme nous venons de le voir, depuis 1759, la jeunesse canadienne-française a végété sur le sol natal, sans espoir, sans avenir, sans recevoir aucun appui, aucun encouragement, aucun conseil soit des hommes de son origine, soit du gouvernement. Cependant, chose étonnante, elle a conservé dans cette position décourageante toute sa gaieté, sa mâle énergie, son dévouement pour le pays et quelque chose du caractère chevaleresque de ses devanciers, qui, plus heureux, ont pu, sous une autre domination, déployer leurs talents sur un plus grand théâtre et sous les yeux d'hommes appréciateurs.

En effet, sous la domination française, la jeunesse du pays avait un avenir brillant. L'armée, la marine de l'État, la marine marchande et les charges administratives lui offraient un vaste champ d'exploitation. Son dévouement, son mérite, sa valeur; son courage étaient alors appréciés par les rois de France. Pour ne pas être trop long, je ne citerai qu'un exemple, celui de d'Iberville, le glorieux fondateur de la Louisiane, fait capitaine de vaisseau de la marine d'État par Louis XIV, et mort au service de la France. Il reçut dans l'âge mûr la récompense des exploits de sa jeunesse. Le roi accordait

encore des privilèges commerciaux, selon l'usage du temps, de vastes terres incultes et des titres de noblesse aux hommes qui s'étaient distingués au service de la colonie dans leur jeune âge. Aussi les jeunes Canadiens d'alors avaient-ils un caractère plus chevaleresque, plus aventureux, plus décidé, plus fier que les jeunes Canadiens de nos jours. Écoutez M. Garneau, l'historien du Canada, il va nous apprendre que ce beau caractère national était dû en outre à l'appréciation que les hommes savaient faire du dévouement et des travaux de la jeunesse.

"Le jeune Canadien, dit-il, se formait aux fatigues et à l'usage des armes à la chasse ; en peu de temps, il devenait un tireur habile, apprenait des sauvages à lâcher un plomb mortel avec promptitude, à se couvrir avec dextérité pour éviter celui de son ennemi, à tendre des embuscades. Il surpassait bientôt son maître dans l'art de combattre dans les bois ; avec encore quelques études, il était en état de lutter contre ces barbares et contre les troupes disciplinées de l'Angleterre et de ses colonies.

"Les premiers vœux, les premiers désirs ardents formés par un jeune homme, c'était de prendre part à une expédition guerrière ou de faire un voyage dans les pays d'en haut. A son retour, il racontait avec orgueil les dangers qu'il avait courus ; *ses officiers louaient son courage ; on le traitait avec considération. Toutes ces marques de respect* excitaient l'ambition de ses plus jeunes frères ou camarades qui, dès que l'âge le leur permettait, s'empressaient de fournir la même carrière, que tous ne laissaient qu'après un certain temps pour s'établir sur des terres et donner naissance à des familles au milieu desquelles la relation de leurs aventures répandait de bonne heure le goût de la guerre et des voyages, qu'ils avaient contracté au foyer paternel, et qui se léguait ainsi de père en fils."

Il n'en est plus ainsi, messieurs. Quelque mérite que puisse avoir un jeune homme, les hommes mûrs, à l'ex-

ception de quelques âmes d'élite, ne le traitent plus avec *considération ;* et les *marques de respect* que lui attire son courage ou son dévouement, n'engageront jamais ses frères ou ses camarades à suivre son exemple. Les jeunes exilés de Van-Diémen, dont la conduite dans la malheureuse insurrection peut être blâmée, mais qui n'en ont pas moins montré beaucoup de courage et de désintéressement, n'ont pas reçu plus et quelquefois moins de *marques de respect* de la part des chefs de la société franco-canadienne que les plus simples étudiants qui sont restés très prosaïquement dans leurs études, pendant que de farouches soldats dévastaient nos campagnes. Pour plaire aux jeunes femmes et aux hommes de notre temps, même dans la plus haute société, il ne faut plus, comme autrefois, que le jeune homme se soit distingué par quelque action d'éclat, de bravoure, de courage, ou par quelques travaux brillants et utiles, il ne faut plus que les vertus mâles et héroïques brillent sur son front ; non, il suffit dans notre société dégénérée et apathique qu'il sache dire des riens et des calembours, qu'il se moque de ceux qui travaillent et qu'il cache son inutilité sous des habits soyeux, pour tourner la tête des jeunes filles et faire l'admiration de ses parents. N'est-ce pas ici le lieu de s'écrier avec le philosophe : *ô tempora ! ô mores !*

Quoique en général nous n'ayons pas le même amour pour les voyages, la vie aventureuse, les émotions et les hasards de la guerre qu'avaient les jeunes Canadiens du dix-huitième siècle, ni les mêmes espérances d'acquérir de la considération ou de la renommée en nous y engageant, cependant on peut encore reconnaître chez la jeunesse canadienne un penchant très prononcé pour les expéditions lointaines et la carrière des armes. Laissant de côté la guerre de 1812, qui fournit aux jeunes Canadiens d'alors une occasion de se distinguer et de connaître l'ingratitude du gouvernement métropolitain, nous avons vu de nos jours de jeunes Canadiens partir de la Nouvelle-Orléans pour aller verser leur sang dans la guerre d'indé-

pendance du Texas, et nous voyons encore à ce moment nos jeunes compatriotes combattre au Mexique dans les rangs des volontaires américains; et parmi eux nous comptons, je crois, un de nos amis, membre de cet Institut, parti récemment de Boston pour le théâtre de la guerre. Puisse la mort l'épargner et la fortune récompenser sa bravoure et ses talents, qu'il n'a pu, comme tant d'autres, mettre au service du pays. Le courage de la jeunesse canadienne s'est encore manifesté en 1837, lorsqu'elle volait à la défense de nos églises et de nos villages envahis et incendiés par les ennemis de ce que nous avons de plus sacré. Malheureuse dans une entreprise téméraire, elle s'est montrée digne du nom qu'elle portait. Nous l'avons vue monter sur l'échafaud sans trembler, supporter les ennuis, les douleurs, les angoisses de l'exil sans ramper au pied de ses maîtres pour obtenir un pardon déshonorant.

Abreuvés de dégoûts en Canada, abandonnés par nos hommes apathiques, les plus exaltés des jeunes Canadiens instruits vont chercher à l'étranger un bien-être qui nous fuit. Aux États-Unis, surtout à la Louisiane, un bon nombre d'entre eux réussissent très bien dans le commerce et dans l'industrie. Quelques-uns ont été chercher fortune aux Indes occidentales, et y ont été très bien accueillis par les marchands et les planteurs. Un jeune homme de Québec, du nom de Richard, s'est aventuré jusque dans une des villes de la Chine, où il tient un hôtel spacieux et un comptoir de marchand. Dans les Indes orientales, un Canadien, M. Bouchette, parti très jeune du pays, est employé, comme ingénieur, je crois, à faire le relevé des routes que doivent suivre différents chemins de fer. Enfin, comme preuve du goût que l'on retrouve encore chez les jeunes Canadiens pour les voyages lointains, et de la nécessité qu'il y a souvent pour eux de s'expatrier, on voit dans les récits des voyageurs qu'ils en ont rencontré partout, en Europe, dans les républiques de l'Amérique du Sud, à l'Orégon, en grand nombre ; ce qui me rappelle, soit dit en passant,

que la jeunesse canadienne était représentée par M. Franchère, dans l'expédition américaine qui est allée construire le premier fort sur la rivière Colombie. M. Bolduc, prêtre missionnaire à l'Orégon, nous dit dans le journal de son voyage, qu'il a rencontré trois Canadiens qui résidaient à Honolulu, capitale des îles Sandwich. Je pourrais augmenter le nombre de ces exemples, si je le voulais, mais à quoi bon ? à répandre peut-être le goût de l'émigration qui déjà nous a fait perdre un si grand nombre de nos compatriotes !

Chez tous les jeunes expatriés, disons-le avec orgueil, l'amour de la patrie ne s'est pas refroidi un instant. Moins lâche que quelques-uns des habitants du sol natal, ils n'ont jamais rougi de leur nationalité, des coutumes et des mœurs de leur pays. Ils sont fiers à juste titre d'appartenir au Canada français ; ils gémissent sur ses malheurs et sont heureux de ses progrès. Ils se réjouissent de nos triomphes lorsque la fortune nous favorise, et sympathisent avec nous dans nos désastres. Rendons hommage ici au patriotisme des jeunes Canadiens qui habitent la Nouvelle-Orléans et le Bâton-Rouge, eux qui célèbrent tous les ans la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste, eux qui ont si généreusement contribué en 1844 au fonds du rappel des exilés.

D'après ce qui précède, on voit combien la position de la jeunesse franco-canadienne est changée depuis le milieu du siècle dernier. Autrefois elle portait les armes pour la défense de son pays, aujourd'hui elle verse son sang pour l'étranger. Autrefois elle entreprenait de lointains voyages dans l'espoir de se faire, de retour au pays, un avenir brillant, aujourd'hui elle est obligé de s'exiler pour se faire un avenir quelconque. Autrefois son mérite lui attirait de la *considération* et des *marques de respect*, aujourd'hui il n'attire pas même l'attention de ceux qui devraient le plus s'y intéresser, le gouvernement et les pères de famille.

Quant au gouvernement métropolitain, il n'a jamais

eu la prudence, la sagesse ou la générosité de nous appeler à l'armée ou à la marine, qui nous sont restées parfaitement étrangères. Aussi leurs succès, leur gloire et leurs désastres produisent peu d'émotion chez la jeunesse franco-canadienne ; nous voyons presque avec indifférence les troupes anglaises se couvrir de gloire dans les Indes, et nous ne sommes pas sensiblement blessés des insultes que le pavillon britannique peut recevoir sur les mers. Ce n'est pas à dire que nous manquons à notre loyauté de sujets anglais, sous ce rapport nous avons fait nos preuves à plusieurs reprises, et nous sommes encore prêts à les faire lorsque l'occasion s'en présentera. Mais c'est une conséquence naturelle du système d'exclusion suivi par les autorités impériales contre la jeunesse franco-canadienne. Traités en peuple vaincu, et non comme faisant partie du peuple anglais, nous voyons presque sans joie les victoires remportées par les soldats et les matelots de la Grande-Bretagne, et nous n'éprouvons pas une douleur bien vive lorsqu'ils essuient des défaites.

Que nos sentiments seraient bien différents si la jeunesse canadienne était appelée à prendre part aux dangers et aux victoires de l'armée et de la marine ! Avec quel sentiment d'orgueil national n'apprendrions-nous pas la nouvelle d'un succès remporté par une armée dans laquelle nous compterions seulement un régiment canadien, ou par un vaisssau dont l'équipage serait en partie composé de Canadiens ! Il y a déjà longtemps qu'un Canadien distingué, réfléchissant sur l'avenir de ses jeunes compatriotes qui tous les ans sortent des collèges après avoir suivi un bon cours d'études, et qui sont quasi forcés de se jeter dans des professions déjà encombrées, conseillait au gouvernement métropolitain de former des régiments franco-canadiens, dans le but d'offrir à la jeunesse du pays une nouvelle carrière à parcourir.

En suivant ce conseil, en offrant l'entrée de l'armée et de la marine d'État aux jeunes Canadiens-Français, avec l'espoir d'être promus aux principaux grades, l'Angle-

terre ferait plus pour conserver le Canada qu'elle ne pourra jamais faire avec ses capitaux, sa politique et sa diplomatie. Car alors ses victoires seraient nos victoires ; sa gloire serait notre gloire ; ses revers seraient nos revers ; nous ne formerions qu'un seul et même peuple ayant les mêmes intérêts à protéger et les mêmes ennemis à combattre.

Si nous passons du gouvernement métropolitain et des choses de son ressort, au gouvernement colonial et à ce qu'il peut faire de lui-même, nous retrouvons toujours le même système d'exclusion suivi avec la même rigueur. Soit par haine de notre race, soit par une politique mesquine et mal entendue, ou soit en conformité d'instructions impériales, les gouvernants coloniaux repoussent systématiquement tous les jeunes Canadiens-Français des emplois publics dont ils disposent. Depuis 1841, il est vrai, quelques-uns ont pu trouver, grâce à l'influence de quelques personnes qui sentent le besoin qu'il y a de former des hommes de bureau canadiens, le moyen de se caser dans les bureaux du gouvernement. Nous sommes loin, très loin, toutefois, d'avoir la part à laquelle nous avons droit d'après le chiffre de notre population ; et pour bien des raisons que vous comprendrez bientôt, nous serons encore longtemps sans l'obtenir. N'allez pas croire que ce soit là une vaine déclamation ; non, cet avancé est basé sur des chiffres, et les chiffres ne se réfutent pas.

Je vous ai dit plus haut que je prouverais que les administrations qui se succèdent sous la constitution de 1841 ne paraissent pas trop disposées à favoriser le développement de la nationalité canadienne en accordant quelque faveur aux jeunes Franco-Canadiens : cette preuve se trouve dans le tableau (1) qui suit des employés des principaux départements publics, des salaires qu'ils reçoivent et du nombre de Canadiens qui y sont agrégés :—

(1) Ce tableau a été fait au commencement de mai 1847.

Dans le bureau des procureurs-généraux, il y a trois employés, dont pas un n'est canadien; ces employés reçoivent annuellement	£2300	0	0
Dans le bureau du conseil exécutif, il y a six employés :			
Deux Canadiens, recevant	375	0	0
Quatre Bretons, recevant	1472	4	4
Dans le bureau de l'inspecteur-général, il y a neuf employés, dont pas un n'est canadien ; ces employés reçoivent	3484	17	1
Dans le département des douanes, il y a quatre employés, dont pas un n'est canadien ; ces employés reçoivent	1166	11	3
Dans le bureau du receveur-général, il y a cinq employés, dont pas un n'est canadien ; ces employés reçoivent	1994	8	10
Dans le bureau des terres de la couronne, il y a vingt-huit employés :			
Sept Canadiens, recevant	2429	6	1
Vingt et un Bretons, recevant	3231	19	11
Dans le bureau des travaux publics, il y a douze employés :			
Deux Canadiens, recevant	775	0	0
Dix Bretons, recevant	4021	6	7
Dans le bureau du régistrateur provincial, il y a trois employés, dont pas un n'est canadien ; ces employés reçoivent . . .	916	13	3
Dans le bureau du secrétaire de la province, il y a seize employés :			
Deux Canadiens, recevant	775	0	0
Quatorze Bretons, recevant	4021	6	7

On voit par ce qui précède que dans ces neuf principaux départements ou bureaux, les Canadiens-Français ne forment pas un sixième des employés, et cependant ils forment la moitié de la population de toute la province, et

la grande majorité de celle du Bas-Canada. Sur quatre-vingt-six employés des bureaux dont on vient de parler, treize seulement sont canadiens et soixante et treize sont bretons.

Les treize Canadiens reçoivent annuellement	4353	6	1
Les soixante et treize Bretons reçoivent . .	23609	8	0

Sur les soixante et treize Bretons on compte les trois quarts de jeunes gens au-dessous de trente ans; et sur les treize Canadiens, les trois quarts ont plus de trente ans. Faute de pouvoir me procurer les documents nécessaires, je ne parle que de ces neuf bureaux, mais le même abus existe dans tous les départements publics. D'après un tableau statistique publié en 1845, il se trouvait que en cette année les employés du gouvernement, section du Bas-Canada, étaient divisés comme suit: deux cents d'origine britannique recevant £72,348, et soixante et dix huit d'origine française recevant £18,000.

Voilà, messieurs, comme la jeunesse canadienne-française est traitée par le gouvernement colonial, sous le système représentatif. Et l'on dira que nous avons tort de nous plaindre? Et l'on oserait nier la nécessité qu'il y a pour nous de travailler sans relâche à l'obtention de la part du patronage de la couronne qui nous est légitimement due? Et nous laisserions, sans dire mot, la jeunesse des populations des autres origines s'emparer de cette source de prospérité et d'influence?

Souvent, j'ai entendu répéter par des gens de bonne foi que les Canadiens-Français ayant les qualités qui font les bons chefs de bureaux, étaient très rares, et que c'était là la principale cause de notre exclusion des emplois publics. Je ne crois rien à cette assertion, mais si elle était vraie, elle ferait sentir plus fortement encore l'urgence qu'il y a de placer les jeunes gens dans les bureaux publics, pour les former aux affaires, afin que plus tard on ne nous dise plus que si nous n'avons pas notre part

du patronage public, c'est que nous n'avons pas un nombre suffisant d'hommes capables de faire des chefs de bureaux.

C'est à nos hommes publics à s'occuper de cette question, plus importante au fond qu'elle ne paraît l'être à la surface. C'est à eux à exiger du gouvernement que les jeunes Canadiens soient employés dans les départements publics. Et s'ils ne le font pas, ils manquent à leur devoir : ils ne défendent pas les intérêts de la population qu'ils représentent. Non seulement ils doivent le faire pour la jeunesse, mais encore pour l'immense majorité du peuple du Bas-Canada, qui ne peut transiger aucune affaire avec les officiers publics sans employer des interprètes qu'il faut payer souvent au poids de l'or. On fera sonner très haut, je le sais bien, les mots de prudence politique ; on me dira qu'il ne faut pas trop exiger afin de conserver la coopération de certains amis politiques : cela serait très bien si ces amis nous aidaient à conquérir les emplois publics, mais je trouve que ceux dont il est ici question sont les premiers à s'emparer de toutes les charges lorsque l'occasion s'en présente, en nous faisant des compliments sans fin sur notre zèle, notre dévouement, notre patriotisme, et que nous, les jeunes Franco-Canadiens, ressemblons à ces soldats infortunés qui combattent toujours sans jamais recevoir aucune récompense. Les honneurs, les richesses, et l'influence qui en découle, semblent, en ce pays, appartenir de droit à une race privilégiée. Pendant la guerre des partis, à nous les combats, les fatigues et les déboires ; après la victoire, aux enfants de nos alliés de cette race, les emplois, les bénéfices, les appointements, les douceurs du gouvernement.

Encore une fois, nous, la jeunesse canadienne, nous souffririons un pareil traitement sans nous plaindre ? Nous n'aurions pas le courage de dire à nos hommes publics ce que nous attendons d'eux, ce qu'ils doivent faire pour nous ? Nous continuerions d'être ainsi exploités par nos amis et nos ennemis sans nous révolter contre leur con-

duite, sans combattre les uns avec vigueur, énergie, et sans imposer aux autres de nouvelles conditions dans nos alliances offensives et défensives ? Non, jamais à l'avenir nous ne souffrirons en silence de pareilles injustices ! Si plusieurs se taisent en tremblant, il s'en trouvera toujours quelques-uns au milieu de nous qui parleront le langage de la vérité, sans craindre les uns, sans égard pour les autres. Et nous finirons, si nous le voulons fermement, par obtenir tôt ou tard ce que nous demandons, c'est-à-dire notre droit.

Voyez comme le champ se rétrécit insensiblement : la jeunesse canadienne ne peut parvenir ni à l'armée, ni à la marine de l'État, ni aux emplois dont dispose le gouvernement colonial. La littérature et les sciences ne lui offrent aucun avenir: pour gagner son existence à écrire, il faut se faire rédacteur de journal, et encore n'y gagne-t-on souvent que des dettes. Dans un pays où les magistrats peuvent impunément soulever le peuple contre les lois d'éducation, on ne peut guère espérer que les lettres et les sciences y seront suffisamment encouragées pour engager les jeunes gens à suivre le bel état de professeur ou de littérateur. Les jeunes Canadiens n'ont donc plus à choisir qu'entre le clergé, les arts, les professions libérales, le commerce, l'agriculture et les métiers.

Le clergé catholique offre au jeune homme une vie de dévouement et de sacrifices sublimes récompensés par les purs plaisirs que procurent la pratique des vertus chrétiennes et la paix de la solitude. Le jeune ecclésiastique peut, dans le silence du séminaire, savourer les délices d'une noble ambition ; il peut entretenir l'espoir d'être un jour supérieur d'une congrégation, curé de paroisse, évêque de diocèse et même archevêque d'une province. Là s'arrête la hiérarchie ecclésiastique en Canada. S'il éprouve le besoin si naturel aux intelligences élevées de voyager à travers des pays et des peuples inconnus, d'admirer la belle et grande nature dans son état primitif, on lui fournit immédiatement les moyens de le satisfaire et

de s'élancer à travers les mers et les forêts à la recherche des peuples qu'il soumettra à la foi du Christ et qu'il gouvernera au nom de Dieu. Du moment qu'il est tonsuré, ses supérieurs veillent sur lui et sur son avenir ; et de ce moment-là, il ne connaîtra jamais les inquiétudes dévorantes qui naissent du manque de travail, du manque d'emploi, du manque de réussite dans les entreprises ; il ne connaîtra jamais les pressants besoins, la misère désolante, la pauvreté qui engendre le crime ou le désespoir ; et au retour de l'âge il ne sera pas assailli par la crainte de manquer des choses nécessaires à la vie, crainte qui empoisonne les jours de tant de vieillards. S'il ne jouit pas des plaisirs du monde, en retour il est spontanément respecté de tout un peuple, il exerce une influence immense sur le sort des familles et de la société, et il arrive bientôt au suprême but de l'ambition humaine, qui est de dominer et gouverner les peuples. A part la vocation et la prédestination, ces considérations engagent sans doute un grand nombre de jeunes Canadiens à embrasser l'état ecclésiastique. Nous devons reconnaître en justice, que la plupart d'entre eux, s'ils suivent le bel exemple de leurs prédécesseurs, deviendront très utiles au pays comme citoyens et comme défenseurs de la nationalité canadienne. C'est une belle carrière ouverte à la jeunesse, lorsque la divine Providence lui accorde les vertus qui font les bons prêtres, les prêtres-citoyens.

Les beaux-arts ne sont généralement que bien peu encouragés dans un jeune pays où l'on donne toujours la préférence à l'utile et au nécessaire. Cependant l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique et le daguerréotype sont suivis avec succès par plusieurs jeunes Canadiens. Quelques-uns se sont fait de belles renommées et de belles positions sociales. Les bonnes écoles, les longs travaux et les voyages dispendieux que l'étude de la peinture et de la musique exige, et les faibles moyens des classes qui donnent vie et appui à ces deux arts, seront longtemps encore des obstacles qui empêcheront la jeu-

nesse canadienne de les cultiver en grand et de s'en faire un moyen d'avenir. Les progrès de nos grandes villes sont de nature à engager les jeunes gens à étudier l'architecture. Les architectes auront bientôt un beau champ à exploiter. L'homme qui réussirait à établir une école des beaux-arts, soit à Montréal, soit à Québec, où l'on enseignerait surtout l'architecture et la sculpture, rendrait un service éminent à la jeunesse canadienne. Et cette espèce de patriotisme en vaudrait bien une autre; et, selon moi, elle vaudrait mieux que beaucoup d'autres.

Les professions libérales ont fourni et fournissent encore un vaste débouché à la jeunesse canadienne instruite. A défaut d'autres carrières à parcourir, tous les jeunes gens sortant des collèges s'y sont jetés et s'y jettent encore en masse. Aussi sont-elles singulièrement encombrées. L'encombrement est tel, que le vrai mérite, semblable à une belle fleur qui sort souffrante et décolorée d'une touffe de mauvaises herbes, peut à peine, après de longues années de pénibles travaux, se faire jour à travers une masse de nullités intrigantes. Parmi les causes de ce mal, je regrette de le dire, il faut compter le faux orgueil qui engage de pauvres ouvriers et de pauvres agriculteurs à faire de leurs enfants des avocats, des notaires ou des médecins. Plusieurs ont sacrifié leur fortune, leur bonheur et leur repos pour des ingrats qui rougissent d'eux et du toit paternel, et qui souvent refusent de s'asseoir à la table de la famille de peur d'y être vus. Lorsque l'éducation sera plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui au milieu des classes industrielles, ce faux orgueil disparaîtra, au grand bonheur de tous les intéressés. Le manque d'organisation chez les avocats et les notaires est une autre cause de l'encombrement de ces deux belles professions, et l'unique cause de la dégradation dans laquelle elles sont tombées. Un nombre considérable d'aspirants sont annuellement admis à l'étude du droit sans qu'on leur fasse subir un examen préalable pour s'assurer du degré d'éducation qu'ils ont reçu, comme

cela se pratique pour l'étude de la médecine. La majeure partie de ces aspirants n'ont reçu qu'une instruction très élémentaire et savent à peine les premiers rudiments de la langue française. Et quelle étude du droit font ces pauvres gens qui marchent si orgueilleusement et si aveuglément vers la misère? Il s'enferment dans les bureaux de leurs patrons tout le temps qu'il faut pour copier les dossiers des causes ; là, ils n'entendent jamais ou presque jamais aucune dissertation sur le droit ; leurs patrons leur ont dit une fois, "lisez Domat, ou le traité "des obligations, ou le Parfait notaire," et ils croient avoir par ces très simples paroles rempli les devoirs qu'ils ont à remplir envers leurs étudiants et la société. Après avoir copié les dossiers, les étudiants, du consentement de leurs patrons, se promènent où flânent à volonté, n'ouvrant un livre de droit que dans les accès de spleen ou d'ennui. Au bout de quatre ou cinq années de ces brillantes études, ils choisissent des interrogateurs au milieu de leurs amis, qui souvent eux-mêmes n'ont aucune connaissance du droit ou de la pratique ; on prépare d'un commun accord un certain nombre de questions et de réponses, puis l'on se présente devant un juge, qui, sans égard pour la respectabilité des professions et ne s'occupant nullement de sauvegarder les intérêts de la société, admet d'emblée dans les rangs professionnels tous ceux qui désirent obtenir le titre d'avocat, de notaire, et d'écuyer, par-dessus le marché.

Il suit de là que ces jeunes gens parfaitement incapables, ainsi admis au barreau ou au notariat, deviennent à leur tour les patrons de tous les petits prétentieux qui sachant lire couramment, tant bien que mal, se croient suffisamment instruits pour faire des hommes de loi. Tel patron, tel étudiant ; l'ignorance engendre l'ignorance ; les professions sont avilies, les avocats et les notaires de cette espèce meurent de faim et de désespoir, ou, ce qui est pire, se déshonorent pour gagner de quoi vivre ; et des hommes qui auraient été utiles à la société, s'ils fussent

restés dans leur sphère, lui deviennent à charge pour en être sortis.

Les hommes qui occupent le premier rang dans les professions pourraient remédier à ce mal, s'ils voulaient une bonne fois sortir de leur apathie et travailler d'un seul coup à réhabiliter l'honneur des professions libérales et à préparer un bel avenir à la jeunesse instruite. Qu'on fasse pour l'étude du droit, ce que l'on fait pour l'étude de la médecine. Que l'on organise des bureaux d'examinateurs chargés de faire subir un examen préliminaire aux jeunes gens qui se destinent au barreau ou au notariat. Par ce moyen tous ceux qui ne seront pas suffisamment instruits pour étudier le droit seront renvoyés à l'agriculture, au commerce ou aux métiers, qu'ils pourront honorer tout en se créant un bien-être personnel qu'ils auraient cherché en vain dans les professions. Que l'on établisse ensuite des écoles comme il en existe en Europe, où des professeurs compétents enseigneront le droit aux étudiants ; et ces écoles seraient surtout d'une grande utilité au pays si elles pouvaient parvenir à jeter quelque lumière au milieu des ténèbres où sont enfouis nos droits et nos privilèges, ténèbres qui résultent du mélange inextricable des lois françaises, anglaises et provinciales, expliquées, interprétées, torturées de toutes les manières par des juges qui défont aujourd'hui ce que leurs collègues ont fait hier. On me demandera peut-être, qui soutiendra ces écoles ? Mais elles se soutiendront d'elles-mêmes, comme les écoles de médecine. Les étudiants étant forcés par la loi de suivre les cours de ces écoles, on exigera d'eux l'argent nécessaire pour défrayer les dépenses des écoles et les appointements des maîtres.

Ce sont là des réformes plus impérieuses pour la prospérité et le bonheur du pays que celles dont s'occupent exclusivement les penseurs et les écrivains politiques. Espérons qu'un jour, après le partage des dépouilles du gouvernement responsable, on daignera enfin s'occuper

de l'organisation des professions sur lesquelles reposent l'honneur et la tranquillité des familles.

Des professions libérales passons au commerce. Ici nous trouvons la jeunesse franco-canadienne luttant avec énergie et persévérance contre les mille et un obstacles que soulève dans le commerce le manque d'une éducation spéciale, de capitaux et de relation à l'étranger. Puisque c'est particulièrement sur cette classe de la jeunesse et sur celle qui se dévoue à l'agriculture, que repose l'avenir du pays et de notre nationalité, il est donc du devoir des Canadiens-Français qui jouissent de la confiance de leurs compatriotes de veiller à ce que ces deux classes de la jeunesse reçoivent l'instruction spéciale qu'il leur faut pour exploiter le commerce et l'industrie agricole avec avantage pour elles et pour le pays. Les principaux citoyens pourraient très facilement établir à Montréal une école où l'on enseignerait le commerce à la jeunesse franco-canadienne. Car, ne l'oublions jamais, l'instruction qui nous donne en un mois l'expérience d'un siècle, fera faire plus de progrès au jeune homme en un jour que la routine d'un comptoir canadien ne lui en fera faire dans un an. Les capitaux qu'on emploierait à l'établissement d'une semblable école ne seraient pas perdus, au contraire il est très facile de prouver qu'au bout de deux années, ils rapporteraient un intérêt plus élevé que l'intérêt légal. Pour vous montrer l'utilité d'une semblable institution et la manière dont elle doit être organisée, je ne saurais mieux faire que de vous citer un article de M. Blanqui, aîné, inséré dans le *Dictionnaire du commerce* publié en 1841. Je regrette que la longueur, probablement fatigante, de cet essai, ne me permette pas de citer tout cet excellent écrit ; cependant, dans l'extrait qui va suivre, on verra combien il est facile d'organiser une bonne école commerciale. Après avoir dit que "c'est "une erreur généralement répandue que le commerce "n'est point une science et ne nécessite aucune étude "sérieuse," et avoir fait un tableau de ce que le com-

merce était autrefois en France, M. Blanqui continue ainsi :

"Mais depuis que les progrès de la civilisation ont fait du commerce une puissance en rapprochant tous les peuples et en les rendant tributaires les uns des autres ; depuis que la découverte de plus d'un monde inconnu aux anciens a multiplié et compliqué les relations d'affaires entre les hommes, le commerce est devenu une science de la plus haute importance et dont les moindres branches ont acquis un développement presque incommensurable. La navigation, l'armement, la commission, les changes, les tarifs, les entrepôts, les matières premières, les marchandises fabriquées, ont appelé tour à tour l'attention des négociants. Les assurances ont changé la nature de toutes les combinaisons. Le négociant digne de ce nom doit connaître les usages, les ressources et les périls de toutes les places ; il ne doit être étranger ni à la géographie, ni à la statistique des contrées avec lesquelles il entretient des rapports ; il doit en parler et en comprendre la langue. Il y a dans les hautes spéculations du commerce des difficultés qui ne peuvent être résolues que par une connaissance parfaite du terrain sur lequel on opère ; il y a un art de vendre et d'acheter qui ne ressemble en rien aux procédés de la boutique et qui ne manque pas d'analogie avec les manœuvres de la guerre ; c'est l'ensemble de ces connaissances qui constitue la science du commerce, dont l'enseignement méthodique est d'origine française assez récente, et n'existe, hors de France, que dans une seule ville d'Allemagne, à Leipzig. En Angleterre et en Hollande, où l'habitude des affaires est pour ainsi dire naturelle et familière à tout le monde, l'absence des écoles de commerce s'est rarement fait sentir ; chaque grande maison est une véritable école où l'apprentissage d'un commis suffit pour lui aplanir les obstacles les plus difficiles : partout ailleurs le commerce a besoin d'un enseignement régulier auquel rien ne peut suppléer, si ce n'est une longue pratique achetée par des

expériences souvent fort coûteuses et presque toujours incomplètes. C'est l'absence de cet enseignement qui seule peut expliquer les lenteurs du progrès commercial dans presque toute l'Europe. La plupart des négociants ignorent la cause des crises dont leurs affaires reçoivent le contrecoup ; ils demeurent étrangers aux plus simples questions de l'économie politique, à la jurisprudence commerciale, à l'étude des marchandises, et ils ne savent comment appuyer leurs griefs toutes les fois qu'il s'agit d'en réclamer le redressement.

" Frappés de cet état de choses de plus en plus incompatible avec le mouvement général des idées et des affaires, une réunion de négociants et de savants, au premier rang desquels brillaient Casimir Perrier, Ternaux, M. Jacques Laffitte, et le vénérable Chaptal, de si regrettable mémoire, conçurent, vers l'année 1820, l'idée d'un grand établissement destiné à l'enseignement du commerce, et ils en facilitèrent la fondation par leurs souscriptions. Les études y furent partagées en trois grandes divisions appelées comptoirs, et les matières de l'enseignement réparties entre ces trois comptoirs d'une manière régulière. Les élèves étudiaient dans le premier l'arithmétique, la géographie, les matières premières, les langues vivantes, les usages généraux du commerce ; dans le deuxième, ils commençaient l'étude de la comptabilité, des changes, du droit commercial et de l'économie politique; et dans le troisième, ils appliquaient à des opérations pratiques fictives les connaissances acquises dans les comptoirs précédents. Un musée d'échantillons de toutes les matières premières de l'industrie, soies, laines, cotons, indigos, cochenilles, bois de teinture, sucres, thés et cafés, leur facilitait les moyens de reconnaître les variétés de chaque produit, ses défauts, ses nuances, ses avaries, ses sophistications. Deux cours très importants complétaient cet enseignement, et facilitaient aux jeunes commerçants les moyens de conduire une usine, un cours de chimie appliquée aux arts et un cours de dessin des machines.

Enfin des conférences sérieuses sur la jurisprudence commerciale et même sur les procès pendant devant la magistrature consulaire, exerçaient les élève à l'étude des affaires et au talent de la parole.

" En peu d'années, cet établissement, aujourd'hui dirigé par l'auteur de cet article, s'est élevé à un très haut degré de prospérité. On y vit accourir des élèves de toutes les parties du monde, et on y compte en ce moment des sujets de vingt nations différentes, des Turcs de Constantinople et de Smyrne, des Américains du Nord et du Sud, des Allemands, des Italiens, des Espagnols, des Polonais, tous réunis sous les auspices du commerce et de la paix. Des opérations fictives sont traitées entre ces divers élèves, qui parlent presque tous plusieurs langues et qui préludent par les travaux de leurs comptoirs à des relations plus sérieuses. On leur met sous les yeux les prix courants authentiques des principales places de l'Europe, les tarifs des douanes, tous les documents, en un mot, capables de les intéresser, et plus d'une fois on a été surpris de la facilité extrême avec laquelle des jeunes gens encore imberbes se pénétraient de tous les détails du commerce et en comprenaient les plus hautes spéculations. Des examens publics ont longtemps signalé ces progrès remarquables et l'utilité d'un enseignement dont plus de mille sujets distingués attestent aujourd'hui dans le monde commercial l'importance et la portée. Au milieu de l'encombrement général de toutes les professions, la carrière commerciale offre aujourd'hui un avenir certain aux jeunes gens qui s'y sont préparés par des études méthodiques."

Cet article, dont les dernières lignes semblent avoir été écrites pour notre pays, mérite d'être relu et médité par nos principaux citoyens, et surtout par nos principaux marchands. Quel noble exemple à suivre pour eux, que celui de Casimir Perrier, Ternaux, Jacques Laffitte et Chaptal se réunissant pour discuter les intérêts de la jeunesse, et fondant par leurs souscriptions une institution

où elle se prépare à enricher la France et à la placer à la tête du monde commercial, comme elle est déjà à la tête du monde littéraire ! Comme nous serions heureux nous aussi, la jeunesse franco-canadienne, de pouvoir nous préparer à placer le Canada français à la tête du commerce canadien, comme il est déjà à la tête de la phalange coloniale qui réclame, comme sujets britanniques, la liberté constitutionnelle ! L'espérance ! l'espérance fait supporter bien des maux et comble aussi bien des désirs !

Deux carrières dont je n'ai pas encore parlé, et qui sont en dehors de l'industrie et de l'agriculture, sont ouvertes au jeune Canadien : il peut devenir arpenteur ou pilote. Ces deux professions demandent des études spéciales qui pourraient probablement se faire dans une seule et même école. Un respectable citoyen de Québec qui veut bien m'honorer de son amitié a déjà proposé aux chambres d'établir une école de marine où l'on formerait les pilotes ; mais malheureusement les clameurs des partisans politiques ont empêché sa voix de se faire entendre. J'espère, cependant, qu'un jour, si les ministres responsables et ceux qui veulent le devenir peuvent vider leurs interminables querelles, cet honnête citoyen renouvellera sa proposition et qu'avant qu'il soit longtemps il se formera dans le pays des marins canadiens qui fourniront à la marine marchande des capitaines sûrs et distingués.

Nous arrivons maintenant aux métiers. Partout la jeunesse des classes ouvrières est honteusement abandonnée et impitoyablement exploitée, et en Canada plus qu'ailleurs. Les gouvernements et les classes élevées de la société, si empressés dans les jours de danger ou dans les grandes catastrophes, de demander le secours ou l'appui de ces vigoureux jeunes gens des ateliers et des chantiers, les laissent plongés dans la plus affreuse ignorance et les abandonnent sans souci à l'ignominieuse cupidité des maîtres. Les partisans politiques, si démocrates et si patriotiques aux jours des élections et de l'agitation, n'ont rien à dire, rien à proposer en faveur des classes

ouvrières lorsqu'ils sont arrivés à la chambre des députés et de là au pouvoir.

Les ouvriers canadiens-français sont, de l'aveu de tout le monde, les meilleurs et les plus habiles travailleurs que l'on puisse trouver en Amérique. Ils sont très recherchés par les entrepreneurs pour leur capacité, leur assiduité et leur honnêteté. Mais ils sont presque toujours des travailleurs à la journée, et deviennent très rarement des entrepreneurs d'industrie. Et d'où vient cela, si ce n'est du manque d'instruction? Les écoles élémentaires ne suffisent pas pour former un maître ouvrier. En premier lieu, l'enfant de l'ouvrier ne peut aller à l'école que jusqu'à l'âge de douze ou treize ans, époque où il entre en apprentissage, parce que son père ne peut plus le nourrir ni le vêtir. Puis, une fois livré entre les mains d'un maître, il ne peut plus songer à s'instruire; il faut qu'il travaille jour et nuit pour le profit d'un homme au cœur de fer qui ne songe nullement à faire de ses apprentis de bons citoyens, mais qui vise seulement à en faire de bonnes machines, au détriment de leur santé et de leur intelligence.

Et lors même que l'apprenti voudrait s'instruire, après ses heures de travail, il ne le pourrait pas: les écoles sont fermées. De livres il ne peut s'en procurer, nous n'avons pas de bibliothèque publique où il puisse en emprunter sans payer une certaine rémunération, et l'apprenti qui ne gagne pas assez pour se vêtir, n'a pas d'argent à dépenser pour la nourriture de son intelligence. Mais l'Œuvre des bons livres? me direz-vous; oui, l'Œuvre des bons livres lui fournira des livres gratis, mais quels livres? des historiettes religieuses, qui lui aideront bien à sauver son âme, mais qui ne lui enseigneront pas les moyens de faire vivre son corps; et à l'Œuvre des bons livres même, il faut payer une piastre par année pour pouvoir se procurer les bons ouvrages, les ouvrages instructifs. D'ailleurs, à l'Œuvre des bons livres on ne délivre les livres qu'au milieu du jour, et au milieu du

jour l'apprenti et le jeune ouvrier travaillent et ne se promènent pas. Je suis encore bien jeune, messieurs, et cependant je me rappelle qu'il fut un temps où j'aurais été mille fois heureux, s'il eût existé dans Québec une société comme l'Institut, où j'aurais pu, en sortant de l'atelier, aller lire les journaux et me pourvoir de livres. L'Institut a le mérite d'offrir aux jeunes ouvriers et aux apprentis une chambre de lecture et une bibliothèque ouverte en tout temps ; nous voyons avec plaisir un certain nombre en profiter, et j'ai lieu de croire que chaque année il s'accroîtra considérablement.

Pour former de bons ouvriers, de bons chefs d'atelier, de bons entrepreneurs d'industrie, le gouvernement devrait ouvrir dans les villes des écoles où l'on enseignerait aux apprentis et aux jeunes ouvriers, outre la lecture, l'écriture et l'arithmétique, les éléments de la géométrie, de la physique, de la chimie et de la mécanique. Les maîtres devraient être forcés, comme ils le sont en Prusse, d'envoyer leurs apprentis à ces écoles pendant certaines heures du jour ou de la soirée. Les frères des écoles chrétiennes, qui ont déjà formé des classes d'ouvriers qu'ils instruisent pendant les longues soirées d'hiver, et qui ont droit à la reconnaissance du pays pour ce nouveau dévouement, ont donné un exemple que le gouvernement, ou à son défaut, les citoyens devraient s'empresser de suivre en établissant des écoles industrielles sur une plus vaste échelle. Cela pourrait se faire peut-être pour les Canadiens-Français, si nos principaux citoyens demandaient aux frères des écoles chrétiennes d'ouvrir des écoles spéciales pour l'instruction des apprentis et des jeunes ouvriers ; il est tout probable que les frères ne s'y refuseraient pas. Voilà une belle occasion pour les hommes publics d'exercer leur patriotisme, de travailler à l'avancement du peuple, qu'ils paraissent tant aimer, et de s'assurer une reconnaissance qui les suivrait au delà de la tombe.

Messieurs, si des villes nous portons les yeux sur les

campagnes, quelles scènes désolantes s'offrent à nos regards ! La jeunesse, la belle jeunesse de nos paroisses et de nos villages s'épuise infructueusement à chercher dans un sol ruiné par la déplorable routine, un bien-être qu'elle ne trouvera jamais. Dégoûtée d'un travail qui ne lui rapporte que du chagrin et de la misère, elle abandonne les terres défrichées par ses ancêtres pour se réfugier aux État-Unis ou dans les chantiers du Haut-Canada. Tous les ans, le Canada français perd son plus beau sang par cette plaie qui pourrait bien devenir incurable, si l'on n'y porte promptement remède. Tous les ans, un certain nombre de terres passe des familles canadiennes à des familles étrangères. Je me rappelle avoir vu dans le Haut-Canada plusieurs familles aisées du district de Montréal qui avaient vendu leurs terres, parce qu'elles étaient ruinées, disaient-elles, pour émigrer sur les bords du lac Huron, où elles avaient été précédées par un grand nombre de jeunes Canadiens.

Mais comment guérir ce mal dont vous vous plaignez ? m'ont souvent dit des gens que leur profonde apathie me fait détester souverainement. Comment guérir ce mal ? mais deux remèdes très simples s'offrent aux législateurs et aux capitalistes franco-canadiens, si l'amour de la nationalité faisait battre leurs cœurs : établir des fermes-modèles dans chaque comté et même dans chaque paroisse, et former des sociétés en commandite aux fins d'acheter des terres du gouvernement pour les concéder ensuite, moyennant une petite rente, à nos jeunes cultivateurs.

Ces sociétés seraient non seulement des institutions patriotiques, mais encore des sources de richesse pour les actionnaires, beaucoup plus fécondes, selon moi, que ne le seront jamais les entreprises des mines de cuivre du lac Supérieur, ou des compagnies de transport, ou des compagnies de chemin de fer. Outre les terres, elles pourraient encore vendre aux défricheurs, toujours moyennant un faible intérêt, des instruments d'agriculture, des se-

mences et des bestiaux. L'établissement de semblables sociétés serait un bienfait national ; et l'on verrait bien vite le Canada français, au lieu de rester renfermé dans l'étroite vallée du Saint-Laurent, s'étendre d'un côté au Saguenay, de l'autre dans les townships de l'Est, et aussi, en toute probabilité, dans les fertiles contrées du Haut-Canada, où nous comptons déjà plus de quinze mille de nos compatriotes.

Voilà, messieurs, comment avec un peu d'énergie et de patriotisme l'on pourrait travailler à la consolidation de notre nationalité, en instruisant la jeunesse franco-canadienne, ou plutôt en complétant l'instruction qu'elle reçoit aux collèges et aux écoles élémentaires ; en lui facilitant l'étude du droit et en organisant les professions; en lui ouvrant des écoles pour l'étude de certains arts, de certaines sciences, du commerce et de l'industrie ; en établissant des fermes-modèles pour l'instruction des cultivateurs ; et finalement en achetant des terres pour les revendre aux jeunes gens des campagnes que la pauvreté chasse du pays.

Dans tout ce qui précède, je ne vois rien d'impraticable, au contraire, je vois des choses très faciles à faire pour des hommes de bonne volonté qui seraient animés d'un esprit de patriotisme sincère. Mais du patriotisme, messieurs, j'en entends souvent parler, mais je suis encore à découvrir ce qu'il a fait de bon, de palpable, de durable pour la jeunesse franco-canadienne. Retranchez les noms de quelques bons prêtres et de quelques laïques qui ont fondé ou soutenu des collèges, de la liste des patriotes que nous connaissons tous ; retranchez encore ce petit nombre de citoyens qui nous ont encouragés dans nos efforts pour maintenir et agrandir notre Institut, et je vous déclare sincèrement que parmi tout le reste je n'en vois pas un qui mérite de porter le beau nom de patriote, d'ami de son pays. Mais cet amour du pays ne doit pas être un vain nom, une affaire de convention ; ce ne doit pas être seulement une affaire d'élection ou de

gazette ; ce ne doit pas être une chose dont l'on se revêt comme d'un bel habit pour aller au bal. Non, le patriotisme n'existe pas sur les lèvres, mais dans le cœur ; il n'existe pas dans les paroles, mais dans les actions. Et où sont les actions de tous ces grands patriotes, à discours interminables, que nous voyons se débattre avec tant de fracas dans les rangs ministériels, dans le juste milieu et dans l'opposition ? Quelles institutions ont-ils créées ? Quelles sociétés ont-ils fondées ? Qu'ont-ils entrepris pour l'avantage de la jeunesse canadienne ? Rien, messieurs, rien. Heureux encore avons-nous été lorsqu'ils n'ont pas entravé les efforts des jeunes gens qui désirent voir sortir notre population de l'état d'infériorité où elle se trouve. On peut dire des hommes de notre temps ce que Chateaubriand a dit des hommes de la restauration, que dans une lutte misérable d'ambition vulgaire on a laissé le monde s'arranger sans guide.

N'avons-nous pas nous-mêmes, dans nos efforts pour rendre l'Institut canadien aussi utile qu'il doit l'être, éprouvé toute espèce de refus de la part des gens que leur position sociale devait engager à nous prêter leur appui ? Avons-nous pu trouver plus de quatre *lectureurs* dans une grande cité comme Montréal, qui renferme tant d'hommes de talent et de science ? Sous les plus simples prétextes n'a-t-on pas refusé de descendre au milieu de nous pour nous instruire, malgré nos pressantes sollicitations ? L'indifférence et l'apathie des hommes instruits ont paralysé en partie les vues de l'Institut. Nous espérions voir les amis du pays se servir de l'Institut pour répandre l'instruction et le goût de l'étude au milieu des jeunes gens de la capitale ; nous espérions les voir profiter de cette institution pour préparer les jeunes générations franco-canadiennes au rôle important qu'elles doivent remplir en Amérique ; mais nous avons été déçus dans nos espérances.

Ils sont bien coupables les hommes qui voient le progrès des idées tout changer, tout renouveler dans nos

relations politiques et commerciales avec la Grande-Bretagne ; qui voient la mère patrie nous concéder un à un les privilèges qui préparent les colonies à l'indépendance, et qui ne font rien pour mettre la jeunesse canadienne au niveau de la nouvelle position que va prendre le pays et vis-à-vis l'Angleterre, et vis-à-vis les colonies inférieures et vis-à-vis les États-Unis.

Cependant, la jeunesse franco-canadienne semble comprendre parfaitement les devoirs qu'elle aura à remplir dans quelques années. Elle a secoué l'apathie proverbiale de ses ancêtres. Semblable à la chrysalide, débarrassée des liens qui la retenaient dans la poussière, elle prend son essor vers les régions élevées du progrès ; elle s'agite, se remue, enfante et détruit sans ni se lasser, ni se décourager, ni se désespérer. Elle a fondé en peu d'années la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, les sociétés des études scientifiques et de discussion de la même ville ; la société littéraire et dramatique des Trois-Rivières ; la société des Amis et l'Institut canadien de Montréal ; elle a fondé des sociétés nationales et des journaux dans les campagnes et dans les villes. Connaissant le pouvoir de l'association, elle se réunit pour tout ce qu'elle veut entreprendre, en disant comme Lamennais, "ce qu'un ne peut faire, dix le feront."

Bien des gens, dont tout le mérite consiste en un excessif amour de la critique, se moquent des travaux et des œuvres informes de la jeunesse, sans comprendre le principe interne dont ces travaux et ces œuvres sont la manifestation. Si la jeunesse s'agite, se remue, c'est qu'elle sent en elle des besoins que la société ne satisfait point. Si elle fonde des associations nationales ou littéraires, c'est parce que les hommes mûrs ont toujours négligé de le faire. Si elle établit et rédige des journaux, c'est parce que les hommes qui devraient en établir et en rédiger pour elle n'ont pas le courage ou le patriotisme de le faire.

Ses œuvres sont informes, dit-on, ses entreprises mes-

quines et quelquefois ridicules ; j'avoue que cela peut être vrai jusqu'à un certain point, mais le fait en lui-même, l'œuvre ou l'entreprise, est une preuve que la jeunesse a de la volonté, de l'énergie et qu'elle travaille ; si l'expérience lui manque, laissez faire, le temps lui en donnera suffisamment, et elle polira alors ce qu'elle ne fait qu'ébaucher aujourd'hui.

Que les moqueurs, les critiques et les satiriques des salons, des boudoirs ou des coins de rues, citent à la jeunesse franco-canadienne les exemples qu'ils lui ont donnés; qu'ils lui montrent leurs travaux, leurs œuvres, leurs écrits, comme modèles à suivre, et les jeunes gens laborieux seront heureux de les imiter, de les copier s'ils ont quelque mérite. Mais s'ils n'ont rien produit et ne produisent rien encore ; s'ils n'ont jamais travaillé et ne travaillent pas encore ; s'ils n'ont jamais connu le vrai patriotisme et ne le connaissent pas encore ; s'ils ont toujours été des hullités et le sont encore ; si par leurs niais propos ils ont toujours nui au progrès de la nationalité canadienne et lui nuisent encore ; qu'ils soient à jamais honnis et méprisés par tout jeune homme studieux ou laborieux qui sent un cœur battre dans sa poitrine et l'intelligence remuer son esprit, car, comme le dit un livre chrétien, " leur parole n'est qu'un vain son qui frappe " l'air et ne nous touche pas."

Puisque la jeunesse canadienne-française est abandonnée à elle-même ; puisqu'elle n'a aucun secours, aucun appui à attendre du gouvernement et de ses indolents concitoyens ; puisque seule elle doit se forger des armes pour défendre, dans quelques années, les intérêts du Canada français dans les combats constitutionnels que se livreront les partis politiques ; puisque seule elle doit se préparer à lutter contre l'industrie et le commerce étrangers ; que par l'étude, le travail, les sacrifices, la volonté, l'énergie, le courage, la persévérance, l'union et l'encouragement mutuel, elle se montre digne de l'appui qu'on lui refuse, et capable de suppléer en quelque sorte, par

son zèle et son intelligence, aux institutions qui lui manquent et à l'encouragement qu'elle ne reçoit pas.

Ce qu'elle a déjà fait pour le pays et pour la nationalité est une preuve qu'elle peut faire beaucoup quand elle le veut. Et si elle a foi en sa force, si elle se pénètre bien de l'esprit d'association, si elle ne forme qu'un faisceau, et qu'elle marche unanimement dans la même voie, elle changera bientôt sa position, elle culbutera les obstacles, et après avoir battu en brèche la forteresse des préjugés et des griefs, elle arborera sur ses ruines le drapeau national triomphant.

Sir Robert Peel disait un jour à la jeunesse écossaise, et en terminant je le répète avec lui à tous les jeunes Canadiens : " Ne vous effrayez pas des difficultés ; mais " combattez-les et affrontez-les : il n'y a que la première " victoire qui coûte, et un premier succès est toujours " garant d'un second."

J. HUSTON.

1847

LA FEMME

Et la femme est si belle et si douce en ses mœurs,
Source de pureté qui nous donne la vie,
Un ange sur la terre, à qui Dieu nous confie
Pour faire notre joie et nous rendre meilleurs.

Tu la vois à genoux, auprès de ton berceau,
Lever les yeux au ciel, enfant, elle est ta mère ;
Ses larmes, ses soupirs t'éloignent du tombeau ;
Dieu prolongeant tes jours exauce sa prière.

Et toi tu te fais homme et sur ton noble front
Rayonne la fierté, l'amour de la patrie.
Au faîte des honneurs on proclame ton nom.
Combien tu dois de soins à ta mère chérie !

Au milieu des plaisirs que t'offre le hasard,
Tu vois encor ta sœur, riante jeune fille,
Enlacée à ton bras, demander ton regard;
Sa beauté plaît à tous, son innocence brille.

Vierge tendre et naïve, elle veut ton amour,
Ton amour fraternel qui remplit sa pensée,
Et t'offre sa candeur qui te paie au retour,
Limpide et vivifiante ainsi que la rosée.

Mais la plus sainte chose est l'épouse que Dieu
Te remet à l'autel, entre toutes choisie ;
Son pur tressaillement t'anime d'un doux feu ;
Tu goûtes le bonheur, jouis de sa poésie.

Homme, oh ! tu dois l'aimer, tu sais son dévouement,
L'éclat de ses attraits charme ton existence,
Tombe donc à ses pieds et fais-lui le serment
Qu'à son âme soumise elle aura ta constance.

Et toi devenu père, au jour de ton désir,
Qui connais ton devoir en ce moment d'ivresse,
Tu promets au Seigneur d'oublier le plaisir
Pour ceindre ton enfant d'une vive tendresse.

Ah ! sème sur ses pas les plus brillantes fleurs,
Orne-la de vertus, épanche le calice
Qui donne tant de joie et remplit de douceurs
La vierge en son printemps pour qu'elle ne périsse.

Car la femme est si belle et si douce en ses mœurs,
Source de pureté qui nous donne la vie,
Un ange sur la terre, à qui Dieu nous confie
Pour faire notre joie et nous rendre meilleurs.

CHS LÉVESQUE.

1847

L'IVROGNE

C'était un samedi soir, la pluie tombait par torrents . . Une femme à haute taille était assise dans une pauvre maison, sur la seule chaise qui restait. Malgré sa maigreur extrême et les traces que la misère et le chagrin avaient empreintes sur sa figure, on reconnaissait encore en elle les vestiges d'une femme aussi belle qu'aimable. Elle chantait à demi-voix, sur un ton doux et plaintif, comme pour calmer les douleurs d'un petit enfant malade dont

les cris déchiraient le cœur ; à côté d'elle on voyait une petite fille assise sur le plancher, et dont le regard douloureusement fixé sur sa mère, semblait demander quelque chose. Et la pauvre mère, navrée de douleur, cherchait à sourire à son enfant. Pour cacher les larmes qui roulaient sur ses joues, elle disait à voix basse : " Ma " chère enfant, il va bientôt arriver, alors ma bonne petite " fille aura à souper . . "

Un instant après, la porte s'ouvrait pour laisser entrer un enfant dont la bonne mine et la beauté se faisaient jour à travers les haillons dont il était couvert. "Ils n'ont " rien voulu m'avancer, ma chère maman, dit-il avec un " ton de désespoir. Ils disent que mon père ne fait que " boire, et qu'ils courent risque de ne pas être payés pour " ce qu'il nous ont déjà donné . . " Le pauvre enfant, étouffé dans les sanglots, ne put en dire plus long. La malheureuse femme reste quelques moments muette de douleur. Enfin reprenant quelque force : "Eh bien ! " Édouard, qu'allons-nous devenir? . . c'est demain " dimanche, et nous allons certainement mourir de faim, " à moins que tu n'ailles de nouveau . . (elle n'osait " prononcer le mot) chez ton oncle, pour lui demander " quelques schellings. Il me semble que si tu lui fais con- " naître l'affreuse misère à laquelle nous sommes réduits, " il ne pourra nous refuser . . " L'enfant veut en vain cacher la peine que lui cause la proposition de sa mère ; ses joues si pâles se teignent tout d'un coup d'un rouge écarlate par la violence qu'il se fait ; son bon œil si doux brille d'un éclat inaccoutumé.—" Oh ! ma mère, s'écrie- " t-il, que me demandez-vous ? . . Non, jamais, jamais . " j'aime mieux mille fois souffrir les horreur de la faim, " j'aime mieux quêter . . j'aime mieux mourir . . Oh ! " ma mère, je vous en conjure, ne me commandez pas " d'aller chez mon oncle . . " Et en prononçant ces paroles, il se cachait le visage entre ses mains, qu'il tenait appuyées sur la table.

Il s'ensuivit un long silence, qui ne fut interrompu

que par la petite fille : " Maman, dit-elle, vous m'aviez " promis de me donner à souper, lorsque Édouard serait " de retour ; je vous en prie, j'ai faim, donnez-moi donc " un petit morceau de pain . . Vous ai-je donc fait de la " peine, chère petite maman, pour que vous ne m'ayez " rien donné à manger aujourd'hui ? je n'en puis plus . . " Mais pourquoi donc pleurez-vous ?" La mère, pressant cette chère petite, ne put lui répondre que par ses sanglots . . En ce moment, Édouard levait la tête de dessus la table ; son visage était revenu à sa pâleur naturelle, et cet air de vivacité qu'il avait un instant auparavant, avait fait place à l'abattement. Il s'avance vers sa mère, passe ses bras autour de son cou, et l'embrasse avec toute l'effusion d'un bon cœur. " Chère et tendre mère, lui dit-il, " pardonnez-moi, je vous en prie . . je ne savais ce que " je disais . . Oh ! je vous en conjure, ne me faites pas " mourir avec ces larmes que vous versez et qui me " reprochent le malheur que j'ai eu d'augmenter vos " chagrins par ma désobéissance. Je pars tout de suite . " Après tout, il ne peut toujours me traiter plus durement " qu'il l'a fait l'autre jour . . Ma mère, ma chère mère, " prenez un peu de courage, je vous en conjure ; priez " pour moi, je vais vous chercher du pain . . "

—" Edouard, répliqua la mère éplorée, en le pressant " contre son cœur, mon Édouard, ce serait avec joie que " je ferais le sacrifice de ma vie, pour exempter la moin- " dre peine à un enfant qui m'a toujours été aussi bon et " aussi soumis que toi, mon cher. Tu sais que ce n'est " pas pour moi que je te prie de faire une démarche dont " la seule pensée m'accable autant que toi . . mais (en " lui montrant ses petites sœurs) c'est pour leur amour " que tu vas m'obliger, et que tu vas, encore cette fois, " montrer ton bon cœur pour ta mère."

Un instant après, elle était seule, à genoux, et priait en tenant dans ses bras ses enfants qu'elle arrosait de larmes. Il est impossible de dire combien les instants qui s'écoulaient paraissaient longs à cette mère dont le cœur

était à la fois brisé par tant de douleurs . . Bien des fois elle se leva, et ouvrant la porte, elle regardait ; mais elle ne voyait que les ténèbres d'une nuit dont l'obscurité était encore augmentée par l'orage qui grondait. Elle prêtait l'oreille au moindre bruit qu'elle croyait entendre . . Enfin elle reconnut les pas de l'enfant si cher à son cœur. Il rentre, et cette fois-ci il apportait quelque nourriture. Mais il ne conta pas à sa mère avec quel mépris il avait été repoussé de bien des portes, quelles insultes il lui avait fallu recevoir partout. Il ne lui dit pas dans combien d'endroits on lui avait dit que ça ne convenait pas de donner du pain, qu'on avait tant de peine à gagner, pour nourrir un ivrogne avec ses paresseux d'enfants ; il ne lui dit pas quels affronts il avait reçus pour son amour ; et combien de fois il avait été forcé de se jeter aux genoux de ceux qui le repoussaient, en les conjurant de lui donner un petit morceau de pain pour sa mère et ses petites sœurs, qui mouraient de faim. Mais la fièvre mortelle qui colorait, de ses feux dévorants, la figure de son enfant, et les larges gouttes de sueur qui tombaient de son front, racontaient plus éloquemment qu'aucune voix, à cette mère infortunée, ce que son enfant avait souffert pour elle . . Ses forces étaient épuisées : il tombe sans connaissance entre ses bras. Aux premiers cris de douleur de cette pauvre femme, succède un long silence . . Puis revenant un peu à lui-même : " Ma mère, dit-il, prenez ma main, mettez-la sur votre " cœur . . Pourquoi pleurez-vous, ajouta-il après un " moment de repos, pourquoi pleurez-vous, ma mère ? " est-ce parce que aujourd'hui vous avez un enfant sur la " terre, et que demain il sera au ciel ? Pourquoi pleurez-" vous ? . . je m'en vais quitter ce monde si plein de " misères, ce monde où vous n'avez eu que du chagrin et " des soucis, pour ce ciel si beau dont nous avons si sou-" vent parlé tous les deux. Je n'ai plus qu'un moment " de vie : déjà je sens mes yeux qui se ferment à la " lumière. La mort a déjà la main sur moi ; je n'ai

" qu'un seul regret en quittant si jeune la vie : oh ! ma " mère, c'est d'être séparé de vous . . Ah ! si je pou- " vais vous amener avec moi ! mais j'espère que vous " allez bientôt me suivre . . " Les mots qu'il voulut encore prononcer étaient inintelligibles. Sa tête se pencha sur le sein de sa mère ; puis poussant un profond et dernier soupir, il laissa échapper son âme pour aller au ciel, jouir, comme il l'espérait, d'une meilleure vie. Et la mère trop infortunée tomba sans parole et sans force sur le cadavre inanimé de son enfant . .

Plusieurs heures s'étaient écoulées : et, sans connaissance, elle tenait toujours le corps de son fils entre ses bras ; on eût dit qu'elle était morte, et qu'elle aussi avait dit un éternel adieu aux peines et aux misères de cette vie. Tout d'un coup, la porte, poussée violemment, s'ouvre avec bruit, et un homme ivre rentre en chancelant . . Il regarde, d'un air stupide, autour de lui, comme pour connaître où il se trouve. A la fin il reconnaît sa femme ; et, s'élançant vers elle, il la saisit par le bras et la tire avec brutalité.

Un profond soupir qu'elle pousse fait connaître qu'elle revient à elle . . Puis l'apercevant, elle se lève, et lui montrant le cadavre de son enfant : " Le vois-tu, s'écria- " t-elle, le reconnais-tu ? sais-tu qui est celui qui a écrasé " cet enfant sous le poids des peines et des angoisses ? " sais-tu qui lui a donné en partage, dès son entrée dans " le monde, la pauvreté, la misère et la honte, et qui a " rempli la coupe de la vie de cet ange d'un fiel si amer " qu'il en a détourné les lèvres, et qu'il n'a pu en sup- " porter l'amertume ? Monstre ! ai-je besoin de le dire, " sais-tu qui a enfoncé le poignard dans le cœur de cet " enfant ? C'est un père ivrogne ! c'est toi qui as creusé " son tombeau, c'est toi qui m'as ôté mon enfant, c'est toi " qui as déchiré le cœur de la femme que tu avais fait ser- " ment de rendre heureuse ! . . "

Le malheureux père, stupéfait, ne pouvait prononcer une seule parole. Son ivresse s'était complètement passée

à la vue du triste spectacle qu'il avait devant les yeux. La voix de sa conscience lui faisait des reproches aussi mérités et encore plus forts que ceux de sa femme.

Pour apaiser ses remords et oublier son chagrin, il court à l'auberge voisine, et s'enivre ! . .

C. CHINIQUY (1).

1847

DERNIERS SOUPIRS

LA JEUNE FILLE

La nature est aimable au retour du printemps,
Flore embaume les lis et donne son encens
Aux guirlandes de roses.

Mon âme était soumise aux vives émotions,
Et le jour le plus beau me prêtait ses rayons.
Je voyais douces choses.

Quand la brise venait caresser mes cheveux,
Assise sous le hêtre, en regardant les cieux,
J'élevais ma pensée.

(1) M. Charles Chiniquy est né à Kamouraska, district de Québec, le 30 juillet 1809. Après avoir fait son cours d'études au collège de Nicolet, il fut ordonné prêtre le 21 septembre 1833 ; puis ayant été curé de Beauport et de Kamouraska, il entra chez les Pères Oblats, à Longueuil, et au bout de dix-huit mois il abandonna ces derniers religieux pour se livrer entièrement à la prédication de la tempérance dans l'usage des liquenrs enivrantes. Il a eu de beaux succès dans la cause dont il s'est fait l'ardent apôtre : à son appel des milliers de personnes se sont rangées sous son drapeau. Comme récompense de ses rudes travaux, les adeptes de la tempérance à Montréal lui présentèrent une médaille d'or, le 15 juillet 1849, et l'assemblée législative lui vota une somme de cinq cents louis. Il a publié un *Manuel de tempérance*, dont nous avons extrait quelques pages, afin de donner une idée du genre et du style de M. Chiniquy. Il collabora aux *Mélanges religieux* de 1846 à 1856. Son apostasie, en 1857, a profondément affligé tous les cœurs catholiques, l'a rendu tristement célèbre.

Et l'étoile du soir recevait mes désirs.
Tout me paraissait d'or. J'ai connu les plaisirs
Purs comme la rosée.

Hélas ! dans mon chemin tout parsemé de fleurs,
La vie était pour moi si pleine de douceurs . .
Je finis ma carrière.

De ce monde joyeux l'aspect le plus brillant
M'entraînait dans sa course et me laisse en mourant,
Mon Dieu ! la froide bière.

Ma beauté se flétrit qui parlait aux amours.
Il faut donc tout quitter et périr pour toujours . .
Mais la mort a des charmes.

Au chevet de mon lit veille la piété,
Qui me dit à genoux : pense à l'éternité !
Oh ! c'est ma mère en larmes.

Si ma faible existence a méconnu ta loi,
Mon cœur s'est repenti ; Seigneur, pardonne-moi,
J'adore ta parole . .

J'abandonne la terre et je meurs sans regrets,
Bénissant de mon Dieu les trop sages décrets . .
Mon âme au ciel s'envole.

CHS LÉVESQUE.

1847

LES BOISSONS SONT-ELLES BONNES EN QUELQUES CIRCONSTANCES ?

Le plus grand de tous les malheurs pour les peuples, comme pour les individus, est de croire *bien* ce qui est *mal*, et de considérer *bon* ce qui est *mauvais*. Voilà la cause de tous les crimes, voilà la source de toutes les misères de l'homme. Aussi, quand notre grand, notre éternel ennemi veut nous faire du mal, il lance un faux principe parmi nous ; il commence par tromper les intelligences : l'intelligence trompée a bientôt séduit le cœur, les fausses idées engendrent les mauvaises actions, et les crimes, les larmes et la désolation suivent de près. Ainsi l'homme aux noirs projets sort de sa maison pendant la

nuit profonde, il tient en sa main une torche. On dirait qu'il veut éclairer le voyageur, l'empêcher de s'égarer au milieu des ténèbres, mais non : depuis longtemps il nourrit la haine contre son ennemi, et cherche l'occasion de se venger. Il s'avance ; et le flambeau répand autour de lui une sombre lueur ; son cœur palpite d'une joie infernale, son œil brille comme celui du tigre qui s'élance sur sa victime. Il regarde : personne ne le voit, personne ne le soupçonne ; tout est dans le tranquille et mystérieux repos du sommeil. Mais un cri d'alarme se fait entendre : on accourt de tous côtés. C'est en vain que chacun cherche à arrêter l'incendie. La flamme dévorante s'élance au-dessus des toits avec fureur, et bientôt les toits s'écroulent avec fracas. Une épaisse et noire fumée s'élance, en roulant sur elle-même, jusqu'à la nue, et porte la consternation dans le cœur de ceux-là même qui semblent le plus à l'abri du danger.

Ainsi, dans cette vallée de larmes, l'homme qui marche comme à tâtons au milieu des ténèbres, prend souvent pour une lumière bienfaisante le flambeau qui n'est allumé que pour porter partout la désolation et la ruine. Il faudrait une plume trempée dans le sang et les larmes pour décrire tous les malheurs, tous les crimes secrets et publics, tous les péchés qu'a enfantés parmi nous la fatale croyance que les boissons étaient bonnes et qu'elles étaient un de ces mille dons que Dieu a faits à l'homme pour l'aider à soutenir ou à réparer ses forces. C'est sous ce faux principe que la mère en donne à son enfant malade ; que le journalier en prend au milieu de ses pénibles travaux; que le Canadien de tout état a cru jusqu'à présent n'avoir rien de mieux à offrir à l'ami où à l'hôte qui le visite, qu'un verre de boisson : c'est parce qu'on les croyait bonnes qu'on en prenait entre les repas et en tout temps. Nous ne craignons pas d'être contredit par personne en le proclamant : c'est à l'abri de cette fausse croyance, de ce faux principe, que le démon a entraîné dans l'abîme de l'ivrognerie une foule d'hommes

généreux qui semblaient, par leurs vertus, leurs connaissances et leur caractère, le plus à l'abri de ce malheur ; et qu'il a porté la honte et la misère hideuse dans tant de familles respectables qui, sans la boisson, seraient devenues heureuses et prospères. Mais de même que, dans la comparaison dont nous nous servions il n'y a qu'un instant, on aurait pu arrêter le plus funeste et le plus destructeur incendie, en éteignant le flambeau dont on avait cru apercevoir briller la lumière, ainsi on ne pourra détourner l'ivrognerie et les crimes que ce vice hideux traîne à sa suite, qu'en détruisant le faux principe que les boissons sont bonnes dans les mille et une circonstances où nous avions coutume d'en faire usage jusqu'à ce jour. Il faut prendre le mal à sa source, il faut frapper l'arbre à sa racine. Tant qu'on répétera et qu'on croira qu'elles sont bonnes dans toutes ces circonstances, elles seront recherchées, elles seront aimées ; car il est dans notre nature d'aimer ce qui est bon.

C. CHINIQUY.

1848

CHANT NATIONAL

Sur l'air du "CHANT DU DÉPART :" *La victoire en chantant, etc.*

Amis, d'un nonvel an nous saluons l'aurore :
Quels destins vient-elle éclairer ?
Comme au temps d'autrefois, reverrons-nous encore
Le bonheur assis au foyer,
L'abondance au sein des campagnes,
Les douces vertus au hameau,
Et l'horizon de nos montagnes
Briller des feux d'un jour plus beau ?
Héritiers d'un passé de gloire,
Soyons unis, et le destin,
Au temple où se grave l'histoire,
Inscrira le nom canadien ! } *Bis.*

Jadis de nos aïeux, sous les drapeaux de France,
Le bras repoussa l'étranger :

Tel qu'au sein des autans lorsque l'aigle s'élance,
L'aiglon protège l'aire altier.
Du devoir esclaves dociles,
Plus tard, sous un sceptre nouveau,
Au champ d'honneur, loin de nos villes,
Leur sang acheta le repos.
Héritiers, etc., etc.

Mais des fronts couronnés la douce gratitude,
Hélas ! n'est plus une vertu :
Bientôt le front vainqueur subit un joug plus rude ;
L'heure des dangers n'était plus.
Dès lors une race rivale,
Du pouvoir séides constants,
Par l'injustice et la cabale,
Insulte à nos droits impuissants.
Héritiers, etc., etc.

Des tyrans, ici-bas, le règne est éphémère :
Le jour viendra ; le peuple attend :
D'outrages, de mépris, il repaît sa colère ;
La digue enfin cède au torrent.
Après les sombres jours d'orage,
Au ciel brille un feu plus serein :
Amis, espérons ; du courage !
Dieu garde un heureux lendemain !
Héritiers, etc., etc.

MARC-AURÈLE PLAMONDON.

1848

L'ORPHELINE À SON BERCEAU

Adieu, mon berceau, berceau que j'aime tant ; toi qui me reçus à l'aube de la vie, si frêle, si petite qu'un souffle pouvait m'éteindre, adieu.

Au sortir d'un pur baptême, dans ton sein on me mit, comme dans un cristal une fleur naissante ; j'ouvris à peine les yeux que pour les refermer et me rendre au sommeil, tout bas tu *chantais*.

Ta musique était douce, telle que les enfants l'aiment à cette heure première ; et joyeux, tu me dis : petite, dors, la Vierge et les anges veillent sur toi.

Que de jours et de nuits furent ainsi dépensés ; jamais d'impatience, tu ne savais te plaindre ; le berceau n'a-t-il pas, pour la pauvre orpheline, l'amour d'une mère ?

Plus d'un songe volage. bonheur de l'enfance, sur ton soyeux duvet candidement je fis, plus d'un soupir aussi, sous tes blanches couvertures, mes lèvres colorées exhalèrent.

Tu fus aussi témoin de ces petits dépits qu'à l'âge de la faiblesse on veut bien pardonner ; de ces larmes sans souffrance qui brillent comme des perles, et de ces gais transports partis d'un jeune cœur.

Oh ! j'aimais à te voir toujours si bien paré ; tu le savais aussi, coquin berceau ! une frange couleur de neige, quelques rosettes de plus semblaient te rendre fier ! moi, j'avais du plaisir.

Tu te réjouissais de même, si la main nourricière à ma blonde chevelure donnait un suave parfum ! si dans un jour de fête, comme un lis argenté, ma robe avait de la splendeur.

Vois-tu, mon berceau, nous étions l'un pour l'autre, toi le parterre mouvant où a crû l'innocence ; moi, la rose que tu as fait fleurir.

Maintenant, je suis grande à trois ans et demi ; je le dis glorieuse ! ton cadre est trop étroit, il faut nous séparer ; l'oiseau devenu fort ne laisse-t-il pas son nid ?

Ne va pas t'attrister, ça serait peine perdue ; encore si tu pouvais prendre de l'ampleur. Tu ne seras pas seul, à ma place reposera mon jouet le plus cher : ma poupée.

Jolie poupée ! oh ! plus sage que moi, ses cris n'ont point d'écho, tu ne veilleras plus; elle dort toujours sans jamais s'inquiéter, ni des ris, ni des pleurs.

Adieu, mon berceau, berceau que j'aime tant ; toi qui me reçus à l'aube de la vie, si frêle, si petite qu'un souffle pouvait m'éteindre, adieu.

CHS LÉVESQUE.

1848

LA FÊTE DU PEUPLE

Femmes de mon pays,
Blondes et brunes filles
Aux flottantes mantilles,
Hommes aux fronts amis,
Venez ! la fête est belle,
Splendide, solennelle,
C'est la fête dn peuple ! et nous sommes ses fils !

Quand il veut d'une fête,
Le peuple ceint sa tête,
Ses épaules, ses reins ;
L'érable est sa couronne ;
L'écharpe qu'il se donne,
Quoique noble, rayonne
Moins que sa gaîté franche et ses regards sereins !

C'est la fête du peuple ! accourez-y, nos maîtres !
Vous qui pour son suffrage avez tendu la main !
C'est la fête du peuple ! allez ! que vos fenêtres
De leurs riches pavois ombragent son chemin !

Cette bannière qui déploie
Nos couleurs sur l'or et la soie
N'est-elle pas bien belle à voir ?
Dirait-on pas que cette brise
Qui fait ployer sa lance grise
Anime son beau castor noir !

Amis ! j'ai vu de douces choses,
Des filles, des perles, des roses,
Mais pour se contenter, il faut
Voir ce navire aux pleines voiles,
Qui s'élance vers les étoiles,
Disant : "Je voguerai plus haut !"

Quand il a déroulé les plis de ses bannières,
Quand le parvis du temple a brui sous son pied,
Le peuple était sublime ! . . Oh ! j'aime les prières
Et les chants de ce temple où tout homme s'assied !

C'est la fête du peuple ! et son mâle génie,
Après les durs labeurs demande les plaisirs ;

Il lui faut des festins, des bals, de l'harmonie :
Les parfums du banquet apaisent ses désirs !

Blondes et brunes filles,
Femmes de mon pays
Aux flottantes mantilles,
Hommes aux fronts amis,
Venez ! la fête est belle,
Splendide, solennelle,
C'est la fête du peuple ! et nous sommes ses fils !

J. LENOIR.

1848

COURS DE CHIMIE

DISCOURS D'INTRODUCTION

MESSIEURS,—Les sciences humaines se divisent en deux grandes branches : les sciences "exactes," et les sciences "naturelles," qui d'abord pour l'étude sont distinctes, mais qui se prêtent enfin un tel appui par suite de la multiplication extraordinaire de leurs applications, qu'elles finissent par se confondre et à ne pouvoir se bien embrasser les unes sans les autres.

Les sciences exactes ont pour objet l'étude des quantités, et pour fondement l'arithmétique et la géométrie.

Les sciences naturelles ont pour but l'étude des corps, leur histoire, leur classification, leurs propriétés. Elles se subdivisent elles-mêmes en deux branches considérables : la "physique" et la "chimie." La physique qui, à proprement parler, comprend l'étude des phénomènes de la nature, embrasse tous les faits qui peuvent s'offrir à notre attention, et par conséquent l'étude d'une foule de branches dont chacune serait assez vaste pour occuper les facultés d'un homme d'une haute intelligence, puisqu'elle renfermerait l'astronomie, l'histoire naturelle, la mécanique, l'hydrostatique, la botanique, l'acoustique, l'optique et la minéralogie. Mais afin de simplifier, de régula-

riser, et par conséquent, de faciliter l'examen des diverses branches des connaissances humaines, il a été convenu de restreindre la physique aux connaissances générales des propriérés des corps pris dans leur entier et comme ils s'offrent à nous dans la nature, et de laisser l'étude des principes élémentaires des corps à la chimie, vaste science qui pénètre dans l'intérieur même des substances pour y observer, y découvrir les lois selon lesquelles leurs molécules, c'est-à-dires les atomes infiniment petits qui les composent, agissent les uns sur les autres à des distances plus ou moins rapprochées ; pour y étudier les combinaisons ou les séparations qui résultent de la tendance générale de ces molécules ou atomes à s'unir, et les modifications que les diverses circonstances capables de les écarter ou de les rapprocher, apportent à cette tendance,

La chimie est donc une science presque toute d'expérience, qui a été créée, comme la plupart des autres branches des connaissances humaines, par l'observation accumulée des faits souvent accidentels mais raisonnés, comparés, calculés et habilement groupés par les génies d'élite de toutes les nations.

La chimie, qui est la science dont j'ai à vous exposer, dans le cours que nous commençons aujourd'hui, tous les développements et les détails, a pris naissance dans les temps les plus reculés, sans pourtant que des travaux suffisamment bien classés ou assez exactement notés dans leur ensemble aient pu la mettre, avant le milieu ou la fin du dernier siècle, sur un pied comparable à celui qu'elle occupe aujourd'hui. Dès que les hommes se sont occupés d'arts, de manufactures ; dès qu'ils ont tiré des métaux du sein de la terre pour les préparer et les façonner à divers usages, dès qu'ils ont recueilli pour les combiner ensemble et les séparer des substances empruntées aux végétaux, aux minéraux ou aux êtres vivants, soit pour se guérir de leurs maux ou s'en garantir, soit pour soulager leurs souffrances, soit afin de pourvoir à leur subsistance, à leur vêtement, ou pour augmenter

enfin leur somme de bien-être, les hommes, sans s'en douter, ont posé les bases de la magnifique science dont l'étude va nous occuper exclusivement. Le hasard souvent, quelquefois le raisonnement leur ont fait découvrir des propriétés particulières des corps et des combinaisons qui n'existaient point ou ne semblaient pas exister dans la nature. Les faits isolés ont été transmis par tradition, par imitation, d'âge en âge, puis recueillis quoique sans système raisonnable jusqu'au moment où des philosophes observateurs et avides de pénétrer dans les secrets de la création ont appelé à leur secours des expériences souvent répétées, puis le calcul et enfin la discussion qui a fait jaillir de presque toutes les parties du monde à la fois sinon la vérité toute entière sur les lois de la nature, du moins une grande somme de connaissances exactes qui ne pourront plus se perdre désormais, et auxquelles tous les jours verront et voient déjà s'ajouter des faits de plus en plus surprenants et précieux dont l'humanité devra de jour en jour tirer des avantages qu'on ne saurait nullement prévoir ni soupçonner aujourd'hui, mais que l'on doit pressentir si l'on réfléchit que la chimie a donné aux hommes, depuis à peine le commencement du siècle dont nous n'avons pas encore vu la moitié, les machines à vapeur appliquées à la navigation et à la locomotion terrestre, l'éclairage au gaz pour nos rues, nos maisons et les récifs de nos rivages, une foule de préparations utiles et nouvelles dans les arts, le télégraphe électrique, la lampe de sûreté qui permet au mineur de descendre sans danger dans les entrailles de la terre pour y chercher des métaux de toutes espèces et des combustibles plus actifs et moins coûteux que ceux du règne végétal : des procédés plus faciles et plus sains pour les manufactures. Mais là ne se borne pas le rôle utile et important de cette science, car c'est encore elle qui a donné aux sciences médicales une impulsion nouvelle et une certitude qu'elles n'avaient pas auparavant, soit par des substances jusqu'alors inconnues, soit par la démonstration exacte des

effets constants ou probables sur le système organique de celles qu'on employait auparavant sans s'en rendre compte ; c'est la chimie qui fournit au médecin les substances qui doivent arrêter les ravages des poisons les plus violents, ou, s'il est trop tard, c'est elle qui fournit à la société offensée les moyens de signaler les matières vénéneuses d'une manière assez sûre à la fois pour ne permettre ni dangereuse hésitation pour l'accusé innocent, ni doute pour les juges sur le coupable ; c'est elle aussi qui par l'analyse offre au capitaliste le moyen de connaître d'avance et avec une exactitude mathématique les résultats d'une exploitation nouvelle ; enfin c'est aux recherches spéciales des chimistes que l'on doit de voir réduire en principes sûrs et constants l'art de l'agriculture qui, jusqu'à ces dernières années, en était un de pure imitation, sans autres données que celles du hasard ou d'observations d'une application plus difficile certainement en réalité que l'étude même de la chimie toute entière telle qu'on la trouve aujourd'hui dans les traités innombrables de cette science que fournit presque chaque jour la presse de tous les pays, dans toutes les langues et à la portée de toutes les intelligences.

Messieurs, un léger coup d'œil sur les temps antiques ne sera pas sans un utile enseignement. Les anciens qui étaient si avancés sous tant de rapports, qui nous ont laissé tant de magnifiques vestiges de leur grandeur et de l'état avancé de leurs connaissances, ne portaient pas de chemises, pas de souliers, n'avaient pas de vitres à leurs habitations ; ils ne connaissaient ni le sucre, ni le café, ni les assaisonnements de la nourriture qui font de l'alimentation un plaisir. Ces fiers conquérants du monde qui traînaient à leur char tant de rois et d'esclaves enchaînés, allaient nu-pieds dans la boue et rentraient avant la nuit dans leurs palais enrichis de sculptures magnifiques où, lorsque l'atmosphère se refroidissait, ils grelotaient tristement dans l'obscurité ou à la lueur vacillante d'une lampe ou de flambeaux sales et fumeux. Aujourd'hui

le plus humble de nos artisans ou de nos agriculteurs brave confortablement l'intempérie des saisons dans une maison qui n'a pas de riches ornements, de marbres ou d'arabesques élégamment sculptés, mais où les rayons du soleil pénètrent en abondance sans que l'air humide ou le froid du dehors puisse s'y introduire en même temps. Il peut, s'il le désire et au moyen d'une simple chandelle que les anciens ne connaissaient même pas, doubler son existence et continuer, après la disparition de l'astre de lumière, les récréations ou les travaux de la journée. Alexandre le Grand, César même n'avaient pas de souliers. Cette simple comparaison doit nous démontrer que les progrès dus aux sciences tendent à augmenter tous les jours la somme de bien-être de chacun des hommes et amener autant que possible, humainement, la réalisation des magnifiques espérances des philanthropes qui eux ont pris pour devise : Égalité, fraternité.

Je disais, il y a un instant, que les hommes ont, dès les temps les plus reculés, posé, sans s'en douter peut-être, les bases de la science qui va nous occuper. Il est certain que si les anciens, qui avaient des connaissances vastes sur l'application de diverses propriétés des corps, ne semblent pas les avoir réduites en système pour en faciliter l'étude ou pour les perpétuer, ils possédaient une vaste somme de savoir et de faits utiles. Ainsi on trouve que les manuscrits antiques sont tous écrits avec une encre indestructible, avec le noir de fumée, et nul de leurs auteurs n'en fait mention, bien qu'il soit établi qu'ils connaissaient cette propriété du charbon puisqu'ils avaient la précaution de faire calciner les extrémités des pieux qu'ils employaient aux ponts, aux jetées et à des pilotis dont on retrouve de nos jours des restes bien conservés. La préparation des couleurs dont on se sert en peinture demande déjà des connaissances pratiques fort avancées ; l'art des modernes en ce genre s'est presque autant occupé à retrouver les substances employées par les anciens qu'à en découvrir de nouvelles. Les fraîches et vives couleurs

des peintures retrouvées sous les cendres et la lave de Pompéïa et d'Herculanum, ou ensevelis depuis dans les tombeaux égyptiens, la conservation même des momies, les monuments grandioses dont on retrouve les ruines magnifiques dans l'Orient, où des matériaux énormes devant lesquels nos ingénieurs hésiteraient peut-être aujourd'hui, ont été employés, et dont l'extraction, le transport à des distances considérables, la préparation, indiquent une somme immense de connaissances exactes et précieuses, d'autant plus surprenantes que peu de personnes pouvaient alors y prendre part. Tout cela nous démontre que les anciens possédaient d'innombrables procédés, résultat de longs siècles de patientes et judicieuses observations, mais dont les causes immédiates ou premières leur échappaient ou n'avaient pu être approfondies faute d'instruments convenables. Une grande partie des connaissances utiles de la chimie ont pu exister auparavant, mais éparses parmi les savants ou les philosophes qui ne les communiquaient mystérieusement qu'à leurs disciples ; parmi les artisans, la plupart esclaves, qui en conservaient avec soin le secret ; enfin parmi les prêtres de l'antiquité qui, pour prouver aux masses ignorantes la divinité de leur mission, l'étendue de leurs pouvoirs surhumains, avaient recours à des miracles fondés sur de grossières illusions dont ne s'effraieraient ou ne s'amuseraient pas aujourd'hui les enfanss de nos campagnes les plus reculées.

Les premiers travaux un peu suivis sur la composition des corps et sur leurs propriétés sont dus aux alchimistes des trois ou quatre derniers siècles.

C'est ici le lieu de vous expliquer ce que c'étaient que les alchimistes, genre de savants qui a rendu, sans le vouloir probablement, de grands services à la science, qu'ils pratiquaient par égoïsme, par amour des richesses plutôt que pour satisfaire la noble passion des connaissances et de faire faire un pas à l'esprit humain.

Il n'y a pas encore bien longtemps, les philosophes

pensaient que les différents métaux connus alors n'étaient qu'autant de modifications plus ou moins impures de l'or. Ils les avaient classés, d'aprés ces idées, en métaux nobles et en métaux vils. L'or, métal noble par excellence, était le roi des autres substances métalliques. Le titre de cette monarchie métallurgique provenait de la propriété qu'il possédait seul avec l'argent, métal noble au second degré, de ne pas se ternir à l'air, c'est-à-dire, comme nous l'apprend et nous le démontre la science aujourd'hui, de ne pas se laisser facilement pénétrer par une partie de l'air atmosphérique, de ne pas se rouiller, comme on dit vulgairement, de ne pas s'oxyder, comme on le dit dans le langage scientifique. Les métaux nobles ou parfaits étaient : l'or, l'argent. Les métaux vils ou impurs étaient : le mercure, le plomb, le fer, etc. Partant de ce principe que l'or était un métal pur, que le cuivre, le fer, l'étain étaient des métaux impurs susceptibles d'être ramenés à l'état noble, c'est-à-dire, changés en or par une suite d'opérations, de refontes, de combinaisons, d'alliages et de séparations, les alchimistes se livrèrent à une foule de recherches minutieuses et conduites quelquefois avec beaucoup d'habileté et de patience, pour trouver le grand œuvre, la pierre philosophale, c'est-à-dire, la substance douée de la propriété d'épurer les métaux et de les transmuter en or. Les mêmes savants de ces siècles d'ignorance recherchaient en même temps que la pierre philosophale l'exilir de vie, qui devait guérir de tous les maux et même rendre immortels les heureux possesseurs de ce secret, que la divinité ne cédera sans doute jamais à ses créatures.

On se doute bien que ni l'exilir de vie ni la pierre philosophale ne se rencontrèrent au fond des alambics ni des creusets de ces avides expérimentateurs, parmi lesquels on doit compter, comme on peut bien s'en douter, un grand nombre de fourbes, mais aussi quelques philosophes consciencieux et observateurs.

S'ils ne découvrirent ni le moyen de s'enrichir, ni celui

de vivre à perpétuité, on leur doit par compensation une foule de découvertes utiles. C'est à leurs recherches que l'on peut attribuer presque toutes les préparations pharmaceutiques où entrent des métaux. C'est l'un d'eux qui a découvert le phosphore, substance élémentaire qui joue un si grand rôle dans le règne animal. C'est à leurs recherches qu'on a dû les meilleures méthodes d'extraire plusieurs métaux de leur minerai ; et la découverte même de quelques-uns de ceux qui ont reçu aujourd'hui de nombreuses applications, celle du zinc par exemple, est due à Paracelse, qui était le chef des alchimistes du seizième siècle. Cet homme, illustre du reste par ses travaux, se vantait tout haut de porter dans le fourreau de son épée le remède universel qui devait le soustraire à la mort. Il était, comme on peut le croire, l'objet de l'admiration de ses disciples, qui travaillaient avec ardeur à chercher son secret. Ils sacrifiaient à l'envi leur temps, leurs veilles, leur santé et leur fortune à mille tentatives diverses qui ne réussissaient point, mais qu'ils recommençaient toujours avec une persévérance et des espérances nouvelles. Les uns inventaient des fourneaux où le feu était entretenu pendant des années entières ; d'autres imaginaient des alambics de figures fantastiques, sous forme de griffons, de dragons, de phénix, de serpents, etc. Tous se vantaient d'être sur le point d'atteindre leur but, la découverte du secret précieux de Paracelse, qui ne le voulait communiquer à personne, de crainte, disait-il, que la terre ne pût bientôt plus suffire à ses habitants et que lui-même ne vînt à mourir de faim par suite de sa propre découverte . . Ils en étaient là lorsqu'ils apprirent tout à coup la mort soudaine de Paracelse qu'une courte maladie, aidée peut-être de son remède, emporta à l'âge de quarante-huit ans !

Eh bien ! cette déconfiture n'arrêta point les alchimistes, et ils continuèrent leurs recherches quoique avec moins de bruit et de vanterie, se contentant, après s'être ruinés eux-mêmes, de faire des dupes parmi les princes et

les riches ignorants, auxquels ils vendaient bien cher le secret prétendu de faire de l'or. On trouve par exemple dans l'histoire de l'alchimie, sur laquelle je ne me suis étendu autant que pour vous faire connaître les commencements de la belle et utile science qui en est découlée en quelque sorte, on trouve, dis-je, le fait d'un prince qui paya de toute sa fortune un morceau d'une substance nouvelle au moyen de laquelle il pouvait transformer le plomb en or en prononçant quelques mots cabalistiques et en la faisant chauffer dans un creuset et la remuant avec une baguette. Cette substance précieuse n'était rien autre chose qu'un sel volatil comme le sel ammoniac, et la baguette de fer creux renfermait un amalgame d'or et de mercure, lequel descendait par de petites ouvertures dans le creuset. Le plomb s'oxydait et était enlevé sous forme de crasse au moyen d'un écumoir, le mercure se vaporisait par la chaleur, et l'or pur et brillant restait au fond du vase, à la grande joie du prince, qui se croyait déjà maître du reste de l'univers, lorsque, peu de temps après son acquisition, il chercha en vain, pour le consulter, le savant qui avait jugé prudent de se rendre en pays étranger. Le bon prince voulait le consulter sur une chose qui commençait à l'inquiéter . . Depuis quelques jours le plomb disparaissait bien comme auparavant du creuset, mais, comme on peut s'en douter, il n'y restait plus rien.

Cet alchimiste est le seul qui ait trouvé la fortune pour lui-même en cherchant le moyen de faire de l'or ; mais le bon prince, dont je ne me rappelle plus le nom, n'est pas le seul qui s'y soit ruiné.

Il ne faudrait point croire pourtant, d'après ce que je viens de dire, que la science se soit bornée jusque-là à des recherches du genre de celles que je viens de mentionner ; mais, comme je l'ai déjà expliqué, les connaissances chimiques proprement dites se composaient d'une foule de faits curieux ou utiles, mais rien n'était coordonné ; le défaut d'instruments suffisamment délicats pour bien suivre des expériences et en tirer des conclusions

rigoureuses. et l'habitude pédantesque des anciennes écoles qui voulaient tout réduire au simple raisonnement métaphysique, sans égard aux faits sur lesquels doit se fonder toute théorie scientifique, durent empêcher des hommes d'un génie supérieur de faire faire aux sciences naturelles des progrès aussi rapides que ceux qu'a faits la chimie depuis les cinquante dernières années. Pour ne citer qu'un exemple frappant de ce que peut le genre humain, et en même temps aussi, combien le génie le plus vaste, le plus lucide, le plus puissant est arrêté s'il n'a pas l'avantage de l'expérimentation, je rappellerai qu'à une époque bien rapprochée de nous, Newton, ce grand homme qui par le calcul et le raisonnement découvrit les lois qui retiennent les astres dans l'espace et les font se mouvoir avec une admirable régularité, ignorait la composition de l'eau ; mais il avait déclaré que sa propriété de réfracter les rayons solaires devait faire présumer que cette substance était ou renfermait un combustible. Les découvertes de Lavoisier, de Fourcroy, de Vauquelin, de Cavendish, qui, de 1780 à 1785, décomposèrent de l'eau et la recomposèrent de toutes pièces, vinrent établir l'exactitude de l'hypothèse de Newton, puisqu'ils démontrèrent par une double preuve que l'eau se compose du gaz hydrogène, l'un des corps les plus combustibles de la nature, et du gaz oxygène, dont le rôle principal est d'entretenir la vie et la combustion !

L'hypothèse de Newton nous donne la mesure de la puissance de l'esprit humain ; les découvertes des chimistes dont j'ai cité les noms nous montrent ce que peut espérer aussi l'esprit humain armé des moyens d'interroger les secrets de la création par l'expérience et le calcul.

Avant d'entrer dans le développement de la science chimique, dont je devrai vous faire l'exposé dans le cours de nos leçons, je vous dois un court résumé de son histoire et, pour terminer notre première séance, l'énumération de ses applications utiles.

Si les anciens, dès la plus haute antiquité, connaissaient

une foule de propriétés des corps qu'ils appliquaient à des usages utiles, ce n'est que vers le huitième siècle de notre ère qu'on trouve quelques notions exactes sur l'état des connaissances chimiques. C'est vers ce temps que vécut le célèbre Geber, fondateur de l'école des chimistes arabes qui recherchaient, comme les alchimistes plus modernes dont je vous ai parlé, la pierre philosophale. C'est à cette époque, à peu près, qu'on attribue la découverte de l'art de la distillation, dont je vous entretiendrai assez longuement dans l'une de nos prochaines leçons. Les Arabes la cultivaient seuls alors. Rhazès, Avicenne, Mesne, Averroès ont laissé des noms célèbres.

Les connaissances chimiques des Arabes pénétrèrent en Europe dans le douzième siècle. Les Maures d'Espagne les apportèrent d'Afrique en 1150. Le moine anglais Roger Bacon (vers 1230), est le premier chimiste que les chrétiens d'Occident aient eu. On trouve dans ses ouvrages l'indication d'une foule de procédés dont la découverte a été regardée longtemps comme d'origine moderne. La poudre à canon y est décrite dans sa composition sous forme énigmatique, et dans ses effets avec une grande exagération.

Albert de Boldstadt, né en Souabe en 1205, a laissé une réputation égale presque à celle de Bacon, sous le nom d'Albert le Grand.

Arnauld de Villeneuve et Raymond Zulle, son élève, s'illustrèrent par les progrès qu'ils ont fait faire à la science. Jean de Meung, auteur du roman de la Rose, l'un des plus anciens monuments de la langue française, était un alchimiste de grande célébrité. Il vivait au commencement du quinzième siècle, en même temps que Paracelse, dont je vous ai déjà parlé, que Riplée, que Basile Valentin.

Après eux, la secte des philosophalistes, c'est-à-dire, de ceux qui recherchaient la pierre philosophale, s'efface peu à peu. Leurs successeurs, qui furent Van Helmont, Cassius, Libavius, Glauber, Agricola, Palissy, entrèrent

dans une voie meilleure et enrichirent la science de produits nouveaux et utiles.

Dès 1630, Jean Roy, médecin du Périgord, reconnut que l'augmentation du poids des métaux combustibles calcinés au contact de l'air, tenait au "mélange de l'air espaissi."

Nicolas Lefebvre fut le premier professeur de chimie en France ; il enseignait au jardin des Plantes sous Louis XIV. Glazer et Lémery lui succédèrent et s'acquirent de la célébrité.

Après Homberg, qui vécut dans le même temps, vinrent Bécher, puis Stahl (d'Anspach), qui s'acquit une juste renommée par sa théorie du phlogistique, qui, quoique fausse, était un progrès par la portée qu'elle eut et qu'elle imprima à d'autres hypothèses que l'expérience vint appuyer.

Scheele, né à Stralsund en 1742, Priestley, né dans le Yorkshire en 1733, et surtout Lavoisier, dont le premier mémoire parut en 1770, renouvelèrent la chimie vers la fin du siècle dernier. C'est à Priestley qu'est due la découverte de l'oxygène ; mais c'est à l'illustre et infortuné Lavoisier que revient l'honneur d'avoir démontré l'immense importance de ce corps, et d'avoir détrôné le phlogistique. C'est lui qu'on doit regarder comme le véritable auteur de la belle nomenclature dont la France a doté le monde savant.

Guyton de Morveau, Geoffroy, Proust, Berthollet, Fourcroy ont contribué à la gloire de l'école française si justement célèbre et à l'avancement de la science.

Dalton, Davy, Farady et une foule d'autres ont aussi contribué à la gloire de l'Angleterre. C'est au premier qu'est due l'idée du système atomique ; c'est le second qui a fait connaître, à l'aide de la pile voltaïque, un si grand nombre de corps simples nouveaux, entre autres, le potassium et le sodium, singuliers métaux qui s'enflamment lorsqu'on les projette à la surface de l'eau.

Les Allemands Wenzel et Richter jetèrent, de 1777 à 1792, les premières bases de la théorie des équivalents.

Enfin, les découvertes de MM. Liebig, Gustave, Rose, Vœhler et surtout de l'illustre Berzélius, en Suède, ont notablement augmenté les domaines de la science et l'ont portée, avec les Pelouse, les Orfila,les Sténard, les Dumas en France, les Thompson, les Graham en Angleterre, les Hare dans l'Amérique, au degré de perfectionnement qu'elle a atteint aujourd'hui, et qui pourtant promet tant de découvertes intéressantes et utiles pour l'avenir.

Après avoir cité les hommes à qui la science est redevable de ses progrès, il convient d'énumérer les applications principales pour lesquelles les arts et l'humanité sont redevables à la science ; cela nous démontrera que l'utilité de son étude n'est restreinte à aucune classe particulière des membres de la société, mais que tous sans exception en peuvent retirer quelque avantage ou satisfaire une noble curiosité.

L'admirateur de la nature découvre tous les jours, à l'aide de la chimie, de nouveaux sujets d'étude, d'étonnement, d'adoration pour l'auteur de toutes choses. Les objets les plus petits, les plus négligés, lui apparaissent tout à coup sous un jour nouveau plein d'intérêt. Des animalcules invisibles ne sont plus des accidents inutiles ou inexplicables dans la création, mais des ouvriers innombrables obéissant à une volonté suprême pour accomplir une œuvre merveilleuse que le génie de l'homme, accumulé d'âge en âge et à jamais, ne saurait comprendre toute entière, bien que de jour en jour il en lise quelque page nouvelle. C'est la chimie qui a montré à l'homme que des amas énormes de minerai de fer, accumulés pendant des siècles, ne sont que les carapaces de petits êtres animés jadis et vivant au milieu des courants d'eau qui les entraînent dans le sol pour le féconder. C'est elle qui explique au physiologiste le phénomène de la respiration et qui lui montre comment, par une admirable loi de l'atmosphère qui nous entoure, les poumons,

véritable fournaise où se brûle du charbon comme dans les poèles de nos demeures, y trouvent plus de chaleur en hiver qu'en été, pour compenser celle que perd le corps humain en plus grande abondance dans la première de ces saisons. C'est la chimie qui suit pas à pas dans l'air, dans l'eau, dans la terre, dans les plantes, les substances, les fluides presque insaisissables qui servent à la nourriture, à la charpente, à la vie, à la force des animaux. C'est cette science qui nous déroule le spectacle plein de grandeur que la nature nous offre dans la sublime simplicité de ses moyens. C'est elle, par exemple, qui nous montre l'eau des pluies, chargée de l'acide carbonique de l'air, tombant sur nos collines calcaires où elle se charge de carbonate de chaux qu'elle verse en ruisseaux innombrables dans le Saint-Laurent, qui le porte à l'Océan où des animaux microscopiques s'en emparent pour construire leurs imperceptibles demeures, dont des millions ajoutés les uns aux autres forment ces rochers de corail qui serviront de base aux empires qui se préparent ainsi, à la voix de Dieu, pour l'avenir de l'humanité. Enfin, c'est la chimie encore qui nous montre comment, dès que l'homme ou les animaux ont fourni leur carrière et que la vie qui les animait a cessé, les éléments qui composaient leurs muscles, leurs os, leurs nerfs, leur sang, et qui étaient demeurés assujettis à la force vitale, reprennent tout à coup une sorte d'activité pour se séparer et aller animer de nouveaux êtres ; la fermentation s'établit, les gaz emprisonnés se répandent au loin dans l'atmosphère, tandis qu'une mouche vient pondre ses œufs ; il en naît des milliers de larves qui, repues de sang, de chair, se métamorphosent, prennent des ailes à leur tour et portent encore en tous sens les matières dont elles se sont emparées.

Je pourrais m'étendre à l'infini sur les merveilles dont la science que j'ai entrepris d'étudier avec vous nous déroule le magnifique tableau et dont la simple énumération nous pourrait occuper bien longtemps encore ; je me con-

tenterai de faire observer que si le philosophe peut en tirer d'intéressants sujets de réflexion, les hommes dont la vie doit être activement employée aux professions libérales, comme celui qui se destine à l'exercice des métiers les plus humbles, doivent encore chercher là les connaissances qui leur sont le plus nécessaires. L'agriculteur, le peintre, le forgeron, le ferblantier, l'ouvrier imprimeur, le graveur, le tanneur, le teinturier, le potier, le verrier ne peuvent faire, avec un succès constant, une seule opération dans leur art respectif sans une connaissance des principes généraux et de l'application de quelque partie de la chimie.

Aux médecins elle est indispensable pour comprendre l'effet et la préparation des médicaments. Les avocats, à qui sont confiés tant d'intérêts divers, ne sauraient ignorer une science qui est appelée si fréquemment devant les tribunaux pour y signaler des falsifications d'objets de commerce, ou des substances délétères employées à des crimes. Un avocat chimiste sauva la vie d'un accusé, vers le commencement de ce siècle, en prouvant que l'analyse à laquelle avaient eu recours les docteurs-jurés pour reconnaître la présence supposée d'un poison, n'était pas concluante, et que des substances alimentaires fournissaient, sous l'action des réactifs employés, des signes et des produits semblables. Cet homme non seulement sauva la vie d'un innocent, mais, en faisant abandonner un système vicieux d'analyse, il rendit service à la société toute entière.

Enfin, il n'est pas jusqu'à la mère de famille, la ménagère, la cuisinière qui n'aient d'utiles leçons à tirer d'une connaissance des notions élémentaires de la chimie, qui indiquera, par exemple, que la magnifique couleur verte donnée aux cornichons des magasins et dont elle envie la recette, leur vient d'une substance vénéneuse, le vert-de-gris ; qui lui fait aisément reconnaître si la toile qui la tente par sa fermeté, la doit à l'épaisseur de son tissu ou à l'empois qui lui sert d'apprêt ; qui lui montre pourquoi

il est dangereux, bien qu'on ne le fasse que trop souvent, de préparer des gelées, des confitures ou des assaisonnements dans des vases de cuivre ; qui lui indiquera enfin les conditions essentielles à la fermentation si elle veut composer elle-même des breuvages purs et salutaires.

Tel est, messieurs, le court aperçu des avantages que peut procurer la science dont nous allons étudier ensemble les principes et les principales applications à la médecine, aux arts et aux manufactures. J'espère que vous m'accorderez votre indulgence, votre aide et même quelquefois, s'il est nécessaire, vos suggestions dans un enseignement qui, pour être nouveau pour moi, n'en pourra pas être moins efficace pour vous, car, éprouvant le désir d'apprendre moi-même des principes ou des faits nouveaux, je devrai le plus insister sur ceux qui m'auront paru les plus obscurs, et cela devra nécessairement m'entraîner à des développements et à des expériences sur lesquels des professeurs plus savants eussent passé à la légère. En un mot, messieurs, l'espoir de vous apprendre beaucoup, ne naît pas de ce que je crois savoir beaucoup, mais de ce que je veux moi-même beaucoup apprendre. Aidés des auteurs les plus renommés de la France et de l'Angleterre, et d'un laboratoire qui, pour n'être pas vaste, suffira, je l'espère ; aidés d'un mutuel concours, d'un double zèle et d'une mutuelle indulgence réclamée pour moi et, par conséquent, offerte par vous, nous avons tout lieu d'espérer que les débuts et les premiers résultats de l'école de médecine de Québec ne seront pas inférieurs à ceux des institutions aujourd'hui les plus prospères.

N. AUBIN.

1848

DAYELLE

ORIENTALE

L'âme triste est pareille
Au doux ciel de la nuit,
Quand l'astre, qui sommeille,
De la voûte vermeille
A fait tomber la nuit !

LAMARTINE.

Douce brise du soir, haleine parfumée,
Qu'exhale, en expirant, le vaste sein du jour,
Ah ! puisses-tu bientôt, sur la couche embaumée
Où Dayelle s'agite (oh ! je l'ai tant aimée !),
Porter à son oreille un mot de mon amour !

Allah ! je n'ai plus rien qu'un chétif dromadaire !
Un fakir, l'autre jour, m'a ravi mon caftan !
Une Circassienne, achetée au vieux Caire,
A tué ma cavale ! . . Et je suis solitaire,
Comme un des noirs muets du sérail du sultan !

Car, voyez-vous, c'est-elle ! une odalisque pâle,
Dont l'œil noir étincelle au milieu de ses pleurs,
C'est elle qui voulut que ma rouge cavale,
A force de courir, devînt, comme l'opale,
Blanche sous son écume et pleine de douleurs !

Que la tente où parfois tu vas dormir, ma belle,
Quand le simoun en feu règne sur le désert,
Te soit une oasis, où ton pied de gazelle
Se pose sans frémir ! Que ton coursier fidèle
Y trouve une eau limpide, un gazon toujours vert !

Douce brise du soir, haleine parfumée,
Qu'exhale, en expirant, le vaste sein du jour,
Ah ! puisses-tu bientôt, sur la couche embaumée
Où Dayelle s'agite (oh ! je l'ai tant aimée !),
Porter à son oreille un mot de mon amour !

J. LENOIR.

1848

JOUR DES MORTS

Au temple n'habitent plus la joie et l'espérance, les lustres ont la pâleur, et l'orchestre divin qui préludait aux chants de fête, prélude aux chants des morts.

Enceinte auguste où repose la foi des tabernacles, tes ogives sacrées sont couvertes de deuil, ton sein se soulève et s'agite à de sourds gémissements.

Monte vers les cieux, piété des humains, demande à l'Éternel un doux encens qui nous rende la vie, car ici-bas tout succombe et s'efface sous le voile du néant.

Et l'homme à la terreur joint d'abondantes larmes ; la force à la faiblesse, l'espérance à la crainte. Comme l'herbe des champs au souffle de l'hiver s'incline et se détache, l'homme en ce jour lugubre se sent défaillir.

Alors, pourquoi le grand du monde cesse-t-il son audace ? à côté de l'humble prière pourquoi le riche altier fléchit-il le genou ? . . La mortalité déchire tous les cœurs.

Pleurons, pleurons ; où nous portons nos pas, la douleur nous appelle au pied du crucifix, un catafalque s'élève et nous dit : comme eux il vous faudra mourir.

Les glas ont réveillé des cendres assoupies . . La pensée fait renaître un monde qui n'est plus. Heureuse illusion !

Comme scintille l'étoile au milieu des ténèbres, de précieux souvenirs éclairent les tombeaux. C'est la fraternité des vivants avec les morts.

Vive allégresse, douces harmonies, danses légères, rêves poétiques, amitié tendre, voluptés de l'âme et du cœur, vous apparaissez encore sous le saule qui penche . . un instant vous consolez.

Les pleurs ont un sourire. Sous les fleurs qu'a semées le veuvage solitaire, l'amour fidèle contemple une douce image de l'immortalité.

Et vous, petits enfants, qui avez fui la tourmente de ce monde en détresse, Dieu a fait de vous des anges pour frayer à vos mères attendries le chemin des élus.

Oh ! nous nous reverrons tous dans la céleste sphère. Après l'orage passé, quel brillant arc-en-ciel ! . . Chrétiens, nous vivrons à jamais heureux dans la sublime résurrection.

CHS LÉVESQUE.

1848

LA MÈRE SOULIOTE

(TRADUIT DE L'ANGLAIS)

[C'était au temps du célèbre Ali de Tebelen, pacha de Janina. L'armée turque avait envahi les défilés des montagnes de Souli. Son approche avait contraint un grand nombre de femmes de ce pays de se réfugier sur un pic élevé. Là, on dit qu'elles se prirent à chanter des chants de fête, et que, quand l'ennemi fut en vue, elles se précipitèrent, elles et leurs enfants, du sommet du rocher, pour éviter de devenir les esclaves des Ottomans.]

Du roc perdu dans le ciel bleu
Elle était sur la large cime !
Elle souriait à l'abîme,
Sou œil noir s'injectait de feu !

" Le vois-tu, disait-elle, enfant, sous les pins sombres ?
" Vois-tu sa claire armure étinceler là-bas ?
" Vois-tu son fier cimier ondoyer dans les ombres ?
" Doux fils, que je berçai sur mon cœur, dans mes bras,
" Pourquoi tressailles-tu ? Cette vue, ô misère !
" Te coûta, l'autre jour, un père !"

Sous leurs pieds, dans le val rocheux,
Les guerriers de la Selleïde
Ne cédaient au sabre homicide,
Qu'en semant la mort autour d'eux !

" Il passe le torrent ! Le voilà qui s'avance !
" Malheur à la montagne, à nos pâles foyers !
" Là, le hardi chasseur s'appuyait sur sa lance !
" Là retentit le son du luth des caloyers !
" Là, mes chants t'endormaient ! Mais le Turc sanguinaire
" Nous chasse au bout du cimeterre !"

On entendait dans le vallon,
Dans les airs et sur la montagne

Ces hautes clameurs qu'accompagne
La voix stridente du clairon !

" Écoute ! ce sont eux ! oh ! l'étrange harmonie !
" Qu'annonce la trompette aux roches de Souli ?
" Qui donc enflamme ainsi ta paupière brunie ?
" Qui donc fait que ton front, tout à l'heure, a pâli ?
" Enfant, ne frémis pas ! Les épaules du brave
" N'ont jamais ployé sous l'entrave !"

Et la rafale, tour à tour,
Mêlait le cliquetis des armes,
Les hurlements chargés d'alarmes
Aux sourds roulements du tambour !

" Entends-tu les éclats de leur rire sauvage ?
" Mon fils, Dieu te fit libre au jour que tu naquis !
" Ton père te légua sa gloire et son courage ;
" Il t'aima, te bénit, comme je te bénis !
" Et nous qu'il chérissait, nous porterions la chaîne ! . .
" Nous n'en serons pas à la peine !"

Lorsque de l'abrupte sommet
Le fils et la mère bondirent,
Deux longs cris de mort s'entendirent !
Puis le val redevint muet !

J. LENOIR.

1848

COURS DE LECTURES SUR L'UNIVERS

SOUS LE PATRONAGE DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

MESDAMES ET MESSIEURS,—Vous offrir des lectures sur l'univers, entreprendre de vous parler du monde matériel, du ciel et de la terre, vous paraîtra, sans aucun doute, chose bien téméraire. L'histoire de la terre, qui la sait ? le tableau de l'univers, qui peut l'embrasser ? n'est-ce pas la route de l'infini ? L'entreprise ne serait-elle pas le comble de la hardiesse et de l'audace ?

A. PAINCHAUD

Tel n'est pas aussi notre dessein : nous nous contenterons de jeter, bien humblement, un rapide coup d'œil sur tout ce qui nous frappe davantage dans cet univers ; sur tout ce qui touche plus généralement nos sens. Nous n'avons pas, non plus, la prétention de vous donner du nôtre dans ces lectures. Nous ne ferons que mettre devant vos yeux ce que les savants ont dit et écrit de mieux et de plus satisfaisant sur cette matière : notre seul mérite, s'il y en a, sera donc d'avoir bien choisi, d'avoir assemblé les différentes pièces, et leur avoir donné de la suite.

Nous parlerons d'abord de la terre et de ce qu'elle contient ; puis nous monterons au ciel tous ensemble, mais non pour y rester longtemps, car, dans ce cas, tout le monde ne monterait pas avec nous : tant on aime cette misérable terre, cette vallée de larmes, que personne ne veut quitter : jeunes, vieux, pauvres, riches, infirmes, malades, mendiants, personne ne demande à partir. Vous connaissez ce que le poète fait dire au bûcheron, réduit à l'extrême misère : il succombe sous le poids de son fagot; dans son découragement il le jette par terre, il commence à se lamenter, il invoque la mort pour venir le débarrasser de ses maux. Celle-ci, à l'air diabolique, vient par derrière, lui tape sur l'épaule et lui dit : " Que " me veux-tu donc, mon ami ? tu m'appelles, me voici. " —Eh ! qui êtes-vous donc, s'il vous plaît ?" dit le bûcheron en se retournant vers le squelette.—Je suis la mort, dit-elle, toujours *obligeante !*—" Ah ! dans ce cas, vou- " lez-vous bien avoir la complaisance de m'aider à remet- " tre mon fagot sur mon dos ?" Voilà l'homme, tout l'homme. Personne ne veut mourir, chacun trouve des raisons pour vivre encore.

Lorsque nous serons, mesdames et messieurs, au milieu du céleste panorama, nous passerons en revue les astres, les soleils, les planètes ; nous les verrons suivre paisiblement et dans un majestueux silence, la route que l'Éternel leur a prescrite ; nous les verrons rouler, s'avancer, s'éloigner, s'en retourner et revenir, avec une telle har-

monie, que l'on sera tenté de croire, pour un moment, que ces corps sont réellement stationnaires.

Je dois d'abord vous dire, par avance, que je suivrai l'écrivain sacré dans tout ce qui concerne la création. Cet homme extraordinaire, qu'on dirait avoir été le secrétaire de l'Éternel, nous parle de la terre et de son organisation, telle que Dieu l'a établie, pour en faire le domaine de l'homme ; il garde le silence sur tout le reste ; il ne dit rien de ce qui s'est passé avant les temps, avant nos siècles, car il est bien connu qu'avant que le soleil marquât nos heures et nos jours, il n'y avait pas de temps : le temps a été fait pour nous. Avant les temps, dis-je, d'autres créations, d'autres cieux que ceux que nous voyons peuvent et doivent avoir existé. Moïse n'en parle pas, parce que cela n'a point de rapport avec l'homme ; il se contente de dire, que, dans le *principe*, Dieu créa la matière, mais qu'est-ce que le principe, si ce n'est Dieu lui-même ? Il peut donc s'être passé une infinité de milliards de millions d'années, suivant notre manière de calculer, avant que la voix du créateur ait fait sortir du néant la terre et les cieux tels que nous les voyons. La terre à pu se vêtir, sous sa main toute-puissante, de bien des formes diverses, subir bien des bouleversements, et renaître plus d'une fois, avant de recevoir la dernière organisation qui la préparât à devenir le séjour de l'homme.

Cependant, il fut un temps, assurément, où la terre et les cieux n'existaient pas. Dieu a voulu qu'ils existassent, et sa volonté toute-puissante créa l'univers. Oui, mais *quand ?* mesdames et messieurs, il n'y a pas de *quand* pour Dieu, ni de *pourquoi*, ni de *comment !* Il est lui-même le commencement et la fin : il n'y a pas d'époques en Dieu, ni passé, ni avenir ; c'est un *maintenant* éternel. " Dieu, a dit Fénelon, est éternellement créant tout ce " qu'il lui plaît de créer."

Mais si vous me demandez, depuis quand l'homme est-il sur la terre ? à cela je puis répondre, avec assurance, qu'il n'y a guère plus de 6000 ans.

Si vous me demandez encore, combien il y a eu d'espace entre la création de la lumière et celle des plantes, des animaux et de l'homme, à cela je réponds que c'est bien à tort que l'on a fait dire à Moïse que chacune de ces grandes œuvres de la création s'est opérée dans un jour de nos jours de 24 heures.

Du temps de Voltaire, quand on ne faisait que commencer à fouiller les entrailles de la terre, on a débité bien des niaiseries sur les six jours de la création de Moïse, contes et fourberies d'écoliers.

Aujourd'hui, qu'on entend un peu mieux la langue dans laquelle écrivait Moïse, on convient, au moins les physiciens chrétiens et les vrais savants, "que dans la "langue hébraïque le mot de *jour* se prend souvent pour "désigner une époque," et dans d'autres langues, la même chose est employée. Quand on dit par exemple, "les savants du jour," où est celui qui s'imagine que l'on veut parler des savants d'hier, depuis le matin jusqu'au soir? Champollion, le père, a mis cela en évidence, dans ses recherches sur les langues de l'Orient.

Cette version des six jours de Moïse n'est pas une version nouvelle, elle n'appartient pas au siècle présent. Saint Augustin, ce grand saint et grand philosophe, a dit: "Par les six jours de la création, on doit entendre "des époques, et non des jours humains de 24 heures," et il disait cela au milieu du quatrième siècle.

Cela posé, tous les faits géologiques antédiluviens s'accordent avec le récit de Moïse: le célèbre Cuvier a donné un calcul approximatif de la durée de chaque période, il en a évalué la durée à plusieurs milliers d'années.

L'homme est, de toutes les créatures terrestres, la dernière en date; il vient après la création primitive, la durée du chaos, la production de la lumière, la formation des mers, le dessèchement de la terre, l'apparition du soleil, celle de la lune, des étoiles, des plantes et des animaux.

La géologie témoigne en faveur de la véracité de Moïse;

des couches pierreuses renferment une immense quantité d'animaux et de végétaux ensevelis dans une pâte, autrefois limoneuse et solidifiée subséquemment, mais dans aucune de ces couches solides on ne trouve de fossiles humains : ceux-là ne se rencontrent que dans des terrains meubles ou diluviens, qui attestent un bouleversement, une révolution à la surface du globe ; voilà les vraies médailles du déluge mosaïque.

Lorsque notre terre reçut le mouvement de rotation sur elle-même, elle devait être molle et comme liquide ; c'est ce que la science moderne a découvert, en démontrant qu'elle est renflée vers son milieu (à l'équateur) et aplatie vers ses deux extrémités. C'est là l'effet naturel de la vitesse d'un corps mou qui tourne.

Mais la lumière que tout le monde voit, et par laquelle on voit tout, qu'est-ce que c'est après trente-cinq siècles ? Les savants sont encore à trouver la réponse, il n'y a personne qui connaisse la lumière, personne qui la connaisse dans sa nature : on ne la voit qu'autant qu'elle se fait voir, et on ne voit rien qu'autant qu'elle le fait voir. Toujours est-il vrai que cette lumière qui fit le premier jour, n'était pas du soleil, et la preuve, c'est que le soleil ne luisait pas encore, qu'il n'a été créé, suivant Moïse, que le quatrième jour, et de plus aujourd'hui le soleil n'est pas le seul réservoir de la lumière. Dieu en a mis dans le caillou, dans le bois qui nous éclaire, dans les graines qui servent à faire l'huile, dans la graisse des animaux, dans le fluide électrique qui circule au dedans de nous et par toute la nature, et qui, amassé dans les nuages, produit la foudre et les éclairs.

Aussitôt que la lumière fut, la terre tournant sur elle-même, ou la lumière tournant autour d'elle, le premier jour commença tout à la fois par limitation, le midi, le soir, et le minuit, selon que les diverses parties de la terre furent éclairées ou à l'ombre. Cette succession a continué jusqu'à nous, et continuera jusqu'à la fin des siècles, très probablement.

Aujourd'hui, il est démontré et reconnu universellement que la lumière est une substance indépendante, qui n'émane nullement des astres, mais qu'elle est seulement mise en action par les corps célestes, comme l'air est mis en vibration par les corps sonores, dont il n'émane nullement.

La lumière est un fluide électrique et vibrant, qu'on nomme aujourd'hui l'éther, répandu par tout l'espace, inerte hors de l'influence de certains corps, et ondulant sous leur action, comme l'est l'air sous l'ébranlement d'une cloche, et produisant alors sur nos organes une impression qui nous donne la perception des objets. De plus, il est à peu près démontré que les agents qu'on nomme *chaleur*, *électricité*, *magnétisme*, ne sont que des modifications de l'éther, principe unique qui résumerait en lui seul les quatre fluides dits *impondérables*.

Le quatrième jour, dit Moïse, Dieu fit les deux grands luminaires, le soleil et la lune ; il est plus que probable que cela veut dire que Dieu les rendit lumineux et qu'ils existaient auparavant, et qu'ils sont compris dans les cieux qui furent créés dans le principe, mais qu'ils étaient alors informes et invisibles, comme l'était la terre. Un de nos plus fameux astronomes, Hershell, le père, a pensé, après de longues et nombreuses observations, que le soleil est de soi-même un corps opaque, mais entouré d'une atmosphère lumineuse et incandescente, qui répand la lumière et la chaleur dans notre univers. Cette opinion a été favorablement accueillie par les savants, et devenue encore plus que probable par une expérience qui montre que les rayons luminaires du soleil n'ont pas tous les mêmes propriétés que ceux d'une plaque métallique rougie au feu, mais bien toutes celles d'une atmosphère incandescente et lumineuse. Cette expérience est due au génie d'Arago, et est appelée *polarisation*. Il peut se faire que ce vif éclat qui fait du soleil l'œil du monde, l'agrément du jour, la beauté du ciel, la grâce de la terre, et la gloire de la création, ne soit autre chose que cette

lumière, cette atmosphère brillante que Dieu créa à la première époque et dont il aura revêtu cet astre à la quatrième. On a cru longtemps que la lumière se répandait partout dans un même instant. Il est constaté maintenant qu'elle met huit minutes et un quart à faire le chemin du soleil à la terre, c'est-à-dire, trente-quatre millions de lieues en huit minutes, ce qui fait plus de quatre millions de lieues par minute. Celle des étoiles qui nous paraît la plus voisine de nous, est cependant plus de quatre cent mille fois plus éloignée de nous que ne l'est le soleil : il faudrait donc à la lumière de cette étoile, pour arriver jusqu'à nous, plus de quatre cent mille fois huit minutes et un quart, ou pour le moins six ans. Supposons maintenant qu'il y ait des étoiles, ce qui n'est pas à douter, mille fois plus reculées que cette première, il faudra six mille ans à leurs rayons lumineux pour venir jusqu'à la terre. Il se peut donc qu'il y ait des étoiles plus reculées encore dans l'espace, dont la lumière n'est pas encore parvenue jusqu'à nous, depuis le moment de leur création !

Suivant Hershell, une enclume qui tomberait du ciel sur la terre mettrait neuf jours et neuf nuits à faire le voyage ! Mais la lumière la plus éloignée des étoiles dites *nébuleuses*, mettrait deux millions d'années à arriver jusqu'à nous. Dans ce cas, il y en a qui ont disparu avant que nous ne les ayons vues, et celles que nous voyons nous donnent une assurance que le monde n'est pas d'hier, car pour que nous voyions celles qui sont à une telle distance, il s'est passé plus d'un million d'années.

Un rayon du soleil reçu sur le bord d'un triangle de verre, dans une chambre obscure, se divise dans les couleurs de l'arc-en-ciel.

Cette lumière, incompréhensible dans son essence, inexplicable dans sa vitesse, nous paraît une, indivisible et d'une seule couleur. Cependant, elle se multiplie et se divise en plusieurs couleurs différentes, pour varier à

l'infini le tableau de la nature entière. Dans l'arc-en-ciel, le même rayon du soleil est divisé, par une goutte d'eau, en sept couleurs principales, le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo et le violet.

Au moyen d'autres verres en forme de lentilles, on peut prendre ces couleurs une à une, les écarter, les réunir, les mélanger et former ainsi diverses nuances. Réunies toutes les sept, elles forment le *blanc;* toutes absorbées, c'est le noir, qui n'est ainsi que l'absence de toute couleur; de là cette variété de couleurs, ces nuances infinies qui nous charment tant dans nos parterres et dans tous les objets de la nature. Quand telle plante ou telle fleur nous renvoie tous les rayons, ce sera la blancheur du lis ; quand telle autre ne nous en renvoie aucun, ce sera le noir de l'ébène.

Ce nombre de sept couleurs, depuis le rouge jusqu'au violet, est exactement dans les mêmes rapports entre elles que le sont les sept tons de la musique. On retrouve ce nombre de sept très souvent dans l'Écriture, sur des points de haute importance ; il nous paraîtrait toucher à quelque mystère. Dieu fait et sanctifie l'univers en sept jours ; devant son trône se tiennent sept anges ou esprits; devant son arche sainte, brûlait le chandelier à sept branches. L'année de la rémission était annoncée par les sept trompettes du *jubilé;* le livre éternel est fermé de sept sceaux. L'agneau qui les rompt nous est représenté ayant sept cornes ou rayons ; et sept yeux ou esprits divins sont envoyés sur toute la terre. Sept sacrements, sept irradiations différentes de l'esprit de charité d'où découlent sept dons.

Après la création de la lumière, la terre se revêt d'un manteau de verdure. Les prés se couvrent de gazon, les champs de moissons, les montagnes de forêts, le fond vert de cet immense tableau repose doucement la vue. Avant de créer les animaux, Dieu leur préparait la nourriture et les abris nécessaires ; les herbes, les plantes, les arbustes, les arbres de grandeur, d'attitude, de feuillage différents,

répandent une admirable variété qui devait, dans la suite, donner tant de jouissance et causer tant de plaisir à l'homme.

La semence contient la plante future ; déposée dans le sol, cette semence attire mystérieusement à elle les éléments de l'eau et de la terre qui lui conviennent, et les transforme en sa propre substance. Elle s'attendrit, elle se dilate, elle s'ouvre et de son sein naît le germe ou la jeune plante qu'elle nourrit de tout elle-même, et pour laquelle elle meurt à son tour ; la jeune plante pousse ses racines, par lesquelles elle va chercher l'eau et la bonne terre, y choisit, y pompe les sucs qu'il lui faut pour former écorce, tige, branches, feuilles, fleurs, fruits et semence.

Mais ce n'est pas tout : non seulement la plante puise dans la terre ce qu'il lui faut pour élever sa tige vers le ciel, mais c'est du ciel surtout que lui viennent la vie, la beauté et la vertu : quel emblème, quel mystère pour l'homme ! Et de fait, mettez une plante dans le meilleur terrain, arrosez-la par les racines, mais ne lui donnez point d'air par dessous, elle meurt ; comme, sans l'air, l'homme étouffe, et le feu s'éteint. Donnez-lui de l'air, mais ne le renouvelez point, elle vivra quelque temps, et finira par mourir ; comme, dans un air non renouvelé, le feu finit par s'éteindre, et l'homme par étouffer.

Allons plus loin, la plante vivra bien avec l'air et l'eau, mais pour qu'elle prenne sa couleur et sa beauté naturelle, pour qu'elle porte des fleurs et des fruits, il lui faut encore quelque autre chose : il lui faut de la lumière ; sans la lumière du ciel, elle restera pâle, insipide, inodore et stérile.

Aussi, voyons-nous la plante renfermée dans un appartement, tendre avec efforts ses rameaux, ses feuilles et ses fleurs vers la fenêtre par où rayonne la lumière : et les pommes de terre de nos caves n'allongent-elles pas quelquefois de vingt pieds leur frêle tige, pour atteindre le soupirail où le jour perce ? Tout le monde connaît ces

faits, mais tout le monde comprend-il ce mystérieux commerce entre le ciel et la terre ?

On a trouvé que le règne végétal respirait et transpirait : il respire le gaz oxygène et inspire le gaz acide carbonique, tandis que l'animal fait tout le contraire, et c'est par cette harmonieuse coïncidence que la pureté de notre atmosphère est balancée et maintenue, et se conserve propre à la vie. Il y a de plus dans la plante une circulation de sève, comme il y a dans l'animal une circulation de sang, et l'air est également nécessaire à l'un et à l'autre. La transpiration des plantes n'est pas la rosée, comme l'ont cru quelques-uns : la rosée ne tombe pas du ciel comme la pluie ; et la preuve, c'est que les cloches de verre qui couvrent nos légumes n'ont de rosée qu'à l'intérieur. Cela vient de ce que, près du sol, le refroidissement se fait plus vite qu'à une plus haute distance. La rosée commence peu de temps après le coucher du soleil —c'est le *serein*—elle continue toute la nuit. Sans la rosée, les végétaux et les animaux ne résisteraient pas, surtout dans les climats où il pleut rarement.

Avant l'apparition des animaux sur la terre, le gaz acide carbonique doit donc avoir prévalu dans notre atmosphère, d'abord par ce qu'en fournissait le règne végétal, et de plus les nombreux volcans qui existaient alors, et dont on voit encore les traces, quoiqu'ils soient éteints depuis plusieurs milliers de siècles.

Cet excès de gaz acide carbonique a donc eu l'effet d'activer le règne végétal. Aussi, d'immenses forêts d'une dimension extraordinaire ont couvert les continents. Cela est constaté par les fouilles qu'on a faites dans les entrailles de la terre, sous les *strata* du déluge. Ces immenses forêts ont été enfouies dans l'intérieur de la terre par les violentes secousses que la terre a éprouvées à sa surface : de là ces réservoirs de charbon, source inépuisable pour le commerce et les jouissances de l'homme. Il en est de même des mines de sel, etc. Les mers asséchées, le sel est resté, et ensuite enfoui dans la terre.

Ces secousses de l'intérieur à la surface ont formé les vastes plaines par abaissement ou élévation, ont changé le lit des mers : ce qui est continent aujourd'hui était mer autrefois. Les débris des êtres aquatiques, que l'on découvre continuellement en fouillant la terre, en sont des preuves irrécusables : nos lacs salés prouvent qu'ils faisaient autrefois partie de la mer ; et s'il en est ainsi, nos grands lacs finiront par avoir de l'eau douce, et c'est ce qui se passe de nos jours.

Mais dans les abîmes, dans l'Océan, dans la mer, à quoi nous sert la plus grande partie de ces êtres, dira quelqu'un ? tout cela n'est-il pas inutile et stérile pour l'homme insensé ? A quoi sert cette luxuriante prodigalité ? Cette pensée vous vient parce que vous êtes ignorant de ce qui se passe dans l'Océan. A peine connaissons-nous quelques-uns des êtres aquatiques, et leur usage et leur destinée pour l'avantage de l'homme ; mais dans ce peu que nous connaissons, combien de choses qui nous frappent et nous confondent ! Cette éponge avec laquelle nous essuyons nos meubles, savons-nous bien qui nous en a fait présent ? C'est la maison mouvante que des vermisseaux marins se construisent eux-mêmes sur le flanc des rochers ! Et ce corail dont nous admirons le vermeil, c'est un débris de la ruche pierreuse que de petits insectes se bâtissent en forme de troncs d'arbres au fond des mers. Et ces perles auxquelles nous mettons un si haut prix, ce sont les gouttes de sueur qu'une espèce d'huîtres ou limaçons océaniques a laissé coaguler en formant de sa transpiration son vêtement et ses os. Et cette pourpre dont s'enorgueillit le manteau des rois, c'est une liqueur que distille dans sa conque une espèce d'escargot de mer !

L'habitant d'un autre coquillage enseigne la navigation, c'est le *nautile* ou le *navigateur*, reptile marin à huit bras : il se bâtit de sa propre substance une conque en forme de navire ; il y met assez d'eau pour lui servir de lest ; élève deux de ses bras, déploie au vent la membrane ou voile qui les unit, en allonge deux autres dans

la mer comme des avirons ; en avance un cinquième qui lui tient lieu de gouvernail, et traverse ainsi l'Océan *à voile et à rame*, étant lui-même son navire, son pilote et son équipage ! Ce n'est pas tout, une tempête s'annonce-t-elle, un ennemi se présente-t-il, alors l'industrieux argonaute replie sa voile, rentre ses avirons et son gouvernail, emplit son bâtiment d'eau, et s'enfonce dans l'abîme. Le danger est-il passé, le voilà qu'il renverse la barque sens dessus dessous, produit le vide et la fait remonter. Arrivé à la surface, il la retourne adroitement, la remet à flot, déploie de nouveau sa voile et recommence à voguer au gré des vents ! Quand l'homme trouvera-t-il le secret d'échapper ainsi à la tempête ?

Mais sortons des ondes amères de l'Océan, rentrons un instant dans les fleuves et les rivières : tout le monde connaît l'écrevisse, avec ses tenailles et sa cuirasse en croûte ; mais tout le monde ne connaît pas la merveille qui s'opère en elle chaque année.

Je ne parle pas des œufs qu'elle porte et qu'elle fait éclore sous sa queue ; je ne parle pas même de l'incroyable facilité qu'elle a de reproduire les cornes, les pattes qu'on lui arrache ou qu'elle s'arrache elle-même : je parle de la transmutation complète qu'elle subit tous les ans.

Elle se dépouille non senlement de sa robe, mais encore de toutes les parties cartilagineuses et opeuses même de son estomac, de ses tentacules : elle se refait à neuf tout entière ; pour comble de singularité, il paraît qu'elle digère l'ancien estomac avec son nouveau ! Qui comprendra jamais tout cela ? qui comprendra jamais cette mort et cette résurrection ? que de mystères !

En voici un non moins étonnant.

Dans nos ruisseaux, dans nos fossés, dans nos mares, et sur la vase qui est au fond, et au milieu des lentilles qui en tapissent la surface, il est un petit verre ou insecte à plusieurs pieds, nommé pour cette raison polype. Se sent-il menacé, il contracte ses pieds et ses bras, car ils sont l'un et l'autre, il se rapetisse de manière à se rendre

presque imperceptible ; se voit-il en assurance, il se dilate, il étend ses bras, il les allonge, il marche ; il saisit de petits insectes, de petits vers, qu'il dévore tout entiers : souvent deux polypes avalent le même vers, chacun par son bout : quand alors ils se rencontrent, plus d'une fois il arrive que l'un avale l'autre avec la portion du ver qui se trouve dans son corps : ce qui est encore plus curieux, c'est que au bout d'une heure, le polype sort sain et sauf du corps de celui qui l'avait englouti ; il n'y perd que sa proie. Autre singularité, le polype engendre à la façon des bourgeons : il vient de naître, et il est déjà père de dix-huit enfants ; les nouveaux arrivés suivent l'exemple du père, de sorte que au bout d'un mois le grand-père se trouve entouré d'un million d'enfants. Voilà ce que nous disent les naturalistes.

Depuis l'invention du microscope, lunette qui grossit étonnamment les petits objets, on a découvert dans chaque goutte d'eau, où l'on fait infuser des particules animales ou végétales, telles que du poivre, etc., tout un monde de petits animalcules, invisibles à l'œil nu et inconnus aux anciens. Un observateur célèbre en a compté jusqu'à deux mille et même plus dans une seule goutte d'eau de pluie, où ils nagent, gambadent, se battent comme dans une vaste mer. Avec une lunette solaire qu'on a montrée à Québec, ces dernières années, on voyait dans une goutte de vinaigre des anguilles de la longueur de neuf pouces ! Cela a quelque chose de révoltant quand on pense qu'on boit du vinaigre ! Dans le rhum, il y a des serpents, et dans le vin, des couleuvres : le saviez-vous, ivrognes ? Mais qu'est-ce que cela encore, quand on pense que tout notre corps est un univers d'êtres animés ? qu'il y a des êtres vivants dans notre sang ? qu'il y a des vers entre les dents de la plus délicate demoiselle, que scient les brosses, cependant, avec le plus grand soin et journellement. Eh bien ! prenez un microscope solaire, et allez voir ce qui se passe entre ses belles dents après son repas. Grand Dieu ! c'est un monceau de vers qui se disputent la curée ! il y a

là de quoi faire frémir ! Voilà ce corps qu'on idolâtre tant, et qui doit tomber en pourriture !

Mais, tandis que nous nous perdons dans une goutte d'eau à considérer ces infiniment petits, voici l'énorme baleine qui s'avance du Nord, dormant sur les eaux comme une île flottante, de soixante, de cent, de deux cents pieds de long, sur laquelle on aperçoit des coquillages et quelquefois des plantes. Le marinier est sur le point d'y débarquer, lorsqu'elle se réveille et, d'un coup de sa queue, fait chavirer ou peu s'en faut le navire. Elle plonge dans les abîmes avec son petit, gros comme un bœuf, qu'elle embrasse avec ses nageoires et qu'elle allaite avec ses deux mamelles. Quoique l'animal le plus énorme qui existe, elle a pourtant peur. Dans sa famille même, elle trouve des ennemis redoutables, contre qui elle n'a de défense que sa queue. L'espadon, beaucoup moindre qu'elle, mais armé à la tête d'une longue épée dentelée de chaque côté, la poursuit avec acharnement ; elle tâche de le frapper de sa queue et de l'écraser ainsi d'un seul coup ; mais souvent l'espadon lui échappe, bondit en l'air, retombe sur elle et s'efforce, non de la percer, mais de la scier avec son épée à dents. La baleine rougit la mer de son sang, qui jaillit à gros bouillons de ses blessures ; elle entre en fureur, elle frappe sur l'eau des coups épouvantables tels que le navigateur en frémit au loin . . Mais un ennemi encore plus à craindre, c'est l'homme ! Il viendra un jour jusqu'au milieu des glaces du Nord, lui faire reconnaître son empire : si elle pouvait toujours demeurer au fond des eaux, elle aurait encore moyen de lui échapper ; mais non ; différente en cela des autres poissons, il faut qu'elle vienne de temps en temps à la surface pour respirer l'air. L'homme en profitera pour lui lancer, de dessus une frêle barque, un harpon acéré qui entre dans sa chair et en fait jaillir des flots de sang ; elle aura beau bouleverser la mer par les battements de sa queue, le fer reste fixé dans la large plaie ; elle aura beau s'enfoncer dans l'abîme, le fer la suit dans

l'abîme, et avec le fer un long câble dont le bout est dans la barque ; et puis, il faut bien qu'une demi-heure après, elle revinne sur l'eau pour reprendre haleine : le hardi pêcheur en profite pour l'achever à coups de dard. Morte, on la suspend avec des chaînes au côté du gros navire ; des charpentiers, les pieds armés de crampons de fer, montent sur son dos, en dépècent le lard à coups de hache. Sa graisse, son huile enrichiront des provinces : les commerçants les transporteront de royaume en royaume, les arts les emploieront en beaucoup de manières différentes. Les lames osseuses ou fanons qui garnissent sa gueule, et avec lesquelles elle écrase les insectes et les petits poissons dont elle se nourrit, serviront entre autres à des parasols et des parapluies ; son énorme charpente amusera peut-être les enfants de quelque grande cité, tandis que les peuples du Groënland en feront la carcasse de leurs barques, qu'ils revêtiront de sa peau.

Chose étonnante, et qu'on aura probablement déjà remarquée, c'est que parmi les imperceptibles habitants d'une goutte d'eau, et parmi les gigantesques baleines de l'Océan, il y ait guerre, il y ait combat à mort ; et que sous la main de la Providence ces guerres et ces combats entretiennent cependant la vie et l'harmouie universelles.

Ainsi, cette année comme l'année dernière, des millions de harengs et de morues, poursuivis, à ce qu'il paraît, par les baleines, et attirés par des insectes et de petits poissons, viendront se faire prendre, le long des côtes d'Europe et sur les bancs de Terre-Neuve, afin de servir de nourriture à des millions d'hommes ; et l'année prochaine, en la même saison, il en viendra autant : et malgré cette consommation prodigieuse, leur nombre ne diminue pas. Dieu leur a donné une fécondité plus prodigieuse encore : une seule femelle de hareng en produira dix mille ; une seule morue, jusqu'à dix millions !

Ont-ils approvisionné les divers peuples de la terre, et pourvu, en particulier, à la nourriture du pauvre, ces ha-

rengs, et après eux ces morues, s'en retournent sous les glaces du Nord, pour s'y multiplier sans péril, et s'en reviendront, l'année suivante, par milliards, marchant à la suite de quelques chefs, en ordre de bataille, non pour combattre, mais pour se faire prendre plus commodément. Et, chose singulière, ces poissons qui naissent, qui vivent dans les eaux salées de la mer, ne le sont point eux-mêmes : il faut qu'on les sale quand on veut en conserver la chair, ou l'envoyer au loin. Mais c'est la mer qui fournira le sel !

Une seule carpe échappée au filet des pêcheurs, suffit pour repeupler toute une rivière avec ses trois cent millions d'œufs. Qui ne bénirait le créateur de tant de merveilles ?

Outre tous les avantages que possèdent les poissons pour voyager dans les mers, ils ont un organe bien curieux : c'est une vessie d'air qu'ils ont dans l'intérieur, et qu'ils dilatent ou compriment à volonté, à leur gré. La compriment-ils, devenus plus pesants, ils enfoncent ; la dilatent-ils, devenus plus légers, ils remontent. Quoique toujours dans l'eau, ils respirent cependant l'air comme nous, mais non pas autant que nous. Ils en trouvent assez dans l'eau qu'ils avalent par la bouche et qu'ils chassent par les ouïes. Dans le passage, ils extraient les particules aériennes à peu près comme font nos poumons de l'air atmosphérique ; ils en emploient une partie à entretenir la circulation du sang et la vie. Chaque espèce de poisson a reçu une arme ou du moins quelque industrie pour se défendre au besoin : la baleine à sa queue meurtrière ; l'espadon, son épée à scie ; la licorne de mer, sa corne en spirale ; le hérisson et la perche, leurs piquants ; la pourpre, sa tarière, qui perce les coquilles les plus dures ; le dauphin lance aux yeux de son adversaire un violent jet d'eau pour l'étourdir ; la sèche a une bouteille d'encre pour se dérober à la vue de son ennemi ; la torpille engourdit la main qui veut la saisir ; tel autre, sur le point de devenir la proie de ses nombreux ennemis, s'envole

dans les airs, au moyen de larges membranes qui lui servent d'ailes, et avec lesquelles il s'y soutient tant qu'elles demeurent humides. Quant à ceux qui ont le moins d'industrie pour se défendre, ils ont en récompense la plus grande fécondité pour se propager, tandis que ceux qui, par leur grosseur, leur voracité, leurs armes, sont les plus redoutables, ne multiplient, en comparaison, que très peu. La baleine ne produit par an qu'un seul petit, tout au plus deux ; le hareng, des milliers. C'est ainsi que Dieu, et dans la mer orageuse où s'agitent les poissons, et sur la terre orageuse où s'agitent les hommes, fait également sortir l'ordre d'un désordre apparent : la paix de la guerre, l'harmonie éternelle des révolutions temporelles.

Le poisson volant qui s'élance dans les airs, nous y fait apercevoir un nouveau monde, de nouveaux êtres, de nouvelles formes, une nouvelle décoration : le monde des oiseaux. Les écailles sont remplacées par des plumes, un bec prend la place des dents, aux nageoires succèdent des ailes et des pieds, des poumons intérieurs et d'une autre structure font disparaître les ouïes : le silence qui régnait jusqu'alors dans la nature est banni, et dans plusieurs espèces, rempli par des chants les plus mélodieux.

Il en est de ces nouveaux êtres, tels que le cygne, l'oie, le canard, que l'on voit à peine quitter l'humide élément, dont la voix du créateur les a faits maîtres ; tranquilles au milieu des orages, ils luttent contre les vents, badinent avec les vagues, sans avoir de naufrages à redouter. Navigateurs-nés, leur corps est bombé comme la carène d'un vaisseau, le cou qui s'élève sur leur poitrine éminente en est comme la proue, leur queue courte et ramassée en pinceau semble être le gouvernail, leurs pieds palmés sont de vraies rames, enfin le duvet fin, épais et verni d'huile qui revêt tout le corps, est une sorte de goudron naturel qui les défend contre l'impression de l'eau. Au milieu de cet élément si agité, leur vie est paisible, ils s'y jouent, s'y ébattent, y plongent et repa-

raissent avec des mouvements agréables. Ils y rencontrent leur subsistance encore plus qu'ils ne la cherchent ; aussi leurs mœurs sont-elles en général innocentes et leurs habitudes pacifiques ; ils attendent l'homme pour lui donner leur duvet et leurs plumes, et même accourent à sa voix.

Ailleurs, c'est la poule domestique qui nous avertit qu'elle vient de récompenser notre hospitalité d'un œuf frais. Entendez-vous turluter dans le bocage le rossignol solitaire ? Il fait retentir de sa voix les échos d'alentour, et s'il s'aperçoit que vous prêtez l'oreille, voilà qu'il s'anime, qu'il compose, qu'il exécute sur tous les tons : il va du sérieux au badin, d'un chant simple au gazouillement le plus bizarre, des tremblements et des roulements les plus légers à des soupirs tendres, languissants et lamentables, qu'il abandonne ensuite pour revenir à sa gaieté naturelle. Dans notre admiration, nous supposerions à ce chantre de la nature une taille majestueuse, un plumage brillant, un regard superbe. Eh bien ! loin de tout cela, le rossignol est d'une chétive appareuce, d'une couleur fort commune, et d'un regard timide.

On dirait vraiment que, parmi les oiseaux, Dieu se plaît à départir ses dons les plus parfaits à ce qu'il y a de plus humble. Comparez le rossignol au paon, et jugez de la différence ; n'est-ce pas l'orgueil au côté de l'humilité ?

Mais voici l'aigle, le roi des airs et par la grandeur et la force de son courage, sa vue perçante et la rapidité de son vol ; il pose son nid sur des rochers inaccessibles, regarde le soleil fixement, s'élève par-dessus les nues, et de là fond sur sa proie qu'il découvre dans la plaine. Ses petits, nourris de sang et de carnage, sont-ils en état de voler, il les chasse de son aire et de ses alentours, il les force d'aller conquérir un emploi ailleurs ; image de ces peuples fiers et hautains, barbares et cruels, de ce peuple-roi auquel il fut donné de conquérir les autres.

Bien différentes de l'aigle sont la colombe et la tour-

terelle, emblèmes toutes les deux d'une âme chaste, simple, douce, aimante et fidèle. La colombe ne vit que pour son époux, pour ses enfants. La tourterelle, quand elle a perdu le sien, n'en souffre pas d'autre, mais passe le reste de ses jours dans le veuvage et la solitude. Quelle leçon pour bien des veuves !

Qui n'admirerait encore dans les oiseaux les prodiges de tendresse maternelle qu'ils déploient, les soins qu'ils se. donnent pour trouver et apprêter convenablement la nourriture à leurs petits, leur dévouement, leur industrie pour les sauver dans le péril ! La poule, d'un naturel gourmand, ne garde rien pour elle : tout est pour ses poussins ; pendant qu'ils mangent, elle veille à leur sûreté ; sont-ils repus, elle les rassemble et les réchauffe sous ses ailes ; un ennemi apparaît-il tout à coup, si fort qu'il soit, elle court à l'encontre, les plumes hérissées, l'attaque à grands cris avec le bec et les ongles, prête à mourir pour sauver ses petits.

Devenu mère, l'oiseau le plus stupide est brave et intelligent. On a vu une mère dont un serpent dévorait les petits, picoter la tête de ce serpent avec son bec.

La poule d'Inde se promène avec sa couvée ; soudain elle jette un cri, et les petits de tomber par terre sans monvement, et de faire les morts ! On s'étonne d'un pareil spectacle, lorsqu'on entrevoit, au haut des nues, un vautour à la serre cruelle, que l'œil vigilant de la mère avait aperçu tout d'abord. Le danger est-il passé, elle pousse un nouveau cri, et aussitôt les poulets se relèvent, accourent à la mère, en battant des ailes en signe de joie. La perdrix se montre plus rusée encore : un chasseur, un chien approchent-ils de la jeune famille, aussitôt le père jette un cri particulier, se met à voler en traînant de l'aile ou à courir en boitant pour engager plus facilement le chien ou le chasseur à le poursuivre : bientôt après, la mère s'envole d'un autre côté, mais plus rapidement et plus loin. A peine s'est-elle abattue, qu'elle revient sur-le-champ retrouver à la course ses poussins blottis, chacun

de leur côté, dans les herbes, et, avant que le chien, détourné par la ruse du père, ait eu le temps de revenir, elle les emmène au loin.

Quelle leçon encore ici pour bien des pères et des mères !

Autre merveille ! Il y a des oiseaux qui restent toujours avec nous ; il en est quelques-uns, tels que les bécasses, qui nous quittent au printemps, pour nous revenir avec les frimas ; mais le plus grand nombre nons quitte à l'automne, pour revenir au printemps. Les cailles s'en vont en Afrique ou dans le sud de l'Amérique ; les hirondelles, dans d'autres pays. Qui donc leur apprend qu'il est ailleurs des climats plus doux ? quel géographe leur enseigne la route ? quel astronome leur a dit que le soleil qui s'éloigne de nous se rapproche au printemps ?

Qui leur a commandé de se réunir en troupes et de partir tous au même signal ? Qui, enfin, a donné aux grues cet admirable gouvernement qui mériterait de servir de modèle ?

Chez elles, il y a une certaine police et milice naturelle ; chez l'homme, elle est forcée et servile. Chez les grues, la garde se monte toutes les nuits, avec une exactitude volontaire et non commandée : vous y voyez disposées des sentinelles ; et tandis que leurs compagnes reposent, d'autres font la ronde et veillent à ce qu'on ne tende pas quelques embûches. Chacune s'emploie avec un soin infatigable à la sûreté commune : son heure de veiller est-elle accomplie, a-t-elle fait son devoir, elle se dispose au sommeil après avoir donné un signal pour réveiller une autre qui dort, et à qui elle remet son poste. Cette autre l'occupe aussitôt volontairement ; la douceur du sommeil qu'il lui faut interrompre ne la rend ni revêche, ni paresseuse ; elle remplit dignement son devoir, et le service qu'elle a reçu, elle le rend avec une exactitude et une affection égales. Là, nulle désertion, parce que le dévouement est naturel ; la garde y est sûre, parce que la

volonté est libre. Elles observent le même ordre en volant, et allègent tout le travail par le moyen que chacune se charge de la conduite à son tour. Une est en avant pour prendre l'air, à la tête d'un bataillon qui suit en triangle : a-t-elle fait son temps, elle se retire à la queue, et laisse à la suivante la charge de conduire la troupe.

Le travail et l'honneur sont communs à tous, la puissance n'est pas un privilège que s'arroge le petit nombre, mais par une espèce de sort volontaire, elle passe successivement à tous. Quoi de plus beau ? n'est-ce pas là le type de la république primitive, et le modèle d'une cité libre ?

Mais, pendant que nous admirons l'industrie et le gouvernement des oiseaux voyageurs, j'entends une autre espèce de volatiles, une nuée d'insectes, un essaim d'abeilles bourdonner autour de moi, comme pour réclamer la prééminence du gouvernement et de l'industrie. Il sera difficile, en effet, de ne pas la leur accorder. Leur gouvernement est une monarchie républicaine de femmes distinguées en trois ordres : une reine unique, mère de tout son peuple, des femmes stériles, mais ouvrières, au nombre de douze mille à quarante mille, enfin quelques mâles pour féconder la reine. L'essaim est-il entré dans une ruche ou dans un tronc d'arbre, aussitôt les ouvrières en nettoient l'intérieur et l'enduisent d'une espèce de gomme, puis transforment en cire le miel qu'elles ont recueilli sur les fleurs, et la transpirant par petites lames entre les anneaux de leur ventre, elles en bâtissent des cellules à six pans, les unes de leur grosseur pour leurs futures compagnes, les autres plus considérables pour les futurs mâles, et quelques-unes plus considérables encore pour les reines à venir. A mesure que les cellules s'achèvent, le reine régnante, entourée d'un nombreux cortège qui lui prodigue tous les témoignages de respect et d'amour, vient en faire la visite et y pondre un petit œuf, qui, dans l'espace de vingt et un jours, se transforme successive-

ment en ver, en nymphe, en abeille. Les ouvrières, devenues aussitôt nourrices, couvent cet œuf avec grand soin, nourrissent le ver avec le miel et avec de la poussière de fleurs que d'autres leur apportent des champs dans des espèces de cuillères qu'elles ont à leurs jambes postérieures. Lorsque, au printemps, il est né un grand nombre de ces jeunes ouvrières, lorsque surtout une nouvelle reine est près d'éclore, il se fait une révolution dans l'État; on va, on vient, on s'agite jusqu'à ce que la reine mère, suivie d'une partie des anciennes et nouvelles abeilles, quitte la ruche et s'en va fonder une colonie ailleurs.

Peu après la jeune reine sort de son berceau, reçoit les hommages de son peuple, est fécondée dans les airs par les mâles et enfante deux cents fois par jour. Alors, la saison est-elle encore favorable, la population exubérante, une seconde reine surtout est-elle près de naître, la seconde quitte la ruche à son tour, avec une partie de ses sujets, pour aller s'établir et multiplier ailleurs. Au contraire, la saison est-elle tardive, la population trop affaiblie, la jeune reine va briser les cellules royales, et perce de son dard les reines naissantes : les ouvrières la regardent et la laissent faire, mais elles l'en empêchent quand la saison est encore bonne et la population suffisante pour un grand essaim.

Arrive-t-il, néanmoins, que dans la même ruche il y ait deux reines à la fois, il y a de suite révolution dans l'État: pour y mettre fin, les deux rivales se cherchent et se combattent devant la nation assemblée ; c'est un duel connu ; le combat dure jusqu'à ce que l'une des deux succombe : il se pourrait que, dans cette lutte à mort, elles se tuassent l'une et l'autre. La Providence y a pourvu. Se sont-elles empoignées de manière à se percer réciproquement, tout à coup elles se quittent et s'enfuient chacune de son côté ; mais bientôt elles reviennent au combat, le peuple même les y ramène de force jusqu'à ce que l'une des deux ait triomphé de l'autre. N'y a-t-il, dans une ruche, pas de reine du tout, mais les abeilles ont-elles l'espoir d'en

avoir bientôt une, parce qu'il y a un œuf, un ver ou une nymphe dans une cellule royale, l'État est tranquille, et les travaux continuent ; n'y eût-il même rien dans aucun berceau de reine, pourvu qu'il y ait un œuf dans une des cellules où doivent éclore les ouvrières, l'État est encore sauvé, les abeilles nourrices donneront à ce ver la nourriture royale, et au lieu d'une femelle stérile, elle deviendra une reine parfaite, capable d'être fécondée et d'enfanter trois mille nouvelles abeilles par an. Mais n'y a-t-il plus d'espoir d'avoir une reine d'aucune de ces manières, l'État est perdu, ce peuple si laborieux, si actif, devient tout à coup morne, triste, insouciant, nul ne va plus amassant le miel dans les champs pour les magasins publics, nul n'en revient plus avec la poussière des fleurs pour nourrir la jeune couvée, nul ne forme plus de cire pour bâtir de nouvelles cellules, nul ne trémousse plus les ailes à l'entrée de la ruche pour y renouveler l'air ; tout dépérit ; l'homme seul peut encore sauver la république désolée : il n'y a qu'à lui donner un rayon pris d'ailleurs, mais où se trouve une cellule royale garnie de son œuf, ou seulement quelques cellules avec des œufs, ou de jeunes vers pour les abeilles communes. Aussitôt la confiance renaît, les travaux recommencent, et dans peu de jours une nouvelle souveraine recevra les hommages d'un peuple fidèle.

Voilà des merveilles bien étonnantes, et d'autant plus étonnantes qu'on les a plus longtemps ignorées. On doit la plus grande partie de cette découverte à un savant anglais, M. Hubert.

Eh ! combien d'autres merveilles que nous continuons d'ignorer. Les fourmis n'ont ni roi, ni reine, ni commandant ; toutefois elles se réunissent en société, bâtissent des espèces de villes, travaillent en commun le jour, et font leur repas en commun la nuit ; leur gouvernement est une république, où l'on distingue trois ordres comme chez les abeilles ; les mâles, les femelles et les ouvrières. Les mâles et les femelles ne servent qu'à la propagation

de l'espèce ; elles ont des ailes et s'accouplent dans l'air. Après cela, les mâles périssent, ou peut-être sont mis à mort, comme il arrive chez les abeilles : les femelles entrent dans la fourmilière et y pondent de petits œufs, qui, soignés par les ouvrières, se transforment successivement en vers, en nymphes et en fourmis, mâles, femelles et communes. Ces dernières sont toujours le grand nombre.

Ce qu'on appelle vulgairement œufs de fourmi sont des vers dans une espèce de coque qu'ils se sont filée eux-mêmes, et dans laquelle ils subissent leur dernière métamorphose. Pendant l'hiver, les fourmis s'engourdissent dans nos climats ; elles ne mangent point les aliments qu'elles amassent pendant l'été ; ils se consomment chaque jour ; peut-être aussi servent-ils à l'approche et à la sortie de la mauvaise saison.

Les fourmis se font des guerres de peuplades à peuplades ou d'espèces à espèces : elles retiennent captives, et tout à fait en esclavage, les prisonnières qu'elles ont faites, et les condamnent aux travaux forcés intérieurs. De plus, elles élèvent et nourrissent convenablement, dans des sortes d'étables, d'autres espèces d'insectes et surtout des pucerons, qu'elles soignent pour les traire et et pour en obtenir un aliment assuré dans le temps de disette, comme nous tenons en domesticité nos vaches, nos chevreaux et nos brebis. Enfin elles constituent de véritables républiques, où tout est mis en commun, propriétés, familles, nourriture et bestiaux !

Qu'est-ce donc que notre grand Dieu, pour prodiguer tant de merveilles, et de toutes parts, dans de si petites créatures ?

Il n'y a pas jusqu'aux insectes les plus repoussants, les chenilles, qui ne nous en offrent des plus étonnantes. Elles multiplient prodigieusement tous les ans, parce que tous les ans elles doivent servir de pâture à une multitude prodigieuse d'oiseaux. Leur aspect seul nous répugne, cependant c'est à une chenille, et à une chenille des moins agréables par sa forme et sa couleur, que nous devons la

soie, et par suite les étoffes les plus précieuses, les plus riches ornements, et dans les palais des rois, et dans les temples de Dieu !

Qui nous a dit que celles de nos jardins ne pourraient pas donner lieu à quelque chose de semblable ? Comme la chenille qui file la soie, ce sont des vers éclos d'un œuf pondu par un papillon. Après avoir rampé quelque temps et brouté l'herbe, elles se disposent au trépas : pour cela, les unes filent des coques, d'autres se cachent sous terre dans de petites cellules bien maçonnées ; les unes se suspendent par leur extrémité postérieure, et d'autres se lient par une ceinture qui leur embrasse le corps. Dans cette espèce de sépulcre, elles se défont de leur peau, de leurs jambes, de l'enveloppe extérieure de la tête, de leur crâne, de leurs machoires, de leur outil à filer, de leur estomac et d'une partie de leur poumon : c'est un vrai trépas, un passage d'une existence à une autre.

Dans ce nouvel état, on les nomme fèves, parce qu'elles en ont la forme ; chysalides ou aurélies, parce que leur enveloppe a la couleur de l'or ; nymphes enfin, ou jeunes mariées, parce que dans cette enveloppe, elles prennent de plus beaux atours et la dernière forme sous laquelle elles doivent paraître pour multiplier leur espèce.

Bientôt vous verrez la rampante, l'aveugle, la maussade chenille, sortir de son tombeau transformée en léger papillon, parée des plus vives couleurs, ayant des yeux et des ailes, apercevant au loin les fleurs de la prairie, volant de l'une à l'autre pour en sucer le miel et la rosée, et ne vivant pour ainsi dire que de plaisir et de bonheur. Quelle admirable image de la résurrection du juste, après avoir passé sur cette terre des jours de simplicité, d'humilité et de persécution !

Mais, dira le prétendu philosophe, à quoi peut servir tout cet étalage de création, tant de détails et de variétés ? Tout cela est destiné pour un seul être, destiné à lui procurer le nécessaire, l'agréable et l'utile. Tout cela est pour le roi de la création, le vassal du Créateur, l'homme.

Dieu dit : "que la terre produise des animaux vivants, " chacun selon son espèce, les bêtes de secours, les bêtes " rampantes et les bêtes sauvages," et le taureau ou le bœuf, roi des animaux de labour, naquit en mugissant pour appeler son maître ; à côté de lui, beugle la génisse prête à donner son lait, sa crême et son beurre : tous les deux, pour un peu de paille et de foin, serviront à l'homme, toute leur vie, à labourer et engraisser la terre, à traîner de pesants chariots, et quand ils auront laissé de nombreux descendants, ils le nourriront encore de leur chair, et le chausseront de leur peau.

Près d'eux, le bélier et la bêlante brebis lui offrent leur trésor pour se vêtir ; et quand il voudra donner un festin à ses amis, ils se laisseront mettre à mort avec leurs agneaux, sans rien dire.

Plus loin, à côté du bouc, est la grimpante chèvre pour être la nourrice des enfants du pauvre. Aussi la grande occupation et la principale richesse des antiques patriarches étaient-elles d'élever un grand nombre de ces premiers animaux.

Pour aider l'homme dans cette occupation, un animal naîtra intelligent, doux, vif, fidèle et infatigable : le chien de l'homme pasteur ; il lui gardera ses troupeaux ; le chien de l'homme chasseur lui assujettira les bêtes des champs et des forêts. Le cerf, le chevreuil, le lièvre sont forcés d'embellir les parcs et de garnir la table du riche. Le sanglier, réduit en domesticité sous le nom de porc, et se nourrissant des choses les plus viles, deviendra la richesse du pauvre. Le chien ne demandera, pour tous ses services, que quelques restes de la table, quelques os à ronger. Avec cela, il s'attachera à son maître, il s'affligera en son absence, sautera de joie à son retour, l'accompagnera sur tous les chemins, le défendra au péril de sa vie ; et cette fidélité est la même pour le pauvre comme pour le riche : il lèchera la main qui vient de le frapper, les mauvais traitements ne sauraient le corrompre. L'homme est-il réduit à la mendicité et devenu aveugle,

un petit chien le conduira par une ficelle au milieu des rues, lui faisant éviter les mauvais pas, sollicitant la pitié des passants, et le menant jusqu'à la porte du riche qu'il suppliera, par l'humilité de son regard, à mettre quelque aumône dans le bassin qu'il tient à la gueule. Qui a donc inspiré à ce petit animal un si grand attachement pour l'homme ?

Mais en voicl un autre qui, par la beauté de sa taille et la fierté de sa démarche, semble nous adresser ces paroles de Dieu à Job : " Est-ce toi qui as donné la force au che-" val, qui as hérissé son cou d'une crinière mouvante ? le " feras-tu bondir comme la sauterelle ? Son fier hennisse-" ment répand la terreur, il creuse du pied la terre, il " s'élance avec orgueil, il court au-devant des armes : " intrépide, il se rit de la peur, il affronte le tranchant du " glaive ; sur lui, le bruit des carquois retentit, la flamme " de la lame du javelot et de l'arme à feu étincellent, il " bouillonne, il frémit et dévore la terre. A-t-il entendu " la trompette ? " C'est elle, et dit, allons ! et de loin il " respire le combat, la voix tonnante des chefs, et le " fracas des armes."

Mais le cheval, fier de traîner le char des rois, de porter le guerrier dans les batailles, de courir avec le chasseur à la trace du cerf, demande une nourriture de prix et beaucoup de soin. Le pauvre en sera donc privé ?

Aussi, tout à côté s'élève un animal plus modeste, plus laborieux, plus dur, plus frugal, s'accommodant de toute sorte de nourriture, d'herbes, de feuilles, de chardons ; un animal qui aidera le pauvre en tout, à semer, à recueillir, à transporter son petit avoir, sa famille d'un endroit dans un autre. L'âne fera même ce que le cheval ne peut faire, il grimpera sur les hautes montagnes, il marchera d'un pied ferme dans les sentiers les plus glissants, sur les bords même des précipices. Dans les hautes cordillères de l'Amérique, où il n'y a ni cheval, ni âne, ni brebis, le lama tiendra lieu de tous trois, servira de monture, portera des charges, donnera tout ensemble de la

laine, du lait et de la chair. Il en sera de même au nord de l'Europe, où la neige couvre la terre six mois de l'année. Là, Dieu donnera aux pauvres Lapons, pour leur servir à la fois de cheval, de vache et presque de mouton, une espèce de cerf, le renne, qui ne demandera d'autre salaire que de brouter la mousse qu'il déterre lui-même sous la neige. Non loin de là, les castors rassemblés en société construisent sur pilotis, au milieu des rivières, des digues de quatre-vingts et cent pieds de long: puis à côté, partie sous l'eau, partie au-dessus, des maisons en forme de bourgades, et dont chacune contient de un à dix ménages, avec les provisions nécessaires. Pour toutes ces constructions merveilleuses, ils n'ont d'autre hache que leurs dents, d'autre pioche que leurs pieds de devant, d'autre rame que leurs pieds de derrière, d'autre truelle, d'autre marteau que leur queue. Ils auront pu apprendre à l'homme l'art des ponts et des chaussées ; et ils lui fourniront une couverture contre le froid, et de la chair pour sa nourriture.

Dans les climats chauds où ne sauraient vivre le lama ni le renne, dans les arides déserts où le bouc, l'âne et le cheval ne trouveraient ni eau ni pâturage, Dieu a donné aux Arabes le chameau. Son pied est taillé pour marcher d'un pas sûr au milieu des sables, où il fera vingt à trente lieues par jour, portant quelquefois de mille à douze cents livres pesant. Sa nourriture sera un peu d'herbe qui se rencontre par hasard sur sa route, ou un peu de pâte ou de fruits secs que lui donne son guide ; quant à l'eau, il restera quelquefois neuf jours et davantage sans boire : se rencontre-t-il, à quelque distance de son chemin, une mare où il y ait de l'eau, il la sentira de plus d'une demi-lieue, doublera le pas, boira d'un seul coup pour le temps passé et pour autant de temps à venir. A cet effet, Dieu lui a donné un réservoir.

Les autres animaux ruminants, ou qui remâchent ce qu'ils n'ont fait qu'avaler d'abord, tels que le bœuf, la brebis, la chèvre, etc., ont quatre estomacs : un premier,

plus vaste, leur sert de grenier à foin ; l'herbe qu'ils y entassent y ayant été macérée quelque temps, ils en font remonter une partie à la bouche, et la broyent à loisir pour l'envoyer au deuxième estomac, de là au troisième, et enfin au quatrième. Outre ces quatre estomacs, le chameau en a reçu un cinquième, capable de contenir tout ce qu'il lui faut d'eau pendant une semaine. Cette eau y séjournera sans se corrompre : à mesure que le chameau en aura besoin, il la fera monter, par une espèce de pompe, du réservoir dans le gosier. Grâce à cette industrie unique de la divine Providence, le dromadaire avec sa bosse, le chameau avec ses deux bosses, transporteront l'homme et ses marchandises à travers des déserts, autrement impraticables : ce n'est pas tout, ils le nourriront de leur lait, ils le vêtiront de leur poil; leur fumier desséché lui servira de bois pour faire sa cuisine dans le désert et de chandelle même. Enfin, après l'avoir servi toute leur vie avec une grande docilité, ils le nourriront encore de leur chair à leur mort. Qui ne bénirait la bonté du Créateur, en nous préparant ainsi dans chaque climat l'animal qu'il nous faut !

Dans les climats brûlants, où le chameau même ne saurait durer, naîtra sauvage, mais s'apprivoisera facilement, cette montagne ambulante qui fait trembler la terre sous ses pas, en un mot, l'éléphant. C'est d'abord un colosse informe : une petite tête, presque immobile, avec un corps immense, de longues oreilles, des jambes droites et massives comme de gros piliers, se terminant par un pied si court, si petit qu'il se distingue à peine ; une peau dure, épaisse et calleuse. Avec cela, l'éléphant est de tous les animaux celui qui approche le plus de l'homme pour l'adresse, l'intelligence et le sentiment.

Ce que la main est pour l'homme, la trompe l'est pour l'éléphant. Avec cette trompe, il peut remuer et tourner en tous sens, et cueillir un bouquet de fleur ; il débouche une bouteille de vin et la boit ; il déracine les arbres ; de son corps il renverse les murs. Seul, il met en mouve-

ment les plus grandes machines, et transporte des fardeaux que plusieurs chevaux remueraient à peine. Une charge de quatre à cinq milliers n'est pas trop pour un grand éléphant. Il porte une tour armée en guerre et chargée de nombreux combattants; enfin, de ses fortes défenses il peut percer le plus terrible des animaux, celui que les plus puissants redoutent.

Ce qui le rend beaucoup plus intéressant encore, ce sont les nobles sentiments qui forment son caractère : conservant la mémoire des bienfaits reçus, jamais il ne méconnaît son bienfaiteur ; il lui marque sa reconnaissance par les signes les plus expressifs, et lui demeure toujours attaché.

On en a vu sécher de douleur en perdant leur cornac ou l'homme qui a soin d'eux. Domestique aussi docile que fidèle, et aussi intelligent que docile, il semble prévenir les désirs de son maître, deviner sa pensée et lui obéir par inspiration. Il ne se refuse à aucun genre de services, pas même aux plus pénibles ; il poursuit sa tâche avec instance, sans se rebuter, et se croit toujours assez récompensé quand on lui témoigne, par quelques caresses, qu'on est content de lui et de l'emploi de ses forces. Mais plus il est sensible aux bons traitements, plus il s'irrite des offenses ; il ne perd pas l'occasion de s'en venger. Cependant la colère, même dans ces instants, ne l'empêche pas toujours d'écouter sa générosité. Un éléphant venait de se venger de son cornac, son conducteur, en le tuant. Témoin de ce spectacle, sa femme, hors d'elle-même, prend ses deux enfants et les jette aux pieds de l'animal encore tout furieux. " Puisque tu as tué mon mari, lui dit-elle, ôte-moi aussi la vie ainsi qu'à mes enfants." L'éléphant s'arrêta tout court, s'adoucit, et comme s'il eût été touché de regret, il prit avec sa trompe le plus grand des enfants, le mit sur son cou, l'adopta pour son conducteur, et n'en voulut pas souffrir d'autres.

Un éléphant fort apprivoisé, je ne sais dans quelle ville, avait la liberté de se promener dans toutes les rues :

tout le monde le connaissait, et lui connaissait, pour ainsi dire, tout le monde. Il avait l'habitude de passer journellement par la boutique d'un tailleur, et comme il manquait un carreau de vitre dans le châssis du tailleur, l'éléphant y faisait passer le bout de sa trompe comme pour lui dire bonjour, et la retirait bien paisiblement pour continuer sa promenade. Un jour, le tailleur s'avisa, par pur badinage, de piquer le bout de la trompe de l'éléphant avec son aiguille. L'éléphant se retira sans marquer de mauvaise humeur ; mais le lendemain il remplit sa trompe d'eau, et s'achemina vers la demeure de notre tailleur. Il enfonce comme d'ordinaire le bout de sa trompe dans le carreau de vitre, et à bout presque touchant, il lance dans la face du tailleur, avec une force extraordinaire, toute l'eau que contenait sa trompe. Le tailleur en fut si étourdi, qu'il fut renversé par terre. Cela fait, notre éléphant continua tranquillement sa route, disant *probablement* en lui-même, " voilà comme je badine, moi ! "

Hors de ces cas, l'éléphant, doux par tempérament, n'emploie sa force et ses armes que pour se défendre lui-même, secourir son maître ou protéger ses semblables. Souple, complaisant et caressant, il rend avec sa trompe caresses pour caresses, fléchit les genoux devant celui qui doit le monter, se soumet à sa direction, aide lui-même à se charger, se laisse vêtir et parer : il semble même y prendre plaisir. Ses mœurs sociales, qui l'éloignent de la solitude et d'une vie errante, le portent à rechercher la compagnie des animaux de son espèce et à leur être utile. Le plus vieux des éléphants, comme le plus expérimenté, est à la tête de la troupe et la conduit. Le plus âgé après lui ferme la marche ; les jeunes et les faibles sont au centre du bataillon, et celles qui allaitent encore portent leurs petits, qu'elles embrassent de leur trompe. Tel est l'ordre que ces prudents animaux observent dans les marches périlleuses ; mais quand ils n'ont rieu à redouter, ils se relâchent beaucoup de leurs précautions ; ils se pro-

mènent dans les forêts, dans les champs, dans les prairies, y pâturent à leur aise, sans toutefois s'écarter assez les uns des autres pour se priver de leur secours mutuel ou de leurs avertissements.

II

Je vous ai prouvé, je l'espère, dans ma dernière lecture, que je sais prendre mon sérieux dans l'occasion . . . .

Maintenant que le goût des lectures est, pour ainsi dire, général à Québec, nous pouvons aborder les sujets graves comme les amusants . . . . . .

Pour ceux qui ne viennent ici que pour s'amuser et rire, je dois leur dire que le temps de rire est passé, qu'il s'agit à présent de s'instruire.

A la sortie de ma précédente lecture, j'avais devant moi des demoiselles anglaises, et une d'elles disait à ses compagnes : "*But he has not been so funny as last time !*" *Funny !* et où trouver du *funny* dans un sujet comme celui de l'univers ? Non, le sérieux va prendre la place du *funny*. Je ne prétends pas, pourtant, aller jusqu'à faire pleurer mes auditeurs : il me faudrait, pour cela, changer de caractère, et je ne m'y hasarderai pas à mon âge. Sans ma gaieté oratoire, je gèlerais à glace tout mon auditoire, dames et messieurs, sans exception.

Nous avons considéré, l'autre soir, la belle harmonie qu'il a plu à la divine Providence d'établir sur cette terre. Nous continuerons le sujet aujourd'hui, l'harmonie terrestre ; et nous prouverons qu'ici-bas tout est à sa place, et que tout concourt à procurer à l'homme et la jouissance et le bonheur.

Il est probable que nous ne monterons pas encore au ciel ce soir ; mais préparez-vous-y, mesdames et messieurs, pour la prochaine soirée.

Mais on va peut-être me dire que j'ai mal choisi mon temps pour une excursion céleste : qu'on s'amuse si bien sur la terre durant le carnaval ; qu'on ne parle que de

pique-nique, de danse, de bal et de divertissements ! Je conviens de tout cela, et pour ne déranger personne, voici ce que je proposerai. Comme j'apprends que mon ami, le docteur Bardy, doit donner prochainement une lecture, je lui abandonnerais volontiers mardi prochain, qui est le *mardi gras :* et moi, je me présenterais le *mercredi des Cendres*, jour assurément très propre à méditer sur les vanités de ce bas monde, et à nous engager à visiter le ciel.

Que ferait l'homme sans les animaux ? L'homme sans les animaux ne ferait pas grand'chose, je vous l'assure. Sans les animaux, nos tables modernes auraient bien l'ananas et le melon d'eau, mais elles n'auraient pas la dinde. Elles auraient le vin, mais le rôti manquerait : elles auraient le poivre et les cornichons, mais non pas le fromage. Sans les animaux, nos voyageurs dans leurs courses, nos guerriers en campagne, auraient la massue et l'arme à feu, mais la bête de somme, mais le coursier du combat qui bondit aux saccades de l'éperon, mais l'éléphant qui porte des tours pleines de gens d'armes, mais le chameau, ce vaisseau du désert ; en un mot, tous les auxiliaires quadrupèdes leur feraient défaut.

Le chasseur aurait le fusil, mais le chien fidèle, mais le gibier, où seraient-ils ? Dans les plaines, point de lièvres ; dans les forêts, point de cerfs. Vous auriez des bergers sans troupeau, des laboureurs sans bœufs, et par conséquent, point de culture, point de grains ni de défrichements.

D'un autre côté, les animanx ne peuvent se passer du règne végétal ; tout le règne végétal sert de nourriture aux divers animaux répandus sur le globe. L'homme est à part ; il est, lui, omnivore : il mange, lui, et végétal et animal : il devait en être ainsi pour le grand fermier de la terre, il devait trouver de la nourriture, partout et en tout temps.

Les animaux, pour la plupart, sont herbivores et frugivores ; le plus petit nombre est carnivore. Un seul, et je

l'ai déjà signalé, un seul parmi tous les animaux se rapproche de l'homme sous ce rapport : c'est le pourceau. Il est, lui, omnivore à la force du terme. Entre tous les animaux, il est celui dont l'estomac se rapproche le plus de celui de l'homme. Mais ce qui est encore plus singulier et bien humiliant, c'est qu'il est aussi le seul animal intempérant. Il boit, comme l'homme, du vin blanc et rouge, de la bière de toutes sortes, du cidre, etc., il engloutit tout ce qu'on lui jette dans son auge : il court les voiries, et surtout le derrière des distilleries, où l'on vide des pipes et des tonnes de vin et de bière : il avale tout, boit et mange en même temps, il s'en soûle, et reste sur la place ! De là cette expression vulgaire, "soûl comme un cochon." Quelle compagnie pour l'ivrogne !

C'est un fait que tous les autres animaux ne peuvent flairer des boissons enivrantes. L'éléphant débouche bien un bouteille de vin et la boit ; il ne fait cela que lorsqu'il est en parfaite domesticité et pour plaire à son maître ; il ne le ferait jamais dans l'état sauvage.

Des poules pourront bien aussi s'enivrer par hasard ; ces pauvres poules avalent, sans goûter, des cerises qui ont trempé dans de l'esprit de rhum; elles avalent vite, et vite elles sont *en train*, comme l'on dit. Certes, c'est une bien amusante chose que de voir tout un poulailler ainsi pris de boisson, surtout quand le coq a pris part à la fête. Mais c'est un *aller et venir*, c'est un *cacassement* épouvantable !

L'homme aime la fleur, mais il ne la mange pas ; il admire le gazon verdoyant des prairies, mais il ne peut s'en servir ; il faut que l'animal soit là pour s'en repaître, s'en engraisser, pour en perfectionner sa propre substance, et l'offrir dans sa propre chair en sacrifice à son dieu, l'homme.

Voyez encore comme tout est bien balancé ; tous les animaux et tous les végétaux qui ont existé depuis la création du monde, ont tiré successivement de la couche extérieure de la terre la matière de leurs corps, et à la

mort ils lui rendent fidèlement ce qu'ils en ont emprunté. Mais vous me direz, est-ce que les végétaux ne tirent pas, eux, beaucoup plus de snbstance de l'air et de l'eau qu'ils n'en tirent de la terre ? ils rendent donc à la terre, en pourrissant, *plus* qu'ils n'en ont reçu. Oui, mais considérez que c'est tout le contraire chez les animaux ; ils rendent, eux, moins à la terre qu'ils n'en ont retiré, et de là l'équilibre. Si on ajoute à cela la consommation énorme que fait l'homme, de bois et de plantes par le feu, on serait disposé à croire d'abord que la couche de terre végétale d'un pays habité devrait sensiblement diminuer dans sa production et devenir semblable au terrain de l'Arabie Pétrée ; mais un grand nombre d'habitants exige une grande culture pour fournir aux consommations de toutes espèces, d'où il suit qu'une immense et longue population ne fera jamais un désert d'un pays cultivé.

L'homme donc est entré dans le monde lorsque tout était préparé, peuplé et habité par les êtres dont il avait besoin, comme un roi à son avènement entre dans son palais resplendissant de richesses. Il lui a fallu cependant faire la conquête de ces premiers habitants de son empire, qui, maîtres eux-mêmes jusqu'alors, remplissaient les mers, les fleuves, les ruisseaux, les forêts et les prairies.

Pour cela l'homme fut revêtu des qualités, des avantages, des secours nécessaires pour cette grande conquête : il fut revêtu de l'intelligence.

Voilà donc le royaume que la divine Providence réserve à l'homme pour qu'il en jouisse. Aux pieds de ce monarque s'étend un tapis de fleurs que toute la magnificence de Solomon n'égala jamais.

Les animaux trouveront abondamment à leur portée une nature toujours nouvelle ; et pour l'homme, les blés qui doivent le nourrir principalement ne seront ni trop hauts ni trop bas pour sa taille ; ils seront faciles à manier et à recueillir ; ils donneront des grains à sa poule, du

son à son porc, du fourrage et des litières à son cheval et à son bœuf.

Si les arbres s'élèvent plus haut, ce sera pour lui donner de l'ombre ; mais remarquez bien qu'ils abaissent leurs rameaux chargés de fruits pour l'inviter à s'en saisir, et même ils les feront tomber à ses pieds.

D'ailleurs, si les arbres s'élèvent si haut et s'ils deviennent si robustes, c'est afin de donner à l'homme du bois pour faire des échelles et des machines au moyen desquelles il montera partout ; pour faire des greniers et des magasins à ramasser les fruits des différentes saisons ; pour construire des navires avec lesquels il ira recueillir les tributs de son royaume.

Les diverses provinces du règne végétal ne produiront pas toutes les mêmes choses ; il y en aura de particulières aux climats et à la température ; les pays chauds produiront des arbres à feuilles plus larges et à fruits plus rafraîchissants.

Sous la zone torride, on verra une espèce de figuier qui, non content de désaltérer par son fruit, présentera encore des parasols pour des villages entiers ; il croîtra sur le sable brûlant du rivage de la mer, et jetant de l'extrémité de ses branches une multitude de jets qui s'inclinent vers la terre et qui y prennent racine, il formera autour de son tronc principal une quantité d'arcades qui donneront un ombrage impénétrable.

Dans les pays du nord et sur le sommet des montagnes froides croissent les pins et les sapins, les cèdres et la plupart des arbres résineux, qui abriteront l'homme des neiges par l'épaisseur de leurs feuilles et lui fourniront pendant l'hiver des flambeaux et l'entretien de ses foyers.

Dans les climats tempérés, même bienveillance de la part de la nature végétale ; c'est dans la saison chaude et sèche qu'elle nous donnera quantité de fruits pleins d'un jus rafraîchissant, tels que les cerises, les pêches et les melons ; et à l'entrée de l'hiver, ceux qui échauffent par leur huile, tels que les amandes et les noix. Mais de

toutes les parties de la terre, la plus favorisée est l'Asie, le berceau du genre humain.

Là viendront naturellement l'olive, l'orange, la figue, la pêche, l'abricot, les aromates, le riz, la canne à sucre, le thé et le café. Là s'élanceront vers les cieux ces colonnes couronnées de verdoyants chapiteaux, les palmiers de différentes espèces ; le grand palmier, dans les déserts de la Palestine et de l'Égypte, fournira à d'innombrables solitaires le vêtement dans ses larges feuilles, la nourriture dans sa moelle et ses dattes.

Le palmier cocotier, sur le bord des mers les plus naviguées, présentera aux marins son bois pour en bâtir des vaisseaux, ses feuilles pour en faire des voiles, son tronc pour le mât, la bourre pour les cordages, et son fruit pour cargaison. C'est là surtout que viennent deux plantes d'une chétive apparence, mais d'une vertu inappréciable, le froment et la vigne, qui soutiennent la force de l'homme et répandent la joie dans son cœur.

L'homme, après Dieu roi et maître des animaux, se multiplie lentement; il occupera tous ses États par degrés. Les animaux, au contraire, du moins un grand nombre, multiplient d'une manière prodigieuse. Si donc rien ne balance leur fécondité, bientôt la terre ne suffira plus à les nourrir ; ils périront de faim, et leurs cadavres infecteront l'air : les animaux carnassiers seront chargés d'y porter ordre.

Obligés, par la nature de leurs estomacs, à vivre de sang et de chair, ils se jetteront sur les autres, et principalement sur ceux qui multiplient davantage. A cette fin, ils recevront la force et l'agilité pour atteindre leur proie, des griffes pour les déchirer, des dents pour les dévorer.

A leur tête paraît le roi des forêts et des déserts, le lion, à la figure imposante, au regard assuré, à la démarche fière, à la voix terrible. Puissant et courageux, il fait sa proie de tous les autres, et n'est la proie d'aucun. Cependant, il ne tue que pour assouvir sa faim ; est-elle

apaisée, il est inoffensif. Du reste, aussi généreux que fort, même dans l'état sauvage, il est reconnaissant du bien qu'on lui fait.

Moins fort que le lion, voilà le tigre aux yeux hagards, à la langue couleur de sang et toujours hors de la gueule. Bassement féroce et cruel sans nécessité, il est le tyran des animaux : il saisit et déchire non seulement pour manger la chair et boire le sang, mais rassasié, mais désaltéré, il déchire et massacre encore. Le lion, pris jeune et élevé parmi les animaux domestiques, s'accoutume aisément à vivre et même à jouer innocemment avec eux. Il est doux pour ses maîtres et même caressant, surtout dans le premier âge ; et si sa férocité originelle reparaît quelquefois, rarement il la tournera contre ceux qui lui ont fait du bien.

Le tigre est peut-être le seul animal dont l'homme ne puisse fléchir le naturel. La douce habitude ne peut rien sur ce caractère de fer : il déchire la main qui le nourrit comme celle qui le frappe ; il rugit à la vue de tout être vivant.

"S'il y a des hommes lions, combien y en a-t-il qui sont tigres ?" Le tigre mange ses propres enfants, et déchire la mère quand elle veut les défendre.

Le fluide qui enveloppe la terre de toutes parts s'appelle *atmosphère ;* c'est l'air que nous respirons, où nagent les oiseaux, comme les poissons nagent dans l'Océan ; mais il est plus compact et plus pesant.

Les poissons ne sauraient vivre sans l'eau, et nous ne saurions vivre sans l'air. Longtemps on a cru que l'air était un élément simple ; mais on découvrit, il y a cinquante ans, qu'il est un composé de deux éléments : un, qui en forme un peu plus du cinquième, entretient la vie par la respiration, et le feu sur nos foyers par la combustion, c'est l'oxygène ; et l'autre, quand il est seul, éteint tout à la fois et la vie et le feu, c'est l'azote à l'état gazeux. Le mélange de ces gaz compose l'air.

L'atmosphère des poissons, l'eau, est également composée de deux éléments : l'un, qui en forme le tiers, lui est commun avec l'air, c'est le même élément que nous respirons, et qui fait brûler les combustibles ; l'autre, qui en forme les deux tiers, est l'hydrogène, le gaz inflammable que tout le monde connaît, et qui depuis quelque temps éclaire les boutiques et les rues des grandes villes, et qu'on nous promet à Québec sous peu. Lorsque avec ce gaz se mêle l'oxygène, il en résulte une vive lumière accompagnée de chaleur, et de cette combustion il résulte, pour charbon, un résidu d'eau pure. Aussi, les savants classent-ils maintenant l'eau parmi les corps brûlés. Lorsque ces deux éléments de l'eau se combinent subitement et en quantité considérable, ils produisent une masse de lumière éblouissante accompagnée de fortes détonations. C'est ainsi que se forment, dans les nues, le tonnerre, la foudre et les éclairs ; et voilà comme la science moderne nous fait comprendre tout le sens de ces paroles de David : "Le Seigneur change les foudres en "pluie."

Mais dire au peuple que l'eau est un corps brûlé, lui dire que c'est un charbon, c'est lui prêter à rire. Eh ! depuis quand, dira-t-il, l'eau et le feu s'accordent-ils si bien ensemble ? Depuis quand l'eau n'éteint-elle plus le feu ? Le tocsin, le peuple et les pompiers ne répondent-ils pas tous que c'est de l'eau qu'il faut dans les incendies ? Examinons l'argument, si fort qu'il paraisse.

D'abord, qu'appelle-t-on charbon, ou corps brûlé ? N'est-ce pas le résidu d'une combustion ? et quel est le résidu de la combustion qui se fait par l'union de l'oxygène et de l'hydrogène, n'est-ce pas de l'eau pure ? Donc, cette eau est charbon et corps brûlé, et capable de brûler encore.

La preuve est à la portée de tout le monde : voyez ce qui se passe dans la boutique du forgeron ; voyez-le tremper son balai dans l'eau, et asperger son feu ; croyez-vous qu'il veut l'éteindre ? Il connaît mieux que cela : il veut

le raviver et l'animer ; mais que le forgeron verse sur son feu toute l'eau qu'il y a dans son baquet, et il l'éteindra, il n'y a pas de doute, parce qu'un peu d'eau anime le feu, et qu'une grande abondance l'étouffe. Que faites-vous quand vous voulez empêcher le tison de s'éteindre ? vous soufflez dessus ; et quand vous voulez éteindre votre chandelle, vous soufflez encore dessus : vous soufflez donc et pour allumer et pour éteindre ! Il en est de même de l'eau, tout dépend de la quantité ; un peu d'eau, un peu d'air attisent le brasier, et beaucoup d'air l'éteignent ; cela est de quelque importance dans les incendies. Vous voyez des gens qui, lorsque la maison est en feu, ouvrent les portes, enfoncent les châssis, et laissent la cheminée ouverte ! Qu'arrive-t-il ? c'est qu'ils donnent de l'intensité à l'incendie. C'est en fermant tout qu'on peut arrêter ou diminuer le feu, pour quelque temps au moins. Il y a aussi des pompiers qui font jouer leur pompe sur le grand brasier, et que font-ils ? ils font ce que le forgeron fait avec son balai.

L'air est attiré vers le centre de la terre, c'est-à-dire, qu'il est pesant comme les autres corps, mais il pèse huit cents fois moins que l'eau, parce qu'il est huit cents fois moins compact.

Jusqu'à quelle hauteur notre atmosphère s'élève-t-elle ? on n'en est pas encore bien certain : on conjecture qu'elle s'élève à quinze ou seize lieues. Au delà, serait un fluide plus ténu, qu'on nomme éther ; mais ce qui est d'expérience, c'est que plus on s'élève, plus on la trouve froide, subtile et légère. A une lieue et demie de la terre, l'atmosphère ne pèse plus assez pour l'homme et pour retenir le sang dans ses veines. L'homme en est, à cette élévation, comme le poisson habitué à vivre dans les profondeurs de la mer et qui périt lorsqu'on l'amène à la surface.

Les mers, ces eaux que le Seigneur a mesurées dans le creux de sa main, et qui occupent les deux tiers de notre globe, ont autrefois couvert la terre entière : tout philosophe impartial n'a plus de doute aujourd'hui là-dessus.

Maintenant que ces eaux sont enfermées dans des barrières qu'elles n'oseront plus franchir, est-ce qu'elles ne devraient pas naturellement se corrompre et infecter l'univers ? Le Créateur y a pourvu : 1. les eaux, on ne sait comment, se trouvent salées au point que l'homme ne saurait en boire ; ni les pluies souvent qui y tombent, ni les fleuves qui sans cesse y mêlent leurs ondes, ne sauraient en adoucir l'amertume ; 2. les mers ne restent pas stagnantes : chaque douze heures, l'Océan monte et descend, s'élève et s'abaisse ; ce mouvement alternatif de la mer, se retirant pendant six heures et revenant pendant six autres heures, est connu sous le nom de flux et reflux ou marée. Comme ces marées suivent le cours de la lune, et qu'elles retardent tous les jours, ainsi que la lune, de trois quarts d'heure, on conclut avec raison que la lune en est la principale cause. De plus, comme ces marées sont plus fortes aux nouvelles et aux pleines lunes, lorsque le soleil, la lune et la terre se trouvent sur la même ligne, on conclut aussi que le soleil y entre également pour quelque chose. 3. Un autre moyen d'entretenir la salubrité des mers se trouve dans les vents et les tempêtes, qui les agitent en tous sens.

En haute mer, sous la zone torride, on sait qu'il souffle des vents réguliers : on en a trouvé la cause dans l'action du soleil combinée avec la rotation de la terre.

L'air de la zone torride, que le soleil échauffe par une longue présence, se dilate, s'élève et se répand sur les pôles : l'air froid des pôles afflue en dessous, vers le milieu de la zone torride, ou l'équateur, pour remplir l'espace vide produit par la dilatation. Il se formera donc dans chaque hémisphère terrestre deux courants d'air, l'un supérieur qui va de l'équateur aux pôles, et l'autre inférieur, qui vient des pôles à l'équateur.

On voit un exemple de ce phénomène dans nos appartements à cheminée : l'air répandu autour du foyer s'échauffe, se dilate et, devenu plus léger, s'élève ; une partie va dans la cheminée, et l'autre dans le haut de

l'appartement ; en même temps, un nouvel air arrive par le bas, pour remplacer l'air ascendant, et il en résulte une succession non interrompue de deux courants contraires : l'un supérieur qui s'éloigne de la cheminée, et l'autre inférieur qui se porte vers elle. On a une preuve sensible de cela en plaçant une bougie allumée dans la porte de l'appartement : en bas, la flamme s'incline en dedans; en haut, elle s'incline en dehors ; au milieu, elle reste immobile.

Le soleil, ce grand foyer de notre atmosphère, y produit des effets semblables. Voilà les vents expliqués.

La terre de soi-même est aride ; et si la mer ne doit venir que jusque-là, et pas plus loin, si l'orgueil de ses flots doit se briser à telle marque, qui l'arrosera pour qu'elle produise ? Dieu en a chargé la mer même et les vents : sans cesse la mer, sollicitée par la chaleur du soleil, envoie dans les airs une partie de ses eaux réduites en vapeurs. Ces vapeurs légères sont transportées par les vents de côté et d'autre ; puis ils les laissent tomber sur la terre, en rosée, en pluie, en neige et en frimas. Tout ce qui a soif se désaltère ; et pour que ces eaux ne manquent pas avec la pluie, le Créateur en durcit quelques-unes comme de la pierre, et en amoncelle d'énormes magasins sur le sommet des plus hautes montagnes : des glaces, des neiges éternelles couvrent la cime des Alpes, des Cordillères, et fondant peu à peu s'insinueront dans leurs flancs : de là, avec des milliers de ruisseaux et de fontaines, jailliront le Rhin, le Rhône, le Danube, le Saint-Laurent, qui, dans leurs longues courses, arroseront des provinces, des royaumes, de grandes cités, et rentreront dans la mer d'où ils sont partis, pour en partir encore.

Quelle machine merveilleuse qui sans fatigue et sans cesse abreuve, sur toute la terre, les hommes, les animaux et les plantes !

Nous avons dit que les eaux de la mer étaient salées et amères ; voici encore de quoi nous faire admirer. La mer gardera pour elle toute son amertume, et n'enverra vers le ciel, pour revenir sur la terre, que des eaux douces.

Ce qu'elle opère continuellement pour tous les hommes, elle est prête à l'opérer pour chacun : faites évaporer, faites bouillir de ces ondes amères sur le feu, elles déposeront le sel sur le fond du vase, et les vapeurs qu'elles font monter, si elles sont reçues dans une éponge, vous présenteront une boisson salubre. Par une seule opération, elles vous donneront de quoi assaisonner votre nourriture et de quoi étancher votre soif.

" Mais, dira celui qui trouve que tout est en désordre " dans ce monde, l'Océan avec ses longs bras ne sépare-t-il " pas les continents ? n'empêche-t-il pas les peuples de " communiquer entre eux ?" Mais c'est justement le contraire: c'est l'Océan qui rend aux peuples de la terre toute communication facile ; c'est lui qui en fait une seule famille. Qui jamais est parti des côtes de la France pour aller par terre jusqu'à l'extrémité de l'Asie, jusqu'à la Chine, et lier commerce avec les divers peuples qui se sont trouvés sur sa route ? Sans la mer, jamais on n'eût connu la terre.

L'Océan porte sur son dos des maisons, des citadelles flottantes qui déploient au vent leurs voiles comme des ailes, et s'éloignent avec plus de rapidité que ne le fait le courrier du désert.

Les étoiles leur servent de guide, et lorsqu'il faudra faire des voyages où l'on n'apercevra plus les étoiles accoutumées, lorsqu'il faudra explorer des mers inconnues, découvrir de nouvelles terres, de nouveaux mondes, alors une petite aiguille, qui se dirige constamment vers les pôles de la terre, apprendra au navigateur à suivre exactement sa route, et à s'orienter, même sous un ciel nébuleux. Ce chétif morceau de fer découvrira aux Européens les Indes, la Chine, le Japon, l'Amérique, l'Océanie et des îles sans nombre. Il leur fera voir, par expérience, que la terre est ronde, pesant de toute part vers son centre, et qu'elle est suspendue dans l'espace, sans autre appui que le vouloir du Très-Haut.

Ainsi toutes les branches de la famille humaine se con-

naîtront et communiqueront entre elles ; les arts, les sciences circuleront d'un bout du monde à l'autre.

Voici bien des moyens de communication : le bois, la rame, les vents, la boussole ; et qnand les vents sont contraires, n'a-t-on pas encore le feu et l'eau ? L'eau, réduite en vapeur, fera franchir, fera marcher sur des roues ces citadelles flottantes, même à travers les tempêtes ; malgré les vents, votre navire roulera comme un char, et avec le vent, il court et vole tout ensemble. Mais l'homme n'a pas fini : le voilà qui sillonne le globe de nerfs magnétiques qui porteront ses ordres et ses désirs à l'autre bout du monde dans un clin d'œil ; le voilà en *train* de converser avec ses antipodes, comme s'il n'en était qu'à une distance de la voix.

Il faut l'avouer, la raison donnée à l'homme est le centre des ouvrages de Dieu sur la terre. Otez-la-lui, et il n'y a plus d'homme : c'est une brute ; il n'y a plus d'union dans les ouvrages du grand ouvrier ! Le grand ressort de l'harmonie terrestre, le soleil, brille bien, sa chaleur aidée des pluies et des rosées fait bien germer les semences, les campagnes seront bien couvertes de moissons et de fruits, mais il n'y aura personne pour les recueillir, ni pour les consommer ; la terre nourrira les animaux, mais ils ne tendront à rien, faute de maître qui sache mettre en œuvre leurs services.

Le cheval et le bœuf peuvent traîner et porter les plus lourds fardeaux ; leurs pieds sont d'une corne capable de résister aux chemins les plus durs ; mais à quoi bon tant de force et un ongle si dur pour fouler les prairies et chercher leur pâture ?

La brebis est accablée de sa toison, la vache et les chèvres sont incommodées de l'abondance de leur lait ; l'inutilité ou la contradiction se trouvent répandues partout ; la terre renferme dans son sein des pierres, des métaux, mais elle n'a point d'hôte à loger ; sa surface est un grand jardin, mais elle manque de jardinier, personne ne le visite.

C'est ainsi que la science et les arts de ces derniers temps nous ont exposé, d'une manière bien claire et bien précise, le globe et la nature en général, et l'accord qu'il y a entre chaque partie. Les premiers hommes ne voyaient pas comme nous : ils jouissaient des dons de la nature, mais ils ne s'occupaient pas du *pourquoi* ni du *comment*, c'est-à-dire, qu'ils ignoraient les causes ; et entre jouir et connaître, vous le savez, mesdames et messieurs, la différence est immense : la jouissance tient à la surface des choses, mais la connaissance tient à l'intérieur.

LA TERRE

La terre a entre neuf et dix mille lieues de circuit, et trente et un millions de lieues carrées, dont les deux tiers sont occupés par l'Océan, trois mille lieues de diamètre ; de sorte qu'il faudrait descendre mille cinq cents lieues pour arriver au centre de la terre ; son volume est d'environ dix-sept milliards de lieues, et son poids, en livres, est d'un chiffre de 544, suivi de 22 zéros.

Il n'entre pas dans l'idée de tout le monde que l'on puisse ainsi connaître le poids, le circuit et la circonférence de la terre. Où est la balance, demandera-t-on, pour peser la terre ? Où est le contrepoids ? où est l'arpenteur qui a chaîné et arpenté la terre ? Tout cela paraît d'abord impossible et incroyable ; mais l'étude de l'astronomie rend tout cela aussi clair "que deux fois deux font quatre," et, en effet, le génie humain s'est tellement élevé dans la connaissance des lois qui régissent les corps célestes, qu'on peut, d'avance et avec la certitude d'une heure, d'une minute, prédire quand ils doivent se rencontrer. Le vulgaire a été si frappé de cette précision, qu'il commence à croire dans la puissance de la science astronomique : il appelle cela lire dans les astres. M. A. Plamondon, président de l'Institut, veut bien venir, après moi, vous donner une lecture démonstrative sur ce que je ne fais que vous énoncer aujourd'hui : il vous satisfera, je n'en doute point, il a déjà fait ses preuves.

Mais, diront quelques-uns, notre terre est donc *furieusement* grande ! Quand vous parlez de milliards de lieues en volume et d'un poids en proportion, vous trouvez la terre grande ! Eh ! voulez-vous savoir au juste ce qu'elle est auprès de ces lustres immenses qui brillent à nos yeux durant la nuit ? C'est un grain de sable à côté de la plus haute de nos montagnes ! Il y a là de quoi étonner ; oui, mais il n'y a là rien d'exagéré.

Eh ! que sommes-nous donc, nous, habitants de cette petite terre, si elle est elle-même si peu de chose ; que sommes-nous dans ce vaste univers ? "Oui, répondent les " prétendus philosophes, nous sommes bien peu de chose " dans ce monde : nous sommes presque rien ; Dieu ne " pense pas à nous, nous allons à l'aventure : quand nous " finissons, tout finit avec nous."

Ces messieurs désireraient bien qu'il en fût ainsi : cela les mettrait à leur aise. Mais à quoi leur sert-il de se faire si petits ? Est-ce que notre grand Dieu n'est pas aussi grand et aussi puissant dans les petites choses que dans les grandes ? Ne déploie-t-il pas autant de force et de sagesse dans les organes du puceron que dans ceux de l'éléphant ? dans la formation de notre petite terre que dans celle des cieux ? Pour la paix de ces messieurs, il leur faudrait, d'abord, pouvoir se débarrasser de leur conscience; mais cela est en dehors de leur contrôle : cette conscience les force à tenir intérieurement un langage différent. C'est elle qui leur crie sans cesse " que Dieu " prend un soin tout particulier de tous les hommes, " comme de tout le reste dans cet univers." C'est elle qui leur dit : "Ouvrez les yeux, et soyez convaincus que " tout ici-bas tend à procurer à l'homme et la jouissance, " et le plaisir, et le bonheur." Cette conscience leur en dit assez sur ce qui doit leur arriver et pour les mettre sur leurs gardes s'ils désobéissent aux ordres divins. Quoi ! l'homme tout entier retournerait-il en terre ? tout entier retournerait-il en poussière ? Ne serait-il qu'un caprice du Tout-Puissant ? cet être infiniment bon serait-

il, à l'égard de l'homme, injuste, cruel et barbare ? L'oppresseur et l'opprimé seraient-ils également destinés au même sort ? Non, il en sera autrement. Il y a chez l'homme quelque chose qui n'est point matière ; ce quelque chose ne doit pas mourir : l'homme le savait avant qu'on lui en eût parlé. Et, en effet, ne se sent-il pas capable de parcourir le ciel en entier, de mesurer l'éternité si elle avait des limites, de s'élancer jusqu'au trône de l'Éternel ? Eh ! le dirai-je ? il voudrait argumenter avec lui ! Il va plus loin : il l'insulte ! il travaille, il s'épuise à l'anéantir ; dans son délire, il crie à tue-tête : "Non, il n'y a pas de Dieu !" Mais la matière peut-elle monter si haut, philosophe impie ? Dis-moi, que veut donc dire ce cri qui t'échappe et que tu pousses dans ta douleur ou dans le danger ? Tu prononces le nom de Dieu malgré toi ou sans t'en apercevoir. Pourquoi lèves-tu ton front vers les régions hautes ? pourquoi tournes-tu les yeux vers le ciel ? Sais-tu ce que cela veut dire ? Cela veut dire que ton âme connaît sa véritable patrie, qui est là-haut. Est-ce que, durant ta courte existence sur cette terre, ton cœur ne palpite pas toujours pour ta patrie ? tes soupirs ne sont-ils pas toujours pour ton pays natal ? tes délices ne sont-elles pas toujours sous le toit paternel ? Et, s'il en est ainsi pour ton corps mortel, est-ce qu'il ne doit pas en être de même pour ton âme incorruptible et immortelle ?

Les mines les plus profondes connues ne descendent encore qu'à un quart de lieue : ainsi, l'homme n'a fait jusqu'à présent qu'effleurer l'épiderme de la terre. Et cependant, dans ce peu que nous connaissons de la terre nue et stérile, la Providence nous offre des merveilles et des bienfaits sans nombre.

Des rochers antiques nous servent à élever des maisons pour vivre en famille; des pierres brûlées au feu et mêlées avec du sable les lieront avec un ciment incorruptible ; les cailloux se transformeront en une glace transparente pour laisser venir la lumière et en exclure le vent et la

pluie ; l'argile donnera des tuiles et des ardoises pour les couvrir. Plus bas, sont les métaux, le fer, l'argent, l'or et les pierres précieuses pour les orner. Le cuivre et l'étain produiront cet airain sonore qui, suspendu entre le ciel et la terre, invitera les mortels à s'assembler pour louer le Seigneur et faire monter vers lui et leurs joies et leurs tristesses, et leurs espérances et leurs craintes !

La terre est suspendue dans l'espace, mais sur quoi ? sur rien ! Et les autres mondes ? sur rien aussi ! Qui donc les tient ainsi et les fait tourbillonner ? le bras du Tout-Puissant !

Les savants vous diront bien qu'ils ont trouvé le mystère : que tout cela se meut et se soutient par la force de l'attraction, par l'affinité et la cohésion ; que deux gouttes d'eau s'attirent l'une l'autre, qu'il en est de même de deux astres ; que le soleil attire la terre, que la terre attire la lune, et ainsi de l'univers. Mais ici la question ne fait que changer de forme. Sur quoi est suspendu l'univers ? sur rien ? Non, sur le bras du Tout-Puissant ! et cela est suffisant.

Dans cet univers matériel, l'action réciproque que les corps célestes exercent les uns sur les autres, ne les empêche pas d'avoir chacun leur mouvement propre. Le soleil se meut sur lui-même en vingt et un jours et demi. La terre et les autres planètes se meuvent sur elles-mêmes et en même temps autour du soleil. Notre soleil n'est probablement qu'un satellite d'un plus grand système céleste, et qui tourne aussi, avec toutes ses lunes, autour d'un plus grand soleil que lui.

Plus on creuse dans la terre, plus on trouve de la chaleur et de l'eau qui jaillit avec d'autant plus de force qu'elle est puisée de plus bas. Le puits artésien de Grenelle est creux de dix-huit mille pieds, et l'eau qu'il donne est très chaude. C'est, je crois, la plus grande profondeur à laquelle nous soyons encore parvenus.

Cette réaction de l'eau et de la chaleur donne la raison des volcans, des tremblements de terre et des sources

d'eau chaude minérale. C'est par ces émissions souterraines de gaz qu'on explique les aspérités, les bosses à la surface de la terre, les montagnes et les vallées.

Les tremblements de terre sont reconnus avoir deux mouvements : un vertical, c'est-à-dire, de bas en haut, et l'autre horizontal, accompagnés d'un bruit semblable à celui d'un coup de canon. En 1797, la ville de Riobamba sauta par un tremblement de terre, et les habitants furent lancés à la hauteur de plusieurs cents pieds et jetés sur une montagne, au delà d'une rivière.

Les chocs de tremblements de terre sont plus violents, s'ils ont des intervalles plus longs, pour la raison d'une plus grande accumulation de gaz comprimés.

Ainsi, les volcans en activité serviraient de valve de sûreté : ils dégageraient continuellement les masses de gaz qui tendent à se dégager de l'intérieur du globe. En preuve, on pourrait citer la destruction de Lisbonne, les tremblements de terre à Caraccas, à Lima et à Cashemeer, en Syrie, et dans l'Asie-Mineure, qui ne sont point dans la vicinité de volcans. Lorsque ces émanations de gaz acide carbonique se trouvent sous des couches étendues de masse métallique ou pierreuse, il n'y a pas d'explosion en dehors, mais il surviendra des soulèvements de terrains, des îles. La terreur que nous imprime un tremblement de terre vient de notre habitude de voir la terre que nous foulons solide et immuable. Nous sommes accoutumés à voir la constante mobilité de l'eau, et que l'Océan soit bouleversé jusque dans ses bases, cela ne nous occupe guère. Mais du moment que nous nous apercevons que les choses stables changent, alors nous perdons confiance. Les animaux mêmes en sont effrayés ; on dit que le chien et le cochon en sont particulièrement terrifiés.

La croûte de la terre ayant été liquide et incandescente, c'est par le refroidissement que nos continents sont ce qu'ils sont aujourd'hui ; au centre du globe, tout est encore comme était la surface autrefois : il se refroidit lentement depuis bien des milliers d'années, et il s'en

passera encore bien des milliers avant qu'il (le centre) soit refroidi.

Mais alors qu'arrivera-t-il à la terre? il lui arrivera probablement ce qui lui est déjà arrivé; une comète viendra la frotter et lui fera changer de face !

L'étendue de nos continents, comparée à celle de l'Océan, est comme 1 est à 2½; les îles peuvent former la vingt-troisième partie de la masse des continents.

La profondeur de l'Océan n'est pas encore connue; à vingt-sept mille six cents pieds, ou plus d'une lieue et quart, on n'a pas trouvé de fond.

La plus haute montagne a deux lieues au-dessus du niveau de la mer. Celle appelée Himalaya dépasse les nues, et le voyageur placé sur son sommet voit sous ses pieds les nues, tour à tour enflammées et ténébreuses, darder au loin la grêle et la foudre sur les campagnes inférieures.

L'Europe est la plus petite des cinq parties du monde. Le Canada est beaucoup plus grand qu'elle; mais elle est bien la plus puissante, la plus riche, la plus complètement civilisée. Ses peuples ont assujetti une grande partie du globe. C'est dans son sein que les lettres, les arts et les sciences ont brillé et brillent encore avec plus de splendeur et plus d'éclat. Son génie domine tout le reste de l'univers. L'Amérique seule se présente comme pour la devancer et lui disputer le pas.

CAVERNES

Ce qui a le plus étonné les savants au sujet des cavernes, c'est la grande quantité d'ossements qu'on a trouvés dans quelques-unes. On a formé diverses conjectures sur la cause qui a placé tant d'os dans ces souterrains.

Les uns ont pensé que, dans l'ancien temps, elles servaient de retraite aux bêtes féroces, qui y laissaient les ossemeuts de leurs proies et leurs propres cadavres. D'au-

tres ont cru que le culte religieux des anciens peuples de ces contrées consistait à faire des chasses générales d'animaux, et à aller ensuite les jeter en tas dans ces cavernes.

Mais l'origine de ces os est d'un tout autre genre : c'est un phénomène d'histoire naturelle et non un monument historique. Nous allons essayer de l'expliquer.

D'abord, c'est un fait qu'il se trouve quantité d'ossements dans la pierre calcaire, de même qu'il se trouve des coquilles. Ce phénomène date des temps où la mer couvrait nos continents. Les animaux ont été portés dans son fond comme l'ont été les végétaux; de là l'apparition de corps marins et de corps terrestres dans le même lieu.

Secondement, on connaît la décomposition facile et fréquente des matières calcaires par les eaux qui s'infiltrent ensuite dans les terres. Ces eaux qui filtrent dans ces terrains pierreux y trouvent des lits déjà mous ou susceptibles d'être décomposés, et les entraînent peu à peu, et forment ces vides ou cavernes.

Les cavernes avec ossements sont donc le résultat des écoulements de matières calcaires qui se sont trouvées placées sur des couches molles ou ramollies ; et les eaux les ayant mises en solution, tout a dispuru dans les terres par infiltration ; il n'a resté que les os, qui ne se sont pas dissous : leur masse entassée a formé des piliers qui, placés de distance en distance, ont donné différentes cavernes : dans les endroits où il n'y avait ni ossements ni autres matières indispensables, les terres ont disparu et la surface s'est affaissée, et a produit les vallons. Il suffit de voir les masses immenses de tuf que déposent certaines sources au sortir des montagnes calcaires, pour comprendre les vastes cavités qui doivent se faire dans l'intérieur. Il est connu que dans les montagnes ou collines de pierres à chaux il y a des couches que la filtration de l'eau a détruites.

Maintenant, si l'on réunit ces deux phénomènes, c'est-à-dire, si l'on suppose que c'est une couche calcaire pleine d'ossements que les eaux ont détruite et entraînée, nous

aurons des cavernes où se trouvent de ces ossements qui résistent à l'action de l'eau plus que les matières calcaires.

Les eaux qui ont creusé ces cavernes n'ayant pu entraîner que les parties menues et dissoutes, ont laissé sur le sol les corps durs que renfermaient les couches molles, et en particulier les os ; de là ces piliers, ces murs que l'on rencontre dans ces cavernes.

Lors donc que les curieux y sont entrés pour la première fois, il ont dû trouver de ces ossements en aussi grande quantité que dans une voirie. Mais peu à peu ces os ont été emportés ou consumés, et l'on n'en trouve guère aujourd'hui qu'en accélérant l'effet du temps, c'est-à-dire, en attaquant les couches qui les renferment encore. Ces ossements seraient encore une preuve de la grande et dernière révolution qu'a subie notre terre ; les animaux pêle-mêle se voyant poursuivis par les eaux du déluge, se sont sauvés tout naturellement sur les hauteurs et ont fini par y périr ensemble.

Les deux plus célèbres cavernes du monde sont celles d'Adelsberg, en Autriche, et de Kentucky, en Amérique. La première est célèbre surtout par ses belles stalactites, et comme elle appartient au gouvernement, aucune de ces stalactites n'a été endommagée. Tout y est resté dans l'état où il a été trouvé. Notre concitoyen, le révérend messire L. Gingras, a visité cette caverne à son retour de l'Orient.

Il se trouve dans cette caverne une rivière et un pont que la nature a construit pour la traverser. Après avoir passé ce pont, on a trois quarts de lieue à marcher à travers des salles, des galeries, des chambres de toute espèce et de toute beauté. Rien au monde de plus imposant ; cette caverne est si vaste qu'il semble qu'on voyage en plein pays.

Plusieurs stalactites ont la forme de figures sculptées. Au bout d'une lieue, le chemin se termine tout court ; au delà, il y a encore d'autres cavernes qui n'ont pas été explo-

rées, et qui, probablement, se continuent sous une chaîne de montagnes. Mais la plus grande curiosité, c'est un lac d'une immense grandeur ; il manque un bateau pour le traverser. Dans ce lac et dans la rivière, il y a une sorte de poisson sans yeux ; ce poisson est un mélange de plusieurs animaux : il est poisson, lézard et serpent tout à la fois. Sa longueur est de six à dix pouces.

Tous les ans les bourgeois d'Adelsberg donnent un grand bal dans cette caverne. Étrange fantaisie de l'homme : on va danser sous terre avant d'y aller dormir du long sommeil de la mort !

Mais la plus fameuse caverne est celle qui se trouve dans l'État de Kentucky, connue sous le nom de caverne monstre, *mammouth cavern ;* elle est pour ainsi dire à notre porte et probablement que peu d'entre nous en ont soupçonné l'existence.

Le Kentucky est le plus petit État des États-Unis après la Virginie ; il est renommé par l'excellence de son tabac, et depuis que, par l'imprévoyance et la cupidité, la Virginie a beaucoup perdu de sa fécondité première, presque tout le tabac qui nous vient des États-Unis sort de Kentucky, mais il porte toujours le nom de *tabac de Virginie.* Le blé de Turquie y élève jusqu'à quinze pieds son superbe panache d'étamines. Quand les premiers Européens mirent le pied dans cet État, ils furent fort étonnés de voir dans ce beau pays de vastes déserts, et crurent d'abord que l'absence des arbres venait de la mauvaise qualité du terrain ; ils lui donnèrent le nom de *Barrens*, ce qui équivaut en langue française à *terres ingrates* ou *non cultivables ;* et même à présent que ce pays est couvert des plus belles forêts, on l'appelle encore *Barrens*, et ce nom lui restera probablement pour toujours, car dans les langues jamais la raison ne prescrit contre l'usage.

Ces grands abattis ou déserts que les premiers Européens aperçurent avaient été l'œuvre des hordes sauvages de l'Amérique du Sud ; cette partie des États était considérée un endroit neutre et servait de réunion pour la

chasse à tous les sauvages ; ils venaient par sections et par tribus, et afin d'empêcher le gibier de se cacher dans le bois, ils faisaient de grands abattis.

Rien de plus agréable à présent que la vue de ce charmant paysage ; plus de ces arbres renversés, plus de ces grands chênes couronnés par la foudre, plus de ces immenses débris végétaux qui rendent les forêts de l'Amérique si tristes et si semblables, pour un naturaliste, à un champ de bataille jonché de cadavres.

L'État de Kentucky est dans le voisinage du lac Michigan ; l'aspect des alentours de la caverne est sombre et même terrible. Des arbres gigantesques et des rochers entassés les uns sur les autres en obscurcissent l'entrée ; tout semble vous annoncer que vous allez entrer dans le noir empire que les Grecs peuplèrent de fantômes et d'esprits errants.

Mais, mesdames et messieurs, il commence à se faire tard ; je crois que nous ne devrions pas entreprendre, ce soir, de visiter une caverne de *cinq lieues de long* et de presque autant de large, où l'on rencontre un grand fleuve et des ponts pour le traverser, un immense lac et des canots pour y voguer. Nous ferons mieux de remettre la partie à la prochaine soirée ; lorsque nous aurons parcouru ces vastes souterrains, nous trouverons notre soleil plus beau et le ciel plus ravissant.

III

Au milieu de notre dernière lecture, notre auditoire fut tout à coup jeté dans un grand émoi, par des clameurs qui se firent entendre du dehors ; on crut d'abord qu'il s'agissait de feu quelque part ; et malgré qu'il fût bien vite connu que ce bruit venait des acclamations de nos frères les Irlandais catholiques, à l'occasion d'une préparation pour la fête de saint Patrice, malgré cela, dis-je, un certain malaise est resté parmi mes auditeurs, et surtout parmi nos dames ; j'en ai été moi-même un peu

désorienté ; car, il faut que je vous l'avoue, je suis plus timide qu'on ne le pense ; je ne me présente pas de fois ici que je ne *tremble* comme une *feuille !* j'ai toujours peur de ne point captiver l'attention de mes auditeurs ! Eh ! n'est-ce pas, mesdames et messieurs, que vous vous êtes déjà aperçus que je suis fort intimidé chaque fois que j'ai l'honneur de paraître devant vous ?

Pour réparer cette petite distraction à notre dernière lecture, nous récapitulerons un peu plus au long . .

Nous allons maintenant visiter la fameuse caverne de Kentucky. La première grotte, ou plutôt la chambre d'entrée, a trente-cinq pieds de large, dix pieds de haut et à peu près cinquante de profondeur. Elle est terminée intérieurement par une porte qui fait la limite de la lumière et des ténèbres.

Ce salon passé, vous entrez dans un autre de cent toises de long, de soixante à cent pieds de haut, et large d'une cinquantaine ; ce sarcophage prodigieux, où vous êtes momentanément enseveli, n'a aucun support à sa voûte.

Aux extrémités de cette longue avenue, plusieurs branches de souterrains débouchent dans diverses directions. On trouve alors quelque ressemblance avec les catacombes de Rome. Toutes ces grottes et ces avenues sont riches en incrustations calcaires, qui décoraient jadis ces étranges salons. Maintenant ils jonchent le sol ; quelques débris seulement restent suspendus aux murailles et aux voûtes, pour exciter le regret du voyageur. En même temps, des milliers de noms se voient dessinés de toutes parts, comme si les auteurs de ces déprédations avaient craint de n'être pas connus.

Une des grottes se nomme *Hunter chamber*, et les premiers qui pénétrèrent dans la caverne trouvèrent dans cette chambre des momies, que l'on dit être maintenant au musée de Peale. Entre plusieurs autres, le cadavre d'une femme emmaillotée et serrée de bandelettes comme les momies égyptiennes, méritait de fixer l'attention. A son bras était un petit sac rempli d'aiguilles et de bijoux;

elle était assise, et de petite taille ; les traits indiquaient une variété humaine différente de l'homme rouge. Et si l'on joint ce fait singulier aux curieuses découvertes dans l'Amérique centrale, où on a vu des débris de pyramides et des statues colossales, des palais, où le plein cintre n'est pas connu, couverts d'hiéroglpyhes, de bas-reliefs, de figures de dieux et de héros, si semblables à celles que l'on trouve encore sur les ruines de Memphis et de Thèbes, on ne pourra douter de l'identité parfaite des anciens Égyptiens avec la race primitive américaine : démenti net et formel à ceux qui ont nié l'unité de la race humaine.

La caverne appelée le *Temple* a de quoi surprendre encore davantage : c'est un espace que les guides disent être de huit arpents sans piliers naturels pour supporter cette voûte immense ! L'action des eaux qui l'ont creusé, a festonné tout à l'entour des draperies, des contours bizarres et gracieux, comme on en voit dans nos églises gothiques, des dômes curieux et des avenues pittoresques, qui ont tous des noms bien ou mal appliqués. Ainsi, les *Forges du diable* se montrent à côté des *Colonnes d'Hercule*, le *Parapet de Napoléon* est voisin du *Fauteuil de Vulcain*, et la *Femme de Loth* fait le pendant d'une *Tête d'éléphant*.

Pour arriver à la rivière, il faut marcher une lieue et un quart, tantôt sur le roc, tantôt sur des pierres amoncelées et tombées autrefois de la voûte, et tantôt sur un sable fin et rempli de petits cailloux. On y trouve des agates, des calcédoines et des opales communes.

A une petite distance de la rivière, se trouve ce qui s'appelle le Gouffre, *the bottomless Pit*. Il y a peu d'années, c'était le terme de toutes les excursions. Un abîme, que l'on croyait sans fond, se présentait au travers de l'unique sentier du souterrain. Le bruit lointain des eaux du fleuve, répété par les échos des cavernes et ressemblant aux mugissements d'une cataracte, la vue de rochers entassés sans ordre, le rétrécissement presque subit de la

voûte et du sentier : tout faisait craindre de trouver la mort si on osait faire un pas de plus.

Mais un voyageur eut plus d'audace que ses devanciers : il prit une montre à secondes, se plaça sur le bord de l'abîme, y jeta une pierre, et remarqua qu'après avoir rebondi contre les parois du gouffre, elle s'arrêtait enfin en faisant entendre un bruit plus fort que ceux qui avaient précédé. Après plusieurs expériences et un calcul rigoureux, il crut reconnaître une profondeur approximative de cent quarante pieds. Le bruit des eaux, d'ailleurs, annonçait à notre visiteur que au delà du précipice, il devait se trouver, en dépit du rétrécissement momentané du terrain, d'autres voûtes et d'autres avenues plus larges peut-être qu'aucune de celles qu'on avait encore vues.

Il s'arma donc de courage, jeta une échelle transversalement sur la bouche du gouffre, et s'y cramponna des pieds et des mains. Un seul nègre l'accompagnait ; et frappé lui-même d'une superstitieuse terreur, il lui annonçait qu'il allait périr. La prédiction faillit se trouver vraie. L'échelle, à peine assez longue, était faiblement soutenue de l'autre côté, et au moment où l'aventurier croyait toucher l'autre bord, la voilà qui glisse, et le voyageur glisse avec elle ! Le nègre pousse un cri d'effroi, et de noir qu'il était devint blanc de peur, s'imaginant bien que l'hydre de l'abîme punissait l'homme blanc de son audacieux sacrilège. Mais le voyageur intrépide, au moment du plus grand danger, se voyant descendre au fond, conserve cependant sa présence d'esprit : il étend les deux mains en tombant, et rencontre une pointe de rocher qui, par bonheur, ne cède point, et il se trouve bientôt hors de danger, à l'entrée de la nouvelle caverne.

Le nègre même, enhardi par le succès d'une tentative si téméraire, alla chercher une échelle plus longue, passa à la suite de l'homme blanc et revint avec lui par la même route, après avoir vu la rive du fleuve souterrain.

Il est inutile de dire que actuellement un pont en bois

jeté à travers le gouffre offre aux visiteurs toute facilité de passer sans la moindre crainte ; et tout le monde s'étonne aujourd'hui qu'on ait été si longtemps arrêté par si peu de chose.

Il est bien surprenant, sans doute, de trouver une si grande rivière si loin du jour. C'est une merveille de voir une vallée ténébreuse entourée de collines, de gorges et de ravines, qui ont tous les caractères de vallons, et peuplés d'êtres vivants !

Après avoir descendu un coteau couvert de sable et de rochers épars, on se trouve sur le bord d'un grand lac, d'un nouveau *Styx*. Là, la rivière peut avoir vingt pieds de large ; on lui donne autant de profondeur. Elle coule sur un lit de sable fin étoilé de jolis cailloux. Quand elle devient moins profonde et que ses rives sont recouvertes seulement de quelques pouces d'eau, on y trouve un grand nombre d'écrevisses de petite taille et entièrement blanches ; mais leur caractère le plus frappant, c'est l'absence d'yeux. Il en est de même des poissons, qui sont en abondance, des chauves-souris et des araignées.

" Nous embarquâmes, dit le révérend M. W. Murphy, " de qui nous empruntons ce récit, dans un canot qui " nous attendait sur le rivage. C'est une chose terrible " que de s'avancer lentement sur un fleuve inconnu qui " coule souvent entre deux bancs de rochers à pic, qui " s'engouffre quelquefois dans des grottes étroites où le " voyageur doit s'accroupir pour ne pas frapper de la tête " à la voûte, et qui roule ensuite ses eaux sur des rives " désolées, où les rochers entassés les uns sur les autres " présentent la confusion du chaos.

" Nous étions trop nombreux pour entrer tous à la fois " dans la barque. Les dames s'y placèrent les premières " avec leurs maris ; chacun, sa lampe à la main, se tenait " assis et tranquille : deux nègres seuls frappaient l'eau " de leurs avirons.

" Pour nous, assis sur la rive, nous vîmes l'esquif " voguer majestueusement vers la partie du gouffre.

" Bientôt la nacelle fit un demi-tour à droite et se cacha " derrière un promontoire énorme. Un frisson de terreur " passa, je l'avoue, sur mon âme ; mais alors par un " mouvement spontané et sympathique, nous nous mîmes " tous à chanter. Les voix des femmes étaient plus mé- " lancoliques et plus douces ; celles des hommes, plus " sombres et plus majestueuses. La nature nous offrait " là et à peu de frais une scène que l'art de produire de " fortes émotions s'efforcerait en vain de répéter.

" La barque revint nous prendre, et bientôt nous nous " trouvâmes de nouveau sur un précipice de pierres cal- " caires et compactes, au-dessous duquel le fleuve se perd, " comme par enchantement, dans le sable.

" A la suite d'un second portage, le fleuve prend un " aspect effrayant : quelquefois son lit est resserré entre " des rochers minés par les eaux, quelquefois il s'élargit " et prend la forme d'un lac. Le silence, l'obscurité, les " formes gigantesques du rivage et de la voûte, tout rap- " pelle les scènes décrites par les poètes païens, et semble " donner de la réalité aux fables de l'Achéron et du Styx, " du vieux nocher Caron et de sa barque. En tournant " le dos à la rivière pour s'enfoncer dans une nouvelle " avenue dont les dimensions sont aussi grandioses que " celles de l'entrée, on marche d'abord sur un sable " humide, on descend des collines glissantes, on en gravit " d'autres en s'aidant des pieds et des mains. enfin, le sol " devient plus sec, le bruit des eaux cesse, un nouveau " monde commence.

" D'abord, c'est comme un chaos horrible : il faut " marcher sur des amas de rochers entassés et tombés " évidemment de la voûte ; d'autres, au-dessus de vos " têtes, sont suspendus à cinquante, quatre-vingts et cent " pieds : une seule écraserait quatre hommes. On fait " ainsi plus d'une lieue, au milieu du bouleversement le " plus complet. La route s'aplanit enfin, le sol est moins " jonché de débris, les murailles commencent à être revê- " tues d'incrustations de gypse ; la voûte est festonnée et

" d'une conservation parfaite, quelquefois étincelante de
" cristallisations.

" Mais ce n'est encore que l'anti-chambre d'un immense
" palais : cinq milles au delà de la rivière, on en trouve
" la singulière entrée. La galerie souterraine, où l'on a
" marché jusque-là, finit enfin. Le sentier, d'abord, de-
" vient plus étroit ; on monte graduellement sur le roc
" vif, et l'on se trouve arrêté par un mur noir comme du
" balsate.

" C'est le commencement des merveilles ; si on élève la
" tête, on voit un trou festonné d'incrustations calcaires :
" ce sont des grappes de raisins pendantes et gracieuse-
" ment amoncelées. En s'aidant des pieds et des mains,
" on y monte, quoique difficilement, et le spectacle le
" plus magnifique se présente aussitôt aux regards. On
" se trouve transporté sur des guirlandes, des amas de
" raisins noirs et blancs. Les masses de ce beau fruit
" tombent jusqu'à terre : tout le sol en est jonché. Une
" eau pure que l'on prendrait pour leur jus, s'échappe le
" long des guirlandes, suit les contours de leurs draperies,
" et tombe enfin, goutte à goutte, dans un bassin de roc
" découpé. C'est l'entrée d'un nouveau souterrain qui
" est loin d'avoir été entièrement exploré. Le sol est
" recouvert d'une fine poussière de plâtre, provenant de
" la décomposition des incrustations de gypse. Les mu-
" railles en sont partout tapissées, et forment non seule-
" ment des colonnes et des draperies, mais aussi des
" feuilles, des fleurs, des rosaces, des étoiles, et mille
" images bizarres, naturelles et gracieuses.

" Arrivés à une distance de près de seize milles (cinq
" lieues) de l'entrée de la grotte, nous ne jugeâmes pas à
" propos d'aller plus avant : un autre monde est encore à
" découvrir."

Nous allons maintenant, mesdames et messieurs, entreprendre le voyage à travers le ciel. Tous n'approuvent pas la mesure, je le sais : suivant plusieurs, l'excursion

n'est que de l'extravagance et de la témérité. Avant de s'embarquer, on veut savoir, s'assurer d'avance si j'ai bien pris mes mesures, si j'ai bien consulté mes forces, si mon plan est bien mûr, et si par hasard je n'aurais pas oublié la piteuse aventure ou plutôt la fable d'Icare et de Phaéton. Croyez-vous, me dira-t-on, que tout le monde aime à s'aventurer autour du soleil sur des ailes de cire ou sur un char de bois ? Toutes ces objections sont graves, mesdames et messieurs, et nous prouvent que le ciel n'est pas une de ces contrées les plus communes ; qu'il est facile de s'égarer dans ces régions hautes et lointaines !

Malgré cela, cependant, j'ose vous promettre une promenade assez agréable et même de quelque intérêt. Je vous ramènerai sains, saufs et satisfaits. Nous ne passerons que par les chemins les plus balisés ! Nous éviterons avec soin les mots et les expressions obscures des astronomes, convaincu que je suis que l'orateur n'est jamais en règle avec son auditoire quand il se sert d'expressions qui ne sont pas à sa portée ; je prétends bien me mettre en règle avec vous ce soir, mesdames et messieurs, et à tout prix.

LA LUNE

Le premier astre qui se trouve sur notre chemin, c'est la lune ; et nous avons déjà fait quatre-vingt-dix mille lieues. Voilà sa distance de la terre.

La lune est un corps opaque, rond et dont la partie lumineuse est toujours tournée vers le soleil, duquel elle emprunte sa douce clarté ; de sorte que les habitants de notre terre n'ont jamais vu et ne verront jamais que la même face de la lune. Les habitants des autres astres, s'il y en a, en voient probablement l'autre face, comme si elle était une étoile, et cela durant la nouvelle lune, c'est-à-dire, lorsque celle-ci se trouve entre le soleil et la terre. Mais ils ne la voient pas du tout lorsqu'il y a pleine lune, parce que alors la terre se trouve entre elle et le soleil.

La lune tourne autour de la terre, et fait sa révolution en vingt-sept jours trois minutes et dix secondes; elle suit la terre dans tout son circuit autour du soleil.

La lune n'a ni mers ni atmosphère ; il n'y a donc ni animaux ni végétaux comme sur notre terre. Elle n'est pour nous qu'un miroir qui nous éclaire pendant la nuit. Le soleil serait le flambeau, et la lune la lampe, ou plutôt le réverbère.

Lorsque la lune nous montre tout son hémisphère éclairé, ce qui arrive quand elle se lève au moment où le soleil se couche, il y a ce qu'on appelle pleine lune. Mais lorsqu'elle se lève en même temps que le soleil se lève lui-même, elle ne nous présente que son hémisphère non éclairé, puisque le soleil est derrière elle, ou, si vous voulez, que la lune se trouve entre le soleil et la terre, et c'est ce qu'on appelle nouvelle lune ; ou, si nous la voyons quelque peu, ce ne sera que par la lumière qu'elle reçoit de nous. On appelle premier et dernier quartier du croissant de la lune, quand elle ne présente au soleil que le quart de sa surface ; c'est la même règle pour le décours.

On connaît ces différentes apparences de la lune sous le nom de phases de la lune ; et les astronomes en ont observé de semblables dans les lunes ou satellites qui accompagnent les autres astres.

On demandera, peut-être, en quelle phase et en quelle saison le soleil et la lune ont-ils paru pour la première fois. La lune aura-t-elle d'abord paru en pleine ou en nouvelle lune? Et le soleil était-il à l'aurore ou à midi lorsqu'il s'est montré pour la première fois?

L'astronome chrétien, le livre de Moïse à la main, répond à toutes ces questions, et voici comment :

Il est dit que "la lune est pour présider à la nuit," mais elle ne peut littéralement le faire en entier que lorsqu'elle se lève au moment où le soleil se couche, c'est-à-dire, en pleine lune. Il est donc probable et vraisemblable qu'elle parut pour la première fois en cette phase. Et ce fut à pareil moment qu'eut lieu la seconde création de

l'homme, à ce jour vénérable dont le *Vendredi Saint* nous rappelle le souvenir ! Il est dit encore que "le "soleil et la lune sont destinés à séparer la lumière des "ténébres, le jour d'avec la nuit, et *cela par le milieu*," suivant la version des septante. Or, il n'y a de division égale, entre la nuit et le jour, que lorsque le soleil éclaire directement le milieu de la terre, ou l'équateur, c'est à dire, au temps de l'équinoxe. On peut donc croire que c'est à pareille époque qu'ont été créés, ou rendus lumineux, ou placés dans leurs orbites, le soleil et la lune.

Mais il y a deux équinoxes, l'un du printemps et l'autre de l'automne ; auquel des deux faudra-t-il rapporter l'apparition des deux grands luminaires ?

Il faut se rappeler qu'il est dit immédiatement auparavant : "Que la terre produise de l'herbe verdoyante et "des arbres fruitiers, chacun selon son espèce." Or, cette végétation est le propre du printemps, bien plus que d'aucune autre saison de l'année. On est donc fondé à croire que le soleil et la lune ont été créés, ou rendus lumineux, en la pleine lune de l'équinoxe du printemps. Tout cela est logique et philosophique.

Ce qui nous paraît, dans la lune, comme une figure d'homme, est dû aux montagnes et aux plaines : c'est l'effet de l'ombre, et les montagnes de la lune sont bien plus hautes que les nôtres.

Au moyen de l'énorme grossissement que nous procurent nos instruments, on peut approcher la lune de très près de nous. On y distingue, outre des montagnes, un grand nombre de cratères, dont l'un, nommé Ptolémée, a quarante-cinq lieues de diamètre ; un autre, du nom de Copernic, en a vingt-cinq ; un troisième, le Zicho, en a vingt.

La lune a aussi un balancement que les astronomes appellent libration. Ce balancement est prouvé par les aspérités que l'on découvre au bord du côté invisible, quand ce bord se relève.

La lumière de la lune, c'est-à-dire, celle qu'elle nous

donne, est trois cent mille fois plus faible que celle du soleil. La lune a l'effet de produire sur l'Océan une grande partie des marées, qui retardent, comme la lune, de trois quarts d'heure journellement. Elles sont de même affectées par toutes les variations du mouvement de la lune.

Il y a des astronomes qui prétendent que si la lune avait été destinée uniquement à éclairer la terre pendant les nuits, elle ne serait pas à la place qu'elle occupe actuellement. Si la lune avait cette destination exclusivement, on l'aurait sans doute placée à une distance quatre fois plus grande que celle où elle est réellement, afin de n'être jamais éclipsée. En outre, elle devrait être toujours opposée au soleil, et se mouvoir dans le plan écliptique, c'est-à-dire, dans la route de la terre. Par ce moyen, la lune aurait été constamment pleine, et aurait toujours brillé sur notre horizon pendant l'absence du soleil. Mais loin de là, elle n'éclaire nos nuits qu'environ le quart du temps que le soleil est absent. Je laisse aux astronomes du jour à répondre à ces objections.

D'autres prétendent encore que la lune a une certaine influence sur les habitants de cette terre et ses produits. De là l'épithète de lunatiques, d'éruptions lunaires, de fièvres lunaires, etc. Mais combien de fièvres et d'aliénations mentales qui ne connaissent pas une telle influence ! La fièvre dite tremblante, par exemple, attend-elle la pleine ou la nouvelle lune ? Vous rencontrerez des gens instruits qui vous diront que les ongles et les cheveux poussent plus rapidement quand on les coupe dans le décours de la lune ; que lorsqu'on tue le cochon dans cette phase, le lard ne diminue pas autant dans le chaudron.

Les gens de la campagne sont généralement de cette opinion. Ils se gardent bien de couper les arbres, pour le bois de construction, dans une autre phase que celle du décours, afin de lui procurer une plus longue durée. Cette idée est très ancienne ; en France, sous Louis XIV,

des ordonnances royales enjoignaient de ne faire la coupe du bois qu'après l'époque de la pleine lune. Mais cette prescription a cessé depuis que les expériences de Duhamel du Monceau ont prouvé qu'il n'y avait aucune différence dans la qualité du bois, qu'on le coupât dans le décours ou le croissant de la lune.

On dit encore qu'une lune couleur de sang, qu'une lune rousse annonce de la chaleur, et qu'une lune blanche et resplendissante annoncera du froid. Mais tout le monde sait que, lorsque le ciel est pur et sans nuage, la lune doit être claire, et que l'atmosphère doit se refroidir. Autant vaudrait-il dire que c'est la gelée qui produit le clair de lune.

Quand l'homme voudra savoir si le temps est à la pluie, s'il est au beau ou au mauvais, qu'il consulte les deux règnes, le végétal et l'animal. C'est là qu'il trouvera des indices sûrs.

Ainsi, vous pouvez compter sur la pluie, si le souci d'Afrique tient sa fleur fermée pendant la nuit ; et le contraire, si le laiteron de Sibérie tient la sienne ouverte, si la tête du charbon à fouler resserre ses nombreuses écailles, si la tige du trèfle se redresse.

Il y a, au contraire, certitude de sécheresse si la rose de Jéricho contracte ses rameaux et les pelotonne d'une manière remarquable.

Chez les animaux, une foule d'espèces annonce la pluie. Les vers de terre sortent en abondance, et couvrent la terre de petites mottes ; les oiseaux de basse-cour, la perdrix et les moineaux s'épluchent et s'ébattent dans la poussière et grattent la terre ; les chats se passent la patte en dessus de l'oreille, après l'avoir léchée. Les enfants disent qu'il va venter du côté que se dirige la patte.

Au contraire, le temps revient au beau si les hirondelles montent, si la tourterelle roucoule lentement. On tire aussi du passage des oies sauvages, dans l'automne, des indices sur le plus ou le moins d'âpreté de l'hiver ; si les corneilles hivernent en nombre dans nos climats.

LES PLANÈTES

En quittant notre lune et en continuant notre route, en montant vers le soleil, le premier astre que nous trouvons sur notre chemin est la planète Vénus ; et nous avons déjà fait six millions de lieues.

Mais avant d'en venir au détail des planètes, disons-en un mot en général.

Les planètes sont des corps qui, comme la terre, circulent autour du soleil, et empruntent de lui leur lumière. La terre par conséquent est une planète.

Les anciens ne connaissaient que six planètes visibles à l'œil nu, savoir : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter et Saturne, et voici comme ils les désignaient : Mercure vole, la radieuse Vénus danse en rond, la Terre tourne sur ses pôles, Mars étincelle, Jupiter passe majestueusement revêtu de l'or pâle de sa lumière orangée, Saturne est assis au sein de son anneau. Uranus, découvert par Hershell, ferme le cercle jusque-là connu des domaines du soleil.

Mais depuis cinquante ans, il y a un demi-siècle, avec le secours des lunettes astronomiques, on a découvert six autres planètes, sans compter la récente planète découverte par Leverrier.

Et il s'en faut que nous ayons fini de découvrir, il y en a plusieurs en chemin.

Quatr ede ces planètes ont des satellites ou lunes qui les accompagnent et circulent autour d'elles, comme notre lune le fait autour de la terre.

L'on compte, jusqu'à présent, dix-huit de ces planètes secondaires ou satellites, de sorte que avec les treize principales, elles forment comme un petit corps d'armée, dont le soleil est le centre. Vénus est cette étoile brillante qu'on aperçoit le soir après le coucher du soleil, et qu'on appelle l'étoile du soir. C'est la bien-aimée des bergers, elle ne les quitte jamais pour aller à d'autres. Sa distance du soleil est de vingt-sept millions et demi de lieues. Elle rotate sur elle-même en vingt-trois heures vingt et une

minutes, et fait son tour autour du soleil en deux cent vingt-quatre jours. Elle est à peu près de la grosseur de la terre.

De Vénus, nous approchons de très près du soleil, avant de rencontrer la planète dite *Mercure*, qui est comme plongée dans ses rayons, ce qui nous empêche de la bien connaître ; cette planète n'est qu'à treize millions de lieues du soleil. Elle tourne sur son axe en vingt-quatre heures cinq minutes ; par sa proximité du soleil, son degré de chaleur égale la moitié de celui du fer rouge ; elle est très petite, puisque son diamètre n'est que le dixième de celui de la terre ; et s'il y a des êtres vivants sur cette planète, ils doivent assurément suer à grosses gouttes !

Nous venons de quitter la terre pour aller jusqu'au soleil, mais pour parcourir les autres planètes, il nous faut revenir sur nos pas et passer par la terre de nouveau. Elle est elle-même une planète, et mérite, sous ce rapport, quelques mots de description.

Nous avons déjà parlé de son volume, de son poids, etc., il suffira d'ajouter qu'elle est une planète qui circule autour du soleil en trois cent soixante et cinq jours et un quart.

Elle n'est pas tout à fait ronde, mais vue de la lune, elle paraît aussi ronde que cette dernière ; son axe d'un pôle à l'autre est de dix lieues plus long que celui qui traverse l'équateur.

Elle est éloignée de trente-trois millions de lieues du soleil, et met vingt-trois heures cinquante-six minutes et quatre secondes à tourner sur elle-même.

En hiver, nous sommes plus près du soleil de treize millions de lieues que dans l'été ; ce qui paraît inconcevable, car plus nous sommes éloignés du soleil, plus il semble qu'il devrait faire froid sur la terre. Voici l'explication que nous en donnent les astronomes : en été, les rayons du soleil tombent sur la terre perpendiculairement, et, par là, ils traversent deux fois l'atmosphère d'aplomb ou verticalement, tandis que dans l'hiver, ces mêmes

rayons tombent plus obliquement, et l'action de la réfraction en est sensiblement diminuée. En outre, dans l'été, les jours sont plus longs, ou, si vous voulez, le soleil est plus longtemps en présence.

En laissant la terre de nouveau, et en nous éloignant du soleil, nous trouvons sur notre chemin l'étincelant *Mars*, qui est éloigné du soleil de cinquante-huit millions de lieues ; de sorte que nous venons de faire, d'un saut, vingt-cinq millions de lieues. Mars tourne sur lui-même en vingt-quatre heures et neuf minutes, et autour du soleil en six cent quatre-vingt-sept jours, ou près de deux ans. Ses deux hémisphères ont chacun un été et un hiver, comme sur la terre ; on voit à ses deux pôles des taches blanches, qu'on croit, avec raison, être de la neige, car ces taches diminuent pendant l'été.

Dans les environs de Mars, ou plutôt entre lui et Jupiter, se trouvent cinq petites planètes, invisibles à l'œil nu, et c'est pour cela qu'on les a appelées *télescopiques*. La première a été découverte le propre jour de l'an du dix-neuvième siècle, et la cinquième, il y a à peu près trois ans. Le diamètre de ces petites planètes est très petit. Les astronomes ne leur donnent guère plus de quarante à cinquante lieues de diamètre chacune, et qu'est-ce que cela à côté de celui de la terre, qui a trois mille lieues ? On croit généralement que ces petites planètes ne sont que des éclats du brisement d'une ancienne grande planète.

Jupiter est une énorme planète, mille quatre cent soixante et dix fois plus grosse que la terre ; elle ne reçoit du soleil, vu son éloignement de cet astre, que la vingt-septième partie de la lumière que la terre en reçoit. Il règne des vents alisés sur Jupiter, comme sur notre terre ; et il met douze ans à faire son tour. Son éloignement du soleil est de cent quatre-vingt millions de lieues, c'est-à-dire, cinq fois la distance de la terre au soleil. Il a quatre lunes ou satellites, ce qui lui était bien dû pour suppléer à la faiblesse de la lumière qu'il reçoit directement du soleil.

En continuant notre ascension, nous touchons à Saturne, qui est à trois cent soixante et quatre millions de lieues du soleil. Il fait sa tournée en vingt-neuf ans et demi, il est huit cent quatre-vingt-sept fois plus gros que la terre, entouré d'un anneau de dix mille lieues de largeur et séparé du corps de la planète par un espace de huit mille lieues. C'est un pont sans piliers qui règne tout autour de la lumière que nous recevons. A Saturne se terminait le ciel planétaire des anciens.

En 1781, Hershell découvrit Uranus, qui aurait dû se nommer Hershell. Uranus est huit cent soixante et dix-neuf fois plus gros que la terre, et met quatre-vingt-quatre ans à faire son tour.

On avait depuis longtemps remarqué et déterminé les déviations que les influences de Jupiter et de Saturne faisaient éprouver à la régularité d'Uranus. On s'était très bien aperçu que les influences de ces deux astres ne suffisaient pas pour produire toutes les irrégularités de ce mouvement, telles qu'on les reconnaît par l'observation. On s'imagina, dès lors, que peut-être il y avait au delà d'Uranus quelque planète inconnue, dont l'influence produisait ces irrégularités, qu'on ne pouvait toutes attribuer à Jupiter et à Saturne. Un jeune astronome francais, Leverrier, a découvert l'*inconnue*, non pas avec le télescope, mais au bout de sa plume, par un calcul très long et très savant. Il a indiqué dans quelle région du ciel on devait la trouver, et à quelle époque. Sa distance du soleil est de mille deux cent cinquante-quatre millions de lieues, c'est-à-dire, trente-trois fois plus loin du soleil que ne l'est la terre.

Le mouvement de rotation des planètes est d'occident en orient, d'où résultent les mouvements apparents du soleil et des étoiles fixes autour de la terre d'orient en occident. Les lunes conservent ce mouvement, mais il faut excepter les deux lunes d'Uranus, qui vont d'orient en occident, ce qui a fait rêver bien des astronomes.

LE SOLEIL

A présent que nous avons fini avec les planètes et leurs lunes, considérons notre soleil, cet astre éclatant qui en est le centre, et qui est trois cent trente-sept mille fois plus gros que la terre. Il tourne sur lui-même en vingt-cinq jours et demi. Anaxagoras, un des sages de la Grèce, fut condamné dans sa patrie pour s'être permis de dire que le soleil pouvait bien être plus grand que tout le Péloponèse. Eh bien ! supposons la terre transportée au centre du soleil et que la lune soit toujours à sa distance de quatre-vingt-dix mille lieues, le bord du soleil dépasserait encore de beaucoup la lune. Le soleil porte souvent des taches, et c'est en les voyant passer d'un bord à l'autre, puis disparaître, qu'on s'est assuré qu'il tournait sur lui-même. Ces taches du soleil seraient des portions de la surface obscure, aperçues à travers des éclairs qui se font dans son atmosphère.

Il faudrait trois cent cinquante-cinq mille terres comme la nôtre pour représenter le poids du soleil.

Le soleil attire les planètes par la force d'attraction qu'on nomme *centripète*, et les planètes à leur tour tendent à s'en éloigner par une autre force qu'on nomme *centrifuge*. Ce mouvement leur a été donné par le Tout-Puissant lorsqu'il les créa.

Étant données ces deux forces opposées, il s'ensuit que les planètes circulent autour du soleil à la manière de la fronde, c'est-à-dire, comme la pierre attachée à une corde tourne autour de la main de celui qui l'agite : la pierre est la planète, la main, c'est la force centrifuge, et la corde, la force centripète. C'est à l'immortel Newton que nous devons la connaissance de ces lois qui régissent le système solaire, et il est bien probable que tous les autres systèmes sont régis par ces mêmes lois.

Aucun corps ne pèse par une propriété qui lui soit particulière ou propre. Un corps à la surface de la terre ne pèse qu'en raison de la masse des matières de la terre qui

l'attirent. Le même corps, placé à la surface d'une autre planète ou du soleil, ne pèserait qu'en raison de la masse de la planète ou du soleil. C'est ainsi que le même corps qui pèse un à la surface de la terre, ne pèserait que la moitié à la surface de Mars ; il pèserait vingt-huit à la surface du soleil.

D'après les dernières expériences d'Arago sur la polarisation de la lumière, le soleil serait un corps opaque et obscur, environné d'une atmosphère gazeuse, puis d'une seconde également gazeuse et lumineuse, assez semblable au gaz qui doit prochainement éclairer nos rues.

Le vaste domaine du soleil, sans compter les comètes dont nous parlerons peut-être ce soir, ni les autres planètes inconnues, embrasse une circonférence de quarante-huit millions de lieues, et la plus voisine des étoiles dites fixes, est à plus de sept milliards de lieues. De sorte que en supposant que tout le système solaire fût renfermé et fonctionnât dans un espace grand comme cette table, il nous faudrait aller placer la première étoile fixe au Saguenay ! Et pour vous donner une idée du volume du soleil par rapport aux planètes et de leur distance respective avec lui, nous le supposerons du volume de la coupole qui est au-dessus de cet édifice, et convertie en une sphère régulière, et au lieu de millions de lieues, nous dirons des arpents. Cela supposé, nous placerons notre soleil au milieu de la Canardière, comme le centre de notre nouveau système planétaire. Eh bien ! notre soleil de la grosseur que nous le supposons, la planète Mercure serait alors à treize arpents du soleil et grosse comme une cerise sauvage ; Vénus serait grosse comme une orange et à quelque vingt-sept arpents ; la Terre serait de la grosseur d'une pomme des État-Unis et à trente-trois arpents ; Mars serait gros comme une prune de France, d'une reine-claude, et à cinquante-huit arpents ; Jupiter serait une de nos grosses citrouilles et à cent quatre-vingts arpents ; Saturne serait un de nos gros melons d'eau et à trois cent soixante et quatre arpents. Il nous resterait à

classer Uranus et Leverrier ; nous croyons que pour approcher de la probabilité, il nous faudrait donner à Uranus le volume d'une tonne et le placer à Charlebourg, et Leverrier serait, lui, du volume d'une pipe de vin, et il faudrait la placer au lac Beauport.

ÉTOILES FIXES

Les étoiles fixes paraissent garder entre elles la même position ; mais elles ont, comme tout le reste dans cet univers, un mouvement ; sans mouvement point de vie, et tout est vivant dans les cieux.

En regardant le ciel à l'œil nu, on n'y compte guère plus de six cents étoiles ; mais la multitude qu'on en aperçoit à l'aide du télescope est si grande, que le dénombrement en est impossible.

Toutes celles que nous apercevons dans la voie lactée ou le chemin de Saint-Jacques, de même que toutes les autres qui, quoique infiniment plus grandes que la terre, ne sont cependant pour nous que des points lumineux, et de quelque instrument dont nous nous servions, elles nous paraissent toujours aussi petites qu'auparavant, ce qui démontre le prodigieux éloignement où elles sont de nous.

Si un habitant de notre globe pouvait, en s'élevant dans l'air, atteindre à la hauteur de soixante et dix millions de lieues, ces masses de feu ne lui paraîtraient encore que des points rayonnants. Quelque incroyable que cela paraisse, c'est un fait dont nous sommes témoins toutes les années : vers le 10 décembre, nous sommes au delà de soixante et dix millions de lieues plus près des étoiles qui ornent la partie septentrionale du ciel, que nous ne le sommes le 10 juin, et malgré cela nous n'apercevons dans ces étoiles aucune augmentation de grandeur.

On a encore découvert, assez récemment, qu'il existait des étoiles doubles, composées de deux étoiles qui paraissent contiguës et généralement de couleurs différentes. Bien plus, on s'est assuré que l'une des deux tournait

autour de l'autre, comme nos planètes tournent autour du soleil. Il suivrait de là que les lois de l'attraction céleste s'exercent au milieu des étoiles, infiniment au delà des limites de notre système.

L'impossibilité de répondre à tous les phénomènes astronomiques et l'incommensurable distance qui nous sépare des astres, ne doivent pas nous empêcher de porter un regard contemplateur sur l'*armée des étoiles*, sur les profondeurs les plus reculées des cieux, ni même sur ces indécises et mystérieuses *nébuleuses*, qui sont autant de groupes moins visibles encore que ceux de la *voie lactée*. Elles sont peut-être des vapeurs lumineuses, des matières en réserve pour alimenter les corps célestes, ou pour en créer d'autres, s'il en est qui périssent ; car il n'y a pas de doute qu'ils passent et qu'ils passeront comme le reste. Le temps fait marcher humanité, nations, empires ; tout marche avec lui, et finira avec lui ; d'autres cieux renaîtront et un autre temps avec eux ! "Eh ! qu'êtes-vous "donc, astres lumineux ? D'où venez-vous ainsi ? Et où "ainsi allez-vous ? Aux ordres de qui marchent vos "légions ? En l'honneur de qui et pour qui jetez-vous "de là-haut tant de feu et de clarté ? Êtes-vous vivants ? "Êtes-vous animés comme nous ? . . . . . .
" . . . . . Pensez-vous autant "que vous brillez ? Êtes-vous créés ou éternels ? Êtes-"vous mortels, fragiles et passagers comme nous ici-bas ? "Êtes-vous les maîtres de votre route, de votre mouve-"ment et de vos vapeurs ? Choisissez-vous vos rayons et "vos sphères à votre gré ? Ou plutôt, êtes-vous de glo-"rieux esclaves, de magnifiques machines que la mani-"velle du Tout-Puissant fait remuer comme et quand il "veut ? N'obéissez-vous qu'à un seul et suprême maître, "dont vous ignorez aussi bien que nous, et plus que nous "peut-être, l'origine et l'auteur ?"

A ces ardentes questions, point de réponse ! Pas une syllabe de la part des cieux toujours éblouissants et toujours muets pour nous. Point de réponse de la part de

la science astronomique, qui, timide et réservée, se défend, comme d'un acte téméraire, d'élever ses observations au delà de notre système, et d'aspirer à la connaissance des étoiles. Elle les compte, les décrit et les classe ; mais cela fait, elle les quitte et les abandonne à leurs lointains mystères ! Et, en effet, à quoi servirait à l'homme de s'épuiser et de s'évertuer

> " A jamais déchiffrer sur le front des étoiles
> " Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles !"

Qu'il me soit cependant permis de soulever la question suivante : Tous ces mondes solaires qui sont, sans aucun doute, coordonnés à la même fin, et qui forment un monde universel, tous ces globes, dis-je, sont-ils habités par des créatures intelligentes, comme celui d'entre eux que nous appelons la terre ? Les philosophes répondent que " cela est probable." Eh bien ! moi, je dis que cela est plus que probable. Dieu ne fait rien d'inutile. Et à quoi nous servirait ces immensités de mondes que nous avons de la peine à voir avec nos plus forts instruments, et qui sont des millions et des milliards plus volumineux que notre petite planète ? Dira-t-on que ces masses invisibles sont faites pour l'usage de l'homme ? pour l'inviter à louer le Seigneur et à admirer sa toute-puissance ? Certainement que la beauté et la grandeur du ciel sont de puissantes invitations pour l'homme d'adorer et d'admirer. Mais ces globes que nous ne voyons pas, ainsi que ceux que nous ne faisons qu'entrevoir par le secours de nos instruments, ne doivent-ils avoir d'autre destinée que de ravir quelques savants ? Les cieux ne doivent donc pas être déserts de créatures animées et intelligentes. Et ces créatures qu'éclairent ces soleils, doivent sans doute nous surpasser en perfection et en intelligence, en proportion des mondes qu'elles habitent. Nous, probablement, nous ne sommes que le dernier degré des intelligences créées, celles de la petite planète Mercure exceptées !

Moïse ne nous dit qu'un mot des cieux : " Dans le

"principe, dit-il, Dieu créa les cieux." Il ne nous en dit pas davantage. Tout son récit se restreint à la terre, et à ce qui a un rapport direct avec elle.

Mais saint Paul dit "qu'il plut au Père de tout restau-"rer, de tout concilier, de tout pacifier par le sang du Fils, "et ce qui est sur la terre et ce qui est dans les cieux." Or, on ne *concilie* pas, on ne *pacifie* pas la matière brute, des globes déserts ! Saint Paul croyait donc qu'il y avait des créatures dans les astres. Et il disait cela après avoir été ravi au troisième ciel ! Saint Augustin pensait que chaque astre avait son ange qui le conduisait. Mais tout cela, mesdames et messieurs, n'est point imprimé sur le front des étoiles. Les astronomes n'y voient *goutte !* Mais que tout cela marche régulièrement, que chacun des astres suive sans broncher sa course à travers un pays où il n'y a pas de balises ; qu'au bout de cent, deux cent, trois cent mille ans et davantage, tout se retrouve au point d'où il est parti, personne n'en doute.

Dites à présent que tout cela est du hasard ; que c'est le hasard qui les conduit ; que tous ces globes sont sans habitants ; que toutes ces étoiles qu'on appelle fixes, et que l'on tient pour autant de soleils, roulent simplement pour le plaisir de rouler ; et qu'elles n'ont été créées et allumées que le quatrième jour, comme l'ont été notre soleil et notre lune.

Job semble répondre à cette question quand il dit dans son livre que "les étoiles du matin *louaient* déjà le Sei-"gneur, lorsque la terre était encore plongée dans les "eaux."

Plusieurs sobres philosophes sont d'opinion que notre soleil n'est qu'une simple planète, par rapport aux étoiles fixes ; qu'il circule autour de quelque autre soleil plus grand que lui, avec son système planétaire, comme font la terre et les planètes autour de lui ; que d'autres soleils en font autant, toujours emboîtant système sur système jusqu'à fatiguer l'imagination ! O immensité ! ô profondeur ! ô toute-puissance de notre grand Dieu !

Il y a une douzaine d'années, on ne connaissait pas encore la distance d'aucune étoile à la terre. Aujourd'hui, on connaît celle de quatre. L'astronome Bessel a trouvé, le premier, que la soixante et unième de la constellation du Cygne est à une telle distance de nous, qu'il lui faut dix ans pour nous envoyer sa lumière, à raison de soixante et dix-sept mille lieues par seconde, c'est-à-dire, six fois le tour de la terre, pendant que l'horloge ne fait qu'un *tic* ou un *tac!* Et on est fondé à croire qu'il y a des étoiles, des astres ou des soleils dont la lumière met six mille ans à venir à nous. Par conséquent, il se peut que nous voyions aujourd'hui des étoiles qui se sont éteintes (car elles s'éteignent) à la naissance d'Adam ; et peut-être que nous en voyons d'autres que notre grand-père n'a jamais vues ! Qu'on parle après cela de *railroads* et de télégraphes électriques ! Ce télégraphe met, combien ? deux heures à transmettre les nouvelles de Boston. Il est vrai que le fil est interrompu et que, s'il était possible de faire le tour de la terre d'un fil sans interruption, le choc serait ressenti au bout du monde en quelques secondes.

Hershell dit avoir aperçu avec son télescope de vingt pieds des étoiles qui doivent mettre deux mille sept cents ans à nous envoyer leur lumière.

Si notre soleil était transporté dans la région des étoiles, même les plus rapprochées de nous, il n'occuperait que la modeste place d'une *étoile invisible* à l'œil nu !

Il y a dans le ciel des régions où l'on n'aperçoit pas d'étoiles du tout ; et les astronomes appellent ces régions des *sacs à charbon*. Dans d'autres régions, au contraire, elles sont tellement accumulées qu'on en compte jusqu'à vingt mille dans un espace moindre que celui de la lune, telle qu'on la voit en pleine lune. Ces groupes d'étoiles et d'autres groupes lumineux, où l'on ne distingue pas d'étoiles déterminées, se nomment *nébuleuses*, leur nombre est énorme.

Mesdames et messieurs, il nous sera impossible d'en finir avec le ciel ce soir. Il nous reste encore à parler des

feux follets, des étoiles filantes, des aérolithes, des éclipses et des comètes. Il nous faut donc rester au ciel, bon gré mal gré, pour une huitaine et peut-être une quinzaine. Mais dans le fond, dans ce saint temps du carême, ne nous faut-il pas faire pénitence quelque part, ici ou là ? Eh bien ! faisons-la au ciel, nous aurons moins de distractions !

IV

C'est assurément une bien belle et bonne chose que de contempler le ciel ; mais il est bien bon aussi de se garder d'avoir continuellement les yeux tournés vers lui. Il est sage de savoir où l'on met le pied, et de se rappeler la piteuse aventure de l'astrologue, de tomber dans le puits. Le badaud ! il aurait dû y rester ; le puits lui aurait servi d'une excellente lunette !

ÉTOILES FILANTES

Nous nous occuperons maintenant, mesdames et messieurs, de quelques phénomènes célestes, et nous commencerons par les *étoiles filantes*. Tout le monde a vu ce qu'on appelle des étoiles filantes. On dirait, de prime abord, que ce sont de vraies étoiles qui se détachent de la voûte céleste, glissent rapidement dans l'air en laissant une traînée lumineuse après elles, et qui s'éteignent enfin, soit dans l'atmosphère ou sur la surface de la terre.

On range ces étoiles filantes parmi les météores. A certaine époque de l'année, et à chaque année entre le 12 ou le 13 des mois d'août et de novembre, les astronomes observent une pluie de ces étoiles filantes dans certaines régions du ciel. Et ces messieurs sont encore à en trouver la cause et à nous expliquer ce que cela veut dire. Plusieurs philosophes prétendent que ces étoiles filantes ne sont autre chose que des aérolithes ou *pierre à tonnerre*, comme le vulgaire les nomme, et dont nous parlerons bientôt.

FEUX FOLLETS

Les feux follets, que le vulgaire nomme encore *fi-follets*, ne sont autre chose que des exhalaisons enflammées, à pâles couleurs et à formes indécises, que l'on voit le plus souvent dans les cimetières, dans les marais et partout où se trouvent des matières animales en décomposition.

Suivant le vulgaire, un feu follet est un esprit malfaisant. Ceux qui en ont peur (et ils ne sont pas en petit nombre) prennent la fuite et se mettent à courir, en cherchant à devancer le *mauvais esprit !* Le vide d'air que ces gens font par derrière eux en courant ainsi, entraîne le feu follet à leur suite, et, comme de raison, il va aussi vite qu'eux sans jamais les atteindre. Courent-ils directement sur le feu follet, alors celui-ci fuit à son tour devant eux ; et c'est en courant toujours que nos peureux de coureurs tombent dans des fossés, ou s'engagent dans des marais ; de là la mauvaise intention de ces mauvais esprits. Le vulgaire débite là-dessus maintes et maintes histoires. De misérables filous ont joué à cette occasion plus d'un tour à nos bonnes gens de la campagne, qui croient généralement que le feu follet s'amuse volontiers avec le fer et l'acier, et que lorsqu'on veut s'en débarrasser, on n'a qu'à planter sur un piquet son couteau de poche ou sa hache. Le feu follet va de suite danser autour de ces outils, et vous êtes en sûreté tout le long de votre route !

De misérables escrocs ont ainsi commis de vrais larcins, et sur une grande échelle. Ils attendent le retour des gens des noces, qui d'ordinaire s'en reviennent tard chez eux. Nos filous fixent une boule de feu au bout d'une perche ; ils la font aller et revenir en zigzag : voilà un feu follet ; et vite, chacun de tirer de sa poche et de son gousset, canifs, couteaux, fourchettes, etc. ; les grand'mères tirent leurs aiguilles et leurs ciseaux ; les filles n'hésitent pas de détacher leurs belles épinglettes ; tout enfin est déposé sur la clôture, dans l'espérance bien sûre de retrouver le butin le lendemain au matin. Mais

le feu follet se plaît tant avec ces bagatelles, qu'il a jugé à propos de les emporter avec lui, pour en jouir plus longtemps !

Il est bien connu à présent que les feux follets ne sont que des émanations de gaz hydrogène phosphoreux, qui a la propriéte de s'enflammer spontanément à l'air. Ces vapeurs inflammables sortent parfois des cimetières et prennent en entier la forme du cadavre dont elles émanent ; et de là ces contes d'apothéose, ces histoires de montée au ciel en corps et en âme de certains défunts sortis de la tombe, tandis que ces vapeurs peuvent tout aussi bien venir des cadavres des plus grands scélérats, morts en véritables damnés, que de ceux qui sont morts en prédestinés !

AÉROLITHES

A côté des feux follets, on peut placer ce que les astronomes appellent aérolithes, ou, suivant le vulgaire, pierres à tonnerre. Les uns disent que ces pierres se forment dans les nues, et d'autres prétendent qu'elles ne sont que des éclats de planètes et très probablement des particules de la lune lancées par quelques explosions de volcans et qui auront pu rencontrer les dernières couches de notre atmosphère. Quoi qu'il en soit, les astronomes nous assurent que la vitesse de ces masses, en tombant sur la terre, est égale à cinq fois celle d'un boulet de 24.

Du temps de Socrate, il tomba une de ces pierres en Asie, du poids de deux meules de moulin et de sept pieds de longueur. Dans ces derniers temps, il en est tombé une autre au Brésil à peu près du même poids. Le voyageur Pallas a donné la description d'une masse de fer tombée en Sibérie, et qui pesait mille quatre cent trente-six livres. M. de Humbold en a observé une dans la Nouvelle-Biscaye du poids de quarante mille huit cent quarante livres !

En 1768, l'Académie française ne voulait pas croire à la chute d'une pierre tombée du ciel, en présence d'une

foule de témoins, à Lucée, département de la Sarthe, et du poids de sept livres. L'académie nomma une commission pour s'enquérir du fait, et le célèbre Lavoisier était un des membres de cette commission.

On a aussi longtemps nié les pluies de crapauds ; mais qui de nous n'a pas été témoin de la chute de ces petits êtres ? Qui n'a pas vu nombre de ces crapauds dans les rues, immédiatement après un gros orage ? J'en ai vu moi-même tomber à mes pieds.

On ne peut expliquer ce phénomène que par l'action aspirante des trombes. Une trombe est un tourbillon ou un nuage creux qui descend en forme de colonne et enlève l'eau et tout ce qui se trouve sur la surface de la terre ou sur la mer. Ainsi les œufs et même les petits crapauds peuvent bien aussi être enlevés, pour ensuite retomber avec les averses. D'après cette explication, rien de bien surprenant qu'on ait vu tomber du ciel des coiffes et des *câlines*, des tuques et des chapeaux, des clous et des manches à balai !

ÉCLIPSES

Chaque fois que la terre se trouve directement entre le soleil et la lune, ce qui arrive en pleine lune, il y a alors éclipse de lune ; et chaque fois que la lune se trouve directement entre la terre et le soleil, il y a éclipse de soleil.

A l'exception des Hébreux, tous les anciens peuples avaient une grande frayeur des éclipses. On voit dans les annales de la Chine qu'une éclipse mettait en émoi tout le Céleste-Empire.

Aujourd'hui encore, les Indiens, persuadés qu'un dragon malfaisant veut dévorer la lune dans cette occasion, font un grand vacarme pour lui faire peur et lui faire lâcher prise ; ou bien ils se mettent dans l'eau jusqu'au cou pour le supplier de ne pas la dévorer entièrement.

Les Grecs et les Romains s'en formaient une idée semblable. Si la lune s'éclipsait, c'étaient les sorciers qui l'at-

tiraient sur la terre par leurs enchantements. Aussi, le peuple romain frappait-il sur des chaudrons ou autres instruments semblables pour la faire remonter à sa place. On allumait encore un nombre infini de torches et de flambeaux qu'on élevait vers le ciel pour rappeler la lumière de l'astre éclipsé.

Les Indiens du Mexique s'imaginaient que la lune était blessée par le soleil pour quelque querelle qu'ils avaient eue ensemble. En conséquence, tout le monde se mettait à jeûner afin de rétablir la paix dans le ménage.

Cependant, à la Chine et à Rome, il y avait des astronomes, de même qu'en Égypte, en Perse et dans la Chaldée. Ces astronomes connaissaient mieux que cela ; mais au lieu d'éclairer le peuple sur la véritable cause des éclipses, ils trouvaient plus lucratif de l'enfoncer dans l'erreur. Prédire une éclipse n'aurait pas été d'un grand profit, mais prédire la destinée de chaque homme, tirer son horoscope, prédire l'issue d'une bataille, d'une entreprise, tout cela rapportait quelque chose de plus avantageux.

On a remarqué que les éclipses reviennent dans le même ordre, et dans des intervalles réguliers, après une période de dix-huit ans et onze jours. Cela tient à ce que après ce temps les positions relatives du soleil et de la lune se retrouvent les mêmes, à fort peu de chose près. Cette période était déjà connue des anciens Chaldéens par la seule inspection de leurs registres.

COMÈTES

Les comètes ont toujours été et sont encore pour le vulgaire un sujet de terreur, soit à cause de la rareté de leurs apparitions, soit à cause de leur figure extraordinaire et souvent effrayante. L'apparition d'une comète est pour le peuple un événement sinistre, un pronostic de quelque catastrophe de guerre, de peste, de famine, ou l'annonce de la naissance d'un grand prince de la terre, ou encore d'une année de fortune et de bonheur.

La science astronomique nous démontre aujourd'hui que les comètes ne sont que des planètes qui tournent autour du soleil, et dont les retours peuvent se prédire. Le soleil est toujours leur centre, et la seule différence, au moins connue, entre elles et les planètes, c'est que celles-ci ont des orbites presque circulaires et que celles-là (les comètes) en ont de bien plus allongés, de sorte que, durant leurs longues courses, elles sont longtemps hors de la portée de notre vue.

Comète veut dire étoile chevelue ; leur grandeur est, comme celle des planètes, sujette à beaucoup de variété. Les unes sont prodigieusement grosses, et les autres très petites.

On distingue dans ce corps un noyau, au milieu, plus volumineux et plus épais que le reste ; leur figure n'est pas parfaitement ronde, et leur lumière n'a pas constamment le même degré de vivacité.

Les comètes se font distinguer par ces traînées de lumière dont elles sont souvent entourées ou suivies, qui sont distinctes de la chevelure, et qu'on appelle la queue de la comète.

Cependant, on a vu quelques-uns de ces astres sans queue et sans chevelure. Cette queue est toujours opposée au soleil, et d'une substance si rare et si transparente qu'on aperçoit les étoiles au travers, et si considérable, qu'elle prend un aspect imposant.

Plus la queue s'éloigne de la comète, plus elle s'élargit, et plus sa lumière décroît, en proportion que sa largeur augmente. Quelquefois, elle se partage en plusieurs lambeaux ; mais ce qui distingue encore les comètes des autres planètes, c'est leur course vagabonde en tous sens à travers les cieux ; tandis que les planètes se meuvent généralement d'occident en orient, et dans des orbites peu inclinés à l'écliptique, les comètes courent dans tous les sens, même d'orient en occident, et perpendiculairement au zodiac. Et s'il plaisait à un de ces corps de se trouver sur le chemin de notre terre, nous serions bien

vite réduits en cendre ; et de là, probablement, la terreur du vulgaire à propos des comètes.

Du reste, elles ont, comme les étoiles et comme toutes les autres planètes, un mouvement diurne, et cela ne doit pas être autrement que par les lois des forces centripète et centrifuge.

En se rapprochant du soleil, leur mouvement se fait avec une très grande vitesse. Au point le plus rapproché, la comète est dite à son périhélie ; et lorsqu'elle est à son plus grand éloignement du soleil, elle est dite à son aphélie. C'est alors que sa course est sensiblement ralentie. Il s'en trouve qui n'ont que dix pieds de vélocité par seconde, tandis que à leur périhélie, c'est-à-dire à leur plus grand rapprochement du soleil, leur vitesse, au moins pour quelques-unes, est de quarante-six lieues par seconde, treize fois plus rapide que celle de la terre. C'est alors que la comète doit éprouver une chaleur effroyable. Au contraire, dans leur plus grand éloignement du soleil, les comètes doivent être gelées jusqu'à leur centre. Celle de 1680 n'a passé qu'à trois cent mille lieues du soleil, et Newton a calculé qu'elle a dû éprouver alors une chaleur deux mille fois plus considérable que celle du fer rouge, et qu'elle doit être plus de cinquante mille ans à se refroidir dans nos circonstances atmosphériques. Assurément, s'il y a des habitants dans ces comètes, il faut qu'ils aient une constitution bien singulière pour vivre ainsi successivement et dans le feu et dans la glace ! Et cela n'est pas absolument impossible, quand nous voyons ici-bas des êtres vivant dans l'eau bouillante et même dans le feu !

Des simples d'esprit ont, tout juste, fixé l'enfer dans les comètes, où les damnés souffrent à la fois tous les maux du chaud et du froid ! Mais pour être conséquents, pour compléter leur hypothèse, tandis qu'ils en étaient à supposer, ils auraient dû fixer aussi le purgatoire dans la petite planète Mercure ; là, les détenus n'auraient eu que le feu à endurer, et, comme il n'y a qu'un pas de Mercure au

soleil, ils auraient dû y placer aussi le paradis ! car le soleil n'est pas un corps de feu comme on l'a pensé. Le célèbre astronome Képler assure que le nombre des comètes à travers le ciel est aussi considérable que celui des poissons dans l'Océan. C'est beaucoup dire, et cependant l'autorité est respectable et de quelque poids.

On a observé un bon nombre de comètes, mais il n'y en a encore que trois dont on a pu bien calculer la course et prédire le retour. Encore, une de ces trois ne reparaît-elle qu'à une longue période. C'est la comète dite de Halley, qui parut en 1682, et dont cet astronome annonça le retour au bout de soixante et seize ans. Cette prédiction fut vérifiée par le fait ; et la comète a encore reparu en 1835, comme on s'y attendait. Quel admirable calcul ! Elle reparaîtra vers l'an 1911, c'est-à-dire dans cinquante-six ans. Combien de nous dans cet auditoire, mesdames et messieurs, qui ne la verront pas !

Les deux autres comètes bien connues sont celles dites de Biéla et de Encke. La période de la première est de six ans ; et celle de l'autre est de mille deux cent trois jours seulement. On a quelque raison de croire qu'on connaît la période de cette autre comète, qui a paru en 1680, dont la période serait de cinq cent soixante et quinze ans, et à laquelle le savant anglais Wisthon attribue le déluge universel. Cette fameuse comète a paru en l'an 43 de l'ère chrétienne ; elle était si brillante et si chevelue qu'on la voyait le jour à l'œil nu. Les Romains la regardèrent comme une métamorphose de l'âme de César, assassiné peu de temps auparavant. Elle reparut encore en 531, 1106 et 1680, et par conséquent elle reparaîtra de nouveau l'an 2255, si le ciel présent tient encore ! Suivant Wisthon, cette comète ne se trouvait éloignée de la terre, en 1680, que de trois ou quatre cent mille lieues. C'est aussi celle qui se soit rapprochée le plus du soleil, et elle finira probablement par y tomber, ou par brûler la terre jusqu'à son centre. Mais il se passera bien des milliers d'années avant que cela arrive, et ce qui peut nous conso-

ler, c'est qu'on a encore à se revoir d'ici à l'an 2255, temps de sa prochaine apparition !

Nous sommes donc dans une ignorance complète sur la nature intime des comètes ; la substance dont elles sont composées est tellement floconneuse, qu'on aperçoit les étoiles au travers de leurs queues, de leurs chevelures, et quelques-uns disent même à travers leurs noyaux, ce que j'ai de la peine à croire. On aura vu des étoiles sur le bord du noyau, la méprise est là très probablement. On n'est pas même assuré que les comètes ne soient visibles que par la lumière du soleil, comme le sont les autres planètes. On ne peut rien dire de certain sur leur queue ni sur leur chevelure. Beaucoup de comètes sont dépourvues de ce dernier appendice ; celles qui en ont, ne l'ont pas dans toute l'étendue de leur orbite.

Il est à remarquer, en effet, que la queue ne prend naissance que lorsque la comète est à une médiocre distance du soleil ; qu'elle augmente à mesure qu'elle s'en approche, et qu'elle diminue à mesure qu'elle s'en éloigne, et finit par disparaître ; ce qui nous porte à croire que la queue est une effluve de la substance de la comète, vaporisée par la chaleur solaire.

Mais ce qui est encore singulier, c'est qu'une comète peut avoir des queues multiples. Celle de 1744 en avait six, et celle de 1814 en avait deux.

De tout le grand nombre de comètes qui doivent exister, on n'a pu en observer, jusqu'à présent, qu'environ cinq cents, et parmi ce nombre nous en connaissons cent cinquante dont la masse est d'un cinq millième moindre que celle de la terre, et cependant elle occupe plus d'espace qu'elle. Leurs queues s'étendent à plusieurs millions de milles ; si bien que celle de 1811, la comète de la guerre américaine, comme disait le peuple, et celle de 1823 ont pu mêler leurs émanations avec notre atmosphère.

La comète Biéla se trouve dans le chemin de la terre, c'est-à-dire, qu'elle coupe dans sa route notre orbite ; et si elle rencontrait la terre, on peut s'imaginer quelle en

serait la conséquence. Le 20 octobre 1832, cette comète, que le peuple appelait encore la comète du choléra, a passé par l'orbite de la terre ; mais heureusement la terre avait alors encore un mois pour se rendre à cet endroit. Un grand nombre d'astronomes furent consultés en Europe sur ce qu'on avait à appréhender. "Dormez tran-"quilles, répondirent les astronomes, on vous assure que "la comète sera un mois en avant, quand la terre passera "par là." De plus, cette même comète coupe encore l'orbite de celle nommée de Encke, et celle-ci lui en fait autant. De sorte qu'il est astronomiquement probable que tôt ou tard, elles viendront un jour en contact. Le spectacle pour les habitants de la terre sera imposant, sinon fatal ! Mais, à coup sûr, il se passera bien des milliers d'années avant que cette catastrophe arrive. Une des comètes qui se sont encore bien rapprochées du soleil, c'est celle qui parut le 20 juin 1770 ; elle n'était de la terre que de six fois plus que ne l'est la lune de la terre. Toute l'Europe en fut consternée.

Mais il est temps, mesdames et messieurs, de vous parler d'un étrange phénomène, qui peut nous arriver cette année ou l'année prochaine. Je crains fort que cela n'achève de tourner la tête à ceux qui en ont déjà un branle ! Il faut vous dire que, sur la fin du règne de Charles-Quint, en 1305, il parut tout à coup une comète inconnue, d'un aspect épouvantable par sa couleur, sa grosseur et par son énorme queue et sa chevelure hérissée : *Cometa horrendæ magnitudinis*, disaient les gens d'alors.

Charles-Quint abdiqua cette année même, et alla s'enfoncer dans un monastère, où il mourut dans l'habit de moine. Les uns dirent que le grand monarque avait eu peur de la comète, et il ne se gênait pas de dire lui-même que la comète lui ordonnait de changer de vie ; mais le fait est que Charles-Quint était fatigué de gouverner. Eh bien ! mesdames et messieurs, si les calculs des astronomes sont justes, comme ils ont coutume de l'être, cette épou-

vantable comète doit paraître en 1848 et 1849. Je suis bien aise d'avoir l'occasion de vous en prévenir, et je suis même surpris de ce que les papiers publics n'en aient pas encore fait mention.

Cette comète a dû avoir paru l'an 424 avant l'ère chrétienne, ensuite l'an 119 de l'ère chrétienne, l'an 762, en 1305, et devrait par conséquent paraître en 1848 ; ce qui lui fait une période de cinq cent quarante-trois ans. On ne manquera pas, si elle paraît cette année, de la nommer la comète de l'anarchie et des messacres dans l'Europe ! Plaise à Dieu qu'elle n'ait rien à démêler avec l'Amérique !

L'HOMME

Nous avons la confiance, mesdames et messieurs, d'avoir mis en évidence, dans nos précédentes lectures, que avant l'apparition de l'homme sur cette terre, tout y avait été préparé d'avance pour lui rendre son séjour *confortable ;* que tous les êtres, tant animés qu'inanimés, avaient été mis en pleine activité, et qu'il ne s'agissait plus pour l'homme que d'en prendre le commandement, et de se mettre à leur tête.

Qu'on dise à présent que tout cela est du hasard ; qu'on dise, tant qu'on voudra, que notre terre est si petite, que l'homme est si peu de chose, qu'il répugne au bon sens de croire que le Créateur s'occupe d'un être aussi chétif ! Tout cet échafaudage de systèmes, tous ces arguments de nos prétendus penseurs ne sont-ils pas autant de preuves et de témoignages contre l'absurdité de tels avancés ?

J'en veux mortellement aux athées, ou plutôt à ces personnages qui, par fanfaronnade, prétendent l'être. Car, suivant moi, il est impossible de concevoir qu'il existe de tels êtres sous figure humaine. Il est impossible de nier *consciencieusement* l'existence d'un être suprême.

L'athéisme ! c'est un *barbarisme* en philosophie ! La matière, d'où viendrait-elle donc ? d'elle-même ? ridicule !

La matière calcule-t-elle le *pour* et le *contre?* Calcule-t-elle le *passé*, le *présent* et l'*avenir?* Non, l'homme n'est pas tout matière. Son corps n'est que l'enveloppe, n'est que l'écorce de son âme.

Mais ne nous engageons pas, mesdames et messieurs, dans le monde mystique ; notre sujet porte uniquement sur l'univers matériel, et examinons l'homme comme simple habitant de la terre.

L'univers est un tableau qui n'offre que des traits confus, lorsqu'on n'en saisit pas le vrai point de vue. Et cet amas immense d'êtres divers sur notre globe serait une espèce de chaos, si l'homme ne s'y trouvait pas placé pour en former la liaison et les rapports.

C'est à lui que tout aboutit, c'est sur lui que tout porte.

La sage Providence a tout mis à sa place, a tout proportionné. L'ordonnance du palais a été mesurée sur les besoins du maître qui l'habite. Si l'édifice n'est pas parfait, c'est que celui qui doit l'habiter a lui-même des imperfections.

L'homme, en effet, offre un mélange de grandeur et de bassesse. Son ingratitude s'exhale en murmures contre la Providence, elle le dégrade et lui fait blasphémer son Créateur.

Mais n'est-ce pas aigrir et rendre incurables ses propres maux, que de s'occuper continuellement à se les exagérer à soi-même? Fermer les yeux sur les avantages réels dont nous jouissons, n'est-ce pas les rendre muets?

L'homme, disent les ingrats qui trouvent que tout est désordre ici-bas, que tout est l'œuvre du hasard, l'homme, disent-ils, est l'animal le plus vil et le plus méprisable. La nature le traite plutôt en marâtre qu'en mère.

Tandis qu'elle a couvert d'une écorce les arbres et les plantes, qu'elle a revêtu d'une peau tous les autres animaux pour les défendre contre l'inclémence des saisons, elle a jeté l'homme, au jour de sa naissance, nu sur la terre, qui est aussi nue que lui. Ce n'est pas encore assez. A peine sorti du sein de sa mère, cet animal des-

tiné à l'empire est mis à la gêne, on le garrotte. Sa vie commence par des supplices et des pleurs. Tout son crime est d'être né. Son ignorance égale sa faiblesse. En naissant, presque tous les animaux sont assez robustes et assez instruits pour savoir nager, marcher et prendre leur nourriture, tandis que l'homme à sa naissance ne peut rien, il a besoin de tout apprendre. Il ne sait, par lui-même, que pousser des cris de douleur et verser des larmes.

Si, dans sa naissance, rien n'est plus faible et plus méprisable que lui, rien n'est aussi plus horrible et plus haïssable lorsqu'il a pris son accroissement. La bête farouche a quelque chose dans son instinct qui nous la rend formidable ; mais l'homme seul renferme en soi ce qui n'est que séparément dans toutes les bêtes. Il a "sur " la langue le venin des aspics ; dans l'esprit, les plis et " replis du serpent ; dans le cœur, l'amertume du basilic ; " dans ses emportements, la fureur du lion ; dans sa " cruauté, la rage du tigre : en sorte que le plus grand des " présents qu'ait faits la nature à l'homme dans le cours " de sa vie, c'est le pouvoir de se donner à lui-même la " mort ! Ainsi, les plantes qui empoisonnent ne doivent " point être nommées funestes."

Voilà comme ces esprits orgueilleux s'avilissent à leurs propres yeux. Nous répondrons dans cette dernière partie de notre lecture à ces ravaleurs du genre humain.

Tout annonce dans l'homme le maître de la terre, tout y marque sa supériorité sur le reste des êtres vivants. Son attitude est celle du commandement ; sa tête regarde le ciel et présente une face auguste, sur laquelle est empreint le caractère de sa dignité. L'image de l'âme est peinte sur la physionomie.

Un port majestueux, une démarche ferme et hardie, annoncent sa noblesse et son rang. Il ne touche à la terre que par ses extrémités les plus éloignées, il ne la voit que de loin, et semble la dédaigner. Les bras ne lui sont pas donnés pour servir d'appui à la masse de son corps, ses

mains ne doivent pas fouler la terre, et perdre par des frottements réitérés, la finesse du toucher dont elles sont le principal organe ; elles exécutent les ordres de sa volonté, saisissent les choses éloignées, écartent les obstacles, préviennent les rencontres et les chocs qui pourraient nuire ; retiennent ce qui peut plaire, et le mettent à la portée des autres sens.

Le corps d'un homme bien fait doit être carré, le contour de ses membres fortement dessiné, les muscles doivent être vigoureusement exprimés, les traits du visage bien marqués.

Chez la femme, tout est plus arrondi, les formes sont plus adoucies, et les traits plus fins. L'homme a la force et la majesté ; les grâces et la beauté sont l'apanage de l'autre sexe, très justement appelé le beau sexe. L'homme est droit et ferme ; la femme est faible et pliante ; par cela l'homme se montre plus généreux et plus fier de la protéger, qu'elle n'est elle-même portée à invoquer l'appui de sa force et à mettre sa vaillance à l'épreuve. Ainsi, celui qui commande obéit souvent à celle qui supplie, " quand elle sait s'y prendre *bien comme il faut.*"

Le front chez l'homme le distingue des autres animaux. Il contribue à la beauté de la figure, et est le signe de son intelligence. Il faut pour cela, cependant, qu'il ait la proportion convenable, qu'il ne soit ni trop cintré, ni trop plat, ni trop grand, ni trop petit. Que les cheveux bien plantés en fassent le contour et l'ornement. L'homme seul possède toutes ces qualités qui, ajoutées à ses yeux, l'organe immédiat et l'interprète de l'âme, à la bouche et à ses lèvres, font du visage de l'homme le miroir de son intelligence, de son pouvoir et de son âme.

Malgré cette uniformité des traits du visage de l'homme, les hommes, cependant, peuvent être distingués les uns des autres. On ne trouvera jamais deux hommes parfaitement ressemblants, chacun aura quelque chose de particulier, soit dans l'ensemble du visage, soit dans la voix ou dans son langage.

Si tout était produit par un hasard aveugle, les visages des hommes ne devraient-ils pas se ressembler autant que se ressemblent les œufs pondus par la même poule (pardonnez-moi la comparaison) ? comme des balles fondues dans le même moule ? comme deux gouttes d'eau qui coulent du même vase ? Mais il en est autrement, et cela est fort heureux. Car, que d'inconvénients ne résulterait-il pas d'une parfaite ressemblance entre les individus ! Que de méprises, de mécomptes dans les ménages et dans la société ! Jamais l'homme ne serait en sûreté de sa vie, de son honneur ou de celui de son épouse ! Eh ! où en seraient nos amoureux, je vous le demande, si toutes les filles s'entre-ressemblaient ? Eh ! ils s'adresseraient aux premières venues comme à leurs dulcinées ; et elles, de leur côté, en feraient tout autant, comme de raison. Quel scandale ! il faudrait se faire des marques comme on en fait pour le bétail ! Le voleur et le brigand seraient en sûreté. Quelle incertitude dans les ventes, dans les achats, les transports, dans le commerce et les témoignages !

Mais non, il devait en être autrement pour le chef-d'œuvre de la création, l'homme. Chacun devait se faire connaître personnellement. Chez la brute, c'est bien autrement ; dans chaque classe, tous les individus sont égaux, il n'y a point de différence individuelle ; malgré, cependant, qu'on y rencontre parfois des traits de fidélité bien capable de faire rougir un bon nombre de nos femmes. Je fais ici allusion à la fidélité de la tourterelle, qui, lorsqu'elle devient veuve, reste veuve, et volontairement, le reste de ses jours. Elle s'en va roucouler dans la solitude.

. . . . . .

La taille de l'homme est à peu près la même partout ; elle ne va pas, au moins, à une extrême hauteur ni à une extrême petitesse. S'il n'y avait que des géants, tous les rapports de la société et de l'ordre seraient rompus. S'il existait, par exemple, des hommes de la hauteur d'une tour, est-ce qu'ils n'enfonceraient pas, en marchant, la plupart de nos terrains ? Et comment leurs longs et gros

doigts pourraient-ils traire les chèvres, moissonner les blés, faucher les prairies, cueillir les fruits des vergers ? La plupart de nos aliments échapperaient à leur vue comme à leurs mains.

D'un autre côté, s'il n'y avait que des races d'hommes vraiment nains, si nons étions tous de la taille du général Poucet, comment pourrions-nous abattre les forêts pour cultiver la terre ? Eh ! nous nous perdrions dans les herbes ! chaque ruisseau serait un fleuve pour nous, chaque caillou un rocher. Et les oiseaux de proie nous enlèveraient dans leurs serres, pour nous croquer comme la poule croque les coquerelles. Non, le roi de la terre devait être constitué de manière à pouvoir y exercer son empire.

Si on jette un coup d'œil sur les habitants des pays septentrionaux, on est d'abord porté à croire que la Providence les a rendus bien malheureux. Il est vrai qu'ils errent péniblement dans des vallons raboteux, par des chemins non frayés, qu'ils sont exposés à l'inclémence des saisons ; mais leurs corps endurcis ne redoutent pas les fatigues. Pauvre et dénué de toutes les commodités de la vie, le Lapon est riche en ce qu'il ne connaît de besoins que ceux qu'il peut facilement se procurer, et qu'il peut contenter aisément. Il est privé, durant plusieurs mois, de la clarté du soleil, mais la lune et les aurores boréales viennent luire sur son horizon, et lui rendre supportables les ténébres de sa longue nuit. La neige et la glace, sous lesquelles il se trouve comme enseveli, ne le rendent point malheureux. L'éducation et l'habitude l'ont armé contre les rigueurs de la nature. La vie dure qu'il mène lui apprend à braver le froid ; et quant aux besoins particuliers qui lui sont indispensables, il les trouve dans les animaux, dont la fourrure le garantit de l'âpreté de la saison. Les rennes lui fournissent à la fois sa tente, son lit, son vêtement, sa nourriture et sa boisson. Avec eux, il hasarde de longs voyages ; en un mot, ils suffisent presque à tous ses besoins. Et leur entretien lui coûte peu, et même ne lui est pas à charge.

Transportez un Lapon dans un palais, couchez-le dans un lit de plume : croyez-vous qu'il dormira ? Jamais, impossible. Entourez-le de tout le luxe de nos villes, et vous le verrez mourir d'ennui, et se trouver si mal qu'il en perd l'appétit, le sommeil et la santé.

Tout est donc à sa place. Si l'homme n'est pas agile comme les oiseaux, qui en un moment sont transportés sur leurs ailes à de grandes distances (mais, par parenthèse, le voilà en chemin d'aller aussi vite qu'eux); s'il n'est point fort comme les animaux, armé de cornes, de griffes aiguës et de dents meurtrières comme eux ; s'il n'a pas été habillé des mains de la nature ; s'il n'apporte, en naissant, ni plume, ni fourrure pour le garantir des injures de l'air, n'a-t-il pas la raison en partage, et avec elle, n'est-il pas riche, fort et suffisamment fourni de tout? Ne lui apprend-elle pas que tout ce qu'ont les animaux est pour lui ? qu'ils lui sont inférieurs et subordonnés en tout ? qu'ils sont ses esclaves, et qu'il peut disposer de leur vie et de leurs services ? A-t-il besoin de gibier pour sa table, le chien, le faucon et l'épervier, dressés à cet usage, ne vont-ils pas abréger, faciliter ses recherches, et lui apporter ce qu'il souhaite ? S'il veut varier son habit selon les saisons, la brebis est prête à lui abandonner sa toison, le ver à soie file pour lui la robe la plus légère et la plus brillante. Les animaux le nourrissent, font sentinelle à sa porte, combattent pour lui, cultivent ses terres, transportent ses fardeaux ! Que veut-il donc de plus ? qu'a-t-il à demander davantage ? de quoi peut-il se plaindre ?

Mais continuons à examiner l'homme.

Cet être individuellement faible et presque sans armes naturelles, harponne cependant la baleine, et dompte l'éléphant, renverse les rochers et les montagnes par la puissance du fer qu'il a su maîtriser.

Comme animal, la nature l'a bien peu favorisé, il est vrai ; mais comme homme, elle lui a transmis un rayon d'intelligence, un génie qui lui met en main le sceptre du monde. L'homme est le seul animal bipède et bimane ;

et cette définition est plus convenable que celle qu'en donnait ce sage de la Grèce : "un animal à deux pattes sans plumes." Son élève, pour ridiculiser cette définition, lui présenta un coq plumé, et lui dit : "Maître, voilà votre homme d'hier !"

La stature de l'homme et sa marche sont en rapport avec ses pieds et ses mains. La position de sa tête volumineuse l'empêche de nager naturellement et sans avoir appris, comme le font les quadrupèdes, tels que les jeunes chats et chiens, qui se mettent de suite à nager quand on les jette à l'eau ; tandis que le jeune enfant irait droit au fond, la tête la première, quoiqu'en se débattant : le poids de sa tête l'emporterait. Et même l'homme nage plus facilement sur le dos que sur le ventre, parce qu'il n'est pas obligé de tant s'élever la tête pour respirer. On voit par là que notre espèce n'est pas destinée à la vie amphibie ou aquatique, comme on l'a supposé.

La proportion de la masse cérébrale au volume du corps est plus considérable chez l'homme que chez la plupart des animaux ; et en général les quadrupèdes de petite taille ont, à proportion, plus de cervelle que les gros. Par exemple, l'éléphant du poids de cinq mille livres n'a que sept livres de cerveau, ou deux fois autant que l'homme. Un bœuf de neuf cents livres n'en a que vingt onces, et le cheval de sept cents livres n'en a guère plus : ce qui fait à peu près la cinq centième partie de leurs corps. Tandis que, chez le chat, la cervelle en fait la cent cinquantième partie, chez le chien et le loup encore moins ; chez le rat et la souris, la soixante et seizième partie ; le castor, la deux cent quatre-vingt-dixième ; l'âne, la cinquantième, et chez l'homme la trente-cinquième ! C'est donc une règle générale que plus l'animal est petit, plus il a de cervelle, et plus il a de force. Porportionnellement, la force physique des insectes est comparativement plus élevée chez eux que chez les animaux de haute stature. La sauterelle sautera deux cents fois la longueur de son corps : et où sont les quadrupèdes, et même les oiseaux

qui en feront autant ? Le dragon-mouche se soutiendra en l'air, par la force de ses ailes, tout un long jour d'été, toujours volant de la même force ! La mouche de nos maisons donne six cents coups d'ailes dans un temps, et à chaque coup, elle avance de six pieds par seconde ! Eh ! où en serions-nous, si ces êtres, en devenant plus volumineux, conservaient cette force en proportion ? Eh ! ils détruiraient tout sur la surface de la terre !

Voici encore une règle générale, c'est que à mesure que les formes organiques se perfectionnent dans le règne animal, la sensibilité augmente de pair avec une certaine portion d'intellect ; et plus les êtres descendent bas dans l'échelle animale, plus la sensibilité diminue, et plus la fécondité augmente, et cela d'une manière étonnante. Par exemple, les infusoires et autres êtres semblables forment de hautes montagnes, et cependant, pour les étudier, on a besoin des microscopes de la plus grande force. En montant un peu l'échelle, on retrouve presque la même fécondité. Le ver à soie pond entre mille à deux mille œufs ; la guêpe, trois mille ; la fourmi, cinq mille ; la reine des abeilles, quarante mille ; la fourmi blanche, quatre-vingt-six mille par jour, et cela pendant un mois, ce qui fait en tout à elle seule deux millions quatre cent dix-neuf mille œufs. Tous ces petits êtres sont, sans aucun doute, destinés à servir de nourriture à d'autres plus élevés dans l'échelle. Ils naissent par milliers dans une heure, et périssent par millions dans un jour. Mais il faut remarquer que, destinés qu'ils sont à être la proie des autres êtres plus proportionnés, ils sont constitués de manière à ne pas souffrir en passant de la vie à la mort, ils sont presque insensibles.

Chez l'homme non plus ce ne sont ni les plus gros ni les plus longs qui ont plus d'intellect et de force. Le vulgaire dit, "grand corps, grand lâche," c'est bien la règle générale ; mais, pour la consolation de ceux qui sont de haute stature, nous devons dire tout de suite qu'il y a de nombreuses et de nobles exceptions. Mais toujours est-il vrai

que Alexandre le Grand était petit, et que Napoléon n'était pas grand, je veux dire long, car le petit caporal savait bien distinguer entre l'un et l'autre de ces mots. Un jour qu'il ne pouvait atteindre à un livre qui se trouvait sur une tablette placée haut dans sa bibliothèque, son aide de camp lui dit : " Permettez, sire, que je vous donne ce " livre, je suis plus grand que Votre Majesté.—Dites " donc plus long," répondit Napoléon.

Nous sommes cependant bien loin d'accorder que tous les petits hommes soient des lions, et que les longs soient des vaches ; que ce sont des flandrins qui ont les côtes sur le long, comme dit le vulgaire.

Mais, outre ces proportions de cervelle avec le corps, le cerveau de l'homme est reconnu d'une structure plus fine et plus élaborée ; il n'y a que lui qui ait cette petite glande qu'on nomme pinéale. De plus, le cerveau se manifeste particulièrement en ampleur, chez l'homme, par la capacité de la partie frontale. De là le fameux angle facial de Camper. Cet angle est formé par une ligne tirée des arcades sourcilières à la racine des dents supérieures, et par une autre qui la coupe en venant du trou occipital.

Chez les Européens, l'angle facial est de quatre-vingts à quatre-vingt-quinze degrés ; chez les nègres, de soixante et douze ; l'orang-outang, soixante et cinq ; le chien, quarante-cinq. Mais les parties les plus propres au grand déploiement de l'intelligence paraîtraient se développer vers le devant de la tête et le front ; tandis que le cervelet, ou le derrière de la tête, paraîtrait destiné à l'exercice des fonctions animales.

Ainsi, les crétins, ces individus qui ont la *grosse gorge* et la tête en pain de sucre, ont aussi une forte dépression du front, et on les range parmi les hommes bruts et imbéciles. On a observé que, chez les peuples où la classe pauvre portait des fardeaux sur la tête, ces individus avaient le front déprimé et devenaient stupides ; tandis que chez ceux où l'on porte les fardeaux sur les épaules, il en arrive autrement.

De célèbres anatomistes ont encore fait remarquer que chez l'homme l'encéphale le distingue encore des animaux d'une autre manière : c'est que plus l'animal a un large cerveau, plus son corps est mince et grêle ; et plus la moelle épinière est considérable, plus l'animal est fort, vigoureux et féroce : et c'est exactement ce qui se rencontre chez l'homme et la brute. L'homme est destiné à vivre par la tête, et les autres animaux par le corps. L'homme est donc l'animal intellectuel par excellence, et les autres animaux, les êtres sensuels sont destinés à la vie brute et physique. Un résultat de cela encore, c'est que l'homme périt sur-le-champ par le supplice de la décollation, tous ses membres s'affaissent presque sans mouvement : de là l'invention de la guillotine ; tandis que les quadrupèdes décapités, oiseaux, poissons, s'agitent encore après la décollation ; et la raison, c'est que chez l'homme la tête est le centre de toute l'existence, et que chez la brute le centre de l'existence est dans la moelle épinière. En compensation, les animaux ont plus d'instinct que l'homme, et les sens plus développés. L'aigle et un grand nombre d'oiseaux ont le sens de la vue supérieur à celui de l'homme ; l'ouïe est plus subtile chez le lièvre, la taupe, la chauve-souris et les oiseaux de nuit, qu'il ne l'est chez l'homme. Il en est de même de l'odorat : le chien évente le lièvre de loin, le guette et le suit à la piste ; le cochon découvre, à travers une couche épaisse de terrain, les émanations des patates, des navets, etc.

Les vautours d'Afrique vinrent, dit-on, à Pharsale, dévorer les cadavres romains, sur le seul tact de l'odorat.

Mais le sens du toucher surpasse chez l'homme, en délicatesse, tout ce qui se voit chez l'animal. Ce seul être à peau nue a une main qui devient l'instrument par excellence de toutes ses volontés.

Mais, malgré cette supériorité dans le toucher, l'homme dans son enfance ne saurait subsister seul, au moins pendant les dix premières années. Or, cet extrême désavan-

tage que l'homme a avec la brute devient un extrême avantage, un bienfait de la nature. La mère et les parents sont naturellement obligés d'en prendre soin ; sa faiblesse excite le soin de sa mère, de là cet attachement de l'homme à la femme ; de là l'existence en famille devient nécessaire ; de là le fondement de toute société, de tout fonctionnement, en dépit des sophismes éloquents de Jean Jacques Rousseau, qui soutenait que l'homme n'était pas naturellement destiné à la société.

L'homme considéré ainsi, son corps n'est bientôt que la moindre partie de lui-même : il recèle dans son intérieur une puissance secrète d'intelligence, de raison et de génie, source de tout son empire sur la terre pour gouverner, en quelque manière, le système des corps organisés.

L'homme, sous des climats chauds, est plus disposé à la vie frugivore et herbivore ; et dans les climats froids, il est plus disposé à la vie carnivore, ou plutôt il devient omnivore, se nourrissant également de substances animales et végétales.

Nous voyons cela par ce que nous préférons en été et en hiver : nous mangeons plus de viande en hiver qu'en été. Et l'homme se porte bien quand il obéit à cette loi de la nature. Et il ne mourrait pas tant d'Anglais de maladies aiguës, de pléthore, de dyssenterie dans les Indes, s'ils ne s'obstinaient pas à manger tant de viande et boire autant de madère sous les tropiques que sous le ciel nébuleux de la Grande-Bretagne.

L'instinct ou l'impulsion de nos appétits nous guide à cet égard bien manifestement. Les enfants, bien plus près de la nature que nous, moins dépravés par des goûts factices, désirent bien plus les fruits que la chair. Dans les fièvres ardentes, que désire le fébricitant ? des fruits.

En somme, nous penchons à croire que nous sommes plus proches de la famille des herbivores que de celle des carnivores. Nous pouvons grimper aux arbres ; notre nudité naturelle manifeste que notre première origine a dû être sous les tropiques ou les pays chauds. Plus on

descend du nord vers le midi, plus on voit les peuples faire dominer le régime végétal sur le régime animal.

Un Anglais se gorge de rosbif, mange peu de pain et boit du brandy ! Le Français mange plus de pain, moins de viande, et boit du vin. L'Italien vit presque uniquement de macaroni, de polenta et d'excellents légumes. Dans l'Inde méridionale, les habitants ont horreur du sang de tous les animaux, et d'en approcher la chair de leur bouche ; ils se contentent de fruits sucrés et délicieux et de laitage.

L'homme prépare ses aliments et les fait cuire. Le feu est exclusivement à l'usage de l'homme. Quand Homère veut peindre un homme féroce et sauvage, il l'appelle crudivore, parce que, en effet, la nourriture de chair crue annonce des viscères et des appétits analogues à ceux d'un ours ou d'un lion.

La nature nous donnerait à croire que la gueule du quadrupède s'avance et s'élargit tout exprès pour saisir sa proie et l'avaler, et que son cerveau se rétrécit et se recule ; tandis que chez l'homme le cerveau s'avance en un front large et noble, et que ses mâchoires se raccourcissent. Ne devions-nous pas mettre la pensée avant la nourriture ? Mais la brute fait le contraire de l'homme.

La double fonction digestive sur les substances végétales et animales, rend l'homme le seul être qui use des condiments de sel, de moutarde, d'épiceries, pour exciter plus efficacement l'activité de la digestion, et le seul qui boive des boissons enivrantes, fermentées et spiritueuses. De là l'art culinaire chez les peuples civilisés, art funeste qui, en étudiant les moyens de faire manger beaucoup, en aiguisant la sensualité du goût, devient la source d'une foule innombrable de maladies.

Suivant moi, ce qui distingue davantage l'homme d'avec la brute, c'est la connaissance qu'il a d'un Être suprême et de la mort. Par la première, il s'élève à tout ce qu'il y a de plus sublime et d'infini ; par la seconde, il contemple le terme de toutes choses, le néant.

L'existence de l'homme se partage en trois périodes, celle de l'accroissement, celle de la plénitude et de la force et celle du décroissement ; chacune est de vingt-cinq ans. Il y a des exceptions, mais elles sont rares. Le bonhomme Parr, par exemple, a, dit-on, vécu cent cinquante-deux ans.

Mais une extrême vieillesse est-elle bien désirable ? ne faut-il pas du sommeil après une longue journée de fête ? De même, il faut le repos du tombeau après une belle vie. Lui seul peut garantir de tout revers la mémoire de nos actions les plus nobles et du génie le plus sublime.

Nos politiques canadiens ne disent-ils pas qu'un des leurs a vécu trop longtemps ; que s'il fût mort après ses cinquante années de travaux pour sa patrie, il aurait conservé, en descendant dans le tombeau, l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens. La pierre sépulcrale imprime le sceau de notre vie, car, d'ordinaire, on ne rend justice aux hommes qu'à leur mort. Et vivre toujours en travail et en doute, n'est-ce pas un long *mourir ?*

L'homme vit un peu moins que la femme ; on voit plus de vieilles femmes que de vieux hommes. Cela vient-il des dangers et des fatigues auxquels l'homme est exposé, ou de ses vices, tandis que la femme est tranquillement concentrée en dedans et généralement vertueuse ? Et en effet, dans quels périls ne s'élance pas l'homme, poussé par la jeunesse, la valeur, l'ignorance du danger et l'orgueil de ses forces ! N'a-t-on pas vu des philosophes s'ensevelir, par la passion du savoir, dans les flammes et les explosions des volcans ? Témoin, Empédocle se précipitant dans le cratère de l'Etna, et Pline le naturaliste, étouffé par la pluie de feu du Vésuve. Cette inébranlable audace devient le triomphe de l'homme, il se place au delà de la mort, il y reconnaît une immortalité.

En naissant, l'homme a le quart de sa hauteur future, et la moitié à deux ans et demi ; à dix ans, il est aux trois quarts de sa taille, qu'il atteint à dix-huit ans. Alors, il prend de l'épaisseur jusqu'à vingt-sept ans, puis la corpulence arrive, si sa complexion en est susceptible.

A quarante ans, la vie commence à se refroidir. Eh! où en sont ceux qui approchent de la soixantaine, comme votre très humble lecteur! La durée moyenne de la vie de l'homme est de soixante et dix ans.

Le chiffre des hommes sur la terre est généralement fixé à neuf cents millions, comme suit: Europe, cent quatre-vingts millions; Afrique, quatre-vingts millions; Amérique, quatre-vingt-cinq millions; Asie, cinq cent quatre-vingts millions. Voilà donc plus de cinq cent quatre-vingts mille hommes qui, dans une chance commune, naissent, et tout autant qui meurent chaque jour! voilà cent morts et cent naissances par seconde! Ainsi s'écoulent sans cesse les flots de la vie.

Mesdames et messieurs,—Ici se termine ce que je vous avais promis sur l'univers; mais il s'en faut que le sujet soit épuisé. Je ne puis me retirer, sans vous offrir mes sincères remerciements pour l'empressement et la bienveillance avec lesquels vous avez bien voulu venir entendre mes lectures. S'il plaît à la Providence, nous reviendrons l'hiver prochain, et je redoublerai d'efforts pour captiver votre attention.

A. PAINCHAUD (1).

(1) Le *Journal de l'Instruction publique*, livraison de septembre 1871, annonçait dans les termes suivants la mort du docteur A. Painchaud: "Nous avons à dire un dernier mot d'adieu à notre regretté concitoyen, le docteur Painchaud, décédé à l'âge patriarcal de 84 ans. M. Painchaud était un des plus anciens citoyens de notre ville (Québec) et le doyen des médecins de la province. Esprit fin et observateur, il s'était fait une réputation, méritée d'ailleurs, d'homme spirituel et brillant dans les conversations. Tout Québec se rappelle encore les intéressantes et spirituelles conférences que le docteur donnait souvent à l'Institut. De temps à autre, il éparpillait dans nos journaux de ces charmantes causeries pleines de verve et portant vivement l'empreinte de son esprit original et prime-sautier. Il était de la phalange de nos anciens, de ces hommes à l'esprit vif et solide, au cœnr chaud, aux mœurs douces et agréables. Il laisse une mémoire honorée par toutes les classes de la société de Québec, qui avait appris à estimer en lui le médecin habile, l'homme aimable et obligeant, en un mot, le type du bon citoyen."

1848

DE L'INFLUENCE DU SOL ET DU CLIMAT SUR LE CARACTÈRE, LES ÉTABLISSEMENTS ET LES DESTINÉES DES CANADIENS

DISCOURS PRONONCÉ À L'INSTITUT CANADIEN DE MONTRÉAL

MESSIEURS,—En me faisant l'honneur de m'appeler à parler devant vous, et à faire une lecture publique sur un sujet dont vous m'avez laissé le choix, vous m'avez permis de compter sur la plus grande indulgence dans la critique qui vous appartient, et de présumer que vous n'attendez pas de moi des enseignements aussi graves ni aussi profonds que vous en avez entendu de la bouche des hommes distingués et savants qui m'ont précédé depuis deux ans dans cette tribune. Et certainement je n'aurais jamais osé me présenter devant vous après eux, si je n'étais persuadé qu'en m'écoutant, vous ne perdrez pas de vue que je suis un homme de votre âge, n'ayant ni plus d'étude ni plus de connaissances que vous n'en avez vous-mêmes ; et que vous n'établirez pas de comparaison entre mes faibles efforts et la voix puissante de ces hommes éminents par leurs talents et leur expérience, qui, les premiers, vous ont communiqué les fruits de leurs réflexions bien digérées sur des sujets dignes d'être traités par eux. Vous porterez donc, je vous en prie, un jugement moins sévère sur cette lecture, où je veux m'entretenir avec vous de notre pays, qui nous est si cher à tous, et de la population canadienne-française qui l'habite, et dont je suis si fier de faire partie.

La jeunesse de ce temps porte des regards avides sur l'avenir, pour en soulever le voile et y découvrir le secret de nos destinées. Cette curiosité, mêlée d'espérance et de crainte, domine l'esprit de tous les peuples aux époques où ils ne sont pas absolument les maîtres de leur

sort ; aux époques où leur existence, où leur développement dépend d'influences étrangères dont l'effet est aussi incertain que la puissance en est quelquefois impérieuse. Il en résulte une inquiétude vague qui affaiblit toutes les âmes, qui énerve l'intelligence en détruisant l'énergie, et flétrit le cœur en le livrant au conflit de sentiments divers. Il appartient aux âmes bien trempées qui peuvent surmonter cette inquiétude (et il s'en rencontre parmi vous, messieurs), de diriger l'esprit public dans ces moments difficiles, de dissiper ses craintes et ranimer les espérances qui ne sont pas encore éteintes. Je ne veux pas dire, messieurs, que le peuple canadien puisse avoir des doutes sur sa conservation et sa durée ; non, il est plein d'espérance et à bon droit ; mais il est menacé ; son existence, sa nationalité est l'objet d'attaques préméditées et hardies, qui ne réussiront certainement pas, mais qui peuvent faire perdre courage à quelques-uns, même de ceux qui voudraient y résister le plus fortement. Pour moi, messieurs, je suis "homme d'espérance," et plus que personne, je crois à la longue durée de notre nationalité.

L'existence et la prospérité d'un peuple dépendent d'une multiplicité de circonstances, telles que, sans les études les plus approfondies, il est impossible de les connaître toutes. Son histoire peut en révéler un grand nombre ; le tableau de son état politique en présente d'autres ; la comparaison de son nombre et de sa force avec ceux des peuples qui l'environnent ou le dominent, offre encore des considérations d'une importance incalculable. Et il dépend en outre, et peut-être même plus intimement, du pays qu'il habite, de sa position géographique, de la configuration du sol et de la nature du climat. Ces dernières circonstances sont purement physiques ; mais leur rôle est important, et c'est à leur examen uniquement que j'ai cru devoir limiter cette lecture.

Jetons donc un coup d'œil général sur notre pays, et en vous présentant son tableau physique, nous verrons quelle influence les traits les plus saillants de sa con-

figuration et de son climat ont exercé sur le caractère de la population canadienne, sur ses établissements et sur nos destinées. Ne nous déplaçons pas de Montréal ; d'ici, la vue embrasse le Canada d'un bout à l'autre; cette ville, qui est aujourd'hui la capitale de tout le pays, en occupe réellement le centre. Dans une aussi immense étendue, quelques lieues ne font pas une différence appréciable, et d'ailleurs, nous sommes ici placés à la limite de la navigation maritime et de la navigation intérieure, qui jouent un si grand rôle dans la vie des peuples, dont le commerce est l'âme dans les temps modernes ; et sous le rapport social, n'est-ce pas en ce lieu même que se trouve le point de contact des deux populations qui occupent aujourd'hui, en proportions différentes, les diverses parties du Canada ? Eh bien ! d'ici, soit que vous tourniez vos regards vers la mer, soit que vous les portiez vers l'intérieur du continent, en suivant la ligne du Saint-Laurent, du grand fleuve qui est l'objet le plus remarquable qui puisse vous frapper, vous verrez un pays qui s'étend en longueur de chaque côté jusqu'à plus de deux cents lieues, depuis le cap Rosier, à l'extrémité du golfe, jusqu'au Détroit. En profondeur, je ne sais où m'arrêter, il n'y a plus de limites, nous sommes adossés au pôle. Il existe bien une ligne tracée sur la carte et donnée pour frontière au Canada de ce côté, mais elle n'est pas définie, et ne doit être comptée pour rien, puisqu'elle traverse des contrées inhabitées jusqu'ici, et que dans l'occupation de la surface du globe et l'extension des établissements formés par les peuples civilisés, il n'y a que l'homme qui puisse arrêter l'homme ; il n'y a que les nations qui puissent déterminer les limites qu'elles ne dépasseront pas réciproquement ; or, vers le nord, derrière nous, la terre est sans habitants, et la nation qui s'est attribué la souveraineté sur ces régions fréquentées seulement par quelques tribus peu nombreuses de sauvages errants, est la même qui domine en ce pays. Rien n'empêche donc les habitants du Canada de s'étendre de ce côté aussi loin

que la nature même ne leur imposera pas une barrière de frimas et de stérilité.

Quoi qu'il en soit, si le Canada a plus de quatre cents lieues de longueur à sa partie méridionale, son étendue est presque de moitié plus grande de l'est à l'ouest, vers la ligne qui, au point de vue de la juridiction politique, le termine vers le nord, depuis l'extrémité du lac Supérieur jusqu'aux confins du Labrador. Et j'aurais tort de ne pas attirer, en passant, votre attention sur ces régions encore désertes du Canada, et peu connues, puisque en effet ces contrées si éloignées de nous aujourd'hui, seront bientôt des contrées de richesse et d'activité, à mesure que la population se développera et que l'esprit d'entreprise qui anime déjà un grand nombre d'hommes éclairés, les engagera à tirer partie des mines du lac Supérieur et des pêcheries des côtes du Labrador.

Le Canada, notre pays, dans le sens le plus général, comprend donc, messieurs, tout le bassin du grand fleuve du côté septentrional, et environ le tiers des pays arrosés par ses tributaires du côté du sud ; car la ligne qui nous sépare des États-Unis pénètre dans le bassin du Saint-Laurent après avoir dépassé les sources de la rivière Chaudière, et donne à nos voisins tout le lac Champlain, dont les eaux viennent au fleuve par la rivière Richelieu, ainsi que les sources des autres rivières qui coulent vers le nord jusqu'à Saint-Régis, où la frontière atteignant le fleuve lui-même, il devient ensuite la ligne de séparation des deux pays voisins jusqu'à sa source la plus reculée. Voilà pour nos limites : d'un côté, le golfe et la mer ; à l'ouest, vers le milieu du continent, les pays d'en haut encore déserts ; au nord, une ligne indéfinissable qui peut se reculer jusqu'au pôle ; et au midi, les États-Unis, à quelques lieues de cette ville. Ces limites et ce voisinage ne sont pas ce qu'il y aurait de moins important à examiner, soit sous le rapport politique, soit sous le rapport de notre nationalité ; je ne m'y arrêterai pas, mais je ne pourrai m'empêcher d'indiquer en son lieu l'influence

que cette position presque isolée à l'extrémité de l'Amérique, vers le nord, doit exercer sur les destinées des Canadiens-Français.

La configuration du terrain qu'ils habitent est le plus ordinairement la cause de la durée et de la prospérité des peuples, comme aussi de leur misère et de leur insignifiance. Tel peuple a dû sa liberté à ses montagnes ou à ses vastes plaines incultivables. Tel autre, au bord de la mer, y puise des richesses et la puissance qu'elle ne manque jamais de donner. Tel autre encore, habitant une contrée continentale et maritime à la fois, étendra son énergie et son influence sur ces deux éléments, et sera puissant sur la terre et la mer. Si les traits naturels d'une contrée ont cette influence sur l'état politique des nations, c'est que, bien souvent et presque toujours, les habitants de chaque pays ont un caractère qui résulte de l'analogie qui s'établit à la longue entre la nature du terrain et du climat et les habitudes des hommes, habitudes qui font l'homme ce qu'il est, et l'identifient à son insu avec le sol qui l'a vu naître, avec la patrie, et produisent ce sentiment presque divin d'amour pour elle, auquel les peuples qui en sont pénétrés doivent la prospérité, la grandeur et la gloire.

Tous les peuples aiment leur patrie, messieurs, tous, et les terres inhospitalières du nord avec leurs glaces éternelles, et les déserts brûlants de l'équateur sont l'objet d'un amour de la patrie aussi grand pour l'Esquimau et l'Arabe que le sont pour leurs habitants les délicieuses contrées de l'Italie ou de Quito. Mais ce sentiment si universel chez tous les peuples, et si profond dans le cœur de chaque homme, affecte des nuances variées suivant les pays et suivant les nations ; ces nuances de sentiment sont sans doute le fruit d'habitudes différentes produites chez les hommes par les nécessités du climat et du pays ; elles dépendent aussi des institutions politiques au milieu desquelles ils vivent, car le sentiment de l'amour de la patrie est un sentiment complexe dont les éléments

varient en intensité relative suivant les prédilections relatives aussi de la pensée et du cœur pour cette multitude d'objets qui forment la patrie, quoiqu'ils aient tous pour base le sol où a porté dans l'enfance le pied de l'homme et de ses ancêtres. Quant à nous, le sentiment qui nous fait aimer notre patrie est bien certainement le même qui a fait chérir la France à nos aïeux, mais il doit affecter une différence et il me serait assez difficile de la définir exactement ; néanmoins, il se rapporte à tout ce que nous chérissons le plus, à notre langage, à notre religion, et à la contrée où règnent ces usages, ce langage, cette religion, et auxquels se rapportent nos souvenirs nationaux de découverte, d'établissement, de défense glorieuse et prolongée ; tandis que, pour nos aïeux en France, l'amour de la patrie se compliquait de la grandeur et de la force de la nation et de son gouvernement, et de leurs triomphes dans les lettres et dans les arts, toutes choses qui nous sont étrangères.

Dans tous les cas, la patrie pour nous n'est pas ce qu'est le *home* pour nos compatriotes d'origine anglaise ; et nous aurons beau emporter avec nous notre trésor et emmener notre famille et nous établir en pays étranger, nous n'y trouverons jamais la patrie, tandis que leur *home* peut les suivre partout, puisque ce mot semble ne pas comprendre le pays. L'amour du sol est donc pour beaucoup dans notre amour de la patrie ; à la vérité, nous ne saurions envier aux autres peuples un ciel plus pur, plus limpide que le nôtre, une terre plus fertile et à physionomie plus grandiose. Il est vrai que ces paysages si pittoresques que produisent les hautes montagnes et leurs sommets perdus dans les nues, ne se trouvent pas dans notre pays ; mais les paysages du golfe et des lacs, nos immenses forêts vierges, le cours majestueux du grand fleuve, les cataractes sans nombre de nos rivières, les rochers âpres et sauvages qui en bordent quelques-unes des principales, ne sont-ils pas une compensation qui suffise ? Je le crois et je le sens, messieurs ; peut-être l'amour du pays m'a-t-il

rendu aveugle aux beautés des autres terres que j'ai visitées, mais je n'en ai trouvé aucune aussi belle que le Canada.

Ce sont les fleuves, les lacs qui font la physionomie de notre pays, et c'est l'hiver qui lui donne son caractère ; et ces deux traits de notre contrée et de notre climat, l'abondance des eaux et les frimas rigoureux, qui influent si fortement sur notre prospérité sociale et politique, sont également des agents puissants qui déterminent nos habitudes et notre caractère national. Des causes humaines peuvent les modifier, les assoupir, pour ainsi dire, pendant un temps, les dénaturer même par le frottement avec les autres populations, chez quelques-uns, mais la nature sera toujours la plus forte, et rien au monde du fait des hommes n'empêchera le Canadien d'être doux comme le murmure des eaux, et ferme comme la marche du grand fleuve vers la mer ; d'avoir, dans certaines circonstances, cette force de résistance et de patience tranquille que lui inspirent la sérénité de son ciel et la sublime grandeur des lacs, jusqu'à ce que, à l'occasion, son énergie poussée à bout et lasse d'être comprimée s'élance avec fureur comme les cataractes de l'Outaouais ou les glaces du fleuve à la débâcle du printemps. L'étendue de ses rivières, l'immensité de la distance d'où viennent ces flots verdâtres qu'il voit couler sous ses yeux, lui inspireront également le goût des courses lointaines, des voyages aventureux, et dans des circonstances autres que celles où nous vivons, il remontera le fleuve en guerrier ou en explorateur, comme il l'a déjà fait, ou s'en ira du côté de l'Océan chercher des périls glorieux, à l'exemple de ses ancêtres. C'est dans ces traits du caractère de notre peuple, quel qu'il soit aujourd'hui par des circonstances fatales mais non éternelles, que je trouve la ressemblance avec la configuration du sol et avec le climat. En effet, les eaux sont le trait le plus saillant, le trait distinctif du Canada. Le grand fleuve et les lacs dominent tout le paysage et donnent au pays un aspect que ne présente aucune autre contrée.

Il est remarquable que, dans toute cette vaste étendue de terre que renferme le Canada, il n'y ait pas une seule montagne d'un grande élévation ; les plus élevées se trouvent, je crois, dans le pays de Gaspé, où elles n'atteignent pas même quatre mille pieds de hauteur ; car il ne faut pas regarder comme des montagnes cette suite de collines qui règne le long de la vallée basse du Saint-Laurent et n'est que la limite de la plaine accidentée qui forme la plus grande surface du pays vers le nord, depuis le cap Tourmente jusqu'au delà du lac Supérieur.

En effet, cette chaîne de collines qui s'étend depuis quelques lieues au-dessous de Québec jusqu'à la rivière des Outaouais, qu'elle traverse au rapide des Chats, et qui s'avance ensuite jusqu'au lac Huron, qu'elle longe ainsi que le lac Supérieur, n'a jamais une assez grande élévation dans ses points culminants pour mériter la désignation de montagnes. Elle est le dernier gradin des terres hautes qui se trouvent en profondeur. Mais comme elles offrent les points les plus élevés que nous voyons au nord du fleuve, je consentirai avec vous à leur donner le nom de montagnes et l'appellation si gracieuse de M. Garneau, "les Laurentides."

Notre pays, au nord du fleuve, se trouve donc partagé en terres hautes et en terres basses ; en plaine brisée et rocheuse qui affecte le caractère montagneux, et en vallée basse, qui, par son immense étendue, se fait appeler plaine. Au midi du fleuve, cette vallée basse prend une telle extension qu'on serait presque tenté, en parcourant les paroisses qui forment de ce côté le district de Montréal et celui des Trois-Rivières, on serait tenté de croire que le bassin du Saint-Laurent ne se compose que de terres basses. Nous ne saurions trouver dans les environs de Montréal, et plus haut en remontant, l'extrémité de cette vallée, sans sortir de notre pays et pénétrer dans les États-Unis. Du côté du nord, la vallée inférieure du Saint-Laurent n'a guère que cinq ou six lieues de largeur dans le Bas-Canada, et à peu près le double dans le Haut-

Canada, jusqu'à la grande baie de Manitouline dans le lac Huron.

Le fleuve Saint-Laurent, le fleuve par excellence, se distingue entre toutes les rivières par son immensité. C'est lui qui fait la prospérité, la beauté du pays, et partout où il promène ses eaux, il est une source d'abondance et de richesse en même temps que d'admiration ; et pour moi plus que personne, le grand fleuve aux eaux vertes, au cours majestueux, à la mélancolique sublimité, est cher et sacré, et comme tous mes compatriotes, comme vous tous, je voudrais vivre sur ses bords et je regrette de m'en éloigner, à mesure que je m'enfonce dans l'intérieur des terres. Ses tributaires, de grandes rivières, arrosent pourtant ces terres intérieures ; elles viennent du fond du nord et de l'ouest confondre leurs eaux avec les siennes. Mais ce ne sont plus les eaux vertes, ni la même majesté, elles s'éteignent dans le grand fleuve ; mais lui, l'Océan lui-même vient au-devant comme pour le chercher et lui souhaiter la bienvenue, et pendant cent quarante lieues depuis le golfe, presque près des Trois-Rivières, le Saint-Laurent, en mélangeant petit à petit ses flots doux et limpides avec les flots amers de l'Océan, conserve son nom alors même qu'il fait déjà partie de la mer. On peut dire que le nom de Saint-Laurent est un nom collectif et qu'il comprend tout ce qui dépend du grand fleuve, que j'aimerais mieux appeler le fleuve du Canada, comme l'ont fait ceux qui l'ont découvert les premiers. Le nom du pays est sans doute venu de celui du fleuve qui l'arrose, car c'est lui qui fait le pays. Je me représente donc le fleuve du Canada comme comprenant à l'est le golfe et à l'ouest les grands lacs, et de toutes parts les rivières qui s'y déchargent ; le golfe, parce qu'il est son embouchure même ; les lacs, parce qu'ils sont sa source, et les rivières du nord et du midi, parce que c'est lui qui porte leurs eaux vers la mer.

Notre pays n'est donc que la création du grand fleuve ; il en est l'âme et le foyer vivant. Ce point de vue sous

lequel je viens d'envisager le Saint-Laurent vous fait voir son importance dans la géographie de notre pays. Et sous le rapport social, n'est-il pas la grande voie de communication entre les peuples de toutes les contrées qu'il arrose ; n'est-il pas l'intermédiaire entre la terre et la mer ? C'est le long de ses rives que les fondateurs de cette colonie se sont établis, et qu'ils ont planté le drapeau de la civilisation ; c'est en les suivant qu'ils ont parcouru tout le nord de l'Amérique et se sont répandus de toutes parts, à l'ouest et au midi ; et c'est sur ses bords que se sont élevées et s'élèvent une foule de villes florissantes qui n'attendent que de vieillir un peu pour égaler en population et en richesses les premières de ce continent.

Les grandes rivières qui portent au Saint-Laurent le tribut de leurs eaux sont aussi des traits saillants, quoique secondaires, de la configuration du Canada, et elles contribuent à la déterminer. C'est d'abord l'Outaouais aux eaux brunes qui vient de l'ouest, l'Outaouais aux mille cascades et au cours turbulent à travers les rochers ; puis le Richelieu à la marche paisible entre des campagnes uniformes et fertiles ; puis, plus bas en approchant de la mer, le Saguenay encaissé entre des murailles de rochers de vingt lieues de longueur et au delà, baignant des terres planes et riches qui n'attendent qu'une population de cultivateurs pour regorger de richesses agricoles. Les autres rivières du Canada, quoique vastes aussi, n'ont pas la même importance.

Le sol du Canada n'est pas aussi varié qu'on pourrait le supposer d'après sa vaste étendue. A l'exception de l'étroite lisière de terre d'alluvion qui borde les lacs et le fleuve depuis la moitié du lac Huron jusque vers Québec, on peut dire que toute la partie située plus au nord est une plaine de terre sablonneuse reposant sur des rochers de granit, qui ne montrent leurs sommets que sur une largeur d'à peu près vingt lieues, ainsi qu'on peut le voir en remontant le Saguenay depuis son embouchure. Mais sur le lac Supérieur, ces rochers se trouvent partout pres-

que à nu, ainsi que sur quelques parties de la rive nord du lac Huron ; et les contrées que baignent ces lacs, privées de terres cultivables, sembleraient condamnées à rester à toujours des déserts, si ces rochers arides ne recélaient dans leurs entrailles des richesses minérales d'une importance incalculable pour la prospérité future du Canada. A l'exception de ces parties de l'ouest, la plaine haute arrosée par une infinité de lacs, desquels sortent les grandes rivières qui affluent vers le fleuve du côté du nord, paraît susceptible de recevoir avec le temps et de nourrir une vaste population qui, en toute probabilité, sera canadienne. Du côté sud du Saint-Laurent, ainsi que je l'ai déjà dit, la vallée basse du grand fleuve s'étend davantage, et notre district de Montréal n'atteint pas ses limites ; elle est aussi d'une plus grande largeur qu'au nord tout le long jusque vers le district de Gaspé. Et les seuls pays de terres hautes, dans la partie du Canada dont je parle, sont ce même pays de Gaspé et une partie des townships de l'Est comprise dans le district de Saint-François.

Nous venons de voir que la plus grande partie du Canada est parfaitement unie, et se compose du pays plat susceptible de culture ; mais aujourd'hui encore, la forêt vierge couvre plus des neuf dixièmes de cette vaste surface, qu'elle couvrait toute entière il y a un peu plus de deux cents ans. En effet, messieurs, deux siècles et un quart se sont écoulés depuis que les premiers colons européens sont venus s'établir dans ce pays d'une manière permanente ; et cependant, pour peu qu'on s'éloigne des bords du grand fleuve où ils se sont fixés, toute la contrée présente exactement le même aspect qu'elle présenta aux premiers navigateurs normands et bretons qui le remontèrent. Les conquêtes de la civilisation sur la nature ont donc été lentes, très lentes en apparence. Elles sont immenses néanmoins, mais ici comme en toutes choses, le grand fleuve a dominé la pensée et les efforts des hommes. Les établissements ont suivi son cours, et

les défrichements se sont opérés sur ses rives. Le pays civilisé s'est étendu en longueur, et point du tout en profondeur. Dans cette distribution singulière et unique au monde, les flots d'argent du fleuve paraissent, en été, bordés d'un étroit ruban de moissons dorées qui tranche sur le vert sombre des forêts de sapins.

Ce point de vue ne s'offre aux yeux de l'imagination que pendant la moitié de l'année. Car s'il est des beautés sans égales dans notre été à la surface du sol, son aspect est tout autre pendant le reste du temps, où il est recouvert d'un linceul blanc qui le revêt comme la parure de la mort. En été (car notre climat ne nous accorde que deux saisons), en été, les nuances varient de mois en mois ; les forêts, les champs cultivés offrent des teintes infinies qui se succèdent et s'effacent tour à tour. Mais l'hiver, une couleur uniforme, une blancheur éclatante règne sans interruption ; tous les objets se ressemblent ; on ne distingue plus ni le cours des eaux, ni les champs, ni la terre, ni le lac, ni la forêt : tout a disparu, et l'épaisse couche de neige et de glace qui les recouvre est seule devant nos yeux. Cette uniformité, cette monotonie de paysage persiste la même pendant quatre longs mois dans la partie du pays que nous habitons, et à peu près le tiers du Haut-Canada seulement possède un hiver moins rigoureux. Cependant, relativement au soleil, le Canada est placé sur la même ligne que le midi de la France, et n'est en aucune de ses parties aussi éloigné de cet astre que le centre de l'Angleterre. Il est impossible de se rendre compte de cette différence de température entre des pays situés sur la même parallèle ; la science, qui explique aujourd'hui tant de mystères de la nature, nous en dira peut-être plus tard les causes, à mesure que l'ensemble de l'univers sera plus connu et que les grandes lois de la physique du globe auront été l'objet d'études plus approfondies.

La rigueur et la longueur de nos hivers, en dominant la physionomie de notre pays, lui donnent son caractère :

celui de toutes les contrées septentrionales ; du reste, caractère âpre et sévère, mais empreint de grandeur et de sublimité, car partout où se fait sentir une grande puissance de la nature, où elle règne seule et sans résistance, l'homme admire et s'efface. En effet, que peut l'homme contre le froid glacial qui l'environne de toutes parts, contre toute absence de vie dans la nature qui éteint presque sa vie propre ? Il est presque mort lui-même, lorsque rien d'actif, de vivant n'existe plus, ni dans le sol qu'il foule, ni dans les plantes qui le nourrissent, ni dans les eaux qu'il utilise. Il perd toute puissance d'action, et au lieu de maîtriser la nature, d'en faire l'esclave de son intelligence, il se tient vis-à-vis d'elle sur la défensive. Il est obligé de se prémunir d'avance contre ses rigueurs et de créer, pour ainsi dire, durant les quelques mois qu'elle est elle-même vivante et active, une nature factice qui lui aide à combattre la nature morte. Pendant l'été, la vie est partout, et les éléments inertes qui servent de point d'appui aux êtres qui végètent ou s'animent, sont à découvert. Les eaux suivent leur marche sans contrainte, la végétation se déploie, et les animaux que l'homme a su plier à le servir, reprennent une espèce de liberté et ne dépendent plus de lui qu'autant que ses besoins le requièrent. Et c'est alors que l'homme lui-même a toute son énergie et qu'il peut employer les ressources de son intelligence pour dompter la nature, assujettir ses forces actives et s'en servir pour ses besoins, son utilité ou son agrément. Soit qu'il laboure le sol, pour y semer le grain qui doit le nourrir et qu'il moissonne ; soit qu'il dirige les eaux des rivières à travers de nouveaux canaux, pour obtenir des forces plus grandes que celles de son propre bras ; soit qu'il donne un aspect plus agréable au terrain en y imposant des plantations nouvelles; soit qu'il convertisse les fleuves et les lacs en grandes routes pour la facilité des voyages et du commerce : tout cela, il le fait pendant l'été et l'été seulement. Ce temps d'activité et de vie est trop court pour que l'habitant du

Canada ne subisse pas plus fortement l'influence de l'hiver, et cette léthargie uniforme de la nature pendant près de la moitié de l'année, a déterminé dans son caractère des traits qui l'assimilent à quelques égards à celui du climat. Pourrait-il en être autrement? les contrastes sont si grands entre le froid de janvier et les grandes chaleurs de la canicule, entre la monotonie triste et immobile des frimas et la variété d'aspects de la nature vivante durant l'été. Aussi le Canadien passe-t-il facilement de la peine au plaisir, de l'indolence la plus complète à l'activité la plus infatigable. Et chez presque tous les Canadiens n'y a-t-il pas toujours et en tout temps un peu de cette mélancolie qui rend grave et rêveur, et par contraste beaucoup de cette gaieté expansive et rieuse qui donne l'apparence de la légèreté? C'est le climat qui nous fait ainsi, et nous ne saurions nous en défendre, puisque l'hiver est un temps de tristesse pour la nature et pour nous, d'indolence obligée, et que pendant l'été, la nature s'anime et l'homme travaille d'autant plus activement que le repos a été plus long.

Mais le trait de caractère le plus important que le Canadien doit à l'hiver et à la rigueur du climat est cette force d'inertie, cette puissance de résistance qui lui permet de faire face aux influences les plus fortes. L'habitude de tenir ferme contre les lois impérieuses de la nature persiste et s'applique à toutes les autres influences contre lesquelles il a à lutter; aussi les puissances d'un autre ordre, celles qui appartiennent à la politique relativement à la nation, et celles qui dépendent de la morale relativement à l'individu, les dangers publics et les accidents et périls que chacun rencontre dans la vie, le trouvent-ils toujours prêt à les affronter, soit qu'il entreprenne de les combattre, ou bien que, se sentant faible vis-à-vis d'eux, il leur présente un front impassible, les accepte sans plier, en se résignant à la nécessité de les supporter et attende qu'ils soient passés et que des circonstances meilleures se présentent, comme les beaux jours et le printemps après l'hiver.

Je viens, messieurs, d'esquisser le tableau physique de notre pays et de vous rappeler quelques traits du caractère national, qui ont de l'analogie avec la nature du sol et du climat. J'ai considéré le pays dans son ensemble tel qu'il est, et le caractère canadien tel qu'il me paraît être aujourd'hui et s'être formé depuis longtemps sous l'influence de la nature réelle et primitive des circonstances physiques. C'est dans les premiers temps de l'établissement du pays que cette influence a exercé son empire, et ce sont les premières générations qui sont nées et se sont perpétuées en Canada qui se sont moulées à la nature. Celle-ci régnait toute-puissante, en effet, lorsque les habitants étaient peu nombreux. Il leur a fallu se conformer aux exigences des lieux et du climat pour pouvoir y vivre ; et leurs efforts étaient nuls contre des forces qui ne cèdent jamais, ou ne se modifient tout au plus que quand les peuples sont devenus tellement nombreux que les forces propres de l'intelligence et de la pensée peuvent, jusqu'à un certain point, contrebalancer quelques-uns des effets de la puissance de la nature. Les Canadiens n'en sont pas encore rendus là, et le fond de leur caractère est aujourd'hui le même que celui des premières générations qui ont habité ce pays. Les autres populations qui sont venues ensuite partager notre sol sont encore trop nouvelles et ont conservé trop de relations avec leur pays d'origine pour s'y être identifiées aussi complètement, et les renforts qu'elles reçoivent continuellement de l'Europe les aident à se maintenir encore contre les influences locales qui pourtant les domineront à la longue et bientôt. Cependant elles sont également soumises, dès leur arrivée dans ce pays, aux lois imposées aux premiers habitants, car la disposition du terrain et le climat ont exercé sur la distribution des établissements une influence qui persiste et domine notre état social et nos habitudes, à l'empire desquelles les populations nouvellement établies parmi nous ne peuvent résister complètement.

Voyons donc quelle a été l'influence des lieux et du

climat sur les établissements formés dès le début de la colonisation française et continués avec quelques modifications jusqu'au temps présent. Mais avant de toucher ce point important, je dois vous prévenir qu'en étudiant les effets de la distribution des établissements sur le caractère national, j'accepte les Canadiens tels qu'ils étaient à leur arrivée en Canada, c'est-à-dire, des Français, et que je n'examine que les influences directes de la nature en les appliquant à ce qu'ils sont devenus depuis. Je n'ai pas le dessein de vous peindre ces Français, non plus que les institutions qu'ils ont apportées avec eux et qui se sont modifiées en changeant de pays ; ces considérations appartiennent à l'ordre politique et leur étude nous entraînerait dans l'examen de questions qui sortent du cadre que je me suis tracé pour aujourd'hui. Il faudrait en même temps rappeler les événements historiques, les changements de domination et l'introduction des lois nouvelles et d'un gouvernement différent, toutes choses dont l'influence est immense sur les établissements, mais qui doivent être traitées à part et spécialement. Je ne parle aujourd'hui que de la nature physique du pays et de son influence sur les Canadiens-Français. Peut-être même qu'en faisant la description du Canada, j'aurais dû omettre la province supérieure, où les Canadiens n'ont, pour ainsi dire, que de petites colonies absorbées dans la masse des autres populations ; mais il fallait présenter le pays à votre esprit dans son ensemble, outre que notre histoire a eu pour théâtre toutes ces contrées et que les mêmes instincts de voyage et d'émigration qui s'emparèrent des premiers Canadiens, les portent encore à parcourir tout le Canada et à s'établir même dans tous ses recoins les plus reculés. Aujourd'hui, à proprement parler, notre pays, à nous Canadiens, ne comprend que le Bas-Canada et s'étend, sur le grand fleuve, jusqu'à Saint-Régis seulement ; mais il s'étend jusqu'à la source de l'Outaouais, qui nous restera par la force des choses.

Le Canada fut fréquenté par les Français pendant un

grand nombre d'années avant que l'on songeât à y former des établissements fixes. En effet, ce pays n'offrait aucun attrait à des hommes à qui leur propre patrie restait ouverte, et que l'espoir de faire fortune engagea seul aux expéditions lointaines. Le Canada n'avait alors d'importance que par les pêcheries du golfe et le commerce des fourrures à l'intérieur. Et c'est un trait remarquable de notre histoire que les hommes civilisés qui sont demeurés les premiers dans ces contrées, ont dû, tant qu'ils ont été peu nombreux, mettre de côté tout ce que les progrès de la civilisation leur avaient enseigné pour reprendre le genre de vie des premiers âges du monde. Ils se sont faits chasseurs, et pendant près de cent années, personne ne s'occupa des travaux de l'agriculture. Les Canadiens menaient une vie errante, presque semblable à celle des sauvages indigènes, qui ont ensuite disparu devant eux. Ils les suivaient dans leurs courses vagabondes, pour troquer des denrées européennes contre leurs pelleteries, et la subsistance de ces premiers colons consistait uniquement des produits de la chasse. De là ces habitudes voyageuses des premiers Canadiens, et quand survinrent les cultivateurs qui dépouillèrent quelques cantons des arbres qui les couvraient pour semer le grain à leur place, il y avait déjà une peuplade de colons tous chasseurs, dont les goûts persistèrent et passèrent aux habitants fixes pour ne jamais disparaître entièrement. C'est à cette époque et dans le cours du siècle suivant que se firent les grands voyages et les expéditions auxquelles s'adonnèrent les Canadiens ; et c'est dans ces premiers temps que se forma notre musique nationale et ces airs que nous nommons avec tant de vérité *airs de voyageurs.* Car le voyage était toute la vie du Canadien. Il parcourait incessamment des mille lieues de pays en suivant toujours le grand fleuve ou ses tributaires, et toujours naviguant en canot d'écorce sur ces routes limpides, il soulageait la monotonie de ses courses par des chants dont les paroles étaient venues de France avec lui, mais dont les airs sont

nés sur nos bords : musique dont la mélodie s'harmonisait avec la nature et les aspects qui frappaient l'œil du voyageur, et dont la cadence résultait des mouvements et de l'action du chanteur. Cette musique qui appartient au pays ne sera jamais remplacée pour nous par les œuvres des plus grands maîtres ; elle rappelle toute notre histoire et doit son origine aux impressions éprouvées dans les premiers temps, impressions sur lesquelles se sont moulés tous nos sentiments, car le goût dépend de la nature, suivant les pays.

Ces établissements de chasseurs dont j'ai parlé couvraient un espace immense, et avant même que Montréal fût fondée, lorsque le site qu'occupe cette ville, aujourd'hui de cinquante mille âmes, était encore couvert d'une épaisse forêt marécageuse, des postes avaient déjà été formés dans toute l'étendue du Canada, depuis le fond du Saguenay jusqu'au Détroit et au delà du lac Supérieur; mais ceux qui les occupaient étaient toujours en mouvement ; ils ne faisaient que remonter et descendre les rivières et traverser les lacs ; une curiosité infatigable les poussait à découvrir l'extrémité de ces cours d'eau qui semblaient se prolonger à l'infini à mesure qu'ils avançaient ; et arrivés au terme de leurs recherches, ils se sentaient encore entraînés au delà, car presque tous les fleuves de l'Amérique du Nord se relient au Saint-Laurent, et leurs sources en sont si peu éloignées que le Canadien voyageur n'avait qu'à charger son léger canot sur ses épaules, pendant quelques lieues de marche, pour s'y rembarquer et s'élancer encore sur les eaux vers des terres inconnues. Ces goûts et cette curiosité se sont perpétués de génération en génération jusqu'à nos jours. Tous les Canadiens veulent voyager : ils partent, chaque année, par milliers pour voir du pays, comme ils disent, et s'en vont dans les pays hauts *rouler parmi les sauvages sous l'étoile du nord*, ou traverser les montagnes de Roches et peupler la Colombière.

C'est encore à cette époque que se sont déployées ces

qualités militaires qui ont ajouté tant de lustre au caractère canadien et qui persistent encore, mêlées au saug qui coule dans nos veines, au point qu'elles ont entraîné, ces années dernières, et retiennent dans le Mexique des bataillons presque entièrement composés de Canadiens, qui ont suivi partout le colonel Frémont dans les combats, après l'avoir accompagné dans ses voyages de découverte à travers l'Amérique.

Lorsque, à la longue, le gouvernement français se décida à envoyer des cultivateurs pour se fixer dans la colonie, et y fonder des établissements durables, il dut consulter les exigences des lieux et du climat, et il le fit avec un tact et une justesse d'appréciation que les hommes politiques de nos jours ne peuvent s'empêcher d'admirer. Dans tous les cas, le plan des établissements était calqué sur le plan du pays, et le grand fleuve fut la ligne dominante, celle à laquelle tout se rattachait. Québec fut fondé à l'endroit le plus étroit de la rivière, sur un cap qui en commande le passage. Montréal s'éleva à l'extrémité de la navigation maritime ; et un choix également judicieux présida à la fondation des autres postes importants, choix qui se rapporte toujours à la nature des eaux et aux communications par les rivières.

Voilà pour l'emplacement des villes ; maintenant, pour la campagne. Les premières concessions se firent le long du Saint-Laurent ; c'est là que le colon voulut fixer sa demeure et s'établir, c'est là que les défrichements ont commencé. Tout y invitait en effet : la beauté du paysage, la plus grande fertilité du sol et, par-dessus tout, la facilité des communications ; car le fleuve, qui est aujourd'hui la grande route de tout le pays, était alors le grand chemin et le chemin unique pour communiquer avec les voisins et avec la ville. En été, en effet, on ne voyageait guère que par eau et en canot, ce que rapportent tous les mémoires du temps ; et en hiver, la glace offrait un chemin facile et rapide que l'on préfère encore aujourd'hu et qui sera toujours préféré à la route de la côte. Les concessions

ont toutes été soumises à une loi remarquable et certainement peu favorable aux progrès de l'agriculture bien entendue. Néanmoins, il ne faudrait pas accuser trop légèrement les fondateurs de la colonie. Ils durent obéir non seulement aux exigences des lieux et du climat, mais encore aux goûts et aux prédilections des habitants.

Dans ces premiers temps, personne ne voulait s'éloigner des rives du Saint-Laurent ; et si, aujourd'hui encore, les terres qui le bordent ont une valeur plus grande que les autres terres, une valeur d'affection, j'ose dire, elles devaient à cette époque avoir un attrait beaucoup plus grand encore. De sorte qu'il fallait contenter ce goût uniforme et commun à tous. De là vient que toutes les concessions ont peu de largeur sur le front et une profondeur démesurément grande. Et cette règle suivie sur les bords du Saint-Laurent s'est étendue aux autres rivières, et a été appliquée non seulement aux concessions des seigneuries, mais aussi aux terres dans quelques townships. Cet amour des bords du fleuve était tellement vif qu'avant même qu'un second rang de terre fût occupé à une demi-lieue du rivage, toutes les côtes du fleuve étaient peuplées d'un bout à l'autre du pays. Et ce n'est que depuis un demi-siècle environ que les Canadiens, ne trouvant plus de terres sur le front, se sont décidés à s'avancer de quelques lieues dans l'intérieur. Les établissements se sont donc formés d'abord sur les côtes du fleuve et des rivières, et chaque habitant est venu bâtir sa maison le plus près possible du bord, afin de jouir du spectacle mobile des eaux, qui étaient pour lui l'image du mouvement et de la vie ainsi que des relations sociales. Toutes les lignes qui limitent les propriétés ont eu le fleuve pour base, et en sont parties perpendiculairement, et comme ces lignes droites toutes rattachées à la dominante se sont continuées sans dévier vers l'intérieur, les rangées d'établissements se sont échelonnées les unes derrière les autres, en suivant les mêmes proportions dans la répartition du terrain ; de sorte que aujourd'hui

le plan cadastral du Bas-Canada présente un échiquier formé de parallélogrammes à base très étroite sur une grande hauteur.

Le climat n'a pas influé d'une manière moins puissante sur cette distribution territoriale, à ce point que le plus grand nombre de ceux qui ont traité de ce sujet en font la seule cause de la forme de nos concessions. J'ai dû m'arrêter aux autres considérations que j'ai développées, parce qu'il me semble que le grand fleuve dominant tout le pays, on a dû le prendre pour point de départ et pour règle, et que en effet les lignes de divisions des seigneuries sont fixées par les anciens règlements suivant le cours du Saint-Laurent et de l'Outaouais. Et puis les noms attribués aux divisions territoriales ainsi qu'à certaines dignités expliquent souvent mieux que les raisonnements, la véritable nature des faits, surtout quand ces noms se perpétuent et deviennent non seulement d'un usage populaire, mais encore des désignations historiques et juridiques ; le mot "côte" employé pour désigner un rang d'établissements et de terres, est celui dont se servent le plus volontiers nos habitants ; et sous le rapport historique on trouve partout, dans l'histoire de nos anciennes guerres, les milices désignées sous les noms de milice des côtes de Montréal, et milices des côtes de Québec ; et encore aujourd'hui, le banc que la loi réserve dans chaque église au commandant militaire de la paroisse, quelque éloignée qu'elle soit de toute rivière, appartient suivant les ordonnances au premier capitaine, dit capitaine de la côte.

Le climat particulier du Canada, son long hiver, et l'abondance de la neige qui couvre le sol durant quatre mois de l'année ont exercé, je le répète, une très grande influence sur la manière dont les habitants de la campagne ont placé leurs habitations, et si, sur le bord des rivières, on a d'abord consulté leur proximité pour s'y fixer, on doit penser que les avantages qu'on retirerait de cette méthode, relativement aux exigences de l'hiver, ont

engagé à ne pas s'en départir à mesure qu'on s'avançait vers l'interieur du pays. En effet, s'il est un ennemi contre lequel il a fallu que les Canadiens s'unissent pour se défendre, c'est l'hiver, et si le froid et la neige sont si terribles pour une population entière, que deviendrait l'homme isolé, que deviendrait la famille vivant à l'écart dans une maison éloignée au milieu des champs, lorsque tout à coup s'élève une de ces tempêtes de neige qui, poussée par une brise glaciale, obscurcit l'air de ses tourbillons, comble tous les chemins et forme ces bancs immenses et mobiles qui s'élèvent jusqu'aux toits? Que deviendrait cette famille si alors la maladie ou la mort avait pénétré dans son sein ; si l'homme, le chef de la famille, privé de force, était étendu sur son lit, entouré d'une faible femme et de jeunes enfants, que ferait cette famille? elle périrait sans doute après avoir perdu son soutien ; et c'est ce qui arriverait tous les jours, si pour prévenir de pareils malheurs, les Canadiens ne s'étaient fixés sur leurs terres le plus près possible les uns des autres, et s'ils n'avaient par là établi ces relations de voisinage et de facilité de se porter les uns aux autres un prompt secours, qui sont si utiles et même indispensables durant l'hiver.

Une pensée de police administrative a également présidé à cette disposition des habitations de la campagne. Dans les pays du Nord autrement distribués que le nôtre, presque toutes les communications sont interrompues à plusieurs reprises et souvent pendant des semaines entières. Les chemins sont encombrés de neige, et il faut attendre qu'il survienne un dégel à la suite duquel la neige forme une croûte assez forte pour porter les chevaux. Alors seulement on peut se mettre en voyage ; au moins c'est ce que j'ai lu de la Suède et de la Russie. Grâce à ce que les habitants de nos campagnes ont tous leurs habitations sur une même ligne et le long des grands chemins et que les rangs ne sont jamais très éloignés les uns des autres, ces interruptions de longue durée ne sau-

raient avoir lieu dans les communications, et il est impossible qu'un canton soit jamais pendant plusieurs jours isolé du reste du pays. C'est là un avantage immense, et dont le prix ne se fait sentir qu'à ceux qui en sont privés. Des établissements nouveaux du Saguenay se trouvent dans ce cas ; ils sont renfermés dans leur canton pendant tout l'hiver, faute d'un chemin bordé d'habitations, qui y conduise depuis le fleuve ; leurs pressantes demandes seront sans doute écoutées par le gouvernement, et on en reviendra, quoi qu'on en dise, à l'ancien système canadien de former des établissements en ligne, afin d'avoir des chemins d'hiver praticables. Cette distribution du pays en côtes et en rangs était donc conforme aux exigences de notre climat ; et elle a eu les résultats les plus utiles ; à ce point que les voyages sont beaucoup plus nombreux en hiver qu'en été, et cela est dû à ce qu'ils sont plus faciles et plus rapides même qu'en cette saison, partout où l'on n'a pas à sa disposition ces puissants moyens de transport accéléré que la vapeur fournit alors, car ce moteur si puissant cède devant la rigueur de l'hiver, et les modifications qu'il a apportées à notre manière de voyager ne se font sentir que durant la moitié de l'année. Aussi, rien n'a été changé à nos moyens de communication pendant le temps que la terre est couverte de neige et que les fleuves sont glacés, depuis les premiers temps du Canada ; car le père Charlevoix dit que de son temps on pouvait aller de Québec aux Trois-Rivières en un jour ; et c'est le trajet que font nos diligences dans le même espace de temps.

Il n'est guère de pays où l'esprit de sociabilité se soit plus développé qu'en Canada, et il n'en existe certainement aucun où les relations de connaissance et de société s'étendent à de si grandes distances. Outre que notre nature française nous y portait instinctivement, la distribution des établissements et les loisirs de l'hiver ne pouvaient manquer d'augmenter ce penchant de sociabilité qui se serait peut-être éteint dans d'autres circonstances.

Tous les Canadiens sont voisins les uns des autres, et c'est le voisinage qui fait naître et conserve l'intimité qui existe entre eux ; elle se forme dans ces rencontres de chaque instant, dans ces visites journalières, dans cette réciprocité de bons offices qui en résultent. Or, pour peu que vous ayez le goût de la société, et que ceux qui vous avoisinent d'un peu plus loin aient la même disposition, vous devenez visiteur amical et serviable : et quand les visites sont rendues faciles par de bons chemins, elles deviennent fréquentes ; elles vont encore plus loin, et la société s'agrandit et couvre un plus grand espace, à mesure que le nombre des amis augmente. J'allais dire le "cercle des amis," j'ai tort, messieurs, de me servir de ce mot par rapport à la sociabilité de notre pays ; cette expression n'est applicable, à la campagne, qu'aux pays où les habitations sont disséminées sans ordre sur la surface du terrain ou groupées en villages et en hameaux, comme dans toute l'Europe. Il en est autrement dans notre pays. Les Canadiens sont tous en ligne et par rang, et c'est là la véritable cause de l'extension et de la généralisation des relations sociales.

Par cette disposition particulière des habitants, il n'y a pas un seul Canadien qui n'ait un voisin assez rapproché pour se rencontrer avec lui et causer plusieurs fois le jour, et en même temps il n'est pas un seul groupe d'habitations qui soit assez isolé pour que les habitants fassent bande à part. Aussi, arrive-t-il que les habitants d'une paroisse, d'un comté tout entier et jusqu'à de grandes distances au delà, se connaissent presque tous, se visitent et se fréquentent constamment. Ces relations s'étendent aussi par des alliances formées au loin. Le Canadien va très souvent chercher une épouse au delà de sa paroisse et établir l'intimité entre sa famille et celle dans laquelle il entre ; les liens se resserrent ainsi entre les habitants des parties les plus lointaines du pays, des communications fréquentes ont lieu entre eux et ils ne peuvent jamais devenir étrangers les uns aux autres. A cette disposition

des habitations en ligne continuelle d'un bout à l'autre du pays, et de la facilité des communications qui en est la conséquence, ainsi que je viens de le dire, est dû un avantage plus précieux encore, et qui est le complément de tous les autres. Je veux parler de cette uniformité de mœurs, d'habitudes et de langage qui s'est établie et se maintient dans tout le pays : uniformité si grande qu'elle fait l'admiration de tous les voyageurs qui l'ont parcouru. Le Canadien de Gaspé est le même que celui des bords de l'Outaouais, celui de Beauharnois le même que le montagnard du Saguenay. Et cette uniformité dans les mœurs, les habitudes et le langage, qui n'est que le résultat de la distribution des établissements suivant les exigences du terrain et du climat, est d'autant plus admirable qu'elle entraîne cette unanimité de sentiment et de pensée qui fait de tous les Canadiens pour ainsi dire un seul homme. C'est un peuple qui semble n'avoir qu'un même cœur et qu'un même esprit, et c'est là le plus beau trait dont il puisse s'enorgueillir. C'est à la fois sa vertu et sa force et sa sauvegarde, c'est là le principal avantage que nous retirons de cet ordre admirable. Il en est un autre, messieurs, qui répand le charme sur notre existence de tous les jours, qui fait des Canadiens de la campagne un peuple poli, un peuple bien élevé, c'est celui de voir la femme mêlée en tous temps à la société des hommes, de la voir dirigeant la conversation, répandant la douceur et l'aménité dans nos mœurs ; et cela encore est dû à ces relations de voisinage, à cette facilité de communications qui permet à chaque Canadien de pénétrer dans la famille de son voisin, à sa femme, à sa fille, d'y connaître la femme et la fille de son voisin, et de s'inspirer tous ensemble de leur douceur, de leur grâce et de leur beauté, et de réfléchir ces impressions si tendres dans tous les faits de la vie.

Je n'ai pas parlé des villes et des villages, qui ont cependant une grande importance aujourd'hui que la population du pays est devenue considérable. C'est que

je considère cette suite d'habitations qui bordent le fleuve et les rivières du Canada comme formant un seul tout, une immense ville dont Montréal, Québec, Trois-Rivières et les autres villages ne sont que des quartiers plus populeux, réservés aux marchands et aux artisans ainsi qu'aux fonctionnaires publics. Du reste, pour ce qui concerne les Canadiens, les seuls dont je m'occupe, les villes et les villages ne sont pas ce qui intéresse le plus, car le nombre de leurs habitants est faible, plus faible que partout ailleurs, comparé à la population de la campagne, et ils se recrutent de cette dernière. Les villes ont d'abord été fondées dans ce pays pour servir de postes militaires et subvenir aux besoins de la campagne sous le rapport de l'administration et de la justice ; puis elles ont grandi et sont devenues des centres de commerce, parce qu'il était impossible que les marchands fussent éloignés les uns des autres et que l'acheteur n'eût pas un lieu de rendez-vous pour y faire l'échange des produits du sol contre ceux de l'industrie. Dans un pays colonial comme le nôtre, où il n'y a qu'un petit nombre de fabriques, où les articles manufacturés viennent du dehors, la population ouvrière est insignifiante, et les villes n'existent que pour la campagne et par la campagne. Il en est de même des villages ; ils ne se sont formés que des habitations des hommes de profession et de métier qui desservent la population rurale, le curé, le notaire, le médecin, les artisans ; les marchands, qui servent d'intermédiaire entre le producteur et l'exportateur, sont venus se grouper autour de l'église ; il n'y a pas de différence entre eux et le cultivateur qui leur parle chaque jour. A cet égard et par rapport aux Canadiens, l'exergue d'un de nos journaux est d'une vérité frappante, en disant: "Or, c'est la campagne " qui fait le pays, et c'est le peuple de la campagne qui " fait la nation."

C'est ainsi que se retrouve chez les habitants le caractère national dans toute sa pureté. Pourrait-il en être autrement, puisque c'est sur eux que la nature exerce le

plus directement ses influences de tous les genres? Ils sont plus à la portée de subir les impressions des objets dont ils sont constamment environnés, et ils les reçoivent sans intermédiaire et sans modifications. Ils dépendent du sol qu'ils exploitent, des rivières dont ils habitent les bords ; ils ont toujours sous les yeux la vaste étendue de l'horizon, la verdure des forêts, l'éclat du ciel ; et mieux que personne ils connaissent l'hiver et ses frimas, et les vents glacés du nord. L'histoire de tous les peuples confirme cette opinion, et partout chez les nations détruites, les habitants de la campagne ont conservé le type des ancêtres dont la puissance est renversée. C'est dans la campagne de Rome que vivent encore des hommes qui ressemblent aux fameux dominateurs de l'ancien monde. Les vallées de la Thessalie et de l'Épire ont conservé des Hellènes qui ont reparu de nos jours semblables aux Grecs d'Athènes et de Sparte, et le vrai type gaulois se montre encore partout en France loin des villes, dont les habitants subissent toujours en tous pays les influences modificatives du contact des étrangers.

Telle est, messieurs, l'influence que la disposition du sol et la nature du climat ont exercée sur les établissements, et par contre-coup sur le caractère national. Ces analogies sont toutes naturelles, et d'autant plus exactes que les institutions humaines n'ont pas essayé de les combattre ; au contraire, les règlements, les lois semblent avoir été dictées par des hommes éclairés et philosophes, qui, la terre et le ciel devant les yeux, ont voulu qu'ils leur servissent de règle et de guide. Les préjugés antérieurs, les coutumes, les habitudes de leur pays, de la terre, du climat où ils avaient vécu, n'ont pu rien sur eux ; et c'est un hommage que nous devons aux premiers fondateurs du Canada civilisé, de reconnaître la justesse de leur coup d'œil et la grandeur de leurs vues, en découvrant des terres nouvelles, et en se conformant aux exigences de la nature dès le début des établissements qu'ils y ont formés. Leur pensée, l'ordre qu'ils ont établi d'ac-

cord avec la nature ont dominé presque sans modification jusqu'à aujourd'hui ; les législateurs de notre temps suivront-ils leurs traces? De là dépendent nos destinées futures. Pour nos destinées passées, en mettant de côté les faits humains, le gouvernement, le changement de quelques-unes de nos institutions, le mélange des populations, nos destinées, celles qui dépendent des faits naturels que j'ai décrits, ont suivi leur cours ; elles n'ont pas été froissées et n'ont pu l'être, notre pays est encore trop nouveau, la nature produit encore des impressions trop puissantes pour être combattues.

La population canadienne s'est décuplée depuis cent ans ; toujours sociable, toujours unie, toujours uniforme dans son langage, ses usages, ses goûts, elle occupe toutes les côtes du Saint-Laurent depuis le golfe, et toute la vallée basse du grand fleuve jusqu'aux terres hautes au nord, et sur une largeur égale au midi, et depuis que des faits humains auxquels néanmoins les Canadiens n'obéissent pas entièrement leur ont interdit d'occuper les rives du fleuve au delà des limites du Bas-Canada et les bords des lacs, ils ont suivi les autres rivières, et leurs habitations, toujours en ligne, toujours rapprochées les unes des autres, ornent les bords du Richelieu, de la Chaudière, de l'Outaouais, et enfin et tout dernièrement les rives reculées du Saguenay; pour arriver à ces dernières, il leur faut franchir vingt lieues de rochers inhospitaliers et inhabitables. Les rangs pressés d'établissements qui s'échelonnent derrière ceux qui ont éte formés les premiers, reculent tous les jours vers l'intérieur, et ne doivent pas s'arrêter. Nos établissements sont déjà rendus sur l'Outaouais jusqu'à vingt-quatre lieues en remontant depuis Montréal ; ils rejoindront bientôt le lac Huron toujours en suivant le cours des eaux ; le Saguenay est la grande route de toutes les terres intérieures ; et cette plaine élevée sera bientôt envahie par les Canadiens. Ils s'y porteront en foule, quand la propriété du sol pourra leur être acquise avec facilité ; et la patrie canadienne, res-

treinte au midi et au sud-ouest, s'étendra vers le nord ; et partout sur tous ces vastes espaces, le Canadien obéira aux mêmes influences naturelles qui l'ont dominé jusqu'ici, partout il portera ses usages, ses coutumes, son caractère sociable et son unanimité de cœur et de pensée.

En exprimant cette espérance que la patrie canadienne s'étendra dans ces régions, je ne crois pas, messieurs, m'abandonner à une illusion vaine ou présomptueuse. Tout dans notre caractère indique que nous sommes assimilés à notre sol, à notre climat, et à la distribution de nos établissements, conformes eux-mêmes à la nature du pays. Le sol de la patrie nous est cher, nous y sommes attachés par tous les liens depuis deux siècles ; notre tempérament est fait à la rigueur des hivers, et notre instinct de sociabilité nous empêche de nous en éloigner en grandes masses, quoique d'autres causes obligent beaucoup de Canadiens à sortir isolément du pays dans le temps présent. Où irons-nous donc maintenant que nos terres deviennent trop étroites pour contenir la surabondance de notre population rapidement croissante, où irons-nous ?—Vers le nord, messieurs ; et de proche en proche, sans jamais consentir à être trop éloignés du voisin, nos établissements suivront le cours des rivières, les bords des lacs, et s'étendront sur de vastes espaces sans cesser d'être contiguës, sans que jamais un Canadien soit privé de la société, du secours d'un autre Canadien.

Cette patrie plus étendue sera en tout point la même que la patrie d'aujourd'hui, sauf plus d'espace pour le terrain et plus de nombre pour les hommes. Le nord du Canada sera le domaine des Canadiens-Français, tout le nord. Eux seuls aimeront à y vivre. En effet, remarquez les populations qui arrivent chaque année par milliers dans notre pays, elles s'en vont vers l'ouest et le midi, elles suivent la route du grand fleuve, jusque au delà de nos limites ; les efforts du gouvernement de l'Angleterre, malgré les lois modernes d'établissement qui sont toutes en faveur de l'émigré, ne peuvent le retenir

dans le Bas-Canada, et le nombre de ceux qui s'y fixent diminue chaque année, excepté dans les villes, où j'ai dit que ne résidait point la force d'un peuple. Le Bas-Canada, la campagne nous restera donc, et ne cessera de s'étendre, et le nord sera à nous. Quels que soient les événements, d'ici à vingt-cinq ans, la patrie canadienne comptera plus d'un million d'enfants du sol, et quel fait humain, quelle puissance au monde pourrait éteindre, anéantir ce peuple, défendu par cette force d'inertie qu'il possède à un si haut degré et qui lui permet de résister à toutes les influences, par cette sociabilité qui lui donne l'unanimité, l'union et la force, et par-dessus tout défendu par cette position isolée vers le nord, à l'extrémité d'un continent, position inexpugnable presque de tous les côtés, qui fait ressembler le Canada à une île bordée de toutes parts de bancs de glaces redoutés de l'envahisseur. Telles sont les raisons sur lesquelles je fonde mes espérances et qui me font croire que, grâce à notre sol et à notre climat, grâce au caractère et à l'état social qui en résultent, ainsi qu'à notre isolement, notre nationalité ne périra pas, que le peuple canadien ne s'effacera pas de la terre, mais qu'il aura une longue durée et survivra à bien d'autres nations qui croient leur existence et leurs destinées éternelles.

GUILLAUME LÉVESQUE.

1848

DISCOURS PRONONCÉ DEVANT L'INSTITUT CANADIEN DE MONTRÉAL

CONSIDÉRATIONS SUR NOTRE SYSTÈME D'ÉDUCATION POPULAIRE, SUR L'ÉDUCATION EN GÉNÉRAL ET LES MOYENS LÉGISLATIFS D'Y POURVOIR

MESSIEURS,—Avant d'entrer en matière, je dois vous faire remarquer que, pour me conformer à l'acception commune du mot éducation en ce pays, j'ai dû, dans le cours de cette lecture, l'employer fréquemment dans le

sens plus restreint des mots enseignement ou instruction. Le mot éducation, comme vous savez, comprend tous les perfectionnements dont l'homme en société est susceptible. Ainsi, l'éducation est morale et religieuse, physique et intellectuelle tout à la fois. L'enseignement, l'instruction, dans leur acception ordinaire, ne se rapportent qu'à l'intelligence, et ne comportent conséquemment qu'une partie du sens du mot éducation. Ceci expliqué, entrons en matière.

Au milieu de la tourmente politique qui nous a ballottés pendant le demi-siècle écoulé, et dont nous ressentons encore les oscillations, l'éducation du peuple, comme l'éclair au milieu de l'orage, est de tous les sujets qui ont attiré l'attention pendant cette période, celui qui a su le mieux percer les nuages qui obscurcissaient l'horizon politique, et partager l'opinion publique avec les grandes questions de réforme et de liberté constitutionnelles qui n'ont cessé d'être à l'ordre du jour. La presse, comme toujours, a pris sur le sujet une vive et féconde initiative ; la tribune lui a fait un éloquent et fidèle écho, et la législature, cédant à ces deux voix du peuple, a été, depuis une quinzaine d'années surtout, prodigue de lois et de secours en faveur de l'éducation. Aussi, je crains presque d'être accusé de témérité, en venant vous entretenir d'un sujet sur lequel le dernier mot doit avoir été dit depuis longtemps.

Oui, le dernier mot a été dit ; les hommes éclairés et amis de leur pays sont tous d'accord sur les avantages, sur la nécessité, sur l'obligation d'instruire le peuple. Mais que signifie donc cette opposition si vive et en apparence si générale sur plusieurs points du pays que rencontrent vos lois d'éducation parmi le peuple ? Ici, vous voyez ce peuple, si plein de vénération pour ses pasteurs spirituels, rester sourd à leurs exhortations en faveur de l'éducation. Là, le ministre de l'Évangile, pour ne pas compromettre son saint ministère, juge prudent de s'abstenir. Plus loin, les hommes les plus influents, les plus

justement respectés sont l'objet de la défiance publique. Ailleurs, nos bons habitants toujours si paisibles, si soumis aux lois, opposent la force ouverte aux agents de la justice. Sur d'autres points, nous avons à déplorer des attaques nocturnes contre la propriété, contre des maisons d'école même. Un jour, rencontrant un des plus notables citoyens d'une de nos principales paroisses, je le félicitais de ce qu'il n'y avait pas de trouble dans sa paroisse à propos de l'acte d'éducation, et de ce que tout allait bien chez lui : "Oui, dit-il, tout va bien chez nous, "parce que, voyant l'inutilité de parler en faveur de la "loi, nous nous sommes tus."

En présence de pareils faits, que doivent faire les bons citoyens? J'en ai rencontré qui levaient les épaules et courbaient la tête comme pour dire : Que voulez-vous faire avec un pareil peuple ? Ce sont les hommes du découragement, ceux-là ; ils désespèrent, mais à tort, du salut de la patrie.

D'autres plus ardents ne voient de salut que dans la coercition, et veulent user, pour soumettre le peuple, de toute l'autorité de la loi et du gouvernement. Mais ils oublient que nous vivons sous un gouvernement représentatif, et qu'il est au pouvoir, dans certaines circonstances, même d'une minime section du peuple, chez nous où le suffrage électoral est presque universel, de déplacer le pouvoir et de le mettre entre les mains d'hommes qui céderont à ses préventions, à ses préjugés.

Le remède violent qu'on nous propose là, d'ailleurs, n'est possible qu'avec l'arbitraire ; pour l'administrer, il faudrait voiler pendant un temps l'image de la liberté, fermer le sanctuaire de la constitution.

Mais avant d'abattre notre pavillon, ou de le clouer au mât, tristes alternatives l'une et l'autre, n'y aurait-il pas moyen de voir s'il n'y a pas de chance de salut autre que le désespoir ? Ne vaudrait-il pas la peine de s'enquérir, plus attentivement qu'on ne l'a fait peut-être, si l'opposition du peuple est aussi aveugle, aussi déraisonnable

qu'elle paraît l'être au premier abord ? N'y aurait-il rien dans votre loi qui, au moins, expliquerait la conduite du peuple, s'il ne la justifiait pas ? Il vaut la peine d'y penser avant de recourir à des moyens extrêmes ou d'abandonner la partie. Il y a presque toujours dans les mouvements de l'esprit populaire une haute raison cachée, qu'il faut avoir soin de rechercher, de connaître et d'apprécier. Sans cela vous vous exposez à commettre faute sur faute, la dernière en entraînant toujours une plus grande, jusqu'à ce que cette pyramide renversée, manquant par sa base, s'écroule sur la société, et la couvre de débris.

Pour moi, messieurs, je ne désespère pas du peuple ; je ne le crois pas ennemi de l'éducation. Eh ! que sommes-nous pour la plupart ? les enfants du peuple, issus de laboureurs ou d'artisans vivant dans une médiocre aisance, et qui cependant ont fait des sacrifices immenses pour eux, pour nous procurer l'éducation que nous avons eue. On n'en demande pas autant, certes, au peuple de nos campagnes. On n'exige pas de lui qu'il envoie ses enfants dans des pensionnats coûteux. Tout ce qu'on lui demande, c'est le temps de ses enfants et une modique rétribution, charge qu'un bon nombre sont en état de supporter sans trop se gêner ; et la loi pourvoit à l'exemption des pauvres. Le cri "aux taxes" ne m'explique donc pas suffisamment l'opposition du peuple à l'acte d'éducation ; ce n'est à mes yeux qu'un cri de ralliement, un épouvantail, un prétexte. Il faut qu'il y ait quelque chose de plus ; et si on peut découvrir cette cause cachée au fond de l'instinct populaire, il sera peut-être facile de trouver un remède plus doux, plus efficace, moins dangereux que la coercition.

C'est une arme à double tranchant que la coercition. Aujourd'hui on l'emploierait à une œuvre sainte et salutaire, demain à faire prévaloir des mesures spoliatrices et liberticides. Il suffirait aux hommes qui auraient le pouvoir en main de dire et de faire répéter à leurs complaisants : C'est pour le plus grand bien du peuple qu'on

le force à adopter cette loi, cette mesure. Eh ! messieurs, est-ce dans ce pays qu'il est nécessaire de s'appesantir sur cette vérité ? combien de fois ne nous a-t-on pas tenu ce langage ? Non, n'habituons pas le peuple à se soumettre sans discussion, sans résistance constitutionnelle et légitime, à des mesures qui lui répugnent. Au contraire, que les législateurs et les gouvernants apprennent à prévoir, à craindre, à étudier les antipathies, les résistances populaires. Le plus souvent ce sera pour eux le moyen de donner plus de perfection à leurs projets de loi, et de remédier aux défauts des lois existantes. Le Canada n'est certes pas le pays où l'on doive et puisse prêcher l'infaillibilité du législateur. On y fait les lois avec beaucoup trop de précipitation et d'irréflexion. Nous avons maintenant pour préparer nos grandes lois des chefs de départements, ministres d'État, dont l'attention est constamment absorbée par les affaires de leurs bureaux, et par les délibérations fréquentes du conseil exécutif, où se portent un nombre infini d'affaires mineures, qui devraient être laissées à l'action des départements, comme cela se pratique dans les grands gouvernements constitutionnels.

Il s'ensuit que nos ministres n'ont que quelques moments à donner à la préparation de nos lois. Ajoutez à cela que ces hommes sont en outre chefs de parti, et par là nécessairement mêlés aux rivalités de parti, autre source de préoccupations vives et incessantes.

Notre machine administrative est mauvaise. Ce sont encore à peu près les rouages et la routine du vieux système irresponsable, qui pouvaient convenir alors, mais qui ne sauraient convenir aujourd'hui. Si l'on veut avoir le gouvernement responsable, avec tous ses avantages sous le rapport de la législation, il faut modeler notre machine administrative sur celle de la mère patrie et des autres gouvernements représentatifs bien organisés ; décharger le conseil d'État de la menue besogne des départements, et mettre ces derniers sur un meilleur pied. Sans cela, attendons-nous, comme par le passé, à des lois faites

à la vapeur, à l'électro-magnétisme même dans l'occasion.

Vous me pardonnerez, j'espère, cette petite digression administrative, qui porte sur un sujet assez important pour que je n'aie pas dû manquer l'occasion d'en dire quelque chose.

Tout le monde connaît le mot de Solon, disant qu'il n'avait pas donné les meilleures lois à Athènes, mais celles qui convenaient le mieux au peuple athénien. N'aurait-on pas, dans l'acte d'éducation actuel comme dans ceux qui l'ont précédé depuis 1841, mis un peu en oubli cette sage maxime du législateur d'Athènes? En outre, une loi doit être avant tout juste et égale pour tous. Par exemple, une loi qui impose des charges, ne doit pas être plus onéreuse aux uns qu'aux autres. Il vaudrait la peine de s'enquérir si notre acte d'éducation remplit bien cette condition ; car s'il ne la remplit pas, il offre des armes aux ennemis de l'éducation, à ceux qui ne rougissent pas d'exploiter les préjugés, les préventions, les folles craintes d'une masse illettrée, pour se créer de la popularité.

Il serait inutile de se laisser aller à de grands mouvements d'indignation contre ces hommes coupables, criminels, qui osent profaner, prostituer à leur égoïsme ce qu'il y a de plus noble, de plus sacré dans la société humaine, ce qui ne devrait être que le prix de grandes vertus, de grands et méritoires services, la popularité, la confiance de ses concitoyens. Laissez-les donc à leurs remords, à la justice inévitable de leurs consciences. Au reste, soyons bien persuadés que partout où il y aura quelque chose à gagner par la popularité, il y aura des courtisans de la faveur populaire, qui, comme les courtisans des rois, ne seront guère scrupuleux sur les moyens d'atteindre leur but ; et de même que l'on voit les courtisans des rois flatter les plus viles, les plus criminelles passions de leurs maîtres, de même l'on verra les courtisans des peuples flatter les instincts les plus aveugles des masses popu-

laires. Otons-leur les prétextes dont ils se servent : c'est le meilleur moyen de les combattre.

On comprendra ici, j'espère, que j'excepte de la catégorie des hommes dont je viens de parler, ceux qui, voyant des défauts dans notre système actuel d'éducation, ont désiré qu'il y fût remédié, et qui, en attendant, ont fait tout en leur pouvoir pour aider et exciter le peuple à exécuter la loi telle qu'elle existe. Ceux-ci, on ne les a pas vus courir les campagnes pour ameuter les populations contre l'acte d'éducation, pour faire nommer commissaires d'école des hommes parfaitement ignorants, ou promettant de paralyser l'opération de la loi ; on ne les a pas vus non plus pousser les gens à des actes de rébellion ouverte contre la justice, ni répandre en tous lieux des projets de requête propres à entretenir et à fomenter l'esprit d'opposition à la sainte cause de l'éducation, et à préparer des obstacles sérieux à toute réforme que l'on pourrait introduire dans le système actuel. Maintenant que les esprits en sont rendus, sur un bon nombre de points, à un degré d'irritation extrême, je crains qu'il ne soit de longtemps impossible de les amener à coopérer de bon cœur au fonctionnement d'un système quelconque, dont l'administration sera laissée au peuple même. C'est le propre de toutes les agitations populaires, surtout de celles qui prennent leur mobile dans le désir de la popularité, d'outrepasser le but de leurs premiers moteurs. Lorsque ceux-ci s'arrêtent, il s'élève derrière eux d'autres ambitieux qui renchérissent sur les premiers pour les supplanter, et qui réussissent, en attendant que de nouveaux candidats à la faveur populaire les renversent à leur tour, ou les entraînent à leur suite. Pendant ce temps-là, il ne se fait rien, si ce n'est du mal. Et si le sujet des débats est une de ces questions vitales, pressantes dont dépend le salut d'un peuple, ce peuple est dans un danger imminent de perdition.

Or, c'est admis : la question de l'éducation est pour notre peuple une de ces questions vitales, pressantes ; il

lui faut l'éducation à tout prix, par tous les moyens et sans perdre un instant ; il la lui faut aussi universelle qu'il se pourra, mais surtout suffisante. Si la législation actuelle, avec des amendements, peut nous procurer cette éducation immédiate, universelle, suffisante, si son inefficacité ne tient qu'à quelques détails, amendons-la ; remplaçons-la par un autre système, si cette inefficacité tient au fond même de la loi.

Examinons donc cette loi dans ses traits principaux et caractéristiques. Mais auparavant, pour ne froisser aucun amour-propre particulier, déclarons que nous n'entendons jeter sur aucun parti ni particulier, le blâme des défauts que nous pourrons y découvrir. Notre législation éducationnelle n'a jamais encore été, heureusement, une question ou mesure de parti. Tous les partis, toutes les administrations se sont donné la main sur ce point, et il y a entre eux, pour ainsi dire, solidarité de responsabilité à cet égard. Et pour qu'on ne croie pas que je veuille m'ériger en critique orgueilleux, je dirai que j'ai moi-même travaillé au bill de 1841, qui ne diffère pas essentiellement de l'acte actuel ; que je l'ai approuvé et appuyé en chambre de concert avec tous les représentants du Bas-Canada, à l'exception de deux. Peut-être aurais-je pareillement donné mon assentiment aux bills subséquents, si j'en eusse eu l'occasion. Je dois ajouter cependant, pour qu'on ne croie pas ma conversion trop récente et par suite peu affermie, qu'il y a déjà assez longtemps que j'appelle de mes vœux, et de mon humble parole dans l'occasion, un système plus simple, plus approprié à l'état actuel de nos populations rurales.

Me voici amené à vous parler de ce que je regarde comme le défaut capital de notre système d'éducation, savoir : qu'on ait tout d'abord confié l'administration d'un système compliqué à un peuple encore étranger aux premiers rudiments de l'instruction. Aussi, ceux qui ont lu nos actes d'éducation n'ont pas besoin qu'on leur démontre la grandeur de la difficulté qui s'élevait au seuil

même, dès le premier pas du système. Ceux qui ne les ont pas lus, je les renvoie à notre digne et zélé surintendant de l'éducation, qui s'exténue véritablement depuis six ans à faire comprendre aux gens ce qu'ils ont à faire, et je doute qu'il ait parfaitement réussi en un grand nombre d'endroits.

Cette première difficulté surmontée, il restait à obtenir les sacrifices de temps, d'application, d'argent, nécessaires au fonctionnement de la loi, et c'était alors qu'on se trouvait à vanter à des sourds et à des aveugles les avantages qu'il y a d'entendre et de voir. En même temps qu'on mettait entre les mains du peuple, pour la faire fonctionner, cette machine si compliquée, appelée *Acte d'éducation*, on lui disait qu'il lui fallait assez largement contribuer de sa bourse à la faire opérer. Je dis assez largement, parce que la contribution la plus modique, jointe à la perte du travail des enfants au-dessus de douze ans, est une charge onéreuse pour un cultivateur du Bas-Canada. Faut-il donc s'étonner que nos populations rurales aient murmuré tout d'abord, et témoigné de la répugnance à faire des sacrifices disproportionnés à leurs yeux aux avantages qu'on leur promettait? Faut-il s'étonner qu'elles aient prêté l'oreille aux insinuations funestes de certains agitateurs subalternes ; qu'elles se soient livrées à leurs conseils plutôt qu'à ceux des amis sincères et éclairés qui vivaient au milieu d'elles, et qui auraient consenti à faire opérer le système proposé en attendant qu'on pût l'améliorer ? Avouons-le, c'est là un résultat tout naturel, et que l'on aurait dû prévoir. Avouons aussi que, trouvant un système d'éducation tout fait chez nos voisins, nous avons voulu éviter le travail de nous enquérir s'il convenait bien à notre état social, de crainte d'être obligés d'en préparer un qui nous convînt.

Au reste, l'éducation n'a fait que subir la loi commune, et c'eût été miracle que de la voir échapper à la manie d'importer des institutions étrangères, qui s'est emparée de nos législateurs depuis l'ère du ci-devant conseil spé-

cial. La judicature, la propriété, le gouvernement municipal, et bien d'autres choses encore y ont passé, et il serait temps que nos législateurs cessassent d'aller chercher leurs inspirations dans des codes étrangers, résultat de mœurs, d'habitudes, de besoins, d'aptitudes, d'idées, en un mot, d'états sociaux différents des nôtres ; il serait temps qu'un nouveau Thésée nous délivrât de cette législation à la Procuste, aux mutilations et aux dislocations de laquelle le caprice ou la paresse de nos faiseurs de lois nous soumet depuis trop longtemps. Ce serait un grand travail, je le sais : il ne suffirait plus, pour faire une loi, de prendre un acte législatif de l'État de New-York ou d'ailleurs, et d'en retrancher, d'y ajouter, d'y modifier quelque chose. Il faudrait, au prix de longues études, de profondes méditations, pénétrer dans les secrets les plus cachés de la vie intellectuelle, morale et physique de ce grand corps qu'on appelle peuple ou société. Encore une fois, ce serait un grand travail, mais on n'est législateur qu'à ce prix. Sans cela, on n'est qu'un faiseur ou ravaudeur de lois, et les chambres ne sont que des boutiques de lois absurdes, inexécutables, éphémères, qui se jouent des peuples, et dont les peuples se jouent.

Un ancien législateur, pour tempérer l'ardeur des faiseurs de lois de son pays, avait statué que quiconque aurait une loi nouvelle à proposer, se présenterait sur la place publique la corde au cou, afin qu'il fût bien et dûment pendu sur-le-champ, si son projet de loi était rejeté. Ne conviendrez-vous pas avec moi que l'abus que l'on a fait de la législation en ce pays, ferait désirer qu'il y eût en Canada quelque loi de cette espèce ?

Mais revenons à notre acte d'éducation.

Nous parlions de la faute qu'on a commise en confiant l'administration d'un système d'éducation compliqué, et doublé de charges assez onéreuses, à un peuple à qui il s'agissait d'apprendre à lire et à écrire. Il n'y a personne qui soit plus que moi en faveur de la décentralisation du pouvoir quant aux affaires locales ; personne aussi ne sent

plus vivement que moi la nécessité d'habituer peu à peu le peuple à gérer ses propres affaires locales ; et pour cela il faut bien le mettre à l'œuvre, même avec la certitude que, dans les commencements, il fera peu de chose, commettra bien des erreurs. Aussi, suis-je assez réconcilié avec l'idée de laisser subsister le système municipal actuel, qui est, s'il vous plaît, le troisième ou quatrième essai dont on nous a dotés depuis une dizaine d'années. Le pis qui puisse arriver, c'est que les chemins et ponts soient mal entretenus d'ici à quelques années encore, et que les améliorations locales les plus nécessaires soient léguées à la prochaine génération. Mais l'éducation du peuple, messieurs, la vie intellectuelle de nos enfants, je nie que nous ayons le droit d'en faire le sujet d'expériences législatives ; je dis que nous serions coupables de risquer la perte d'une seule année de temps ; que de tous les systèmes qui se présentent, nous devons adopter celui qui opérera le plus sûrement et le plus efficacement : quel qu'il soit, il sera le meilleur. Si, pour avoir des écoles, de bonnes écoles immédiatement, il faut retirer au peuple, en tout ou en partie, la part qu'on lui a faite dans la régie des écoles, il n'y a pas à hésiter un instant, il faut le faire. Instruisons une génération d'enfants, et ces enfants, devenus hommes, connaissant le prix de l'instruction, vous rendront facile l'introduction d'un système amélioré, plus populaire.

Mais avant d'en venir à vous exposer mes vues sur ce point, je désire attirer votre attention sur quelques autres parties du système actuel, qui me paraissent défectueuses et qui ont aidé à le dépopulariser.

C'est le cri " aux taxes," comme on sait, qui a servi de mot d'ordre et de ralliement dans l'agitation populaire contre l'acte d'éducation. Quelques-uns, et parmi eux de graves personnages, ont prétendu que l'opposition du peuple venait de la manière inconstitutionnelle, selon eux, dont la contribution foncière pour les écoles avait été imposée : ils ont prononcé le mot de " taxation sans repré-

sentation," parce que la législature laissait à des autorités locales le droit ou le soin de répartir les charges qu'elle-même imposait. C'est une pure subtilité, une vraie chicane de mots. La taxation, en ce cas, est le fait de la représentation, tout autant que si la législature eût assis et réparti l'impôt. Et quand il y aurait eu délégation entière du pouvoir de taxer, je voudrais bien savoir où l'on a pris que notre législature n'a pas ce droit. C'est peut-être que l'on considère que notre législature n'a elle-même qu'un pouvoir de délégation, et que, d'après la règle qu'un pouvoir délégué ne peut se transmettre, notre parlement ne pourrait transférer à d'autres autorités le pouvoir de taxer. Mais cette doctrine de la délégation du pouvoir des législatures coloniales représentatives n'est plus de notre temps. Le parlement britannique, en octroyant le gouvernement représentatif à une colonie, ne crée pas un droit nouveau ; il ne fait que déclarer que le temps est arrivé où cette colonie doit jouir, dans les limites et avec les restrictions qu'il prescrit, des droits inhérents aux personnes de tous les sujets anglais et, qui plus est encore, à la qualité imprescriptible d'hommes libres. De sorte qu'un parlement colonial est, dans les limites de sa compétence, tout aussi souverain, tout aussi puissant que le parlement britannique lui-même, qui peut tout hors l'impossible, comme par exemple, faire un bâton sans deux bouts, qui est l'expression dont se servent certains vieux commentateurs pour expliquer l'omnipotence de ce parlement. Notre parlement provincial aurait donc pu, sans enfreindre les règles constitutionnelles, comme il l'a fait en maintes autres occasions, déléguer le pouvoir aux autorités locales.

Ce n'est pas cependant que j'approuve cette disposition de la loi ; au contraire, je désire qu'on la révoque et que la législature elle-même fasse ou charge l'exécutif de faire, par lui-même ou par ses agents, tout ce qui dépendra de l'imposition, de la répartition, comme du prélèvement de la taxe des écoles ; et cela, dans la vue de sous-

traire les autorités locales à la malveillance et à l'animadversion des populations au milieu desquelles elles sont appelées à agir. Il importe beaucoup au succès de tout systéme d'éducation quelconque, que tout ce qui peut exposer à l'odieux soit éloigné de la tête de ceux qui ont à le faire opérer sur les lieux ; sans cela, vous aurez bien de la peine à trouver des dévouements assez robustes pour agir. C'est à la législature et à l'exécutif, eux qui sont à l'abri des influences locales, à prendre sur eux tout l'odieux qui peut résulter de la mise en opération d'une pareille loi.

J'ai dit plus haut qu'une loi qui impose des charges ne doit pas être plus onéreuse aux uns qu'aux autres, plus pesante pour le pauvre qu'elle ne l'est pour le riche ou l'homme aisé. L'acte d'éducation pèche sous ce rapport, et ce n'est peut-être pas la moindre des causes de l'opposition qu'il a rencontrée. La taxe des écoles, comme on sait, porte sur les terres à proportion de leur valeur ; c'est ce que les économistes appellent l'impôt proportionnel, pour le distinguer de l'impôt progressif, qui augmente en plus forte proportion que la valeur des propriétés. Par exemple, une terre vaut £100, et elle paie 5s. ; une autre vaut £200, et elle paiera 10s. : voilà l'impôt proportionnel. Maintenant, que le terre valant £100 paie 5s. comme dans le premier cas, tandis que celle valant £200 paiera 15s., vous aurez l'impôt progressif, et c'est le seul qui soit juste et équitable, à l'avis de Montesquieu, d'Adam Smith, de J. B. Say, et autres économistes. Je dois dire cependant que M. McCulloch, économiste distingué du jour, repousse l'impôt progressif. Si quelqu'un de mes jeunes auditeurs désire voir le pour et le contre sur cette question intéressante, je le renverrai au *Cours complet d'économie politique pratique*, 8e partie, chap. 4, et à McCullock *on Taxation*, pages 141 et suivantes.

Il serait à désirer que tous les impôts fussent progressifs, car alors le pauvre serait soulagé et le riche paierait selon ses moyens. Mais le système progressif est impos-

sible à l'égard des impôts indirects : raison de plus en faveur de ce système dans l'imposition de toute taxe directe. C'est une faute, par conséquent, que de ne l'avoir pas adopté pour la taxe des écoles. Croit-on que le peuple ne l'a point senti ? qu'on se détrompe. Il ne sait pas, sans doute, comment la chose s'appelle ; mais le petit propriétaire, dont la terre, de peu de valeur en elle-même et à cause du peu de moyens qu'il a de l'exploiter avec avantage, suffit à peine à l'entretien de sa famille, sent et sait fort bien qu'il lui sera plus dur de payer ses 5s. pour sa terre de £100, qu'à son voisin 20 à 25s. pour sa terre de £500. L'un sera obligé de retrancher 5s. sur son nécessaire, tandis que les 20 à 25s. de l'autre se prélèveront sur son superflu ; vous arrachez le pain à l'un, et vous ôtez à l'autre tout au plus quelques vaines superfluités.

Je voudrais donc qu'à l'égard de toute contribution directe pour les écoles, on adoptât le mode progressif. Les pauvres voyant que les riches contribuent proportionnellement plus qu'eux, verront la taxe d'un moins mauvais œil. Quant aux riches, il faut espérer que ceux à qui Dieu a réparti les biens de ce monde en plus grande abondance, comprendront qu'ils ne sont que les dépositaires de ces biens, et qu'ils en doivent une part aux créatures de Dieu, leurs frères, qui se trouvent moins bien partagés qu'eux. Et s'ils ne veulent perdre le mérite de leur œuvre, ils devront faire ce sacrifice de bon cœur et en vue de Dieu ; car s'ils se montraient récalcitrants, il serait facile de leur prouver, chiffres et statistiques en main, qu'il est de leur intérêt, autant que de leur devoir, de contribuer libéralement à l'instruction des enfants du pauvre. Et par pauvres, je n'entends pas parler seulement des indigents, mais aussi de ceux à qui leur travail journalier ne fournit que les moyens de subsistance ordinaires, classe bien nombreuse en ce pays.

Je viens de parler de statistique. Nous n'avons pas le temps d'aller glaner dans ce champ fécond en enseigne-

ments ; mais nous pouvons, en passant, y recueillir un fait frappant, une preuve conclusive de la tendance éminemment moralisatrice de l'instruction. D'après un travail statistique récent et soigné, il appert qu'en Angleterre et dans le pays de Galles, sur vingt-cinq mille inculpés (compte rond), il ne s'en rencontra que cent qu'on pût appeler instruits, c'est-à-dire, sachant plus que les premiers rudiments de l'instruction, la lecture et l'écriture. Cela fait quatre par mille ou un sur deux cent cinquante. Il y a donc deux cent cinquante chances contre une que l'enfant qui aura reçu une bonne éducation sera un honnête homme.

"C'est l'instituteur et non plus le canon, a dit lord "Brougham, qui sera désormais l'arbitre des destinées du "monde." On peut dire, avec autant de vérité, que l'instituteur est devenu le meilleur chef de police, le meilleur substitut de toute force civile ou militaire destinée au maintien de l'ordre public ; qu'à ces prisons, à ces maisons pénitentiaires érigées et entretenues à de si grands frais, pour la répression et la punition des crimes contre l'ordre social, on substituera l'humble maison d'école, où les enfants du pauvre apprendront à devenir des citoyens vertueux, industrieux et utiles. Choisissez donc, riches, entre la force publique armée et un corps enseignant respectable, entre la prison et la maison d'école, entre le geôlier et le bourreau même et l'instituteur. De quel côté est votre cœur, votre intérêt, votre Dieu ?

Or, il n'y a pas à balancer, il faut choisir, et sans tarder. Il n'y a plus à se le cacher, ces mœurs douces et paisibles de nos pères, ces vertus sociales et domestiques si admirées parmi nous, elles ont déjà souffert de graves atteintes au contact des mœurs et des vices importés du dehors. Le temps n'est plus où la serrure était un meuble inutile et inconnu dans nos campagnes, et déjà l'on entend murmurer que les moyens de répression en usage jusqu'à ce jour ne suffisent plus à la sûreté de la paix publique et de la propriété. Ce mal, cette gangrène qui

gagne notre société, il faut prendre les moyens de l'arrêter ; ou il faut se préparer à couper les membres qui en seront atteints—le cachot, le châtiment ; ou il faut prévenir le mal—l'école, le progrès intellectuel. L'instruction, tout en procurant à l'homme de nouveaux moyens légitimes d'assurer son bien-être, le relève en même temps à ses propres yeux ; il sent qu'il a beaucoup à perdre ou à gagner dans l'estime de ses semblables, et il en est plus fort contre la tentation L'instruction est donc un puissant auxiliaire au sentiment religieux, et ces deux grands moralisateurs doivent se donner la main, établissant ainsi, entre le ciel et la terre, le plus saint comme le plus salutaire des concerts, ayant pour objet le perfectionnement de l'homme, et partant, la gloire de Dieu et le bonheur du genre humain.

Je vais vous parler maintenant d'un défaut pratique du système actuel d'éducation, c'est-à-dire, d'un défaut qui résulte naturellement du système tel qu'il est ; défaut tel, à mes yeux, qu'il me paraît fatal au succès de la loi, si par succès de la loi l'on entend qu'il y ait, non pas seulement des écoles, mais de bonnes écoles. Jusqu'à présent, nous avons vu l'acte d'éducation aux prises avec les difficultés qui s'opposent à son opération ; nous allons maintenant le considérer en action, mais opérant de façon à frustrer les intentions du législateur et l'attente des amis éclairés de l'éducation, comme à préjudicier grandement à la cause de l'instruction populaire.

L'administration du système ayant été laissée presque sans restriction à des commissaires électifs, il en est résulté que, dans tous les lieux où la loi a opéré, chaque canton a voulu avoir son école, et que les écoles se sont multipliées, je ne dirai pas au delà des besoins de la population peut-être, mais assurément fort au delà des moyens disponibles pour le soutien de bonnes écoles.

Mais avant d'entrer plus avant dans la considération de ce chapitre, je dois en justice envers un certain nombre d'instituteurs, trop petit malheureusement, reconnaître

qu'ils se sont montrés dignes de la haute et sainte mission dont ils se sont chargés, et bien au delà certes des mesquines rétributions qu'on leur a faites généralement. Ils en ont d'autant plus de droit à notre estime : car il faut qu'il y ait eu chez eux du dévouement et du désintéressement, qu'ils aient cherché leur principale récompense dans le plaisir d'être utiles à leur patrie. Ces hommes méritants, loin d'avoir l'intention de les contrister, je veux leur faire une position sociale enviable, les environner de la considération publique, en les délivrant de la camaraderie et de la concurrence d'une classe d'hommes qui déconsidère la profession d'instituteur et la cause de l'éducation en même temps.

Revenant à mon sujet, je dirai que la conséquence du système actuel a été qu'on n'a pu se procurer pour instituteurs, dans la plupart des cas, que de pauvres hères—qu'on me pardonne l'expression à cause de sa parfaite exactitude—oui, de pauvres hères sachant à peine lire. Voilà les instituteurs qu'a fait surgir le système actuel. Mais qu'attendre aussi de commissaires illettrés eux-mêmes, ou sous l'influence d'une population plus ignorante encore ? S'attendait-on à ce qu'un ange descendît du ciel pour leur apprendre ce qui devait composer une bonne instruction populaire, et leur désigner les hommes qui pouvaient la donner ? Et ce miracle eût-il été fait en leur faveur, restait encore l'obstacle insurmontable du manque de moyens. Dans ce pays, où l'instruction est encore si rare, un homme passablement instruit et laborieux trouve autre chose à faire qu'à prendre une école avec une rémunération de vingt à trente louis. Un domestique de maison bourgeoise gagne plus que cela.

Or, messieurs, je ne crains pas de le dire, mieux vaudrait n'avoir pas d'écoles du tout, que d'en avoir avec de pareils maîtres, qui ne sont bons qu'à dépopulariser, à étouffer la cause de l'éducation dans son berceau. Quelle idée voulez-vous que le peuple se fasse de votre éducation, lorsque vous lui présentez de pareils hommes

comme les dépositaires et les dispensateurs de ses trésors ? Mais l'honnête cultivateur se croit, malgré son ignorance, et avec raison, un homme d'une classe bien supérieure. Est-il donc bien enviable pour lui de voir son fils devenir le semblable de cet homme qu'il prend en pitié ? Mais c'est l'abaissement de son enfant que vous lui demandez ! Et de quelle grâce lui demandez-vous en sus de contribuer de sa bourse au soutien des écoles ? Oh ! je le crains ; les cinq ou six années que nous venons de perdre pour l'éducation, ne sont peut-être pas le plus grand mal que nous aurons à déplorer. Je crains que nous n'ayons détruit dans l'esprit du peuple ce prestige qui s'attache toujours à l'inconnu. Nous lui avons fait connaître l'éducation sous une forme qui a dû l'en dégoûter ; les lieux les plus à plaindre ne sont peut-être pas ceux où l'acte des écoles a opéré, comme l'on dit. Notre cultivateur, avec son gros bon sens, s'apercevra bien vite que son garçon, après ses trois ou quatre années d'école, n'est guère plus avancé que lui. Cet homme, je vous l'assure, sera plus difficile à ramener que celui qui n'aura pas fait cette malheureuse épreuve.

C'est donc, à mon avis, une grande faute, et qu'il faut se hâter de réparer, que de n'avoir pas pourvu d'une manière ou d'une autre à ce que les instituteurs fussent convenablement rétribués, afin d'ouvrir cette carrière honorable à nombre de jeunes gens instruits qui, tous les jours, sont poussés dans des voies déjà encombrées. Je sais qu'il n'aurait pas été facile de trouver tout d'abord des maîtres éminemment qualifiés pour toutes les écoles ; c'était une raison de plus de rendre la carrière d'instituteur enviable, d'en faire immédiatement une profession honorable. Puis, mieux vaut une ou deux bonnes écoles par paroisse seulement, que huit ou dix de l'espèce de celles que nous avons en général. Les premières, il est vrai, ne feront qu'une partie du bien désiré ; mais les autres ne feront que du mal, en donnant au peuple une idée défavorable de l'éducation.

Que ne nous est-il permis d'espérer que les règles de la précieuse institution des frères des écoles chrétiennes se prêtent, un jour, aux modifications voulues, pour que nos campagnes puissent profiter aussi de cette sainte et digne œuvre. Initiés aux secrets, aux méthodes perfectionnées d'un enseignement solide et raisonné, revêtus d'un caractère religieux qui commande le respect et la vénération, voilà les instituteurs qu'il faudrait à un peuple religieux comme le nôtre. Mais quand l'espoir que nous formons pourrait se réaliser, serait-il possible de trouver des sujets assez nombreux dans ce pays, où les chefs de l'Église ont de la peine à recruter le nombre d'hommes que requiert le service toujours croissant du sacerdoce ? Au reste, nous devions, sous peine d'être justement accusé d'ingratitude, ne pas parler d'enseignement populaire, sans rendre hommage, en passant, au mérite de ces hommes pieux et éclairés que nous voyons, dans les grandes villes, vouer leur vie à l'éducation morale, religieuse et intellectuelle de notre jeunesse. S'ils ne peuvent étendre directement les bienfaits de leur institution à tout le pays, ils le feront au moins indirectement ou médiatement, en formant d'excellents instituteurs pour nos écoles de campagne. Sous ce rapport, ils ont droit à la reconnaissance de tout le pays, et auront mérité le titre de pères de l'éducation populaire dans le Bas-Canada.

Je trouve dans l'acte d'éducation un autre défaut qui, pour un assez grand nombre de localités, équivaut à une exclusion expresse des avantages pécuniaires qu'offre cette loi. Je veux parler de la disposition qui exige de chaque localité une contribution égale à l'allocation législative. Quelque modique que paraisse cette contribution pour la généralité de nos paroisses et townships, je puis dire, sans crainte d'être démenti par ceux qui connaissent certaines parties reculées du pays, qu'elle constitue pour ces endroits une charge extrêmement onéreuse. Je mettrai dans cette catégorie le comté de Gaspé presque en masse, plusieurs paroisses du comté de Saguenay, nombre

de lieux dans les comtés de Bellechasse, Dorchester et Mégantic, et presque tous les nouveaux établissements qui se forment en arrière des anciens. Je ne pense pas qu'il soit besoin de longs raisonnements pour démontrer la convenance, la justice de faire une exception en faveur de ces populations pauvres. Je voudrais donc que dans les lieux où la pauvreté serait reconnue, on allouât au moins une somme égale à celle que fournirait la localité. J'irais même plus loin, je voudrais que, dans certains cas de pénurie extrême, l'exécutif pût accorder l'allocation législative entière, quelle que fût la modicité de la contribution locale. Et ce ne serait que justice et bonne politique, car l'État doit l'instruction gratuite au pauvre. Il y a même des pays où l'on procure en sus des secours aux enfants des pauvres pour leur permettre d'assister aux écoles publiques. En effet, comment voudrait-on que l'enfant exténué de faim, couvert de haillons, parût au milieu de ses petits camarades bien nourris, bien vêtus? Certes, c'est surtout dans un climat comme le nôtre que l'enfant du pauvre devrait recevoir des secours outre l'enseignement gratuit. Comment! lorsqu'il s'agira d'une disette ou de toute autre calamité publique, l'État et les particuliers s'empresseront de venir au secours des misères corporelles ; et l'on ne fera rien, l'on n'adoucira pas la rigueur de la loi, lorsqu'il s'agira de secourir les misères de l'esprit?

Ce serait se faire une idée bien rétrécie, bien fausse des obligations des gouvernements, que de croire qu'ils n'ont à veiller qu'au bien-être matériel des gouvernés : c'est une de leurs principales obligations, mais ce n'est pas la première. La première de leurs obligations, c'est de pourvoir au bien-être intellectuel de leurs sujets. Autant l'âme l'emporte sur le corps, autant cette dernière obligation l'emporte sur l'autre. Qu'on creuse des canaux, qu'on sillonne le pays de chemins de fer, qu'on facilite par des travaux gigantesques les moyens de communication aux transports du commerce, en un mot, qu'on enri-

chisse le pays ; mais que ce ne soit pas là le but final de nos efforts ; que tout cela se fasse pour une plus noble fin, pour parvenir plus sûrement au perfectionnement intellectuel de notre peuple, et par contre-coup à son perfectionnement moral, qui sera la conséquence de l'autre. "Tout vice est issu d'ânerie," a dit La Fontaine, qui a presque tout dit et si bien, en fait de vérités morales. Si les gouvernements, quels qu'ils soient, n'avaient que des biens matériels à nous donner, ils coûteraient beaucoup trop cher aux gouvernés. Dans ce cas, ce ne serait pas la peine de faire tant d'efforts pour sortir de l'état de barbarie ; le meilleur état social serait celui qui se rapprocherait le plus de l'état de nature, et le meilleur gouvernement serait celui de Sancho Pança, consistant à laisser chacun se gouverner comme il l'entendrait.

Ce sont là des considérations que l'on ne saurait trop souvent mettre sous les yeux des gouvernements et des gouvernés, dans le siècle où nous sommes, siècle passablement matérialiste dans son mouvement social. On s'occupe beaucoup moins du progrès moral et intellectuel des sociétés que de leur avancement matériel, ce qui menace de ramener l'humanité au point où la laissa la civilisation gréco-romaine, qui était aussi, comme on sait, une civilisation matérialiste, ne considérant que le corps et la vie matérielle. Aussi, lorsque l'ardent patriotisme qui avait animé Rome républicaine, se fut graduellement éteint sous le régime impérial, les barbares ne rencontrèrent dans tout l'empire que des corps sans âme, sans cœur et sans force.

Quand je parle de l'âme, de la vie intellectuelle, on comprendra sans doute que je n'entends pas préconiser l'ascétisme, qui fut le défaut du moyen âge. Loin de moi l'idée d'accuser la religion de cet écart, qui trouve sa raison, son explication dans la nature humaine, portée, comme nous l'apprend l'expérience de tous les temps, à tomber d'un excès dans l'extrême opposé. On avait vu périr la société romaine par le matérialisme, on crut que

le seul moyen de salut pour la nouvelle qui surgissait sur les ruines de l'ancienne, était de pousser l'humanité dans un spiritualisme exagéré. On n'avait pensé qu'au corps et aux biens matériels, on décida qu'il ne fallait plus s'occuper que de l'âme et des biens immatériels ; on n'avait pensé qu'à ce monde, on voulut ne penser désormais qu'à l'autre. La conséquence en fut que l'Europe chrétienne fut plus d'une fois sur le point de succomber devant le croissant de l'islamisme, qui, pendant assez longtemps, tint le sceptre de la civilisation dans le monde. Dieu a voulu, par ces grandes péripéties de l'histoire, montrer à l'humanité que, s'il a donné à l'âme des aspirations sublimes vers un monde meilleur, ce n'est pas sans dessein non plus qu'il nous a donné une organisation qui nous met en rapport avec le monde matériel : religion, intelligence, industrie, voilà les signes dont il marque les peuples destinés à l'empire du monde. Aussi, voyez la puissance, l'extension de la civilisation européenne depuis qu'elle tempère l'ascétisme, le sentiment religieux trop exclusif du moyen âge, par le culte des intérêts matériels, sous la direction d'une intelligence cultivée.

Mais, encore une fois, prenons garde de nous enfoncer dans la matière au point de perdre l'esprit de vue. Que chez nous se forme une sainte et salutaire alliance entre les intérêts spirituels et les intérêts temporels. C'était en vue de Dieu que naguère on détachait l'homme des choses terrestres ; eh bien ! que ce soit dans la même vue qu'aujourd'hui, âge de progrès industriel, on active le désir d'acquérir les biens de ce monde, non pas tant pour eux-mêmes que pour les moyens qu'ils procurent de seconder les desseins de Dieu pour l'avancement de l'humanité, le bonheur de nos semblables. Car, soyons-en bien persuadés, il n'y a de bon, de bien, de durable, que ce qui se fait en vue de Dieu. Il n'y a que l'esprit de Dieu, mais de Dieu bien compris, qui puisse mettre nos travaux à l'épreuve des hommes et du temps ; c'est le ci-

ment de l'éternité, qui n'est donné qu'aux œuvres entreprises sous les auspices de l'Éternel.

Quelque agréable qu'il me fût de pousser plus loin ces considérations, qui ne sont pas tout à fait étrangères à notre sujet, puisqu'elles se rapportent à l'éducation morale, le temps me force à revenir à l'acte d'éducation dont j'ai plus particulièrement à vous entretenir. Passant sous silence quelques vices mineurs de cet acte, qui d'ailleurs ont fait le sujet d'excellents articles dans nos journaux, et qu'il n'importe pas à ma thèse de signaler, je vais, avant d'aller plus loin, résumer mes observations ou objections à leur plus simple expression.

1. Administration indépendante ou exclusive des affaires d'école par des commissaires électifs.

2. Taxe foncière proportionnelle, répartie et prélevée par ces mêmes commissaires.

3. Rétribution suffisante des instituteurs non assurée.

4. Obligation pour chaque localité, sans exception, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

Aux défauts de la loi ainsi formulés, j'opposerai, aussi dans leur plus simple expression, les réformes ou changements que je proposerais :

1. Administration centrale suprême, avec l'assistance de commissaires locaux à la nomination de l'autorité centrale.

2. Taxe foncière progressive, imposée par la législature, répartie et prélevée par l'exécutif.

3. Traitement des instituteurs réglé par la loi.

4. Exception, en tout ou en partie, en faveur des localités pauvres, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

Sans entrer dans tous les détails d'une loi propre à réaliser les vues que je viens d'exposer, on attend de moi, sans doute, quelques explications sur chacun de ces points. C'est ce que je vais faire aussi brièvement que possible.

1. Administration centrale suprême, avec l'assistance

de commissaires locaux à la nomination de l'autorité centrale.

Dans mes vues, cette administration n'aurait qu'une durée temporaire ; le temps qu'il faudra, par exemple, pour instruire une génération ; pour former dans chaque localité un nombre suffisant d'hommes solidement instruits pour étouffer toute opposition sérieuse à l'éducation et pour gérer les affaires d'école d'une manière satisfaisante. Au bout de ce temps, l'autorité centrale cesserait d'être suprême, pour reprendre le rôle de simple surveillance ou de direction, comme c'est le cas aujourd'hui. En attendant même, il serait entendu que, dans les localités où l'on rencontrerait toute la bonne volonté, toute la coopération désirable, l'autorité du bureau central ne serait que nominale, et qu'on prendrait les moyens, chose facile à faire, de n'agir en tout et partout que d'après l'opinion et les désirs des habitants.

Ce bureau central, je le composerais, sauf meilleur avis, du surintendant de l'éducation, qui le présiderait, et de quelques officiers des départements civils en état d'assister le surintendant dans sa tâche importante, et à qui, à cet effet, on permettrait de dérober quelques heures par semaine aux affaires de leurs propres bureaux. J'y joindrais un ministre de chacune des principales communions chrétiennes, résidant au siège du gouvernement. Et afin d'empêcher l'esprit de secte de troubler les opérations du bureau, j'exigerais une majorité des deux tiers des membres présents, en cas de division, pour rendre les délibérations exécutoires, avec en sus appel au gouverneur en conseil de la part de la minorité, si elle voulait exercer ce droit. On pourrait, si l'on veut, diviser le bureau en deux sections, l'une catholique, l'autre protestante.

Les services de tous les membres du bureau, à l'exception du président, seraient gratuits.

Les commissaires locaux seraient au nombre de trois ou de cinq, selon l'étendue ou la population des lieux. On leur allouerait un secrétaire avec une modique rétribu-

tion. On pourrait en faire un objet d'encouragement pour un des instituteurs les plus méritants de l'endroit. On laisserait à ces commissaires tous les pouvoirs favorables, par exemple, l'exemption des pauvres des charges imposées par la loi, la distribution des secours et des récompenses ; en un mot, tout ce qui pourrait tendre à populariser les agents locaux de la loi.

Le ministre de la congrégation religieuse la plus nombreuse de l'endroit serait de droit, s'il consentait à agir, membre et président de la commission.

2. Taxe foncière progressive, imposée par la législature, répartie et prélevée par l'exécutif.

Ce point s'explique de lui-même. Ce que les autorités éducationnelles locales font aujourd'hui, la législature et l'exécutif le feront directement, ou par des agents désignés par eux, autres cependant que les commissaires d'école. La législature décrétera le prélèvement de la somme voulue d'après le mode progressif ; et l'exécutif sera chargé de régler l'échelle d'après laquelle l'impôt sera prélevé, eu égard aux circonstances de chaque section du pays ; car on sent qu'elle ne saurait être la même partout, attendu que la population ne suit pas toujours et partout la valeur des biens-fonds. Or, comme l'allocation législative se répartit à raison de la population, il s'ensuit que certaines localités auront à payer les unes plus, les autres moins, eu égard à la valeur des propriétés qui s'y trouvent comprises.

Une fois la répartition faite, ce ne seront plus les commissaires locaux qui encourront l'odieux des poursuites à intenter, mais ce sera l'exécutif lui-même par l'agence des officiers en loi de la couronne, ou de leurs délégués : ces poursuites se feront au nom de la reine. Outre l'avantage d'éloigner l'odieux des commissaires d'école, ce mode de poursuites préparées avec soin sous la responsabilité des officiers en loi, aura celui de prévenir toutes irrégularités et causes de nullité, dont les poursuites des commissaires ont été si souvent entachées sous le système

actuel, au grand détriment de la cause de l'éducation elle-même.

3. Traitement des instituteurs réglé par la loi.

Quand je parle de régler le traitement des instituteurs par la loi, j'entends seulement que la législature statuera, en termes généraux, qu'il n'y aura d'écoles subventionnées que celles qui assureront aux instituteurs une existence honorable, eu égard aux lieux et aux circonstances ; car c'est encore là un point qu'on ne peut régler que d'une manière générale dans une loi. Il est tel lieu où un père de famille peut vivre honorablement avec £40 ou £50 par an. Il en est d'autres où il faudrait une somme beaucoup plus forte. Tout ce que je veux, c'est que l'instituteur, en quelque lieu qu'il exerce sa profession, soit sur le pied d'égalité, pour le moins, avec la généralité des pères de famille dont il est chargé d'instruire les enfants. Je veux cela, rien de plus, mais rien de moins ; car ce n'est qu'à cette condition que nous pourrons nous procurer de dignes instituteurs de la jeunesse.

C'est une vérité, je pense, qu'il suffit d'énoncer ; elle frappera, elle a déjà frappé tout le monde. Mais, dira-t-on, vous vous exposez à voir nombre d'instituteurs payés plus qu'ils ne valent, ou à voir fermer la plupart des écoles, car vous ne pourriez trouver un nombre suffisant d'instituteurs capables. A cela je répondrai, d'abord, qu'on exagère beaucoup notre pénurie en fait d'hommes capables de faire de bons instituteurs, et disposés à embrasser la carrière de l'enseignement ; ce sont moins les bons maîtres qui manquent, que les bonnes écoles. Qu'on m'en cite une seule offrant une rétribution approchant de celle que je demande, et à l'appel de laquelle il n'a pas été promptement répondu. Eh ! quand il faudrait fermer la moitié, les trois quarts des écoles que nous avons aujourd'hui, je ne reculerais pas, ces écoles pour la plupart faisant, à mon avis, plus de mal que de bien à l'éducation. J'aimerais mieux, comme je l'ai déjà dit, une ou deux bonnes écoles par paroisse, que d'en avoir par dizaine de

l'espèce de celles que nous avons aujourd'hui. Avec une seule bonne école vous pouvez, dans l'espace de quinze ans, jeter dans une paroisse des centaines de jeunes gens solidement instruits, qui feront sauter à tous les yeux les avantages de l'éducation, en état d'exploiter les ressources de l'endroit, de conduire ses affaires locales, d'y guider l'opinion, et d'en rénover le caractère social, ce que vous ne ferez jamais avec les misérables écoles du jour. Si, mieux inspirés, nous eussions, en 1841, passé une loi d'éducation sous laquelle il n'aurait pu y avoir que de bonnes écoles, n'eût-on dépensé que l'allocation législative, me dira-t-on que l'on ne s'apercevrait pas déjà dans nos campagnes de l'opération de la loi ? Dans l'état actuel des choses, où sont ses fruits ? Qu'on me les montre, à peu d'exceptions près, ailleurs que dans une opposition populaire à l'éducation, poussée jusqu'au fanatisme en certains endroits. Cependant, outre les contributions locales, il est sorti de la caisse publique seule pour l'éducation primaire, depuis 1841, au delà de cent mille louis. Qu'avons-nous à présenter pour cette somme, avec laquelle seule nous aurions pu maintenir quatre à cinq cents bonnes écoles, qui, à l'heure qu'il est, à raison de trente élèves chacune seulement, seraient en état de verser au sein de la société, chaque année, douze à quinze mille jeunes gens avec une bonne et solide instruction ? Ajoutez à cela les contributions locales, et vous aurez un chiffre beaucoup plus considérable. Sur ce pied-là il ne faudrait pas un temps bien long pour régénérer notre population. On n'instruirait pas tout le monde, il est vrai ; mais en fait d'instruction populaire, on fait ce que l'on peut, mais on le fait bien.

Un jour viendra, je l'espère, où les citoyens et les gouvernements sentiront que leur premier devoir est de procurer le pain de l'intelligence aux générations croissantes, sans distinction, sans avantage ni prédilection pour aucune classe ; ce qui ne veut pas dire qu'il faut donner la même instruction à tous, mais seulement procurer à cha-

cun celle qui lui conviendra le mieux, dans son intérêt comme dans celui de la société. Oui, je l'espère, les peuples, un jour, mettront leur orgueil à montrer non plus des édifices et des monuments de luxe, mais des générations entières de beaux enfants façonnés à devenir de bons, d'utiles, de grands citoyens. N'allez pas croire, cependant, que je dédaigne les beaux-arts ; au contraire, le beau, le bon, le grand sont frères, tous trois ont droit à nos hommages ; mais avant de façonner, de glorifier le bois, le marbre et l'airain, je dis qu'il faut façonner, glorifier l'intelligence humaine. Et cela, bien loin de nuire aux arts, ne fera que leur préparer un triomphe plus assuré, plus éclatant, en créant des peuples capables d'apprécier leurs œuvres. La verve, l'émulation de vos artistes, au lieu de se refroidir à la parole glaciale de quelques Mécènes orgueilleux, iront se réchauffer, s'enflammer aux ardentes acclamations de tout un peuple. Voyez ce qu'étaient les arts dans l'ancienne Grèce, alors que c'était le peuple qui récompensait et couronnait les artistes. A cette nation au goût si délicat, il fallait des merveilles, et les merveilles s'empressaient d'éclore. Alexandre lui-même, dans son genre, dut subir la commune loi et faire aussi des prodiges à tout prix. Aussi, dans ses moments de réflexion ou de lassitude, l'entendit-on s'écrier : " O ! Grecs, qu'il en coûte pour mériter vos applaudissements ! " Les grands peuples font les grands hommes ; il faut leur haleine vigoureuse et tropicale pour donner aux germes du génie humain tous les magnifiques développements dont ils sont susceptibles. Hors de là vous ne pouvez offrir au génie que l'atmosphère viciée et rétrécie d'une serre chaude.

Ainsi, mettons d'abord notre peuple, par la culture de l'esprit, en état de goûter les belles choses, d'apprécier les grandes, et rassurons-nous sur la gloire de notre pays. C'est une grande tâche, je le sais, avec nos sociétés encore plus entachées de monopoles et de privilèges qu'on ne le pense, ou qu'on ne veut se l'avouer. Mais ayons foi dans

l'avenir. Cette croyance divine que tout homme est l'égal d'un autre homme, ne la voyez-vous pas descendre du ciel en terre, et s'apprêter à devenir une vérité sociale, aussi bien qu'elle est devenue une vérité religieuse? Les prémisses sont posées, il ne s'agit plus que d'en tirer les conséquences. Elle vient d'en haut cette croyance, il faut qu'elle produise ses fruits. Laissez faire . . ou plutôt non, agissez, vous qui vous prétendez amis des hommes; préparez la voie au nouveau messie de l'humanité, ou plutôt au complément de la mission du fils de l'homme, qui a bien dit que son royaume n'était pas de ce monde, mais qui n'a pas dit, que je sache, qu'on devrait être chrétien en fait de morale privée, mais qu'on pouvait être païen en fait de morale politique ou sociale. Aidez donc à l'œuvre de Dieu . . . oui, de Dieu, qui, sans distinction aucune, comme il le fait des rayons de son soleil, départ les âmes princières aux toits les plus humbles tout comme aux lambris dorés. L'égalité est de Dieu; le privilège est de l'homme. Dieu a fait une hiérarchie, celle des intelligences; l'homme a fait celle des écus. Qui doit finalement l'emporter? Répondez, jeunesse aux nobles aspirations; est-ce l'homme ou Dieu?

4. Exception en tout ou en partie, en faveur des localités pauvres, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

S'il pouvait exister dans l'esprit de quelqu'un des doutes sur la pénurie de certains endroits, sur la dureté qu'il y aurait à exiger d'eux la contribution fixée par la loi, je renverrais aux cahiers du dernier recensement. J'ai pris la peine de faire des recherches à cette source, et j'ai été surpris de voir le peu de ressources à la disposition de certaines localités. Je suis assez enclin à croire que les gens ont été, sous l'influence de folles appréhensions, portés à donner de leurs moyens des états plutôt réduits qu'exagérés. Il le faut bien, car sans cela on ne saurait expliquer comment la population peut subsister sur plusieurs points. Mais en faisant même une addition

considérable, vous resterez encore en présence d'une grande pénurie. Je sais aussi que cette pauvreté est le résultat de l'imprévoyance et de l'ignorance ; mais cette explication du fait ne le fera pas disparaître : c'est l'œuvre de l'éducation seule. Répandez donc l'éducation avec les moyens que vous avez sans pressurer le peuple. Enseignez-lui la prévoyance et les moyens d'exploiter les ressources du sol avec plus d'avantage, et alors il contribuera sans se gêner, sans murmurer, avec empressement même, au soutien de l'éducation.

Il fera plus encore, c'est que, sous forme de droits de douane et autres revenus publics, il remboursera avec usure, à votre caisse provinciale, ce que vous aurez avancé pour son instruction. C'est donc une bonne spéculation que d'employer des fonds à l'éducation du peuple ? Eh bien ! oui, c'est une des consommations les plus productives que puisse faire l'État, et je ne craindrais pas de la mettre en parallèle avec les meilleurs placements du fameux million et demi. Tel est l'arrangement admirable de la Providence, que le bien moral, soit public, soit privé, trouve sa récompense dans un avantage matériel plus ou moins prochain, mais toujours assuré. Faisons donc partout et en tout temps ce qui est bien, ce qui est juste, et soyons assurés qu'il ne peut en résulter que de l'avantage réel. En France, on dit : "Fais ce que dois, advienne que pourra ;" c'est chevaleresque, c'est beau. J'aime mieux cependant, pour le commun des hommes, l'adage anglais : *Honesty is the best policy ;* c'est plus tangible, plus pratique, plus conforme à la nature humaine. A propos, on a dit que les proverbes sont la sagesse des nations ; ne trouvez-vous pas que les deux que nous venons de citer, peignent assez bien le caractère des deux nations auxquelles ils appartiennent ?

Je crois vous en avoir dit assez pour vous donner une idée claire des réformes ou changements que je désire voir s'opérer dans notre système d'éducation primaire. Si ces idées sont accueillies, il ne restera plus qu'à les

rédiger sous forme d'un projet de loi. Mais, pour éviter l'erreur qu'on commit en 1841, je voudrais qu'un pareil projet de loi, une fois préparé, fût laissé sur le bureau de l'assemblée législative jusqu'à la session alors prochaine, afin que, dans l'intervalle, tous les amis éclairés de l'éducation eussent occasion de l'examiner à loisir, de suggérer les améliorations dont il serait susceptible, même de se prononcer contre et de proposer un système meilleur. Il vaut mieux en pareil cas remettre d'une année la passation d'une loi, que de courir le risque de perdre six années avec un système défectueux, inefficace, comme on l'a déjà fait.

Il est question en quelque part, à ce qu'il paraît, de revenir au système de la contribution volontaire, au moyen duquel on espère réconcilier le peuple avec l'éducation. On parviendra à ce but, je pense ; mais qu'on réussisse avec ce système à créer des fonds certains et permanents, c'est ce que je ne pense pas. L'effet de ce système sera nécessairement de faire peser toute la charge sur un nombre limité de zélés amis de l'éducation dans chaque endroit. Cela ira bien pendant une ou deux années, mais ces généreux contributeurs se lasseront à la fin, et la caisse des écoles restera vide. Ce système n'aura pas non plus l'effet de remédier à l'un des plus grands vices de la loi actuelle, la multiplicité des écoles, qui empêche qu'on en ait de bonnes. Cependant, comme il importe beaucoup de faire cesser l'opposition scandaleuse qu'on a soulevée sur plusieurs points à la loi d'éducation, je n'aurais pas de répugnance à ce qu'on fît servir le mode de contribution volontaire à préparer la voie à un système perfectionné, propre à asseoir l'éducation populaire sur une base solide et permanente, à un système qui opère, et qui opère bien, portant en lui la régénération prompte et assurée de notre intéressante population.

Ce que je veux donc, ce que nous devons tous vouloir, c'est un système d'éducation qui fonctionne avec efficacité, avec harmonie, sans murmure, sans froissement. Je

me déclare hautement contre la coercition : d'abord, parce qu'elle n'est pas nécessaire, et qu'il suffira d'un système approprié à notre état social ; en second lieu, parce que vous ne feriez que révolter le peuple, et rendre toute loi d'éducation impossible par la suite : ou que si le peuple se soumettait à contre-cœur, vous ne feriez que le préparer à une soumission d'esclave à toute loi vraiment oppressive qu'on voudrait lui imposer, ce qui serait, certes, vous l'avouerez avec moi, bien mal commencer l'éducation d'un peuple libre. Aussi, dans la prévision ou supposition que le mode de contribution que je propose, rencontrerait quelque opposition sérieuse au sein du peuple, ai-je cherché, et crois-je avoir trouvé un moyen de former un fonds d'éducation sûr et simple et à l'abri de plusieurs des objections qu'on peut opposer aux modes d'imposition dont il a été question jusqu'à ce jour.

Il est une taxe, encore inconnue dans ce pays, et que les économistes les plus distingués reconnaissent, pour des raisons que chacun appréciera facilement, comme une des plus justes et des moins pénibles à acquitter, c'est l'impôt sur les legs et successions. "Il est pris, dit Say, sur un " bien dont la destination n'était pas fixée d'avance, sur " un bien que l'héritier n'avait pas compris dans ses " ressources ordinaires, et dont on lui demande une por- " tion au moment où il le reçoit, où il a entre les mains " la chose qu'on lui demande."

L'usage de cette taxe, pour les besoins ordinaires du gouvernement, est très ancien, puisqu'il date du règne d'Auguste chez les Romains, d'où il s'est perpétué chez plusieurs nations d'Europe. Chez les Romains, cependant, les dons faits aux plus proches parents en étaient exempts ; mais McCulloch, dans son traité *On Taxation*, se prononce contre cette exemption, comme ne reposant sur aucun fondement, pourvu que l'impôt soit modéré.

Je proposerai donc cet impôt, au lieu de la taxe actuelle ou de celle que je propose, si on ne pouvait la faire agréer au peuple, et je proposerais, en outre, qu'il fût progressif,

comme je le fais pour la taxe foncière. De cette manière, chacun contribuerait selon ses moyens, mieux encore qu'avec le mode de taxation actuelle ; et il ne le ferait qu'une fois, et après sa mort, du fond d'une tombe muette ; car une fois l'impôt établi, les héritiers et légataires ne considéreraient comme leur appartenant que ce qui resterait après l'acquit de l'impôt ; puis, l'impôt ne se paierait que sur des richesses réelles, tandis que la taxe prélevée sur les biens apparents des vivants, sans égard aux dettes et obligations dont ils peuvent être chargés, devient souvent une charge très onéreuse. Un autre avantage de l'impôt en question, c'est qu'il porterait sur les biens mobiliers aussi bien que sur les immeubles, qui seuls sont maintenant sujets à l'impôt ; de sorte qu'un riche capitaliste ou marchand, qui aura la plus forte partie de sa fortune en portefeuille ou en marchandises, ne contribue que bien mincement au soutien de l'éducation.

A propos, sait-on que l'opulente cité de Montréal, le centre où affluent de tous côtés les richesses du pays entier ; sait-on que, grâce aux allocations législatives et aux libéralités de ses seigneurs, elle se trouve presque entièrement exemple de contribution pour l'éducation du peuple ? Avec le plan que je propose, il en serait tout autrement, et c'est le côté le plus favorable de l'impôt sur les successions, qu'il portera plus légèrement sur les populations pauvres. Aujourd'hui, qu'une population soit riche ou pauvre, il faut qu'elle contribue à proportion de son nombre. Sous le système proposé, une population riche rapportera proportionnellement plus qu'une population pauvre, et comme la répartition du fonds commun se fera—et c'est ainsi que je l'entends—à proportion de la population, il s'ensuit que les localités pauvres recevront plus qu'elles ne contribueront.

Eh ! voilà comme j'entends la société, une réunion d'hommes formée dans des vues d'assistance mutuelle et fraternelle ; les forts appuyant les faibles, les riches secourant les pauvres. Sans cela la société n'est qu'une

déception, un guet-apens où l'on n'attire les hommes que pour les exploiter comme de vils troupeaux de bêtes. Il y a mil huit cent quarante-sept ans accomplis que les hommes ont appris à s'appeler frères : il est temps sûrement que ce mot devienne une vérité ; il est temps que la charité se fasse sentir ailleurs qu'au seuil de nos demeures, où elle se borne à jeter quelques bribes dans la besace du mendiant ; il est temps qu'elle prenne son essor et se manifeste dans la législation humaine en actes, en décrets dignes d'elle, dignes aussi de la noble origine et des hautes destinées de l'homme ; qu'au lieu de rabaisser le pauvre encore davantage par l'aumône, on cherche à le relever de sa condition humiliante et à en faire un homme.

Jusqu'à présent, on ne saurait se le cacher, le but et l'effet de toutes nos coutumes et législations ont été de favoriser la concentration des richesses dans un petit nombre de mains. On n'a vu dans la société que la propriété, on n'a pensé à l'homme que pour savoir le meilleur parti qu'on pouvait tirer de lui ; mais c'est prendre la société à rebours, la fin pour le moyen, comme je l'ai fait remarquer plus haut à propos des grands travaux d'art et d'amélioration. La fin de la société, c'est l'homme, c'est le bonheur, c'est l'avancement moral et intellectuel de l'espèce humaine entière. La propriété, ce n'est, ce ne doit être qu'un des moyens employés pour parvenir à cette grande fin. Que veulent dire alors toutes ces lois et coutumes si soigneusement calculées pour conserver intégralement dans certaines classes toutes les richesses d'un pays, laissant les masses dans l'impuissance permanente d'améliorer leur sort ? Les anciens Grecs et Romains, comme les peuples de l'Asie de nos jours encore, étaient au moins francs et conséquents ; ils n'admettaient pas la fraternité humaine, et ils traitaient le peuple en esclave. Nous, chrétiens et libéraux, nous avons l'hypocrisie de donner au peuple le nom de frère, et nous lui faisons souvent un sort pire que celui de l'esclave. La

belle égalité, la belle fraternité que nous faisons à l'homme du peuple ! Voyez cet enfant, cet héritier du riche, à qui on prodigue tous les moyens d'instruction et d'avancement ; avec des talents médiocres, nuls même, il est sûr de parvenir à une position sociale des plus brillantes. Abaissez maintenant vos yeux sur cette humble chaumière ; voyez ce pauvre enfant, dans les yeux duquel pétille l'intelligence, dans l'âme duquel Dieu s'est plu à faire refléter son image divine ; d'après la manière dont nos sociétés en général ont jusqu'à présent traité, chez la grande masse des hommes, l'intelligence, le plus beau don du Créateur à l'humanité, que va devenir cet enfant du pauvre ? Eh bien ! à moins de quelque coup imprévu de la fortune, il ne fera qu'un portefaix, parce qu'il ne pourra aller à une bonne école, même élémentaire. Heureux encore pour lui et pour la société, si cette intelligence comprimée, sans essor, sans direction salutaire, ne fait de lui un grand scélérat, et ne coûte à la société et aux riches, par ses crimes, mille et mille fois plus que la bonne éducation qu'on lui aurait procurée.

Mais que voulez-vous donc ? me demandera-t-on. Voulez-vous nous prêcher la loi agraire, la communauté des biens, l'abolition des lois de propriété ? prétendez-vous qu'il faille priver un père du plaisir de laisser à ses enfants le fruit de ses longs et pénibles travaux ? Non ; quand je le voudrais, je sais que je prêcherais dans le désert. Nos sociétés modernes ne sont pas en état d'entendre de pareilles doctrines, quoique quelque chose de semblable se soit vu cependant. Chez les Juifs, on avait, tous les cinquante ans, le jubilé qui abolissait toutes les dettes. On sait qu'à Sparte la propriété foncière était divisée également entre tous les pères de famille, et que tous les enfants y étaient élevés aux frais de l'État. Chez les Romains, outre une foule de lois agraires, " toutes " inspirées, dit Blanqui, par un vain désir de partage des " terres et d'équilibre entre les fortunes," il fut passé en différents temps nombre de lois en faveur des citoyens in-

digents, qu'on secourait sous une forme ou sous une autre. Enfin, l'on voit que chez les premiers chrétiens il existait une espèce de communauté de biens.

Encore une fois, ce n'est rien de tel que je viens proposer à nos sociétés modernes, pétries, par le haut au moins, d'égoïsme et de matérialisme. Je viens leur demander seulement, au nom de leur intérêt autant qu'à celui de leur devoir, d'établir un contrepoids salutaire, une valve de sûreté à leurs lois actuelles de propriété ou de succession. Je viens leur proposer l'adoption d'un remède doux à un mal social tel que Lycurgue, pour le prévenir à Sparte, n'hésita pas à frapper l'industrie de mort, et que les plébéiens de Rome mirent maintes fois la république en danger dans leurs vains efforts pour l'extirper. Nos lois de succession ont eu partout pour conséquence inévitable la concentration des richesses dans certaines classes de la société, et partant de créer deux peuples ennemis dans la même nation : l'un énervé par le luxe et la mollesse, l'autre abruti par l'ignorance et l'immoralité ; réalisation sociale de la statue de Nabuchodonosor, dont la tête était d'or et les pieds d'argile. L'histoire, en vous apprenant quel fut le sort de ces nations, vous prédit le vôtre, chute certaine, chute terrible, chute méritée.

Nous, Canadiens, que des lois vicieuses n'ont pas encore eu le temps de gangrener ; nous chez qui la concentration des richesses ne pèse pas encore d'un tel poids dans la balance sociale, qu'elle puisse opposer à la réforme une résistance insurmontable, profitons du temps pour prévenir le mal, ou le guérir avant qu'il ne soit devenu incurable. Voyez vos frères de votre ancienne mère patrie : dans moins de quarante ans, ils ont fait deux révolutions, dont l'une a épouvanté le monde. Et qu'y ont-ils gagné, si ce n'est de substituer deux cent mille maîtres aux quelques milliers qu'ils avaient auparavant ? Ils avaient la noblesse, ils ont la bourgeoisie. Véritablement, ça ne valait pas deux révolutions à main armée. Et en fissent-ils deux autres encore, s'ils ne donnaient un correctif aux

lois actuelles de propriété et de succession, comme l'eau dans le tonneau des Danaïdes, leur sang aurait encore coulé en vain.

Je veux protéger la propriété, je veux stimuler autant que possible le travail et l'acquisition des richesses ; mais comme la propriété ou la richesse n'est pas la fin, mais un moyen, j'entends subordonner le moyen à la fin.

Le fils héritera de son père opulent, oui ; mais ce sera à la charge d'instruire le fils du pauvre, afin que celui-ci puisse entrer, avec une certaine chance, en concurrence avec l'enfant du riche, se tronver avec lui sur le pied de quasi-égalité ; car le fils du riche aura pour lui encore la richesse et une position sociale toute faite.

Faites cela, et du pauvre vous faites l'ami du riche, vous refondez votre peuple en une masse homogène et compacte ; vous donnez ou préparez la solution du plus grand problème social qui ait occupé les publicistes et les hommes d'État de tous les temps. Faites cela, et alors vous pourrez, la main sur la conscience, parler d'égalité et de fraternité humaine, vous dire chrétiens et libéraux. Sinon, renoncez à ces deux titres, et quand vous élevez les yeux au ciel, ne dites pas *Notre Père*, car vous mentirez à Dieu. N'entrez pas non plus dans vos temples, car l'Homme-Dieu que vous allez y adorer, s'il fût né au milieu de vous, vous l'auriez condamné à l'infériorité, au mépris, à la croix peut-être. Né dans une étable, élevé dans un humble atelier de charpentier, lui à qui vous élevez aujourd'hui des temples, vous n'auriez pas eu une bonne école à lui offrir. Et ce n'est pas là une vaine déclamation ; je ne fais qu'exposer un fait patent dans le langage le plus simple. S'il y a de l'étrangeté quelque part, elle n'est pas dans mes paroles, mais bien dans l'énorme et flagrante contradiction que je signale, entre nos croyances et nos actes, entre nos institutions sociales et nos doctrines religieuses et politiques.

Or, messieurs, sachons bien—et sur ce point l'erreur ou l'obstination serait funeste—sachons qu'une pareille

contradiction entre les faits et les idées ne saurait subsister bien longtemps au sein des sociétés, sans entraîner des conséquences désastreuses. Ouvrant les yeux à la vérité, vous pouvez ménager au cours des idées un lit large et profond, par où viendront et se répandront de tous côtés la vie, l'activité et l'abondance ; ou, vous obstinant dans votre aveuglement, vous pouvez opposer des digues au torrent ; mais alors le flot populaire ne tardera pas à déborder, entraînant avec lui digues et travailleurs, et semant de toutes parts la ruine, la désolation et la mort ; ou, ce qui sera pis encore, vous réussirez à comprimer, à détendre le ressort populaire, et alors, le cas échéant, vous n'aurez qu'un peuple sans énergie à opposer aux attaques du dehors comme à celles du dedans. Ce n'est pas là de la fiction non plus, mais bien de l'histoire, et de la plus authentique.

Voyez, d'un autre côté, le gouvernement absolu de la Prusse : entouré d'États beaucoup plus puissants que lui, il a senti qu'il devait augmenter la force de son peuple, et par là compenser sa faiblesse numérique : qu'a-t-il fait ? il a établi un système d'enseignement populaire que l'on cite, et qui sert de modèle dans tout le monde civilisé. Il est vrai que l'on a dû bientôt commencer à remplir des promesses d'émancipation politique, faites déjà depuis longtemps ; mais l'on devait s'y attendre, comme l'on doit prévoir de nouvelles exigences populaires auxquelles il faudra céder de même. C'est que le maître d'école sait donner à un peuple une nouvelle vie, sans laquelle l'homme est un être incomplet, la vraie vie de l'humanité, la vie intellectuelle, qui lui révèle la connaissance de ses droits, comme les moyens de les faire valoir et de les exercer. Le maître d'école, c'est Prométhée ravissant au ciel un rayon de flamme divine pour en animer sa statue d'argile.

Et à propos de Prométhée, la comparaison que je viens de faire est peut-être de la plus exacte vérité. En effet, Eschyle, dans une de ses pièces dramatiques, fait dire à

Prométhée : "J'ai formé l'assemblée des lettres et fixé la " mémoire, mère de la science et âme de la vie." Ainsi Promothée aurait été ni plus ni moins que le premier maître d'école du monde, et c'aurait été à cette occasion que la poétique imagination des Grecs aurait enrichi la mythologie de la jolie fable que l'on sait : Prométhée ayant fait un homme d'argile, avec l'assistance de Minerve, sut dérober le feu du ciel. Jupiter, irrité de ce vol audacieux, en enchaîna l'auteur sur le mont Caucase, où un vautour lui déchire continuellement les entrailles. Ne pourrait-on pas ajouter que, par le supplice de Prométhée, l'on a volu prédire ou signifier l'état de misère et d'abaissement auquel, dans la suite des siècles, et à la honte des sociétés humaines, l'esprit de monopole et de privilège devait vouer les instituteurs du peuple ?

Je conclus, messieurs, et il ne me reste guère plus qu'à vous remercier de votre bienveillante attention pendant une lecture dont plusieurs parties ont dû vous paraître bien arides. Si c'est ma faute, j'en demande pardon en faveur de l'importance du sujet. J'ai cru qu'on faisait fausse route à l'égard de l'éducation populaire, et sur un point aussi vital, j'ai pensé qu'il était de mon devoir, comme de celui de chacun, au risque même de manquer d'intérêt et de soulever quelques réclamations, de profiter de la première occasion favorable qui se présenterait pour exposer mes vues et mes idées sur le sujet, consciencieusement et avec franchise. Suis-je dans la bonne voie ? je n'oserais l'affirmer, mais je le crois. Si je ne l'eusse pas cru, j'aurais gardé le silence ; car s'il y a de la lâcheté à cacher sa pensée, c'est toujours un crime de la déguiser. Tous les maux, comme tous les biens de l'humanité, ne découlent-ils pas de bonnes ou de mauvaises idées jetées dans l'esprit humain ? Ainsi, recevez les idées que je viens de vous exprimer avec le doute du sage ; non ce doute qui paralyse l'intelligence et la laisse engourdie dans le vague, mais ce doute qui provoque à la réflexion et à l'étude, et conduit à une conviction forte mais tolérante à la fois.

A propos, que mes jeunes auditeurs me permettent de leur donner un avis amical. Voulez-vous gagner l'estime des gens sensés, soyez tolérants en fait d'opinions. Il n'y a pas de plus sûr indice d'ignorance et d'irréflexion, que l'intolérance d'opinion. Un vieux philosophe disait : "Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien." Et cela prouve qu'il savait beaucoup ; car il savait par expérience combien il est difficile d'atteindre au fond du puits où l'on sait que les anciens ont relégué la vérité. Tel croit y avoir pénétré, qui souvent n'en a pas seulement touché les bords, illusionné qu'il est par le vain mirage d'une imagination échauffée. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas discuter avec vigueur, avec chaleur même ; mais qu'on le fasse toujours avec tolérance. Et la tolérance en ce cas, il ne faut pas s'y tromper, c'est le mot pour exprimer la charité chrétienne, qui est d'obligation partout.

Vous comprenez donc, messieurs, que ce n'est pas du dogmatisme que je vous présente. Si quelques parties de cette lecture vous paraissent respirer une idéalité un peu fantastique, vous voudrez bien remarquer que je ne prétends pas que tout soit réalisable dans ce que je dis, comme je le dis, et dans le temps où je le dis. L'on pourrait me taxer d'extravagance, si je prétendais que l'état social auquel j'aspire, fût susceptible d'une réalisation immédiate et complète. L'écrivain qui ne sait pas ou n'entend pas se borner à la considération des hommes et des choses du moment présent, dont la position, les rapports sont variables, et varient de fait avec le temps—l'écrivain dont l'œuvre n'est pas celle de l'homme d'État, mais seulement de préparer le monde à recevoir les améliorations ou les réformes, à mesure qu'elles deviennent nécessaires et possibles—est souvent obligé de se placer en dehors du monde actuel, pour considérer la vérité dans son sens abstrait, dans sa perfection idéale, selon qu'il la conçoit, car sur ce point il peut se tromper ; il peut mal voir, mais il voit. Il dit aux hommes : voilà le

vrai, voilà le but que vous devez vous efforcer d'atteindre, dussiez-vous ne jamais y arriver. Vous rencontrerez de la part des hommes, des institutions, des intérêts existants, des obtacles plus ou moins formidables : surmontez-les si vous en avez la force, évitez-les si vous ne pouvez faire mieux ; mais n'allez pas vous heurter contre eux s'ils sont insurmontables et inévitables. Attendez dans ces deux cas ; le temps est un grand maître, ou plutôt un grand serviteur. Mais il y a donc deux vérités ? une troisième, messieurs, par rapport à nous, la vérité absolue, pure, infinie, enfin Dieu lui-même, dont la vérité idéale est le terrestre reflet, comme la vérité pratique est la réalisation sociale de la seconde, autant au moins que la vie réelle peut s'y prêter. Ainsi, pour le sujet qui vient de nous occuper et autres de même nature, il y a la vérité du publiciste qui pense, il y a la vérité de l'homme d'État qui agit, aussi vraies, aussi constantes l'une que l'autre ; l'une dans le rapport avec Dieu ou l'infini, l'autre dans le rapport avec la nature humaine ou le fini . . Vérité dans Dieu, vérité dans l'âme, vérité dans l'homme social. Rendons ces distinctions un peu métaphysiques plus sensibles par quelques exemples :

La république de Platon est vraie, tout autant que la constitution des États-Unis.

Jean Jacques Rousseau est vrai dans son contrat social ; mais on peut douter qu'il le fût dans la constitution qu'il essaya de faire pour la Pologne.

De même on peut dire qu'Émile est vrai ; mais le sot qui entreprit d'élever son fils absolument d'après le plan du philosophe de Genève, n'en fit, dit-on, qu'un imbécile : et ce devait être.

Télémaque est vrai ; mais le prince de Machiavel l'est aussi, et ne l'est que trop.

M. de Lamartine est vrai, séraphiquement vrai ; et M. Guizot ne l'est peut-être pas humainement moins.

Ces exemples qu'on pourrait multiplier, doivent nous faire comprendre qu'on peut écrire d'excellentes choses en

fait de morale publique ou de politique, mais que celui qui voudrait les réduire intégralement en pratique, sans égard aux temps, aux lieux, et à mille autres circonstances, commettrait la même erreur que le jardinier qui exposerait aux ardeurs de la canicule le tendre germe de la plante naissante, qui demande la tiède haleine du printemps. La science apprend au marin la route générale à suivre pour arriver d'un point de notre globe à un autre ; elle lui met la boussole en main, et lui montre l'étoile polaire. Ce n'est pas assez cependant ; il faut que l'expérience et la pratique lui apprennent qu'ici la vague trompeuse cèle un récif ; que là les courants portent à la côte ; que plus loin s'avance un cap dangereux à doubler ; que sur tel et tel points il faudra se ravitailler ; qu'en telle latitude et en telle saison règnent les vents alizés ou les moussons.

Ainsi, en lisant les auteurs qui se sont laissés absorber dans la contemplation du vrai abstrait ou idéal, il y a deux dangers dont il faut également se garder : celui d'une prévention et celui d'un enthousiasme également irréfléchis. Dans le premier cas, on rejette le flambeau qui doit éclairer sa marche dans la vie réelle ; dans le second, on se laisse éblouir les yeux, et l'on court aveuglément se briser contre l'impossible.

Napoléon, homme essentiellement pratique, détestait les idéologues. Il eut doublement tort ; il était coupable d'ingratitude, puisque c'étaient les idéologues du dix-huitième siècle qui avaient fait la révolution dont il était devenu l'héritier couronné ; et Sainte-Hélène a prouvé qu'il eût sagement fait d'écouter les avertissements de quelques-uns de ces idéologues. Il apprit alors, mais trop tard, qu'il y a dans le monde autre chose que le glaive et la gloire ; qu'au-dessus de cela, comme au-dessus de toutes les passions et influences humaines, il y a les lois immuables de l'ordre moral, que les idéologues doivent connaître mieux que tous autres, puisqu'ils en font le sujet de leurs méditations, quoiqu'ils ne sachent pas

toujours en faire les meilleures applications. Libres des préoccupations de la vie militante, placés en observation sur les hauteurs du monde moral, ils peuvent, mieux que les hommes engagés dans la mêlée, embrasser toute l'étendue du champ de bataille, et apercevoir les fautes comme les chances du combat qui se livre à leurs pieds.

Heureux les pays, messieurs, dont les hommes d'influence et d'autorité, après s'être élevés jusqu'aux sublimes régions où le vrai se manifeste dans toute sa beauté et sa splendeur, sont capables de revenir dans le monde réel sans éblouissement ni vertige. Trop souvent les hommes appelés sur cet autre Thabor, captivés, fascinés par les charmes et les magnificences de ce séjour enchanté, oublient notre pauvre terre et ses misères. "Nous sommes "bien ici," disent-ils comme les disciples privilégiés du Christ, "érigeons-y les tentes de l'humanité."

Respectons ces belles illusions, comme on ferait de mystères religieux ; et si nous ne pouvons aller habiter la cime sacrée, si l'air qu'on y respire est trop subtil, trop éthéré pour nos grossiers organes, profitons au moins des rayons de lumière qu'elle nous envoie, pour éclairer nos pas dans la vallée de fange et de brouillards où notre corps nous retient pour un temps à l'œuvre mystérieuse de Dieu.

E. PARENT.

1848

À ALBION

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles
RACINE, *Athalie*.

Salut, fière Albion ; salut, reine des mers.
Ton palais qui s'élève aux frais de l'univers,
S'enrichit chaque année,
Et les blancs escadrons de tes nombreux vaisseaux
Enfin ne laissent plus de parages nouveaux
A l'onde consternée.

La vapeur a sifflé sous ta puissante main,
Et, comme l'éclair donne à la foudre un chemin,
A lancé par le monde
Tes hâves Irlandais et tes marchands vermeils,
Tes fantastiques mœurs, ton orgueil sans pareils,
Et ta ruse féconde.

Tu dis, et comme au temps du sage Salomon,
Quand les heureux destins de Tyr et de Sidon
Subjuguèrent les vagues,
Te cédant leurs trésors et recevant la loi,
Les peuples du lointain s'endorment pleins de foi
En tes promesses vagues.

Tu dis, et les hourras de tes vieux matelots,
Les ennemis vaincus en roulant sur les flots
Proclament les désastres ;
Tes Bretons sont partout, et partout triomphants,
Et si la terre un jour manquait à tes enfants,
Tu peuplerais les astres !

C'est bien, mère adoptive, à ton sein glorieux
Que chaque jour suspende un peuple tout joyeux
De sa mère nouvelle ;
C'est bien, brillante reine, à ta couronne d'or
Que mille diamants se rattachent encor,
Qu'elle soit la plus belle !

Tes combats sont finis, ton arme désormais,
Sur les deux océans, ton arme, c'est la paix,
Cette paix adorée
Qui livre à tes calculs aux chiffres monstrueux,
Le monde, esclave fier d'un joug voluptueux
D'une chaîne dorée.

Mais l'orage a grondé ; de l'Europe endormie
Dissipant tout à coup la lourde léthargie,
Quels longs gémissements !
Quelle clameur immense et quelle multitude
De voix et de rumeurs troublent ta quiétude
De leurs frémissements !

Le monde va crouler, du moins si l'on en juge
Par la terreur des rois, qui n'ont plus de refuge
Contre la liberté.

A ses vieux errements le Vatican rebelle
A lancé sur l'Autriche une foudre nouvelle :
La sainte égalité.

La France, ce géant de la pensée humaine,
Encélade nouveau qu'on tenait à la gêne
Sous de trompeuses lois,
De sa couche de feu, impatient esclave,
Vomit de tous côtés la bouillonnante lave
Pour la troisième fois.

Le torrent lumineux fera le tour du globe :
A sa course applaudit l'Allemand francophobe
Sur l'autre bord du Rhin ;
Il n'est plus un grand-duc ni margrave qui tienne,
Et demain vous verrez un parlement à Vienne,
Un sénat dans Berlin.

Au livre de l'histoire une nouvelle page
Qu'annoncèrent jamais ni prophète ni sage,
A nos regards a lui ;
De prodiges sans nombre une foule indicible
Se disputent le pas : toute chose impossible
Est probable aujourd'hui.

Pour chanter ses revers, Louis-Philippe, peut-être,
Soupire dans l'exil un plaintif hexamètre,
Et Lamartine est roi !
On proclame à Lyon la république au prône !
L'autel, à ses côtés, voit s'abîmer le trône
Sans témoigner d'effroi !

Ecoute maintenant, ô la reine des mers ;
Que dis-tu du tableau que donne l'univers
A ta vue étonnée ?
Penses-tu par miracle, au milieu des débris
De l'Europe, garder intacte en tous ses plis
Ta charte surannée ?

Que dis-tu de l'Irlande et martyre et bourreau,
Opprobre dévorant qui s'attache à ta peau
Comme un remords au crime ?
Combien de temps encore espères-tu pouvoir
Bercer, en l'endormant d'un chimérique espoir,
Ce mendiant sublime ?

Combien te faudra-t-il encor de bataillons
Pour combattre et dompter deux monstres en haillons,
La fièvre et la famine ?
Les trésors de fureur qu'amassait O'Connell,
Sont là près d'éclater : O'Brien et Mitchell
Feront sauter la mine.

Que dis-tu de l'Écosse où le chartisme étend,
Des rochers à la plaine et de la ville au clan,
Sa furieuse ligue ?
Penses-tu que l'on puisse étouffer les complots,
Que fabrique en plein air un peuple aux larges flots,
Par l'or ou par l'intrigue ?

Connais-tu le passé, sais-tu quelle est la main
Qui fit crouler un jour le colosse romain
De l'un à l'autre pôle ?
Sais-tu quel fut le sort des proconsuls altiers,
Valets vêtus de pourpre, et de peuples entiers
Tyrans à tour de rôle ?

Entends-tu dans les airs, comme aux temples païens,
Quand grandissait déjà le culte des chrétiens,
Des clameurs fatidiques ?
" Peuple de rois, les rois comme les dieux s'en vont,
La couronne du monde insulte sur ton front
Aux jeunes républiques."

Pourtant si tu voulais, tu pourrais voir encore
Par des siècles sans fin, du couchant à l'aurore
Ton nom glorifié.
Il est un mot magique au plus fort de l'orage
Qui des vents furieux sait conjurer la rage ;
Ce mot, c'est : *Liberté !*

Dis-le ce mot sacré, dis-le donc à l'Irlande,
Qui dans son agonie en vain te le demande
Avec des pleurs de sang ;
Dis-le pour les colons que t'a légués la France,
Et dont tu méconnais la fidèle vaillance,
Aux bords du Saint-Laurent.

Dis-le pour tout le monde, et surtout dans la joie
De la sainte mission que le Seigneur t'envoie,
Ne va pas oublier

Les vieillards accablés sous le poids de l'ouvrage,
Ni les pauvres enfants que renferme avant l'âge
Un fétide atelier.

Liberté, oui pour tous, et par toute la terre !
Pour les esclaves blancs d'Irlande et d'Angleterre,
Pour les noirs du Congo.
Alors tu cueilleras une palme immortelle,
Plus noble et plus riante et mille fois plus belle
Qu'aux champs de Waterloo.

Alors tu pourras voir démolir l'édifice
Qu'avait construit des rois le constant artifice,
Sans la moindre terreur.
Les peuples délivrés chanteront tes louanges ;
Pour te récompenser, du haut des cieux, les anges
Répéteront en chœur :

"Salut, fière Albion, salut, reine des mers,
Ton pouvoir qui se prête aux vœux de l'univers,
S'affermit chaque année,
Et les blancs escadrons de tes nombreux vaisseaux
Enfin ne laissent plus de parages nouveaux
A l'onde consternée."

P. CHAUVEAU.

1848

DU DÉVELOPPEMENT DE LA FORCE PHYSIQUE CHEZ L'HOMME

DISCOURS PRONONCÉ A L'INSTITUT CANADIEN DE MONTRÉAL

MESDAMES ET MESSIEURS,—Engagé par l'Institut et par plusieurs de mes amis à faire une *lecture*, j'ai cru, après avoir hésité longtemps, devoir céder aux pressantes sollicitations qui m'ont été faites, tout en me gardant bien d'aspirer, comme on le dit maintenant parmi nous, au titre de *lectureur*, persuadé qu'il me faudrait plus de temps disponible que j'en ai pour traiter convenablement un sujet quelconque, et plus de talents que je n'en possède pour avoir quelque droit à une pareille prétention. L'en-

ÉTIENNE PASCAL TACHE

treprise est sans doute hasardeuse de ma part, je le sais, surtout lorsque je songe à mes faibles ressources, que je réfléchis aux paroles éloquentes et marquées au coin du talent, disons même du génie, qui ont retenti si fréquemment dans cette enceinte, et dont les échos se sont prolongés d'une extrémité à l'autre du pays. D'un autre côté, une jeunesse pleine d'espérance, animée d'une louable émulation, fait appel aux hommes mûris par l'âge, les engage à lui frayer le chemin dans la voie du progrès moral et intellectuel, but de sa noble ambition. Dans son ardeur impatiente, elle s'irrite et laisse échapper de temps en temps des plaintes, des murmures de sa poitrine gonflée et prête à se rompre ; semblable à la soupape de sûreté de la bouilloire qui ne peut retenir plus longtemps le fluide expansif renfermé dans son sein. Beaux élans de la vertu, je ne vous blâmerai pas, dussiez-vous être portés jusqu'à l'injustice envers les hommes de mon âge ! Qu'il me soit seulement permis de faire observer que bien des difficultés, dont on ne tient peut-être pas toujours compte, peuvent expliquer comment les hommes composant la génération qui, dans ce moment, donne la direction au char social, ne répondent pas autant qu'on semble le désirer aux demandes patriotiques qui leur sont faites.

Il n'est pas suffisant, messieurs, de posséder quelque indépendance, de jouir de la confiance et de l'estime de ses concitoyens, d'exercer une certaine influence sur les masses, pour être en état de venir ici vous donner des leçons de littérature, de philosophie et de morale ; il faut d'autres qualifications indispensables, indépendamment de la volonté ; il faut le temps et la capacité. Or, messieurs, dans le siècle tout positif où nous vivons, sur le sol de notre jeune Amérique, où chacun a besoin et profite de tous ses instants, sinon toujours pour se procurer une subsistance immédiate et pressante, du moins pour assurer à sa famille une honnête indépendance ; sur ce sol, ai-je dit, où toutes les fortunes sont à faire, il n'est pas étonnant que l'enrôlement des volontaires pour la belle campagne que vous

avez entreprise, ne s'opère que lentement. Mais à cette cause déjà très sérieuse on ne doit pas oublier d'en ajouter une autre encore plus grave : le nombre très limité d'hommes mûrs capables, par leur éducation, de se montrer en lice et d'être forts pour la lutte. En effet, cela ne surprendra personne si l'on songe que le pays n'avait, il y a quarante ou cinquante ans, pour donner une éducation soignée à la jeunesse, que les deux séminaires de Montréal et de Québec, qui, encore plus par les notions de notre population sur les études classiques que par la nature même de ces deux institutions, ne formaient presque exclusivement que des ecclésiastiques. Aussi, indépendamment du clergé, nous chercherions peut-être en vain dans toute la ville de Montréal une trentaine de laïques ayant reçu, à l'époque que je viens de citer, une éducation collégiale ; et dans la côte du sud, au-dessous de Québec, parmi une population de près de cent mille habitants, il peut s'en rencontrer un ou deux ! Dans un pareil état de choses, avec les meilleures dispositions, le désir le plus ardent d'encourager la jeunesse dans la voie du progrès, on ne doit pas s'attendre à ce qu'une foule de personnes s'empressent de remplir le fauteuil que j'occupe en ce moment. Cependant, s'il était nécessaire de prouver tout l'intérêt que prennent, et toute la sollicitude qu'éprouvent grand nombre de ceux qui se croient tenus par devoir, et qui se sentent poussés par inclination à encourager la jeunesse, je pourrais vous citer quelques personnes qui, en dépit de leur éducation manquée, et aux dépens d'une sensibilité dont chacun peut apprécier le sacrifice, ne s'en disposent pas moins à donner l'exemple en offrant leur faible contribution : dût une injuste critique ou une malveillance inexplicable ne leur tenir aucun compte de leur position difficile, non plus que de leurs bonnes intentions. Heureuse jeunesse ! vous n'avez pas eu à lutter, comme la plupart de ceux à qui vous avez quelquefois adressé des reproches, contre les difficultés innombrables qu'ont rencontrées ceux qui, n'ayant jamais

eu de maîtres, ont eu l'ambition, la témérité peut-être, de vouloir apprendre quelque chose, en se lançant sur le vaste océan des connaissances humaines, sans boussole et sans cartes, n'ayant pour pilote et pour guide qu'une inébranlable résolution. D'un côté, pensez aux professeurs, aux facilités de tout genre que l'on s'est empressé de mettre à votre disposition, dont on a entouré votre adolescence ; et de l'autre, songez au dur labeur de vos devanciers isolés, à leur persévérance, aux obstacles qu'ils ont eus à surmonter, avant de les accuser d'une apathie qui n'est pas là leur ; et en critiquant les productions d'un travail entrepris pour vous encourager et pour vous plaire, faites loyalement la part de chacun, et dites ensuite franchement en quoi vous vous croyez en droit de vous plaindre de vos aînés !

Maintenant, après ces quelques observations qui ne sont peut-être pas tout à fait déplacées, et m'ont été suggérées par l'opinion assez généralement répandue, parmi les membres de l'Institut, que les doyens de la société ne montrent qu'une faible sympathie, et n'offrent que peu d'encouragement à ceux qui doivent les remplacer dans la carrière pénible et ardue des affaires, j'aborde mon sujet, et je réclame toute votre indulgence.

On a reproché au peuple canadien, et je suis fâché de l'avouer, non sans quelque vérité, son ignorance, son apathie pour l'éducation, son peu d'ambition pour s'élever au niveau des connaissances que possèdent ceux avec qui la Providence l'a placé dans des rapports journaliers, en concurrence incessante pour tout ce qui concerne les besoins de la vie. Aussi, suis-je bien éloigné de vouloir aujourd'hui adresser la parole à la classe non instruite de mes compatriotes ; à cette classe qui peut mériter le reproche que l'on a fréquemment et indistinctement adressé au peuple canadien en masse, car ce n'est qu'à ceux qui ont reçu eux-mêmes et qui désirent donner une éducation classique à leurs enfants que je veux parler ; éducation dont ils peuvent s'enorgueillir, grâce au zèle et aux lu-

mières des personnes qui dirigent nos collèges, mais qui néanmoins est incomplète, puisque l'on y néglige les exercices du corps et la plupart des moyens qui tendent au développement des forces physiques.

Mon objet est de faire sentir la nécessité de suppléer à ce défaut, de démontrer le besoin de faire entrer dans nos habitudes l'usage de ces exercices, qui non seulement sont nécessaires à la conservation de la santé et propres à former des constitutions robustes, mais indispensables encore à tous ceux qui sont appelés à jouer un rôle un peu marquant dans la société ; de ces exercices, enfin, qui donneront de la grâce, de la confiance, de la hardiesse à la jeunesse instruite du pays, dans tout ce qu'elle sera appelée à entreprendre dans la sphère du monde matériel. Je veux faire voir que le plus grand nombre de nos jeunes gens instruits, sortant de nos collèges, sont très inférieurs pour tout ce qui concerne les exercices du corps, aux dernières classes de la société ; qu'en négligeant, chez l'enfant et l'adolescent, l'éducation physique, notre jeunesse instruite, lorsque les circonstances devront la placer à la tête des classes ouvrières si vigoureuses, si intrépides, sera absolument incapable de les commander ; qu'elle ne pourra jouer qu'un rôle secondaire, indigne d'elle, auprès de ceux dont elle devrait non seulement diriger tous les mouvements, mais auxquels elle doit encore donner l'exemple, en se plaçant toujours en tête, au poste le plus périlleux, lorsqu'il se rencontre des difficultés à vaincre, des dangers à braver, de la gloire à acquérir.

Au nombre des qualités les plus essentielles et les plus estimées, chez les peuples comme chez les individus, sont la santé et la force : la santé sans laquelle l'homme est un être malheureux et souffrant, inutile à lui-même et à charge aux autres ; la force, nécessaire dans toutes les situations de la vie, et sans laquelle l'homme ne saurait rien entreprendre d'utile ou de grand, sans la force qui ne cède l'omnipotence qu'à l'intelligence, reine du monde et dominatrice de l'univers.

Aussi, voit-on que, depuis la plus haute antiquité, les bienfaiteurs de l'humanité se sont efforcés, dans le commencement des sociétés, de diriger toute la puissance de leur génie vers un sujet d'un si haut intérêt : la force et la santé. Les chefs des sectes, les législateurs, les philosophes de tous les âges ont imposé des devoirs, dicté des lois, donné les préceptes les plus lumineux sur cette importante matière : ils sentirent que l'homme, pour passer le moins malheureusement possible, les jours que le sort lui a dévolus, devait s'efforcer de se rendre le moins a charge et le plus utile à ses semblables ; qu'en conséquence la santé était le premier des biens ; que le développement des forces physiques était le plus précieux des avantages. Ayant à conduire des peuples ignorants et grossiers, incapables de comprendre l'utilité de leurs conseils, ces grands hommes firent intervenir la divinité dans leurs enseignements, et prescrivirent au nom de Dieu, sous les formes de dogmes religieux, de simples préceptes d'hygiène. Les lotions, les ablutions, l'abstinence des viandes, le jeûne, la privation de certains aliments, de certaines boissons, la séquestration des lépreux, ne semblent autre chose que des règles hygiéniques jugées nécessaires à certains peuples d'Orient.

Dans l'Inde, on imagina la transmigration des âmes pour empêcher la destruction des animaux : Pythagore y étudia la géométrie, embrassa la doctrine de la transmigration qu'il porta dans la Grèce ; et ses disciples, indépendamment des règles hygiéniques, de l'abstinence de certaines substances, du jeûne, de l'usage du règne végétal, prirent un soin extrême de modérer les passions et les mouvements violents de l'âme.

Il en fut à peu près ainsi, sauf quelques modifications apportées par le temps, les lieux et le génie particulier des populations, chez les Chaldéens, les Égyptiens, les Hébreux, les Chinois, les Crétois et les Perses.

Ces deux belles qualités, la force et la santé, dons précieux du ciel, se trouvent, proportion gardée, plus géné-

ralement répandues chez nos compatriotes que chez les peuples de la vieille Europe, par la raison que la grande masse de notre population est agricole ; car, de toutes les occupations auxquelles l'espèce humaine se livre ici-bas, la culture de la terre est sans contredit la plus propre à les entretenir toutes deux. L'exercice du corps et la mansuétude de l'esprit donnent la santé ; la santé donne la force. L'expérience, depuis que l'on a commencé à cultiver la terre, démontre que, de toutes les professions, celle de l'homme des champs fournit le plus grand nombre de constitutions saines et athlétiques, en même temps que les difformités et les infirmités, si fréquentes dans les villes, suites de vices héréditaires et constitutionnels, sont à peu près inconnues à la campagne. Mais si les aliments sains, l'exercice en plein air, l'absence de l'ambition et des passions violentes, le calme et la douceur uniforme de l'âme, développent à un très haut degré les forces physiques et entretiennent la santé, on ne doit pas être étonné que l'état, sous bien des rapports, opposé des gens de profession, des poètes, des peintres, des musiciens, des hommes d'État, de cabinet et des savants, ne produise des effets bien désastreux sur la santé et la constitution. De là, la nécessité indispensable des exercices variés et multipliés pour cette classe d'individus, indépendamment de leur importance envisagée sous le point de vue national et social. Cependant, si les exercices du corps sont si salutaires aux diverses classes de la société que nous venons d'énumérer, arrivées à l'âge de maturité, ils sont bien autrement importants à la jeunesse destinée à remplacer, dans le cours ordinaire de la vie, les hommes utiles dont elles se composent. Personne n'ignore que c'est dans les dix-huit ou vingt premières années de la vie que se forment le caractère, le tempérament et les habitudes de l'individu. Arrivé à l'âge où le jeune homme embrasse un état, il est déjà formé et marqué du cachet qui devra le distinguer de ses semblables pour le reste de ses jours. De là encore le besoin urgent de donner une

direction telle, aux diverses branches de l'éducation, que la patrie soit en état de compter sur un vaste contingent de sujets préparés, au physique comme au moral, à figurer sur la scène du monde, de manière à faire honneur au pays, et à être jugés dignes de remplacer ceux que la faux inexorable du temps moissonne annuellement.

Je crois qu'il est généralement admis, et pour ma part j'en suis fermement convaincu, que nos séminaristes, pour le plus grand nombre, sont inférieurs en fait de force physique aux jeunes gens du même âge, livrés aux travaux agricoles ou employés aux arts et métiers qui demandent un travail en plein air. Maintes et maintes fois j'ai eu occasion de voir un aîné, après quelques années passées au séminaire, se faire battre de franche guerre par ses cadets et les enfants du voisinage, tous plus jeunes que lui. J'ai été très souvent et également témoin de jeunes gens qui venaient de faire leur cours d'études, d'une forme et d'une apparence athlétiques, qui n'étaient pas capables de soutenir, contre de petirs nains exercés, une lutte d'une demi-heure à des travaux continus, mais d'ailleurs ordinaires et très faciles. Le travail, la marche, la course, etc., ont bien vite épuisé un appareil locomotif demeuré trop longtemps inactif. Non seulement les muscles manquent de vigueur, mais les mouvements qu'ils opèrent finissent par être dépourvus de souplesse et de grâce, lorsqu'ils ne sont pas suffisamment mis en action ; et l'individu qui a ainsi été restreint dans l'usage de ses membres pendant les dix ou douze années de son éducation, acquiert une tournure gauche, raide et composée ; il est reconnu dès l'abord ; personne ne s'y méprend, et chacun en le voyant, vous dit : c'est un étudiant, il a la dégaine du séminaire. Faute d'exercice, et conséquemment de force et de vigueur, notre jeunesse devient craintive, irrésolue, moutonnière ; et comment en serait-il autrement ? Le courage et l'audace ne naissent-ils pas de la confiance qui, chez l'individu, n'est autre chose que la conviction intime de son habileté à vaincre tous les obstacles, à triom-

pher de tous les dangers ? Ainsi, sans exercice, point de force ; sans force, point de confiance en soi ; sans confiance en soi, point d'hommes vaillants, mais des êtres faibles, lâches et pusillanimes, indignes du nom de citoyens.

A Dieu ne plaise, messieurs, que je veuille faire, de l'oubli de l'éducation physique, un chef d'accusation contre les personnes qui ont la direction de nos séminaires et de nos collèges, la plupart de ces maisons n'ayant été instituées que pour former des ecclésiastiques. Mais dans la supposition même qu'elles eussent été originairement établies pour l'instruction des laïques, on ne pourrait leur faire de reproches qui ne s'appliquassent également, et avec plus de raison, à toutes nos institutions modernes, puisque nos universités, tant en Europe qu'en Amérique, ne sont guères plus avancées, et que ce n'est que depuis une époque assez rapprochée que l'on a commencé à y introduire les exercices gymnastiques. Si donc il y a reproche à adresser quelque part, ce ne peut être qu'aux peuples modernes eux-mêmes qui ont négligé les beaux et patriotiques exemples de l'antiquité, sur un sujet qui ne le cède en intérêt et en importance qu'à la culture de l'intelligence elle-même.

Oui, messieurs, c'est chez les anciens, c'est dans la Grèce, et particulièrement à Lacédémone, que l'importance de la force physique a été le mieux appréciée, et que le gymnase a été le plus honoré. La Grèce, cet universel berceau des arts et des sciences, des talents et des vertus ! C'est l'amour sacré de la patrie qui inspira à Lycurgue ces lois qui donnèrent à Sparte ces citoyens vertueux, ces magistrats intègres, ces défenseurs invincibles, qui firent la gloire de cette république, et qui servent encore aujourd'hui d'exemples et de modèles au genre humain.

La prévoyance du grand législateur pour tout ce qui avait rapport au développement des forces physiques s'étendit sur l'homme au berceau et anticipa même sa naissance. On sait que les femmes partageaient les exercices

des hommes jusqu'au moment du mariage. Les danses guerrières, les combats corps à corps, les bains dans l'Eurotas, les repas publics, développaient chez les mères une force qu'elles devaient transmettre plus tard à leurs enfants. Dès le moment de la naissance, le Spartiate attirait la sollicitude de la patrie, et son éducation devenait une des affaires importantes de l'État. Le nouveau-né était plongé dans le vin. Peu importait que l'enfant succombât à cette épreuve ; les Lacédémoniens étaient convaincus que celui-là aurait été un citoyen inutile à la république. Dans ses plus jeunes ans, le Spartiate s'accoutumait à braver la douleur, la faim, la soif, la fatigue, la rigueur des saisons. Les exercices journaliers les plus rudes, les privations les plus longues et les plus cruelles, la plus grande sobriété, les travaux le plus pénibles faisaient de chaque citoyen un soldat, un héros ! A ces exercices succédaient de véritables combats : à l'âge de dix-huit ans, les jeunes gens s'accoutumaient entre eux à braver et à mépriser les dangers. On avait pris un soin extrême de proscrire tout ce qui pouvait inspirer de la volupté. L'ivresse était inconnue ; dans les repas publics, l'intempérance ne pénétra jamais. Les arts qui énervent le courage en portant la volupté dans les sens, étaient sévèrement bannis de Lacédémone ; on n'y admettait que ceux qui excitaient les vertus. La musique noble et guerrière fut seule admise. On ne connaissait d'autre éloquence que celle qui consiste dans la force des pensées, la clarté, la concision ; ces hommes méprisaient tout ornement ; à leurs yeux, la vérité n'en avait pas besoin. Avec de telles mœurs, on conçoit que les Spartiates devaient être et étaient en effet les plus robustes et les plus vaillants des Grecs, comme ils en étaient aussi les plus sages et les plus vertueux. Dès les premiers temps de la Grèce, ses habitants, obligés de résister aux attaques des barbares, ou tourmentés par la soif des conquêtes, se livrèrent avec ardeur à la gymnastique : une constitution forte en était le résultat, et cette force était un des

plus beaux titres à la gloire. Le gymnase était sous la surveillance des lois : les exercices que l'on y pratiquait étaient soumis à des règles, animés par les éloges des maîtres et encore plus par l'émulation qui existait entre les disciples. Toute la Grèce regardait ces exercices comme la partie la plus essentielle de l'éducation, parce qu'ils rendaient un homme robuste, agile, capable de supporter les travaux de la guerre et les loisirs de la paix. Considérés par rapport à la santé, les médecins les ordonnaient avec succès. Relativement à l'art militaire, on ne peut en donner une plus haute idée qu'en citant l'exemple des Lacédémoniens. Dans un temps où l'on combattait avec de petites armées et toujours corps à corps, où les grandes combinaisons et la stratégie étaient peu nécessaires, de quel prix inappréciable ne devait pas être la force physique ! Aussi, voyons-nous que, de temps immémorial, l'exercice gymnastique fut en honneur et qu'il conduisit souvent à la suprématie.

Sous les noms de *palestriques* et d'*orchestriques*, Platon nous a transmis une division complète des exercices qui se pratiquaient dans les gymnases.

La palestrique comprenait ceux qui étaient exécutés dans les jeux olympiques, tels que la course, la lutte, le pugilat, le pancrace, le jeu du disque, etc. ; la lutte était le plus considéré de tous les exercices, celui qui conduisait aux plus grands honneurs, quoique les accidents de toutes espèces compensassent trop fréquemment les avantages que l'on en retirait. Les lutteurs s'étranglaient, s'étouffaient, se fracturaient les membres ou les côtes, et rarement en étaient quittes pour de simples contusions. Le pugilat ou combat à coups de poing, plus dangereux encore que le précédent, l'un des exercices les plus antiques, puisqu'il dut être un des premiers que les hommes encore sans armes mirent en usage pour attaquer ou se défendre, fut introduit aux jeux olympiques dans la vingt-troisième olympiade : il avait lieu d'abord avec les poings fermés et nus, plus tard enveloppés de bandes de cuir

entremêlées de plaques métalliques qui en augmentaient le poids et la force. Cet appareil, appelé *ceste*, avait le double avantage de porter des coups plus terribles et d'amortir ceux qui tombaient sur les parties qu'il recouvrait. Si cet exercice dangereux et cruel, d'après l'opinion d'un grand nombre de médecins, malgré l'autorité de Galien, ne peut être conseillé comme moyen hygiénique, il n'en est pas moins important pour nos Canadiens, ainsi que j'aurai occasion de le faire remarquer bientôt, sous un point de vue national, placés comme nous le sommes vis-à-vis d'une autre population qui le tient fort en honneur et le pratique encore davantage. Le pancrace était composé de la lutte et du pugilat, et réunissait nécessairement les avantages et les dangers de l'un et de l'autre. Le jeu du disque consistait à lancer aussi loin que possible une masse de bois, de pierre ou de métal, de forme en général lenticulaire, ou simplement semblable à une portion de cylindre. Ce jeu n'entraînait aucun danger ; il développait les membres supérieurs, le thorax, les organes qu'il renferme et les muscles du tronc.

Les jeux de l'orchestrique ne firent jamais gémir l'humanité sur leurs résultats. Composés de la danse et de ses nombreuses variétés, du saut et de la sphéristique dans laquelle on employait une balle de verre ou de toute autre matière, ils réunissaient, sans le mélange du moindre danger, l'agrément à l'utilité. Les espèces de danses étaient innombrables ; il y en avait qui étaient consacrées au culte des dieux ; d'autres aux exercices guerriers, au théâtre, aux fêtes en l'honneur de l'hymen, de l'amour, de Lucine ; les unes étaient graves et pleines de majesté, les autres enjouées mais décentes ; beaucoup étaient voluptueuses, licencieuses même : telles étaient les danses auxquelles se livraient les bacchantes, et les prêtres et prêtresses, plus effrénés encore, de Phallus.

La force du corps fut aussi honorée chez les Romains, les vainqueurs et les imitateurs serviles des Grecs. Les Grecs enthousiastes et reconnaissants élevèrent au rang

des dieux des hommes qui furent doués d'une force supérieure : Hercule, Castor et Pollux eurent des autels. Des prix furent institués par Hercule et Pélops, pour encourager les exercices guerriers, qui ne tardèrent pas à devenir une véritable passion. C'est à Iphitus, roi d'Élide, qu'on dut l'établissement des jeux olympiques.

Les jeux olympiques étaient célébrés en l'honneur de Jupiter et avaient lieu tous les quatre ans. C'est du retour périodique de ces jeux, qui ont servi comme autant de points fixes pour la chronologie, que l'on désigne les époques par le terme "olympiade."

La carrière olympique se divisait en deux parties que l'on appelait le stade et l'hippodrome ; le stade était une chaussée de six cents pieds de long et d'une largeur proportionnée ; c'était là que se faisaient les courses à pied et que se donnaient la plupart des combats. L'hippodrome était destiné aux courses des chars et des chevaux. Les exercices pratiqués dans ces grandes occasions étaient ceux auxquels on se livrait au gymnase : tout se faisait au milieu du peuple réuni avec une grande solennité ; les femmes seules n'étaient pas admises à ce spectacle. Les vainqueurs étaient proclamés par des hérauts au son des trompettes, et recevaient des couronnes de la main des juges ou des présidents élus pour cette fin. Tout le monde s'empressait à les voir, à les féliciter ; leurs parents, leurs amis, leurs compagnons, versant des larmes de joie et de tendresse, les soulevaient sur leurs épaules pour les montrer aux assistants, et les livraient aux applaudissements de toute l'assemblée, qui répandait sur eux des fleurs à pleines mains. Chez un pareil peuple, où l'enthousiasme et l'amour de la gloire n'avaient point de bornes, on ne doit point s'étonner que l'héroïsme ait été quelquefois poussé jusqu'au fabuleux.

Mais à quoi bon, me dira-t-on peut-être, tout cet étalage des usages et des mœurs de l'antiquité ? Quels rapports y a-t-il maintenant entre ces peuples qui ne sont plus et notre civilisation moderne ? Est-ce que la découverte de

la poudre à canon n'a pas entièrement changé l'art de la guerre ? La vapeur et l'électricité, domptées et soumises à la volonté de l'homme, n'ont-elles pas anéanti les distances ? L'intelligence, dont la puissance ne connaît point de limites, ne dicte-t-elle pas ses lois à tout le monde matériel ? Quels résultats se promet-on en voulant renouveler, en tout ou en partie, un ordre de choses qui ne peut plus avoir d'application, et qui, en trois mots, pour parler le langage pittoresque de notre siècle, n'a plus d'actualité ?

A ces objections que l'on pourrait me faire et qui sans doute ont eu leur poids dans l'esprit des peuples modernes, puisqu'ils ont, pendant si longtemps, négligé l'enseignement des exercices du corps comme partie nécessaire de l'éducation de la jeunesse, je répondrai que la santé a toujours de l'actualité et qu'elle est aussi précieuse de nos jours qu'elle l'était du temps des Grecs et des Romains ; que pour entretenir la santé chez les personnes condamnées par état à l'étude, à une vie recluse et sédentaire, l'exercice en plein air est d'une indispensable nécessité.

Le premier effet de l'exercice est de déterminer, dans l'organe même qui est le siège du mouvement, une espèce d'excitation qui appelle l'afflux des fluides destinés à entretenir la vie et l'action dans ces organes. La contraction musculaire ayant lieu par la volonté, la circulation et les organes qui l'exécutent reçoivent donc les premières influences de l'exercice. En effet, par l'exercice un organe voit se développer en lui un surcroît de chaleur et de nutrition ; il devient plus volumineux, plus agile, plus fort ; il finit par exécuter avec une merveilleuse perfection les actes qui d'abord paraissaient d'une insurmontable difficulté. Mais, ainsi que les autres organes de l'économie animale, les muscles ne peuvent être toujours en mouvement, ils ressentent aussi le besoin du repos ; et comme on a remarqué que l'intermittence d'action était nécessaire à tous nos organes, mais surtout au cerveau, il résulte que les actes locomoteurs, étant sous l'influence directe de ce viscère, doivent nécessairement rentrer dans

la loi commune. Cependant, comme il est reconnu également que chaque partie du cerveau a ses fonctions particulières, et la locomotion exerçant pour ainsi dire d'une manière exclusive, la portion cérébrale à laquelle elle est confiée, doit par conséquent laisser dans l'inaction les portions mentale et effective du cerveau : l'action de la première devant apporter nécessairement un relâchement à la tension des deux autres. Cette considération, fondée sur des observations irrécusables, nous fournit des conséquences bien précieuses pour l'hygiène. Elle nous enseigne que le meilleur moyen de détruire les effets fâcheux que produisent souvent les excès intellectuels ou les passions, c'est de faire faire au malade un exercice convenable. Aussi combien d'hystériques, de mélancoliques, d'érotomanes, etc., n'ont-ils pas dû leur guérison à un genre de vie actif qu'on les obligeait de suivre ou que la fortune les forçait d'adopter. En somme, l'exercice modéré favorise l'appétit, active la digestion, facilite la conversion des matières alimentaires en notre propre substance, et ne doit jamais être négligé.

Mais l'exercice n'est pas seulement indispensable à la santé, il est également nécessaire au développement de la force physique qui, elle-même, est à son tour d'une nécessité absolue dans toutes les situations de la vie. Je sais néanmoins que, pour ce qui concerne l'art de la guerre, ce dernier moyen d'argumenter à coups de canon, commun aux rois et aux peuples, c'est une opinion assez généralement répandue que la force physique n'entre que pour peu de chose dans le gain des batailles ; que le succès dépend presque toujours, toutes choses égales d'ailleurs, de la supériorité des chefs et de la discipline plus ou moins parfaite des troupes que l'on oppose les unes aux autres. Tout en admettant volontiers l'importance de ces deux conditions, le génie et l'instruction dirigée par le génie même, il n'en est pas moins vrai que, lorsque ces deux conditions se rencontrent au même degré dans les chefs et les troupes opposés, les meilleurs bras et les meilleures

jambes n'assurent la victoire à celle des deux armées qui a l'avantage de compter dans ses rangs le plus grand nombre de ces utiles engins. Les troupes modernes sont exposées aux mêmes marches, aux mêmes fatigues, aux mêmes privations que l'étaient les troupes grecques et romaines ; et les fastes de l'histoire prouvent qu'il ne s'est jamais rencontré d'obstacles qu'elles n'aient vaincus ; mais cela ne prouve pas qu'avec des armes égales, et chargés du même poids, les soldats d'aujourd'hui eussent été capables de tenir tête aux soldats lacédémoniens, ce qui est au contraire improbable, puisque, pour vaincre ces derniers, il a fallu leur opposer des hommes exercés et capables de les égaler dans le gymnase. Bien des gens croient que nos armées n'ont que très rarement l'occasion de combattre corps à corps, et que tout se décide au moyen du plus grand nombre de projectiles, plus ou moins bien et artistement lancés. Ceci est une grave erreur : car il n'est guère de batailles où des charges de cavalerie n'entraînent d'affreuses mêlées. Jamais, presque jamais des batteries, lorsqu'elles sont enlevées, ne le sont autrement qu'à la pointe de la baïonnette ; et l'on voit rarement un ancien militaire qui ait été présent à un certain nombre d'engagements, qui ne vous raconte les sensations qu'il a éprouvées à l'instant terrible du choc, et durant le court mais épouvantable conflit de deux masses d'infanterie s'abordant à l'arme blanche. Pour des troupes braves et bien disciplinées, commandées par des officiers dignes de porter ce nom, rien de plus sûr et de plus décisif, après une décharge ou deux des armes à feu, qu'un choc vigoureux à la baïonnette. L'ennemi qui, pour la plupart du temps, compte sur le nombre de cartouches qu'il se prépare à envoyer au vent, et qui ne s'attend pas aussi vite à une lutte corps à corps, perd la tête et n'oppose qu'une faible résistance, lâche pied et n'est rallié que bien difficilement, vaincu pour ainsi dire avant que de combattre. Aussi, après une foule de faits bien constatés, est-il certain que la force physique est un don tout aussi précieux

pour le soldat du dix-neuvième siècle qu'il l'était pour celui qui existait avant l'ère chrétienne ; et que cette force physique ne s'acquiert jamais à un très haut degré sans une instruction spéciale et une longue pratique.

Néanmoins, supposons un moment, en opposition aux témoignages des vivants et aux faits constatés dans toutes les relations écrites des combats et actions qui ont eu lieu durant le demi-siècle qui vient de s'écouler, que la force du corps ne contribue en rien au succès des batailles, s'ensuit-il qu'une constitution forte et robuste, l'agilité du corps, ne soient plus d'aucune utilité dans les occurrences ordinaires de la vie ? L'expérience de tous les jours nous prouve, nous démontre à chaque instant le contraire. Combien de fois dans les voyages, les naufrages et les incendies, dans les événements de chaque jour, n'a-t-on pas eu occasion d'admirer le courage, le dévouement de certaines personnes qui, par leur présence d'esprit, leur sang-froid, leur force et leur agilité, ont sauvé la vie à des centaines, que dis-je, à des milliers de leurs semblables. Quel beau spectacle que celui que nous offre un jeune homme intrépide, montant, au moyen de faibles secours, au deuxième ou troisième étage d'un édifice pour arracher aux flammes dévorantes un père, une mère, un enfant chéris ; que de tressaillements dans l'âme des spectateurs à la vue de cet autre qui, aussi prompt que l'éclair, s'élance dans les flots pour un infortuné qu'un accident vient d'y précipiter ! Que d'applaudissements, de *bravos* adressés à celui qui, fendant la foule au moyen de ses bras exercés et athlétiques, va arracher aux étreintes d'une brute sous figure humaine, un être impuissant et faible, victime d'une sauvage férocité ou tombé dans un infâme guet-apens !

Maintenant, je demanderai à la jeunesse instruite du pays quel rôle, à l'avenir, elle se propose de jouer dans des circonstances analogues à celles que je viens de citer. Se croisera-t-elle tranquillement les bras en attendant qu'un charpentier, un maçon, un pêcheur, un forgeron ou

un boulanger volent au secours et arrachent à une mort certaine des malheureux sur le point de périr ? Renoncera-t-elle volontairement à la plus douce jouissance que l'on puisse éprouver, au plus beau titre de gloire qu'il soit possible d'acquérir : la gloire de sauver la vie à un concitoyen ? Non, assurément non ; car je vois déjà la réponse écrite en traits de feu sur vos fronts mâles et magnanimes ! Non, vous ne le céderez ni en agilité, ni en courage à ces intrépides hommes de métier, à ces valeureux artisans : vous prendrez les moyens d'acquérir, par une instruction particulière, ces qualités précieuses qui tiennent à la nature de leurs occupations et dont ils sont devenus, pour ainsi dire, possesseurs à leur insu. A l'avenir, et j'en ai la conscience, on verra s'élever entre vous et eux, au moment du danger, une généreuse concurrence, une louable émulation. Si la fibre plus endurcie chez ces hommes du peuple leur permet de soutenir un plus grand degré de fatigue, l'ardeur et l'enthousiasme qui se rencontrent toujours chez les hommes instruits, nourris de tout ce que la culture des lettres peut exciter de nobles, de grands et généreux sentiments, compenseront autant et plus qu'il ne le faudra ces légers avantages.

Nous croyons maintenant en avoir dit assez pour faire sentir l'importance, la nécessité d'introduire dans nos habitudes les exercices gymnastiques, surtout à l'égard de ceux de nos enfants à qui nous désirons donner une éducation soignée dans le dessein d'en faire plus tard des hommes de profession, des littérateurs ou des artistes.

D'abord, nous examinerons ce que l'on entend par la gymnastique moderne, son but, comment on la divise, et les exercices dont elle se compose ; et ensuite, jetant un coup d'œil (car c'est tout ce que l'on peut faire dans les bornes circonscrites d'une seule leçon) sur ses parties les plus essentielles, nous indiquerons en passant les exercices qui, à notre estime, pourraient se pratiquer sans inconvénients dans le bas âge, sons les yeux des parents

et dans les écoles, et ceux qui devraient être réservés pour le gymnase proprement dit, à la sortie des cours et pendant les quelques années d'études que le jeune homme doit faire avant d'embrasser un état.

La gymnastique moderne, comme l'ancienne, consiste à donner à la machine humaine tous les mouvements, toutes les positions possibles, exercer et utiliser toutes nos facultés physiques. Tous les exercices qui tendent à rendre l'homme plus robuste, plus courageux, plus intrépide, plus véloce, plus souple, plus agile, plus adroit, en font partie.

Elle a pour but principal la bienveillance. Elle enveloppe les facultés morales comme les qualités physiques, et est utile, non seulement à celui qui l'exerce, mais aussi à l'État et aux hommes en général, quels que soient leur condition et leur âge.

"La gymnastique, disait une commission de savants "français, est aussi utile et nécessaire aux pauvres "qu'aux riches ; les gouvernements doivent s'empresser "de la protéger et de la répandre, car celui qui reste à "terre quand les autres marchent, doit être foulé aux "pieds."

La gymnastique moderne étant une science toute d'application, d'imitation et de pratique, il serait assez difficile d'en établir clairement la théorie ; ce que nous croyons avoir de mieux à faire est de donner une analyse du *Manuel* du colonel Amorost, directeur du gymnase militaire et civil de Paris. Faire connaître les diverses branches de la méthode gymnastique suivie par le colonel Amorost, c'est démontrer l'utilité de ces exercices. Voici les principales :

1. Exercices élémentaires, ou mouvements gradués des extrémités supérieures et inférieures du corps, accompagnés de chants, pour accoutumer à la régularité et à l'ensemble de ces mouvements, développer la voix, faciliter la résistance à la fatigue et donner une direction morale à l'enseignement.

2. Marcher sur des terrains faciles ou difficiles et parsemés d'obstacles ; glisser et patiner, exécuter des courses longues et rapides, dont l'habitude est très utile aux soldats, surtout pour atteindre l'ennemi qui fuit, lui couper la retraite, remplacer la cavalerie, s'emparer d'une hauteur, surprendre un poste, etc.

3. Sauter en profondeur, largeur et hauteur, dans toutes les directions, en avant, en arrière ou de côté, avec ou sans armes, à l'aide d'un bâton ou d'une perche, d'un fusil ou d'une lance.

4. L'art des équilibres, ou le passage sur des piquets, des poutres, des pierres fixes, vacillantes, horizontales ou inclinées, à cheval, debout, en avant ou en arrière, par-dessus ou par-dessous, pour s'habituer à passer des rivières ou des précipices à l'aide de troncs d'arbres ou d'une perche, ou d'un pont étroit sans garde-fous.

5. Franchir des barrières, des murs, des fossés, des ravins ou des torrents, sans être arrêté par aucun obstacle, à l'aide de quelques instruments ou sans aucune ressource, en portant un fardeau, un malade, un enfant, ou sans rien porter.

6. Lutter de plusieurs manières pour développer la force des muscles, l'adresse du corps, résister plus facilement à la fatigue, vaincre son adversaire dans les combats particuliers, arracher un drapeau au soldat ennemi, quand il aurait une force supérieure, ou le faire prisonnier. Les luttes ont lieu avec ou sans instruments.

7. Monter à l'assaut à l'aide d'échelles de bois droites ou renversées, fixes ou vacillantes, par devant ou par derrière, avec les pieds seuls sans se servir des mains, ou avec les mains sans se servir des pieds, chargé ou non; grimper au haut du mur, avec ou sans instruments, au sommet d'un mât, ou d'une perche de toutes les grosseurs, ou le long d'une corde nouée ou lisse, droite, fixe ou vacillante, diagonale ou inclinée, tendue ou lâche, ainsi que par des échelles de corde ; descendre ou glisser de toutes les manières possibles, en se servant des objets que l'on rencontre.

8. Traverser un espace quelconque, une rivière ou un précipice, passer d'un bâtiment à un autre, en se tenant supendu par les bras, les mains, à l'aide d'une poutre, d'une perche, d'une barre de fer, ou d'une corde tendue ou lâche.

9. Nager nu ou habillé, avec ou sans fardeau, avec des armes à feu, plonger et se maintenir longtemps sous l'eau ; faire adroitement usage de toutes sortes de scaphandres et de machines à plonger ; apprendre à retirer une personne de l'eau, sans se laisser entraîner par elle.

10. Porter, étant arrêté ou en mouvement, avec adresse et sécurité, des corps incommodes et pesants, quelquefois des hommes ou des enfants, pour les sauver d'un danger, retirer des hommes d'un champ de bataille, ou les forcer à se rendre ; tirer à soi, soulever, traîner et pousser des poids ou des masses considérables, pour appliquer tous ces moyens à un grand nombre de cas de guerre ou d'intérêt public.

La gymnastique comprend encore :

1. L'art de lancer les paumes, balles et ballons de différents poids et grosseurs, les javelots, dards, lances, pierres et toutes sortes de projectiles guerriers, et la manière de frapper au but.

2. Le tir à la cible et à des objets mouvants, avec des arbalètes, des arcs, des fusils, des mousquetons, des tromblons, des pistolets, etc.

3. L'escrime à pied et à cheval, et le maniement de toutes sortes d'armes blanches, telles que épée, sabre, baïonnette, couteaux de chasse, espadons, haches de combat et de sapeurs, et des pinces et des leviers.

4. L'équitation et la voltige sur des chevaux de bois premièrement, et des chevaux vivants ensuite, pour accoutumer les fantassins à monter lestement en croupe, même lorsque le cheval est en marche, et passer ainsi les rivières et autres endroits difficiles ; apprendre aussi aux cavaliers à monter lestement à cheval et à descendre de même ; ramasser un objet tombé par terre sans quitter le cheval.

5. Les danses pyrrhiques ou militaires et les danses de société plus ou moins développées.

6. Les leçons de chant et d'expression musicale si puissantes sur l'esprit des hommes, de physiologie au moyen de laquelle ils se rendent raison de leurs mouvements et des fonctions de leurs organes ; de construction de machines diverses et instruments utiles.

7. Enfin, de modeler toutes sortes de matières. Ici le colonel Amorost fait l'énumération des machines et instruments dont on se sert dans le gymnase; mais comme il nous serait impossible d'entrer dans d'aussi longs détails, nous nous bornerons, en terminant l'analyse que nous venons de faire de son *Manuel*, à donner sa division des exercices gymnastiques, laquelle est comme suit :

Gymnastique générale, se divisant en gymnastique civile et industrielle, gymnastique militaire de terre et de mer, gymnastique médicale et gymnastique scénique ou de théâtre, funambulique ou des danses de corde.

Vous avez dû remarquer, messieurs, que parmi cette variété infinie d'exercices qui constitue la gymnastique française, il n'est fait aucune mention du pugilat, ou comme nos cosujets d'une autre origine l'appellent, *the art of self defence*.

Ceci cependant ne doit pas nous étonner, puisque en France on regarde cet exercice comme une coutume barbare, indigne d'une nation civilisée. Nous concevons assez facilement qu'un Français, philosophant tranquillement dans son fauteuil, entouré de trente-trois millions d'hommes qui pensent bien comme lui, puisse, à l'idée de voir deux créatures humaines se meurtrir et s'assommer de coups, déclarer un pareil amusement *barbare et indigne d'une nation civilisée*. Néanmoins, il est permis de douter que la même personne jetée au milieu des vingt et quelques milliers d'Anglo-Saxons qui peuplent l'Amérique, demeurât longtemps du même avis, surtout à la suite de l'application, sur sa propre prrsonne, d'un petit échantillon du savoir-faire de nos boxeurs. Non, messieurs,

avouons-le de bonne foi, il n'y a point de philosophie qui tienne contre un coup de poing vigoureusement appliqué ; et tout le monde admettra sans peine qu'il n'y a rien de plus digne de pitié qu'un sage s'essuyant le nez et cheminant avec une paire d'yeux bien et dûment pochés.

La pratique du pugilat a été conservée depuis un temps immémorial chez le peuple anglais. L'enfant est-il arrivé au point de pouvoir se balancer sur ses extrémités inférieures, que ceux qui l'entourent lui enseignent à prendre des attitudes offensives et défensives ; chaque jour il fait le coup de poing, d'abord avec ses frères et sœurs, ensuite à l'école avec ses compagnons. Les parents et les instituteurs semblent ne point observer les luttes journalières qui ont lieu sous leurs yeux. L'enfant s'accoutume ainsi à voir son sang sans frayeur ; il bondit de joie lorsqu'il le fait couler à son adversaire. De l'enfance à l'adolescence, de l'adolescence à la virilité, l'Anglais s'exerce sans cesse à la lutte. Il apprend bien vite à ne jamais céder ; car l'expérience de chaque jour lui prouve qu'il ne faut qu'un hasard, un coup heureux et inattendu pour abattre un antagoniste formidable et le prosterner à ses pieds. Il ne faut donc pas être étonné si l'Anglais sur le champ de bataille, et partout où il est appelé à combattre, déploie une fermeté et une persévérance sans égales. Bien des gens croient que John Bull, et il le croit probablement lui-même, est constitué d'une pâte toute particulière ; que la Providence l'a doué d'une force et d'un courage qu'elle a refusés aux autres hommes ! Quant à nous, nous ne croyons rien de tout cela : le secret des avantages si souvent remportés par la race anglo-saxonne se trouve dans les moyens qu'elle emploie pour développer ses facultés physiques.

Si le proverbe populaire est vrai, savoir, qu'avec les loups il faut apprendre à hurler, nous devons en justice à nous-mêmes encourager l'enseignement du pugilat. Rien de plus propre que cet exercice à développer la force des muscles du tronc et des bras, et rien de plus efficace pour

se protéger et se mettre à l'abri des insultes, des outrages de la basse classe. Cet exercice est surtout nécessaire aux hommes faibles ; car au moyen de l'art ils peuvent fréquemment rosser un imprudent provocateur calculant sur la taille délicate, et faible en apparence, de son antagoniste. Cependant, en recommandant le pugilat, nous désirons qu'il soit bien compris que nous ne sommes porté à l'encourager que comme moyen de protection et de défense, persuadé que notre position sociale nous impose l'obligation de pourvoir avant tout à notre sûreté personnelle lorsque nous sommes injustement attaqués. Ainsi le veut la loi naturelle, qui permet, poussé au pied du mur, de repousser la force par la force ; et dans tous les cas de nécessité absolue, on ne saurait, il me semble, blâmer l'usage, tout en condamnant l'abus.

Au nombre des exercices que l'on pourrait enseigner et pratiquer sous la surveillance des parents lorsque les enfants ne sont pas encore d'âge à aller à l'école, et sous la direction des maîtres lorsque le temps est arrivé de les y envoyer, sont compris presque tous les exercices élémentaires et quelques-uns de ceux de l'art des équilibres. Tous les divers mouvements dont nous allons donner l'énumération devraient s'opérer accompagnés du chant ; et rien assurément ne pourrait mieux remplir l'objet que l'on a en vue, que nos chansons de voyages, c'est-à-dire, développer les organes vocaux en même temps que faciliter l'action des membres et la régularité des mouvements au moyen de la mesure. Tous ces airs canadiens composés pour garder le temps sur l'aviron sont d'excellents *pas redoublés* de cent huit à la minute ; et outre qu'ils auraient le bon effet de remplir la double indication que nous venons de mentionner, lorsque les exercices se feraient dans une position stationnaire, ils serviraient encore, sur la marche, à conserver le pas et la cadence en remplaçant la musique instrumentale. Ceci, messieurs, n'est pas une spéculation, car maintes et maintes fois durant la dernière guerre, nous avons eu occasion de remar-

quer combien le courage et la vigueur des hommes étaient ranimés, durant de longues et pénibles marches, par les mâles et sonores chorus de cinq à six cents voix répétant les gais refrains de ces chansons, qui font sur les cœurs canadiens ce que le ranz des vaches et certains autres airs produisent dans l'âme des enfants de la Suisse. Dans les exercices gymnastiques, ces chansons auraient encore l'effet de perpétuer le souvenir des valeureux exploits de nos pères qui, sans autres ressources que leurs frêles embarcations et leurs légers avirons, domptèrent les hordes barbares de la moitié de l'Amérique septentrionale, s'en firent craindre par leur valeur et chérir par la réunion de toutes ces vertus chrétiennes et de toutes ces qualités sociales dont ils furent si éminemment doués.

Les mouvements élémentaires peuvent se multiplier à l'infini. Les principaux sont : 1. la rotation à droite et à gauche ; 2. la flexion de la tête en avant et en arrière ; 3. mouvement du corps à droite et à gauche ; 4. demi-tour à droite ; 5. pas ordinaire en avant et en arrière ; pas de côté et vers la droite et vers la gauche ; 6. pas oblique à droite et à gauche ; 7. pas accéléré en avant ; 8. se lever sur la plante des pieds, et marcher en avant et en arrière dans cette position ; 9. sautiller en place sur la pointe des pieds ; 10. pas gymnastique modéré sur place, les mains sur les hanches ; 11. pas accéléré gymnastique sur place ; 12. pas de course sur place ; 13. fléchir alternativement les jambes en arrière ; 14. élever en même temps les jambes en avant et en arrière ; 15. fléchir les extrémités inférieures, les jambes réunies ; 16. la marche des mains ; 17. flexion des extrémités inférieures, les jambes écartées ; 18. marcher sur les talons ; 19. mouvement des extrémités supérieures, les bras pliés sur la poitrine, ensuite tendus en avant, puis élevés au-dessus de la tête, tenant les mains, les doigts et les ongles tournés en dehors ; 20. frapper la poitrine avec les poignets alternativement ; 21. élever les bras en avant et en haut et les ramener rapidement à leur place ; 22. circonduction laté-

rale des bras, ou mouvement de fronde ; 23. lancer les bras en avant et en arrière ; 24. fléchir le corps latéralement vers la gauche, vers la droite et en avant ; 25. danse pyrrhique ou militaire des anciens ; 26. mouvement du corps représentant la natation.

Le centre de gravité est le point situé dans l'intérieur d'un corps, autour duquel tous les autres points de ce corps sont en équilibre : il est bien représenté par la direction d'un fil qui soutiendrait un plomb, ou par une ligne perpendiculaire.

Si le centre de gravité est fixe, le corps est en équilibre dans toutes les situations qu'on lui fait prendre en le tournant autour de ce point. Il y a chute inévitable aussitôt que le centre de gravité ne se dirige plus perpendiculairement sur cette base. Si, par exemple, on penche trop la tête en avant, on le rétablit en levant une jambe et la portant soit en arrière ou en avant ; ou en se servant des bras et des mains pour rétablir le point de gravité que l'on a perdu, soit par l'effort du vent, soit parce que le plan où l'on est placé est inégal, raboteux, glissant, etc.

Le mot station, en gymnastique, est l'action par laquelle l'homme se tient debout immobile sur un plan solide, mobile ou chancelant, à genoux ou assis, en équilibre sur un pied, sur les orteils, sur les mains, sur la tête ou toute autre partie du corps, ou couché sur un plan horizontal ou incliné.

Le levier est la tige inflexible qui se tourne ou se meut autour d'un point fixe. On distingue dans un levier le point d'appui, le point où agit la puissance, et le point où se fait sentir la résistance.

Il y a plusieurs sortes de marches : la marche en avant, celle en arrière, la marche de côté, la marche ascendante et la marche descendante.

Les marches et promenades nocturnes à la campagne et sur les montagnes sont excellentes pour habituer à apprécier les objets, les distances et les phénomènes naturels qui présentent, la nuit, un aspect différent de celui qu'ils offrent pendant le jour.

Lorsque l'on gravit une montagne, ce qui est toujours fatigant, on peut, sans cesser de monter, trouver le moyen de se reposer ; c'est de tourner le dos et de marcher en arrière ; dans la marche ordinaire, on doit faire de petits pas, et se fixer sur la pointe des pieds le plus que l'on peut, et le moins possible sur les talons. Pour changer de pas en marchant avec d'autres, on fait deux pas en avant du même pied, et un avec l'autre pied.

Indépendamment de la course et du saut, de l'art de lancer les paumes, les balles et les ballons que l'on doit faire pratiquer aux enfants en bas âge, les autres exercices sont plus spécialement du ressort du gymnase et seulement propres à un âge plus avancé, si toutefois nous en exceptons la natation. La natation devrait faire partie de l'éducation primaire quand l'éducation sera ce qu'elle doit être, c'est-à-dire, l'enseignement de tout ce qui peut être utile à l'homme eu égard à sa capacité. Non seulement la natation est utile à la santé, mais elle est encore avantageuse en ce que les dangers de la navigation, de la guerre et des voyages sont plus grands pour toute personne qui ne sait pas nager. Que d'infortunés l'art de la natation arrache chaque année à une mort certaine ! Que d'occasions elle offre aux âmes généreuses de se dévouer pour sauver la vie à leurs semblables ! L'art de la nature ne se devine pas, il faut l'apprendre : sa théorie est la moins utile, l'exercice est tout. Il serait facile dans la plupart de nos campagnes, et même dans nos villes, d'exercer les enfants à nager sous la surveillance des parents et des maîtres, si l'opinion savait apprécier à sa juste valeur tout ce qu'il y a de bon, d'utile et d'avantageux dans cet exercice. L'établissement de bains publics, si utiles au peuple dans nos grandes villes, si nécessaires à la santé, si négligés de nos jours, ne devrait-il pas attirer l'attention du philanthrope et du législateur ? Ne serait-il pas bientôt temps que la civilisation moderne s'occupât d'un objet considéré par les anciens, nos maîtres en cela comme en bien d'autres choses, d'une indispensable néces-

sité ? Mais à défaut du philanthrope et du législateur, le spéculateur—ce qui sonne mieux à l'oreille de bien des gens—ne pourrait-il pas trouver son compte dans l'établissement sur une grande échelle de bains publics où tous, pauvres et riches, seraient admis pour une modique entrée ? C'est alors que les plus timides et ceux qui ont la plus grande répugnance pour l'eau pourraient, au moyen de toutes les facilités qui leur seraient offertes, acquérir en peu de temps la faculté de bien nager. Espérons qu'un sujet aussi important (celui de l'établissement de bains publics) finira par attirer l'attention des hommes réfléchis et des capitalistes, et que le temps n'est pas bien éloigné où la génération croissante trouvera le moyen de conserver sa santé, d'augmenter ses forces et de multiplier le nombre des citoyens courageux dans l'exercice salutaire du bain à grande eau, exempt de la crainte et des dangers qui accompagnent le bain en plein canal.

Il est pourtant encore une partie de la gymnastique d'une importance incalculable dans les naufrages et les incendies, qui, pour atteindre la perfection chez l'individu, devrait être pratiquée dès le bas âge, laquelle consiste, nous l'avons déjà dit, " à grimper au haut d'un mur avec " ou sans instruments, au sommet d'un mât ou d'une " perche de toutes les grosseurs, ou le long d'une corde " nouée ou lisse, droite, fixe ou vacillante, diagonale ou " inclinée, tordue ou lâche, ainsi que par des échelles de " corde ; descendre ou glisser de toutes les manières pos- " sibles en se servant des objets que l'on rencontre." Nous avons connu à la campagne de jeunes garçons capables de faire toutes ces choses ; et si trop fréquemment de timides papas, et des mamans plus craintives encore, ne ralentissaient l'ardeur et l'audace des enfants, tous acquerraient sans peine ces facultés en s'approvisionnant de glands et de faînes, en dénichant les oiseaux et en se laissant aller au penchant qui porte la jeunesse à essayer ses forces contre tous les obstacles qu'elle peut rencontrer ou imaginer, pour le plaisir de vaincre et de triompher.

Ayant été à portée d'apprécier, il n'y a pas longtemps, tout l'avantage que la société pourrait retirer de ces exercices, je ne puis résister à l'envie que j'éprouve de vous citer un exemple arrivé jusque sous nos yeux, et bien propre à convaincre les incrédules, si toutefois il peut s'en rencontrer à l'égard de faits incontestables. C'était l'an dernier, vers la fin de la navigation, qu'un de ces bateaux qui font le transport à Québec des madriers des grands établissements de MM. Price et Patton, louvoyait paisiblement avec une petite brise par les travers de la Grosse-Isle et de Saint-Thomas, lorsqu'il fut soudainement assailli par un épouvantable ouragan du nord-ouest. Le timonier, peu attentif, n'ayant pas envoyé assez vite dans le vent pour soulager le foc, la drisse qui le tenait tendu fut emportée. Le vaisseau n'ayant plus alors que sa grande voile devient dans un instant hors d'état de pouvoir être gouverné ; mais le capitaine ordonne aussitôt d'abattre cette voile et commande à son premier matelot de monter à la tête du mât pour repasser une autre drisse dans la poulie. Le matelot obéit ; mais à peine a-t-il grimpé une trentaine de pieds le long du mât (ces sortes d'embarcations sont dépourvues d'enfléchures), que, soit étourdissement, peur ou autre cause, il se laisse retomber précipitamment en se blessant grièvement dans sa chute. Il n'y avait pas de temps à perdre, un second matelot reçoit l'ordre de remplacer son camarade : il le fait, mais après de vains efforts il se trouve forcé de redescendre sans avoir accompli sa tâche. Cependant, le vent devient de plus en plus violent, et le vaisseau est emporté rapidement vers le sud par le souffle de l'impétueux aquilon. Le capitaine se lance à son tour pour tenter un dernier effort, mais tout est inutile, il retombe consterné ! Alors un homme, un passager, un cultivateur aux larges épaules, à la taille svelte et dessinée, à la contenance ferme et assurée, se lève et, s'adressant au capitaine, lui dit : "Est-" ce bien tout ce que vous pouvez faire ? vous décidez-" vous à demeurer les bras croisés ?" Et lui montrant

en même temps du doigt les gros rochers de la Pointe-à-Guillaume, blanchis par la mer en furie, et vers lesquels la frêle embarcation était emportée : " Voyez-vous, ajou-" ta-t-il, là la mort nous attend tous dans vingt minutes : " mais avant de périr, voyons ce que peut faire un *habi-" tant.*" Il dit, et saisissant entre ses dents le bout de la drisse, il embrasse le mât de ses quatre membres vigoureux, et dans trois minutes il franchit une hauteur de soixante-dix à quatre-vingts pieds : il est au haut du mât et enlace aussitôt la corne de la hune de son bras gauche, la drisse toujours entre ses dents. Cependant le vaisseau sans voiles est battu au gré des vagues qui font décrire à la tête du mât de gigantesques courbes, des ellipses et des paraboles effrayantes ; mais l'intrépide cultivateur n'en est point ému. Soutenu par son bras gauche et ses genoux cramponnés au mât, il passe avec sa main droite la drisse dans la poulie, qu'il ressaisit plus bas ; et dégageant en même temps son bras gauche de la hune, il empoigne de nouveau la bienheureuse drisse, mais cette fois de ses deux mains, et lâchant les genoux, semblable à un aéronaute qui se précipite des nues sous un parachute, il descend majestueusement le long du mât, tandis que le poids de son corps fait monter de la même manière le foc dans sa position. Le timonier fait aussitôt sentir le gouvernail, le bateau s'élève et a le temps de virer lof pour lof à une encâblure des brisants ! Dans cet instant, équipage et passagers poussent tous en même temps un hourra et un "vive Jean-Baptiste" qui montent jusqu'au ciel, car ils étaient tous sauvés ! des pleurs de joie et de reconnaissance coulent de tous les yeux ; on remercie l'homme intrépide à qui on doit la vie. Cet homme était M. Magloire Têtu, de Saint-Thomas.

Mais l'utilité de ce genre d'exercice, dont M. Têtu vient de nous donner un exemple si frappant, ne se borne pas aux accidents qui peuvent survenir en mer et dans les naufrages ; car toutes les grandes villes offrent, presque chaque jour, des occasions bien propres à faire apprécier

les avantages que la société peut en retirer. En effet, ici, ce sont des charpentiers ou des maçons que l'écroulement d'une partie de muraille ou d'échafaud laisse suspendus à quelques restes encore debout, mais si ébranlés que ces infortunés sont à chaque instant menacés d'être ensevelis sous les ruines ; là, c'est un vaste bâtiment, où un incendie déclaré soudainement a coupé la retraite aux hôtes des étages supérieurs ; plus loin, c'est une inondation qui met également en péril des quartiers d'une ville submergée ; ou bien encore c'est une de ces épouvantables conflagrations semblables à celles dont Québec a été deux fois le théâtre dans le court espace de trente jours, qui demande la coopération de tout ce que la nature humaine est capable de concentrer d'énergie, de force, de courage, d'intrépidité et de dévouement pour en arrêter les progrès. Et s'il est une classe d'hommes, dans l'intérêt général, qui, plus que toute autre, ait besoin de ce genre d'exercice, cette classe est bien assurément celle des pompiers. A ce mot de pompiers, votre imagination, messieurs, ne vous peint-elle pas aussitôt cette légion d'anges protecteurs qui, à demi-endormie, n'attend à chaque heure de la nuit que le premier signal de la cloche d'alarme pour courir dans quelque direction que ce soit, où le devoir et le danger l'appellent ? Arrivée sur la scène, rien ne l'arrête : ni le froid ni le chaud, ni le vent ni la pluie, ni la neige ni les tourbillons de fumée sortant des ouvertures d'un édifice, ni les toits embrasés, ni les murs s'écroulant : l'intrépide cohorte est prête à tout affronter, car le sapeur-pompier ne connaît pas de dangers lorsqu'il se trouve une propriété à sauver, une victime à ravir aux flammes, ou enfin, lorsqu'il a une tâche quelconque à remplir. Il se multiplie, il est partout, son activité et son courage ne connaissent point de bornes. Cependant, quoique témoin journalier de la belle conduite des pompiers en toute occasion, il est difficile de s'empêcher d'éprouver une espèce d'enthousiasme chaque fois qu'on les rencontre au pas de course par une nuit obscure, à la

lueur blafarde de leurs torches gaitées, au son inquiet et monotone de leurs petits jeux de cloches, et aux bruyantes démonstrations d'une vigueur toujours nouvelle, se mêlant au retentissement de leur matériel roulant rapidement sur le pavé, ainsi qu'aux sourds mugissements de la foule qui les accompagne. Pourtant ceci n'est rien en comparaison de ce qu'il y a de saisissant dans le spectacle qu'offrent ces hommes courageux, la gaffe, le levier et la hache à la main, abattant et détruisant, poussés par une force magique, tout ce qui pourrait favoriser le progrès des flammes. Mais c'est surtout lorsque, par une espèce d'essor simultané, vous les voyez se lancer sur des échelles pour atteindre les toits et les faîtes de bâtiments, d'où les portes et les fenêtres, véritables cratères, vomissent des torrents de feu, que l'on se sent saisi de crainte et d'admiration. Placés sur des volcans, leurs blouses couleur de feu les feraient confondre peut-être avec l'élément destructeur, si les cimiers de leurs casques métalliques, étincelants réverbères, ne laissaient distinguer des têtes humaines s'agitant au milieu des flammes ! Anges ou démons, les sapeurs-pompiers offrent dans ces grands tableaux quelque chose en dehors de la nature humaine ! Et qui le croirait (la chose n'est pourtant que trop vraie), la société est parfaitement indifférente aux actes d'héroïsme de ces vigoureux athlètes ! Serait-ce que, semblables à ces admirables phénomènes de la nature, répétés chaque jour et incessamment sous nos yeux, ils ne nous frappent plus par cela seul qu'ils sont devenus trop communs ? Qu'il en soit ainsi ou autrement, si les hommes ne veulent pas être reconnaissants, ils devraient au moins ouvrir les yeux sur leurs propres intérêts, car il n'est pas difficile de prouver, même à ceux dont l'entendement est le plus obtus, que plus les pompiers auront acquis de pratique dans l'art de la gymnastique, moins il y aura d'accidents fâcheux, et plus ils pourront préserver de propriétés. Mais l'autorité civique ne doit pas simplement borner ses efforts à donner de l'éducation physique aux

pompiers, elle doit se rappeler les dangers auxquels ces hommes utiles sont exposés ; la faible compensation qu'ils reçoivent, et surtout le fait que chez eux la gloire ne les attend pas à la fin de leurs travaux : la gloire, ce puissant stimulant qui soutient le militaire au milieu des plus grands dangers, et qui est comme le point de mire de toutes ses actions ! C'est pourquoi, si l'on entendait bien ses intérêts, on devrait rétribuer davantage cette classe d'hommes si nécessaire, et décorer solennellement les individus qui se seraient distingués par quelque acte de courage ou de généreux dévouemeut, blessés, mutilés ou devenus infirmes durant leur service de pompiers ; leur accorder une pension ou bien leur offrir un asile ; et enfin, procurer des secours à la veuve et aux orphelins, lorsque le chef de la famille aurait perdu la vie dans le courageux accomplissement de ses devoirs.

Maintenant, messieurs, avant de terminer, je dois dire que je m'étais imposé la tâche de passer en revue tous ces exercices qui constituent plus spécialement l'art régulier pratiqué en gymnase ; mais parvenu au point où j'en suis, si je ne veux pas trop abuser de votre patience, je vois qu'il me resterait à peine le temps nécessaire pour en faire l'énumération (tant ces exercices sont uombreux et compliqués), et encore moins celui d'entrer dans quelques détails sur chacun d'eux en particulier. Néanmoins, il en est un que je ne puis passer sous silence, à cause de son importance vitale pour tous ceux qui attachent quelque prix à la conservation de leur chef : je fais allusion à l'escrime. L'escrime non seulement double les forces et l'agilité, mais donne encore des attitudes nobles et gracieuses, de la fermeté, de l'assurance, de l'aplomb à celui qui s'y livre. Quelques philosophes, Locke entre autres, blâment cet exercice comme inspirant ordinairement un esprit querelleur. Il est possible sans doute d'en abuser comme du pugilat et tant d'autres choses ; mais ce n'est pas une raison suffisante pour en négliger la pratique ; car s'il fallait proscrire l'usage de tout ce dont l'homme peut

faire un mauvais emploi ici-bas, avouons que cet être appelé intelligent et raisonnable serait bien vite réduit à une existence purement négative, puisque l'expérience de tous les jours démontre que l'homme abuse de tout, même des choses les plus saintes et les plus sacrées.

L'escrime, pour notre jeunesse instruite, surtout l'exercice du sabre (*broad sword*), est devenue d'une indispensable nécessité depuis que le puissant argument du bâton, étranger jusqu'ici à nos habitudes, et de récente importation, semble destiné à régler toutes les questions. Sans quelques connaissances dans le maniement du sabre, personne maintenant, en Canada, ne peut considérer sa tête en parfaite sûreté. Cependant, pour celui qui aura eu l'avantage de prendre un certain nombre de leçons dans ce genre d'escrime, il en sera tout autrement ; le terrible shillehah n'aura plus rien de redoutable pour lui, il pourra marcher tête levée, ayant la conscience de sa force et de son habileté à repousser toute espèce d'attaques à coups de bâton. En effet, il est impossible de concevoir, pour celui qui n'est point initié aux secrets de l'art, la facilité avec laquelle un tour de poignet à droite ou à gauche, écarte de sa tangente un coup dirigé sur la tête et de force à assommer un bœuf. Avec un peu d'exercice dans le genre que je recommande, un homme d'une force ordinaire, armé d'un bon bâton, pourra toujours se faire jour, même au milieu d'un haie de shillehahs. Ces faits méritent bien toute l'attention de la génération croissante ; mais en même temps elle doit se rappeler qu'il est une obligation morale et religieuse qui lui impose d'être paisible dans toutes les circonstances où elle se trouvera placée ; elle doit souffrir, endurer les provocations, les menaces et les insultes ; mais si on l'attaque, alors qu'elle se trouve dans le droit d'une légitime défense, elle doit faire preuve qu'elle a la volonté et la capacité de se protéger et de se faire respecter. Il doit être permis aux descendants des premiers colons, des hommes qui introduisirent la civilisation dans les vastes solitudes de ce

nouveau monde, de faire tout ce qui peut dépendre d'eux pour se montrer partout les égaux de ceux qui, nés hors du pays, viennent y chercher une nouvelle patrie. Le Canada est assez grand pour que chacun y vive sur un pied d'égalité parfaite, sans qu'il soit nécessaire qu'une caste ou une origine domine sur l'autre. Et si le Canadien, mû par une louable émulation, croit devoir rivaliser en bons procédés, en industrie et en intelligence avec ses nouveaux cosujets, il doit faire en sorte de ne jamais paraître en seconde ligne lorsqu'il s'agira de faire preuve d'égalité, de force et de courage ; car jamais il ne permettra qu'on le flétrisse de l'empreinte du sceau de l'infériorité. Ainsi, si des circonstances impérieuses exigent que la société songe aux moyens de développer les forces physiques de la jeunesse, nos grandes villes sont assez populeuses pour fournir des élèves, et les chefs de famille assez aisés pour subvenir aux dépenses d'un bon gymnase. Cependant, pour qu'une institution aussi utile soit en état de se soutenir, il ne faut pas l'abandonner aux caprices du hasard et de la fortune, la faire dépendre du plus ou moins de zèle des habitants d'une ville : le gouvernement devrait l'encourager et contribuer à son maintien, ou à défaut du gouvernement, il faudrait la placer sous le contrôle de l'autorité municipale, qui serait responsable de sa mise en opération et de sa bonne tenue.

Dans le moment actuel, tous les peuples placés à la tête de la civilisation, sortis de l'état de torpeur dans lequel ils sont demeurés si longtemps relativement à la nécessité des exercices du corps, semblent d'un commun accord donner une attention toute particulière à cet important sujet, des gymnases s'étant élevés depuis quelques années comme par enchantement dans les principales villes de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France et des États-Unis, la plupart sous la surveillance de l'autorité publique et aux frais des gouvernements respectifs de ces États. Un journal de Paris, *la Semaine*, numéro du 12 de décembre dernier, placé entre nos mains par l'obligeance

d'un ami, publie sous le titre "De l'enseignement de la gymnastique," qu'il est pris des mesures pour introduire cette branche de l'éducation dans les écoles d'instruction primaire pour la ville de Paris. L'écrivain, dans son article, fait voir les avantages que plusieurs nations du continent de l'Europe ont déjà retirés de l'introduction de la gymnastique dans les écoles et les collèges, et termine par des réflexions si analogues à nos propres vues que nous croyons devoir les rapporter textuellement: "La gymnastique a été introduite, à titre d'essai, dans "une des écoles communales de Bruxelles, et les résultats "qu'elle a produits ont été tellement satisfaisants, qu'au "mois d'août dernier le collège des bourgmestres et des "échevins de cette ville a décidé qu'à partir du printemps "prochain l'enseignement en serait généralisé dans tous "les établissements placés sous son influence. C'est en "effet dans les villes surtout que sa nécessité nous paraît "flagrante. Les enfants de la campagne ont de l'air et "de l'espace, mille occasions d'exercer leurs membres, de "mettre en jeu leurs facultés physiques. Tout cela "manque à la jeunesse dont l'essor est resserré entre les "quatre murs d'une pension, d'un collège ou dans "l'étroite enceinte d'une cité populeuse. Que l'on songe "à y suppléer, voilà ce qui, indépendamment de l'utilité "de la chose en elle-même et pour toutes les localités, "nous paraît digne d'éloges dans l'amélioration que l'on "projette au profit des écoles de Paris."

Si, messieurs, il en est ainsi en Europe, pourquoi le Canada ne ferait-il pas des efforts pour se tenir au niveau des améliorations du siècle? N'avons-nous pas aussi nos chemins de fer et nos télégraphes électro-magnétiques, nos canaux gigantesques et incomparables, comme le majestueux fleuve dont ils complètent le cours navigable? Quand le monde matériel progresse à pas de géant sur ce continent, même dans notre Canada, n'y aurait-il donc que la nature humaine qui serait condamnée à demeurer stationnaire? Non, je ne le pense pas; non, vous

ne le voulez pas ; car s'il est nécessaire, comme nous croyons l'avoir prouvé, de développer les facultés physiques de la jeunesse du pays dans les temps ordinaires et pour les besoins journaliers de la vie, il peut survenir des moments de trouble et d'orage, une guerre où l'élite de la population devra être appelée sous les drapeaux pour la défense de ses foyers et de tout ce qui lui est cher. Que ces événements (et ils arriveront tôt ou tard) ne vous surprennent jamais : soyez préparés pour toutes les éventualités, car sur vous pèsera la responsabilité des résultats. C'est le génie qui, à la tête des armées, combine, calcule ses ressources, suppute ses chances de succès, forme ses plans d'attaque ou de défense ; et l'intelligence cultivée doit se trouver partout en tête, soutenue de la force qui ne sait qu'obéir, pour exécuter les conceptions de celui qui ordonne et commande. Mais pour exécuter avec quelque chance de succès, à la tête de cette force qui ne doit savoir qu'obéir, composée de cultivateurs et d'artisans, il vous faut apprendre encore quelque chose, indépendamment de ce que l'on vous aura enseigné au collège : il vous faut de la gymnastique. Supposons un instant que quelques brigades canadiennes soient employées pour l'investissement d'une place forte, que la tranchée ouverte ait produit sur le rempart ennemi l'effet attendu par les ingénieurs, et que l'assaut soit ordonné. Les colonnes d'attaque s'avanceront alors avec leurs armes, chargées de fascines pour combler le fossé, s'il ne l'est pas déjà par les décombres du rempart, et munies d'échelles pour escalader celui-ci. Arrivées au pied de la brèche, on pose les échelles suivant les accidents du terrain et le sang-froid plus ou moins grand des soldats, suivant la résistance plus ou moins vive des assiégés : on les pose perpendiculairement, à droite, à gauche, comme on le peut, fermes ou vacillantes, sous une pluie de coups de feu, de mitraille et de projectiles de toute espèce ; et il faut monter ! Les bataillons une fois arrivés à ce point, pensez-vous, messieurs, qu'il serait prudent pour

le succès de l'entreprise, que les chefs de bataillons, les capitaines et leurs subalternes, s'adressassent aux maçons et aux charpentiers qui pourraient se rencontrer dans leurs rangs (vu qu'ils ont l'habitude de grimper sur les échafauds) et leur ordonnassent de monter les premiers à la brèche ? Serait-il bien glorieux pour des officiers, en supposant que leurs soldats. plus intrépides qu'eux, s'emparassent du rempart, d'attendre patiemment dans le fossé que ces soldats eussent renversé l'ennemi pour venir ensuite assujétir les échelles, leur tendre la main, les faire monter sans accidents et assez promptement pour réclamer tout le mérite et la gloire de la victoire ? A l'idée d'une pareille ignominie, quel est l'homme de cœur qui ne sentirait pas la rougeur lui monter au front ; et quel est celui qui ne serait pas prêt, dans un mouvement de juste indignation, à jurer que si jamais le sort l'appelle à prendre les armes, il saura assez de gymnastique pour le mettre en état de se précipiter le premier à l'assaut, d'y monter à l'aide de ses jambes seulement, réservant ses bras pour parer les coups, saisir l'ennemi, lutter corps à corps avec lui et le terrasser ?

Mais, messieurs, pour ceux qu'un goût particulier, une irrésistible inclination porteraient à embrasser la carrière des armes (carrière dans laquelle il n'est guère possible d'exceller à moins que l'on n'y soit appelé par une vocation toute particulière), il est bien d'autres difficultés à vaincre, indépendamment de celles qui se rencontrent dans un assaut, avant de pouvoir aspirer au titre d'officier distingué. Ce serait se méprendre étrangement que de penser que la vie militaire ne consiste que dans la garde montante, les parades et les revues d'un service de garnison ; dans les amusements, les bons dîners et les brillants uniformes de l'armée en temps de paix. Ce ne sont pas ces fascinantes apparences seulement qu'il faut consulter en sondant ses inclinations pour la vie des camps, il faut aussi examiner le revers de la médaille. Il faut se figurer l'armée en campagne, luttant non seulement contre

un ennemi égal et souvent supérieur en force, mais encore contre les fatigues, la faim, la soif, la nudité, et les événements quelquefois se donnant la main pour accabler le soldat et lui faire subir les plus dures épreuves. Tantôt, ce sont des marches rapides et forcées qu'il faut faire à travers des chemins bas, fangeux et impraticables ; tantôt, des défilés entrecoupés de précipices qu'il faut franchir ; ici, c'est un rocher, une montagne escarpée que l'on a à gravir ; là, un bras de rivière qui ne vous offre d'autres ressources que de la passer à la nage. Et si vous ajoutez aux sueurs et aux fatigues de ces journées, comme il s'en rencontre si fréquemment durant le cours d'une campagne, le soleil brûlant de l'été, ou, ce qui n'est guère plus agréable, la pluie, la grêle ou la neige de l'automne, et le *comfort* du bivouac qui attend le soldat las et épuisé, vers la fin du jour, vous pouvez peut-être vous former une faible idée des qualités morales et physiques indispensables à l'homme de guerre. Cependant, au milieu des privations, des fatigues, des hasards et des dangers sans nombre auxquels sont exposées les troupes, l'officier digne de ce nom doit constamment donner l'exemple de l'obéissance, de la patience et du dévouement. Dans la marche en avant, son poste est en tête, servant de guide et frayant le chemin à ses compagnons ; dans la retraite, il est en queue, les encourageant de la voix, les couvrant et protégeant de sa personne. La colonne arrête-t-elle un instant pour prendre haleine, il doit se multiplier, si je puis m'exprimer ainsi, autant qu'il est nécessaire, pour procurer à chacun les secours et les rafraîchissements dont il a besoin. S'agit-il du bivouac, il ne devra prendre lui-même de repos que lorsqu'il se sera convaincu, par ses *propres yeux*, que chaque homme a reçu sa ration ; que l'on a pourvu à une suffisante quantité de combustible pour la nuit ; que l'on s'est procuré tous les moyens d'abri qu'offrent les ressources des localités environnantes, et qu'enfin toutes les précautions que peuvent suggérer l'art et la prudence ont été

prises pour prévenir une surprise de la part de l'ennemi. En un mot, l'officier ne doit penser à soi que lorsqu'il a pourvu à la sûreté et au besoin de tous les autres. Et comment la patrie pourrait-elle attendre des succès et des victoires d'une armée, s'il en était autrement? Est-il juste et raisonnable que celui qui a le moins à gagner soit le premier à s'exposer et à souffrir ; le simple soldat endurant toutes les fatigues, et exposé à tous les dangers, ne cueillera-t-il des lauriers que pour en ceindre la tête de jeunes muscadins sans force, sans courage et sans énergie, s'estimant pétris d'un pâte trop précieuse pour s'exposer aux peines et aux périls de l'humble fantassin? Non, messieurs, la gloire, ainsi que les honneurs et les avantages qui s'y rattachent, ne s'achète qu'au prix des plus grands dangers, des plus pénibles sacrifices ; et n'oubliez jamais que ses reflets sont d'autant plus brillants qu'elle a coûté davantage.

En concluant, je crois donc devoir déclarer à mes jeunes compatriotes que, quel que soit l'état pour lequel ils se sentent appelés, ils doivent se convaincre qu'ils ne peuvent jamais obtenir de succès bien marqués, ni s'élever à une haute célébrité, à moins qu'ils ne soient préparés et disposés, dans les grandes occasions, à payer de leurs propres personnes. Que leurs prédilections soient en faveur des professions savantes ou des beaux-arts, de la littérature, du commerce ou de la politique, de la marine ou de l'armée, il se présentera toujours, dans le cours de la vie, des circonstances où ils seront forcés d'agir : et de la manière dont ils sortiront de la première épreuve, dans une occasion solennelle, dépendront indubitablement leur réputation et leur avenir. Qu'ils y réfléchissent donc sérieusement, car il faudra que leur ambition soit bien limitée, et le rôle qu'ils se proposent de jouer bien secondaire, s'ils croient pouvoir se dispenser de mes recommandations. Qu'ils ne comptent pas sur les rares exceptions d'un hasard capricieux et aveugle ; mais au contraire, qu'ils fondent leur espérance et qu'ils calculent leurs

chances de succès sur eux-mêmes, sur leurs propres ressources, se rappelant sans cesse cette sentence d'un grand poète, même à l'égard des enfants gâtés de la fortune :

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

E. P. TACHÉ (1).

---

(1) L'honorable Étienne Pascal Taché, descendant d'une ancienne famille du Canada, naquit à Saint-Thomas, le 5 du mois de septembre 1795. Dès l'âge de dix-sept ans, il prit les armes pour la défense de la patrie, dans la guerre de 1812. Nommé d'abord sous-lieutenant au 5e bataillon de la milice d'élite et incorporée, il obtint sa lieutenance lorsque ce bataillon fut organisé, avant la campagne de 1814, en corps d'infanterie légère, sous le titre de *Chasseurs Canadiens*, dont le commandement fut confié à l'honorable Gerald de Courcy, major au 70e régiment de ligne. Dans ce bataillon, sous l'une et l'autre dénomination, il partagea les fatigues et fut exposé aux dangers des trois campagnes successives qui eurent lieu à cette époque mémorable, durant lesquelles ce corps distingué se signala en plus d'une rencontre. De retour au foyer natal, il étudia la médecine, et fut reçu médecin en 1819. En 1841, il fut nommé député à l'assemblée législative par les électeurs du comté de l'Islet. Nommé député-adjudant-général et lieutenant-colonel de la milice provinciale, il remplit cette charge jusqu'à la formation du second ministère La Fontaine-Baldwin, le 11 mars 1848 ; il fut alors nommé conseiller exécutif et commissaire principal des travaux publics. En 1849, le 27 novembre, il se démit de cette charge, pour remplir celle de receveur-général. Pour des raisons qu'il est inutile de relater ici, l'hon. colonel Taché ne reçut qu'une éducation élémentaire ; mais dans les camps militaires, dans la vie privée et dans la vie publique, il continua toujours des études qui le mirent à la hauteur des brillantes positions qu'il a tour à tour occupées dans la société canadienne. Mort le 30 juillet 1865.

1848

GRAZIELLA

Mais pourquoi m'entraîner vers ces scènes passées ?
Laissez le vent gémir et le flot murmurer ;
Revenez, revenez, ô mes tristes pensées ;
Je veux rêver et non pleurer !

(LAMARTINE, *Graziella.*)

I

Elle était belle, elle était douce ;
Elle s'asseyait sur la mousse
Au temps où les grands arbres verts
Laissent leurs feuilles dentelées
Tomber sur le gazon, mêlées
Aux pauvres fleurs des champs déserts !

Quinze ans avaient jeté sur son charmant visage
Cette virginale pâleur
Que la main du désir laisse sur son passage
Ou que la volupté met sur un front rêveur !

Ses beaux yeux avaient pris la teinte
Des couleurs dont se trouve empreinte
La mer au vaste horizon bleu ;
Sa chevelure épaisse et noire
S'enroulait sur son cou d'ivoire,
Chaste de tout baiser de feu !

Ses dents, que laissait voir sa lèvre carminée,
Étaient d'un nacre éblouissant ;
Sous le tissu bruni de sa peau satinée
L'œil, dans la veine ardente, apercevait le sang !

Où trouver voix plus cristalline,
Plus suave haleine enfantine,
Plus frais sourire, chant plus doux ?
Où trouver forme plus suave ?
Dites : je me fais son esclave,
Et je l'adore à deux genoux !

II

Dans leurs rayonnements les âmes se confondent :
L'amour est si pur à quinze ans !
Les soupirs contenus bondissent, se répondent ;
Le premier des aveux comble deux cœurs aimants !

Oui, le soir, quand brillait l'étoile,
La vierge aimée ôtait son voile,
Marchait pensive à mes côtés ;
Jetait au sable de la grève,
Sans qu'elle interrompît son rêve,
Des mots par la brise emportés !

Car je la pris naïve à sa pauvre famille,
Pauvre famille de pêcheurs ;
Elle n'avait encore aimé que sa mantille,
Et les oiseaux du ciel qui venaient sur ses fleurs !

Parfois nous allions au rivage
Écouter le refrain sauvage
Du nautonier napolitain ;
Notre extase était infinie,
Lorsqu'à sa nocturne harmonie
Le flot mêlait ce chant lointain !

Parfois, montés tous deux sur la vieille nacelle,
Que nous détachions des roseaux,
Nous regardions passer cette lampe éternelle,
Phare mystérieux suspendu sur les eaux !

Combien son humide paupière
Aimait cette pâle lumière,
Rayons mêlés d'ombre et de jour !
Combien, en la voyant sourire,
Mon âme éprouvait de délire,
Mon cœur accumulait d'amour !

Quinze ans, hélas ! jetaient sur son charmant visage
Cette virginale pâleur
Que la main du désir laisse sou son passage,
Ou que la volupté met sur un front rêveur !

III

La vague venait en silence
Sécher sur les bords du golfe immense !
Elle attendait sous l'oranger !...
Qu'avait-elle donc à lui dire ?...
C'est que sur un léger navire
Demain embarque l'étranger !

Leur adieu fut navrant, puisque l'Italienne
Lui donna ses lèvres de miel,
Qu'elle pleura longtemps, qu'une main dans la sienne,
De l'autre lui montra l'azur de son beau ciel !

J. LENOIR.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME

LISTE DES JOURNAUX FRANÇAIS

PUBLIÉS EN CANADA JUSQU'AU 1er JANVIER 1851.

Noms des Journaux.	Où publiés.	Fondateurs.	Fondés en	Discont en
Gazette de Québec	Québec	Brown et Gilmore	1764	1842
Gazette de Montréal	Montréal	Fleury Mesplet	1784	17
Le Canadien	Québec	P. Bédard et autres (*)	1806	
Le Courrier de Québec	Québec	Jacques Labrie	1807	1809
Le Vrai Canadien	Québec	P. E. Desbarats	1810	1811
Le Spectateur	Montréal	C. B. Pasteur	1813	1829
L'Aurore	Montréal	Bibaud et Delorme	1815	1819
Gazette des Trois-Rivières	Trois-Rivières	Ludger Duvernay	1817	1822
L'Abeille Canadienne	Montréal	Henri Mézière	1818	1819
Courrier du Bas-Canada	Montréal	Bibaud et Delorme	1819	1820
La Gazette Canadienne	Montréal	John Quilliam	1819	1819
Le Télégraphe	Québec	Robert Christie	1820	1821
Le Journal de Médecine	Québec	F. X. Tessier	1821	1822
La Sentinelle	Québec		1822	1822
Le Constitutionnel	Trois-Rivières	L. Duvernay	1823	1825
Bibliothèque Canadienne	Montréal	M. Bibaud	1825	1830
Gazette de St-Philippe	St-Philippe	Messire Pigeon	1826	1826
L'Argus	Trois-Rivières	L. Duvernay	1826	1827
La Minerve	Montréal	A. N. Morin (†)	1827	
L'Observateur	Montréal	M. Bibaud	1830	1831
L'Ami du Peuple	Montréal	Leclère et Jones	1832	1840
Magasin du Bas-Canada	Montréal	M. Bibaud	1832	1834
L'Impartial	Laprairie	N. D. J. Jeaumenne	1834	1834
L'Abeille Canadienne	Québec	F. X. Garneau	1834	1835
L'Echo du Pays	St-Charles	P. D. Debartzch	1834	1836
Journal du Commerce	Montréal	Leclère et Jones	1835	1835
Le Télégraphe	Québec	Aubin et de Gaspé	1836	1836
Le Journal d'Agriculture	Montréal	Wm Evans	1835	
Le Glaneur	St-Charles	Boucher-Belleville	1837	1837
Le Populaire	Montréal	Gosselin et Leblanc de Marconnay	1837	1838
Le Libéral	Québec	Bouchette et Hunter	1837	1837
Le Fantasque	Québec	N. Aubin	1837	1845
La Quotidienne	Montréal	F. Lemaître	1837	1838
Le Temps	Montréal	F. Lemaître	1838	1838
L'Etoile du Bas-Canada	Montréal	G. H. Cherrier	1838	1838
Le Courrier Canadien	Montréal	Houlé et Gérard	1838	1838
L'Aurore des Canadas	Montréal	F. Cinq-Mars	1838	1848
La Canadienne	Montréal	J. A. Plinguet	1840	1840
Le Jean-Baptiste	Montréal	Dr A. Gauvin	1840	1841
Le Vrai Canadien	Montréal		1840	1841
Le Coin du Feu	Québec	Parent et Fréchette	1840	1841
Mélanges Religieux	Montréal	Messire J. C. Prince	1841	
Journal des Etudiants	Québec	V. Delorme	1841	1841
L'Institut	Québec	V. Delorme	1841	1841
Le Phénix	Montréal	J. J. Williams	1841	1841
Encyclopédie Canadienne	Montréal	M. Bibaud	1842	1844
Le Journal du Peuple	Montréal	J. J. Williams	1842	1842
L'Artisan	Québec	Huston et Bertrand	1842	1843
Journal de Québec	Québec	Cauchon et Côté	1842	
Le Castor	Québec	N. Aubin	1843	1843
Le Diable bleu	Montréal	F. Cinq-Mars	1843	1844
Le Charivari	Montréal	A. Fortier	1844	1844
Le Citoyen	Montréal	A. Fortier	1844	1844
Le Ménestrel	Québec	Drapeau et Plamondon	1844	1845
La Revue Canadienne	Montréal	L. O. Letourneux	1846	1849
Album	Montréal	L. O. Letourneux	1847	
Revue de législation	Montréal	L. O. Letourneux	1847	1849
Le Progrès	Montréal	N. Martel	1847	1847
La Lancette Canadienne	Montréal	Dr Leprohon	1847	1847
L'Echo des Campagnes	Berthier	L. A. Olivier	1847	
L'Avenir	Montréal	J. B. E. Dorion et Geo. Batchelor	1847	
L'Echo de la Presse	Montmagny	Eugène Roy	1847	1848
L'ami de la Religion	Québec	S. Drapeau	1847	1849
L'Abeille	Québec	Elèves du Séminaire	1848	
Journal des Trois-Rivières	Trois-Rivières	G. Stobb	1848	
Le Moniteur Canadien	Montréal	J. G. de Montigny	1849	
Le Canadien Indépendant	Québec	Fréchette et Aubin	1849	1849
L'Ordre social	Québec	S. Drapeau	1849	1850
La Sentinelle	Québec	Paul Fréchette	1850	
Le Peuple Travailleur	Montréal	G. Roch Lettoré	1850	1850

(*) Vers 1820, la publication de ce journal fut reprise par M. F. Vallerand. En 1830, MM. E. Parent et J. B. Fréchette le firent revivre.

(†) Après avoir publié quelques numéros de *la Minerve*, M. Morin en céda la propriété à M. L. Duvernay.

TABLE DES MATIERES DU QUATRIEME VOLUME

1846

L'industrie considérée comme moyen de conserver la nationalité canadienne-française—Prose—E. Parent 1
Importance de l'étude de l'économie politique—Prose—E. Parent.. 19
Du travail chez l'homme—Prose—E. Parent. 43
Du Prêtre et du spiritualisme dans leurs rapports avec la société—Prose—E. Parent 79
Le beau sexe—Poésie—G. Batchelor 116
Discours prononcé au dîner anniversaire de fondation de la société des Amis—Prose—Peter L. McDonell 118

1847

Bienfaits—Poésie—Chs Lévesque 121
De la position et des besoins de la jeunesse canadienne-française—Prose—J. Huston 122
La Femme—Poésie—Chs Lévesque ....
L'ivrogne—Prose—Chiniquy .....
Derniers soupirs : la Jeune fille—Poésie—Chs Lévesque 162
Les boissons sont-elles bonnes en quelques circonstances?—Prose—C. Chiniquy 163

1848

Chant national—Marc Aurèle Plamondon 165
L'orpheline à son berceau—Poésie—Chs Lévesque 166
La fête du peuple—Poésie—J. Lenoir 168
Cours de chimie, Discours d'introduction—Prose—N. Aubin 169
Dayelle—Poésie—J. Lenoir 185
Jour des Morts—Poésie—Chs Lévesque 186
La mère Souliote—Poésie—J. Lenoir 187
Cours de lectures sur l'univers—Prose—A. Painchaud 188
De l'influence du sol et du climat sur le caractère, les établissements et les destinées des Canadiens—Prose—Guillaume Lévesque... 289
Considérations sur notre système d'éducation populaire, sur l'éducation en général et les moyens législatifs d'y pourvoir—Prose—E. Parent 318
A Albion—Poésie—P. Chauveau 360
Du développement de la force physique chez l'homme — Prose—E. P. Taché 364
Graziella—Poésie—J. Lenoir 405
LISTE DES JOURNAUX FRANCAIS publiés en Canada jusqu'au 1er janvier 1851 409

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE NOMS D'AUTEURS

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

DU

REPERTOIRE NATIONAL

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE NOMS D'AUTEURS

Action de grâce—Poésie—1833.....(*) I-257
Adieux à un ami—Poésie—1842..... II-308
A la claire fontaine—Mélodie canadienne..... I-1
A l'hon. L. J. Papineau—Poésie—1835..... I-379

ANGERS (F. R.) :

L'avenir—Poésie—1836..... I-383
Réconciliation—Poésie—1837..... II-5
La voix d'une ombre—Poésie—1838..... II 79
Le Chien d'or—Poésie—1840..... II-158
A saint Jean-Baptiste—Poésie—1843..... II-350
Notice biographique..... I-385
Portrait..... I-384

Anniversaire du 21 mai—Poésie—1833..... I-264
A ma sœur—Poésie—1844..... II-383

AUBIN (N.) :

Les Français aux Canadiens—Poésie—1834..... I-287
Couplets en l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste—1835.... I-301
Le Suisse libre—Chanson—1835..... I-305
Le juste milieu—Poésie—1835..... I-319
Le jeune Polonais—Poésie—1835..... I-321
Une entrée dans le monde—Prose—1835..... I-324
Épitaphe de Napoléon—Poésie—1835..... I-337
L'amour de la patrie—Poésie—1835..... I-340
La lucarne d'un vieux garçon—Prose—1835..... I-343
Chant d'une mère au berceau de son enfant—1835..... I-355
Monsieur Desnotes—Prose—1835..... I-356
Souvenirs—Poésie—1835..... I-373
A Jenny—Poésie—1835..... I-374
Quarante ans—Poésie—1835..... I-375
Tristesse—Poésie—1835..... I-380

(*) Les chiffres romains renvoient au volume, les chiffres arabes indiquent la page.

Les Français en Canada—Poésie—1836 ..... I-388
Petite revue parlementaire—Prose—1838 ..... II-100
Napoléon—Poésie—1838 ..... II-114
Cours de chimie, discours d'introduction—Prose—1848....IV-169
Notice biographique I-287
Portrait I-286
Au peuple—Poésie—1837 ..... I-398
Aurore du premier jour de l'an—Poésie—1844 ..... II-365
Au souvenir d'Alsire—Poésie—1840 ..... II-161
Autrefois—Poésie—1844 ..... II-381
Aux Canadiens—Poésie—1838 ..... II-64
Avant tout je suis Canadien—Chanson—1832 ..... I-246
Bal (le)—Poésie—1843 ..... II-343
Banni (le)—Poésie—1839 ..... II-117

BAPTISTE :
Le beau sexe canadien—Poésie—1831 ..... I-236

BARTHE (J. G.) :
Les plaisirs de l'amour—Poésie—1837 ..... I-397
La pauvre famille—Prose—1837 ..... II-16
Aux mânes d'Hyacinthe—Poésie—1837 ..... II-19
Chanson de berger—1837 ..... II-20
Ce qu'il y a de grand chez un enfant—Prose et poésie—1837 ..... II-22
Le sommeil—Poésie—1837 ..... II 24
Cantique pour l'Épiphanie—1838 ..... II-60
Fragment iroquois—Chanson—1838 ..... II-61
A ma mère—Poésie—1838 ..... II-63
Cantique pour Pâques—1838 ..... II-65
Le bois solitaire—Poésie—1838 ..... II-71
Le Temps, l'Éternité—Poésie—1838 ..... II-73
Cantique pour l'Ascension—1838 ..... II-75
Les deux bergers—Poésie—1838 ..... II-77
A mon amie—Poésie—1838 ..... II-78
La prière d'une jeune fille—Poésie—1838 ..... II-82
Sur la mort d'un enfant—Poésie—1838 ..... II-85
A l'hon. L. J. Papineau—Poésie—1838 ..... II-86
Aux exilés politiques canadiens—Poésie—1838 ..... II-87
L'hiver—Prose et poésie—1838 ..... II-95
Quelques cyprès sur la tombe d'une demoiselle—Poésie—1839 ..... II-136
Le bourreau—Poésie—1839 ..... II-145
Le songe—Poésie—1840 ..... II-165
La mort d'un enfant—Poésie—1840 ..... II-168

Les destinées de ma patrie—Poésie—1840 ..... II-169
Les malheurs de ma patrie—Poésie—1840 ..... II-191
Étrennes poétiques—1842 ..... II-250
La campagne au printemps—Poésie—1842 ..... II-257
Le poisson d'avril—Poésie—1843 ..... II 339
Étrennes du jour de l'an—Poésie—1843 ..... II-347
La nouvelle année—Poésie—1844 ..... II-367
Notice biographique I-397
Portrait I-396

BIBAUD (MICHEL) :
Satire contre l'Avarice—1817 ..... I-107
Satire contre l'Envie—1818 ..... I-113
Satire contre la Paresse—1818 ..... I-119
Satire contre l'Ignorance—1819 ..... I-126
Le héros canadien—Poésie—1828 ..... I-203
Notice biographique I-112
Portrait ..... I 108

BATCHELOR (GEORGE) :
Le beau sexe—Poésie—1846 ..... IV-116
Notice biographique IV-117

BÉDARD (ISIDORE) :
Hymne national—1829 ..... I-211
Notice biographique I-211

BON CONSEIL (le) :
A une jeune demoiselle sous le nom de Rosette—Poésie—1778 ..... I-14
Bonheur—Poésie—1834 ..... I-284
Bonheur n'a qu'un jour—Poésie—1843 ..... II-329
Bons conseils (les)—Poésie—1828 ..... I-208

BOUCHERVILLE (GEORGE DE) :
La tour de Trafalgar—Prose—1835 ..... I-306
Notice biographique I-319
Portrait I-306

CANADIEN (LE) :
Zélim—Prose—1778 ..... I-15
Canadien (le)—Chanson—1832 ..... I-244

CARTIER (G. E.) :
O Canada ! mon pays ! mes amours !—Chanson—1835 ..... I-354
Notice biographique I-355
Portrait I-354

CAUCHON (JOSEPH) :
L'évêque de Nancy—Prose—1841 ..... II-209

Notice biographique II-216
Portrait II-216
Chanson—1799 ..... I-72
Chanson—1831 ..... I-228
Chanson batelière—1828 ..... I-209
Chanson de noces—1830 ..... I-221
Chant du vieillard sur l'étranger—1831 ..... I-230
Chant patriotique—1834 ..... I-292

CHAUVEAU (P. J. O.) :
L'Insurrection—Poésie—1838 ..... II-66
Adieux à sir John Colborne—Poésie—1839 ..... II-142
L'union des Canadas—Poésie—1841 ..... II-216
Joies naïves—Poésie—1841 ..... II-230
État de la littérature en France depuis la Révolution —Prose—1844 ..... III-208
A Albion—Poésie—1848 ..... IV-360
Notice biographique II-70
Portrait ..... III-Frontispice

CHERRIER (MELLE ODILE) :
Une scène à Saint-Domingue—Prose—1839 ..... II-137
Notice biographique II-141
Portrait II-138

CHERRIER (ROMUALD) :
A mon amie—Poésie—1837 ..... II-21
A mon frère—Poésie—1837 ..... II-25
Aux exilés politiques—Poésie—1838 ..... II-74
Élégie—1838 ..... II-76
A ma sœur—Poésie—1838 ..... II-83
Élégie sur la mort d'un ami—1839 ..... II-135
La création—Poésie—1841 ..... II-226
Notice biographique II-21
Portrait II-20

CHINIQUY (CHARLES) :
L'ivrogne—Prose—1847 ..... IV-157
Les boissons sont-elles bonnes dans quelques circonstances? —Prose—1847 ..... IV-163
Notice biographique IV-162

DAOUST (CHARLES) :
Douleur amère—Poésie—1845 ..... III-212
Notice biographique III-214
Portrait III-212
Démocrite—Poésie—1835 ..... I-338
Départ de Mgr Provencher pour la Rivière-Rouge—Poésie—1837. II-8

Dernier jour de l'année (le)—Poésie—1832 ..... I-251

DEROME (F. M.) :

La création du monde—Poésie—1835 ..... I-323
Hommage à la mémoire d'un jeune avocat—Poésie—1839. II-134
Le temps—Poésie—1840 ..... II-171
Stances à la mémoire d'un ami—1840 ..... II-188
La nouvelle année—Poésie—1841 ..... II 203
Le lendemain—Poésie—1841 ..... II-205
Souvenir de Berthier—Poésie—1842 ..... II-259
Le procès perdu—Poésie—1842 ..... II-304
Stances politiques—Poésie—1842 ..... II-312
Adieux à une amie—Poésie—1843 ..... II-351
Chanson patriotique—1844 ..... II-381
Bonheur en famille—Poésie—1844 ..... III-88
Langage d'un papillon—Poésie—1844 ..... III-89
Souvenir—Poésie—1844 ..... III-207
A Julie—Poésie—1846 ..... III-311
Paroles d'un solitaire—Poésie—1846 ..... III-334
Notice biographique I-323
Portrait I-322

Dieu sauve le Canada !—Chanson—1833 ..... I-254

Distribution des prix aux collèges (la)—Poésie—1830 ..... I-220

DOUTRE (JOSEPH) :

Le frère et la sœur—Prose—1846 ..... III-335
Notice biographique III-356
Portrait III-336

DUPONT (C. V.) :

Françoise Brunon—Prose—1844 ..... III-55
Notice biographique III-87

Élégie sur les ravages du choléra à Montréal—1832 ..... I-248

Érable (l')—Poésie—1836 ..... I-387

ERMITE (L') :

L'évêque de Nancy—Poésie—1841 ..... II-227

FORBIN-JANSON (MGR C. A. DE) :

Appréciation de son talent d'orateur par M. J. Cauchon ... II-209
Notice biographique II-209
Portrait II-210

FOUCHER FILS :

La vie—Poésie—1778 ..... I-15

FRONDEUR (LE) :

Introduction de l'industrie en Canada—Poésie—1835 ..... I-303

GALLET :

Le père à sa fille—Poésie—1845 ..... III-286

GARNEAU (F. X.) :
Le Canadien en France—Poésie—1832 ..... I-237
Le voyageur—Élégie—1832 ..... I-239
L'étranger—Poésie—1833 ..... I-262
L'an 1834—Poésie I-274
Pourquoi désespérer ?—Poésie—1834 ..... I-275
La harpe—Poésie—1834 ..... I-276
Le marin—Poésie—1834 ..... I-283
La Pologne—Poésie—1835 ..... I-368
Au Canada—Poésie—1837 ..... II-48
Le rêve du soldat—Poésie—1838 ..... II-89
A mon fils—Poésie—1838 ..... II-98
La presse—Poésie—1839 ..... II-132
Les oiseaux blancs—Poésie—1839 ..... II-148
L'hiver—Poésie—1840 ..... II-163
Le dernier Huron—Poésie—1840 ..... II-172
Louise—Poésie—1840 ..... II-193
Le vieux chêne—Poésie—1841 ..... II 206
Le papillon—Poésie—1841 ..... II-225
Les exilés—Poésie—1841 ..... II-247
Notice biographique I-238
Portrait ..... II-Frontispice

GARNOT (PIERRE) :
Stances morales—1841 ..... II-221
Boutade—Poésie—1842 ..... II-258
La Rose et l'Immortelle—Poésie—1842 ..... II-316
Notice biographique II-222
Portrait II-222

GASCON (LE) :
Le poète jeune patriote—Poésie—1834 ..... I-290

GASPÉ (PH. A. DE) :
L'étranger—Prose—1837 ..... II-25
L'homme du Labrador—Prose—1837 ..... II-51
Notice biographique II-33
Portrait II-26

GÉRIN-LAJOIE (ANTOINE) :
Le jeune Latour—Tragédie en trois actes—Poésie—1844 ... III-3
Salut aux exilés—Poésie—1845 ..... III-214
Notice biographique III-3
Portrait III-4

GINGUET (A. J.) :
L'émigré français—Poésie—1836 ..... I-393
Notice biographique I-395

Homme-Dieu (l')—Poésie—1815 ..... I-100

HUDON (HYACINTHE) :

Sermon national—1846 ..... III-319

Notice biographique III-334

Portrait III-320

HUOT (P. G.) :

Vérité—Poésie—1843 ..... II-352

La mémoire de C. V. Dupont—Poésie—1846 ..... III-317

Notice biographique II-353

Portrait II-352

HUSTON (J.) :

Visite à un village français—Prose—1842 ..... II-318

De la position et des besoins de la jeunesse canadienne-française—Prose—1847 ..... IV-122

Notice biographique II-329

Portrait ..... I-Frontispice

Hymne à Marie—1839 ..... II-146

Impromptu chanté le jour de la Saint-Jean-Baptiste—1834 ..... I-285

Inconstance (sur l')—Poésie—1807 ..... I-86

Iroquoise (l')—Prose—1827 ..... I-184

JEAUMENNE (N. D. J.) :

La croix—Poésie—1841 ..... II-233

La résurrection—Poésie—1842 ..... II-254

Souvenirs et regrets—Poésie—1843 ..... II-335

Notice biographique II-235

JOSEPHTE :

A l'oiseau blanc—Poésie—1845 ..... III-285

A une étoile tombante—Poésie—1845 ..... III-288

Jour de l'an (le)—Chanson—1837 ..... II-1

Jubilé (le)—Poésie—1833 ..... I-256

LACOMBE (PATRICE) :

La Terre paternelle—Prose—1846 ..... III-357

Notice biographique III-397

Portrait III-358

LARTIGUE (J. J.) :

La rose et son bouton—Poésie—1828 ..... I-205

Notice biographique I-206

Portrait I-206

LAVIOLETTE (PIERRE) :

Invocation à la santé—Poésie—1833 ..... I-259

Points de vue de la descente de la montagne de Montréal—Poésie—1833 ..... I-266

L'automne—Poésie—1833 ..... I-269

Chant de Noël—1833 ..... I-271
Sur la convalescence de sir Charles Bagot—Poésie—1843.. II-331
Plaintes... Vœux... Espoir—Poésie—1833 ..... II-345
Notice biographique I-261
Portrait I-260

LEBLANC DE MARCONNAY :
La Saint-Jean-Baptiste—Chanson—1836... ..... I-392
Notice biographique I-393

L'ÉCUYER (EUGÈNE) :
La campagne—Prose—1844 ..... II-369
La Toussaint—Prose—1844 ..... II-383
La Fille du brigand—Prose—1844 ..... III-91
Notice biographique ..... II 379
Portrait II-370

LENOIR (JOSEPH) :
Chant de mort d'un Huron—Poésie—1840 ..... II-166
Le génie des forêts—Poésie—1844 ..... III 89
La fête du peuple—Poésie—1848 ..... IV-168
Dayelle—Poésie—1848 ..... IV-185
La mère Souliote—Poésie—1848 ..... IV-187
Graziella—Poésie—1848 ..... IV-405
Notice biographique II-168
Portrait II-166

LETOURNEUX (L. O.) :
La société canadienne—Prose—1845 ..... III-289
Notice biographique III-310
Portrait III-290

LÉVESQUE (CHARLES) :
Bienfaits—Poésie—1847 ..... IV-121
La femme—Poésie—1847 ..... IV-156
Derniers soupirs : la jeune fille—Prose—1847 ..... IV-162
L'orpheline à son berceau—Poésie—1848 ..... IV-166
Jour des Morts—Prose—1848 ..... IV-186
Notice biographique IV-122
Portrait IV-122

LÉVESQUE (GUILLAUME) :
De l'habitude de saluer les passants—Prose—1845 ..... III-252
De l'influence du sol et du climat sur le caractère, les établissements et les destinées des Canadiens—Prose—1848. IV-289
Notice biographique III-255
Portrait III-252

Liberté (la), la Patrie et l'Honneur—Chanson—1834 ..... I-278

LISTE DES JOURNAUX FRANCAIS publiés au Canada jusqu'au 1er janvier 1851 ..... IV-409

LORANGER (T. J. J.) :
Une page sur l'histoire du Canada—Poésie—1843 ..... II-337
Notice biographique II-339
Portrait II-338

LORIMIER (CHEVALIER DE) :
Dernières lettres d'un condamné—Prose—1839 ..... II-119
Notice biographique ..... II 119
Portrait II-120

MCDONELL (PETER L.) :
Discours prononcé au dîner anniversaire de la société des Amis—Prose—1846 ..... IV-118
Notice biographique IV-121
Portrait ..... IV-

MEILLEUR (J. B.) :
Géologie—Prose—1827 ..... I-171
Notice biographique I-401
Portrait I-172

MELTHÈNE :
L'Iroquoise—Hymne de guerre—1831 ..... I 225
Ode à la patrie—1832 ..... I-245

MERMET (J. D.) :
La victoire de Châteauguay—Poésie—1813 ..... I-95
Le jargon du bel esprit ou l'homme-enfant—Poésie—1814. I-97
Le régime de Bourguignon—Poésie—1815 ..... I-101
La main—Poésie—1815 ..... I-102
L'art indéfinissable—Poésie—1816 ..... I-104
Chambly—Poésie—1816 ..... I-105
Les boucheries—Poésie—1827 ..... I-168
Notice biographique I-96

Mes sentiments—Poésie—1835 ..... I-298
Mes vœux—Poésie—1835 ..... I 299
Misère du peuple (la)—Poésie—1836 ..... I-395

MONDELET (CHARLES) :
Essai analytique sur le *Paradis perdu* de Milton, en collaboration avec William Vondelvelden—Prose—1823 ..... I-134
Notice biographique I-162
Portrait I-134

MONDELET (DOMINIQUE) :
La chanson du voyageur canadien—1826 ..... I-167
Notice biographique I-168
Portrait I-168

MORIN (A. N.) :
Le berger malheureux—Poésie—1820 ..... I-133
Chanson patriotique—1825 ..... I-166
La baie de Québec—Foésie—1841 ..... II-222
De l'éducation élémentaire—Prose—1845 ..... III-218
Notice biographique I-166
Portrait III-218

Mort de la jeune fille (la)—Poésie—1844 ..... II-380
Mot pour rire (le petit)—Poésie—1807 ..... I-94
Noël—Poésie—1832 ..... I-250
Notre avenir—Poésie—1837 ..... II-3
Nouvel an (le)—Chanson—1828 ..... I-201
Nouvel an (le)—Poésie—1840 ..... II-159

OLIVIER (L. A.) :
Oraison dominicale—Poésie—1842 ..... II-314
Essai sur la littérature en Canada—Prose—1845 ..... III-246
Le débiteur fidèle—Prose—1845 ..... III-256
Notice biographique II-315
Portrait II-314

Où sont-ils les jours de notre gloire ?—Poésie—1840 ..... II-160

PAINCHAUD (A.) :
Cours de lectures sur l'univers—Prose—1848 ..... IV-188
Notice biographique IV-288
Portrait IV-188

PAPINEAU (AMÉDÉE) :
Caroline—Légende canadienne—Prose—1837 ..... II-9
Notice biographique II-16
Portrait II-10

PARENT (ÉTIENNE) :
La presse—Prose—1844 ..... II-354
L'industrie considérée comme moyen de conserver la nationalité canadienne-française—Prose—1846 ..... IV-1
Importance de l'étude de l'économie politique—Prose—1846 ..... IV-19
Du travail chez l'homme—Prose—1847 ..... IV-43
Du prêtre et du spiritualisme dans leurs rapports avec la société—Prose—1848 ..... IV-79
Considérations sur notre système d'éducation populaire, sur l'éducation en général et les moyens législatifs d'y pouvoir—Prose—1848 ..... IV-318
Notice biographique II-365
Portrait ..... IV-Frontispice

PELTIER (ORPHIR) :
Sans son Dieu, sur la terre il n'est point de bonheur—Poésie—1842 ..... II 260
Notice biographique II-261
Portrait II-260
Pensées poétiques et politiques—Poésie—1844 ..... III 1

PETITCLAIR (PIERRE) :
La Somnambule—Romance—1835 ..... I-322
Sombre est mon âme comme vous—Romance—1839 ..... II-149
Une aventure au Labrador—Prose—1840 ..... II-175
A Flore—Poésie—1842 ..... II 255
La Donation—Comédie en prose—1842 ..... II-262
Pauvre soldat, qu'il doit souffrir !—Poésie—1842 ..... II-315
Le règne du juste—Poésie—1843 ..... II-342
Notice biographique I-322

PHELAN (JAMES) :
Mon traîneau—Poésie—1834 ..... I-288
A Salaberry—Poésie—1835 ..... I-341
Le 21 mai, quatrième anniversaire—Poésie—1836 ..... I-385
Notice biographique I-289
Pipe (la)—Poésie—1831 ..... I-233
Plaintes et espoir—Poésie—1831 ..... I 223

PLAMONDON (LOUIS) :
Utilité de l'histoire—Prose—1807 ..... I 90
Notice biographique ..... I 90

PLAMONDON (M. A.) :
Désastre du 12 juin 1846—Prose III.312
Chant national—1848 ..... IV-165
Notice biographique III-317
Portrait III-312
Poète (le)—Poésie—1831 ..... I-234

POITRAS (ALPHONSE) :
Histoire de mon oncle—Prose—1845 ..... III-240
L'après-coucher—Prose—1845 ..... III-265
L'avant lever—Prose—1845 ..... III 273
Notice biographique ..... III 245
Portrait III-240
Pont de pierre (le)—Prose—1834 ..... I-295

POTEL (LÉON) :
Agar dans le désert—Poésie—1831 ..... I-231
Notice biographique I-233
Préface de la première édition ..... I-v

Premier janvier (le)—Poésie—1833 ..... I-253
Premier jour de l'an (le)—Poésie—1834 ..... I-273

QUESNEL (JOSEPH) :
Colas et Colinette—Comédie en prose—1788 ..... I-18
Le Petit bonhomme vit encore—Chanson—1801 ..... I 73
Stances sur mon jardin—1803 ..... I-74
Épigramme—1803 ..... I-75
Sur un ruisseau—Poésie—1803 ..... I-76
Épître à M. Généreux Lababie—Poésie—1804 ..... I-78
Adresse aux jeunes acteurs—Poésie—1805 ..... I-83
Stances marotiques à mon esprit—1806 ..... I 85
Notice biographique ..... I 18
Portrait ..... I 18

Rapidité du temps—Poésie—1839 ..... II 115

RAYMOND (J. S.) :
L'histoire moderne—Prose—1841 ..... II-235
Notice biographique II-247
Portrait II-236

Réforme et liberté—Poésie—1836 ..... I-382
Rose et l'Immortelle (la—Fable—1815 ..... I-99

ROUTHIER (M. LE JUGE) :
Introduction ..... I-IX

Sacrifice du sauvage (le)—Prose—1845 ..... III-235
Saint-Jean-Baptiste (la)—Chanson—1836 ..... I-391
Souhaits (mes)—Poésie—1831 ..... I-226

SOULARD (A. S.) :
Le Chien d'or—Prose—1839 ..... II-150
Mon pays—Poésie—1841 ..... II-224
Gardez son souvenir—Poésie—1842 ..... II-261
Notice biographique II-153

Souvenir de Napoléon—Poésie—1835 ..... I-352

TACHÉ (E. P.) :
Du développement de la force physique chez l'homme—Prose—1848 ..... IV-364
Notice biographique IV-404
Portrait IV-364

TACHÉ (JEAN) :
Le Tableau de la mer—Poésie—1734 ..... I-3
Notice biographique I-13

TESSIER (U. J.) :
Emma, ou l'Amour malheureux—Prose—1837 ..... II-34
Notice biographique II-47
Portrait II-34

Tombeau de Waller (le)—Poésie—1835 ..... I-299
Ton nom—Poésie—1834 ..... I-286

TURCOTTE (J. E.) :
Le retour—Poésie—1834 ..... I-280
L'anniversaire du grand meurtre—Poésie—1834 ..... I-282
A l'hon. L. J. Papineau—Poésie—1835 ..... I-376
Bazar des dames canadiennes—Poésie—1836 ..... I-389
Notice biographique I-281
Portrait ..... I 280

UN CANADIEN :
A mes compatriotes—Poésie—1831 ..... I-229
Un espoir—Poésie—1834 ..... I-291
Un voyageur—Poésie—1834 ..... I-294

VIGER (D. B.) :
L'enfant précoce—Poésie—1823 ..... I-162
La vanité—Poésie—1823 ..... I-163
L'échappée—Poésie—1823 ..... I-164
Le Lion, l'Ours et le Renard—Poésie—1823 ..... I-165
Chanson—1828 ..... I-207
Une leçon—Poésie—1843 ..... II-341
Notice biographique I-163
Portrait II-162

VIGER (JACQUES) :
Le faux et la vraie centenaires canadiens—Prose—1829 .... I-212
Le Chien d'or—Prose—1840 ..... II-154
Notice biographique I-214
Portrait I-212

Voltigeur (le)—Poésie—1831 ..... I-222

VONDELVELDEN (WILLIAM) : Voir MONDELET (CHARLES).

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

En vente à la même librairie

L'Opinion publique, de 1871 à 1883. 13 volumes in-folio, demi-reliure dos cuir, plats en papier. Le volume..... 2.00

Meilleur (le Dr J. B.). Mémorial de l'éducation du Bas-Canada, étant un exposé des principaux faits qui ont eu lieu relativement à l'éducation depuis 1615 jusqu'à 1855 inclusivement. 1 vol. in-12..... 0.50

Ordinances made for the Province of Quebec, by the Governor and Council of the said Province, since the establishment of the Civil Government. Quebec, printed by Brown & Gilmore, near the Bishop's Palace, 1767. Ordonnances faites pour la province de Québec par le gouverneur et conseil de la dite province, depuis l'établissement du gouvernement civil. Québec, imprimé par Brown et Gilmore, près le palais épiscopal, 1767. 81 pages gr.in-8..... 10.00

Rarissime. Contient les premières ordonnances faites pour la province de Québec après la cession du pays à l'Angleterre.

Rameau. La France aux colonies. Acadiens et Canadiens. 1 fort volume in-8..... 1.50

Raynal. Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes. 4 forts volumes in-4, pleine reliure veau, avec un volume de cartes... 8.00

Relations des Jésuites. 3 forts vol. gr. in-8 ..... 25.00

Revue canadienne (la), de l'origine (1864) à 1876, et de 1881 à 1889. 22 vol. gr. in-8, relié. Le volume..... 2.00

Richaudeau (l'abbé). Vie de la révérende Mère Marie de l'Incarnation, Ursuline, première supérieure du monastère des Ursulines de Québec. 1 fort vol. gr. in-8..... 1.25

—— Lettres de la révérende Mère Marie de l'Incarnation. Nouvelle édition, augmentée de huit lettres inédites et annotée. 2 forts vol. in-8..... 2.50

Robertson. The History of America. 3 vol. in-8, reliés..... 2.50

Sulte. Histoire des Canadiens-Français. 8 vol. in-folio, en livraisons..... 10.00

Taché (J. C.). Essai sur le Canada considéré au point de vue économiste. 1 vol in-12..... 1.00

Très rare.

Talbot. Cinq années de séjour au Canada, suivies d'un extrait du voyage de J M. Duncan en 1818 et 1819. Traduit de l'anglais et accompagné d'un atlas. 3 vol. in-8..... 4.50

Tanguay (Mgr Cyprien). Dictionnaire généalogique des familles canadiennes. 7 forts volumes gr. in 8, dont un relié 20.00

——Répertoire général du Clergé canadien par ordre chronologique, depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours. 1 fort volume gr. in-8..... 2.50

Tassé (Joseph). Les Canadiens de l'Ouest. 2 vol. reliés en un. Avec portraits..... 2.00

Têtu (Mgr Henri). Notices biographiques des évêques de Québec. 1 fort volume in-8, orné du portrait des seize évêques et archevêques de Québec..... 2.50

AUG [illegible]

CANCELLED
MAR 26 19[illegible]

APR [illegible] '75 H

MAR 6 '75 H

CANCELLED
MAR 5 19[illegible]

3 2044 100 129 170